Digitized by Google

FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
VI
597
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio X

Palchetto 6

Num.° d' ordine 6

~~127 a - 18~~

192
1
5

B. Rav.
III
597

Digitized by Google

L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES,

DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'A NOS JOURS.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE MOREAU,
RUE COQUILLIÈRE, N°. 27.

Google

616440

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES,

DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'A NOS JOURS;

FORMANT LA CONTINUATION,

OU TROISIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE PUBLIÉ, SOUS CE NOM,

PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

Cette partie, rédigée par une Société de Savants et Hommes de Lettres, est publiée par M. le chevalier DE COURCELLES, ancien Magistrat, Chevalier, Historiographe et Généalogiste de plusieurs Ordres, et auteur de divers Ouvrages historiques et héraldiques.

TOME SECOND.

PARIS,

CHEZ
L'ÉDITEUR, rue de Sèvres, n°. 111, faubourg Saint-Germain;
ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 23;
TREUTTEL ET WURTZ, Libraires, rue de Bourbon, n°. 17.

M. DCCCXXI.

Digitized by Google

CONTINUATION

DE

L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES.

HOLLANDE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DE LA HOLLANDE

OU DES PROVINCES - UNIES.

Dans la seconde partie de cet ouvrage, on a vu l'origine des peuples Bataves, leur industrie pour disputer aux flots des terres que bientôt le commerce devait enrichir, leur courage pour défendre leur liberté contre tous ceux qui tentaient de les asservir. On a vu les Bataves s'unir aux Frisons et gouvernés par des comtes, distribués par cantons et subordonnés à un duc, puis les divers comtés réunis en un seul, qui fut érigé en souveraineté. On a vu ensuite la Hollande réunie sous le sceptre de la maison d'Autriche, ainsi que les autres provinces des Pays-Bas, qui toutes furent régies par des gouverneurs et des gouvernantes, jusqu'au moment où le fameux acte, nommé *l'union d'Utrecht*, jeta les fondements de la république des Provinces-Unies, dont

Guillaume, prince d'Orange, devint le chef, sous le titre de stathouder ou gouverneur-général.

Maintenant il nous reste, pour completter la chronologie historique des Provinces-Unies, à suivre depuis Guillaume IV, dont le règne termine la seconde partie, les différentes phâses du stathoudérat, jusqu'au moment où les armes françaises vinrent le renverser, pour élever sur ses débris des gouvernements passagers.

GUILLAUME V.

1751. Guillaume IV avait cessé de vivre, à la quarante-unième année de son âge, le 22 octobre 1751, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus, et servi de modèle aux peuples et aux rois. Ce prince avait relevé les manufactures, ranimé le commerce et l'industrie, protégé les sciences et les arts, et rouvert toutes les sources de la prospérité publique. Il parlait toutes les langues de l'Europe, avait fait des incursions dans tous les genres de connaissances, et possédait surtout le grand art de gouverner. Bon, sensible et généreux, il fut toujours indulgent pour les autres, et sévère pour lui-même. Ennemi du fanatisme et de la superstition, il soutint la religion de l'état, toléra et fit respecter tous les cultes. On ne l'accusa jamais d'avoir pris part aux troubles qui agitèrent les provinces, avant et après son élection. Sa sagesse, sa fermeté, sa justice et sa prudence lui concilièrent tous les cœurs. L'amour du peuple lui fournit plus d'une fois l'occasion d'étendre les bornes de l'autorité, qui avait été rendue au stathoudérat. Pour imposer silence à ceux qui voulaient l'ériger en monarchie, il déclara, par un édit solennel, qu'il n'aurait jamais d'autre ambition que celle de mériter l'amour et la reconnaissance d'un peuple libre.

Tel fut Guillaume IV. Après sa mort, la princesse douairière (1), en qualité de tutrice et de gouvernante de Guillaume V, son fils, prince d'Orange et de Nassau, et

(1) Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre, que Guillaume IV (Guillaume-Charles-Henri Frison de Nassau-Dietz), avait épousée le 25 mars 1754, et dont il avait eu Guillaume V (Batavus), né le 8 mars 1748, et Wilhelmine-Caroline, née le 28 février 1743, mariée, le 5 mars 1760, à Charles-Christian, prince de Nassau-Weilbourg.

stathouder héréditaire de Hollande, prêta serment, le même jour 22 octobre 1751, entre les mains de vingt députés des États-Généraux et du pensionnaire Stein. De nouvelles prérogatives furent accordées au jeune stathouder, et la princesse gouvernante en jouit pendant la minorité de son fils. Cette princesse donna tous ses soins à l'administration publique, s'entoura des hommes qui avaient appris à gouverner sous son auguste époux, fit des réformes utiles, encouragea les ateliers, protégea les manufactures, conclut, le 27 août 1753, un traité de commerce avec le roi de Naples et de Sicile, renouvela la paix avec l'empereur de Maroc, augmenta les trésors de l'état, et fit jouir la Hollande d'une paix et d'une tranquillité dont ce pays sut apprécier tous les avantages.

Constante à marcher sur les traces de Guillaume IV, la princesse gourvernante sentit, comme ce prince, combien il est avantageux pour des peuples, et glorieux pour ceux qui gouvernent les états, d'y voir prospérer les sciences et les arts. Elle s'en déclara la protectrice, et leur accorda toujours une distinction particulière. La société de Harlem, qui avait été établie en 1752, et qui devint si célèbre, présenta, le 3 octobre 1754, le premier volume de ses Mémoires au stathouder, et le pria d'agréer le titre de protecteur de la société. La gouvernante l'accepta pour son fils; et bientôt cette association devint le foyer des lumières. Les savants, les littérateurs et les artistes, qui n'avaient point de centre commun, qui n'étaient liés que par le culte de la pensée, se réunirent dans le temple consacré aux sciences, aux lettres et aux arts, pour étendre la conquête de la réflexion et propager les travaux de l'esprit. Toutes les traces d'une antique barbarie s'effacèrent; des établissements de tout genre s'élevèrent sur le sol de la république et se multiplièrent avec rapidité : de nouvelles routes furent ouvertes à l'industrie; des machines aussi utiles qu'ingénieuses furent inventées, et ne contribuèrent pas peu à simplifier les travaux dans les ateliers, et à diminuer le prix de la main-d'œuvre dans les manufactures. Et, si la navigation et le commerce ne répondirent pas à l'attente de la princesse douairière d'Orange, c'est moins son administration qu'il faut accuser, que les circonstances malheureuses qui paralysèrent constamment la sagesse de ses mesures à cet égard.

Tout annonçait à la Hollande sa prospérité future, et

le rang qu'elle devait occuper parmi les nations. Le jeune prince était adoré de ses sujets et estimé chez ses voisins. Les Etats-Généraux lui avaient déféré, le 8 juin 1752, plusieurs titres, qui augmentaient sa puissance. Le roi d'Angleterre l'avait décoré de l'ordre de la Jarretière; la princesse avait pris séance dans les différents colléges supérieurs de la république; elle avait assisté, en 1753, à des délibérations entre les députés de leurs hautes puissances et le conseil d'état, et y avait proposé des réformes utiles dans l'administration judiciaire, civile et militaire. L'auguste mère de Guillaume V jouissait déjà du fruit de sa sagesse et de ses nobles travaux, lorsqu'un fléau terrible exerça, en 1754, ses ravages dans la province d'Over-Yssel et au comté de Zutphen. Les eaux du Rhin y causèrent les plus grands dommages, y rompirent quelques digues; et l'épizootie, qui depuis long-tems affligeait différentes provinces, redoubla ses fureurs et ajouta à cette calamité. Ce fut dans le courant de cette année, cependant, que se terminèrent enfin les négociations entre le roi de Prusse et la maison d'Orange, au sujet des biens et seigneuries de la succession de Guillaume III, situés en Hollande. La gouvernante les racheta pour le prince son fils, dont le crédit et le revenu furent considérablement augmentés par cette acquisition. Elle renouvela aussi, le 30 décembre 1754, la paix avec la régence d'Alger, et son alliance avec celle de Tunis.

Le commerce était languissant; tous les efforts du gouvernement n'avaient pu lui rendre son activité. Le désastre de Lisbonne, en 1755, lui porta encore les coups les plus terribles, et causa une baisse considérable dans la valeur des fromages de la Nord-Hollande. La pêche du hareng fut malheureuse; et les autres pêches, qui sont ordinairement le plus grand produit de l'état, causerent plus de perte que de gain. Tant d'obstacles, loin d'arrêter la gouvernante, semblaient doubler ses forces et son courage. Toujours attentive à ce qui pouvait contribuer à la sûreté et au bonheur des peuples, elle fit, en 1756, des réglements de la plus grande utilité. Elle prescrivit dans Groningen et les Ommelandes des formes moins arbitraires pour la jurisprudence civile et criminelle, et régla la direction et l'entretien des digues et des écluses, d'une manière beaucoup moins onéreuse pour les citoyens.

Au milieu de ces occupations domestiques, si dignes de la souveraineté, un orage se préparait chez de puissants

voisins, et menaçait de troubler la paix de la république. Des débats s'élevèrent, en 1755 et 1756, entre la France et l'Angleterre. La gouvernante déclara qu'elle garderait une parfaite neutralité. Cette déclaration ne garantit point ses provinces des entreprises hostiles des puissances belligérantes, et le commerce eut beaucoup à souffrir d'une navigation, souvent interrompue par la piraterie des Anglais. Mais la sagesse et l'attitude des États prévinrent, ou diminuèrent, au moins, les dangers qui menaçaient la république, et les maux dont elle était accablée. La situation critique de l'état n'enchaîna point les intrigues secrètes ; elles donnèrent lieu à une lutte fâcheuse entre la tutrice du stathouder et les états de Harlem, au sujet de quelques places, dont on se disputait la nomination. Mais, forte de la justice qui éclatait dans toutes ses actions, et de la loi qui ne cessait jamais d'être son guide, la princesse dissipa bientôt des troubles, que l'on n'avait suscités que pour affaiblir son autorité, et dans l'espoir de favoriser de petites ambitions. Elle ne se consolait pas de voir sans cesse le commerce exposé à la piraterie des Anglais, et elle gémissait de la stagnation dans laquelle il était réduit. Pour le faire enfin respecter, elle proposa, le 7 juin 1758, aux états assemblés de Hollande, une augmentation dans les troupes de l'union ; mais ces états, trop prudents, craignant d'exciter la jalousie des princes voisins, ou de leur fournir des prétextes, se prêtèrent faiblement à ses vues, et les états maritimes s'y opposèrent formellement.

Uniquement occupée des soins de l'administration et du désir de contribuer au bonheur de la patrie, se partageant toute entière entre l'éducation de son fils et les besoins de l'état, la princesse Anne d'Angleterre, tutrice du jeune stathouder, après avoir favorisé le commerce, maintenu la liberté, fait respecter la religion et borné son ambition à faire le bonheur des peuples, mourut le 12 janvier 1759, et priva l'état de son plus digne et de son plus noble soutien. La gloire de son fils et les grands intérêts de la république avaient uniquement occupé S. A. R., et avaient été les constants objets de ses profondes méditations, depuis que, par la mort de Guillaume IV, son auguste époux, elle avait été chargée du fardeau des affaires publiques et de l'éducation du prince. Elle l'avait formé à toutes les vertus de son rang, et élevé, autant par son exemple que par ses leçons, à toutes les qualités qui doivent distinguer les sou-

verains. Ce fut au milieu de tant de soins importants, que la mort enleva cette princesse à la Hollande. Elle mérita une place distinguée parmi les femmes, qui remplirent, avec autant d'éclat que de dignité, les fonctions pénibles et difficiles du gouvernement.

Pour briller à côté des Elisabeth, des Catherine et des Marie-Thérèse, il ne manqua à Anne d'Angleterre qu'un théâtre plus vaste, une autorité moins partagée, et des tems moins difficiles. Une vie pure, des jours passés dans l'exercice de toutes les vertus publiques et particulières, lui firent envisager la mort, non seulement sans effroi et sans alarmes, mais avec cette heureuse confiance, cette douce sérénité qu'inspire le christianisme.

Immédiatement après la mort de la princesse, le duc Louis de Brunswick-Wolffenbuttel fut désigné gouverneur du jeune prince, et chargé de représenter la personne du stathouder pendant sa minorité. Il prêta serment, en cette qualité, entre les mains des Etats-Généraux. Son premier soin fut de veiller aux obsèques de la mère de son pupille. Cette lugubre cérémonie se fit, le 3 février 1759, aux dépens des états confédérés, avec toute la pompe qui avait accompagné le convoi de Guillaume IV.

La situation du commerce et de la marine excita bientôt la sollicitude du gouverneur, et exigea toute sa surveillance. Rien n'égalait les injustices, les vexations et les violences des corsaires anglais envers la république. Ils avaient pris et conduit dans leurs ports vingt-sept vaisseaux hollandais. Le duc de Brunswick songea à mettre un frein à tant d'audace, et proposa les mesures les plus propres à protéger l'état, à rendre l'indépendance à son commerce, à faire respecter son pavillon, et à opposer la force de ses armes à d'injustes aggressions. On équipa en conséquence une flotte de vingt-cinq vaisseaux de guerre. Après ces soins importants, on prit des arrangements dans les diverses provinces, pour régler la tutelle du jeune prince qui venait d'entrer dans sa onzième année. L'anniversaire de sa naissance, le 8 mars, ne fut pas célébré par des fêtes publiques, auxquelles le deuil de la cour ne permettait pas de se livrer; mais il fut remarquable par l'admission de S. A. S. à l'assemblee des Etats-Généraux, où elle parut pour la première fois, placée dans le fauteuil du stathoudérat, pour assister à la présentation de la liste militaire par le conseil d'état.

Il est des maux que toute la sagesse des gouvernements

ne peut ni prévenir, ni arrêter. Tels furent les événements désastreux qu'éprouvèrent bientôt la plupart des Provinces-Unies. Des inondations fréquentes submergèrent, au mois de janvier 1760, une grande partie de la Hollande et de la Gueldre; et, à ce fléau destructeur, qui exerce si souvent ses ravages dans ces provinces, se joignirent la maladie épizootique, les ouragans, les tremblements de terre, les incendies, les déprédations des Anglais, tout ce qui peut enfin ruiner la prospérité des états et porter la désolation dans le sein des familles. Ce fut au milieu de ces calamités publiques et de ces malheurs particuliers, que se célébra, le 5 mars, le mariage de la princesse Caroline, sœur du jeune stathouder, avec le prince de Nassau-Weilbourg. Cette cérémonie se fit à La Haye, avec beaucoup de pompe et de magnificence. Ce n'était pas sans difficultés, cependant, qu'on était parvenu à conclure cette union. Une résolution du 16 novembre 1747, voulait que la princesse ne pût épouser qu'un prince de la religion réformée, et le prince de Nassau-Weilbourg était de la confession d'Augsbourg. Il avait donc fallu déroger à cette loi fondamentale de l'état, et ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à gagner la majorité des suffrages pour surmonter un si grand obstacle.

Les ouragans et les tempêtes ne cessaient de désoler la Hollande. Les monuments des arts ne furent point épargnés. Un orage épouvantable éclata, le 5 juillet, sur Gouda, et une grêle d'une grosseur prodigieuse brisa les superbes vitraux du côté méridional de son église: perte d'autant plus irréparable, qu'il paraît impossible de reproduire de semblables chefs-d'œuvres, et que rien ne nous fait espérer de retrouver l'art de peindre sur le verre avec des couleurs aussi vives qu'inaltérables.

Les désastres qu'éprouvaient si souvent les provinces, par l'affaissement et les ruptures des digues, avaient déterminé la société de Harlem à proposer, en 1758, aux recherches et aux méditations des savants, *quel serait le moyen le plus court, le plus sûr et le moins coûteux, de reboucher les ouvertures faites aux digues.* Cette importante question ne fut pas d'abord traitée de manière à répondre à l'attente de la société : elle la renouvela et doubla la valeur de la médaille d'or destinée au mémoire qui aurait mérité d'être couronné. Ce zèle, pour le bien public, dont la société littéraire de Harlem avait donné les preuves les plus constantes, lui obtint, le 30 octobre 1761, de la part des états,

l'octroi qu'elle leur avait demandé ; et ce fut de cette époque qu'elle fut regardée comme une académie nationale des sciences, dont le souverain se déclara protecteur.

Pendant que la société de Harlem recevait la récompense la plus flatteuse de ses travaux, et jouissait à la fois de la protection du prince et de l'estime publique, l'université de Leyde dénonçait à l'autorité un professeur émérite, qui attaquait toutes les réputations et tentait de renverser tous les principes. Déjà plus d'une fois, par un criminel abus de la presse, l'église avait été troublée, et l'état n'avait pas toujours été respecté. Le gouvernement prouva qu'il ne savait pas moins enchaîner la licence que récompenser le vrai mérite ; il décida que tout ouvrage relatif à la religion ne pourrait être publié qu'après avoir été revêtu de l'approbation de la classe de son auteur ou de celle de l'université de Leyde : il déclara qu'il punirait, suivant toute la rigueur des lois, les écrivains qui, par une audace effrénée, oseraient outrager la divinité, profaner la religion et insulter à la puissance souveraine. Il saisit, bientôt après, en 1762, l'occasion qui se présenta de montrer la même fermeté et de prouver le même zèle à faire respecter la morale publique. Trompé par Néaulme, sur les vrais principes de l'*Emile* de Rousseau, il avait accordé à ce libraire le privilége d'imprimer et de répandre cet ouvrage. Mais, lorsque la publication de ce livre eût éclairé les esprits, et que l'on se fût convaincu qu'il était plus propre à renverser le christianisme qu'à en faire respecter les dogmes et chérir les maximes, la même puissance, qui en avait permis l'émission, ne balança pas à le proscrire et à en interdire la vente dans toute l'étendue des Provinces-Unies.

Pendant que la sagesse des magistrats arrêtait ou réprimait la licence du prédicateur de l'erreur et de l'incrédulité, qu'elle préservait la jeunesse du poison de l'irreligion, qu'elle signalait les opinions erronnées et qu'elle poursuivait la publication des faux systèmes, on élevait à Leyde, dans l'église de Saint-Pierre, un monument d'une noble simplicité au génie de Boérhaave, et l'on payait un tribut de reconnaissance à l'Hippocrate de la Hollande. La valeur et le courage de ses guerriers honoraient aussi la république. Le capitaine Salomon Sedel, malgré l'inégalité de ses forces, combattait, le 22 août 1762, contre cinq frégates anglaises, leur faisait payer chèrement la victoire, et pro-

diguait son sang pour soutenir l'honneur de son pavillon, la liberté des mers et la gloire de ses maîtres.

Tant d'efforts dans toutes les parties de l'administration, et la paix qui se fit, le 10 février 1763, entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, changèrent momentanément la situation de la Hollande, et semblaient devoir assurer sa félicité intérieure, et lui faire présager une juste considération au dehors. Sa navigation était à la vérité affranchie de l'oppression, sous laquelle elle avait long-tems gémi, et son commerce allait reprendre une activité, qui eût réparé toutes ses pertes; mais la révolte des nègres, qui eut lieu en la même année, dans la colonie des Berbices, et les banqueroutes nombreuses qui en furent le prétexte ou la suite, replongèrent la Hollande dans de nouveaux embarras, troublèrent la tranquillité dont elle commençait à jouir, et l'empêchèrent de goûter tous les avantages que la paix venait de procurer à l'Europe. La révolte d'une de ses colonies fut plus funeste à son commerce que n'aurait pu l'être la prolongation de la guerre.

Les administrateurs de la colonie s'étaient long-tems rendus odieux à leurs esclaves par les cruautés qu'ils exerçaient sur eux, quoiqu'ils eussent plus d'une fois éprouvé que les fers de l'esclavage n'ôtent point à l'homme le sentiment de sa dignité et de son égalité primitive; quoique plusieurs soulèvements de la part des nègres les eussent convaincus que l'intérêt de leur commerce et celui de leur propre sureté exigeaient qu'ils mîssent des bornes à une sévérité désavouée par la nature, odieuse à la religion, condamnée par les lois et improuvée par leurs hautes puissances. Des motifs si impérieux et si sacrés ne purent prévaloir sur les préjugés cruels de ces maîtres barbares. Ils ne pensaient pas que des nègres dussent être traités comme des hommes; ils les réduisirent au désespoir et les forcèrent enfin à briser la verge de fer, avec laquelle ils les avaient si souvent mutilés. Les Berbices se soulevèrent et se portèrent à des horreurs, que le ressentiment le plus juste et le plus légitime ne pouvait pas même justifier. Ce ne fut qu'après les plus grands sacrifices, ce ne fut qu'après des pertes énormes, que l'on parvint à rétablir l'ordre dans la colonie, et à remettre les esclaves sous le joug d'une heureuse dépendance; Mais les faillites multipliées, qui suivirent cette insurrection, bannirent toute espèce de confiance dans le commerce, et ruinèrent un nombre considérable de négociants. La

bourse d'Amstérdam et celle des autres provinces, restèrent long-tems dans une stagnation ruineuse ; et la Hollande touchait aux plus grandes calamités, si des nouvelles du dehors, moins affligeantes qu'on ne s'y était attendu, n'eussent enfin ranimé les espérances, et insensiblement rétabli le crédit.

Bientôt, le jeune statdhouder fut admis aux conseils supérieurs de l'état. Il avait atteint sa quinzième année ; et ce fut le lendemain du jour de l'anniversaire de sa naissance, le 9 mars 1763, qu'il siégea à l'assemblée des Etats-Généraux et à celle du conseil d'état. On était encore dans les transports de la joie, qu'avait causée l'introduction de Guillaume V dans les conseils souverains de la nation, lorsqu'elle fut troublée de plus vives alarmes pnur les jours de son altesse. Les symptômes de la petite vérole se déclarèrent la 28 du même mois, et jetèrent la consternation dans tous les cœurs. Mais la force du tempérament du jeune prince, les secours de l'art et la protection du ciel, le rendirent aux vœux de la nation. Ce fut après sa maladie que les états de Frise prirent, le 27 mai, la résolutinn de lui permettre de prendre séance dans leurs assemblées et dans les collèges supérieurs de la province.

Il s'éleva à cette époque quelques troubles entre les églises protestantes et catholiques. Des débats scandaleux, d'injustes prétentions et des divisinns d'opinions animèrent les ministres des différents cultes les uns contre les autres ; et il fallut toute la modération, toute la fermeté du gouvernement, pour calmer ces haines religieuses, et mettre fin à des fureurs si avilissantes pour les ministres d'un dieu de paix.

Depuis que la guerre n'exerçait plus ses ravages sur la république, les Etats-Généraux s'occupaient des moyens de rétablir le commerce, de faire revivre les mœurs antiques, d'arrêter les progrès du luxe, et de ramener la Hollande à l'ancienne sobrieté, qui la caractérisait. Le duc de Brunswick avait travaillé sans relâche au bonheur des peuples et à affermir les bases de l'état ; il avait en même tems inspiré au jeune prince les vertus, qui le rendirent si cher à la nation. Au milieu des jnuissances de la paix, on eut encore à s'affliger, en 1764, sur les inondations qui ravagèrent quelques provinces, et sur des exécutions que l'on fit au Texel contre une partie de l'équipage d'un vaisseau de la compagnie des Indes. L'histoire ne nous fournit

pas de faits importants à cette époque. Elle fut cependant signalée par la profession de foi du jeune stathouder, qui eut lieu le 16 mars. L'état et l'église furent également édifiés de l'attitude modeste et religieuse du prince dans cette auguste cérémonie. La clarté, la précision, l'intelligence et la solidité de ses réponses à toutes les questions qui lui furent faites sur la religion naturelle et révélée, en présence des députés des Etats-Généraux et du conseil d'état, firent admirer dans Guillaume V la plus heureuse mémoire, un jugement sain, des connaissances étendues, et surtout la piété la plus fervente. Il fut reçu membre de l'église réformée, et fit présager qu'il serait un jour le soutien et l'honneur du gouvernement, le protecteur et la gloire de la religion de l'état.

Depuis le rétablissement du stathoudérat, les provinces cherchaient toutes les occasions de faire oublier, à force de zèle et de complaisance, les oppositions qu'elles y avaient mises; et, bien que l'époque où le prince devait régner par lui-même fût très-prochaine, on proposa, le 2 mars 1765, dans l'assemblée des états de Frise d'en avancer et d'en fixer le moment. C'était faire, en quelque sorte, un affront à Marie-Louise de Hesse-Cassel, douairière d'Orange, veuve de Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Dietz, et aïeule du stathouder actuel. Cette princessse avait été obligée de se charger de l'administration de l'état, après la mort d'Anne d'Angleterre, comme tutrice née de son petit-fils : aussi le jeune prince se hâta de lui écrire pour l'assurer, que non-seulement il désapprouvait une proposition qui ne pouvait être que l'effet d'un zèle indiscret, mais qu'il attendrait certainement sa dix-huitième année, terme fixé par les résolutions unanimes de toutes les provinces, pour exercer les droits attachés à sa majorité. Cette princesse mourut le 9 avril suivant, peu de tems après cette légère contrariété, à la soixante-dix-huitième année de son âge : elle fut généralement regrettée des Frisons, dont elle avait été constamment la protectrice et l'appui.

Guillaume V toucha enfin au terme de sa minorité; et le jour de sa majorité fut un jour de bonheur pour les Provinces Unies. Il fut inauguré le 8 mars 1766, dans l'assemblée des Etats-Généraux, dans celle des états de Hollande, au conseil d'état et dans toutes les cours de justice. Son installation fut suivie des fêtes les plus brillantes dans toutes les provinces. Il fut revêtu, le 2 avril, des charges de fo-

restier et de grand veneur de la province, et des directions générales des compagnies des Indes orientales et occidentales. Les états de Hollande firent plus; ils arrêtèrent, le 23 du même mois, par une déclaration, que l'élection des directeurs de la compagnie des Indes orientales, dans les différentes chambres de la province, se ferait par son altesse sérénissime, *d'après la nomination de trois personnes;* le stathouder avait témoigné publiquement sa reconnaissance au duc de Brunswick, son gouverneur, et avait signalé son avénement à la présidence de leurs hautes puissances par une promotion dans les troupes de terre et de mer.

Il ne restait plus au jeune prince qu'à se faire installer dans les autres provinces; mais, avant d'entreprendre ce voyage, il voulut se délasser des soins importants auxquels il venait de se livrer. Il visita l'université de Leyde, et y fut accueilli comme un souverain en qui l'on trouvait l'ami des sciences et des arts, et celui qui en serait un jour le plus noble appui. Il prouva bientôt en effet combien les artistes devaient compter sur sa protection : il s'était formé à La Haye une académie de peinture et de dessin; il en accepta la présidence, avec le titre de protecteur, que cette société lu. offrit.

Guillaume V partit, le 20 mai, de La Haye, pour se rendre en Zélande, et de-là dans les autres provinces, où il devait se faire inaugurer. Il reçut partout les preuves les plus éclatantes de l'amour qu'il inspirait à tous les peuples; partout il fut accueilli avec des transports qui lui prouvèrent combien il était aimé, et combien on le croyait digne de l'être : les fêtes les plus brillantes marquèrent partout son passage. De retour à La Haye, le 5 septembre, le jeune prince, pénétré de tous les sentiments dont il venait de recevoir de si touchantes expressions, ne s'occupa plus que des moyens de prouver à ses peuples, combien leurs intérêts lui étaient chers, combien la certitude de leur bonheur était nécessaire à sa propre félicité.

Nous touchons à la plus brillante et à la plus heureuse époque pour la république, au mariage de Guillaume V, avec son altesse royale, Frédérique-Sophie-Wilhelmine, princesse de Prusse (1). Peu de tems après son retour à La

(1) Cette princesse était fille du prince Auguste-Guillaume de Prusse, et sœur du roi Frédéric-Guillaume II.

Haye, le prince était parti pour Berlin, où se fit, le 4 octobre 1767, la cérémonie de cette illustre alliance avec une pompe et une magnificence dignes des augustes époux et du grand monarque, qui, pour assurer le bonheur des Provinces-Unies, consentit à se priver pour elles du plus bel ornement de sa cour. On peindrait mal les transports des peuples de la république, lorsque l'heureux Guillaume y rentra avec l'objet des vœux et des espérances de la nation. Tous les cœurs volèrent au-devant du prince et de la princesse; toutes les bouches firent retentir l'air des cris de la joie universelle; toute la nation, dans l'ivresse de son bonheur, n'osait plus former qu'un vœu : il fut exaucé. La maison stathoudérale vit bientôt deux jeunes princes et une jeune princesse, les soutiens de sa grandeur et de sa gloire, l'ornement et l'espoir de la république.

La plus parfaite harmonie régnait entre les Provinces-Unies et la Prusse. Cependant les commissaires, qui s'étaient réunis deux mois auparavant à Scherekensanz pour terminer quelques différents, relativement aux limites territoriales des deux puissances, s'étaient séparés le 12 août, sans avoir rien décidé; de nouvelles difficultés s'étaient même élevées à ce sujet. La visite du roi de Prusse prouva bientôt que ces débats n'auraient rien de fâcheux pour les deux états. Pendant que le ministre plénipotentiaire de la cour de Madrid notifiait à leurs hautes puissances le mariage du roi, son maître, avec l'archiduchesse Marie-Charlotte d'Autriche, le stathouder, la princesse royale, son épouse, et le duc de Brunswick partaient, le 8 juin 1768, pour Loo, et se rendaient de-là à Diéren, pour y recevoir sa majesté prussienne : le chargé d'affaires de la cour de France remettait, le 5 juillet, à leurs hautes-puissances une lettre de sa majesté très-chrétienne, par laquelle ce monarque leur notifiait la mort de la reine : le roi de Danemarck arrivait, le 6, à La Haye, sous le nom de prince de *Travendahl*: le comte de Woronsof se rendait, le 19 août, chez le président des Etats-Généraux pour prendre congé, et se faire remplacer par le conseiller d'ambassade, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau ministre de l'impératrice de Russie; et le baron de Breteuil présentait, le 21 septembre, ses lettres de créance au président, comme ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux.

Pendant que les Provinces-Unies recevaient les ambassadeurs des puissances amies et alliées de l'Europe, elles en-

voyaient une escadre hollandaise en Afrique sous le commandement de Roemer Vlacq. Ce vice-amiral fut reçu à Alger, le 11 septembre, avec la plus grande distinction ; et les deux états renouvelèrent une alliance, qui fit jouir leur commerce de tous les avantages de la paix. Par suite du traité, qui fut signé entre le dey et leurs hautes puissances, un envoyé de Tripoli vint prendre une résidence à La Haye, le 14 janvier 1769 : et le secrétaire d'ambassade de l'électeur de Saxe notifia, le 16 du même mois, aux Etats, le mariage de son souverain avec la princesse de Deux-Ponts.

Cette époque, qui n'est pas féconde en événements, fut marquée pour les Provinces-Unies, par un jour de deuil, qui affligea tous les bons citoyens.

La grossesse de l'épouse du stathouder avait fait naître les plus douces espérances. On faisait des vœux pour la naissance d'un héritier du stathoudérat. Un prince mort fut, le 23 mars, le triste fruit de l'accouchement malheureux de la princesse, qui fut notifié à toutes les puissances. Des réglements de commerce, quelques institutions nouvelles, des établissements utiles, les arts partout protégés, partout encouragés, un gouvernement paternel enfin faisaient jouir la Hollande du bonheur intérieur, lorsque, le 28 décembre, une digue s'affaissa : une partie de la Gueldre fut submergée, et, si l'on n'eût point porté de prompts secours, une inondation générale eût pu être la suite d'un accident, qui coûta la vie à beaucoup de monde.

Un danger d'une nature bien différente, mais qui n'était pas moins à craindre pour les peuples, menaçait de se répandre dans les provinces. Les jeux de hasard devenaient une passion dominante ; les magistrats et le conseil de la ville d'Utrecht les proscrivirent, le 9 janvier 1770, par un édit, sous les peines les plus graves, et prévinrent, par cette heureuse mesure, les maux incalculables que l'imprudence ou l'avarice du gouvernement attirèrent depuis, si souvent, sur les états voisins. Des prétentions exagérées pour des droits de péages, injustement répartis par l'électeur palatin, donnèrent lieu à une rupture momentanée entre ce prince et les hautes puissances, qui, le 29 mai, interdirent à leur tour, sous peine de confiscation, tout commerce avec les sujets de l'électeur. Mais tout s'arrangea, et la paix fut promptement rétablie. Pendant que les négociations en hâtaient le moment, le stathouder se rendait, le

27 juin, à l'assemblée des Etats-Généraux, du conseil d'état de la république et des états de Hollande et de West-Frise, pour leur annoncer que la princesse son épouse était enceinte. Ce fut sous de si heureux auspices, que se forma, aux dépens d'un particulier, une société académique, sous le titre de *société batave expérimentale.*

Les progrès des sciences et des arts excitaient toute la sollicitude du gouvernement. Il accueillait toutes les découvertes nouvelles, et récompensait toutes les créations, surtout celles qui tendaient à prévenir les invasions fréquentes des eaux, les affaissements des digues, et les épizooties qui désolaient les Provinces-Unies. Depuis le mois d'avril 1769 jusqu'à celui de juin suivant, on avait perdu plus de 162,000 bêtes à cornes. Ces pertes nombreuses et fréquentes ruinaient une foule de familles et attaquaient toutes les sources de la prospérité publique. La cherté des denrées était si excessive, et chaque citoyen était si occupé de sa propre misère, qu'il fallut tout l'amour du peuple pour son souverain, pour se livrer à quelque joie, lorsqu'on annonça l'heureux accouchement de l'épouse du stathouder, qui, le 28 novembre 1770, donna une princesse à la Hollande (1). Pour que les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de cette naissance ne pesassent pas sur la classe laborieuse, on défendit, le 5 décembre, les illuminations, par une ordonnance des États-Généraux.

Un violent incendie vint ajouter à tant de calamités. Le feu consuma, le 12 janvier 1771, le collége de l'amirauté de Harlingen. On ne put rien sauver, et les deux magasins attenants, furent aussi la proie des flammes. La perte fut immense. La gelée était si forte, que l'on ne pouvait servir les pompes qu'avec de l'eau chaude. On n'était pas plus heureux dans les colonies; une affreuse stérilité avait frappé Ongly, en Asie, et y avait fait périr des milliers d'individus. La contagion s'était jointe à la famine. La petite vérole avait exercé tous ses ravages, et il était impossible de calculer le nombre des victimes. On célébra, le 20 avril, le jubilé séculaire de l'installation des orphelins wallons à Amsterdam, malgré la position pénible où se trouvait la république, et, bientôt après, au mois d'août, des inonda-

(1) Frédérique-Louise-Wilhelmine, mariée, en 1790, à Charles-Georges-Auguste, prince héréditaire de Brunswick-Wolffenbuttel.

tions imprévues jetèrent l'allarme dans toute la Hollande ; elle eut aussi à régretter la perte de 171,780 bêtes à cornes, enlevées au commerce, au mois de septembre, par une maladie épidémique. Les Etats-Généraux s'occupèrent en-vain d'une ordonnance contre la contagion ; elle n'en fut pas moins générale. Les actions de la compagnie des Indes, que l'espoir d'une longue paix entre les puissances de l'Europe avait fait prodigieusement augmenter, éprouvèrent subitement, en octobre, une baisse, dont on ne put pénétrer la cause. On recevait cependant à cette époque des nouvelles, qui auraient dû affermir le crédit. Les nègres fugitifs, appelés *Marons*, en Amérique, inquiétaient depuis long-tems la colonie de Surinam. Ces êtres, proscrits par le code noir, aussi malheureux en liberté qu'en esclavage, et confondus par les Espagnols avec les singes malfaisants, faisaient de fréquents ravages, que l'on ne pouvait ni prévoir ni arrêter ; une lettre de Surinam, datée du 4 octobre, instruisit les Etats, qu'on avait surpris une troupe considérable de ces malheureux dans une retraite jusqu'alors inconnue, qu'ils avaient tous été mis à mort, et que la plus grande tranquillité régnait dans la colonie.

La paix entre les Provinces-Unies, le dey d'Alger et l'empereur de Maroc semblait devoir bientôt être troublée. Les deux puissances africaines faisaient d'injustes réclamations, et des demandes auxquelles on ne pouvait accéder. La république ordonna, le 10 janvier 1772, l'armement de ses frégates, dans le cas d'une rupture ; et elle se prépara à la guerre, sans rien négliger pour conserver la plus parfaite harmonie avec les puissances barbaresques. Au milieu de ces soins d'intérêt public, le gouvernement fit célébrer, le 1er. avril, dans toutes les provinces, une fête, qui rappelait le souvenir de la conquête de la Brille, dans l'île de Woorn, à l'embouchure de la Mense. La Brille fut le berceau de la république des Provinces-Unies, et il y avait deux cents ans que Guillaume, prince d'Orange, y avait planté l'étendard de la liberté.

De nouveaux désastres frappaient la Hollande. Un horrible incendie consuma, le 11 mai, la salle de spectacle d'Amsterdam ; seize maisons voisines furent réduites en cendres, et plus de deux cents personnes y périrent. Les bruits de guerre avec l'empereur de Maroc se confirmaient, et l'on équipait quatre frégates, pour augmenter l'escadre qui devait bloquer les ports de l'ennemi. La récolte et la pêche

furent heureusement plus abondantes cette année, qu'elles ne l'avaient jamais été, et ne contribuèrent pas peu à rassurer le commerce, justement effrayé du nombre prodigieux de banqueroutes anglaises, qui eurent lieu à cette époque. Une des plus belles opérations commerciales qui se fit alors, fut la vente d'un diamant pesant 194 karats : l'impératrice de Russie le fit acheter à Amsterdam, le 15 juin, et il fut payé deux millions cinq cent mille francs.

La maison d'Orange consolidait de jour en jour sa puissance, et la naissance d'un nouveau prince vint encore l'affermir. La princesse épouse du stathouder mit au monde un fils le 24 août. Une promotion d'officiers, de terre et de mer, des réjouissances publiques et les fêtes les plus brillantes signalèrent cet heureux événement. Le jeune prince reçut les noms de Guillaume-Frédéric, et fut baptisé, le 17 septembre, à La Haye.

Les royaumes et les empires marchent à côté des vicissitudes humaines. Pendant que le stathoudérat s'élevait, le trône de Pologne était détruit et renversé; et le ministre de Vienne à La Haye se réunissait, le 2 octobre, à ceux de Berlin et de Pétersbourg, pour notifier aux Etats-Généraux le démembrement et le partage de la monarchie polonaise. Ce changement de gouvernement pouvait devenir funeste au commerce de la Hollande dans la Baltique. Déjà des faillites considérables et nombreuses le menaçaient d'une ruine totale; l'énormité des banqueroutes allait anéantir tout à fait la confiance, lorsqu'un événement aussi heureux qu'inattendu vint relever le crédit et ranimer toutes les espérances. On apprit, le 12 mars 1773, par des dépêches de M. Rossignol, consul général des Provinces-Unies, près l'empereur de Maroc, que ce prince venait de renouveler son union avec la république, sur les bases de l'ancien traité de paix, et cette nouvelle mit un terme à des maux, dont il était difficile de prévoir la durée et l'étendue.

Ces bruits de paix si promptement, si généralement répandus, furent accueillis avec d'autant plus d'enthousiasme qu'on y comptait moins. Les bons esprits mêmes y crurent peu. Qu'attendre, en effet, de cette volonté flottante et toujours incertaine des despotes de l'Afrique?

On apprit, le 6 mai, les épouvantables ravages que l'éruption d'un volcan à Chéribou avait causés. Des lettres de Batavia, datées du mois de septembre 1772, donnaient sur cette affreuse catastrophe les détails les plus affligeants. La

province de Chéribou était une des plus précieuses possessions de la compagnie hollandaise dans l'île de Batavia. Que l'on juge de quelle consternation l'on fut frappé, lorsqu'on apprit que toutes les plantations avaient été détruites, que trente-neuf négreries avaient été englouties, que plus de trois mille habitants y avaient perdu la vie, et qu'il restait à peine le cinquième de la population dans la colonie.

Les avantages que l'on se promettait de la conclusion de la paix avec Maroc balançaient les pertes réelles que l'on venait d'éprouver ; mais on sut bientôt, le 9 juillet, que l'empereur n'avait pas ratifié le traité ; et les hautes puissances, pour assurer le commerce, ordonnèrent l'équipement de six autres vaisseaux de cinquante canons, qui devaient renforcer ceux déjà armés. Les mauvais temps et les vents du sud-ouest suspendirent bientôt toute expédition dans le port d'Amsterdam; les malheurs de la navigation furent incalculables ; les navires que l'on attendait de la Baltique ne purent arriver; ceux du Texel, dont le nombre était de plus de deux cents, ne purent mettre à la voile, et les seuls ports de la Norwège recueillaient douze cents bâtiments qui s'y étaient réfugiés.

Le marquis de Noailles, ambassadeur de France, notifia, le 24 novembre, aux Etats-Généraux, le mariage du comte d'Artois avec la princesse Marie-Thérèse de Savoie.

La Hollande est si féconde en ressources, son commerce est si étendu, son industrie si grande, ses habitants si laborieux, qu'elle lutte toujours avec avantage contre les obstacles de sa position physique, et les chances dangereuses qu'elle partage avec les autres nations; elle embrasse tous les genres de commerce. Sa marine militaire, à l'époque du 7 janvier 1774, comptait 70 à 80 vaisseaux de tout rang, et sa marine marchande était très-nombreuse. La naissance d'un second prince vint relever le courage de ce peuple actif et industrieux ; les pertes, les incendies, les inondations et la guerre, tout fut oublié; et la joie la plus pure effaça les plus cruels souvenirs La princesse épouse du stathouder accoucha, le 15 février 1774, d'un garçon, qui fut le second prince de cette maison. Les états de la province de Gueldre le tinrent, le 3 mars, sur les fonds de baptême ; il y reçut les noms de Frédéric-Guillaume-Georges.

La naissance et la mort se touchent ; pendant qu'on se livrait à tous les plaisirs des rejouissances publiques dans les Provinces-Unies, la France était au moment de donner des

larmes à la perte de son roi. L'abbé Desnoyers, chargé des affaires de ce royaume près les hautes puissances, leur notifia, le 18 mai, la mort de Louis XV, et quelques jours après, le 24 du même mois, l'avénement de Louis XVI au trône.

Le commerce de la république reprenait la plus grande confiance. Plus de deux mille de ses voiles couvraient les mers; et le Texel, ainsi que la Meuse, étaient constamment chargés de navires qui sortaient et rentraient avec une étonnante activité. On apprenait à cette époque, le 27 mai, que la violence des vents du nord-est avait tellement élevé les eaux de l'Y devant Sparendam, que toutes les terres avaient été inondées, et que la mer du Zuyderzée n'avait jamais monté si haut, près de Calcahussoog; on ne se rappelait pas qu'il y eût eu un pareil événement dans cette saison. La présence de l'archiduc Maximilien dans la république fut avantageuse à la banque; le prince, après avoir passé quinze jours à La Haye, où il était arrivé le 3 septembre, en partit, pour continuer son voyage dans les provinces; et ce fut à cette occasion que S. M. impériale et royale rétablit dans ses états la circulation des ducats d'or de Hollande. Pendant ce tems, on publiait en Suède l'abolition du droit d'aubaine entre ce royaume et la république des Provinces-Unies, et ces vestiges d'une antique barbarie disparaissaient également entre elle et la France. Un monument des arts venait de s'élever à Amsterdam; deux ans s'étaient écoulés, depuis que sa salle de spectacle avait été détruite par le plus violent incendie; une autre avait été bâtie sur le même emplacement; elle s'ouvrit enfin, le 15 septembre, et attira le concours de tous les amateurs.

Depuis le moment ou Guillaume V avait pris les rênes du gouvernement, la république avait joui de la paix la plus profonde. Elle fut troublée, le 1er. janvier 1775, par la déclaration de guerre de l'empereur de Maroc; on s'attendait à cet événement; il fit peu de sensation; et les affaires furent d'autant moins interrompues, que L. H. P. prirent les mesures les plus rassurantes pour calmer toutes les craintes et ranimer toutes les espérances. La frayeur s'était d'abord emparée des gens de mer; ils redoutaient les fers et l'esclavage. Les départements de l'amirauté d'Amsterdam et de Rotterdam publièrent, le 1er. février, un avis, par lequel ils assuraient à tous les navires marchands un convoi depuis Portsmouth jusqu'à Gibraltar, d'un autre côté, les Etats-Généraux couvraient les côtes d'Afrique de leurs vaisseaux; huit fré-

gates de guerre venaient de mettre à la voile ; d'autres allaient les suivre ; et la plus grande activité régnait dans tous les chantiers de la république. Ces préparatifs effrayèrent l'empereur de Maroc ; il était étonné de la sécurité de la république, de la fermeté du gouvernement, du courage et des sacrifices des citoyens ; il apprenait par ses émissaires que rien n'était changé dans les Provinces-Unies ; le commerce n'y avait jamais été si florissant ; les sciences et les arts n'y avaient jamais été si bien cultivés ; et l'harmonie régnait entre elles et toutes les autres puissances de l'Europe. L'académie de Harlem avait tenu, le 22 mai, une assemblée générale, où une distribution de prix s'était faite devant un concours immense d'étrangers de la plus haute distinction. Toutes les sociétés savantes offraient des questions d'utilité publique aux méditations et au patriotisme des hommes éclairés. Le stathouder décernait des récompenses à toutes les inventions nouvelles et encourageait partout le mérite. Un génie bienfaisant semblait présider aux destinées de la Hollande : ses digues, ses écluses avaient enchaîné la mer ; ses machines, ses moulins en distribuaient les eaux ; l'art avait partout vaincu la nature.

L'empereur africain ne crut pas pouvoir lutter avec avantage contre un peuple qui savait vaincre tous les obstacles ; il entra en négociation avec le consul général des Provinces-Unies ; il l'appela à Fez, le 11 août, et l'on conçut quelques espérances de paix.

Une alliance brillante fixait alors tous les regards de l'Europe ; le marquis de Vivalda, ambassadeur de S. M. le roi de Sardaigne près de L. H. P., remit, le 22 septembre, aux États-Généraux, une lettre de son maître, qui leur notifiait le mariage du Prince de Piémont avec la princesse Marie-Adélaïde Xavière-Clotilde, sœur du roi de France.

Un ouragan épouvantable menaça alors. La Haye d'un bouleversement général et d'une destruction totale ; des malheurs incalculables, des pertes immenses en furent la suite. La mer, qui n'est éloignée de La Haye que d'une lieue, devint, le 13 novembre, si furieuse, que les flots se portèrent jusqu'aux vitrages de l'église. Les eaux détruisirent tellement le plan incliné de la hauteur sur laquelle est situé cet édifice, qu'il parut placé perpendiculairement sur cette hauteur ; les villes et les villages, où les eaux se répandirent à une élévation, inconnue depuis 1717, perdirent plus de vingt millions ; et les débris de cette horrible tempête couvraient toutes les côtes.

Ce désastre ne contribua pas peu à ralentir les négociations entre le consul Rossignol et le ministre de Maroc. L'empereur ne voulait que gagner du tems ; ses prétentions étaient les mêmes ; il espérait triompher aisément d'un peuple qu'il croyait abattu ; mais une calamité locale, quelqu'influence qu'elle eût sur toutes les provinces, loin de décourager les hautes puissances ne fit qu'accroître en elles le sentiment de leur propre dignité ; et elles rejetèrent avec une noble fierté toutes les propositions tendantes à avilir la république, ou à nuire à ses intérêts. Tous les membres de l'etat rivalisaient de zèle et de courage pour concourir à la liberté et à la gloire de leur pays ; des citoyens fondèrent à leurs frais, en Hollande, le 12 mars 1776, des prix académiques pour l'avancement du commerce, des fabriques et des arts utiles à la patrie ; et, au milieu du tumulte des armes, il se forma à La Haye une académie de poésie, où l'on devait couronner les chantres de la morale, de la vertu et de la religion.

Toutes les parties de l'administration civile et militaire étaient surveillées ; la plus parfaite union rapprochait les autorités. Des banqueroutes nombreuses avaient jeté l'inquiétude dans les esprits ; les états de Zélande rendirent une ordonnance qui réprima et punit ces délits. Une lettre de Gibraltar, datée du 27 juillet, avait appris que deux frégates de Maroc, l'une de trente, et l'autre de vingt-six canons, s'étaient emparées d'un vaisseau Hollandais, de vingt-quatre canons et de trente-six hommes d'équipage, à la hauteur des Canaries. La république arma, le 26 août, plusieurs vaisseaux de guerre pour renforcer son armée navale ; et cet armement fut suivi d'un autre, qui devait être prêt dans les premiers mois de l'année suivante ; ainsi, pendant que l'on faisait respecter la justice et les lois au dedans, on se rendait redoutable au dehors.

On reçut bientôt des nouvelles de la Méditerranée, qui accélérèrent les travaux dans les chantiers et sur les ports. Le vice-amiral Pichot, que l'empereur africain avait appelé près de lui, à qui il avait fait espérer un prompt et loyal accommodement avec la république, et qui, trompé par la politique artificieuse du prince maure, avait flatté L. H. P. d'une paix prochaine, le vice-amiral apprit, presqu'au milieu des négociations, que deux bâtiments marchands hollandais avaient été capturés par des corsaires marocains, et en donna avis aussitôt à sa cour. Les États-Généraux ne furent

pas plutôt instruits de la perfidie de l'empereur, qu'ils ordonnèrent l'équipement de douze vaisseaux, et l'armement d'une escadre destinée à relever celle du vice-amiral et à augmenter les forces de la république. Les colléges de l'amirauté étaient constamment assemblés, et l'on faisait tous les jours de nouvelles levées d hommes, d armes et de munitions de guerre de toute espèce.

Ce fut au milieu de ce mouvement général, que le duc de Chartres, sous le nom de *comte de Joinville*, arriva à La Haye, le 20 mai 1777, dans le dessein de visiter la Hollande. L'attitude imposante de tous les pouvoirs, le concours de toutes les volontés à repousser l'agression, quoi qu'il en dût coûter, déterminèrent enfin l'empereur de Maroc à une réconciliation franche et sans détour. De retour dans la capitale de ses états, ce prince fit venir devant lui les deux capitaines hollandais qui avaient été pris par ses sujets, les déchargea de tout travail, affecta une somme pour leur entretien, ordonna la cessation de toutes les hostilités, et annonça publiquement ses intentions pour une paix durable avec L. H. P. Aussitôt que ces dispositions furent connues, les Etats-Généraux publièrent, le 21 mai, un édit, qui amnistiait les déserteurs, et qui défendait tout enrôlement pour l'étranger. Cette sage mesure ramena une foule de citoyens égarés, et prévint la perte, beaucoup plus grande peut-être de ceux qui auraient pu prendre du service chez les puissances qui allaient se disputer l'empire des mers. L'ambassadeur de l'empereur de Maroc, embarqué sur un des vaisseaux de l'escadre du contre-amiral Pichot, apportait la paix à la Hollande, le 10 septembre. Pendant que la France, l'Espagne et l'Angleterre se préparaient à la guerre, leurs hautes puissances contractèrent, le 19 novembre, une alliance avec la Porte Ottomane et lui envoyèrent un ambassadeur.

Ce ne fut pas seulement avec la république batave que l'empereur de Maroc voulut être en bonne intelligence : il ouvrit ses ports à toutes les puissances européennes, le 11 février 1778, et fit jouir ses états d'une paix générale. La civilisation étendait partout ses bienfaits, et les Etats-Généraux prouvaient que rien n'échappait à leur sollicitude, en publiant, le 10 août, une loi nouvelle qui abolissait la confiscation des biens des condamnés, pour quelque crime que ce fût. Rien n'aurait troublé les avantages dont jouissaient les Provinces-Unies par le traité qu'elles venaient de faire avec le prince maure, par leurs forces imposantes, par la

prospérité de leur commerce et par leur tranquillité intérieure ; si les corsaires anglais n'eussent à chaque instant attaqué leurs pavillons et inquiété leur marine marchande. Les négociants adressaient tous les jours des plaintes aux Etats-Généraux sur l'infraction aux traités de la part des Anglais, qui capturaient les vaisseaux de la république, les emmenaient dans leurs ports et ne les relâchaient que sur des réclamations qui n'étaient pas toujours écoutées, et sans aucuns dédommagements pour les parties lésées. Tous les moyens convenaient aux corsaires britanniques ; ils employaient tour-à-tour la force, l'astuce ou la perfidie. Un vaisseau anglais, feignant de fraterniser avec deux navires hollandais, les attire à son bord, le 30 janvier 1779, les capture et met l'équipage aux fers. Cet outrage, inoui chez des nations civilisées, eût été impuni, si deux vaisseaux de guerre de la république, qui naviguaient dans les mêmes parages, instruits de cet attentat, ne fussent venus en demander à force ouverte une prompte et éclatante réparation. Enfin, le 3 février, tout le commerce de Frise fit entendre ses plaintes à LL. HH. PP.; et de toutes parts on demanda des convois, pour protéger la marine marchande contre l'insolence des brigands, qui l'attaquaient si injustement.

Les Etats-Généraux de la province de Hollande, alors assemblés, ne se séparèrent qu'après avoir pris, le 2 avril, la résolution d'accorder des convois respectables à tous les bâtiments appartenants aux sujets de la république ; et l'amirauté au département de la Meuse mit en commission plusieurs vaisseaux de guerre, pour la même destination. Un autre arrêté du 26 du même mois, ordonna l'équipement de plusieurs vaisseaux. Tous les chantiers du département des amirautés de la république furent remplis d'une foule d'ouvriers, et offrirent l'image d'une activité que l'intérêt et l'amour de la patrie pouvaient seuls soutenir. Bientôt, 32 bâtiments, tant vaisseaux que frégates, armés de 1280 pièces de canons et portant 7920 hommes, furent prêts à mettre à la voile. Tous ces préparatifs se faisaient au milieu d'une maladie contagieuse, qui désolait les provinces, et qui enlevait un grand nombre de citoyens à leurs familles et à l'état. Mais que ne peut le courage d'un peuple libre, religieux observateur de ses traités, et justement indigné contre une nation, qui ose en violer tous les articles, et attenter aux droits les plus sacrés?

Le gouvernement de la Hollande avait épuisé tous les

moyens de conciliation avec les îles britanniques; il avait inutilement vingt fois réclamé l'exécution des traités. Ses demandes avaient été rejetées, ses observations avaient été méprisées, ses réclamations avaient été sans effet; mais plus il avait souffert de la tyrannie de l'Angleterre, plus il était déterminé à briser ce joug avec éclat. La guerre n'était point encore déclarée, mais elle était décidée dans tous les cœurs.

Ce fut dans ces dispositions que les Etats-Généraux reçurent, à La Haye, le 6 décembre 1780, le mémoire du vicomte de la Herraris, ministre plénipotentiaire de sa majesté catholique, par lequel le roi, son maître, invitait leur hautes puissances à donner ordre aux bâtiments de leurs nation de s'interdire tout commerce avec la forteresse de Gibraltar, dont ses troupes faisaient le blocus.

Le 20 du même mois, l'Angleterre déclara la guerre à LL. HH. PP. Douze vaisseaux de la république, destinés à former des convois pour la Méditerranée et les Indes occidentales, étaient prêts à appareiller.

Lorsque cette escadre, accompagnée d'un grand nombre de bâtiments marchands, fut sortie, le 27 décembre, du Texel et de la Meuse, les Etats-Généraux des Provinces, sur la demande de sa majesté catholique, rendirent, le 31, une ordonnance, qui défendait, sous les peines les plus graves, toute espèce de relations commerciales, de quelque nature quelles pussent être, avec la forteresse de Gibraltar, pendant toute la durée du blocus.

La république avait fait, dès le commencement de l'année 1780, des efforts incroyables; elle s'était imposée tous les sacrifices, pour mettre sa marine sur un pied respectable. Elle s'était mise en état de protéger et de donner les convois nécessaires à tous les navires marchands. Le nombre de ses bâtiments de guerre, destinés seulement à la protection du commerce, était de 56, tant vaisseaux de ligne que frégates, et les équipages qui les montaient étaient de 13,870 hommes. Cette force maritime, déjà si imposante, était devenue plus formidable encore, par son union avec la Russie. Le prince Galitzin, envoyé extraordinaire de cette cour, avait présenté à leurs hautes puissances, le 30 avril 1780, un mémoire, dont l'objet était d'inviter la république à faire cause commune avec sa majesté impériale pour la protection et la sûreté du commerce des nations neutres. Dans ce moment, des lettres de St. Eustache, datées du 16

du même mois, avaient annoncé que les corsaires anglais inquiétaient sans cesse les navires hollandais, et que les officiers même de la marine royale se livraient, à leur égard, aux plus odieuses et aux plus révoltantes vexations. Le gouvernement batave, déterminé par tant d'audace, avait acquiescé à la demande de la Russie; et tout accommodement avec le cabinet de St. James devenait impossible.

Le stathouder s'était préparé à la guerre, et n'avait négligé aucun moyen pour se mettre en état de combattre victorieusement son ennemi. Il s'était rendu, le 7 septembre, à Scheveningen, pour y éprouver des canons de fer fondus en Angleterre et en Suède, dont le principal avantage devait être une économie considérable de poudre. Le résultat de l'épreuve avait répondu à l'attente générale. Le 25 novembre, il avait ordonné de nouvelles levées pour renforcer les garnisons; on avait enjoint à tous les militaires en congé de rejoindre leurs corps respectifs; et l'on avait équipé une nouvelle flotte. Malgré tant de préparatifs, on avait gardé jusques-là une parfaite neutralité; mais l'insolence des Anglais croissait avec l'impunité; il n'était plus possible de supporter tant d'outrages sans blesser, sans ternir la gloire nationale. Les Etats-Généraux firent enfin publier, le 6 janvier 1781, un placard, portant défense à tous vaisseaux ou corsaires de S. M. britannique d'entrer dans les ports de la république, sous peine d'y être traités comme ennemis. La veille de cette déclaration, LL. HH. PP. avaient signé un traité de confédération avec la cour de Russie; et toutes les provinces, dont quelques unes avaient penché pour une nouvelle tentative de conciliation, se réunirent pour combattre un ennemi, à qui elles avaient déjà prouvé plus d'une fois qu'elles savaient maintenir, défendre et faire respecter leurs droits. Sur la proposition du stathouder, on ordonna, le 1er mars, une augmentation de forces de terre et de mer, quoique l'impératrice de Russie offrît sa médiation entre les deux puissances, et qu'on ne la refusât point.

Déjà les hostilités avaient commencé de part et d'autre: le prince se rendit, le 14 avril, au Texel, pour faire la revue de l'escadre qui était prête à sortir, et il fut témoin du départ de cette nouvelle armée. L'attitude d'un peuple, qui s'arme pour le maintien de sa gloire et de sa liberté, est un spectacle digne de fixer l'attention d'un souverain. L'empereur d'Autriche en jouit dans le voyage qu'il fit en Hollande à cette époque. Il arriva, le 10 juillet, à La Haye, sous le

nom de *comte de Falkenstein*, au milieu de tous les préparatifs de guerre. Déjà plusieurs petits engagements avaient eu lieu entre les vaisseaux des deux puissances ; mais une affaire majeure leur donna bientôt la mesure de leurs forces respectives. Le vice-amiral Parker, à la tête d'une escadre nombreuse, attaqua, le 5 août, sur le Doggersbanck, dans la mer du nord, le contre-amiral Zoutman ; cet officier hollandais fit, non-seulement une vigoureuse résistance, mais prit bientôt lui-même l'offensive ; et, après un combat opiniâtre de trois heures, où les deux escadres firent des prodiges de valeur, il dispersa la flotte anglaise, et se couvrit de gloire, ainsi que les officiers et les soldats qui combattaient sous ses ordres. Pendant que les généraux de la république soutenaient partout l'honneur de son pavillon, les Etats-Généraux, le 22 septembre, faisaient construire de nouveaux vaisseaux, ordonnaient de nouvelles levées, commandaient à tous les hommes, au-dessus de dix-huit ans, de se tenir prêts à partir au premier ordre. Le 3 décembre, le stathouder récompensa le courage et l'intrépidité des braves, en distribuant, en présence de toute la cour, au contre-amiral Zoutman et aux officiers, qui s'étaient distingués au combat du 5 août, des médailles d'or, frappées par l'ordre de LL. HH. PP.

Pour faciliter l'acquisition des canons de fer et des autres munitions de guerre venant de l'étranger, on les affranchit, le 4 janvier 1782, de tout droit de péage pendant la durée de la guerre. Le 22 février, LL. HH. PP. prièrent le stathouder de se concerter avec la France pour le plan de guerre de cette année. L'activité fut si grande dans les chantiers, les arsenaux et les ateliers, que trente vaisseaux furent prêts, le 7 mars, à mettre à la voile. La république faisait en même tems alliance avec l'Amérique septentrionale : John Adams, ministre plénipotentiaire du congrès américain, arriva à La Haye, le 29 mars, et ouvrit aux provinces bataves une nouvelle source de prospérité pour leur commerce, en leur offrant l'amitié des Etats-Unis. Le stathouder fut informé, le 15 avril, peu de jours après la réception de John Adams, qu'une frégate et un sénau hollandais s'étaient emparés d'une frégate et d'un cutter anglais, et de onze petits navires de la flotte ennemie. Les fêtes, qui eurent lieu, le 15 juillet, à La Haye et à la maison du Bois, à l'occasion de l'arrivée du grand duc et de la grande duchesse de Russie, firent quelque diversion aux soins de la

guerre. On s'occupa ensuite des propositions des Etats-Unis; et, le 8 octobre, LL. HH. PP. signèrent un traité d'amitié et de commerce avec leur ministre. Elles reçurent le même jour un mémoire du stathouder, qui, en sa qualité de grand amiral, rendait compte de sa conduite publique, depuis le commencement des hostilités.

La guerre entre les Provinces-Unies et l'Angleterre durait depuis deux ans, et l'on commençait de part et d'autre à sentir le besoin de la paix. De part et d'autre, on avait souffert, sans qu'une affaire éclatante et décisive eût pu mettre un terme à de longs débats : les deux puissances avaient également à regretter des places perdues ou saccagées, des flottes nombreuses dispersées, des sacrifices ruineux, le sang de leurs plus braves soldats. La médiation de la Russie n'avait pu les désarmer. Celle de la France fut plus heureuse. Le 16 janvier 1783, les plénipotentiaires des Etats-Généraux traitèrent d'un armistice avec le ministre anglais Fitz-Herbert, et bientôt après, le 6 février, on signa les articles. Dès-lors on resserra le cadre de l'armée; on fit rentrer les vaisseaux dans les ports et dans les possessions de la république, et l'on se borna à l'entretien d'une escadre de trente à quarante bâtiments de guerre, montés par 7 à 8000 hommes, dont la dépense pour l'état ne devait pas excéder annuellement la somme de 3,642,000 florins. La compagnie des Indes avait perdu plus de 20,750,000 florins, elle demanda, le 27 juin, au gouvernement un secours de 14,000,000; on s'occupa des moyens de satisfaire à cette demande, lorsqu'on eut pris, le 29 août, une résolution définitive relativement à la paix: et le 20 septembre, dès que le traité de paix préliminaire fut signé, on se hâta de le publier.

On jouissait à peine de l'espoir d'une pacification générale, que des bruits de guerre entre la république de Venise et celle des Provinces-Unies se firent entendre. Quelques différents élevés entre elles avaient déterminé, le 9 janvier 1784, LL. HH. PP. à prendre une attitude menaçante; mais une explication, qui eut lieu à Vienne, entre les ministres des deux républiques, satisfit les Etats-Généraux, qui, le 5 mars, révoquèrent leur résolution du 9 janvier. On ne goûtait que bien imparfaitement les avantages de la paix; on n'osait se fier à des préliminaires; on attendait impatiemment un traité définitif; il fut enfin signé par LL. HH. PP., le 15 juin

1784, et la Hollande put s'occuper à réparer ses pertes et agrandir sa puissance. Un envoyé de Venise vint, le 10 octobre, régler à La Haye le différent qui avait divisé un instant les deux états ; quelques jours après, le 24 du même mois, le duc de Brunswick écrivit aux États pour les informer qu'il se démettait de toutes ses places et qu'il se retirait à Bois-le-Duc. Ce prince était depuis long-tems l'objet d'une malveillance particulière ; le stathouder lui même éprouvait qu'il y a dans tous les états des hommes qu'une forte ambition égare, ou qu'un intérêt plus vil encore anime, et qui cherchent à troubler la paix des empires, pour s'élever sur les ruines de la puissance, ou pour s'enrichir des débris de la patrie.

Des intrigues secrètes, des ennemis-nés de l'ordre et de l'harmonie sociale avaient jeté des germes de division entre la cour d'Autriche et celle de La Haye. L'empereur, depuis long-tems, demandait l'ouverture de l'Escaut, et la navigation libre aux Indes Orientales : il n'avait éprouvé que des refus (1). Il se détermina enfin à manifester une volonté positive ; il donna, le 2 novembre, à son envoyé près LL. HH. PP., le baron de Reischach, l'ordre de quitter le séjour de la résidence, sans prendre congé, et fit passer, le 5 décembre, 60,000 hommes dans les Pays-Bas, pour en imposer à la république, et appuyer ses prétentions. Pendant que tout annonçait une rupture avec l'Autriche, le

(1) Déjà même, un brigantin impérial, parti d'Anvers pour tenter le passage de l'Escaut, avait été arrêté, le 8 octobre, à la hauteur de Saftingen, par un brigantin hollandais, qui l'avait forcé d'amener son pavillon. L'amiral Reynst avait aussi arrêté, le 15 du même mois, à l'embouchure de l'Escaut, un autre bâtiment impérial, sorti d'Ostende pour remonter ce fleuve, et l'avait conduit à Flessingue, d'où cependant on l'avait relâché, mais sous la condition qu'il retournerait à Ostende.

A cette époque, où la guerre entre l'Autriche et les Etats-Généraux paraissait inévitable, le frère de l'empereur, l'électeur de Cologne, renouvela, sous la date du 30 octobre, son traité de subsides avec la république. A la vérité, on y inséra une clause, portant que les troupes qui seraient fournies par l'électeur, ne seraient employées ni contre l'empereur et l'empire, ni contre la maison d'Autriche ; mais l'électeur s'engagea de son côté, à ne favoriser aucune puissance qui serait en guerre avec les Etats-Généraux. (*Koch, continué par Schoell, Histoire des traités de paix, t. IV, pages 72 et 73.*)

chevalier Harris arrivait dans les Provinces-Unies, comme envoyé extraordinaire du cabinet de Saint-James ; et le 20 décembre, la Russie offrait sa médiation à la république, pour éviter le malheur qui ne manquerait pas de suivre une déclaration de guerre entre elle et la cour de Vienne. On ne put concilier alors les intérêts des deux puissances ; il fallut attendre du tems ce qu'on ne put obtenir dans les premiers moments de mécontentements de part et d'autre. Enfin, après 10 mois de négociations sans succès, on reçut, le 27 septembre 1785, un courrier de Paris, qui apportait la nouvelle que les préliminaires d'un arrangement entre l'empire et la république avaient été arrêtés, le 20, par les ambassadeurs des deux cours. Bientôt après, le 8 novembre, le traité de paix fut définitivement signé à Fontainebleau par l'intervention de la France : on maintenait la fermeture de l'Escaut, et l'on donnait dix millions de florins à l'empereur, qui abandonnait à ce prix toutes ses prétentions. Le succès de cette importante négociation fut suivi d'un traité d'alliance entre les cabinets de Versailles et de La Haye ; ce traité fut conclu le 10 du même mois.

Des troubles, plus dangereux pour la Hollande que les inondations, l'affaissement de ses digues, l'insurrection de ses nègres, les guerres qu'elle avait soutennes contre l'Afrique et les îles britanniques, celles qu'elle avait eues à redouter de la part des Vénitiens et de l'Autriche ; des troubles intérieurs menaçaient depuis long-tems la république batave d'une révolution prête à déchirer son sein, à ensanglanter le sol de la liberté, et à précipiter la ruine de l'état. Depuis que l'inique aggression des Anglais avait forcé LL. HH. PP. à la guerre, des esprits inquiets, des hommes de parti, des républicains farouches accusaient le stathouder d'avoir envahi toutes les places, d'avoir servi l'Angleterre aux dépens de sa patrie, de s'être opposé par des voies obliques au rétablissement de la marine, d'avoir tenu les vaisseaux de ligne dispersés, d'avoir ruiné sa nation dans toutes les parties du monde, et dérobé ses complices à la vengeance des lois militaires. Enfin des cris d'indignation s'élevaient contre le stathoudérat, dont l'influence, disait-on, devenait tous les jours plus funeste et plus oppressive. Déjà les états de Hollande et de West-Frise avaient, le 25 février 1785, défendu par un placard qu'on arborât la couleur orange, que l'on fît des illuminations pour le jour anniversaire de la naissance du prince. Il y avait une fermentation générale. Bientôt après, une émeute populaire, à La Haye,

fut le signal d'un soulèvement dans toute la province. On ôta, au stathouder, le commandement de sa résidence; il quitta la Hollande, le 29 septembre, et se retira en Gueldre.

En vain le roi de Prusse se plaignit de l'atteinte portée aux prérogatives stathoudérales; en vain un envoyé extraordinaire de ce monarque écrivit-il aux états, le 5 octobre, pour leur offrir la médiation de son maître; rien ne put rétablir l'harmonie et la paix entre le prince et les provinces. Quatre-vingts magistrats des villes et états des sept provinces se réunirent à Amsterdam. Ils y formèrent, le 7 août 1786, une confédération patriotique pour travailler à la destruction de ce qu'ils appelaient l'aristocratie absolue, pour mettre des bornes à une démocratie effrénée, pour maintenir et protéger le stathoudérat, mais pour empêcher en même tems qu'il ne s'écartât des principes de la constitution batave. La fermentation était à son comble. Le stathouder eut recours à la force armée, pour faire exécuter ses ordres. Ses troupes assiégèrent Elburg et Hattem. Ces deux villes furent mises au pillage et dévastées. Les états de Hollande et de West-Frise s'assemblèrent, le 8 septembre, pour délibérer sur cet attentat. Ils ordonnèrent à leurs troupes de rentrer dans leurs provinces respectives; ôtèrent au capitaine-général le droit de patente et de nomination à tous les emplois militaires; et les plus violents débats eurent lieu devant LL. HH. PP. Le stathouder écrivit, en vain, aux états, le 26 septembre, pour se justifier. Ils persistèrent dans leur résolution, et publièrent, le 6 octobre, qu'ils la soutiendraient par la voie des armes. Le 3 février 1787, une ordonnance des magistrats de La Haye, releva les bourgeois armés de leur serment d'obéissance au capitaine-général. Chaque jour voyait de nouvelles tentatives se former contre le pouvoir; et l'insurrection s'étendait avec une rapidité effrayante dans toutes les provinces. Celle d'Over-Yssel abolit, le 12 mars, l'ancien réglement, pour lui en substituer un autre. On voulut augmenter l'influence du peuple dans les municipalités; et les Etats de Hollande nommèrent, le 30 mars, des commissaires, pour en examiner le projet.

Tout présageait la chute prochaine du gouvernement. Les révoltés ne connaissaient plus de bornes; l'autorité était partout méconnue; la fureur des partis ne respectait plus rien. Amsterdam allait être le théâtre de la guerre

civile; elle éclata enfin le 28 mai. Le 29, les patriotes et les stathoudériens, animés d'une haine implacable, s'entr'égorgèrent; le massacre des citoyens, plus de trente maisons détruites et renversées, plongèrent cette immense population dans le deuil et la consternation. Tant de sang répandu, pour servir la vengeance ou l'ambition de quelques chefs audacieux, loin de calmer les passions, ne fit que les exaspérer. Le stathouder avait souffert impatiemment les outrages, le mépris de son autorité, la destruction de ses priviléges, l'envahissement de ses droits, dans l'espoir d'une conciliation et d'un retour à tous les devoirs; mais, quand il vit que rien ne pouvait ramener les rebelles, il se plaignit, en souverain, le 3 juillet, des attentats contre le pouvoir, et de la licence des révolutionnaires, somma les Etats de Hollande de lui rendre son commandement à La Haye, invita toutes les provinces à se réunir à lui pour rétablir l'union, et, le 7 du même mois, se mit à la tête des troupes, à Amersford. La princesse d'Orange s'était rendue seule à La Haye, pour s'y assurer de l'opinion publique, et y préparer les esprits au retour de son auguste époux; mais, dès le 28 juin, elle avait été arrêtée par les rebelles, à une lieue de Gouda, et forcée de se retirer à Nimègue. Cet outrage à l'épouse du chef du gouvernement, cet acte attentatoire à tous les droits du souverain, fut le signal d'une guerre d'autant moins douteuse, que le roi de Prusse ne pouvait pas être tranquille spectateur d'un événement qui compromettait l'honneur de sa maison et la sûreté de sa sœur. Sur le refus de la satisfaction qu'il demanda aux Etats, il ordonna, le 19 juillet, à ses troupes, d'envahir la Hollande. Vingt mille Prussiens y entrèrent, le 22 septembre, et en firent la conquête en peu de jours. Le stathouder fut rétabli dans tous ses droits, et reprit sa place dans les états; toutes les autorités furent purgées des révolutionnaires qui les avaient envahies, et les fonctionnaires destitués par l'anarchie furent rappelés.

La ville seule d'Amsterdam arborait encore l'étendard de la révolte, et refusait d'ouvrir ses ports aux vainqueurs. Le duc de Brunswick en commença le siége, le 1er. octobre; et, après une inutile résistance, cette malheureuse cité fut obligée, le 9, de se rendre, et de subir les conditions qu'on voulut lui imposer. Il serait difficile de retracer le tableau des horreurs qui furent les suites funestes des réac-

tions dans toutes les Provinces-Unies. La haine et la vengeance s'armaient partout pour égorger les partisans de la révolution, pour incendier ou piller leurs maisons ; et les citoyens les plus paisibles furent souvent enveloppés dans ces sanglantes proscriptions. Un désarmement général se fit, le 24 décembre, dans toute la Hollande, et l'état des milices bourgeoises fut rétabli sur l'ancien pied.

La république avait besoin de repos. La tranquillité succéda enfin à tant d'agitations ; le calme remplaça les orages ; et les Provinces-Unies jouirent d'autant mieux de cette paix intérieure, qu'elles n'avaient point à craindre que leurs voisins en troublassent la sécurité. Un traité d'alliance, dont le maintien du stathoudérat était le premier article, fut signé, à La Haye, le 15 avril 1788, entre la Grande-Bretagne et la république (1). Les troupes prussiennes avaient évacué le territoire batave, le 28 du même mois. La cour stathoudérienne était allée, le 29 mai, à Loo, en Gueldre, pour y recevoir le roi de Prusse. Leurs hautes puissances avaient ratifié, le 10 juin, un concordat entre toutes les provinces, pour soutenir la constitution actuelle, et maintenir le stathoudérat dans la maison d'Orange (2). Enfin, le prince avait été chargé, le 27 juin, par les États, d'offrir, comme la France et l'Angleterre, leur médiation auprès des cours du Nord ; des différents semblaient diviser la Suède, le Danemark et la Russie. Le prince d'Orange, qui ne négligeait rien pour resserrer les liens qui l'unissaient déjà à la Prusse et à l'Autriche, conclut le mariage du prince héréditaire, son fils, avec la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine de Prusse, et celui de la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine, sa fille, avec le prince héréditaire de Brunswick-Wolffenbuttel, Charles-

(1) Le même jour, 15 avril 1788, un traité d'alliance défensive fut arrêté, à Berlin, entre la Prusse et les États-Généraux.

(2) La Grande-Bretagne et la Prusse, signèrent, à Loo, le 13 juin 1788, un traité d'alliance défensive pour le maintien de la constitution des Provinces-Unies et de l'hérédité du stathoudérat dans la maison de Nassau-Orange. Ce traité n'était que provisoire ; mais il fut renouvelé et confirmé, d'une manière définitive, par un autre traité arrêté, à Berlin, le 13 août suivant.

Dès le 22 février précédent, les États-Généraux avaient conclu, à Brunswick, un traité de subsides avec le duc de Brunswick ; et, le 5 mai de la même année 1788, ils en avaient arrêté un autre, à Ludwigslust, avec le duc de Mecklenbourg-Schwarin.

Georges-Auguste : il en fit part, le 9 septembre 1789, aux membres de la régence et des colléges de l'état. La veille de cette notification, il avait envoyé à tous les commandants de corps, l'ordre de lui faire savoir, dans le courant d'un mois, s'ils étaient pourvus de tout ce qui était nécessaire pour entrer en campagne ; et dans le cas contraire, le tems qu'il fallait pour atteindre ce but. On n'avait que trop de raisons pour désespérer d'une longue paix ; on avait tout à redouter des troubles qui agitaient la France, et du foyer de révolution qui n'était point éteint dans les Provinces-Unies.

Le stathouder n'épargnait rien pour étendre et cimenter sa puissance. Le comte de Maillebois demanda, le 14 mai 1790, et obtint sa démission du gouvernement de Breda. Les hautes puissances en donnèrent le commandement au prince héréditaire. Une guerre générale allait mettre les armes à la main de presque toutes les puissances de l'Europe. L'Angleterre préparait une armée navale contre l'Espagne ; des divisions éclataient entre la Prusse et l'Autriche. La cour de Londres demanda, le 10 juin, à LL. HH. PP. les secours stipulés par le traité d'alliance entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies ; et bientôt après, le 27 juillet, en vertu d'une stipulation semblable, le cabinet de Berlin fit la même demande aux Etats-Généraux. Rien n'était plus embarrassant que la situation de la république. Elle voulait garder une neutralité absolue, et la politique du prince ne s'accordait point à cet égard avec la sienne. On promit six vaisseaux de ligne à l'Angleterre ; mais on les équipa lentement ; et l'on répondit à la demande de S. M. prussienne d'une manière évasive.

Pendant que la France renversait son gouvernement, et marchait à grands pas vers la dissolution de son régime social, la Belgique toute entière se soulevait contre son souverain. Le stathouder profita de la révolution qui menaçait ses frontières, pour élever, le 29 août, le prince héréditaire, son fils, au grade de général d'infanterie, au service de LL. HH. PP. En vertu de cette promotion, le jeune prince, âgé de dix-neuf ans, prit séance dans les assemblées des Etats. La pacification entre Léopold II et les Pays-Bas, devenait de jour en jour plus importante pour les princes alliés ; on forma, à La Haye, un congrès qui s'ouvrit en septembre, et où l'on parvint enfin à faire un traité entre l'empereur d'Autriche et les provinces bel-

giques ; il fut signé le 10 décembre. La Prusse, l'Angleterre et la république en garantirent le maintien et la durée.

Tandis que l'anarchie s'établissait sur les ruines du trône et de la monarchie française, les jacobins avaient leurs propagandes dans les Provinces-Unies. Les patriotes hollandais étaient désarmés ; mais ils n'attendaient qu'un moment favorable pour se relever de leur défaite. Des écrivains audacieux abusaient de la liberté de la presse, pour soulever les esprits par les productions les plus hardies et les plus dangereuses. Les régences d'Amsterdam, de Rotterdam et de plusieurs villes ordonnèrent, le 4 février 1791, qu'aucun journal, qu'aucun écrit ne pussent être publiés sans la permission des magistrats. Tout présageait une guerre prochaine ; et la plus grande consternation paralysait le commerce. LL. HH. PP. donnèrent, le 5 avril, l'ordre à l'amirauté de tenir leurs flottes prêtes à partir au premier signal.

Le tems se traînait péniblement dans toute l'anxiété de l'incertitude et de la crainte, lorsqu'on reçut, le 6 janvier 1792, les nouvelles les plus alarmantes des Indes. Le roi de Candie avait déclaré la guerre aux troupes de la république ; et le cap de Bonne-Espérance était en pleine insurrection. Cependant les puissances alliées s'étaient coalisées contre la France ; la Hollande avait été forcée, le 7 février, de fournir son contingent. L'ambition de la princesse d'Orange avait fait, de La Haye, le foyer de toutes les intrigues, le point central où venaient se combiner tous les projets, où venaient se forger les armes avec lesquelles on voulait foudroyer les cohortes françaises. L'orage se grossissait tous les jours sur les Provinces-Unies ; et il était facile de voir qu'il allait bientôt éclater. Les États avaient repris leurs assemblées, le 9 mars ; mais, esclaves d'une politique flottante et incertaine, ils étaient dissidents avec la cour, et peu disposés pour les patriotes, lorsque, le 1er. mars 1792, la mort de l'empereur d'Autriche vint changer leurs dispositions, sans améliorer leur situation.

Toutes les troupes reçurent, le 17 mai, l'ordre de quitter l'intérieur des provinces et de se rendre sur la frontière. Le stathouder les suivit à Breda, et y fixa sa résidence. On forma, le 15 juin, un camp dans la Flandre hollandaise. La Russie demanda, le 22, à LL. HH. PP., le passage sur le territoire de la république, pour dix-huit

mille hommes qui devaient être employés contre la France. Sur la demande de l'envoyé extraordinaire de l'Autriche, les Etats déclarèrent, le 25 septembre, que tous leurs ports seraient fermés aux Français, soupçonnés d'être agents ou complices des attentats qu'on méditait contre la famille des Bourbons. Sous le prétexte d'empêcher l'affluence des étrangers, dont le nombre s'accroissait tous les jours, on prit, le 10 novembre, des mesures pour s'assurer des noms, de l'état, des projets, du lieu de la résidence et de la demeure de tous les individus qui arrivaient en Hollande. Deux vaisseaux français voulaient remonter l'Escaut, pour attaquer Anvers; le gouvernement batave s'opposa, le 20 novembre, à leur passage. La Convention nationale de France n'ignorait pas non plus le voyage que la princesse d'Orange avait fait à Berlin, pour lui susciter des ennemis; ainsi, il n'y avait plus qu'un fantôme de paix entre Paris et La Haye; et l'on devait s'attendre qu'une déclaration de guerre suivrait nécessairement les succès des armées françaises.

Non-seulement l'on avait tout à craindre de la part de la république française, mais l'on redoutait plus encore les mécontents qui se soulevaient de toutes parts. La fermentation était extrême à Amsterdam. Le 10 janvier 1793, les placards les plus incendiaires en couvraient tous les murs; et les troupes, qui étaient destinées à garder les frontières, étaient obligées de renforcer les garnisons, pour arrêter les émeutes populaires. Les armées ennemies s'avançaient à grands pas; il fallait se préparer à défendre son territoire. Le stathouder se disposait à la plus vigoureuse résistance. Gorcum, Bois-le-Duc et Breda étaient, le 3 février, protégées par les eaux qui en baignaient les murailles; et une proclamation du prince d'Orange, datée du 12 mars, avait armé tous ses fidèles sujets. Les deux princes, ses fils, à la tête de vingt-un mille hommes, entrent, le 18 avril, en campagne, et se joignent aux alliés. On en était venu plusieurs fois aux mains; dans une seule journée, celle du 18 août, il s'était livré neuf combats, qui avaient coûté cinq cents hommes à la Hollande. Rien n'était encore désespéré; mais bientôt on apprend la déroute complète que les troupes des Provinces-Unies ont essuyée, le 8 septembre, devant Dunkerque. Cette nouvelle grossit le parti des patriotes de 1787, et jette la consternation dans la cour et dans les Etats. Une

juste terreur s'empare de tous les esprits. Elle fut à son comble, à l'époque du 3 janvier 1794, lorsqu'on vit la marche triomphante des ennemis et les pertes des alliés. Les stathoudériens connaissaient l'ambition de leur chef; les libéraux attendaient impatiemment le jour de sa chute, et un cri général s'élevait contre la princesse d'Orange.

Les finances étaient épuisées; le commerce était détruit; les corsaires français bravaient la marine hollandaise jusque dans ses ports; et les impôts extraordinaires et onéreux que les états décrétèrent le 30 mars, leur firent autant d'ennemis que de contribuables. Bientôt les troupes, sous les ordres du prince héréditaire, furent obligées, le 1er. juillet, de se replier sous les murs de Breda. Les Français, partout suivis de la victoire, allaient envahir la Hollande. Le parti orangiste ne se laissait point accabler par les revers; mais il fallut céder à la nécessité; il avait à lutter contre des soulèvements qui appelaient partout sa surveillance. Le 27 juillet, Amsterdam avait été le théâtre d'un mouvement populaire qui avait coûté la vie à presque toute sa garnison, et l'on n'était pas plus tranquille dans les autres parties de la république. Le danger commun réunit tous les citoyens; le 28 octobre, ils demandent hautement la paix, à quelque prix que ce soit. Le stathouder seul ne désespérait point du salut de l'état; il propose de nouvelles mesures, commande des levées d'hommes et d'argent, donne sa vaisselle d'or pour contribuer aux frais de la guerre, et désarme souvent les mécontents par sa fermeté et son courage. Enfin, les troupes françaises allaient pénétrer dans la Hollande par la Gueldre. Le prince, malgré les cris, les protestations, le tumulte et les armes, ordonne, le 14 novembre, une inondation générale. Les écluses sont ouvertes, et opposent aux Français une barrière, que toute leur valeur ne peut renverser. Mais cet obstacle ne fut que momentané. Le 8 décembre, les Français campent sur le Wahal; ils attendent que la force des glaces leur offre un passage assuré, pour marcher sur Amsterdam. Un froid excessif seconde leur heureuse audace. Le 17 janvier 1795, ils étaient déjà aux portes d'Utrecht, et l'on délibérait encore sur les moyens de les arrêter à Gorcum. Le stathouder avait vaillamment combattu; rien n'avait ébranlé son courage, et l'instant de sa défaite fut encore pour lui un jour de gloire. Il ne céda son pouvoir qu'à sa patrie; il alla, le 18 janvier, le déposer dans l'as-

semblée des États, et y donna la démission de toutes ses places et de celles des princes, ses fils. Après avoir engagé LL. HH. PP. à traiter de la paix avec le général français, il partit, à l'instant même, avec toute sa famille, pour se rendre en Angleterre.

Amsterdam ouvrit ses portes aux vainqueurs, le 18 janvier. Le général Pichegru y entra à la tête de l'armée républicaine, aux acclamations d'un peuple immense, qui voyait bien plus en lui, un ami qui venait le sauver, qu'un triomphateur qui voulait l'asservir. En effet, le lendemain de ce grand jour, le 20 janvier, une proclamation du représentant du peuple français, annonça à toutes les Provinces-Unies qu'elles étaient libres; que, pendant le séjour des troupes françaises sur leur territoire, leurs lois, leur religion, leurs mœurs et leurs usages seraient respectés, et qu'elles pouvaient se donner le gouvernement qui leur conviendrait le mieux. La conquête de la Hollande entière fut l'ouvrage de quelques semaines. Bientôt, tout fut soumis. A l'époque du 27 février, Anglais, Prussiens, Hessois, Stathoudériens, tout avait évacué les provinces; tout semblait calme et tranquille; on goûtait les douceurs de la paix; et l'espoir de la liberté effaçait les plus douloureux souvenirs. Le général Pichegru ajouta, à la gloire de ses armes, celle moins brillante, mais plus solide, de réunir dans les mêmes devoirs et les mêmes espérances, un peuple long-tems déchiré par les factions et par la fureur des partis. Il fonda la république batave qui, le 16 mai 1795, conclut un traité de paix avec la France, à qui elle cédait la Flandre hollandaise, Vanloo, Maëstricht et leurs dépendances. Par ce traité, le port de Flessingue fut déclaré commun aux deux nations; et la navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, du Hondt et de toutes leurs branches, fut rendue libre à l'une et à l'autre. Enfin, les deux républiques formèrent une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre. Ainsi finit cette guerre qui effaça le stathoudérat du tableau des puissances de l'Europe.

PAYS-BAS.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PAYS-BAS.

1745. L'influence que les Pays-Bas ont toujours exercée sur la politique des puissances qui les environnent, les troubles intestins et les guerres dont ils ont été constamment le théâtre, les changements que leur gouvernement a subis, les révolutions qui les ont tour-à-tour arrachés et rendus à la domination autrichienne, les causes qui les ont enchaînées à la domination française, enfin leur commerce, leur industrie, leurs arts, tout dans leur mobile histoire offre le plus grand intérêt.

Marie-Thérèse avait succédé à l'empereur Charles VI: les malheurs de cette princesse fixaient les regards de tous les princes. Elle ne se laissait point abattre par des revers, ni éblouir par de brillants succès; sa constance et son courage l'avaient affermie sur un trône dont elle avait rassemblé les débris, et les Pays-Bas, qui faisaient partie des états héréditaires de la Maison d'Autriche, étaient l'objet de ses soins particuliers. Elle en avait confié le gouvernement à l'archiduchesse Marie-Anne, fille de Charles VI, qui montra dans l'action du pouvoir, combien elle était digne de l'exercer.

La jeunesse, les vertus et l'affabilité de cette princesse semblaient promettre à la Belgique de longues années de prospérité et de gloire, lorsqu'un accouchement prématuré l'enleva à l'amour de ses sujets, le 16 décembre 1744. Elle avait à peine vingt ans. Le duc Charles-Alexandre, prince de Lorraine, son époux, fut inconsolable, et les regrets des peuples qu'elle avait gouvernés, furent d'autant plus sincères, qu'elle emportait dans la tombe leur plus chère espérance.

Le comte de Kaunitz-Ritsberg, que l'archiduchesse Marie-Anne avait autorisé à administrer les affaires pendant sa

maladie, fut confirmé, au mois de février 1745, dans le gouvernement général des Pays-Bas, avec le titre de ministre plénipotentiaire. La mort de l'empereur Charles VII, la renonciation de son fils Maximilien à ses prétentions, et l'élévation de François Ier. à l'empire, semblaient devoir mettre un terme aux longues et cruelles divisions qui avaient armé la Prusse et la France contre l'Autriche, et long-tems déchiré les Pays-Bas; mais on voulait renverser la puissance du cabinet de Vienne, et la guerre se ranima au moment même où l'on comptait le plus sur la paix.

Cent mille Français, commandés par le maréchal de Saxe, s'avancèrent dans la Flandre, et la campagne s'ouvrit par le siége de Tournai. Cette place fut investie le 22 avril 1745, et la tranchée ouverte le 30. L'armée alliée, forte de 45 mille hommes, anglais, autrichiens et hollandais, et commandée par le duc de Cumberland, le comte de Kœnigseck, et le prince de Waldeck, s'ébranle pour secourir Tournai. La santé du comte de Saxe était dans l'état le plus désespérant. Presque mourant dans sa tente, il n'eut pas plutôt appris le mouvement des alliés, qu'il laisse 15 mille hommes dans ses lignes pour contenir la garnison, et marche aux alliés avec une armée qui n'excède point la force numérique de la leur. Le 11 mai, il est attaqué près du village de Fontenoi, où il avait pris position. L'action s'engage à neuf heures du matin, par une canonnade vive et meurtrière, mais qui fut long-tems sans résultats. Les Anglais, impatients d'en venir aux mains, s'avancent avec intrépidité et veulent enlever les redoutes de Fontenoi et de Bari qui les foudroyent. Pour présenter moins de prise à l'artillerie française, ils se forment en une masse impénétrable, et renversent tout ce qui s'oppose à leur marche. Déjà la perte des Français semblait inévitable, et le conseil de la retraite avait été donné au roi; mais le comte de Saxe raffermit le monarque dans la résolution qu'il avait prise de disputer encore une victoire qui ne devait plus rester que quelques moments incertaine. Mal secondée par les Autrichiens et les Hollandais, la colonne anglaise avait seule supporté le feu opiniâtre des Français. Les pertes énormes, qu'elle ne cessait d'éprouver, avaient rallenti sa marche: un moment elle parut immobile; ce fut celui de sa défaite et du triomphe de l'ennemi. Enfoncés de tous côtés, par une cavalerie d'élite, les alliés laissent neuf mille hommes sur le champ de bataille, et opèrent précipitamment une

retraite que la situation des vainqueurs ne permet pas d'inquiéter. Cette victoire des Français, l'une des plus mémorables du dix-huitième siècle, fut suivie de la conquête de la Belgique. Tournai capitula, le 23 mai, et sa citadelle, le 19 juin; Gand fut surpris, le 10 juillet; Bruges ouvrit ses portes, le 15; Oudenarde, le 21; Dendermonde, le 3 août; Ostende, le 23 du même mois; Nieuport, le 3 septembre; Ath, le 8 octobre; Bruxelles, le 19 février 1746; Anvers, le 27 mai; Mons, le 10 juillet; Charleroi, le 2 août; et Namur, le 19 septembre.

Le 11 octobre fut pour les alliés l'époque d'une nouvelle défaite. Le maréchal de Saxe s'était porté près de Liége, sur le village de Raucoux : il y attaqua l'aile gauche des alliés, composée de Hollandais. Des redoutes, qui paraissaient imprenables, des retranchements défendus par d'immenses travaux, une artillerie nombreuse, mais surtout l'heureuse position de cette armée, rien n'étonna l'héroïque audace du maréchal de Saxe. Il ordonna une triple attaque contre les Hollandais, et son génie, secondé par la valeur de ses braves, triompha de tous les obstacles, et lui mérita une nouvelle victoire (1).

Pendant que le héros saxon soutenait la gloire des armes françaises, on négociait inutilement à Breda, pour obtenir une paix dont le besoin se faisait vivement sentir. La campagne de 1747 allait s'ouvrir; elle ne présageait que des défaites à la Belgique. La victoire s'était attachée aux drapeaux français; les Pays-Bas, au contraire, étaient épuisés et avaient perdu la plus grande partie de leurs places fortes : tous les malheurs de la guerre les accablaient; leurs soldats, découragés par de continuelles défaites, en redoutaient de nouvelles, et ce pressentiment paralysait leur courage.

Non seulement les alliés s'épuisaient en efforts pour arrêter la marche victorieuse d'un ennemi puissant, mais ils perdaient encore un tems précieux dans des intrigues secrètes et dans une politique artificieuse, pour déterminer la Hollande à se créer un chef, dans l'espoir de donner plus d'activité à ce gouvernement, en y concentrant tous les pouvoirs.

---

(1) Elle coûta aux alliés douze mille tués et trois mille prisonniers, neuf drapeaux et soixante-quatre pièces de canon. Louis XV, pour honorer le vainqueur d'une récompense glorieuse, lui fit don de six pièces du calibre de trois livres de balles, trois aux armes d'Angleterre et trois aux armes de Hollande.

Les mois qui s'écoulèrent pendant la négociation des puissances fédérées, pour changer la forme du gouvernement des Provinces-Unies, ne furent pas perdus pour le maréchal de Saxe. Il en profita habilement, et les employa à concerter une attaque à Lawfeld, où, le 2 juillet, un combat sanglant fut suivi d'une éclatante victoire; et, bientôt après, peu content d'un si grand avantage, il osa attaquer Berg-op-Zoom, qui avait bravé, en 1588 et en 1622, les efforts du prince de Parme et ceux du marquis de Spinola. Au grand étonnement de l'Europe entière, qui regardait cette place comme imprenable, on la vit assiéger et emporter par le comte de Lowendal. Ce fut alors, dit le panégiriste du prince de Saxe, que l'Autriche, la Hollande et l'Angleterre furent convaincues qu'il n'y avait plus de barrières qui pussent arrêter la fortune de la France.

La prise de Berg-op-Zoom avait jeté la terreur parmi les puissances coalisées. Les Pays-Bas avaient été le théâtre d'une guerre ruineuse et sanglante; ils avaient été témoins des constantes défaites des Anglais, des Autrichiens et des Hollandais. Battus partout, les alliés avaient été forcés d'abandonner toutes les places; toutes les villes de la Belgique étaient au pouvoir des Français. Maëstricht seule défendait encore la Flandre hollandaise; mais le sort de Berg-op-Zoom l'attendait bientôt. Les princes confédérés sentirent alors l'impossibilité de s'opposer à la marche triomphante de l'ennemi. Frappés de l'impuissance où ils étaient de continuer plus long-tems une guerre dont l'issue n'était plus douteuse, ils se déterminèrent à demander la paix, et à la recevoir, à quelque prix que ce fût. Ils donnèrent en conséquence à leurs chargés d'affaires respectifs des instructions, pour traiter des préliminaires à Aix-la-Chapelle avec le ministre de France; et ces préliminaires tant désirés, furent signés le 30 avril 1748. Le comte de Kaunitz n'avait point été appelé à participer à ce traité; mais, par l'ordre de sa souveraine, il le signa le 25 mai suivant. Par cet acte d'adhésion, on remettait l'impératrice Marie-Thérèse en possession des Pays-Bas.

En signant les préliminaires de la paix, on était convenu d'un armistice; mais Maëstricht, exceptée de cette suspension d'armes, était menacée de toutes les horreurs d'un siége. Le duc de Cumberland, pour lui épargner ce malheur, y envoya un officier, chargé de la remettre aux

Français, qui y entrèrent, le 10 mai, après avoir accordé une capitulation honorable à la garnison.

Le 18 octobre de la même année, le traité définitif fut signé à Aix-la-Chapelle. Les intérêts des puissances belligérantes y avaient été stipulés, et l'on y renouvela le traité de Westphalie de 1648, ainsi que ceux, qui, depuis cette époque, avaient été de quelque importance. Les Pays-Bas, comme nous l'avons dit, furent rendus à l'impératrice Marie-Thérèse, tels qu'elle les avait possédés avant la guerre, à quelques restrictions près. Les Etats-Généraux rentrèrent dans Berg-op-Zoom, Maëstricht, la Flandre, le Brabant hollandais, et dans toutes les possessions qui avaient fait partie des Provinces-Unies. Les puissances intéressées se garantirent mutuellement l'exécution de tous les articles de cette paix si unanimement jurée; et l'Europe vit luire enfin le jour que la providence avait marqué pour le repos des nations.

Les habitants des Pays-Bas en jouirent d'autant mieux, qu'ils en étaient privés depuis long-tems. La constitution que leur avait donnée Charles-Quint, n'avait point cessé d'être la base de leur législation; elle n'avait subi que les modifications nécessitées par les changements survenus dans les principes d'administration, et dans les ressources des revenus publics pendant une révolution de deux siècles; et Marie-Thérèse l'avait toujours fait religieusement observer. Les Belges, protégés et gouvernés par un régime constitutionnel qui balançait les droits du souverain et l'obéissance des peuples, furent constamment heureux sous le règne de cette impératrice, et goûtèrent toutes les douceurs d'une paix profonde. Marie-Thérèse ne vécut que pour le bonheur des nations et pour servir de modèle aux princes.

Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'à l'avénement de Joseph II au trône impérial, la terre des Belges, fatiguée des combats, semble se reposer pendant plus de 30 années, pour rappeler dans son sein les sciences et les arts, que les fureurs de la guerre, que les troubles qui marchent à la suite des révolutions, en avaient exilés.

Les campagnes des Pays-Bas étaient entièrement dévastées, ravagées alternativement par les vainqueurs et les vaincus; elles étaient abandonnées et désertes, et suffisaient à peine à l'existence de quelques malheureux échappés au carnage, et que rien n'avait pu résoudre à quitter le sol

qui les avait vus naître. Des monuments détruits et renversés, des ruines, des débris, des villes presqu'entièrement effacées, tout offrait dans la malheureuse Belgique l'image de la destruction et de la mort.

La paix mit enfin un terme à tant de calamités; une bonne législation, une administration sage, un gouvernement paternel remplacèrent l'anarchie, les dilapidations et l'arbitraire. L'impératrice Marie-Thérèse encouragea l'agriculture; elle releva les manufactures, rouvrit les ateliers, féconda toutes les ressources du commerce; et la Belgique fut bientôt l'entrepôt des deux mondes. Marie-Thérèse récompensa les arts, protégea les sciences, accueillit les gens de lettres; et ces provinces, naguères courbées sous le fléau d'une guerre terrible, devinrent le rendez-vous des nations, le centre du goût, et offrirent l'aspect d'un peuple heureux au dedans et respecté au dehors.

Ces années de prospérité n'offrent pas un champ vaste à l'histoire, qui passe en silence au milieu d'un peuple heureux. Le duc Charles-Alexandre de Lorraine étant décédé le 4 juillet 1780, l'archiduchesse MARIE-CHRISTINE, fille de l'empereur François Ier, et de Marie-Thérèse, et le duc ALBERT-CASIMIR DE SAXE-TESCHEN, son époux, le remplacèrent dans le gouvernement des Pays-Bas. L'impératrice, reine de Hongrie, lui conféra le gouvernement, le 20 août de la même année. Ce fut le dernier acte important de Marie-Thérèse. La mort l'enleva bientôt après à ses sujets, le 29 novembre de la même année. Cette perte imprévue fut vivement sentie: et, des deux extrémités de l'Empire germanique, on répandit des larmes de reconnaissance, d'amour et d'admiration sur le tombeau de cette auguste souveraine. La grandeur et la puissance n'avaient jamais été pour elle que le privilége de faire des heureux; elle avait rétabli la paix dans tous ses états, propagé les lumières, avancé la civilisation, fondé un véritable empire et mérité un des premiers rangs parmi les puissances de l'Europe.

Le calme profond, dont la Belgique avait joui sous le gouvernement de Marie-Thérèse, fut troublé sous le règne de Joseph II, qui succéda à cette princesse. Le nouvel empereur avait promis que les Belges seraient remis en possession de leurs anciens droits; que tous les impôts seraient consentis par les états; que tous les individus seraient jugés par leurs juges naturels; que les priviléges, les coutumes, les usages particuliers des différentes provinces seraient main-

tenus et observés : mais, comme ce prince avait fait une étude profonde de l'art de gouverner, comme l'administration d'un état avait été l'objet particulier de ses constantes méditations, il fut bientôt frappé des énormes abus qu'entraînaient la diversité des priviléges et les droits des différentes provinces des Pays-Bas, et sentit combien il serait difficile de régir une souveraineté, dont chacune des parties semblait étrangère à l'autre. Il conçut dès-lors un plan de réforme et un système d'uniformité pour l'administration de toute la Belgique, qui simplifia les ressorts du gouvernement, qui lui donnât plus de force, plus d'ensemble, et qui, pour augmenter la puissance et l'action du souverain, soumit les peuples à une législation et à un code communs à tous.

Pour réaliser un projet environné de difficultés, et dont l'exécution n'était pas sans dangers, l'empereur résolut de parcourir les provinces des Pays-Bas, afin d'en connaître par lui-même l'état physique et moral. Il porta surtout ses regards scrutateurs sur les institutions religieuses. Il voulait que la religion dominante de l'état reposât sur les principes invariables et sacrés de la foi, qu'elle fût universellement respectée; mais que l'intolérance et la superstition en fussent bannies. Avant d'annoncer la réforme qu'il méditait, l'empereur Joseph II, comme ses prédécesseurs, se fit inaugurer dans toutes les provinces.

Cette cérémonie, dont l'origine remontait à la plus haute antiquité, se renouvela, pour Joseph II, à Bruxelles le 17 juillet 1781, à Gand le 31, par le duc Albert de Saxe-Teschen, gouverneur général des Pays-Bas; à Luxembourg, le 20 août, par le prince de Ligne; à Mons, le 27 du même mois, par le duc d'Arenberg; enfin le même jour à Namur, par le prince de Gavre. Les mêmes formalités furent remplies partout; les mêmes serments furent prêtés, et la nation regarda cet acte comme un pacte sacré qui unissait le prince aux sujets, qui déterminait et assurait tous les droits respectifs. Sa sécurité à cet égard paraissait d'autant mieux fondée, que le souverain, dans cette inauguration, jurait de respecter tous les priviléges communs ou particuliers aux différens états, et que d'ailleurs ces prérogatives étaient autant de titres acquis par les traités dans les crises politiques, qui avaient altéré ou changé la forme du gouvernement, pendant une longue succession de siècles.

Le 12 janvier 1781, Joseph II confirma l'archiduchesse

Marie-Christine et le duc Albert son époux dans le gouvernement général des Pays-Bas, et leur enjoignit d'administrer ces provinces suivant les formes établies. Mais ce prince, imbu des doctrines nouvelles, avait un facile penchant à innover. Son âme noble et pure méditait sans doute des réformes et des changements pour arriver à un état meilleur, pour détruire des abus, que cependant on ne doit attaquer qu'avec beaucoup de circonspection, parce que, tout odieux qu'ils paraissent isolément, ils sont compensés par les avantages des institutions, auxquelles ils se rattachent, et dont ils sont en quelque sorte inséparables. Ces réflexions, suggérées par l'expérience, auraient dû d'autant mieux garantir l'empereur de l'expansion philosophique, qu'il allait, par ses brusques innovations, fournir des prétextes de rébellion à des peuples d'un caractère naturellement turbulent, ombrageux, impatient du frein, et qui souvent cherchait la liberté jusques dans les excès de la licence.

Le 12 novembre 1781, les tribunaux et l'université de Louvain reçurent une dépêche qui commandait en faveur des protestants une tolérance, que jusqu'alors un zèle âpre et sévère avait fait considérer comme une concession pusillanime envers des sectateurs dangereux. Les Belges réclamèrent près du souverain, qui, par de nouveaux ordres plus impérieux encore, confirma ses précédentes dispositions. Une inquiétude sourde commençait à fermenter, lorsque l'on sut que le dessein de Joseph II était de décharger les ordres religieux de toute dépendance envers leurs généraux et leurs supérieurs ecclésiastiques étrangers, et qu'il défendait de recourir à l'autorité du souverain pontife, pour obtenir les dispenses des empêchements dirimants du mariage, ordonnant que les évêques eux-mêmes accorderaient ces sortes de dispenses de leur propre autorité.

Le 25 mars 1782, l'archevêque de Malines porta ses plaintes aux pieds du trône : « La religion, disait-il, ne » lui permettait pas d'obéir à des ordres qui en sappaient » les fondements. » Pour toute réponse, le 21 mai suivant, les évêques reçurent des ordres ampliatifs, relatifs à la tolérance dont se plaignait l'archevêque qui, le 31 août, fit de nouvelles et d'aussi inutiles représentations au nom du clergé de sa province. L'empereur marchait constamment à son but et ne se laissait arrêter par aucun obstacle. Le 17 mars 1783, il supprima plusieurs maisons religieuses qu'il regardait comme inutiles. Ses édits de 1784 et 1785 hâ-

tèrent l'accomplissement de ses desseins sur la réforme qu'il voulait absolument mettre dans le clergé de ses états. Il abrogea l'appel au pape ; il soumit les mandements des évêques à l'approbation du gouvernement, et leur ôta la connaissance des différents relatifs aux mariages ; enfin, en 1786, il porta ses regards sur tous les établissements qui tenaient plus ou moins à l'état ecclésiastique, et fit partout de nombreux retranchements.

Après avoir réglé les affaires de l'église, Joseph II s'occupa sans relâche de la justice et des lois. Innovant également en cette matière, il donna aux tribunaux une organisation, qui peut-être faisait disparaître quelques abus, mais qui attentait en quelque sorte au prestige des anciennes formes et des vieilles procédures. Le 1er mai 1787, il fut enjoint à toutes les provinces Belgiques d'obéir au réglement promulgué à la suite de l'édit du 3 novembre précédent, et qui devait avoir force de loi en matière civile dans toute l'étendue des Pays-Bas. Ce réglement devait être suivi par tous les tribunaux, non-seulement pour les causes nouvelles qu'ils avaient à juger, mais encore pour toutes celles qui étaient encore pendantes, et qui leur avaient été soumises avant la publication de l'édit. Cet édit recevait ainsi un effet rétroactif : le réglement abolissait toutes les ordonnances, chartes, coutumes et lois quelconques, relatives à la procédure, et devenait seul le code universel.

Pour assurer et hâter l'exécution de toutes ses volontés, l'empereur envoya des commissaires dans la Belgique, chargés de surveiller l'établissement des tribunaux et de diriger les facultés de théologie, de jurisprudence, de médecine et de philosophie. Il divisa les Pays-Bas en neuf cercles, suivant le plan de l'Autriche, et nomma neuf intendants, avec le titre de conseillers du gouvernement, pour les administrer. Enfin il crea un comité ecclésiastique, pour se faire rendre compte de tout ce qui pouvait être relatif au clergé.

Ce prompt bouleversement des anciennes institutions excita un mécontentement général. Une inquiétude secrète présagea dès lors les plus funestes événements, et s'empara de tous les Belges.

Les états du Brabant furent les premiers qui firent d'humbles remontrances à l'empereur. Le 29 janvier 1787, ils réclamèrent les priviléges de leur grande charte, que les publicistes appellent la joyeuse entrée, et demandèrent

qu'on n'introduisît aucun changement dans les provinces, qu'il n'eût été préalablement consenti par les trois états. La cour de Vienne n'était pas disposée à accéder à de pareilles demandes ; elle donna des ordres pour l'exécution de ses édits, et les intendants entrèrent dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions, le 3 avril suivant.

Le gouvernement général des Pays-Bas envoya des adresses à tous les conseils des états, pour leur notifier l'installation des autorités nouvelles. Les différentes provinces firent des représentations, et les réclamations sur les droits de la joyeuse entrée se firent entendre de toute part. On fit peu d'attention à ces trop sûrs indices des mouvements populaires ; mais, lorsque les états de la province du Brabant s'assemblèrent, le 19 avril, pour délibérer sur la proposition faite de la part du gouvernement, par rapport à la continuation des impôts, on sentit que la position de l'état était plus critique qu'on ne l'avait pensé, et que l'on devait user de quelques ménagements avec un peuple fier de sa liberté et avide de ses priviléges. Les états de la province du Brabant, en réponse à la demande qui leur avait été faite, déclarèrent à LL. AA. RR. que le cri de leurs consciences ne leur permettait pas de consentir à la continuation ordinaire de l'impôt, tant que l'on violerait les droits de la joyeuse entrée ; et qu'ils ne se rendraient aux vœux du gouvernement, que lorsque les infractions faites à leurs constitutions, seraient réparées. On chercha alors à calmer les esprits par quelques concessions ; et, après des explications de part et d'autre, on était sur le point de s'entendre, lorsque l'avocat Vander-Noot changea les dispositions des esprits, et les exalta de manière à les porter à l'insubordination et à la révolte.

Cet homme exerça une désastreuse influence sur les révolutions de la Belgique ; il cachait, sous le masque de l'intérêt public, l'ambition dont il était dévoré : d'autant plus coupable, qu'il ne pouvait se dissimuler en quel abîme de calamités ses principes démagogiques allaient précipiter sa malheureuse patrie. Ce légiste intrigant adressa un mémoire aux Etats, dans lequel il rappelait l'antique valeur des Brabançons, les prérogatives que leur donnaient leurs constitutions, l'atteinte que les édits impériaux portaient à leur liberté, le crime dont s'étaient rendus coupables ceux qui avaient rempli des emplois dans les tribunaux créés par le

despotisme, et la vengeance éclatante que l'on devait tirer de ces hommes perfides, traîtres à leur patrie.

Ce mémoire fut accueilli avec une sorte de délire, et produisit tout l'effet que s'en était promis son auteur. Les corporations de Bruxelles, d'Anvers et de Louvain, qui représentaient le tiers-état, firent des adresses véhémentes aux deux ordres, dans lesquelles elles protestaient formellement contre toutes innovations, comme attentatoires au pacte constitutionnel. Les états du Brabant se crurent alors en droit de déclarer au gouvernement, que, d'après le vœu général, leur propre conscience et leur serment, ils ne pouvaient adhérer à aucune proposition tendante à la prolongation de l'impôt, avant que le calme ne fût parfaitement rétabli. Ils priaient LL. AA. RR., par leur dépêche du 5 mai, de revenir sur des mesures inconstitutionnelles qui ne pouvaient entraîner après elles que le désordre et l'anarchie; ils insinuaient même que, dans le cas où l'autorité du prince serait insuffisante pour rendre au peuple tous les droits que leur assurait la joyeuse entrée, ils se verraient forcés d'employer, contre tous ceux qui voudraient attaquer le pacte inaugural, les mesures légales autorisées par une constitution, que le monarque lui-même avait sacramentellement juré de garantir de toute atteinte.

Le gouvernement, obligé de céder à ces menaces, voulut transiger avec les membres de l'opposition: transiger en révolution, c'est s'avouer vaincu. Les états, enhardis par la fermentation générale et par la modération du ministère, firent bientôt de nouvelles demandes, dont l'exagération ôtait tout espoir de conciliation. Les provinces des Pays-Bas se réunirent aux Brabançons; toutes voulaient jouir du bienfait de l'inauguration; toutes réclamaient les priviléges de la joyeuse entrée: aucune ne voulait souffrir la plus légère atteinte à sa liberté; partout les intendances et les tribunaux étaient repoussés comme attentatoires au principe de l'antique constitution de la Belgique.

Cette volonté, si fortement prononcée, fut avidement saisie par les Etats, pour renouveler leurs demandes au gouverneur général. Le 15 mai, ils sollicitèrent expressément l'abolition de tous les décrets ou diplômes qui pouvaient porter atteinte à la constitution du clergé, à l'exercice de la justice, à l'administration civile, aux prérogatives consenties par la joyeuse entrée, enfin, à tous les

priviléges publics et particuliers. La position du prince était critique et embarrassante : il n'ignorait pas tout ce que l'on avait fait pour soulever et égarer le peuple ; il savait que, par des insinuations perfides, on l'avait menacé de la conscription militaire, d'une taxe de quarante pour cent sur ses biens, ses rentes, son industrie et son commerce : il connaissait même les agitateurs qui osaient calomnier les intentions si pures de l'empereur : mais il n'y avait pas de tems à perdre ; il fallait prendre un parti. La fureur qui agitait les esprits, était sur le point d'éclater. Pour prévenir les horreurs d'une guerre civile, LL. AA. RR. répondirent, le 30, aux Etats du Brabant, qu'elles acquiesçaient provisoirement à toutes leurs demandes.

Cette nouvelle fut annoncée, le 31 mai, à Bruxelles, au bruit du canon et au son des cloches. Le peuple célébra sa victoire par une ivresse immodérée ; et déjà les cris de vengeance, contre ceux qu'il regardait comme suspects, se mêlaient aux cris d'allégresse. La ville fut illuminée, et la nuit entière se passa dans les jeux, la danse et l'ivresse. Cette joie tumultueuse et irréfléchie se communiqua bientôt à toutes les provinces.

Ce triomphe momentané des factieux fut suivi de ces atrocités qui accompagnent toujours les succès populaires ; et, pendant que les Etats protestaient de leur soumission et de leur respect pour l'empereur, les citoyens, en foule, se portaient, dans les villes, à tous les excès de la haine et de la vengeance, contre tous ceux qui avaient accepté des emplois dans les intendances et dans les tribunaux. Les maisons de ces fonctionnaires étaient pillées et souvent démolies ; ils étaient eux-mêmes attaqués, poursuivis, mutilés, en butte à tous les outrages. Namur, Bruxelles, Anvers avaient été le théâtre des scènes les plus sanglantes. On avait arboré la cocarde nationale, et elle servait de point de ralliement. Partout s'étaient formées des compagnies de volontaires, qui se montraient en uniformes et en armes, pour grossir et soutenir la foule des mécontents. L'insurrection éclatait de toutes parts. Partout des troubles, des soulèvements et des actes contre le pouvoir, annonçaient une insubordination prête à renverser le gouvernement.

Dans une position aussi fâcheuse, les Etats du Brabant et du Hainaut n'avaient pas à s'applaudir du résultat de leur conduite. Ils avaient tout à redouter du ressentiment de l'empereur, ou de l'effervescence d'une populace qui ne

connaissait plus de frein : ils craignaient d'ailleurs, avec raison, que S. M. ne fût d'un avis tout-à-fait contraire à celui de ses gouverneurs généraux dans les Pays-Bas, et qu'elle n'ordonnât itérativement l'exécution de ses diplômes et de ses édits, dans toute l'étendue de ses provinces.

En effet, le prince de Kaunitz, par une dépêche du 29 juin, informa le gouvernement, que le souverain ordonnait que tous les États de la Belgique envoyassent sans délai, à Vienne, des députés choisis dans les trois ordres. Là, ces envoyés de la nation devaient porter leurs représentations au pied du trône, y discuter leurs prérogatives et leurs droits, et y recevoir directement les ordres de leur monarque. L'empereur voulait aussi que LL. AA. RR. précédassent ces députés dans la capitale de l'empire, et que le ministre plénipotentiaire les y accompagnât. S. M., par un diplôme du 5 juillet, confia les rênes du gouvernement des provinces Belgiques, au comte de Murray, pendant l'absence de LL. AA. RR., et prouva assez par cette nomination, qu'elle voulait être obéie.

Des mesures si inattendues ne pouvaient manquer de jeter les plus vives inquiétudes dans les esprits ; la stupeur s'empara des provinces. Elles eurent recours à des représentations, qui furent vaines ; elles observèrent au gouvernement, que le départ des princes pouvait occasioner les plus grands troubles ; que leur absence pouvait encourager les peuples à la révolte : tout fut inutile. L'empereur, fatigué de tant de résistance, parla en maître : il fallut céder. Les Etats convoquèrent une assemblée générale à Bruxelles, pour le 17 juillet. Tous les députés s'y rendirent, et nommèrent parmi eux ceux qui devaient être chargés de l'importante négociation, dont l'issue allait fixer le sort de la Belgique.

Ces commissaires arrivèrent à Vienne, le 12 août. Le 15, ils furent présentés à l'audience de l'empereur, par le prince de Kaunitz. A leur discours, dans lequel ils protestaient, de la part de leurs commettants, de soumission, d'obéissance et de respect aux ordres émanés du trône, S. M. répondit : « Qu'elle faisait peu de cas d'un vain étalage de » paroles ; que c'était par des faits qu'il fallait lui prouver » la réalité des sentiments qu'on lui exprimait. J'aime mes » peuples de Belgique, ajouta le monarque ; je n'ai rien » fait et ne ferai rien que pour leur bonheur commun ; » venez me voir, dit-il à ces commissaires, non comme

» députés, mais comme citoyens : je vous écouterai et vous » m'entendrez : mais songez que je veux être obéi. Mon » gouverneur général recevra mes ordres; et ils seront exé- » cutés. »

Une volonté, si fortement exprimée, ne pouvait laisser aucun doute à la députation, sur les suites d'une plus longue résistance. Elle avait espéré obtenir la ratification de la déclaration des gouverneurs généraux; et, au lieu de ces espérances déçues, elle ne trouvait que des ordres sévères. Pendant que les députés des Etats étaient livrés à ces tristes pensées, les provinces Belgiques s'abandonnaient à la plus grande agitation. L'intrigue et la malveillance s'en étaient emparées; et, pour y fomenter la défiance et la crainte, pour y entretenir une fermentation toujours prête à éclater, elles les menaçaient de l'invasion de cinquante mille Autrichiens, et de toutes les fureurs d'une soldatesque effrénée.

Ce fut en vain que le gouverneur général *par interim*, employa tous les moyens pour calmer l'exaltation populaire; rien ne put étouffer des germes révolutionnaires qui s'étendaient avec une effrayante rapidité; mais rien, non plus, ne put ébranler un gouvernement que l'exemple de l'empereur avait rendu à des principes de fermeté. Ce fut au milieu des factions qui déchiraient les Pays-Bas, que le comte de Muray reçut une dépêche de S. M. I., dans laquelle elle faisait connaître sa volonté suprême à ces peuples rebelles. Elle ordonnait que tout rentrât dans l'ordre précédemment établi par ses diplômes et ses édits; que tout fût exécuté suivant sa volonté; qu'il ne restât aucun vestige des attentats commis, depuis le 1er. avril, contre son autorité souveraine; et, dans le cas de rebellion ou de délai, elle chargeait son gouverneur général de déployer toute l'étendue de ses forces, pour faire rentrer les Pays-Bas dans l'obéissance.

Ces dépêches consternèrent les Etats. Ils étaient aussi obstinés dans leurs prétentions, que pouvait l'être l'empereur dans ses volontés; mais ils sentirent, dans cette position difficile, qu'il fallait accorder quelque satisfaction au gouvernement. Ils firent remettre au trésor royal l'arriéré des subsides. Par une proclamation de l'empereur, datée du 28 août, il était enjoint aux citoyens de déposer la cocarde uniforme et tous autres signes d'indépendance et d'insubordination. Les Etats n'avaient pas promulgué

cette ordonnance; ils s'y conformèrent d'abord eux-mêmes, et la firent enfin publier.

Rien ne put déterminer cette jeunesse bouillante et orageuse à rentrer dans les bornes du devoir; elle arbora même l'étendard de la rebellion, en parcourant, dès le lendemain, en armes, les rues de la ville, et en bravant l'autorité du gouverneur, par tous les actes qui pouvaient insulter à sa puissance.

Le comte de Muray sentit la nécessité de déployer les appareils de la force. Bruxelles fut investi par les troupes autrichiennes; des bataillons d'infanterie en occupaient toutes les places; des dragons en parcouraient les quartiers, pendant que les volontaires se rassemblaient, et que le peuple enlevait les pavés, pour écraser, du haut de leurs maisons, les troupes qui oseraient s'y présenter. Tout se préparait au combat; le signal du carnage allait être donné; déjà même, de part et d'autre, le sang avait coulé, lorsque par sa sagesse, sa prudence et sa fermeté, le comte de Muray sauva la capitale de la Belgique du pillage et de l'incendie.

Les Etats, les bourgeois et la noblesse entrèrent en négociation avec le gouvernement; les troupes furent renvoyées; la garde de la ville fut confiée aux volontaires; et le gouverneur, pour éteindre toutes les factions, déclara, le 21 septembre, au nom de l'empereur, que les constitutions, les lois fondamentales, les priviléges et franchises, la joyeuse entrée enfin, seraient maintenus, et resteraient intacts, en conformité des actes de S. M., tant pour le clergé que pour l'ordre civil. Le peuple célébra ce triomphe par des orgies.

Le comte de Trauttmansdorf arriva à Bruxelles, le 25 octobre, en qualité de ministre plénipotentiaire, et le comte d'Alton l'y suivit pour y remplir la place de général d'armes.

Joseph II n'avait point approuvé la conduite de Muray; et le ministre avait l'ordre d'annoncer et de faire exécuter la volonté impériale dans toute l'étendue des Pays-Bas. En conséquence, dès que le comte Trauttmansdorf se vit secondé par le général d'Alton, il prit une attitude militaire et menaçante; et déclara aux Etats, le 17 décembre, au nom de S. M. l'empereur, que toutes surséances, transactions ou concessions, faites par les gouverneurs jusqu'à ce jour, étaient nulles et de nul effet; que le souverain

voulait que toutes ses dispositions, en matières civiles ou ecclésiastiques, faites avant le 1er. avril 1787, eussent leur pleine et entière exécution, excepté en ce qui concernait les intendances et les tribunaux.

Les Etats, consternés, demandaient du tems et ne se hâtaient point d'obéir; ils reçurent, le 22 janvier 1788, l'ordre itératif de publier, dans les vingt-quatre heures, la déclaration du 17 décembre 1787, sous peine de désobéissance aux ordres de S. M.; et ils furent obligés de céder à la force. Le peuple, étonné de voir une assemblée convoquée à huit heures du matin, s'était porté en foule autour de la chambre du conseil. La force armée eut ordre de le disperser; et, sur l'apparence de quelque résistance, le commandant fit tirer sur les citoyens qui prirent la fuite, laissant après eux plusieurs morts et beaucoup de blessés sur la place.

Tout céda à l'autorité; mais, malgré cette victoire complète du gouvernement sur les Etats, cette journée ne fut pas plus heureuse pour l'empire que pour ses sujets. Elle laissa des souvenirs qui ne s'effacèrent point. Le calme semblait parfaitement rétabli : tout était rentré dans l'ordre; le clergé seul refusait d'obéir, et les chefs de l'église opposaient les lois divines qu'ils avaient juré d'observer, à des lois humaines qu'ils pouvaient d'autant moins accepter, qu'elles tendaient à détruire la religion. Les ecclésiastiques respectaient la puissance souveraine; mais ils ne voulaient pas que leur souverain fût leur grand-prêtre. L'empereur avait supprimé un grand nombre de maisons religieuses; il avait voulu diminuer l'autorité du souverain-pontife, toucher aux immunités de l'église, gouverner les évêques, diriger les séminaires, présider aux doctrines, réunir enfin l'autorité spirituelle à l'autorité temporelle. Il trouva une opposition formelle dans son clergé, et il ne put pas la vaincre.

Joseph II avait étudié la science du gouvernement : mais il ne savait pas assez ce qui en constitue la force : il n'avait point appris à gouverner. La religion est le plus ferme appui des trônes; c'est la plus puissante garantie des états; c'est l'arche d'alliance à laquelle un prince, qui veut régner, ne doit jamais toucher, que pour prouver à ses peuples combien il la révère, jusqu'à quel point il la respecte. Joseph II se laissa entraîner par l'esprit philosophique de son siècle; il voulut réformer des abus, et il

creusa des abîmes. Ce n'est point avec des systèmes que l'on gouverne les hommes, c'est avec de bonnes lois; et des lois ne sont jamais bonnes, quand elles n'émanent pas de l'autorité divine, quand elles ne sont pas sanctionnées par la religion qui en découle.

La nouvelle constitution ecclésiastique, que l'empereur voulait établir dans les provinces des Pays-Bas, fut généralement et constamment repoussée par les évêques du Brabant et du Hainaut. Tous ces troubles religieux, cette lutte entre la puissance spirituelle et l'autorité temporelle, avaient agité les esprits pendant les premiers mois de l'année 1788. Cela n'empêcha pas les états du Brabant, d'accorder, le 27 mai de cette même année, les subsides ordinaires à l'empereur. Mais les mois suivants furent remplis d'événements si déplorables, les victimes immolées à Anvers et à Louvain, dans des émeutes populaires, dont la cause était toujours celle de la religion, avaient tellement exaspéré les Belges, et porté l'indignation publique à un si haut degré, que, le 21 novembre suivant, les mêmes États refusèrent d'accorder l'impôt, et que ceux du Hainaut prirent la même résolution.

Ce refus redoubla l'audace des mécontents. L'empereur, instruit de cet esprit d'insubordination, prit des mesures sévères pour en arrêter les suites. Par une dépêche du 7 janvier 1789, il déclara que, d'après la conduite des États, il se regardait comme déchargé de toutes obligations vis-à-vis du pacte inaugural. Il supprima les états du Hainaut, par une ordonnance du 30, et conçut dès-lors le projet de réformer la constitution, comme inexécutable par la faculté qu'elle donnait au tiers-état, de s'opposer aux résolutions des deux premiers ordres. Il l'abolit en effet par un édit; mais le conseil de Brabant refusa de le sanctionner.

Les États furent convoqués le 18 juin, pour délibérer sur ce grand objet, et les députés des villes de Bruxelles, de Louvain et d'Anvers, se trouvaient à cette assemblée. Des troupes nombreuses gardaient et entouraient l'hôtel. Cet appareil menaçant n'imposa point aux députés; on leur demandait le vote des subsides à perpétuité, le consentement des deux premiers ordres à la suppression du tiers-état, que l'homologation du conseil de Brabant ne fût plus nécessaire pour la sanction des lois nouvelles, et enfin l'organisation d'un autre ordre judiciaire.

Un refus formel à toutes ces demandes fut la seule ré-

ponsé des États. Ils furent en conséquence supprimés, le conseil souverain cassé, et la joyeuse entrée annullée. Plusieurs arrestations suivirent ces mesures arbitraires et despotiques. Le mécontentement fut général; l'exaspération ne connut plus de bornes, et une émigration nombreuse fut le signal de tous les malheurs qui allaient accabler la Belgique. La peine capitale fut portée contre les émigrés; leurs biens furent confisqués; on promit des récompenses aux dénonciateurs. Dès ce moment, le patriotisme recourut à l'insurrection, et l'empereur employa vainement tous les moyens pour maintenir sa puissance.

Vander-Noot, dont nous avons déjà fait pressentir le caractère, s'était retiré à Breda : son orgueil et son ambition, bien plus que son amour pour la patrie, y méditaient le plan d'une révolution générale. Il comptait sur des secours de la part de la Prusse et de la Hollande, pour soustraire les Pays-Bas à l'obéissance de l'empereur, et il flattait les patriotes d'un plein succès dans les négociations avec ces puissances. Mais l'avocat Vonck, qui était à la tête des mécontents, comptait peu sur des secours étrangers, et pensait d'ailleurs que le courage des Brabançons devait seul faire triompher la cause de la liberté et de l'indépendance. Cependant l'armée patriote était peu nombreuse; elle se composait à peine de quatre mille hommes sans expérience, sans tactique, sans uniformes même, et n'ayant que quelques pièces de canons pour protéger ses mouvements.

Vonck s'occupa de procurer un chef à cette poignée de soldats, amis de la liberté, et jeta les yeux sur le colonel Vander-Mersch, qui s'était fait un nom au service de France, et qui s'était acquis quelque gloire en combattant pour la Prusse contre l'Autriche. Le colonel accepta le commandement qui lui fut offert, et l'on ne songea plus qu'à fixer le jour de l'invasion des Pays-Bas et à publier un manifeste contre l'empereur, où le peuple brabançon le déclarait déchu de la souveraineté du Brabant et de toute la Belgique, où il déliait les armées du serment de fidélité qu'elles avaient prêté à Joseph II, et où il enjoignait à tous les militaires de quitter son service et de se réunir à la nation qui se levait pour reconquérir ses droits, sous peine d'être déclarés traîtres à la patrie. Le 24 octobre devint célèbre par la publication de ce manifeste, qui se fit à la tête de la petite armée brabançonne, rangée en bataille.

Neuf cents hommes furent chargés de marcher sur la

Flandre : le reste des troupes se réduisit à deux mille huit cents, dont Vander-Mersch et Lorangois, officier qui se distingua dans la suite, se partagèrent le commandement. Ce ne fut pas sans peine qu'ils se réunirent à Turnhout, le 26. Là, le colonel fit de si belles dispositions, qu'il y défit complètement le général major Schrœder, après cinq heures d'un combat sanglant. Ce dernier fut obligé d'abandonner le champ de bataille, où il perdit beaucoup de monde, et où il laissa à l'armée victorieuse trois canons, deux caissons avec leurs munitions, et une grande quantité de prisonniers. La perte des troupes impériales fut considérable, tant en tués que blessés, et en déserteurs. Cette action, qui eut tant d'influence sur le sort de la Belgique, eut lieu le 27 octobre 1789. Le découragement s'empara des Autrichiens, et le succès doubla les forces et l'énergie des patriotes. Le colonel Vander-Mersch fut pendu en effigie par ordre de l'empereur, et nommé lieutenant-général par le comité de Breda.

On opposa le comte d'Arberg au vainqueur de Turnhout; et malgré la supériorité des forces impériales, le général patriote sut si bien ménager les siennes, il sut si bien tromper la vigilance du comte, par une retraite habile, des marches et des contremarches insidieuses, que, tandis que le général ennemi poursuivait les patriotes dans la Campine, par suite des combinaisons de Vandermersch, un parti de neuf cents hommes rassemblés près de Berg-op-Zoom pénétrait dans la Flandre. Cette petite troupe, après s'être emparée de Saint-Nicolas et de Lokren dans le pays de Wars, parut devant Gand, le 10 novembre, et après des efforts de courage, parvint à enfoncer la porte de Bruges et à pénétrer dans la ville. Le combat entre les patriotes et les impériaux fut terrible : mais enfin la garnison fut obligée de se retrancher dans ses casernes. Elle y fut bientôt forcée, et se rendit, le 16, après un combat de trois heures. Le colonel Laudon fut fait prisonnier avec son bataillon.

Le comte d'Arberg avait abandonné la Campine, et était accouru à Gand, aussitôt qu'il avait appris que cette ville se trouvait menacée; mais il n'y arriva que pour être témoin de sa reddition. Il se jeta dans le château, avec le dessein de forcer les habitants à rentrer dans le devoir, en incendiant leurs maisons; mais il fut contraint de se retirer dans la nuit du 17, en laissant la ville, les magasins et la troupe au pouvoir des patriotes. Des succès aussi effrayants,

aussi rapides, aussi inattendus, forcèrent les gouverneurs généraux à quitter Bruxelles. Ils en partirent le 18, et cette ville se rendit de suite à un parti de trente-trois hommes, quoique sa garnison se composât de deux cent trente-huit.

La révolution du Brabant marchait à grands pas; l'insurrection faisait tous les jours de nouveaux progrès : le gouvernement était divisé d'opinions. Le ministre Trauttmansdorff voulait ramener les esprits par la douceur; le général d'Alton pensait qu'il fallait les effrayer par des supplices, et l'empereur voyait à regret, que, s'il n'était pas trahi, il était au moins trompé dans la confiance qu'il avait donnée aux représentants de son autorité dans ses provinces de la Belgique.

Dans l'état désespérant où se trouvaient les choses, il fallait prendre un parti. Le ministre s'abandonna à celui qui était le plus conforme à son caractère, et que les circonstances rendaient peut-être nécessaires. Il publia, d'après les ordres de l'empereur, les 20 et 21, deux édits, dont l'un ouvrait toutes les prisons et l'autre rendait tous les priviléges; ainsi toutes les personnes, arrêtées par suspicion, étaient remises en liberté; les états naguères anéantis et dissous, rentraient dans leurs fonctions; le pacte constitutionnel, que l'on venait de violer et de rompre, reprenait tout son empire. Une amnistie générale, la promesse de tout faire pour réparer les désordres et rétablir la tranquillité publique, furent l'objet de deux ordonnances impériales, publiées les 25 et 26; mais le coup était porté. Cette justice, cette indulgence tardives, loin de calmer la fureur d'un peuple irrité, ne firent que l'enhardir dans ses projets de vengeance.

Il se porta à tous les excès : le 30 novembre, les maisons des hommes attachés au gouvernement furent pillées, incendiées, détruites; et la rage d'une populace effrénée ne connut plus de bornes. Ces actes d'une violence si criminelle, étaient d'autant plus effrayants, que l'amour du gain n'y avait aucune part, qu'aucun intérêt pécuniaire n'en était la cause. Une sorte de vindicte publique semblait diriger les furieux. Tout fut la proie des flammes : meubles, glaces, vaisselles d'or et d'argent, bijoux, rien ne fut épargné; et le peuple ne détourna pas le plus petit objet à son bénéfice. Il voulait venger la nation des attentats du pouvoir, et croyait encore à la vertu, en se souillant du plus grand des crimes.

La Flandre était conquise, et les patriotes y avaient établi un comité, pour y discuter les intérêts et les droits de la nation. On y avait déclaré et ordonné la déchéance de Joseph II, le renouvellement de l'union avec le Brabant, la levée d'une armée de vingt mille hommes, et décidé que l'on solliciterait un pacte fédératif avec toutes les provinces Belgiques. A cette nouvelle si importante, le comité de Breda avait envoyé Vonck à Gand comme député, et tous les états, toutes les villes, tous les citoyens étaient dans l'attente des événements qui allaient décider du sort des Pays-Bas. Le ministre Trauttmansdorff voulait sincèrement la paix, et le général Vander-Mersch était disposé à seconder ses intentions; mais le comité de Breda, que présidait l'ambitieux Vander-Noot rejetait toutes voies de conciliation; et le bouillant d'Alton n'était pas propre à faire changer ces dispositions.

Tous les efforts du ministre plénipotentiaire pour ramener les esprits et gagner la confiance publique, non-seulement furent inutiles, mais opérèrent un effet contraire. On les regarda comme autant de preuves de faiblesse, et le peuple n'en devint que plus téméraire et plus audacieux. Le comte d'Alton, qui sentait de quelle importance pouvait être la place de Bruxelles, pour les intérêts de la cause impériale, avait fait un fort presqu'imprenable de la haute-ville, en y construisant tous les ouvrages propres à la fortifier, et à tenir la ville basse en respect, par la crainte d'être brûlée par les batteries de canons qui la dominaient. Le ministre, toujours opposé aux vues menaçantes du général, toujours convaincu que la bienveillance finirait par lui regagner l'affection des peuples, ordonna, le 7 décembre, de détruire tous ces travaux, et enjoignit à la garnison de souffrir, sans représailles, les injures et les outrages de la populace.

Rien n'était si contraire au bon ordre et à la sûreté de la ville, qu'une aussi dangereuse condescendance. Elle fut bientôt suivie d'une révolte générale du peuple contre l'autorité. Le soldat découragé abandonna ses drapeaux; les Autrichiens désertèrent en foule, et le nombre des insurgés croissait à chaque instant. Ils formèrent le hardi projet de chasser les troupes impériales de leur cité, et ils l'exécutèrent. Le 10 décembre, on arbora la cocarde brabançone; et, après une inutile résistance de neuf jours, pendant lesquels il se livra plusieurs combats, le général d'Alton fut forcé.

d'évacuer Bruxelles, d'y abandonner la caisse militaire, ses papiers, ses effets, ses bagages, et de se retirer à Waterloo.

Le général fut rappelé, et remplacé dans son commandement par le comte de Ferrari. Ce nouveau chef, qui ne songea qu'à réparer les fautes de son prédécesseur, conçut l'espoir de calmer les factions et de rétablir l'harmonie entre le prince et ses sujets; il crut pouvoir y réussir, en donnant pour base de ses négociations la joyeuse entrée, avec tous ses droits.

Le comte de Ferrari se présenta à Bruxelles, le 15 décembre. Il y convoqua une assemblée générale; mais ce fut en vain qu'il eut recours à tous les moyens conciliatoires; rien ne put ébranler les esprits. Le comité de Breda était l'âme de toutes les délibérations; les propositions que fit le général autrichien furent toutes repoussées à l'unanimité. Les états des Pays-Bas avaient résolu de se rendre indépendants, et de secouer le joug de l'autorité impériale.

Le comte fut obligé de céder à la nécessité, et de concentrer à Waterloo des forces, que les nombreuses désertions affaiblissaient tous les jours. Il espérait tenir encore à Namur; mais il fallut l'évacuer, le 17, à l'approche de Vander-Mersch, qui y entra le même jour à la tête de son armée, et qui y fut reçu avec une sorte de délire. Cette joie populaire fut suivie le lendemain par toutes les atrocités qui accompagnent les succès de l'anarchie; et il fallut toute la fermeté des magistrats pour comprimer les séditieux et arrêter leur fureur.

Tandis que Namur offrait l'image de tous les troubles civils, que Louvain venait d'être le théâtre des scènes les plus sanglantes, que les Autrichiens se préparaient à reprendre l'offensive, et que partout la discorde et la haine aiguisaient des armes sous le prétexte de la liberté, Vander-Noot, qu'on ne désignait plus que sous le nom de *Francklin de la Belgique*, faisait son entrée triomphante dans Bruxelles, avec les membres du comité de Breda. Il parut dans cette capitale comme le sauveur de la nation. Le son des cloches et le bruit du canon proclamèrent sa présence. Il était accompagné d'une jeunesse nombreuse, qui était allée le recevoir à Vilvorde. Un brillant cortége et les acclamations publiques le conduisirent à l'église de Sainte-Gudule, où l'on chanta un *Te Deum* en actions de grâces. Il prit *modestement* la place qui était destinée à l'empereur dans les

cérémonies, et occupa le soir, au théâtre, la loge des gouverneurs généraux.

Les états s'assemblèrent le 19, et décrétèrent un acte d'adhésion à l'union qui leur avait été offerte, le 30 novembre, par le comité de Flandre. Les provinces de Malines, de Tournaisis, de Namur et de Hainaut y accédèrent successivement. Toutes jurèrent de se soustraire à l'autorité de Joseph II, et de recouvrer leur indépendance, au prix de tous les sacrifices. Mais Vander-Noot et Van-Eupen avaient médité un projet plus vaste. Ils voulaient que les états du Brabant exerçassent la souveraineté avec toute la puissance impériale, et ils parvinrent à faire adopter cette mesure. L'acte d'inauguration fut décrété le 30 décembre, et la cérémonie en fut célébrée le lendemain.

Tous les états envoyèrent des députés à Bruxelles, pour y tenir une assemblée générale. Ce fut le 7 janvier 1790, que cette première séance eut lieu : elle fut composée des représentants des provinces de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Malines, de Gueldre et de Limbourg. On s'y occupa des moyens de consolider les bases de la révolution ; et, le 11 du même mois, on signa un traité d'union contre l'ennemi commun, en se garantissant les droits et priviléges particuliers de chaque province. Deux partis bien opposés partageaient cette assemblée : les olygarques, dont Vander-Noot était le chef, voulaient que les états remplaçassent la puissance souveraine ; et les républicains, qui avaient Vonck à leur tête, n'aspiraient qu'à un gouvernement représentatif.

Ces divers partis pensaient qu'avant de se disputer sur la forme du gouvernement futur, il fallait d'abord se réunir pour achever d'abattre l'ancien. Ils prononcèrent la déchéance de l'empereur, et se disposèrent à soutenir cette audacieuse mesure par la force des armes, ajournant, après leur victoire, leurs prétentions particulières.

L'armée patriote éprouva plusieurs défaites, non par l'inhabileté de son général, mais par les fausses mesures des Etats. Vander-Mersch opposa en vain sa sagesse et son expérience à l'incapacité de Vander-Noot ; il fut obligé de s'exposer à des dangers certains, pour obéir aux ordres du comité, et il fut battu dans plus d'une rencontre. Enfin, dénué de tout, dans un pays ennemi, il sentit la nécessité de pourvoir à la sûreté de ses troupes, et prit le parti d'aller lui-même à Bruxelles, pour y exposer la situation

de l'armée, et demander des renforts, des bagages, munitions, approvisionnements et équipements dont il manquait absolument.

Ce général fut reçu aux acclamations du peuple, comme le sauveur de la patrie : mais le comité de Breda ne partagea pas l'enthousiasme public. Les Etats n'assistèrent point au *Te Deum* qui fut chanté ; ils ne se trouvèrent pas même réunis, lorsque Vander-Mersch se rendit à leur assemblée ; et ce ne fut que le murmure général et une sorte d'indignation qui leur firent sentir l'indécence, et l'inconvenance d'une conduite aussi impolitique qu'extravagante.

Ce fut alors que les partisans de Vonck publièrent hautement leurs principes et leurs projets. Mais Vander-Noot s'attacha à les perdre dans l'opinion : et, pour parvenir plus facilement à se défaire de ces vrais amis de la liberté, il les dénonça au clergé comme les apôtres de l'irréligion, comme des novateurs, qui voulaient détruire le culte de leurs pères, et renverser la foi de l'église. Leurs assemblées furent dissoutes : ils furent obligés de se disperser ; l'olygarchie triompha pour un moment. Mais bientôt ces patriotes se réunirent de nouveau, et parvinrent à acquérir une prépondérance effrayante pour le parti opposé.

La lutte fut dès-lors terrible entre les aristocrates et les amis de la démocratie. Ces derniers étaient d'autant plus fondés en raison, que les Etats avaient réellement substitué, à une monarchie limitée, une olygarchie absolue, entièrement opposée à la constitution des Pays-Bas.

Vander-Mersch était arrivé à Bruxelles, le 25 janvier ; il avait été nommé général d'artillerie le 26 : et le baron de Schönfeld avait été promu au grade de lieutenant-général le même jour, pour servir, disait-on, sous les ordres du chef de l'armée patriote, mais bien plutôt pour contrebalancer son influence. Vander-Noot préparait de loin les moyens de comprimer et d'écraser un parti dont son ambition avait tout à redouter.

La mort de l'empereur Joseph II, qui enleva ce souverain à ses sujets, le 20 février 1790, semblait devoir terminer les sanglants débats qui déchiraient les Pays-Bas. L'archiduc Léopold succédait à son frère dans tous les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, et il s'était empressé d'expédier aux gouverneurs généraux de la Belgique, qui résidaient alors à Bonn, l'ordre d'annoncer aux Etats son

intention de leur rendre leurs droits, leurs priviléges, et toutes les prérogatives que leur assurait la joyeuse entrée.

Les propositions du nouveau souverain maintenaient toutes les libertés, réparaient tous les torts, promettaient l'oubli du passé, et garantissaient enfin le bonheur d'un peuple, livré à la fureur des factions ou vendu à l'ambition de quelques brigands. Mais les dépêches bienfaisantes de Léopold n'arrivèrent point jusqu'à ce peuple malheureux. Les Etats, dirigés par Vander-Noot, donnèrent de fausses interprétations à cette importante communication : les Feller, les Linguet, vils suppôts d'obscurs conspirateurs, calomnièrent, dans des pamphlets dégoûtants, les vues aussi pures qu'équitables de l'empereur, dont le mémoire resta sans réponse.

Un esprit d'aveuglement et de vertige s'était emparé de toute cette nation; et le haut clergé, qui aurait dû donner l'exemple de la soumission aux lois, fut le premier à engager, par sa conduite, les peuples à persévérer dans l'insurrection. Le souverain pontife écrivit la lettre la plus touchante à l'archevêque de Malines et aux évêques, pour les engager au nom de l'église et du bien public, à rentrer sous l'obéissance de leur prince légitime. Ces exhortations furent sans succès. La lettre des gouverneurs généraux, du 2 mars, eut le même sort : on ne daigna pas même y répondre.

Les hommes éclairés, les véritables amis de la patrie étaient indignés contre ces oppresseurs, et gémissaient sur l'ignorance et le fanatisme qui égaraient les citoyens, et aggravaient tous les jours les malheurs de l'Etat. Mais rien n'était sacré pour Vander-Noot, quand il s'agissait de son ambition frénétique. Ce fut d'après ces principes affreux, que, le 16 mars 1790, il organisa, avec ses complices, le meurtre et le pillage dans Bruxelles. Vonck, trompé par ses insinuations perfides, avait fait une adresse aux Etats, dans laquelle il demandait une représentation provisoire, pour poser les bases d'une constitution, qui assurât aux Belges la conservation de leur liberté. Cette adresse avait été signée, le 15, par quarante-un membres de la société, désignée sous le nom de *Vonckistes*. Elle devint bientôt la cause et le signal des plus horribles attentats.

Quoique les Belges fussent en pleine insurrection contre leur souverain, ils ne voyaient pas sans effroi la marche rapide de la révolution française. Ils redoutaient de voir s'établir chez eux une assemblée nationale, qui, comme celle

de France, détruirait la religion, et renverserait les institutions les plus sacrées. L'idée seule d'*Assemblée nationale* leur inspirait une sorte d'horreur : Vander-Noot le savait, et résolut d'armer le peuple contre Vonck, en traduisant ce partisan de l'indépendance à son tribunal, comme le chef d'une secte ennemie, qui avait juré l'anéantissement du culte et de la morale.

Il fit répandre avec profusion l'adresse des Vonckistes, en la dénaturant par de fausses interprétations, par les commentaires les plus perfides, et parvint à porter l'indignation publique jusqu'à la fureur.

Les signataires de l'adresse furent proscrits : leurs maisons furent désignées pour être la proie des flammes : une populace effrénée s'assembla, le 17 mars, sur les places, dans les rues et dans les carrefours : les satellites de Vander-Noot étaient à leur tête, et donnèrent le signal des massacres et des plus révoltants excès. Le triomphe de l'olygarchie ne fut pas douteux.

Vonck s'éloigna de cette scène d'horreur, et une grande partie de ses amis suivit son exemple, pour se dérober aux fers, ou à la mort. Tous ces troubles intérieurs n'étaient point propres à consolider la révolution des Pays-Bas. Les chefs étaient divisés d'intérêt ; les armées manquaient de tout ; les désertions étaient nombreuses, et Vander-Mersch menaçait de donner sa démission : les officiers de son armée se soulevaient ; ils étaient indignés de la conduite des Etats du Brabant envers leur général ; ils savaient que le comité de Breda n'attendait qu'une circonstance favorable, la préparait même pour le proscrire et s'en défaire, parce qu'il redoutait son influence et ses vertus.

Les chefs militaires de la garnison de Namur firent, le 31 mars, de vives représentations aux Etats du Brabant : les officiers se livrèrent à quelques démarches indiscrètes ; Vander-Mersch fut accusé d'en avoir été l'instigateur. On saisit cette occasion pour le rendre suspect ; on ne put parvenir à lui ravir l'estime publique ; on trouva plus simple de le mander à Bruxelles, pour y rendre compte de sa conduite, et plus facile de l'envoyer, le 14 avril, à la citadelle d'Anvers, en attendant qu'il fût jugé par un conseil de guerre.

Sous prétexte d'apaiser des troubles prêts à éclater à Namur, on y avait envoyé le baron de Schönfeld, avec ordre de faire rentrer la garnison dans le devoir. Après le départ de Vander-Mersch, on donna le commandement de

l'armée patriote à ce général prussien, dont on reconnut bientôt l'incapacité et l'inexpérience. Le 18 mai, les Autrichiens attaquèrent les avant-postes des patriotes, les repoussèrent, s'avancèrent sur leur corps d'armée le 23, le mirent en déroute complète, et le forcèrent, le 24, à repasser la Meuse.

Ces événements, auxquels aurait dû s'attendre le comité souverain, répandirent les plus vives alarmes à Namur, y soulevèrent le peuple, et firent craindre à Vander-Noot et à ses partisans, que le peuple, enfin désabusé, ne vengeât bientôt sur eux ses malheurs. Toujours fécond en expédients nouveaux, pour colorer ses attentats et conserver le pouvoir, Vander-Noot inventa des conspirations, leur donna des chefs, appela tous les bons citoyens à la défense de leur représentant, nomma Vonck et les siens comme voulant assassiner tous les agents du pouvoir, tous les membres des Etats, et vit bientôt autour de lui un peuple fanatique et crédule, prêt à tremper ses mains dans le sang innocent et à égorger ses concitoyens au nom d'un Dieu de paix.

Les Vonckistes furent désignés sous les noms les plus odieux : c'était, à entendre Vander-Noot, des traîtres, des brigands, des meurtriers et des sicaires qu'il fallait exterminer. Les écrits incendiaires de Feller encourageaient le peuple au carnage ; les moines et les ecclésiastiques se mêlaient à la multitude, le crucifix dans une main et un sabre dans l'autre. Les maisons des suspects furent enfoncées et pillées ; les femmes, les enfants, les vieillards ne furent point épargnés.

Au milieu de tant d'agitations, parut la fameuse déclaration de Reichenbach, signée, le 27 juillet, par les ministres de Prusse, d'Angleterre et de Hollande ; déclaration par laquelle ces puissances annonçaient aux peuples des Pays-Bas qu'elles voulaient terminer enfin leurs malheurs, et concourir à les remettre sous l'obéissance de l'empereur Léopold, en leur assurant leur ancienne constitution et l'oubli le plus absolu du passé. Le congrès ne crut point ou feignit de ne point croire à cette déclaration, et continua, comme auparavant, à tromper et à égarer le peuple par de vaines déclamations et de fausses espérances.

Vander-Noot proposa une levée en masse, au nom de la religion et de la foi ; et le peuple, séduit et entraîné par les perfides insinuations d'un chef, qu'il regardait comme

un envoyé de Dieu, abandonna ses foyers pour se ranger sous ses étendards. Bientôt cette troupe aveugle est répartie dans les différents corps. Le jour d'une attaque générale est fixé ; le 22 septembre, on se promet une victoire complète, et c'est une défaite honteuse qui devient le prix de cette extravagante entreprise. Les patriotes culbutés, poursuivis, écrasés par les Autrichiens, déplorent trop tard leur funeste crédulité ; et ceux qui échappent au carnage, ne rentrent dans leurs habitations que pour y porter le deuil et la désolation. Telle fut l'issue de cette grande croisade.

Les puissances alliées, la Prusse, l'Angleterre et la Hollande s'étaient prononcées : l'empereur avait renouvelé l'engagement de ne rentrer dans les Pays-Bas que pour y rétablir le gouvernement, tel qu'il était sous le règne de Marie-Thérèse. Les Etats sentirent enfin qu'une plus longue résistance ne pouvait leur être qu'inutile et funeste. Vander-Noot, l'auteur de tous les maux de la Belgique, prit la fuite ; les généraux patriotes se retirèrent ; l'armée se licencia d'elle-même ; les troupes impériales entrèrent dans Namur le 25 novembre, et n'y parurent que comme des consolateurs et des amis. La reddition de cette place entraîna celle de toutes les autres, et la Belgique entière se retrouva sous la domination de ses anciens maîtres.

Le général Vander-Mersch, après une captivité de sept mois, dut sa liberté à cet heureux événement, et se retira dans sa patrie.

L'empereur Léopold confirma et continua l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert dans le gouvernement général des Pays-Bas, et nomma le comte de Mercy-Argenteau, qu'il investit de tous les pouvoirs, ministre plénipotentiaire, pour remplacer LL. AA. RR., en attendant leur arrivée. Le ministre se rendit à Bruxelles, le 4 janvier 1791. La forme de l'ancien gouvernement fut rétablie. Le grand conseil de Malines reprit ses séances, le 26 et le 29. Une déclaration impériale supprima toutes charges, emplois ou bénéfices, créés pendant les troubles, par ceux qui avaient usurpé l'autorité souveraine. On n'avait point encore réorganisé le conseil du Brabant ; il le fut, à l'occasion de quelques troubles, excités par une troupe de malveillants qui menacèrent la tranquillité publique, le 24 février.

L'empereur, qui ne négligeait aucun moyen de ramener

le calme dans les esprits, et la paix dans les consciences; révoqua les ordonnances de son prédécesseur, relatives aux matières ecclésiastiques, et à la suppression des maisons religieuses. Le grand conseil de Hainaut fut réorganisé par le souverain, et ce monarque accorda aux tribunaux, par acte du 29 mars, la faculté de présenter trois candidats, pour y remplir les places. Le même acte rendait inamovibles les emplois des juges des cours supérieures.

Après de longues discussions civiles, il reste toujours chez un peuple qui y a été long-tems en proie, une foule de ces hommes, qui, sortis de leur condition primitive, se sont fait un besoin du trouble des états. Il existait un foyer de révolution dans la Belgique, et ce n'était qu'au milieu des inquiétudes, des agitations et des soulèvements, que les lois reprenaient lentement leur empire. Les bons esprits attendaient impatiemment l'arrivée des gouverneurs généraux, dans l'espoir que leur présence mettrait un terme aux intrigues et aux efforts de la malveillance. Ce jour tant désiré parut. LL. AA. RR. arrivèrent à Bruxelles, le 15 juin 1791, et l'inauguration se fit le 30; le 6 juillet suivant, elle fut solennellement célébrée à Gand.

Le comte de Metternich remplaça dans le ministère, le comte de Mercy-Argenteau, et arriva, le 8 juillet, dans la capitale de la Belgique. L'inauguration de S. M. I. fut successivement célébrée, suivant les anciennes formes, à Malines, Ypres, Tournay, Namur et Ruremonde. Les priviléges, coutumes, droits et usages furent de nouveau confirmés à la nation, et les conseils généraux rendus à toutes leurs attributions, suivant les formes qui avaient été suivies jusqu'en 1780.

Tout semblait devoir ramener le calme et consolider la paix entre les sujets et le souverain. Léopold avait tenu tous ses engagements, respecté tous les priviléges de la nation, et sacrifié même les intérêts du trône au bonheur des peuples des Pays-Bas. La plus grande partie de la nation rendait justice à ses vertus, à son équité et à ses vues bienfaisantes : les états seuls du Brabant étaient constamment en opposition avec le gouvernement, et cherchaient, par leur lenteur ou leur résistance, à paralyser ses mesures les plus sages et les plus propres à faire oublier les malheurs passés.

Enfin les gouverneurs généraux, fatigués des obstacles qui arrêtaient sans cesse la marche de l'administration géné-

rale, irrités de l'esprit d'insubordination qui animait ces états, justement indignés de la malveillance qui semblait appeler à grands cris la discorde, l'insurrection et la haine, et voulant mettre un terme à d'audacieuses entreprises qui pouvaient envahir les autres provinces, les gouverneurs généraux, disons-nous, déployèrent toute la puissance souveraine contre le Brabant, et, par une dépêche du 13 décembre, lui notifièrent qu'il n'était nullement compris dans les faveurs que l'empereur avait accordées aux autres provinces, non plus que dans l'amnistie; et qu'en conséquence il serait soumis aux recherches, aux restitutions, aux peines qu'il aurait pu encourir par tout acte révolutionnaire, auquel il se serait livré pendant les tems d'insurrection des Pays-Bas.

La fermeté du gouvernement intimida des magistrats rebelles, dont l'âme de Vander-Noot dirigeait encore tous les mouvements, et qui n'attendaient que l'occasion pour secouer le joug de l'autorité légitime.

Léopold ne vécut pas assez pour le bonheur de ses peuples. Il était monté trop tard sur le trône des Césars: la mort l'en fit descendre au moment où il allait recueillir le fruit de ses vertus. Il mourut, le 1er. mars 1792, justement regretté de ses sujets. Il laissait la Belgique dans un état de fermentation que toute la sagesse de son gouvernement n'avait pu calmer. Sa modération, loin d'imposer silence aux passions, n'avait fait que les exaspérer et les aigrir.

L'archiduc François succéda à son père dans ses états héréditaires. Il instruisit les provinces Belgiques, de la mort de l'empereur, par sa dépêche du 3 mars. Son avénement au trône fut marqué par la guerre qu'il eut à soutenir contre la France, et dont les funestes résultats pour ce prince, furent la perte entière de ses Pays-Bas.

La France, livrée à la fureur de ses démagogues, ne conservait plus que l'ombre de la monarchie. Elle ne vit pas, sans inquiétude, les puissances du Nord se coaliser contre elle, pour soutenir le trône chancelant des Bourbons. Le jour même de la mort de Léopold, l'ambassadeur français remit une note au chancelier de l'empire, dans laquelle S. M. T. C. se plaignait des rassemblements de troupes qui se faisaient en Allemagne, et des liaisons qui s'établissaient entre les différentes cours du Nord.

Le ministre de Vienne répondit avec fermeté, que le roi de Hongrie adoptait pleinement les plans de Léo-

pold ; qu'on ne connaissait point en Allemagne, de rassemblement qui pût être regardé comme une mesure hostile ; que les princes d'Allemagne jugeraient peut-être nécessaire d'en faire de plus grands pour maintenir la paix dans leurs états, que cherchaient à troubler les coupables manœuvres du parti révolutionnaire de France ; que, quant aux liaisons établies entre la cour de Vienne et les puissances les plus respectables de l'Europe, elles ne cesseraient de s'entretenir, que lorsque la nation française, intéressante par sa douceur, repousserait les insinuations d'une faction sanguinaire, qui s'entretenait d'émeutes et de violences contre la liberté du roi et la foi des traités : mais que, dussent ces desseins et ces artifices prévaloir, l'empereur se flattait que du moins la partie la plus saine de la nation envisagerait comme une perspective consolante d'appui, l'existence d'un concert, dont les vues étaient dignes de sa confiance, et de la crise la plus importante qui eût jamais menacé les intérêts communs de l'Europe.

Il n'en fallait pas tant pour décider la France à la guerre ; son roi fut obligé de se rendre à l'assemblée nationale, le 20 avril 1792, d'y communiquer, par l'organe de Dumourier, alors ministre des affaires étrangères, l'avis du conseil sur la situation de la France, à l'égard de l'Allemagne, d'y annoncer son intention de se conformer aux conclusions de ce conseil, et de proposer formellement une déclaration de guerre au successeur de Léopold. Tout était disposé pour ce fameux décret. Il fut porté séance tenante, et unanimement adopté.

Les hostilités commencèrent avec la déclaration de guerre. Les armées françaises s'avancèrent sur Tournay et Mons, où elles furent repoussées les 29 et 30 avril ; mais ce léger échec fut bientôt réparé. Les armées s'organisèrent de part et d'autre. On s'attaqua et l'on se défendit avec le même courage et avec une égale fureur. Enfin, après une lutte de six mois, pendant lesquelles les avantages et les défaites balancèrent constamment la victoire dans les deux partis, mais où le sang et le carnage offraient dans toute la Belgique l'image affreuse des combats, le général Dumourier remporta, le 6 novembre, la bataille fameuse de Jemmapes, qui le rendit maître de tous les Pays-Bas.

A la nouvelle de cette victoire, la cour et le gouvernement se hâtèrent d'abandonner Bruxelles, qui devint le quartier général du vainqueur. Toutes les places

fortes ouvrirent leurs portes aux Français ; et, avant la fin du mois, la Flandre, le Brabant, le Hainaut et la province de Namur étaient au pouvoir de la république. Le Limbourg et le Luxembourg servirent de retraite aux restes épars des armées coalisées.

Le foyer révolutionnaire, qui était concentré dans toutes les principales villes des provinces des Pays-Bas, n'attendait que ce moment pour se répandre. Partout le peuple se nomma des représentants ; et le premier acte de ces chefs de factieux, fut de rompre tous les liens qui les unissaient à la maison d'Autriche ; de remplacer leurs institutions par des réglements provisoires ; leurs lois, par des décrets ; leur religion, par des sophismes ; l'ordre public, par la violation des droits les plus sacrés, par tous les attentats contre la sûreté et les propriétés des citoyens.

La ville de Bruxelles, le Hainaut et le Tournaisis envoyèrent des députés à la convention nationale de France, pour se mettre sous la protection des lois françaises, ou plutôt pour aller au devant du joug qu'on allait leur imposer, et de l'anarchie qui devait les dévorer. Ces députés demandaient à la convention, qu'elle déclarât que la république française ne ferait aucun traité avec les puissances coalisées, qu'en y spécifiant l'indépendance des Belges et des Liégeois. La convention ne rejeta point une pareille demande ; et, bien que son président trouvât que les pétitionnaires n'étaient pas encore à la hauteur de la révolution, et qu'ils étaient asservis à des préjugés dangereux pour la liberté, il les accueillit et les flatta de l'espoir d'obtenir bientôt un décret qui réaliserait les vœux des Pays Bas.

Ce décret, si vivement sollicité, parut le 15 décembre ; mais il ne satisfit pas également les esprits. Les libéraux virent qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres ; les indépendants s'aperçurent trop tard qu'ils s'étaient donnés des fers ; les gens de bien ne se consolèrent point de se trouver sans patrie ; tous les citoyens, enfin, frémirent à la publication d'un décret qui déclarait le pouvoir de la république française coactif et coercitif. Les suppôts seuls de la tyrannie de Robespierre goûtaient la joie féroce d'avoir creusé l'abîme et de pouvoir y précipiter leurs victimes.

Les députés du Hainaut et ceux de la ville de Bruxelles, qui ne voyaient dans ce décret que le renversement de

leurs institutions, que la violation de leurs droits, qu'un attentat enfin contre la souveraineté Belgique, tout en témoignant leur reconnaissance à la nation française, demandèrent que ce décret ne s'étendît point à leurs provinces, attendu qu'ils en regardaient l'exécution comme contraire à leur indépendance. Mais les prétendus amis de la liberté déclarèrent à la convention, que toutes ces remontrances, que toutes ces pétitions étaient l'effet des intrigues des aristocrates et des révolutionnaires; et l'on passa à l'ordre du jour sur les réclamations.

Les députés de Namur, ceux d'Anvers se réunirent en vain aux autres provinces, pour repousser l'honneur qu'on voulait leur faire de les déclarer, comme les Français, sans culte et sans autels; ils observèrent inutilement qu'ils ne devaient pas être traités en peuple conquis. La convention nomma six commissaires chargés de publier dans les Pays-Bas, le décret du 15 décembre; et l'exécution en fut opérée, le 17 janvier 1793, à Louvain, et le 19, à Bruxelles.

La Belgique fut divisée en arrondissements, qui eurent chacun leur chef-lieu. Les sociétés populaires se formèrent. Partout on organisa le meurtre, le brigandage, les dilapidations, les proscriptions, dans les villes, les bourgs, les villages et les hameaux; les temples furent détruits, les autels renversés, les ministres du culte égorgés. La religion, la morale et toutes les vertus furent bannies d'une terre dégoûtante du sang des victimes immolées au nom de la liberté.

Les révolutionnaires, dirigés par les commissaires de la convention, et répandus sur toute l'étendue de la Belgique, demandèrent sa réunion à la France, comme le vœu général des provinces. Une poignée de brigands et de factieux décida du sort de la patrie éplorée, qui redemandait son Dieu, ses princes et ses lois. Le jour même que la tête du meilleur des rois tomba sur un échafaud, et que la France marqua d'un opprobre ineffaçable ses vils assassins, le 21 janvier 1793, les patriotes de Mons demandèrent de former un quatre-vingt-cinquième département. Le 31 du même mois, les Liégeois sollicitèrent une faveur égale; et l'on allait au sein de la convention, renvoyer, suivant l'usage, au comité, lorsque Cambon se leva et observa *qu'il ne fallait pas ensevelir les vœux du peuple dans les cartons.*

La discussion s'ouvrit à l'instant sur les nombreuses pé-

titions des Belges, qui avaient toutes pour objet, la réunion des deux républiques. Ducos voulait du tems et un mûr examen, avant de prononcer sur une question si importante. Danton était d'un avis opposé, et prétendait que rien n'était si pressant que d'accueillir une demande, dont le moindre avantage pour la France serait d'acquérir un rempart inexpugnable contre l'Autriche. Dans ce conflit d'opinions qui partageaient l'assemblée, Camus proposa de décréter que, sous quinze jours, tous les habitants des pays conquis par les armées de la république, se réuniraient en assemblées primaires, pour y exprimer leur volonté sur le gouvernement populaire qu'ils voudraient adopter. Cette proposition prévalut, et fut décrétée séance tenante.

Les commissaires du pouvoir exécutif furent chargés de convoquer, aux termes du décret, les peuples des Pays-Bas, à l'effet de délibérer sur cet important objet. La première assemblée eut lieu à Mons, le 11 février suivant. Les révolutionnaires y emportèrent la délibération à main armée, après avoir chassé, à coups de sabre, la masse des citoyens qui ne voulaient que leur constitution, et qui s'opposaient formellement à la réunion.

Un pareil événement n'était pas propre à engager les honnêtes gens de Bruxelles à se réunir à ces forcenés, dans l'assemblée qui y fut convoquée le 25. Aussi la réunion y fut-elle demandée à l'unanimité. Les suffrages furent tout aussi libres dans les autres villes des Pays-Bas. Partout on délibéra sous les poignards, et partout on proclama une réunion qui était généralement opposée au vœu de la nation entière. Cependant la convention nationale la décréta, les 1er, 4 et 6 mars; et toute la Belgique gémit de se trouver française.

Pendant que la convention disposait des Belges, que ses commissaires faisaient exécuter ses décrets, que la propagande comprimait et maîtrisait l'opinion publique, les troupes impériales se fortifiaient, et se disposaient à rentrer en campagne. Le 1er mars 1793, elles passèrent la Roër, et forcèrent le général Valence d'évacuer Aix-la-Chapelle. Miranda fut obligé de lever le siège de Maëstricht; les troupes françaises abandonnèrent Liège, et les généraux Valence, Lanoue, Stangel et Dampierre firent de vains efforts pour arrêter les impériaux et rallier les fuyards. La marche des ennemis fut rapide : chaque jour marquait un nouveau succès; les Français étaient repoussés et battus de

toutes parts : Dumourier les réunit, sous Tirlemont. Un combat a lieu, et est à l'avantage des Français. Le 18 mars, Dumourier engage une bataille près de Nerwinde : il y fait des prodiges de valeur : mais il ne peut résister à la supériorité des forces coalisées.

La victoire semblait avoir abandonné les républicains ; après plusieurs combats sanglants, où ils ne démentirent point la valeur française, mais où il fallut céder au nombre, ils furent obligés de quitter la rivière de la Dyle, d'évacuer Louvain, d'opérer leur retraite de Bruxelles et d'abandonner une conquête, plus facile à faire qu'à conserver.

Les vainqueurs entrèrent à Louvain le 23, et Malines, Mons, Namur, Anvers, Gand retombèrent successivement sous l'autorité légitime. Le comte de Metternich fit son entrée à Bruxelles, le 29 mars; et, le 5 avril, il réinstalla le conseil du Brabant. L'archiduc Charles, frère de l'empereur, que François II avait nommé lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, fit son entrée solennelle dans la capitale de la Belgique, le 28. Il ne fallut qu'un mois aux Autrichiens pour reconquérir leurs états.

Déjà Condé était investi; et les Français, qui s'étaient retirés sous le canon de Valenciennes, avaient tenté d'inutiles efforts, pour dégager cette place. Ils avaient concentré toutes leurs forces à Famars. Leur camp semblait inexpugnable; cependant ils y furent attaqués, le 7 mai, par l'armée entière des princes coalisés; et, après un combat sanglant, où ils firent des prodiges de valeur, leurs retranchements furent forcés, et ils se virent obligés de se retirer sur Denain et Bouchain. Le siége de Valenciennes fut le triste résultat de ce combat funeste; le blocus en fut formé le 6 juillet. La tranchée fut ouverte de suite; la ville fut bombardée, le 18, par l'ordre du duc d York, qui commandait le siége.

Le siége de Condé se poursuivait aussi avec une grande activité, et la résistance des assiégés égalait la fureur des assiégeants. Les républicains opposèrent long-tems le courage à la force; et ce ne fut qu'après une défense opiniâtre, que la place se rendit par capitulation, le 10 juillet. Le prince de Cobourg en prit possession au nom de l'empereur; et ce ne fut pas sans d'inutiles regrets, que les émigrés se convainquirent enfin que les armées alliées combattaient bien moins pour les intérêts de la cause royale, que pour servir leur propre ambition. Le duc d'York en donna une

nouvelle preuve, en entrant, le 28, dans Valenciennes. Cette ville n'offrait plus qu'un amas de ruines fumantes; ses habitants étaient réduits à la dernière extrémité; les ennemis la menaçaient de l'ensevelir sous un monceau de cendres; le général Ferrand, déterminé par la situation de la ville et l'état de la brèche, à une capitulation, la proposa au général anglais.

Cette capitulation fut acceptée, et le duc établit dans cette malheureuse cité une junte impériale. Valenciennes subit le sort de Condé. Le Quesnoy ne fut pas plus heureux: assiégé par le comte de Clairfait, le 29 août, cette ville tomba en son pouvoir, le 11 septembre. Le duc d'York ne partagea point à Dunkerque la gloire dont le général autrichien venait de se couvrir au Quesnoy. Le prince anglais avait investi Dunkerque le 23 août. Le colonel de gendarmerie Delaroche commandait la place; il fit la plus belle défense, et les Anglais, battus d'ailleurs à Hondschoote, le 8 septembre, furent obligés de lever précipitamment le siége dans les trois jours suivants.

Les Autrichiens marchaient de succès en succès. Ils se croyaient les maîtres de la France, et leur cabinet diplomatique en faisait déjà le partage. Mais ils éprouvèrent bientôt que la fortune des combats est toujours inconstante. Le 29 septembre, ils avaient cerné Maubeuge : toutes leurs forces étaient réunies autour de cette place; tout semblait leur annoncer une conquête facile, lorsque les Français, comme des torrents impétueux, fondirent de toutes parts, à la fois, sur leurs redoutables colonnes, les enfoncèrent, en firent un effroyable carnage, et les forcèrent à lever le siége, le 17 octobre.

Pendant que les Autrichiens attaquaient la France, les républicains tentaient une invasion dans la Flandre. Les villes frontières étaient attaquées, enlevées, reprises : on se battait de part et d'autre avec un horrible acharnement, et une égale fureur. L'hiver de 1794 fut marqué par des avantages et des défaites dans les deux armées.

L'empereur François II vint augmenter encore le courage de ses soldats par sa présence. Il arriva, le 9 avril 1794, à Bruxelles, se rendit de suite au milieu de son armée, en passa la revue le 16, la concentra entre la Sambre et l'Escaut, pour ouvrir la campagne par le siége de Landrecies, fit investir cette place le 17, et en fit ouvrir la tranchée en sa présence, le 21. Son inauguration fut célébrée dans

Bruxelles, le 23, pendant les opérations du siége, et il reçut la capitulation de Landrecies, le 30.

Pendant que cette ville cédait à la supériorité de ses ennemis, Courtray tombait au pouvoir des Français le 26 avril, et leurs armes triomphantes allaient bientôt asservir toute la Flandre. L'empereur, accompagné du prince de Cobourg, s'y rendit, et fut témoin lui-même de la défaite complète de ses armées, et du triomphe éclatant des républicains le 29 du même mois. Ce triomphe fut suivi de la perte totale des provinces des Pays-Bas. Toutes les forces combinées de la coalition, devaient se réunir pour attaquer, à la fois, l'armée française sur tous les points, et la forcer à se retirer de la Flandre. Le 17 mai, l'armée impériale marcha sur cinq colonnes, pour effectuer cette grande opération; mais le succès était plus facile à désirer qu à obtenir. Ce plan, si bien combiné, manqua absolument son effet. Au lieu d'une victoire, les alliés ne trouvèrent qu'une horrible défaite.

La journée du 22 fut plus fatale encore à l'Autriche : elle vit ses batteries enlevées, ses armées battues et dispersées, le champ de bataille couvert de ses morts, et la consternation générale succéder aux plus brillantes espérances. L'empereur avait en vain animé ses soldats par sa présence : à cheval, au milieu des combattants, il n'avait quitté cette scène sanglante, qu'au moment où la victoire s'était rangée du côté de ses ennemis, et ce ne fut qu'à neuf heures du soir, qu'il désespéra du salut de ses Etats. Mais, s'il fut vaincu, il ne s'acquit pas moins la gloire d'une défense d'autant plus belle, qu'elle était légitime. Il retourna en Allemagne.

Cette journée décida du sort de la Flandre. Celle du 26 juin, la fameuse bataille de Fleurus, fixa pour long-tems celui de la Belgique entière. Il ne resta plus aucun espoir aux Autrichiens. Toutes les villes des Pays-Bas ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, et le drapeau tricolore remplaça partout les aigles de l'empire.

La Belgique ne fut pas plutôt soumise, que les républicains demandèrent sa réunion à la France. Les représentants de la ville de Bruxelles la prononcèrent, au nom du peuple, le 28 juillet; et la convention nationale reçut immédiatement une députation, qui lui portait ce vœu. Une société populaire, sous le nom d'amie de la liberté et de l'égalité, s'ouvrit dans cette capitale, le 3 août. La maison du roi, qui prit le nom de la maison du peuple, fut

choisie pour le lieu de ses séances, et on y adopta, provisoirement, tous les réglements de la société des jacobins de Paris.

L'exemple de Bruxelles fut suivi par les agitateurs de toutes les villes du Brabant, du comté de Flandre, du Hainaut, de Namur, et des autres parties des Pays-Bas. Sans rien préjuger sur les demandes des sociétés populaires, la convention nationale envoya des commissaires dans la Belgique, qui y organisèrent un gouvernement provisoire. L'administration civile et judiciaire y prit une nouvelle forme : elle eut ses chefs-lieux et ses arrondissements, sa justice et ses tribunaux, et un centre où se reportaient toutes les affaires en dernier ressort, où se traitaient les objets d'un grand intérêt, où se sanctionnait la répartition des impôts, où s'ordonnaient les dépenses publiques.

De quelques heureux effets qu'eussent été suivies ses mesures, l'administration centrale sentit la nécessité d'une réunion parfaite et absolue des Pays-Bas à la France, et elle en présenta la demande à la convention nationale, le 12 mars 1795, au nom de tous les amis de l'ordre et de la tranquillité publique. Les représentants du peuple, en mission dans ces pays conquis, firent passer cette adresse à leurs commettants, qui se bornèrent, pour le moment, à en faire une mention honorable. La prise de Maëstricht avait acquis à la république française la possession des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, dans les Pays-Bas; la reddition de la forteresse de Luxembourg, qui fut forcée par le général Hatry, le 12 juin, y consolida sa puissance et en affermit les bases.

Un arrêté des représentants du peuple déclara la liberté de l'Escaut, le 30 juillet; et il fut publié le même jour dans la ville d'Anvers. Enfin l'organisation générale de la Belgique fut arrêtée par le comité de salut public, le 4 septembre. Elle fut divisée en neuf départements, désignés sous les noms de la Lys, l'Escaut, les Deux-Nèthes, la Dyle, la Meuse-Inférieure, l'Ourte, Jemmapes, Sambre et Meuse et les Forêts, dont les chefs-lieux étaient Bruges, Gand, Anvers, Bruxelles, Maëstricht, Liége, Mons, Namur et Luxembourg.

Il ne restait plus qu'à traiter la grande question de la réunion : les séances de la convention nationale, des 28 et 29 septembre, furent consacrées à cette importante discussion. Elle fut vive, et les orateurs de part et d'autre soutinrent

leurs opinions avec tant de chaleur, que l'assemblée balança long-tems dans sa décision.

Roberjot et Carnot emportèrent le décret, en prouvant que l'adoption allait couvrir la France de deux lignes de places fortes. Cette grande considération détermina la réunion; elle fut prononcée le 1er octobre 1795. Cette fameuse loi porte que les décrets de la convention, des 2, 4 et 8 mai 1793, qui ont réuni le pays de Liége au territoire français, que ceux des 1er, 2, 6, 8, 9, 11, 19 et 23 mars de la même année, qui y ont réuni le Hainaut, le Tournaisis, le pays de Namur, et la majorité des communes de la Flandre et du Brabant, seront exécutés selon leur forme et teneur : que la convention nationale accepte le vœu émis, en 1793, par les communes d'Ypres, Grammont, et autres communes de la Flandre, du Brabant et de la Gueldre autrichienne, non compris auxdits décrets : que tous les pays en deçà du Rhin, qui, avant la guerre, étaient sous la domination de l'Autriche, sont pareillement réunis au territoire français : que les lois de la république française seront exécutées dans tous ces pays; que les autres parties de la Belgique, ayant en grande majorité voté leur réunion à la république, dès 1793, les autorités constituées y seront formées d'après les mêmes lois que celles de l'intérieur de la république, et qu'il en sera de même dans le pays de Liége.

Telle fut l'issue d'une lutte terrible, où les succès et les revers balancèrent long-tems la victoire, où mille actions d'éclat colorèrent l'imprudence et la témérité des uns, l'injuste aggression et la fureur des autres. La réunion de la Belgique à la France, la consola-t-elle des malheurs de la guerre? Cette terre, fatiguée des combats, et épuisée par ses dissensions civiles, eût enfin mérité le repos dans le sein d'un gouvernement juste et paternel; mais les déprédations des conventionnels et le despotisme impérial devaient lui apprendre encore que tôt ou tard on expie les désordres révolutionnaires (1).

---

(1) L'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, est décédée le 24 juin 1798.

Dès l'année 1793, l'archiduc CHARLES-LOUIS-JEAN-JOSEPH-LAURENT, connu dans l'histoire, sous le nom du *prince Charles*, l'avait remplacé dans ce gouvernement qu'il a conservé jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la France. Il est le troisième fils de l'empereur Léopold II et de l'infante Marie-Louise d'Espagne.

ALLEMAGNE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

JOSEPH II.

1765. Nous reprenons, depuis l'avénement de Joseph II, la chronologie historique des empereurs d'Allemagne, appelés d'abord empereurs d'Occident, quoiqu'ils n'eussent qu'une faible partie de l'ancien empire de ce nom. Fils de l'empereur précédent, François de Lorraine, et de Marie-Thérèse d'Autriche, Joseph était né le 13 mars 1741, et avait été élu roi des Romains, le 27 mars 1764, et couronné dans cette qualité, le 3 avril suivant. Son père étant mort l'année suivante, Joseph monta sur le trône, plutôt nominal que réel, de l'empire germanique, le 18 août 1765, et dans la même année, il fut déclaré par sa mère co-régent des Etats héréditaires de sa maison; mais dans le fait, elle le tint éloigné des affaires publiques, et ne lui abandonna que le commandement de l'armée et la direction des affaires militaires. L'impatience et la vivacité naturelle de Joseph II s'accommodaient mal de l'état d'inaction où il était tenu.

Néanmoins, cet état de choses dura jusqu'à la mort de Marie-Thérèse. Tous les hommes à qui il déplaisait, s'attachèrent à Joseph, qu'ils savaient avoir des vues de réformes dans le gouvernement. Le prince de Kaunitz, ministre d'état, tenait à peu près le milieu entre les deux partis. Il favorisait en secret les vues de Joseph; mais il cherchait à ménager Marie-Thérèse (1).

(1) *Lettres sur l'Allemagne.* Vienne, 1787.

Etant maître de la partie militaire de l'administration publique, Joseph y donna ses soins; et, à l'aide des conseils de Lascy, feld-maréchal autrichien, il porta la réforme dans l'armée, et la modela sur celle du grand Frédéric, que Joseph admirait et cherchait à imiter. Dès son avénement au trône, il voulut avoir une entrevue avec le roi de Prusse; mais sa mère s'y opposa. Il assista fréquemment aux parades et aux revues, et visita les divers cantonnements des troupes. La stricte économie qui fut portée dans toutes les branches de l'administration militaire, ne laissa pas d'exciter les murmures de tous ceux qui avaient profité des abus, et de ceux qui prévoyaient qu'à leur tour ils subiraient des réformes, lorsque l'empereur aurait les mains libres. Mais rien n'arrêta Joseph ni le feld-maréchal Lascy; et cette armée autrichienne, qui, avant le règne de François I, avait besoin d'être entretenue par les subsides de Hollande et d'Angleterre, devint alors une des mieux organisées et des plus formidables de l'Europe.

En 1769, l'empereur passa en Italie avec trois hommes d'état, dont chacun avait ordre d'observer tout ce qui se rapportait à la branche d'administration dont il était chargé. Le soir, Joseph réunissait les notes de ses compagnons de voyage aux siennes, et les rédigeait en corps d'ouvrage. Il séjourna quelque tems à Milan, et plus longtems à Rome, où il fit une véritable étude des beaux arts. On raconte qu'à Milan il lui parut que les religieuses menaient une vie trop oisive, et qu'il fit envoyer de la toile dans les couvents, afin que l'on y cousût des chemises pour l'armée.

A son retour à Vienne, Marie-Thérèse désirait cette entrevue avec le roi de Prusse qu'elle avait empêchée quelques années auparavant. Les victoires de Catherine II sur les Turcs, et l'influence que la Russie gagnait sur les affaires de Pologne, faisaient sentir au cabinet autrichien le besoin de se lier au conquérant de la Silésie, afin d'opposer un contrepoids à la puissance colossale des Russes. Joseph se rendit donc en Silésie, et eut une entrevue à Neiss, avec Frédéric II, le 25 août 1769. Quoique les deux souverains fussent convenus de supprimer le cérémonial, il y eut entre eux quelques contestations de civilité. Le roi de Prusse se tourna sur le côté pour faire passer l'empereur le premier. « Ah! si vous commencez à manœuvrer, sire, dit » Joseph, il faudra que je vous cède. » Il dit encore au roi de Prusse, qu'il n'y avait plus de Silésie pour l'Autriche;

et Frédéric, de son côté, exprima vivement le désir d'oublier les anciennes querelles des deux puissances, et de vivre désormais dans le meilleur accord avec l'Autriche. Pour premier gage de cette bonne intelligence, les deux souverains promirent de rester neutres, avec toute l'Allemagne, dans la guerre qui était sur le point d'éclater entre les Français et les Anglais. Avant de se quitter, ils se promirent aussi de s'écrire dorénavant en particulier, et dans les cas de quelque différent, de s'entendre entre eux, sans l'intervention de leurs ministres.

Frédéric a consigné dans ses mémoires l'impression que fit sur lui l'empereur d'Allemagne, et le jugement équitable que son esprit pénétrant porta, après cette courte entrevue, sur le caractère de son hôte. Celui-ci affectait, selon Frédéric, une franchise qui lui semblait naturelle; son aimable caractère marquait de la gaieté jointe à beaucoup de vivacité; mais, avec le désir d'apprendre, il n'avait pas la patience de s'instruire.

L'année suivante 1770, Frédéric rendit, à Neustadt en Moravie, la visite à l'empereur; il se présenta avec ses aides-de-camp en uniforme autrichien, et dit à Joseph : « J'amène des recrues à Votre Majesté. » Joseph était impatient de montrer à son hôte l'armée autrichienne et de la faire manœuvrer sous ses yeux; le mauvais tems s'y opposa d'abord. Peu habitué à cacher les mouvements de son âme, l'empereur fut de mauvaise humeur. Frédéric lui dit avec calme : « Il faut avouer qu'il y a un plus grand maître » que nous. »

Le ministre Kaunitz accompagnait Joseph dans cette entrevue: il paraît qu'il était chargé, de la part de Marie-Thérèse, d'instructions secrètes, et qu'il fit au roi de Prusse des ouvertures que l'empereur ignorait : mais le roi de Prusse les communiqua ensuite à Joseph, soit pour avoir un air de franchise, soit parce qu'il ne se fiait pas à Kaunitz. Ce fut aussi dans cette entrevue que fut arrêté le honteux projet du partage du royaume de Pologne, dont les troubles excitaient alors au plus haut degré l'attention des puissances voisines, exerçaient leur politique, et éveillaient la cupidité et l'ambition des cabinets. On tient de Hertzberg même (1), que déjà l'année précédente il avait été question de ce partage dans l'entrevue des deux souverains. Il fut de

(1) W. Coxe, *Histoire de la Maison d'Autriche*, *t. V.*, *chap.* 119.

plus question, dans celle-ci, des moyens d'arrêter l'accroissement prodigieux de la puissance russe. C'était tout en consentant à s'agrandir aux dépens de la Pologne, que l'empereur d'Allemagne mettait en avant la nécessité de borner l'aggrandissement de l'impératrice Catherine. Frédéric voulait envahir la Pologne; mais il ne se souciait point de s'engager dans des hostilités contre la Russie. Les deux souverains parurent tomber d'accord sur un système de politique commun; ils convinrent de servir de médiateurs entre la Russie et la Turquie, et d'agir de concert à l'égard de la France.

Dans cette entrevue, Frédéric pénétra encore davantage le caractère et les sentiments de Joseph. Il crut voir que le jeune monarque, dévoré d'ambition et avide de gloire, n'attendait qu'une occasion pour troubler le repos de l'Europe. Ce n'était sûrement pas à Frédéric qu'il appartenait de reprocher l'ambition et l'amour de la gloire au jeune empereur d'Allemagne. Catherine II n'eut pas beaucoup de peine à se laisser engager au partage d'un royaume voisin, où elle exerçait déjà une si grande influence; et quelque tems après, ces trois puissances donnèrent au monde, dans le premier partage de la Pologne, le spectacle d'une des plus scandaleuses usurpations connues dans l'histoire moderne.

Le partage fait (1), les trois souverains ne furent pas mieux

---

(1) Ce partage arrêté entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, par trois conventions signées, les 25 juillet et 5 août 1772, fut suivi de déclarations de la part de ces trois puissances, que leurs ministres respectifs portèrent à Varsovie, les 2, 11 et 18 septembre suivants. Chacune d'elles se mit de suite en possession des provinces que le partage lui attribuait; et ce partage se trouva consommé par trois autres traités conclus à Varsovie, entre ces trois mêmes puissances et la diète de Pologne, le 18 septembre 1773, et par de nouveaux pactes souscrits par les trois puissances et par la Pologne, les 15 et 16 mars 1775.

L'Autriche accrut encore ses possessions par la cession que la Porte-Ottomane lui fit du territoire de la Bukovine, située entre la Gallicie et la Transilvanie, par deux conventions des 7 et 12 mai 1775.

Un second démembrement de la Pologne avait eu lieu en 1793; mais la Russie et la Prusse avaient seules partagé, à cette époque, les provinces démembrées: et la Pologne s'en était dessaisie par deux traités signés à Anvers, le premier avec la Russie, le 22 juillet de cette même année, et le second avec la Prusse, le 25 septembre suivant.

Enfin, les trois cours d'Autriche, de Russie et de Prusse firent, entre elles, un troisième partage de la Pologne, le 3 janvier 1795.

d'accord dans leur politique qu'auparavant. La cour de Vienne voyait avec jalousie l'ascendant que prenait la Russie dans les affaires de la Turquie; elle avait perdu l'attachement du cabinet de Versailles, depuis la ligue contre l'existence du royaume de Pologne; le mariage du dauphin, depuis Louis XVI, avec Marie-Antoinette, sœur de Joseph, n'avait guère contribué à rapprocher les deux cours; le parti anti-autrichien avait pris le dessus à Versailles, et Louis XVI avait de fortes préventions contre son beau-frère, à qui il supposait des vues très-ambitieuses; on lui avait insinué que Joseph méditait même la conquête de la Lorraine et de l'Alsace (1). Marie Thérèse avait voulu négocier l'alliance de la France contre la Russie, dans la vue de protéger la Turquie; le cabinet de Versailles avait refusé d'entrer dans ces vues. Pour faire changer d'avis à la cour de France, et détruire probablement l'influence du parti anti-autrichien, Joseph II résolut de se rendre lui-même en France, et de s'aboucher avec le roi son beau-frère.

Ce fut le 18 avril 1777, qu'il arriva sous le nom de comte de Falkenstein, à Paris. Il voyageait avec une simplicité à laquelle on n'était point habitué en France, et qui fut même interprêtée par une partie du public, comme une prétention mal déguisée. On le vit loger dans un petit appartement d'un hôtel garni, attendre dans les anti-chambres, et se mêler dans la foule pour voir passer le roi. On lui sut plus de gré de visiter les établissements, d'en apprécier les avantages ou d'en signaler les abus. On citait ses bons mots, dont quelques uns avaient le mérite de l'originalité, tandis que d'autres annonçaient simplement le désir de fronder. L'opinion publique favorisait alors la guerre des Américains contre l'Angleterre. On prétend que dans une société où cet événement du jour faisait le sujet de la conversation, le comte de Falkenstein fut pressé de faire connaître son opinion sur les indépendants, et qu'il éluda la réponse en disant : « Mon métier à moi, est d'être roya-» liste. »

Il paraît au reste, qu'aucune affaire politique ne fut en-

C'est dans la partie de notre ouvrage, consacrée à la Pologne, que nous nous proposons de donner les détails et développements qu'exige l'importance des trois partages.

(1) *Mémoires du règne de Louis XVI, par Soulavie, t. IV.*

tamée par Joseph, qui s'aperçut qu'à cet égard on se tenait sur la réserve vis-à-vis de lui. Il en fut très-mécontent, et après un séjour de six semaines à Paris, il quitta la cour de Versailles, avec l'opinion qu'elle le craignait. Peut-être fut-ce le souvenir de l'accueil froid qu'il avait reçu de la cour, qui lui donna cette mauvaise humeur qu'on lui remarqua pendant ses visites à Lyon, et dans d'autres villes de France. En se rendant à Genève, il passa auprès de Ferney; cependant on apprit ensuite qu'il n'avait point fait de visite à Voltaire. On forma diverses conjectures sur son indifférence à l'égard d'un des hommes les plus célèbres du siècle. Les uns pensaient que c'était par respect pour sa mère qu'il s'était abstenu d'aller voir le philosophe du Ferney; d'autres lui supposaient, avec le goût pour les réformes, de l'aversion pour les philosophes, ou même un dépit secret causé par la célébrité de Voltaire. D'après des renseignements publiés récemment, il entra dans la cour du château de Ferney, et visita tout seul et *incognito* le jardin; mais, ne voyant point paraître Voltaire, qui ne pouvait ignorer pourtant la présence d'un hôte aussi illustre, il se sentit piqué de cet oubli de toutes les convenances, et partit brusquement.

De retour à Vienne, il ne cacha point son aversion contre la cour de Versailles, et contre la nation française en général. W. Coxe lui entendit souvent, pendant l'hiver de 1777 à 1778, s'exprimer en sarcasmes sur le compte de la France, dans les cercles qu'il visitait comme un simple particulier (1).

Il paraissait empressé de justifier l'idée que l'on s'était formée de son ambition. L'electeur de Bavière ayant été atteint de la petite vérole, Joseph fit marcher ses troupes contre le territoire bavarois; et à peine l'électeur avait-il fermé les yeux, le 30 décembre 1777, que les Autrichiens occupèrent son territoire. En vain l'électeur palatin réclama contre cette démarche violente. Joseph II prétendit que divers fiefs masculins, tels que le landgraviat de Leuchtenberg, les comtés de Schwabach, Haag, Wolfstein, Hals, et autres étaient dévolus à l'empire, faute d'héritiers en ligne directe. Pour sa mère, en qualité de reine de Bohême et archiduchesse d'Autriche, il faisait valoir encore d'au-

(1) *Hist. de la Maison d'Autriche, par Coxe, t. V, chap.* 120.

tres titres. L'électeur palatin de son côté rappela, en faveur de ses droits, une convention de Pavie, approuvée par l'empereur d'Allemagne, une loi de la bulle d'or sur l'indivisibilité du territoire des maisons électorales, enfin l'article du traité de Westphalie, concernant la réversion de l'électorat de Bavière à la maison palatine. L'électeur de Saxe et le duc de Mecklenbourg-Schwerin élevaient également des droits sur une partie de la succession de Charles-Théodore. Une note de Kaunitz, du 20 janvier 1778, apprit officiellement aux cabinets d'Europe la démarche précipitée de Joseph, qui n'avait point été approuvée par sa mère, quoique cette princesse eût fini par y donner son assentiment. Cette note ne produisit point l'effet qu'on en attendait; la Prusse, appuyée par la France et la Russie, s'opposa aux mesures arbitraires de l'empereur d'Allemagne; le duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de l'électeur palatin, déposa une protestation à la diète germanique; cet exemple fut suivi par l'électeur de Saxe. On accusa Joseph d'avoir violé la capitulation qu'il avait juré de maintenir, lors de son avénement; l'empereur feignit de ne vouloir écouter que la voix de la justice, et se montra disposé à soumettre le différend au sujet de la Bavière, à la décision de la diète de l'empire. En même tems, il s'engagea dans une discussion écrite avec le roi de Prusse, que les parties lésées avaient pris pour arbitre. Pendant que la diète, avec sa lenteur ordinaire, prenait connaissance de l'affaire, les armées de Prusse et d'Autriche s'assemblaient déjà, la première en Silésie, et la seconde en Bohême, et les deux souverains se rendirent, chacun à son quartier-général; toutefois leur correspondance fut continuée. Joseph offrit de consentir à la réunion des margraviats d'Anspach et de Bareuth aux états prussiens, sous la condition que Frédéric approuverait l'occupation de la Bavière, et la renonciation de l'électeur palatin à ses prétentions et droits en faveur de l'Autriche.

Frédéric refusa d'adhérer aux propositions de Joseph et à celles du ministre autrichien qui fut envoyé à Berlin pour continuer les négociations. Il adressa au cabinet autrichien, des représentations exprimées avec une grande modération. L'Autriche répondit avec hauteur, que l'empereur ne se dessaisirait pas de ce qui était déjà en sa possession; qu'il rendrait justice à qui il appartiendrait; mais qu'il ne souffrirait pas qu'un état quelconque de l'empire s'érigeât en juge et en tuteur de ses co-états, tant que S. M. I. aurait

en main les moyens de défendre ses droits, et même d'attaquer quiconque voudrait les lui contester. La Prusse fit observer que cette déclaration ne contenait point les éclaircissements qu'elle avait attendus. Il parut alors un manifeste, par lequel l'Autriche s'efforçait de prouver que ses droits étaient incontestables sur la possession de la Bavière. Ces preuves incontestables ne convainquirent pourtant personne. A la fin, la Prusse déclara qu'elle ne pouvait se dispenser d'employer la voie des armes, et se prépara aux hostilités. Joseph avait rassemblé quatre-vingt mille hommes dans le camp fortifié de Kœnigsgratz, qui s'appuyait contre des montagnes inaccessibles; et il le commandait, d'après les plans du feld-maréchal Lascy, tandis que le maréchal Laudon garnissait, avec cinquante mille hommes, la frontière de la Bohême, du côté de la Lusace et de la Saxe.

La guerre éclata le 5 juillet 1778. Ce jour, le roi de Prusse se porta en avant sur la Bohême; le 1er. août, il fut en présence des impériaux. Laudon, pour couvrir Prague, fut obligé de se replier vers le quartier-général, où il maintint sa position à Munchengratz : ce qui força les troupes prussiennes, au milieu de septembre, à se retirer dans leurs cantonnements, après avoir poussé des excursions en Moravie et subsisté plusieurs mois en Bohême. Cependant Joseph ne put prendre l'offensive, étant gêné par la politique de sa mère qui négociait avec le roi de Prusse, pendant que celui-ci prenait Jægerndorf et Troppau, et pénétrait en Bohême; elle faisait des propositions de paix tellement modérées, que le fougueux Joseph en fut indigné, et menaça d'aller établir, à Aix-la-Chapelle, sa résidence impériale, et que Kannitz même les trouva contraires à la dignité de la couronne.

Cependant l'impératrice de Russie avait déclaré, en décembre 1778, que ses liaisons ou ses rapports avec beaucoup de princes de l'empire ne lui permettaient pas de voir plus long-tems avec indifférence que la maison d'Autriche voulût s'en approprier la plus grande partie, et portât atteinte aux constitutions germaniques, en faisant revivre d'anciennes prétentions, éteintes depuis quelques siècles ou annulées par le traité de Westphalie; et que, si l'empereur et sa mère l'impératrice ne renonçaient pas à des vues d'aggrandissement aussi mal fondées, ou persistaient à rejeter une conciliation juste et amiable, la Russie serait forcée de concourir efficacement, avec le roi de Prusse, à

empêcher les héritiers légitimes du feu électeur de Bavière, d'être dépouillés.

Une déclaration aussi ferme n'avait pas manqué son effet. Marie-Thérèse sollicita la médiation de la France, et écrivit à l'impératrice Catherine pour l'engager également à des voies de conciliation ; démarche qui eut un plein succès.

Néanmoins Joseph, qui aurait voulu se signaler par des exploits, et qui, dans le camp, vivait et agissait en soldat, avait obtenu que dans les Etats autrichiens on ordonnât une levée de quatre-vingt mille hommes. Frédéric, de son côté, exigea l'évacuation de la Bavière, et une indemnité de quarante millions de couronnes pour l'électeur de Saxe ; et, sur le refus de l'Autriche, il reprit les armes.

Marie-Thérèse négocia de nouveau, et réussit à entamer un traité de paix, malgré les efforts contraires de son fils, qui venait de faire bombarder et incendier Neustadt, le 28 février 1779. Enfin, le 7 mars, l'Autriche et la Prusse conclurent une trève ; trois jours après, le congrès de paix commença ses séances à Teschen, sous l'influence des plénipotentiaires de France et de Russie ; et, le 13 mai, on signa la paix, qui valut à la maison d'Autriche, la possession d'une partie du cercle de Burghausen située entre la Salza, l'Inn et le Danube, mais qui la força de restituer la Bavière à l'électeur Palatin.

Joseph avait donc peu gagné par sa conduite irréfléchie ; il en voulait à la France de ne l'avoir pas soutenu dans ses projets belliqueux, malgré le traité d'alliance qui subsistait depuis long-tems, quoique inutilement, entre les deux puissances. Ce fut probablement par dépit contre cette cour, qu'il se montra favorable aux Anglais, et se prononça contre les insurgés américains que favorisait la France, d'abord sous main, puis ouvertement. Il fut défendu aux Pays-Bas de commercer avec les colonies américaines ; et Joseph dit au ministre britannique, sir Robert Keith (1) : » La cause de l'Angleterre est celle des souverains ; ils sont » tous intéressés au maintien de la subordination et de » l'obéissance aux lois dans toutes les monarchies qui les » environnent. »

Ce fut aussi dans des intentions semblables, et pour détruire, à la cour de Russie, l'ascendant du parti prussien,

(1) Dépêches de sir R. Keith, citées par W. Coxe.

que Joseph II témoigna le désir d'avoir une entrevue avec l'impératrice Catherine, pendant le voyage que cette souveraine allait faire dans les provinces polonaises réunies à son empire. Catherine accepta avec joie l'offre de l'empereur d'Autriche, dans l'espoir d'en tirer parti pour sa politique. Mohilof fut désigné pour le lieu du rendez-vous. Joseph y arriva, le 23 mai 1779, sous le nom de comte de Falkenstein, et eut, le surlendemain, sa première entrevue avec Catherine. Cette princesse fut très-favorablement prévenue pour l'empereur, dont la galanterie, la vivacité et la franchise apparente, flattaient beaucoup une femme habituée à être courtisée. Sur son invitation, Joseph la suivit à Pétersbourg, et y acheva de gagner l'affection de l'impératrice, au détriment du parti prussien, dont l'influence déclina sensiblement, tandis que l'Angleterre, soutenue par l'Autriche, prit de l'ascendant. A la fin de juillet, l'empereur reprit le chemin de ses Etats, après avoir fait ses adieux à Catherine, en ces termes rapportés par Coxe : « Je me suis montré tel que je suis, et » je n'ai employé ni artifice ni art auprès de V. M. I. Elle » peut donc juger de mon caractère et de ce que je puis » valoir. Comme je n'ignore pas qu'aussitôt que je me » serai éloigné, on s'efforcera de me calomnier et de me » noircir près d'elle, je la supplie de consulter son propre » jugement, avant de croire aux rapports qu'on pourra lui » faire. Je ne suis point flatteur ; mais je dois reconnaître » que V. M. I. m'a paru bien supérieure encore à la haute » réputation dont elle jouit. Je considérerai, comme le » tems le plus heureux de ma vie, comme celui qui a le » plus servi à mon instruction, le petit nombre de jours » que j'ai passés près d'elle. »

L'année suivante, le 29 novembre 1780, Marie-Thérèse laissa, par sa mort, son fils, maître de tous ses Etats ; et ce ne fut qu'alors que Joseph put mettre à exécution les grands projets qu'il avait médités depuis long-tems pour la réforme des institutions sociales. Il voulait faire de ses nombreux Etats un seul tout, régi d'une manière uniforme et de la manière la plus simple, sans songer qu'il ne régnait sur quelques-uns de ses Etats, qu'en vertu de pactes qui leur garantissaient le maintien de leurs constitutions particulières ; mais il voyait la plupart des sujets autrichiens gémir sous le joug féodal, qui enrichissait un petit nombre de familles ou de classes de la société, aux

dépens de la communauté entière ; il crut devoir mettre fin à cette inégalité des conditions, à laquelle sa mère avait déjà cherché à remédier par quelques mesures préparatoires ; mais Joseph changea ou plutôt bouleversa l'ancien ordre de choses, par une suite de décrets plus importants les uns que les autres. Sans égard pour ce qui existait et ce qui avait passé en habitude invétérée, il supprima les vieilles institutions, divisa la monarchie autrichienne en treize gouvernements, qui furent subdivisés en cercles ; aucune juridiction particulière ou féodale ne fut conservée ; à la tête de chaque cercle fut placé un état civil ; dans chacun des treize gouvernements, Joseph institua une cour de justice, un commandant militaire et un gouverneur civil ; il ne respecta pas plus les corps représentatifs que la féodalité ; ces corps étaient très-défectueux, il est vrai ; mais, au lieu de les perfectionner, Joseph les fit disparaître sans laisser aucune trace de représentation nationale, et rendit le pouvoir souverain plus absolu qu'il ne l'avait été. La Hongrie, fière de ses priviléges garantis, ne fut pas plus ménagée que le reste de la monarchie. Joseph ne se fit pas couronner roi de Hongrie, et ne confirma pas les chartes de ce royaume ; il fit même transporter, de Presbourg à Vienne, le sceptre et la couronne, malgré les murmures des Hongrois. Il détruisit le droit de primogéniture, ainsi que les droits seigneuriaux, sans aucune indemnité pour les seigneurs; ordonna un cadastre, et établit un impôt territorial qui, malheureusement fut si fort, qu'il rendit les paysans moins sensibles au bienfait de l'abolition de la servitude.

Dans les affaires religieuses, les réformes de Joseph furent, s'il est possible, encore plus fortes. Il écrivit, en 1780, à M. de Choiseul : « Je n'aime pas à voir ceux dont » la mission est de nous préparer une autre vie, s'appli- » quer aux choses d'ici-bas. » Conformément à ce principe, il supprima plus de deux mille couvents, réduisit plus de trente mille moines et religieuses à une faible pension, à peine capable de les dédommager de la dureté avec laquelle on les avait fait sortir de leurs établissements. Les couvents de femmes furent presque tous abolis ; et l'on employa les fonds et les édifices à des hôpitaux, des écoles et des casernes. Les trop grands revenus des évêchés furent diminués ; plusieurs siéges furent supprimés ; mais en même tems quatre cents nouvelles paroisses furent créées ;

il fut défendu aux évêques de publier des bulles, envoyées directement de Rome. Les habitudes religieuses du peuple même furent attaquées : il lui fut défendu de faire des pélerinages. Joseph fit composer, à son usage, un catéchisme moral et politique. Il abolit la pompe des funérailles, et voulut que les derniers devoirs fussent rendus uniformément à toutes les classes de la société, sans égard pour la fortune et la piété des familles. Toute l'Europe fut attentive à ces réformes ; depuis des siècles, il ne s'en était pas tant opéré dans toute l'Allemagne, que l'empereur en fit dès la première année de son avénement. On prétend qu'il fit préparer les esprits, à chaque réforme, par des écrits qu'il faisait rédiger et répandre. Cependant, le fait est, que chaque bouleversement causa une surprise nouvelle, et ne trouva point la masse de la nation autrichienne prête à le recevoir. Les réformes de Joseph heurtaient au contraire l'opinion d'un peuple peu accoutumé à être contrarié dans ses sentiments et ses habitudes. Les fonctionnaires publics ne furent pas à la hauteur des conceptions du souverain, et le secondèrent mal ou contrarièrent l'exécution de ses décrets. La marche du gouvernement devint plutôt bizarre que régulière. Joseph, accessible à tout le monde, fut accablé de réclamations ; bientôt il se vit obligé de modifier ou même de changer ses dispositions.

Ce fut, le 13 octobre 1781, que l'empereur publia son fameux édit de tolérance qui accorda aux sujets de la monarchie autrichienne le libre exercice de leur culte, pourvu qu'il fût chrétien. Il portait que, partout où il se trouverait une communauté de 3,000 sectaires d'un culte autre que le dominant (le culte catholique), il leur serait permis de le pratiquer à leurs frais ; et que la différence des religions n'en apporterait aucune dans la jouissance des droits civils. Cet édit, entièremeut conforme à l'esprit du siècle, eut l'approbation générale ; cependant il n'eut pas les suites qu'on en avait attendues (1). En Autriche, en Bohême, en Moravie, les protestants, long-tems persécutés, avaient été obligés de se cacher et de feindre de l'attachement à l'Eglise romaine. Dès que l'édit parut, une foule de protestants, non avoués, réclamèrent leurs droits. Le clergé fit

(1) Voyez les *Annonces politiques de Schlœzer*, les *Voyages de Nicolaï* et les *Mémoires de Dohm*, deuxième partie, 1815.

des objections, et obtint qu'on fixât un terme pour les catholiques qui voudraient retourner au protestantisme, lequel terme passé, ceux qui n'auraient pas fait leur déclaration, seraient considérés comme restant catholiques. Par rapport à ceux qui, dans cet espace de tems, manifesteraient l'intention d'adopter le protestantisme, on leur enjoignit de se faire instruire d'abord par des prêtres catholiques; et, seulement dans le cas où, malgré cette instruction, ils persisteraient dans leur penchant pour un autre culte, il leur fut permis de le professer. Le clergé employa les moyens les plus puissants pour empêcher les anciens protestants d'abandonner le catholicisme. Les protestants se plaignirent de cette conduite. Il fallut de nouvelles ordonnances qui ne satisfirent point les partis. De son côté, le clergé se plaignit de ce que la défection des catholiques retournés au protestantisme diminuait ses revenus; pour le contenter, il fut ordonné que ceux qui étaient redevenus protestants, n'en continueraient pas moins de payer les droits d'usage aux paroisses catholiques; en sorte que ceux qui profitaient de l'édit de tolérance, avaient à payer à la fois pour deux cultes. Il y eut une sorte d'anarchie ecclésiastique par suite de toutes ces mesures contradictoires; d'autant plus que l'on vit reparaître des hussites, et des déistes ou abramites; les derniers, pour la plupart hommes très-simples, furent traités avec dureté, et forcés, sous des menaces de persécutions, d'opter dans l'espace de quelques jours, entre les cultes tolérés. On ne se contenta pas de les menacer: on les enleva de la Bohême; on les enrôla de force dans l'armée; et ce fut par des moyens militaires qu'on opéra leur conversion. Les juifs furent d'abord admis à l'égalité des droits civils avec les chrétiens; mais, comme le gouvernement fut accablé de représentations, dont quelques-unes étaient très-sensées, il fallut revenir sur les premières dispositions, et restreindre les droits des juifs, pour ne pas exposer les chrétiens à être à la merci des communautés juives dans les endroits où celles-ci étaient les plus nombreuses.

Joseph ne fit guère moins de mécontents en supprimant, sans aucune distinction, toutes les pensions dont la libéralité de sa mère avait grevé le trésor. Ce fut un acte de justice à l'égard d'une partie assez considérable des pensionnaires, qui ne devaient ce revenu qu'à la faveur et à des intrigues de cour; mais il se trouvait aussi, dans le

nombre, beaucoup d'hommes de mérite, que la rigueur de Joseph réduisait inopinément à la misère. C'est ainsi que, prenant toujours des partis extrêmes, Joseph faisait beaucoup de mal, tout en ne visant qu'au bien.

Dans le dessein d'obtenir l'abolition du traité de la Barrière, qui le gênait dans ses projets sur les Pays-Bas, il résolut, malgré son aversion pour la France, d'y faire un second voyage, et de s'entendre avec la cour de Versailles. Il partit de Vienne, le 22 mars 1781, et passa à Ratisbonne, alors siége de la diète de l'empire. On y recueillit attentivement ses bons mots et ses saillies. Voyant un des ministres de l'empire, en très-bonne santé, il dit qu'il ne comprenait pas *comment un air, fouetté par la politique, pouvait être salutaire.* A l'aspect de l'état caduc de l'hôtel de la diète, qui ne finissait rien, il observa, que si la maison s'écroulait, il faudrait bien que la diète fit son recès. C'était quelque chose de très-neuf dans l'empire germanique, qu'un empereur plaisantant sur les formes surannées d'une assemblée qui poussait la gravité jusqu'à l'ennui. Il visita les Pays-Bas; et son ministre Kaunitz eut un entretien avec le ministre hollandais, Wassenaer, pour préparer la Hollande aux projets de l'empereur. Joseph reparut à Paris, sous le nom de comte de Falkenstein, et fut, cette fois, accueilli avec beaucoup de prévenance par le roi et par la reine que le ministère avait disposés à cet effet. Les Parisiens recueillirent de nouveau avidement toutes les saillies du réformateur de l'Autriche. Il avait eu le dessein de visiter aussi l'Angleterre; mais on prétend que le ministère français l'en détourna habilement par les égards que lui prodigua la cour de France, et qui l'empêchèrent d'entrer dans la politique de l'Angleterre.

Joseph revint, en novembre 1781, à Vienne. Il commença aussitôt à mettre ses projets à exécution, en ordonnant que les forts des Pays-Bas fussent démantelés, et en exigeant que les Hollandais retirassent leurs garnisons des places de la Barrière. Il demanda de plus, que les Hollandais rétablissent les limites qui avaient été tracées par une convention avec l'Espagne, en 1664. Ceux-ci s'empressèrent d'élever des réclamations. Sur ces entrefaites, Joseph II reçut, en mars 1782, à Vienne, la visite du pape Pie VI, qui vint essayer si par la persuasion il pouvait mettre un terme aux réformes ecclésiastiques de l'empereur. Cette démarche inusitée du chef de l'Eglise catholique, fit une

grande sensation en Europe, et présageait des résultats importants; mais elle n'en eut point. Pie VI, logé dans les appartements de Marie-Thérèse, et fêté par la cour, ne put communiquer avec le clergé, et n'obtint aucune mitigation dans les réformes; elles furent continuées comme par le passé, et Pie VI retourna au bout d'un mois, en Italie, sans avoir pu arrêter aucune des mesures qui contrariaient ses vues. Il continua de correspondre à ce sujet avec l'empereur, et de réclamer surtout contre l'atteinte portée par Joseph aux droits du Saint-Siége, sur l'institution canonique des évêques de la haute Italie. Impatienté de ces remontrances, Joseph répondit enfin, qu'il ne faisait que ce que son devoir de souverain lui prescrivait, et renvoya même un bref du pape, qui lui enjoignait de cesser de pareilles innovations. Il se borna à faire dire verbalement, qu'il ne pouvait recevoir un bref qui était rédigé par un malveillant, et dont la signature paraissait avoir été surprise au Saint-Père. Ayant conçu et nourri le projet de soustraire ses Etats entièrement à l'autorité du Saint-Siége, sans changer rien au dogme, Joseph voulut rompre ouvertement avec le pape; toutefois il résolut de faire une démarche conciliatoire, en engageant personnellement Pie VI à consentir à ce dépouillement d'autorité. Par une circulaire adressée aux principaux fonctionnaires, il annonça l'impérieuse nécessité de son départ pour Rome. Il s'y rendit en effet à la fin de 1783, et, le jour même de son arrivée, il eut une entrevue avec le chevalier Azara, ministre d'Espagne, à qui il fit part du but de son voyage, parce qu'il le connaissait comme un homme d'un excellent jugement et affranchi de préjugés. Azara lui représenta les obstacles qu'il rencontrerait dans le clergé et dans la nation, les embarras où le jeteraient des querelles qui ne vaudraient pas tant de peines et de sacrifices, et qui ensuite empêcheraient d'exécuter des choses plus utiles. Le cardinal de Bernis se joignit au ministre d'Espagne, pour engager l'empereur à changer d'avis. Il paraît que les représentations de ces deux ministres ébranlèrent ses résolutions; du moins il ne fut plus question d'une rupture ouverte. Pendant son séjour à Rome, Joseph parut prendre un soin particulier de plaire au peuple; ce qui a fait penser qu'il méditait quelque projet sur la souveraineté de Rome, et qu'il s'essayait à représenter le rôle qu'avait imaginé, pour lui, Catherine II,

en projetant le rétablissement des deux empires d'Orient et d'Occident (1). Pie VI, le voyant se rendre populaire par son affabilité, lui fit offrir une garde de police, sous prétexte du danger des bandits. Joseph répondit, à ce qu'assure Dohm, qu'ayant laissé le pape, à Vienne, distribuer librement ses bénédictions, il désirait de son côté, vivre aussi librement dans Rome. Au reste, étant venu dans cette métropole avec le projet de secouer l'autorité du pape, il finit par lui accorder la nomination aux évêchés d'Italie; ce qui avait été le sujet des discussions entre les deux gouvernements.

Depuis ce voyage de Rome, Joseph fut moins brusque dans ses innovations ecclésiastiques; mais, s'il tourmenta moins le pape, il n'en fut pas moins remuant, et n'enfanta pas moins de projets. Nous avons vu plus haut qu'il avait adressé des demandes impérieuses aux Hollandais; sans attendre le résultat des négociations, il fit occuper, en novembre 1783 et en janvier 1784, par les troupes des Pays-Bas, trois forts hollandais et celui du Vieux-Lillo, en face d'Anvers; puis il exigea la restitution de plusieurs villages des Pays-Bas que les Hollandais possédaient depuis longtems, la démolition de quelques forts, la cession de l'abbaye de Postel, de la ville de Maëstricht et du comté de Wronhoven, etc; enfin il réclama des sommes dues par la Hollande aux Pays-Bas. De leur côté les Hollandais élevèrent des réclamations pour le moins aussi bien fondées que celles de l'empereur. On discutait de part et d'autre dans les conférences ministérielles qui avaient été ouvertes en avril 1784, à Bruxelles, lorsqu'en août, l'empereur d'Allemagne cessa d'insister sur les demandes faites jusqu'alors, et exigea pour les Pays-Bas la liberté de l'Escaut, et la faculté de commercer directement avec l'Inde; cette demande surprit par sa nouveauté; mais assurément elle était infiniment plus raisonnable et plus utile aux Pays-Bas, que la dispute au sujet de quelques villages. Malheureusement les puissances voisines ne furent pas aussi indifférentes à cette question qu'aux précédentes; le cabinet de Versailles craignant probablement pour son commerce, et désirant l'alliance des Hollandais contre les Anglais dans l'Inde, pencha pour les Provinces-Unies contre Joseph II.

---

(1) *Mémoires de Dohm.*

Celui-ci, sans tenir compte des considérations diplomatiques, fit entrer un brigantin des Pays-Bas dans l'Escaut, pour commencer à se mettre en possession de cette liberté qu'il réclamait. Il avait soutenu contre son ministre Kaunitz, que le vaisseau de garde hollandais, stationné à Saffingue, n'oserait tirer sur le brigantin impérial; mais les Hollandais le repoussèrent à coups de canon, et Kaunitz écrivit à l'empereur en Hongrie, que les Hollandais avaient tiré (1). Ces coups de canon furent le signal de la guerre, et peut-être Joseph les avait-il attendus, pour commencer ou plutôt pour continuer les hostilités.

Cependant sa bouillante ardeur fut bien rallentie, quand il apprit que la France allait soutenir la Hollande, et que la Prusse favorisait aussi la cause des Provinces-Unies. Il rabattit de ses prétentions, et ne demanda plus que Maëstricht, et une satisfaction pour l'attaque faite contre le pavillon impérial; puis, voyant que la Hollande, forte de l'appui de la France, ne lui accorderait pas une place aussi importante que Maëstricht, il se montra disposé à accepter de l'argent au lieu de la réparation d'honneur. Frédéric, roi de Prusse, avait prévu cette tournure singulière des négociations. « Votre république, avait-il dit à l'ambassa-» deur hollandais, donnera un *pour boire* à l'empereur, et » il ne sera plus question de rien. » La Hollande consentit en effet à donner de l'argent à Joseph II, pour se débarrasser d'un voisin aussi importun.

« Il est évident, dit M. de Ségur (2), qu'on ne lui devait absolument rien; mais l'amour de la paix et les suggestions de la France déterminèrent les Hollandais à ne pas fermer l'oreille aux propositions impériales. La médiation fut déférée au cabinet de Versailles. C'était un marché plutôt qu'une négociation, puisque la paix se trouvait, entre les contractants, comme une marchandise que l'empereur voulait vendre dix millions, tandis que les Hollandais n'en offraient que cinq. C'était là effectivement le prix réciproque. Les demandes de l'empereur, d'abord exorbitantes, avaient baissé à neuf millions cinq cent mille florins; mais les Hollandais restaient opiniâtrément à leur première offre de cinq. Le médiateur trancha noblement la

(1) Coxe, *Hist. de la Maison d'Autriche*, *t. V*, *chap.* 125.
(2) Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II, *tome I*.

difficulté, et termina ce combat honteux de l'avarice, contre l'esprit d'équité et d'économie, en se chargeant de payer à l'empereur les quatre millions et demi qui restaient au débat. »

Coxe ne diffère de M. de Ségur que par le montant des sommes ; selon l'écrivain anglais, la Hollande paya huit millions, et la cour de Versailles ajouta les deux millions qui manquaient. Toutefois, la Hollande se soumit aussi à la réparation d'honneur, céda les forts de Lillo et de Liefkenshoek, et rétablit la limite de 1664. Le traité entre les puissances belligérantes fut conclu à Fontainebleau, le 8 novembre 1785.

En Allemagne, où il médita aussi un bouleversement, Joseph échoua complètement, grâce à la fermeté de Frédéric II. L'empereur s'était entendu avec la Russie pour prendre possession de la Bavière, et indemniser l'électeur par les Pays-Bas, qui devaient être érigés en royaume d'Austrasie, ou de Lorraine. La France devait obtenir Namur et Luxembourg pour prix de son consentement à cet arrangement secret. L'Autriche n'exerçait déjà que trop d'influence sur l'empire germanique, pour que les autres membres de cet empire pussent la laisser s'étendre jusqu'auprès du Rhin. Frédéric n'eut donc pas de peine à soulever les princes contre le projet d'envahissement de Joseph. Les états de Bavière firent un acte patriotique, en réclamant contre la manière illégale avec laquelle on voulait disposer de leur patrie. L'électeur, l'Autriche et la Russie firent croire au public qu'on ne s'était point occupé sérieusement du projet d'échange, et l'affaire en resta là. Ceci se passa dans les premiers mois de 1785. Joseph continua d'être un allié fidèle de la Russie, ou plutôt de l'impératrice Catherine ; il favorisait les vues ambitieuses de cette souveraine sur la Turquie ; seulement il désirait avoir sa part de cette vaste conquête. Lorsqu'au commencement de 1787, Potemkin fit faire à l'impératrice le fameux voyage sur le Volga et en Crimée, Joseph témoigna le désir d'avoir une nouvelle entrevue avec Catherine. La ville de Cherson fut désignée pour le lieu du rendez-vous. L'empereur y arriva le 14 mai. Le 18, il alla à la rencontre de l'impératrice, et revint avec elle en carosse dans la ville, en passant sous l'arc de triomphe qui annonçait que c'était là le chemin de Byzance ; il partagea le triomphe plus apparent que réel de son alliée, et l'accompagna pendant tout le voyage de la

Crimée. Il rivalisa de politesse et de galanterie avec les courtisans russes ; cependant il ne put s'empêcher de la railler quelquefois dans la société de ses confidents ; c'est ainsi qu'il dit à Katerinoslaw, ou ville de Catherine : » j'ai fini aujourd'hui une grande affaire avec l'impératrice » de Russie ; elle a posé la première pierre d'une ville, et » moi la dernière. » Les nouvelles qu'il reçut, pendant ce voyage, de l'insurrection des Pays-Bas, le rendirent moins ardent à démembrer la Turquie ; et, dans ses conversations familières, sur lesquelles le prince de Ligne a donné des détails piquants, il disait : « Que diable faire de Constantinople ? »

L'impératrice savait bien qu'en faire ; mais il fallait d'abord s'en emparer : voyant que son allié hésitait, elle ajourna également l'exécution de ses projets. Joseph revint avec Catherine dans l'intérieur de la Russie, et se sépara d'elle à Péreslof sur le Niéper, le 13 juin, pour retourner promptement dans ses états, où sa présence devenait nécessaire.

Dès qu'il fut de retour, il prit des mesures pour apaiser les troubles des Pays-Bas, et il y réussit pour le moment. Cependant la Turquie, se voyant menacée d'un danger imminent, avait prévenu la Russie, en commençant les hostilités. Joseph avait pris des engagements trop positifs pour pouvoir rester dans l'inaction en cet état de choses. Il rassembla environ deux cent mille hommes sur les frontières de la Turquie ; le 2 décembre un corps d'Autrichiens ayant passé la Save pendant la nuit, parut tout-à-coup devant Belgrade, pour surprendre la place ; mais la vigilance des Turcs fit échouer cette tentative. Dès-lors il ne fut plus tems de feindre : et en effet, le 10 février 1788, Joseph promulgua le manifeste contre la Turquie, sans pouvoir alléguer toutefois aucun grief particulier à l'Autriche. Au commencement du mois suivant, Joseph arriva au quartier-général de son armée, ouvrit la campagne, en prenant d'assaut, le 25 avril, la place de Szabatch, et mit le siége devant Belgrade ; mais il fut bientôt forcé de le lever, et de se retirer derrière la Save, où il fut même poursuivi par les Turcs. Les Russes n'avaient pu le seconder, faute de marine et à cause de l'attaqne de la Suède. Joseph, hors d'état de tenir la campagne avec des troupes découragées, avait encore à craindre le soulèvement des Hongrois qui voyaient leur pays menacé d'une invasion, par

suite de la guerre téméraire de leur souverain. Joseph les avait d'ailleurs mécontentés par ses innovations en matière de religion, tandis que leurs magnats se plaignaient de la suppression de leurs prérogatives féodales.

Dans cette position fâcheuse, il eut recours au vieux général Laudon, qui était négligé depuis le régne de Marie-Thérèse. Investi du commandement de l'armée de Croatie, ce vieillard qui avait la confiance des troupes, les ramena promptement sur le chemin de la victoire. Il prit Dubitza le 26 août, s'enfonça dans la Bosnie, repoussa les Turcs devant Novi, et s'empara de cette place le 3 octobre. Un autre corps d'armée, commandé par le prince Cobourg et par Soltikof, investit Choczim, qui tomba au pouvoir des Autrichiens en 1789; mais le corps que l'empereur commandait en Hongrie, n'eut que des revers; et Joseph II, qui avait dit à Catherine qu'il voulait être son général dans la guerre de Turquie, prouva qu'il manquait de talents militaires. Dans la déroute que ce corps essuya au-delà de Temeswar, Joseph fut entraîné par les fuyards, et séparé même de sa suite. Un de ses aides de camp lui dit naïvement que le cheval de S. M. les avait gagnés de vitesse, malgré leurs efforts de l'accompagner. Cependant il avait partagé dans ces campagnes les fatigues de ses troupes; et cette vie rude, jointe au climat mal-sain des lieux marécageux où se faisait la guerre, paraît avoir contribué beaucoup à abréger les jours de ce souverain.

Il revint à Vienne, après avoir obtenu un armistice. Il se plaignit amèrement dans sa correspondance avec la cour de Pétersbourg, de porter seul le fardeau de la guerre. Cependant il ne pouvait faire autrement que de soutenir son armée. La campagne s'ouvrit en mars 1789; la victoire de Rimnik, remportée le 22 septembre par les Russes et Autrichiens combinés, sous les ordres de Souworof et de Cobourg, arrêta les progrès des Turcs; et la prise de Belgrade par Laudon, le 9 octobre, acheva de rétablir les affaires des alliés. A la nouvelle du dernier succès, qui fut suivi de la prise de toute la limite fortifiée de la Turquie, Joseph déjà malade, se rendit à la cathédrale de Vienne pour assister aux actions de grâces; mais la joie causée par ce triomphe fut bien modérée par la nouvelle de l'insurrection des Pays-Bas. Déjà les brusques réformes des établissements religieux, auxquels les Brabançons étaient attachés, avaient aigri dans ce pays les esprits, surtout ceux des hommes qui profitaient des richesses du

clergé, ou qui tenaient à cette classe par les liens d'une ancienne affection. Si Joseph s'en était tenu là, il aurait pu compter sur l'assistance d'une partie de la nation ; mais, fidèle à son système de réformes, il attaqua aussi les constitutions des Pays-Bas, et osa y substituer des formes de gouvernement plus simples, mais moins libres, et qui garantissaient moins les droits des habitants. Il avait juré à son avénement de maintenir ces constitutions ; il ne pouvait les changer qu'avec le consentement des Etats qui représentaient la nation. L'empereur n'avait pas même daigné les avertir ; bien plus, ses ministres et les gouverneurs des provinces n'étaient point prévenus des bouleversements qu'il avait médités.

Cette conduite, qu'il serait difficile d'excuser, choqua le bon sens des Belges ; la noblesse, qui trouvait ses priviléges froissés, intrigua pour rentrer en possession de ses justices seigneuriales. Ajoutant de nouvelles imprudences à celles qu'il avait déjà commises, Joseph, irrité de ce que les Etats du Brabant avaient refusé les subsides, supprimé le nouveau séminaire général de Louvain, renvoyé les professeurs étrangers, arrêté le paiement des taxes, et réclamé la garantie des autres souverains pour la conservation de leur constitution, fit marcher des troupes, et exigea une obéissance passive, avant de s'occuper des griefs qui lui furent exposés par une députation. C'était trop demander à un peuple qu'il traitait arbitrairement, au moment même où il promettait de respecter sa liberté. Il y eut quelques hostilités entre les Autrichiens et les Belges, en septembre 1787 : mais, comme le gouverneur général fut autorisé à révoquer les nouvelles ordonnances, et à rétablir la charte, les habitants parurent disposés à oublier leurs griefs. La versatilité de Joseph ne resta pas long-tems fidèle à ce système de modération : en octobre, il envoya un autre chargé de pouvoir, et un autre commandant de troupes, révoqua les décisions du précédent, et ordonna le rétablissement du séminaire général. Les Belges, se voyant traités de la sorte, se soulevèrent de nouveau ; les Autrichiens tirèrent sur le peuple, fermèrent l'université de Louvain, et les colléges d'Anvers et de Malines, et entourèrent même la salle de l'assemblée générale des Etats, convoquée par le chargé de pouvoir. Le gouvernement autrichien fit plus : le 18 juin 1789, il supprima la charte de joyeuse entrée.

Ce fut le signal de la guerre. L'insurrection prit un caractère alarmant. Joseph fit la démarche humiliante et inutile de rétablir l'université de Louvain. Les insurgés, las de dépendre des caprices d'un souverain plein de duplicité, et agités à la fois par les intérêts privés de la noblesse, du clergé et des démocrates, étaient résolus de s'affranchir du joug impérial. Dans les derniers trois mois de 1789, ils remportèrent des avantages signalés sur les troupes autrichiennes, prirent les places les plus importantes, organisèrent la confédération des Etats Belgiques, et convoquèrent, pour le 11 janvier 1790, un congrès national.

Dans ces circonstances, le caractère de l'empereur présenta de nouveau ces contradictions, dont il avait déjà donné assez d'exemples dans sa conduite peu loyale à l'égard des Pays-Bas. Le même prince, qui avait voulu ôter au pape toute influence sur l'esprit du peuple, pria le chef de l'église d'enjoindre par un bref au clergé belge, de rentrer dans le devoir; il s'adressa aussi aux cours d'Angleterre, de France et de Prusse; mais il eut le chagrin de n'obtenir aucun secours; il consulta Kaunitz, dont il avait dédaigné les sages avis; et, effrayé des symptômes d'insurrection qui se manifestaient dans toute la Hongrie, il se hâta de rétablir la constitution hongroise, et de renvoyer à Bude la couronne de Saint-Etienne qu'il avait enlevée. Il disait en gémissant et avec beaucoup de raison : « quelle avanie pour moi! » Sa santé avait sensiblement décliné depuis quelque tems; vers le milieu de février 1790, sa maladie devint si dangereuse, que, sur sa demande, les médecins lui avouèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de salut. Sans être affecté de cet avis, il se prépara avec piété à la mort. Il fit appeler à Vienne son frère Léopold, pour lequel il avait témoigné très-peu d'affection pendant son règne. Il dicta des lettres et des observations jusqu'à l'heure de son décès; dans un dernier ordre du jour, il disait à l'armée autrichienne : « Je me croirais coupable d'ingratitude, si, près » de sortir de cette vie, je ne témoignais mon entière sa- » tisfaction de la fidélité, de la bravoure et de l'obéissance » que mon armée a fait paraître en toute occasion. » Dans un billet à Kaunitz, il exprima des regrets de ne pouvoir plus profiter de ses sages conseils, et lui recommanda sa patrie. Il remercia encore, par un billet écrit d'une main tremblante, une société de cinq dames de la cour, de tous les agréments que leur conversation et leur caractère lui

avaient procurés. Il dit sur son lit de mort qu'il ne regrettait point le trône, mais qu'il lui était pénible de penser, que, malgré tous ses efforts, il avait fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats; il voulait qu'on mît sur son tombeau, cette épitaphe qui lui convenait sous tous les rapports : « Ci gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses en» treprises. » Par l'article 16 de son testament, il pria ceux à qui, contre son intention, il n'aurait pas rendu une entière justice, de lui pardonner, soit par charité chrétienne, soit par humanité, et de réfléchir qu'un monarque sur le trône, ainsi que le pauvre dans la chaumière, est homme, et que tous deux sont sujets aux mêmes erreurs. Sa mort fut hâtée par celle de sa nièce, l'archiduchesse Elisabeth, qu'il affectionnait beaucoup. Il ne lui survécut que de deux jours. Joseph expira le 20 février 1790, dans la 10e année de son règne. Il n'avait point laissé d'enfants de ses deux mariages avec l'infante Marie-Isabelle de Parme, qu'il avait épousée le 6 octobre 1760, et qui était morte le 27 novembre 1763, et avec Marie-Joséphine de Bavière, qu'il avait épousée le 23 janvier 1765, et qu'il avait perdue le 28 mai 1767. Il avait beaucoup aimé sa première femme, dont il avait eu deux filles (1); mais il avait traité avec dédain la seconde.

LEOPOLD II.

1790. — Ce prince, second fils de l'empereur François I et de Marie-Thérèse d'Autriche, était né le 5 mai 1747. Depuis 1765, il était grand duc de Toscane, et gouvernait ce pays avec un esprit éclairé. Comme son frère Joseph, Léopold avait opéré beaucoup de réformes; mais il y avait procédé avec plus de modération et moins d'éclat : au reste, on lui reprochait aussi d'avoir quelquefois usé de rigueur, pour mettre ses projets à exécution. Malgré cette conformité de conduite et de sentiments chez les deux frères, Joseph haïssait presque son frère, et avait même voulu le frustrer du droit de succession, en faisant élire roi des Romains, son neveu, l'archiduc François. Cependant cette intention n'avait pas eu de suite; et dans ses derniers jours, Joseph avait fait appeler Léopold à Vienne, où pourtant il n'arriva

(1) Marie-Thérèse-Elisabeth, née le 20 mars 1763, morte le 24 janvier 1770; et Marie-Christine, née et morte le 24 novembre 1763.

que vers le commencement de mars 1790. Dès son avènement au trône impérial, il annonça qu'il rendrait à ses Etats les anciennes formes constitutionnelles, détruites par son prédécesseur. Il supprima en effet l'impôt territorial, qui avait paru intolérable aux habitants de la monarchie autrichienne : il abolit le séminaire général, les dispositions arbitraires de la police de Joseph, et les restrictions gênantes que celui-ci avait imposées au commerce ; il rétablit les audiences régulières de l'empereur, et conserva l'édit de tolérance ; au reste, il ne parut goûter aucune des institutions constitutionnelles que la France substituait alors aux formes anciennes de son gouvernement ; du moins n'en introduisit-il aucune dans ses Etats, qui conservèrent sous son règne la représentation imparfaite du moyen âge. La Prusse s'était flattée de profiter des embarras dans lesquels le souverain de tant d'états, en partie mécontents, et même soulevés, devait nécessairement se trouver ; cependant Léopold, par une correspondance loyale, sut inspirer bientôt des sentiments moins hostiles au successeur du grand Frédéric, sans négliger de se mettre en mesure contre ses aggressions. Cette correspondance avait surtout pour objet la guerre de l'Autriche contre la Turquie, guerre que Léopold offrait de terminer, en remettant en vigueur le traité de Passarowitz, tandis que Frédéric-Guillaume, avant de faire la paix, voulait que Léopold renonçât à une partie de la Gallicie, et lui laissât l'embouchure de la Vistule. Pendant ces propositions, le prince de Cobourg continua la guerre de Turquie ; un tremblement de terre engagea les Turcs superstitieux à évacuer la place d'Orsova ; les Autrichiens s'avancèrent jusqu'à Widdin : mais ils furent repoussés à Giorgevo. Laudon eut le commandement de l'armée autrichienne en Moravie et en Bohême ; de son côté, le roi de Prusse se rendit à son armée en Silésie. Par la médiation de l'Angleterre, et de toutes les puissances maritimes auxquelles Léopold avait communiqué la crainte d'être obligé de céder une partie des Pays-Bas à la France, une convention entre la Prusse et l'Autriche fut conclue, le 27 juillet 1790, à Reichenbach : elle contenait l'engagement de la part du nouvel empereur, de ne demander à la Turquie que le rétablissement des limites, telles qu'elles avaient subsisté avant la guerre ; de ne plus prêter de secours à la Russie dans sa guerre contre les Turcs, et de rétablir l'ancienne constitution des Pays-Bas.

Toutefois Léopold refusa d'entrer dans l'alliance des puissances contre la Russie.

Le 19 septembre, une trève de 9 mois fut signée entre les Turcs et les Autrichiens; et la paix aurait suivi immédiatement cet arrangement, si la Prusse ne se fût opposée à ce que l'Autriche acquît Vieux-Orsova, et le terrein arrosé par l'Unna. Ce ne fut qu'un an après, le 4 août 1791, que la paix fut signée à Szistowe; l'Autriche n'obtint Vieux-Orsova et le territoire d'Unna, qu'à la condition de n'y élever aucune fortification; le territoire de Choczim ne lui fut laissé que jusqu'à la paix entre la Russie et la Turquie. Du moins Léopold diminua les embarras de sa couronne, sans faire de sacrifices. Le ministre prussien Hertzberg fut si mécontent de la condescendance de son maître, qu'il donna sa démission. Kaunitz ayant montré également des intentions peu pacifiques, Léopold lui ôta son influence.

Le 30 septembre 1790, Léopold avait été élu empereur d'Allemagne; il avait fait le 4 octobre son entrée à Francfort, et y avait été sacré le 9 du même mois. La diète l'obligea, par l'acte de capitulation, à réclamer auprès de la France, contre des mesures par lesquelles les princes allemands venaient d'être dépossédés de leurs anciens droits dans les provinces de Lorraine, Franche-Comté et Alsace.

Le mois suivant, il se rendit en Hongrie pour s'y faire sacrer en qualité de roi de ce pays. Une grande fermentation régnait chez les Hongrois, dont les uns voulurent restreindre l'immense pouvoir de l'Autriche, tandis que d'autres, guidés par des intérêts privés, exigèrent l'abolition des droits restitués aux catholiques revenus au protestantisme, et l'augmentation de l'influence des seigneurs. Les premiers demandaient que la Hongrie ne fût gardée que par une armée nationale, et qu'une députation de la diète hongroise intervînt dans les traités de guerre et de paix, dont la Hongrie subissait toujours en effet les résultats, comme si elle n'avait joui d'aucune espèce d'indépendance. Pour faire diversion à ce mouvement des esprits, la cour appuya les *Raizes* ou Illyriens, que les Hongrois n'avaient jamais voulu admettre dans leur diète, par haine pour le culte grec professé par ce peuple, et leur accorda une diète particulière: elle fit entrer une forte armée en Hongrie; sa fermeté et quelques faibles concessions firent le reste; et ce fut ainsi que se termina une insurrection qui s'était manifestée d'une manière alarmante

pour le pouvoir absolu de l'Autriche. Déclarant qu'il s'en tiendrait toujours à la pragmatique pour la nation, et qu'il ne consentirait à aucune innovation dans l'exercice de la puissance exécutive, Léopold fit transporter les ornements du sacre, de Bude à Presbourg, et y fut couronné le 15 novembre 1790, en qualité de roi de Hongrie. Soit que la partie indépendante de la diète fût contenue par des menaces, soit qu'elle fût réduite au silence par une majorité dévouée au pouvoir, cette assemblée passa tout-à-coup de l'état d'agitation séditieuse à celui d'une déférence servile; elle confia la charge importante de palatin à un archiduc; elle reçut, comme le comble de la bonté royale, et comme un gage de la félicité nationale, une loi qui engageait les successeurs au trône à se faire couronner en Hongrie, dans les six premiers mois de leur avénement; enfin elle poussa l'adulation jusqu'à voter au-delà du double de la somme que la diète accordait ordinairement aux rois lors de leur couronnement. De son côté, Léopold consentit à ce que des députés hongrois assistassent aux traités qui seraient conclus avec la Turquie, puisque la Hongrie, comme pays de frontière, était toujours intéressée dans ces arrangements; il abolit des mesures de finances, prises par Joseph, et diminua, autant qu'il le pouvait, sans choquer la noblesse féodale, le joug de la servitude. Au mois de mars 1791, il vint clore la diète, qui avait adopté toutes ses propositions, sans en combattre aucune, excepté celle qui stipulait le maintien de la tolérance, c'est-à-dire, la plus raisonnable de toutes.

La Belgique, où il y avait plus de lumières et moins de féodalité, parut pouvoir se pacifier, par des moyens semblables, et d'autant plus facilement que la plus grande désunion régnait entre le parti de l'ancienne aristocratie et celui des démocrates. Déjà, le 3 mars 1790, dans les premiers jours de son règne, Léopold s'était engagé, par un acte public, à rétablir l'ancienne constitution, et à révoquer les mesures de Joseph. Il avait renouvelé ces propositions à l'occasion de son couronnement. Jusqu'à la convention de Reichenbach, la Prusse soutenait les insurgés; depuis lors, délivré de cette influence secrète, Léopold, sur le refus du congrès des Pays-Bas, d'entrer en arrangement, n'hésita plus à faire entrer 40 mille hommes dans la province insurgée, pendant que les ministres des diverses puissances s'assemblaient, en septembre, à la Haye. Envain le congrès des Pays-Bas demanda-t-il un délai, se fondant sur ce que l'empereur ne

leur offrait qu'une constitution altérée : l'armée autrichienne passa outre. Le 21 novembre, le congrès recourut pour dernière ressource à l'élection de l'archiduc Charles, 3e fils de l'empereur, en qualité de grand duc héréditaire des provinces belgiques. Le général Bender arriva, le 30 novembre, avec l'armée impériale devant Bruxelles; et, soutenu par un fort parti de l'intérieur, il fit, le 3 décembre, son entrée dans la capitale; les autres villes subirent le même sort, et, à la fin de décembre, les Pays-Bas étaient subjugués. Cependant, sur les plaintes des ministres étrangers, au sujet de cette occupation par trop militaire, Léopold fut sollicité de rétablir les anciens priviléges, tels qu'ils avaient subsisté autrefois, de tout remettre sur l'ancien pied, même les abbayes, si elles avaient eu ordinairement des droits de représentation aux Etats, et d'accorder une amnistie presque générale. L'empereur s'y refusa, ne voulant rétablir que l'état de choses qui avait existé à la fin du règne de Marie-Thérèse. Il fit arrêter les membres du congrès qui montraient le plus d'opposition à ses projets, obtint de la Hollande qu'elle cessât de donner un refuge aux principaux agents de l'insurrection des Pays-Bas, et suspendit les séances des Etats, pour avoir protesté contre ses mesures. Les puissances maritimes, qui, par un intérêt fondé apparemment sur des motifs purement politiques, avaient pris la défense de la cause des Pays-Bas, ne voulurent plus garantir la possession de cette province à l'empereur, quand elles le virent agir de la sorte. C'est à cette circonstance que Coxe attribue en grande partie la perte que l'empereur fit des Pays-Bas. Cependant il est douteux que la garantie eût pu servir à quelque chose; un fait plus certain, c'est que l'espèce d'opiniâtreté que Léopold mit dans la soumission forcée du Brabant, ne lui concilia point l'affection des habitants, et ne les engagea point à épouser la cause de l'Autriche, quand plus tard les Français entrèrent dans leur pays.

Pour le moment, la tranquillité fut rétablie dans les Pays-Bas. D'autres affaires importantes appelèrent immédiatement après l'attention de l'empereur. S'étant engagé par la capitulation impériale, à défendre les droits des princes d'Allemagne sur diverses possessions situées dans les provinces françaises, il avait réclamé par une lettre adressée le 14 décembre 1790, au roi de France, contre la suppression de ces droits, ordonnée par l'assemblée nationale.

Le gouvernement français répondit que ceci n'était point une affaire qui concernât l'empire; il offrit en même tems des indemnités aux parties lésées. Au lieu de les accepter, les princes, qui étaient loin de prévoir les suites de la révolution française, engagèrent de nouveau l'empereur à faire des réclamations. Léopold écrivit en effet de nouveau, le 3 décembre 1791; la réponse de la France fut semblable à la première, et cette fois l'offre d'une indemnité fut acceptée par quelques-uns; mais la rapidité, avec laquelle les évènements se succédèrent, leur fit perdre le fruit de leur prudence.

La situation de la famille royale de France devenait de jour en jour plus critique. Léopold avait retiré ses troupes du voisinage du royaume; mais en secret il travaillait à former une coalition qui devait renverser, par les baïonnettes étrangères, l'œuvre de l'assemblée constituante, comme les troupes autrichiennes avaient détruit dans les Pays-Bas l'ouvrage du congrès belge. M. Bertrand de Molleville, assure dans son *Histoire de la Révolution*, que Léopold envoya au roi de France le plan de la coalition, émargé de sa propre main. Il devait faire approcher 35,000 hommes des frontières au nord de la France, pendant que 15,000 impériaux pénétreraient en Alsace; les autres puissances devaient fournir des contingents analogues : mais, pour ne pas aggraver l'irritation des démagogues français contre la reine, l'empereur ne devait point paraître à la tête de la ligue, qui devait commencer à effectuer ses projets à la fin de juillet. Ce plan fut arrêté, le 20 mai 1791, à Mantoue, pendant le voyage que Léopold faisait en Italie, pour installer l'archiduc François, en qualité de grand duc de Toscane. Il dit à l'envoyé français qui portait ce projet à Louis XVI, que l'effet suivrait de près la promesse des secours des souverains. Cependant il fit exhorter en même tems ce monarque à tâcher d'acquérir de la popularité, afin que le peuple prît de la confiance en lui, et devînt l'appui du trône. Il adressa en même tems une circulaire aux souverains, pour les engager à entrer dans la ligue. Le 25 juillet, il convint avec la Prusse, de former une alliance, et de se réunir à Pilnitz, pour aviser aux moyens d'arrêter les progrès de la révolution française, et de soutenir le trône des Bourbons. Léopold y arriva le 4 août. Outre les souverains d'Autriche et de Prusse, l'électeur de Saxe s'y trouvait. Le comte d'Artois s'y rendit avec M. de Calonne;

Quoique l'entrevue de Pilnitz soit célèbre, il est pourtant de fait que les souverains n'y signèrent qu'une simple déclaration de leur intention conditionnelle, de secourir la dynastie de France : encore ne fut-ce qu'après de vives sollicitations que Léopold y apposa, le 27 août, sa signature. On prétend que le refus de l'Angleterre d'entrer dans la coalition, et les représentations du maréchal Lascy, avaient ralenti beaucoup l'ardeur de Léopold.

Cependant, toute faible qu'elle était, cette déclaration exaspéra les esprits en France. On supposa des conventions secrètes, et on soupçonna même le desir des deux souverains de démembrer la France, et de prendre les provinces qui seraient à leur convenance. Le zèle de l'empereur pour la cause monarchique se refroidit de plus en plus. Dès que Louis XVI eut accepté la constitution, Léopold profita de la circonstance pour cesser tous préparatifs d'hostilités ; il annula sa circulaire d'Italie, renonça au projet de coalition, reçut l'ambassadeur de la France constitutionnelle, admit le pavillon tricolore dans les ports d'Italie, défendit aux émigrés dans les Pays-Bas de s'armer contre la France, et engagea l'électeur de Trèves à leur faire la même défense.

Mais, comme le parti dominant en France prit un langage très-hostile à l'égard de l'Autriche, et menaça la vie du roi et de la reine, il fallut que Léopold changeât encore une fois de conduite et de sentiments. Il signa de nouveaux préliminaires d'un traité d'alliance avec la Prusse, et prit le prétexte des droits des princes allemands lésés en France, pour armer contre ce pays. Cependant, craignant d'un autre côté les suites d'une guerre engagée trop précipitamment, il fit déclarer par son ministre qu'il ne songeait à aucune agression, et, en qualité de chef de l'empire, il insista sur ce que l'électeur de Trèves cessât de protéger les armements des émigrés à Coblentz. En même tems il fit entendre, dans sa note diplomatique adressée à la France, que les souverains s'étaient unis pour maintenir la tranquillité publique, la sûreté et l'honneur des couronnes.

Cette menace indirecte irrita encore davantage l'amour-propre des Français. De violents discours furent prononcés à la tribune contre l'empereur, qu'on accusait d'être le chef de la ligue formée contre la France libre et indépendante. Brissot le signala comme l'ennemi des Français, et proposa de demander une satisfaction, ou de prévenir les attaques de l'empereur, et de profiter de la fermentation des esprits

dans la monarchie autrichienne, pour déjouer les projets du chef de la maison d'Autriche contre la France. En conséquence l'assemblée nationale, dans sa séance du 25 janvier 1792, requit le roi d'exiger de Léopold une déclaration péremptoire, pour savoir s'il renonçait à toute convention dirigée contre le peuple français. A cette note, l'empereur fit répondre qu'il n'avait armé que dans sa qualité de chef de l'empire, et pour protéger les provinces de cet empire menacées de la guerre; et que sa convention avec les autres puissances n'avait pour but que d'empêcher que le roi ne courût de nouveaux dangers, dans l'anarchie où se trouvait la France. On croit qu'il reculait, autant que possible, le moment de la rupture, et qu'il voulait essayer d'abord d'imposer aux Français exaltés, en convoquant une sorte de congrès européen (1). A la lecture de cette note dans la séance de l'assemblée nationale, le cri: *la guerre, la guerre*, retentit de la part des démagogues : le ministre des affaires étrangères fut destitué, et la faction dominante poussa la France à la guerre. Pour tenter un dernier effort, et détacher les monarques de la cause des émigrés, Louis XVI, d'après le conseil de ses ministres, envoya des agents auprès des souverains de Prusse et d'Autriche, et de l'électeur de Trèves. Mais, sur ces entrefaites, Léopold fut attaqué, le 27 février, d'une maladie mortelle, qui l'enleva, le 1er mars 1792.

L'impératrice, Marie-Louise, infante d'Espagne, fille de Charles III, qu'il avait épousée le 5 août 1765, et qui ne l'avait pas quitté dans ses derniers moments, ne lui survécut pas trois mois. Elle était née le 24 novembre 1745, et mourut le 15 mai 1792. Elle lui avait donné seize enfants, dont treize étaient encore vivants à la mort des deux époux (2).

---

(1) De Ségur, *Hist. de Frédéric-Guillaume II*, *t. II*.

(2) *Enfants de l'empereur Léopold II et de l'infante Marie-Louise.*

1°. François II, empereur d'Allemagne, puis premier empereur héréditaire d'Autriche ;

2°. Ferdinand, IIIe. du nom, archiduc d'Autriche, né, le 6 mai 1769, grand duc de Toscane, le 2 juillet 1790, épousa, le 19 septembre 1790, l'infante Louise-Amélie, fille de Ferdinand Ier., roi des *Deux-Siciles*, décédée le 29 septembre 1802, mère de:

FRANÇOIS II.

1792. Fils aîné de Léopold, l'archiduc François avait achevé son éducation sous les yeux et sous la direction de Joseph II, pendant que son père n'était encore que grand duc de Toscane. A la mort de son oncle, François avait pris la direction des affaires jusqu'à l'arrivée de Léopold; il avait commandé aussi dans la guerre contre les Turcs. Il avait assisté aux conférences que son père avait tenues, pendant son voyage en Italie, au sujet de la coalition contre la France constitutionnelle; il s'était rendu ensuite avec son père à Pilnitz, ensorte qu'il partageait naturellement l'esprit d'hostilité qui animait son père et le roi de Prusse contre la nouvelle forme du gou-

---

A. François-Léopold, prince héréditaire de Toscane, né le 15 décembre 1794, mort, le 18 mai 1800;

B. Léopold-Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles, prince héréditaire de Toscane, le 18 mai 1800, né le 3 octobre 1797, marié, le 28 octobre 1817, avec Marie-Anne-Caroline, princesse *de Saxe*, née le 15 novembre 1799;

C. Caroline, née le 2 août 1793, morte le 5 janvier 1802;

D. Louise-Marie-Josephe-Christine-Rose, née le 30 août 1796;

E. Marie-Thérèse-Françoise-Josephe-Jeanne-Bénédicte, née le 21 mars 1801, mariée, le 30 septembre 1817, à Charles-Amédée-Albert *de Savoie*, prince de Carignan;

3°. Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, connu historiquement sous le nom d'*archiduc Charles*, né le 5 septembre 1771, marié, le 17 septembre 1815, avec Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, princesse *de Nassau-Weilbourg*, dont sont issus:

A. Albert-Dominique-Frédéric-Rodolphe, né le 3 août 1817;

B. Charles-Ferdinand, né le 29 juillet 1818;

C. Marie-Thérèse-Isabelle, née le 31 juillet 1816;

4°. Alexandre-Léopold-Jean-Joseph, palatin de Hongrie, né le 14 août 1772, mort des suites d'une explosion de poudre, le 12 juillet 1795;

5°. Albert-Jean-Joseph, né le 19 décembre 1773, mort le 22 juillet 1774;

6°. Maximilien-Jean-Joseph, né le 23 décembre 1774, mort le 10 mars 1778.

7°. Joseph-Antoine-Jean, palatin et capitaine général de Hongrie, né le 9 mars 1776, marié, 1°. le 30 octobre 1799, avec Alexan-

vernement des Français. Mais jeune et d'un caractère moins réservé, il se prononçait davantage; aussi l'une de ses premières démarches, en montant, le 1er mars 1792, sur le trône que son père lui laissait, fut de répondre à la déclaration de la France, et de se préparer à une guerre qu'il paraissait désirer, et dont il ne prévoyait sûrement pas les suites.

---

drine-Paulowna, grande duchesse *de Russie*, fille de l'empereur Paul Ier., morte, le 16 mars 1801; 2°. le 30 août 1815, avec Herminie, princesse d'*Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, morte en couches, le 14 septembre 1817; 3°. le 24 août 1819, avec Marie-Dorothée, princesse *de Wurtemberg*. Il a eu pour enfants:

Du premier lit:

A. Alexandrine-Paulowna, née et morte, le 8 mars 1801;

Du second lit:

B. Charles-François-Victor, } nés le 14 septembre 1817;
C. Hermine-Amélie-Marie, }

8°. Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raimond, né le 31 août 1779, élu grand-maître de l'ordre Teutonique, le 20 juin 1804;

9°. Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né le 20 janvier 1782;

10°. Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né le 30 septembre 1783, nommé vice-roi do royaume Lombardo-Vénitien, le 3 janvier 1819, à la place de l'archidue Antoine, son frère, marié, le 28 mai 1820, avec Françoise-Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine, princesse *de Savoie-Carignan*, née le 13 avril 1800;

11°. Louis-Joseph-Antoine-Jean, né le 13 décembre 1784;

12°. Rodolphe-Jean-Joseph-Reinier, né le 8 janvier 1788, grand-maître de l'ordre Teutonique, en 1818, après la résignation de l'archiduc Antoine;

13°. Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne, née le 14 janvier 1767, mariée, le 18 octobre 1787, à Antoine-Clément, prince *de Saxe*, frère du roi Frédéric-Auguste;

14°. Marie-Anne-Ferdinande-Josephe-Charlotte-Jeanne, née le 21 avril 1770, morte abbesse, à Prague, le 1er. octobre 1809;

15°. Marie-Clémentine-Josephe-Jeanne-Fidèle, née le 24 avril 1777, mariée, le 25 juin 1797, à François-Janvier-Joseph, prince héréditaire *des Deux-Siciles*, morte, le 15 novembre 1801;

16°. Marie-Amélie-Josephe-Jeanne-Catherine-Thérèse, née le 15 octobre 1780, décédée le 25 décembre 1798.

Dès le jour de la mort de Léopold, il se fit proclamer son successeur dans les états héréditaires de l'Autriche. Le 6 juin, il fut couronné en qualité de roi de Hongrie. Cette cérémonie, pour laquelle Léopold avait été obligé de se faire accompagner de 60 mille hommes, se fit cette fois avec un calme qui aurait pu faire croire que les partis hongrois avaient renoncé à tout espoir et à toute crainte de voir changer leur constitution. Le 7 juillet, il fut élu, avec les vaines formalités du vieil usage, empereur romain, c'est-à-dire, de l'empire germanique. Le 14 du même mois, il se fit sacrer dans cette qualité, et à ces couronnes il ajouta solennellement, le 5 août, celle de la Bohême.

Dès le 20 avril, le gouvernement de France avait déclaré la guerre au nouvel empereur, ou plutôt au nouveau roi de Hongrie et de Bohême. Cette déclaration ne surprit point François II; on présume que les émigrés lui avaient présenté le succès d'une invasion en France comme indubitable; de concert avec le roi de Prusse, il fit demander aux princes de l'empire, représentés à la diète de Ratisbonne, leur contingent pour la guerre que les deux puissances allaient entreprendre, et qui devait garantir l'empire des effets de la révolution française. Quelques princes obéirent par faiblesse ou par crainte, d'autres par analogie de sentiments et d'opinions; les plus forts, ceux de Saxe et d'Hanovre refusèrent et déclarèrent leur neutralité. François II fit paraître un manifeste, dans lequel on renouvelait les plaintes de l'empire sur la lésion des droits de quelques princes allemands, à l'égard de leurs anciennes possessions seigneuriales en France; on se plaignait du rassemblement des troupes françaises sur la frontière des Pays-Bas, et on exprimait l'intention du souverain de rétablir les anciennes institutions monarchiques, et d'aider le roi de France à rétablir le trône, tel qu'il avait été autrefois. Ce manifeste autrichien produisit, en France, un mauvais effet. Celui du duc de Brunswick y porta au comble l'indignation, et détermina la France à des levées en masse, pour repousser l'invasion étrangère. Les troupes autrichiennes étaient depuis long-tems rassemblées dans les Pays-Bas; les hostilités ne tardèrent pas à éclater entre les deux armées.

Le prince de Cobourg profita du peu d'accord qui régnait d'abord dans les opérations de l'armée française: elle fut repoussée sous les murs de Mons, le 30 juin 1792, on re-

prit Courtray sur elle; les Autrichiens passèrent la Meuse, pendant que les Prussiens s'avançaient dans la Champagne. Mais à Fontoy, non loin de Metz, ils furent repoussés le 22 août, et attaqués, le 30 septembre, à Spire, où ils n'étaient pas en force; ils perdirent cette place. Cependant le duc de Saxe-Teschen, qui commandait l'armée impériale, destinée à l'envahissement de la Flandre française, avait mis, le 23 septembre, le siége devant la place de Lille, après s'être emparé de tous les postes des environs. Il attaqua la place, y lança une quantité énorme de bombes et d'obus, et soixante mille boulets rouges qui détruisirent une partie considérable de la ville, mais qui ne purent ébranler le courage de la garnison et des habitants; il leva le siége le 8 octobre. Huit jours après, les Autrichiens levèrent également celui de Thionville. Encore dans le même mois, le 21, les troupes impériales remirent entre les mains des Français la forte place de Mayence, qui était aussi peu garnie de soldats, que mal défendue. Deux jours après, les Français entrèrent à Francfort. Enfin la défaite essuyée à Jemmapes, le 6 novembre, détruisit l'espoir qu'avaient conçu les impériaux, de se rendre maîtres du nord de la France, et les menaça même du danger de perdre les Pays-Bas. En effet, le 7, ils furent obligés d'évacuer Mons; et, dans la nuit du 13 au 14, ils quittèrent Bruxelles. Les villes d'Anvers, Ypres, Furnes et Bruges leur furent enlevées le 18 du même mois, Namur le 21, Tirlemont le 23, et Liége le 27; la citadelle d'Anvers se rendit le 22; celle de Namur, le 2 décembre; Aix-la-Chapelle, le 8, Ruremonde le 10; mais les impériaux se maintinrent à Maëstricht et à Luxembourg, et les troupes françaises restèrent pour l'hiver sur la Sarre, après avoir perdu Francfort.

Au commencement de mars 1793, les deux armées rentrèrent en campagne. A la bataille de Neerwinden, gagnée par les Autrichiens le 18 mars, le prince de Cobourg reprit ses avantages: les troupes autrichiennes rentrèrent dans la capitale des Pays-Bas; agissant de concert avec les troupes hollandaises et anglaises, elles reprirent les places de Gertruydenberg et Anvers; le prince de Cobourg accorda au général français Dumourier une trève, pour que celui-ci pût évacuer la Belgique; et, comme à la suite de ces revers, la convention nationale voulut faire arrêter Dumourier, qu'elle savait être d'intelligence avec l'ennemi,

le général passa du côté des Autrichiens avec quinze ou seize cents hommes.

Le 9 avril, les impériaux approchèrent des places françaises de Lille, Condé, Valenciennes et Maubeuge. La seconde de ces places fut prise le 10 juillet; et, le 28 du même mois, Valenciennes fut occupé par les Autrichiens et les Anglais combinés. Mais à ces avantages importants, succédèrent de nouveaux revers. Défaite auprès de Wattignies, le 17 octobre, l'armée impériale repassa la Sambre, et renonça à l'attaque de Maubeuge.

Un autre corps, réuni aux Prussiens, s'était emparé des lignes de Wissembourg en Alsace, et bloquait la place de Landau. Il perdit ces deux postes, dans les derniers jours de décembre, après le combat de Geisberg, qui eut lieu le 26 de ce mois.

L'Autriche et la Prusse trouvèrent cette guerre ruineuse, comme elle l'était en effet. Malgré leur zèle pour la cause de la monarchie, elles se soupçonnaient, l'une l'autre, d'être disposées à traiter avec la république française. François II, ne se trouvant pas assez appuyé à son gré par l'Allemagne, fit un appel aux cercles de l'empire, pour les engager à se lever en masse; cette démarche, désapprouvée par la Prusse, sous prétexte des dangers qui pourraient résulter de l'effervescence populaire, n'eut aucune suite. Cependant, à son tour, la Prusse déclara que, si les cercles de l'empire ne se chargeaient de l'entretien de ses troupes, elle ne pouvait continuer la guerre; le gros de son armée commença en effet à se retirer. A force de subsides, l'Angleterre parvint, au mois d'avril 1794, à faire rentrer le roi de Prusse dans la coalition. L'empereur se rendit, le 9 avril, à Bruxelles, pour commander l'armée qui se composait, à cette époque, de cent quarante mille hommes, sans compter soixante mille hommes de l'armée du Rhin, vingt mille hommes de troupes de l'empire et douze mille de l'armée de Condé. Le duc d'York n'ayant pas voulu servir sous un simple général autrichien, François II, pour sauver les apparences, avait pris lui-même le commandement (1).

La campagne s'ouvrit sous d'heureux auspices pour les alliés. Ils forcèrent les troupes françaises à repasser la

(1) De Ségur, *Histoire de Fréd.-Guillaume*, t. III.

Sambre, et s'emparèrent de Landrecies; en sorte qu'ils se trouvaient plus près que jamais de la capitale de la France. Kaunitz occupa une forte position entre Bitche et Rocroy; et l'empereur, étant arrivé à Tournai, divisa son armée, pour une attaque générale, en trois colonnes commandées, la première, par l'empereur et le prince de Cobourg, la seconde, par l'archiduc Charles et Clairfait, et la troisième, par le duc d'York, Ott et Mack; mais cette attaque projetée échoua devant les troupes ennemies, qui venaient d'être mieux organisées et mieux conduites.

Le prince de Cobourg, voulant secourir Charleroi, essuya une défaite signalée, à Fleurus, le 26 juin, et fut obligé de se replier sur Maëstricht; la colonne du duc d'York et de Clairfait fit également sa retraite; Beaulieu évacua Namur. Valenciennes, Condé, le Quesnoi, Landrecies, puis Maëstricht, Liége, etc., furent reprises par les troupes républicaines, qui, de la Belgique, se portèrent sur la Hollande. François, voyant la campagne perdue pour les alliés, retourna dans ses états, désabusé sur la prétendue faiblesse du parti dominant en France. Il y a des personnes qui pensent que, si, avant cette campagne, les alliés avaient voulu faire leur paix avec la république française, François II aurait conservé les Pays-Bas, et délivré les membres de la famille royale que les anarchistes tenaient captifs (1).

Maîtres de toute la Belgique et de la Hollande, les Français n'eurent pas de peine à détacher la Prusse de la coalition. Après la conclusion du traité de Bâle, le 5 avril 1795, entre la France et la Prusse, l'empereur se trouva seul sur le Continent, exposé aux armes de la nouvelle république (2). Ses troupes ne purent défendre la forte place de Luxembourg, que jusqu'au 12 juin. Ils débloquèrent Mayence que les Français venaient d'investir sur les deux rives du Rhin; et, après ce succès, Clairfait proposa et obtint, à la fin de décembre, un armistice.

---

(1) De Ségur, *Histoire de Fréd.-Guillaume*, *t. III.*

(2) Le 20 mai 1795, l'Autriche signa avec l'Angleterre, un traité d'alliance défensive; et les deux cours convinrent de se concerter, pour inviter celle de Russie, à former une triple alliance, qui aurait pour objet le rétablissement et le maintien futur de la paix et de la tranquillité en Europe.

Cette triple alliance fut effectivement arrêtée, à Saint-Pétersbourg, le 28 septembre de la même année.

Depuis le commencement de la guerre, l'empereur avait un corps de troupes en Piémont, pour défendre les passages des Alpes, de concert avec les Piémontais. Après l'évacuation de la Belgique, Beaulieu avait pris le commandement de ce corps. Au commencement d'avril 1796, il ne put empêcher que les Français ne pénétrassent dans l'Italie; et, lorsque le roi de Sardaigne eut fait, à la hâte, sa paix avec la république, Beaulieu ne songea plus qu'à défendre la Lombardie; mais le passage de l'Adda, devant Lodi, ouvrit aux Français cette belle province, le 10 mai. Buonaparte entra dans Milan, où il trouva beaucoup de monde disposé à secouer le joug de l'Autriche; une grande partie de la population de la Lombardie favorisa l'introduction du régime républicain. A la fin de mai, Beaulieu passa l'Adige, abandonna Peschiera et Vérone aux Français. Le corps autrichien de Wurmser, détaché de l'armée d'Allemagne, vint renforcer la garnison de Mantoue; repoussé à Castiglione, Wurmser se retira derrière le Mincio, d'où il passa dans le Tyrol.

Sur ces entrefaites, les Autrichiens, ayant dénoncé l'armistice sur le Rhin, passèrent ce fleuve, le 10 juin, sous le commandement de l'archiduc Charles; mais les Français ne tardèrent pas à s'emparer de Kehl, à traverser le Rhin auprès de ce fort, et à pénétrer en Souabe. L'archiduc Charles leur disputa le terrain, pied à pied; et, après avoir resté quelque tems sur les bords du Necker, il se retira devant l'armée de Moreau, ayant vu affaiblir ses forces par la retraite de quelques contingents de l'empire. Francfort avait été de nouveau occupé par les Français. Mais, ayant reçu des renforts, l'archiduc Charles reprit l'offensive, gagna la bataille de Wurzbourg, le 3 septembre, et força l'armée française à se retirer sur le Rhin, et à repasser ce fleuve, à Huningue, le 26 octobre. Ses troupes victorieuses la poursuivirent jusqu'au moment de son passage.

Le 10 novembre, les Autrichiens mirent le siége devant Kehl; ce fort capitula le 10 janvier 1797. Le 5 février, ils prirent aussi la tête de pont d'Huningue.

En Italie, les armes impériales n'eurent pas le même succès. Wurmser était revenu, le 13 septembre 1796, jeter du renfort dans la place de Mantoue; l'empereur envoya de nouvelles troupes à son secours. Les Autrichiens défendirent avec beaucoup d'intrépidité le passage d'Arcole, les 15, 16 et 17

novembre, et ne cédèrent à l'impétuosité de Buonaparte qu'après un combat très-meurtrier; mais, ayant essuyé une défaite à Rivoli, le 14 janvier 1797, et n'ayant plus d'espoir de recevoir des renforts, ils renoncèrent à la défense de Mantoue. Wurmser capitula le 2 février; les conditions furent honorables pour lui; mais la perte d'une place aussi importante, fut décisive pour les campagnes d'Italie. Toutefois, l'empereur ne perdit pas courage, et envoya l'archiduc Charles prendre le commandement. Les mouvements rapides des Français sur le Frioul et la Carniole, pendant le mois de mars, ne permirent pas à l'archiduc de rien entreprendre d'important. Il ne put empêcher Buonaparte de se porter en Carinthie, et de menacer la capitale des états autrichiens; ce qui décida François II à demander, le 8 avril, un armistice, qu'il n'obtint qu'en remettant, entre les mains des Français, la capitale de la Styrie et toute la vallée de la Drave.

Sur le Rhin, la campagne venait de s'ouvrir de nouveau entre les deux puissances. Les Français debouchèrent en Allemagne, par Dusseldorf et par Neuwied. Au moment d'entrer à Francfort, ils furent avertis que les articles préliminaires de la paix, entre la France et l'Autriche, avaient été signés, le 16 avril 1797, à Léoben. Dans le traité provisoire, il paraît que l'empereur consentit déjà à la cession de la rive gauche du Rhin, sans consulter à cet égard la diète germanique, quoiqu'il ne pût faire, sans son assentiment, l'abandon de pays sur lesquels il n'avait point de droits (1). On reprocha à François II d'avoir disposé, dans ses arrangements avec la république française, de l'Allemagne, comme si elle lui appartenait, et d'en avoir sacrifié les intérêts à ceux de sa maison.

Le traité de paix fut conclu définitivement à Campo-Formio, le 17 octobre 1797. L'Autriche y céda aux Français les Pays-Bas, reconnut la république Batave et la république Cisalpine, et reçut, en indemnité de ses pertes en Italie et en Brabant, tout le territoire de Venise avec ses îles. La cession de la rive gauche du Rhin et la sécularisation des états ecclésiastiques de l'Allemagne, furent l'objet d'articles secrets; ostensiblement on renvoya les

(1) *Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne.* Paris, 1821.

arrrangements concernant l'empire, au congrès qui devait s'assembler à Rastadt. L'Allemagne ne put se dissimuler qu'elle était abandonnée par l'empereur; et que l'Autriche et la Prusse ne songeaient qu'à traiter avec la France, de la manière la plus avantageuse pour leur intérêt personnel. Cet exemple fut suivi par plusieurs petits princes qui entamèrent, chacun de son côté, des négociations avec la république prépondérante, déjà maîtresse du sort d'une partie de l'Europe. Les liens d'un empire dans lequel l'empereur n'avait su exciter aucun patriotisme ni répandre aucun sentiment généreux, commencèrent à se rompre; et les Allemands tournèrent plus leurs regards vers Paris, que vers la résidence de leur empereur.

Cependant l'Autriche regrettait ses belles provinces en Italie, et n'aurait pas été fâchée de dominer depuis les frontières de la Turquie jusqu'à celles de France; elle n'avait fait la paix, que parce que les Français n'avaient plus été éloignés de Vienne, que d'une trentaine de lieues. Dès que l'Angleterre vint lui proposer une nouvelle coalition, l'Autriche fut prête à y entrer, à condition qu'on l'aiderait à reprendre la Lombardie. Il fut convenu que l'Angleterre fournirait des subsides, et qu'une armée russe se joindrait en Italie aux Autrichiens. La république française, ayant une armée bouillante d'ardeur, ne demandait pas mieux, de son côté, que de rentrer en lice. En conséquence, les hostilités recommencèrent le 1er. mars 1799, sans que l'on se donnât beaucoup de peine de part ou d'autre, pour justifier ce renouvellement des calamités de la guerre. Le prince Charles reprit le commandement de l'armée d'Allemagne, tandis que Mélas partit du Bas-Adige, en attendant l'arrivée du corps russe de Suworow, qui ne tarda pas à déboucher en Italie, par le Tyrol. Il se porta sur le Mincio. Suworow battit le corps d'armée de Moreau, et pénétra, avec les austro-russes, dans le cœur de la Lombardie, où les partisans de l'Autriche secondèrent de leur mieux l'anéantissement de la république cisalpine. Les Français ne songèrent plus qu'à défendre le Piémont; mais ils y tinrent encore moins long-tems que dans la Lombardie. Presque toutes les places fortes capitulèrent; et, en juin et juillet, les austro-russes se portèrent à grands pas vers les frontières de la France. Cependant Joubert leur livra, le 15 août 1799, une bataille sanglante, auprès de Novi, pendant que Masséna, en Suisse, contenait le corps

de l'archiduc Charles, au-delà de l'Aar. Ayant battu le corps russe qui agissait en Suisse de concert avec les Autrichiens, le général français empêcha Suworow de secourir ce corps et de faire sa jonction avec l'armée de l'archiduc. Cette défaite mit un terme aux succès rapides et brillants des austro-russes. Suworow, se plaignant d'avoir été mal secondé par ses alliés, retourna avec ses troupes en Russie. Gênes, assiégée par les Autrichiens, et défendue par Masséna, capitula le 4 juin 1800, à la condition que cette république ligurienne conserverait son indépendance.

L'année suivante, Buonaparte, revenu d'Egypte et devenu premier consul, se mit à la tête de l'armée française, en Italie. Après avoir repris, à la fin de mai 1800, les villes du Piémont, il pénétra dans la Lombardie, et installa de nouveau, le 2 juin, les autorités républicaines à Milan. Le 14 du même mois, les Autrichiens voulurent reprendre le village de Marengo, situé auprès de la forteresse d'Alexandrie qu'ils occupaient; mais, malgré leur attaque vigoureuse, ils essuyèrent une défaite totale qui décida du sort de la campagne, et força bientôt les Autrichiens à laisser, cette seconde fois, toute la haute Italie aux Français, qui, d'ailleurs, s'étaient portés vers le Danube et dans le Tyrol. L'Autriche crut devoir se hâter de prévenir de nouveau un envahissement général; en conséquence, un armistice fut signé, d'abord à Alexandrie, le 16 juin; puis à Parsdorf, le 15 juillet; à Hohenlinden, le 20 septembre; à Castiglione, le 29 du même mois; enfin, à Steyer, le 25 décembre 1800; et des négociations furent entamées à Lunéville, pour la paix définitive.

MAYENCE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, PRINCES-ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH.

1774. Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, né le 3 janvier 1719, était trésorier du grand chapitre de Mayence, lorsque, le 18 juillet 1774, les chanoines l'élurent pour succéder à l'archevêque Emeric-Joseph. Le 16, il fut nommé encore évêque de Worms, quoiqu'il n'eût pas encore reçu la prêtrise. Le gouvernement autrichien ayant condamné le prince évêque de Constance, à une amende de cinq cents ducats, pour avoir levé des annates dans les Etats autrichiens, l'électeur de Mayence adressa à Joseph II des remontrances, à la suite desquelles l'amende fut remise.

Sans être d'un âge fort avancé, il voulut se donner un co-adjuteur. Mais le choix de ce successeur futur devint presque une affaire diplomatique, à laquelle la Prusse et l'Autriche prirent une part très-active. L'archevêque avait jeté les yeux sur un chanoine résidant à Mayence; mais l'influence étrangère protégeait le baron de Dalberg qui administrait Erfurt; en conséquence, l'archevêque fut obligé de céder; et, le 5 juin 1787, Dalberg fut élu co-adjuteur de Mayence. Le chapitre s'écarta en cette occasion, de l'usage de faire accepter une capitulation toute faite, par le futur évêque; il se borna à faire prêter serment au baron de Dalberg, de se conformer à une capitulation qui serait faite, d'accord avec lui. Le 18 du même mois, il obtint également la co-adjutorerie de Worms; puis, le 18 juin 1788, celle de Constance. On était habitué en

Allemagne, à voir les prélats cumuler les siéges, malgré les anciennes défenses de l'Eglise.

Tant que la paix régna, il fut assez facile d'administrer trois siéges à la fois; mais, pendant les premières conquêtes des Français, ni l'archevêque ni son co-adjuteur ne furent capables de pourvoir à la sûreté d'un seul. Les esprits fermentaient à Mayence, et il s'y trouva un nombre assez considérable d'hommes qui appelèrent de leurs vœux une réforme du gouvernement et des institutions de l'Etat. A l'approche des troupes françaises, les deux prélats quittèrent leurs siéges, laissant la place de Mayence en proie aux invasions. Les Prussiens l'avaient occupée en 1792; ils furent obligés de la rendre à l'armée d'invasion; mais il reprirent la ville après un long siége. La partie de l'archevêché, située sur la rive gauche du Rhin, ne cessa, pendant plusieurs années, d'être ravagée par la guerre, jusqu'à ce qu'elle fut définitivement occupée par les Français, avec l'intention de la garder, et d'en faire un chef-lieu de département, celui du Mont-Tonnerre. Il ne restait à l'archevêque qu'une portion de la rive droite, dont quelques districts avaient été compris dans la ligne de neutralité, tirée par la Prusse, de concert avec la France. Le siége de Mayence parut retrouver un peu d'énergie à la vue des faibles débris laissés à son pouvoir. Le 22 mars 1797, le co-adjuteur fit, à la diète de Ratisbonne, une espèce de déclaration, par laquelle il exprimait le vœu de voir confié à l'archiduc Charles un pouvoir dictatorial, pour le mettre à même d'armer toute la population, et de s'opposer à de nouvelles invasions; mais, comme les gouvernements allemands ignoraient encore l'art de rendre leur cause populaire, on ne donna aucune suite à cette proposition, qui, probablement, n'aurait eu aucun succès.

Le traité de Luméville confirma le démembrement de l'archevêché de Mayence; l'archevêque fut réduit à ce qui lui restait sur la rive droite du Rhin, avec le faible espoir d'obtenir une indemnité de la part de la diète qui allait s'assembler. Il ne survécut pas long-tems à la conclusion d'une paix qui lui enlevait son siége. Frédéric-Charles-Joseph mourut à Aschaffenbourg, le 25 juillet 1802. Dans sa qualité de primat d'Allemagne, il avait sacré les trois empereurs Joseph, Léopold et François.

COLOGNE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, PRINCES-ARCHEVÊQUES DE COLOGNE.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH.

1784. A la mort de Maximilien-Frédéric, arrivée le 15 avril 1784, cet électeur fut remplacé par son co-adjuteur l'archiduc d'Autriche, Maximilien-François-Xavier-Joseph, fils de l'empereur François et de Marie-Thérèse, lequel n'était parvenu à cette dignité qu'après de longues négociations et intrigues diplomatiques, auxquelles plusieurs grandes puissances d'Europe avaient pris part, et qui étaient devenues une véritable affaire d'état. Le baron de Furstenberg, membre du chapitre de Munster, avait sollicité la co-adjutorerie de cet évêché, qui, depuis long-tems, était administré par le même prélat que l'archevêché de Cologne.

Personne n'avait plus de titres que Furstenberg; sous l'archevêque précédent, il avait été ministre pour le pays de Munster, et y avait travaillé avec zèle au progrès des lumières, et surtout à l'amélioration de l'instruction publique, qui se ressent encore actuellement de ses heureux efforts. Sous tous les rapports, Furstenberg méritait d'occuper le siége de Munster; mais la famille d'Autriche, très-nombreuse, voulut réunir sur la tête d'un de ses membres, les siéges de Cologne et de Munster, autant pour faire un sort à un archiduc, que pour obtenir plus d'influence dans l'empire. Elle sut intéresser à ses projets la Russie, et même la France. Le roi de Prusse s'opposa vivement à cette intrigue, et appuya l'habile Furstenberg; mais il succomba aux efforts de trois grandes cours réunies; et Maximilien-François-Xavier-Joseph, qui n'avait pas en-

core reçu les ordres, fut élu, le 7 août 1780, co-adjuteur du prince électeur de Cologne, évêque de Munster. Ce prince, le plus jeune des fils de Marie-Thérèse, était né le 8 décembre 1756. A l'âge de dix-huit ans, il avait visité, sous la conduite du comte de Rosenberg, la France, la Hollande et l'Italie; puis il avait servi dans l'armée autrichienne, pendant la guerre de la succession de Bavière. On avait, plus tard, jugé à propos de lui conférer des dignités ecclésiastiques. En conséquence, l'Autriche avait commencé par le faire nommer, en 1769, c'est-à-dire à l'âge de treize ans, co-adjuteur de son oncle, le prince Charles de Lorraine, grand-maître de l'ordre Teutonique. Immédiatement après la mort de l'archevêque de Cologne, en 1784, il prit possession de l'archevêché. Il établit un tribunal de révision, pour remédier aux abus des finances; il laissa au baron de Furstenberg, son compétiteur, la direction de l'instruction publique, dans la principauté de Munster. Il aggrandit l'université de Bonn, ainsi que la bibliothèque de sa résidence; respecta les anciennes constitutions des pays qu'il avait été appelé à gouverner, et mit de l'économie et de l'ordre dans les diverses branches d'administration. Dans les premières années de son électorat, il eut à défendre les libertés de l'Eglise germanique contre la nonciature apostolique, dont il fit préciser les limites dans des mémoires publics. Il se présenta pourtant des défenseurs des prétentions du nonce.

Maximilien-François-Xavier-Joseph vivait sans faste, et était toujours accessible; mais il avait un goût démesuré pour la bonne chère. A Munster, il aima mieux se construire une petite maison bourgeoise au milieu de la ville, que d'habiter le vaste château destiné à l'électeur. A mesure que sa corpulence augmenta, il cessa de s'intéresser aux affaires publiques. Les Français, en s'emparant de Bonn, en 1794, le forcèrent de se réfugier à Munster, puis à Mergentheim; à la fin, il se retira à Vienne. La ligne de neutralité, arrêtée entre la Prusse et la France, fut tirée à travers son évêché de Munster; et ce pays lui fut également enlevé par les arrangements, d'abord secrets, puis publics, qui eurent lieu pendant les négociations de la paix et du traité d'indemnités. Il n'en vit pas la fin, étant mort, à Herrendorf, le 26 juillet 1801.

TRÈVES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, PRINCES-ARCHEVÊQUES DE TRÈVES.

CLÉMENT-WENCESLAS DE SAXE.

1768. A Jean-Philippe de Walderdorff, mort, à Coblentz, le 11 janvier 1768, succéda, le 10 du mois suivant, Clément-Wenceslas, fils du roi de Pologne et électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II; il était né le 28 septembre 1739. Depuis le mois d'avril 1763, il était déjà évêque de Freysingen et de Ratisbonne, siéges auxquels il renonça lors de son avénement; mais il accepta, l'année suivante, le siége d'Augsbourg, et le cumula avec celui de Trèves; il fut nommé aussi, en 1784, prévôt et prince d'Elwangen. Il conclut, le 28 avril 1784, avec la partie catholique de la ville d'Augsbourg, un arrangement pour faire cesser les différents au sujet des limites de la juridiction civile et ecclésiastique. Par esprit de tolérance, il abolit, à Augsbourg, les sermons de controverse qui renfermaient quelquefois des injures contre les protestants; par vraie piété, il supprima, dans les églises de la même ville, plusieurs cérémonies superstitieuses ou ridicules.

Au commencement de la révolution française, il donna asile aux princes français qui avaient quitté leur patrie. Les premiers armements des émigrés se firent dans ses états. L'empereur, sur les plaintes de la France, engagea l'électeur à les faire cesser; mais, lorsqu'ensuite l'empereur lui-même entra en campagne, Coblentz continua d'être le séjour des principaux émigrés. Le 9 août 1794, les troupes

françaises occupèrent Trèves; l'électeur fut obligé de s'enfuir en Allemagne. Tout l'archevêché fut ensuite incorporé à la France. Son ancien souverain ecclésiastique obtint de la France une pension, et résida à Augsbourg jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1812. Il termina la série des princes-électeurs de Trèves.

DEUX-PONTS.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE DEUX-PONTS.

CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN.

1775. Le 5 novembre de cette année, Charles-Auguste-Chrétien, né, le 24 octobre 1746, de Frédéric, frère du duc Chrétien IV, remplaça son oncle. Il avait épousé, le 13 février 1774, la princesse Amélie DE SAXE, fille de l'électeur Frédéric-Chrétien. Il fut appelé à jouer un rôle important dans les discussions qui eurent lieu dans l'empire, au sujet de la succession de Bavière. Charles-Théodore ayant souscrit au morcellement de la Bavière, projeté par l'Autriche, le comte de Goertz, agent de la cour de Prusse, engagea le duc de Deux-Ponts à refuser d'accéder au traité de partage, et à ne pas se rendre à Munich pour y donner son assentiment. Le duc n'osa refuser d'aller à Munich; mais, vivement pressé par l'agent prussien et par son propre ministre Hofenfels, il accepta l'intervention et l'appui de la Prusse, et promit de soutenir les intérêts de sa famille contre les prétentions de l'Autriche; il se fit assurer en même tems l'appui du successeur présomptif de Frédéric II; et, pour donner un gage de son désintéressement, il promit de renoncer, en faveur de la Prusse, à ses prétentions sur Juliers et Berg. L'Autriche employa la voie de la séduction pour détacher le duc de Deux-Ponts de la cause de la Prusse. Mais Charles-Auguste-Chrétien, fort de la protection de Frédéric II, revint à Deux-Ponts; et, sur l'acte expédié, le 28 mars 1779, par la Prusse, il s'engagea par un acte réciproque, à ne conclure aucun arrangement avec l'Autriche, sans l'assentiment de son allié. Il fit valoir les intérêts de sa maison, et obtint, par le traité de Teschen, la restitution de ses droits éventuels.

Digitized by Google

En 1785, le même cas se présenta. Le faible électeur de Bavière fut de nouveau prêt à renoncer à son électorat, et il ne manquait plus que le consentement du duc de Deux-Ponts. Celui-ci, soutenu de nouveau par la Prusse, fit une protestation à la diète; et, pour la seconde fois, l'Autriche fut obligée de renoncer à ses projets.

Les Français occupèrent, en 1794, le duché de Deux-Ponts, et l'incorporèrent dans la république. Depuis lors, les ducs cessèrent de régner.

Digitized by Google

BADE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES MARGRAVES DE BADE.

CHARLES-FRÉDÉRIC.

1771. Cette année, l'extinction de la branche aînée de la maison de Bade, réunit, sous le même souverain, les possessions des deux branches de Bade-Baden et de Bade-Dourlach, en vertu du traité qui avait été conclu, le 28 janvier 1765, entre les chefs des deux branches. L'augmentation de ses domaines ne fut d'abord, pour le margrave Charles-Frédéric, qu'un surcroît de dépenses. Un auteur qui, sous ce règne, visita Bade, assure que, lorsque le prince prit, en 1771, le gouvernement des Etats de la maison éteinte de Bade-Baden, on trouva qu'à Rastadt, les dettes égalaient la succession; et que diverses causes concouraient, depuis long-tems, à ruiner cette cour (1). Entre les années 1750 et 1760, le margrave avait réduit considérablement la dette publique de son propre Etat. En 1767, il avait supprimé la torture; l'instruction publique, l'administration de la justice, l'industrie et l'agriculture se ressentirent de ses nobles efforts pour leur prospérité. En 1783, il se montra de nouveau bienfaiteur de son peuple, en abolissant la servitude.

Le 8 avril de la même année, il perdit sa première femme, Charlotte-Louise, fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, avec laquelle il avait eu quatre enfants (2). Il se remaria

(1) *Lettres sur l'Allemagne.* Vienne, 1787.

(2) Les quatre enfants que Charles-Frédéric a eus du premier lit, sont :

1°. Charles-Louis, né le 14 février 1755, et mort le 15 décembre 1801. Il avait épousé, le 15 juillet 1774, Amélie-Frédérique,

le 24 novembre 1787, et épousa Louise-Caroline, fille du chambellan et lieutenant-colonel Geyer de Geyersberg. Comme cette alliance n'était pas conforme au rang du margrave, le mariage fut seulement ce qu'on appelle morganatique (1). Louise-Caroline fut élevée, le 26 mai 1796, au rang de comtesse de Hochberg.

---

fille de Louis VI, landgrave de *Hesse-Darmstadt*, qui était née le 20 juin 1754, et dont il a eu :

A. Charles-Louis-Frédéric, né le 8 juin 1786 ;
B. Catherine-Amélie-Christine-Louise, née le 13 juillet 1776 ;
C. Frédérique-Wilhelmine-Caroline, sœur jumelle de la précédente, mariée, le 9 mars 1797, à Maximilien-Joseph, roi de *Bavière* ;
D. Louise-Marie-Auguste-Elisabeth-Alexiewna, née le 24 janvier 1779, mariée, le 9 octobre 1793, à Alexandre-Paulowitch, empereur de *toutes les Russies* ;
E. Frédérique-Dorothée-Wilhelmine, née le 12 mars 1781, mariée, le 31 octobre 1797, à Gustave IV, roi de Suède ;
F. Marie-Elisabeth-Wilhelmine, née le 7 septembre 1782, mariée, le 1er. novembre 1802, à Guillaume-Frédéric, duc de *Brunswick-Œls* ;
G. Wilhelmine-Louise, née, le 10 septembre 1788, mariée, le 19 juin 1804, à Louis, grand-duc héréditaire de *Hesse-Darmstadt* ;

2°. Frédéric, margrave de Bade, né le 29 août 1756, général-major du cercle de Souabe, mort le 30 mai 1817. Il avait épousé, le 9 décembre 1791, Christianne-Louise, fille de Frédéric-Auguste, duc de *Nassau-Usingen* ;
3°. Louis-Auguste-Guillaume, né le 9 février 1763 ;
4°. Guillaume-Louis, né le 14 février 1772, et mort en bas âge.

Charles-Frédéric a eu, du second lit, quatre enfants qui ont porté les titres de comtes et comtesse d'Hochberg, savoir :

5°. Charles-Léopold-Frédéric, né, le 29 août 1790, marié, le 17 juillet 1819, à Sophie-Wilhelmine, princesse de *Suède* ;
6°. Guillaume-Louis-Auguste, né le 8 avril 1792 ;
7°. Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né le 9 décembre 1796 ;
8°. Et Amélie-Christine-Caroline, née le 24 janvier 1795, et mariée, le 19 avril 1818, à Charles-Egon, prieur de *Furstenberg*.

Les enfants de ce second lit ont été déclarés, en 1818, par le grand-duc régnant alors, Charles-Louis-Frédéric.

(1) On appelle, en Allemagne, mariages *morgénamiques* ou *morganatiques*, ceux dans lesquels l'époux n'admet pas son épouse et les enfants qui peuvent naître, au partage de ses biens et honneurs ; mais,

Sous le règne de Charles-Frédéric, la presse eut quelque liberté dans le pays de Bade, et elle put imprimer, à Kehl, des ouvrages dont la publication n'était pas encore tolérée en France. Les cultes jouissaient de la même liberté que les opinions. La révolution française troubla aussi la tranquillité de ce petit état; il fut inondé et ravagé par les troupes des deux armées; le fort de Kehl, pris par les Français, était presque détruit quand les Autrichiens le reprirent. Les troubles de la Suisse ajoutèrent encore aux embarras du gouvernement. Toutefois le pays resta calme.

---

pour les remplacer, il constitue une certaine somme qu'il donne à sa femme en présent de noces, en *Morgen gabe* (présent du lendemain). Ceci tient à une très-ancienne coutume des Germains, qui rappelle ces tems où la femme germaine n'apportait pas une dot, mais, au contraire, en recevait une de son époux; cette dot était donnée le lendemain des noces comme une reconnaissance de la virginité, et est encore appelée *Morgen gabe*. Ce présent est, dans le cas dont il s'agit, la fortune de la femme, et passe à ses enfants, qui, par-là, renoncent à toutes prétentions ultérieures sur les biens de leur père. Ces sortes de mariages ne sont d'usage que lorsque la femme n'est pas d'une naissance égale à celle de son époux. On les appelle aussi de main gauche: ils n'en sont pas pour cela moins sacrés, moins légitimes que ceux de la main droite; les enfants sont aussi légitimes que les autres; mais ils ne peuvent succéder aux grands fiefs ni aux titres du père.

HESSE-CASSEL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

GUILLAUME IX.

1785. Guillaume IX, appelé d'abord Georges-Guillaume, né le 3 juin 1743, avait gouverné, depuis le 31 janvier 1760, le comté de Hanau, lorsque la mort de son père, Frédéric II, l'appela, le 31 octobre 1785, au landgraviat de Hesse-Cassel. Depuis le 1er septembre 1764, il était marié avec Wilhelmine-Caroline, fille du roi de Danemark, Frédéric V. La Hesse était en contestation avec le comté de Lippe; la diète de l'empire avait décidé contre la première, et le roi de Prusse fut chargé, en 1786, d'exécuter la sentence prononcée par la diète : mais Frédéric-Guillaume, étant encore au début de son règne, voulut se signaler par des mesures sages : il termina donc le différent des deux petits états, en amenant une reconciliation entre eux.

Il ne se passa rien de remarquable dans la Hesse, jusqu'au commencement de la révolution française. Alors les contingents des princes de l'empire furent obligés de se joindre à ceux de l'Autriche. Le landgrave fournit le sien; et dans la suite, le 23 août 1793, il stipula avec l'Angleterre des subsides, moyennant lesquels il s'engageait à mettre des troupes à la solde de la Grande-Bretagne. On se rappelait à cette occasion, que le père du landgrave avait fourni des soldats aux Anglais, dans la guerre d'Amérique. La prise de Francfort par les troupes françaises menaça vivement la sûreté des états du landgrave; ses possessions sur la rive gauche du Rhin avaient déjà été occupées par l'armée républicaine. Il ne fut délivré du danger que par la rentrée du roi de Prusse à Francfort, et par le traité de neutralité que

ce souverain conclut avec la France. Dès que la Prusse eût fait sa paix avec la république, le landgrave se hâta d'imiter cet exemple. Il envoya un agent à Bâle, et, le 28 août 1795, la paix fut signée dans cette ville. Par l'article 3 du traité, le landgrave fut obligé de s'engager à ne point proroger ni renouveler les deux traités de subsides existants entre l'Angleterre et lui, et à laisser entre les mains des Français la forteresse de Rhiufels, la ville de Saint-Goar et la partie du comté de Catzenelnbogen, située sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la paix définitive avec l'empire. Après la conclusion de cette paix, qui fut signée à Lunéville le 9 février 1801, on lui accorda des indemnités pour les pertes faites sur le Rhin, et Guillaume IX prit alors le titre d'électeur, quoique les fonctions des électeurs de l'empire touchassent à leur fin (1).

---

(1) Guillaume IX a eu de son mariage avec Wilhelmine-Caroline de *Danemark*, morte le 14 janvier 1820, un prince et deux princesses :

1°. Guillaume, prince héréditaire, né, le 28 juillet 1777, et marié, le 13 février 1793, à Frédérique-Auguste-Christine, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de *Prusse*;

2°. Marie-Frédérique, née, le 14 septembre 1768, et mariée, le 29 novembre 1794, avec Alexis-Frédéric-Chrétien, duc d'*Anhalt-Bernbourg*;

3°. Caroline-Amélie, née, le 11 juillet 1771, et mariée, le 24 avril 1802, avec Emile-Léopold-Auguste, duc de *Saxe-Gotha*.

HESSE-PHILIPPSTHAL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-PHILIPPSTHAL (1).

PHILIPPE.

1663. Philippe, troisième fils de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, né le 14 décembre 1655, eut Creuzberg en apanage, et fit construire la citadelle de Philippsthal. Il mourut, le 18 juin 1721, à Aix-la-Chapelle, d'où son corps fut porté à la Haye, où il avait fait ériger un tombeau pour sa famille, dans l'église allemande. Il avait épousé, en 1680, Catherine-Amélie, fille de Charles-Otton, comte de *Solms-Laubach*, morte en 1736. Il en eut :

1°. Charles, qui continua la première branche;

2°. Philippe, né le 31 juillet 1686, commandant de Rhinfels, mort à Mayence, au mois de mai 1717. Il avait épousé, le 27 août 1714, Marie, fille de Georges-Albert, comte *de Styrum*, décédée en 1754. Il n'en eut qu'une fille, Amélie-Sophie, née le 8 juin 1716, et morte en bas âge;

3°. Guillaume, qui a fondé la seconde race, connue sous le nom de *Hesse-Philippsthal-Barchfeld;*

4°. Wilhelmine-Hedwige, née le 9 octobre 1681, et morte au mois d'août 1699;

5°. Amana, née le 13 mars 1685, morte le 1er avril 1686;

6°. Frédérique-Henriette, née le 16 juillet 1688, morte sans alliance en 1771;

(1) Les Bénédictins n'ont signalé, dans l'Art de vérifier les dates, *édition de* 1787, *t. III, page* 378, que Philippe, fondateur de la citadelle de Philippsthal, et n'ont parlé ni de son mariage ni de ses enfants.

7°. Sophie-Auguste, née le 6 avril 1695, décédée, en 1728, femme de Pierre de *Holstein-Sonderbourg*.

CHARLES.

1721. Charles, né le 23 septembre 1682, servit d'abord en Danemark, et passa ensuite au service de France, où il fut nommé lieutenant-général des armées du roi, le 18 mars 1721. Il succéda au landgraviat de Hesse-Philippsthal, le 18 juin de la même année, et mourut le 7 mai 1770.

Il avait épousé, le 24 novembre 1725, Caroline-Christine, fille de Jean-Guillaume, duc de *Saxe-Eisenach*, morte en 1743, et en avait eu deux enfants:

1°. Guillaume, qui suit;

2°. Charlotte-Amélie, née le 10 août 1730, et morte, en 1802, veuve d'Antoine-Ulric, duc de *Saxe-Meinungen*.

GUILLAUME.

1770. Guillaume, né le 29 août 1726, prit les rênes du gouvernement le 7 mai 1770; ce qui ne l'empêcha point de servir en Hollande, en qualité de général de cavalerie. Ses troupes se débandèrent en grande partie lors de l'invasion des Prussiens en 1787; et l'histoire ne dit point que le landgrave ait résisté avec vigueur aux troupes étrangères, appelées au secours du stathouder. Son fils aîné, Charles, né le 6 novembre 1757, servit dans l'armée des alliés pendant la campagne de 1792 contre la France, et périt, le 2 janvier 1793, devant Francfort. Son second fils, Frédéric, né le 4 septembre 1764, était mort l'année précédente.

Le 1er février 1795, le landgrave perdit aussi sa femme, Ulrique-Eléonore *de Hesse-Philippsthal*, qu'il avait épousée le 26 juin 1755, et dont il lui resta deux fils, et une fille, savoir:

1°. Louis, né le 8 octobre 1760, qui a épousé, le 22 janvier 1791, Marie-Francisque, comtesse *Bergh de Trips;*

2°. Ernest-Constantin, né le 8 août 1771, et marié, le 10 avril 1796, à Christiane-Louise, fille de Frédéric-Charles, prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt;*

3°. Julienne-Wilhelmine, née le 8 juin 1761, et mariée au comte Philippe-Ernest de *Schaenbourg-Lippe*, mort le 14 février 1787.

Branche de Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

GUILLAUME.

1721. Guillaume, né le 2 avril 1692, troisième fils de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, fut colonel de cavalerie au service des états-généraux de Hollande, et mourut en 1761. Il avait épousé, le 31 octobre 1724, Wilhelmine-Charlotte, née le 24 novembre 1704, fille de Lebrecht, prince d'*Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, morte en 1766. Il en eut, entr'autres enfants :

1°. Adolphe qui suit;
2°. Catherine, morte en 1798, épouse du prince d'*Isenbourg;*
3°. Anne-Frédérique, morte en 1785, épouse du prince de la *Lippe-Detmold;*
4°. Dorothée, décédée en 1799, femme du prince de *Lœwenstein-Wertheim.*

ADOLPHE.

1761. Adolphe, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, né le 23 juin 1743, succéda à son père, en 1761, et épousa, le 18 octobre 1781, Wilhelmine-Louise, née duchesse de *Saxe-Meinungen*, dont il a eu trois princes :

1°. Charles-Auguste-Philippe-Louis, né le 27 juin 1784 (1);
2°. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né le 10 août 1786 (2);
3°. Et Ernest-Frédéric-Guillaume, né le 28 janvier 1789.

---

(1) Il a épousé, le 19 juillet 1816, Auguste-Charlotte-Frédérique, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen-Œlsingen, née, le 16 novembre 1793.

(2) Il a épousé, le 22 août 1812, Julie-Sophie, née, le 13 février 1788, et fille de Frédéric, prince de Danemark.

HESSE-DARMSTADT.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES LANDGRAVES DE HESSE-DARMSTADT.

LOUIS VII.

1790. Louis VI mourut le 6 avril 1790, laissant deux fils et quatre filles; de ses deux fils, l'aîné lui succéda, en prenant le titre de Louis VII. Le second, Christian-Louis, né le 25 novembre 1763, fut feld-maréchal de l'empire; de ses quatre filles, l'aînée, Caroline, avait épousé, le 27 septembre 1768, Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, landgrave de *Hesse-Hombourg;* la seconde, Frédérique-Louise, le 14 juillet 1769, le roi de *Prusse*, Frédéric-Guillaume Ier.; la 3e, Amélie-Frédérique, le 15 juillet 1774, le prince héréditaire de *Bade*, Charles-Louis; enfin la 4e, Louise, le 3 octobre 1775, le grand duc de *Saxe-Weimar*, Charles-Auguste.

Louis VII, né le 14 juin 1753, succéda, le 6 avril 1790, à son père. Dans les années suivantes, les Français occupèrent les propriétés que possédait la maison de Hesse-Darmstadt sur la rive gauche du Rhin; et, dans le recès de l'empire, en 1803, qui suivit le traité de Lunéville, cette maison céda au margrave de Bade la seigneurie de Lichtenberg; mais elle obtint en indemnité le duché de Westphalie, qui avait fait partie de l'électorat de Cologne, et plusieurs bailliages du palatinat et de l'électorat de Mayence.

Le 19 février 1777, Louis VII avait épousé sa cousine, la princesse Louise-Caroline-Henriette, née le 15 février 1761, et fille de Georges-Guillaume, prince de *Hesse-Darmstadt.* Il en a eu quatre enfants :

1°. Louis, né le 26 décembre 1777;

2°. Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né le 31 août 1780 (1);

3°. Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile, né le 14 mai 1788;

4°. Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né le 3 septembre 1790.

---

(1) Il a épousé, le 29 janvier 1804, par mariage morganatique, Caroline-Ottilie, née, le 23 avril 1786, comtesse de *Nidda*, et fille d'André-Tœrœk de Szendrœ, gentilhomme hongrois. De ce mariage est née, le 11 novembre 1804, Louise-Charlotte-Georgine-Wilhelmine, comtesse de *Nidda*.

HESSE-RHINFELS.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS; OU DE ROTHENBOURG.

CHARLES-EMMANUEL.

1778. Constantin, père de Charles-Emmanuel, avait épousé Marie-Eve de Starhemberg, et en avait eu huit enfants (1). Il est décédé le 30 décembre 1778; et Charles-Emmanuel, son fils aîné, né le 5 juin 1746, lui a succédé.

Charles-Emmanuel a épousé, le 1er septembre 1771, Marie-Léopoldine-Aldegonde, née le 30 janvier 1754, et fille de François-Joseph, prince de *Lichtenstein*. De ce mariage sont issus :

1°. Victor-Amédée, né le 2 septembre 1779;
2°. Léopoldine-Clotilde, née le 12 septembre 1787 (2).

---

(1) Les enfants de Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels, étaient :

1°. Charles-Emmanuel;
2°. Christian, né le 30 novembre 1750, mort en 1783;
3°. Charles-Constantin, né le 10 janvier 1752, mort en 1821;
4°. Ernest, né le 28 septembre 1758, mort en 1784;
5°. Clémentine-Frédérique-Ernestine, née le 5 juin 1747, et morte sans alliance;
6°. Marie-Edwige-Eléonore-Christine, mariée, le 17 juillet 1766, à Jacques-Léopold, prince héréditaire, puis duc de *Bouillon*;
7°. Marie-Antoinette-Frédérique-Josephe, née le 31 mars 1753;
8°. Wilhelmine, née le 16 février 1755.

(2) Léopoldine-Clotilde a épousé, le 7 septembre 1811, Charles, prince de *Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein*.

HESSE-HOMBOURG.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

FRÉDÉRIC-LOUIS.

1751. Frédéric-Louis, qui avait succédé, en 1751, au landgrave Frédéric-Charles-Guillaume, son père, a épousé, le 27 septembre 1768, Caroline, fille de Louis VI, landgrave de *Hesse-Darmstadt*, et en a eu onze enfants, dont Frédéric-Louis est l'aîné (1).

---

(1) Les enfants de Frédéric-Louis, sont :

1°. Frédéric-Louis, prince héréditaire, né, le 30 juillet 1769, marié, le 8 avril 1818, à Elisabeth, fille de Georges III, roi de la *Grande-Bretagne*, née le 22 mai 1770 ;

2°. Louis-Guillaume, né, le 29 août 1770, marié, le 2 août 1804, à Auguste-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, duc de *Nassau-Usingen*, née le 30 décembre 1778 ;

3°. Philippe-Auguste-Frédéric, né le 11 mars 1779 ;

4°. Gustave-Adolphe-Frédéric, né le 17 février 1781, marié, le 8 février 1818, à Louise-Frédérique d'*Anhalt-Dessau*, née le 1er. mars 1798, et de laquelle il a une fille, née le 20 mars 1819 ;

5°. Ferdinand-Henri-Frédéric, né le 26 avril 1783 ;

6°. Léopold-Victor-Frédéric, né le 10 février 1787, et décédé ;

7°. Caroline-Louise, née le 26 août 1771, et mariée, le 21 juillet 1791, à Louis-Frédéric, prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt*, mort le 28 avril 1807 ;

8°. Louise-Ulrique, née le 26 octobre 1772, mariée, le 19 juin 1793, à Charles-Gunther, prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt* ;

9°. Christiane-Amélie, née le 29 juin 1774, mariée, le 12 juin 1792, à Frédéric, prince héréditaire d'*Anhalt-Dessau*, mort le 25 mai 1814 ;

10°. Auguste-Frédérique, née le 28 novembre 1776, mariée, le 3 mai 1818, à Frédéric-Louis, prince héréditaire de *Mecklenbourg-Schwerin*, mort le 29 novembre 1819 ;

11°. Amélie-Marie-Anne, née le 14 octobre 1785, mariée, le 12 janvier 1804, à Frédéric-Guillaume-Charles, prince de *Prusse*.

WALDECK.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PRINCES DE WALDECK.

FRÉDÉRIC.

1766. Charles-Auguste-Frédéric eut pour successeur, en 1766, son fils Frédéric, né le 25 octobre 1743. Lorsque le landgrave de Hesse-Cassel, ayant fait, le 28 août 1795, sa paix avec la république française, ne voulut plus tolérer les émigrés français, le prince de Waldeck leur ouvrit pendant plusieurs années un asile dans ses petits états.

WURTEMBERG.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE WURTEMBERG.

CHARLES-EUGÈNE.

1786. Un changement remarquable s'était opéré dans la conduite et dans le gouvernement de ce duc. D'abord il n'avait paru songer qu'à jeter de l'éclat : l'argent de la nation avait été prodigué sans le moindre ménagement : une cour brillante offrait le spectacle scandaleux de maîtresses richement entretenues, de courtisans enrichis, de chasses, de bals, de théâtres et d'autres divertissements dispendieux. Ces folles dépenses indignèrent la nation; mais ce fut bien pis, lorsque le duc fit un marché honteux, pour se procurer des fonds. Au commencement de la guerre de sept ans, il s'engagea, moyennant les subsides de la France, à lever 14,000 hommes dans ses états, et à entrer en campagne contre le roi de Prusse, quoiqu'il n'eût pas le moindre sujet de mécontentement contre ce souverain. Ses levées forcées, et une dette de 12 millions de florins exaspérèrent une contrée qui n'avait jamais fourni que quelques milliers d'hommes, quand la tranquillité du Wurtemberg était menacée. Les Etats du pays, dont il avait violé les droits et les pactes, se virent forcés de réclamer la protection de l'empereur d'Allemagne, ainsi que des princes protestants. Dans ces vives contestations entre les Etats et le duc, celui-ci se retira de Stuttgard à Louisbourg; et, malgré les instances de la ville, il persista à demeurer dans cette retraite. Au mépris de l'inviolabilité de l'avocat des Etats, le publiciste Moser, le duc l'avait fait enfermer dans une forteresse,

où il eut la dureté de le tenir au secret pendant quatre ans, en le privant même de plumes et de papier. Ce ne fut que sur un ordre de la commission impériale que Moser fut relâché, après cinq ans de captivité. Par l'intervention de la Prusse, plus utile et plus sincère que celle de l'empereur, le duc se réconcilia enfin avec les Etats, et avec ses sujets. Le pacte fut dressé le 27 février 1770, et commença une nouvelle époque dans le gouvernement de Charles-Eugène. Les résultats de sa conduite imprudente et injuste lui avaient apparemment ouvert les yeux : l'âge avait d'ailleurs amorti un peu l'ardeur de ses passions. Il réduisit l'armée de 14,000 à 5000 hommes, licencia le ballet de Novère et autres établissements onéreux, revint à Stuttgard, et promit solennellement, par un manifeste publié en 1778 (1), de ne s'occuper désormais que du bonheur de ses sujets. Il y travailla en effet avec beaucoup de zèle, et reconquit l'affection de ce bon peuple. Il encouragea l'agriculture, surtout la culture de la vigne, et fit construire de grandes routes. Il avait fondé une académie militaire à Stuttgard. Il embellit cette capitale, ainsi que Louisbourg; il bâtit les châteaux de Hohenheim et de Solitude; dans le dernier, il passa la fin de sa vie, et la plus constante de ses maîtresses reçut le titre de comtesse de Hohenheim. Il se prépara une tombe dans cette retraite, et y fit placer l'épitaphe suivante, qui fournit une nouvelle preuve du changement qui s'était opéré dans sa conduite. « Ami, j'ai joui du monde, j'en » ai joui en abondance; ses charmes m'avaient entraîné; » je me suis laissé emporter aveuglément par le torrent. » Dieu! quel aspect, lorsque mes yeux se désillèrent! Des » jours, des années s'étaient écoulés, sans que j'eusse songé » au bien. L'hypocrisie et la fausseté avaient déifié les ac- » tions les plus basses, et le voile qui les couvrait, était » comme un sombre brouillard, que les plus forts rayons » du soleil ne pouvaient percer. Que me reste-t-il encore? » Hélas, ami, cette pierre couvre mon tombeau; elle » couvre aussi tout le passé. Seigneur, veilles sur mon » avenir! »

Cependant, vers le tems qu'il faisait ces tristes réflexions sur sa vie, il songea à se remarier. Le 2 février 1786, âgé de cin-

(1) Les Bénédictins ont rendu compte de ce manifeste dans l'édition de 1783.

quante-huit ans, il contracta un second mariage, probablement dans l'espoir de laisser de la postérité, attendu que son premier mariage ne lui avait point donné d'enfants. Il épousa, le 2 février 1786, sa maîtresse, la comtesse Françoise de Hohenheim. Mais son espoir ne fut point accompli. Peut-être fut-ce un dépit secret qui lui fit toujours voir de mauvais œil son neveu Frédéric, qui dans la suite fut duc et puis roi. Il régna encore quelques années (1), et mourut le 24 octobre 1793, laissant à son frère aîné un duché, dont la population s'était accrue jusqu'à 600,000 âmes. Charles-Eugène avait professé la religion catholique, comme son père.

LOUIS-EUGÈNE.

1793. Louis-Eugène, frère du duc précédent, et né le 5 janvier 1731, fut appelé, en octobre 1793, à lui succéder. Ce prince avait jusqu'alors suivi la carrière des armes, d'abord en Prusse, puis en Autriche, et enfin en France, où il avait obtenu les grades de maréchal de camp en 1749, et de lieutenant-général en 1757. Il avait marché, avec les troupes de Louis XV, au secours de Marie-Thérèse contre Frédéric II. Ayant éprouvé, à ce qu'il paraît, une sorte de disgrâce, il se retira en Suisse, et entretint une correspondance avec Rousseau sur l'éducation de ses enfants. On voit par les lettres de l'auteur d'*Emile*, qu'il avait conçu une haute estime pour le prince wurtembergeois. Le règne de ce prince ne dura que 19 mois, pendant lesquels il fut obligé de fournir son contingent à l'armée impériale contre celle de France, qui l'avait vu autre fois dans ses rangs, et qui venait d'occuper la seigneurie de Montbéliard, appartenant à la maison de Wurtemberg.

Peu de tems après son avénement, il supprima l'académie fondée à Stuttgard par son prédécesseur, jugeant cet établissement trop dispendieux, et inutile à cause du voisinage de l'université de Tubingue.

---

(1) La tranquillité, au sein de ses Etats, ne fut troublée, dans les quatre dernières années de son règne, que par l'éruption de la révolution française. La suppression des droits féodaux, décrétée, en France, par l'assemblée constituante, le 4 août 1789, priva le duc de Wurtemberg de plusieurs droits de cette nature dont il jouissait en Alsace et en Bourgogne. Ce prince se trouva forcé d'en porter plainte à la diète de l'empire, et prit part à la guerre des cercles contre la république française.

Il n'avait de sa femme, Sophie-Albertine, née comtesse de *Beichlingen*, qu'il avait épousée le 10 août 1762, que deux filles, Wilhelmine-Frédérique, mariée, le 20 octobre 1789, à Craffton-Ernest, prince d'*Œttingen-Wallerstein;* et Henriette-Charlotte-Frédérique, mariée, le 5 juillet 1796, à Charles-Joseph-Ernest-Justin, prince de *Hohenlohe-Bartenstein.*

Ainsi que son frère et prédécesseur, Louis-Eugène était catholique; il mourut d'apoplexie le 20 mai 1795. Cet événement appela au gouvernement, son frère, Frédéric-Eugène.

FRÉDÉRIC-EUGÈNE, OU FRÉDÉRIC I.

1795. Ce prince, qui succédait à deux frères enlevés au duché à de si courts intervalles, n'était pas sans postérité, comme les deux ducs précédens; il a laissé au contraire une famille très-nombreuse. Né le 31 janvier 1732, et fils cadet du duc Charles-Alexandre, il avait reçu la tonsure à l'âge de huit ans, et le bénéfice de chanoine du chapitre de Constance, parce qu'on ne pouvait prévoir qu'il serait jamais appelé à succéder à ses frères. S'il avait suivi cette destination, la maison de Wurtemberg serait maintenant éteinte. Il est au reste à remarquer qu'il était le seul de cette famille qui fût entré dans l'état ecclésiastique; encore Frédéric-Eugène en sortit-il bientôt. De bonne heure il quitta le Wurtemberg, où il n'avait rien à espérer, pour prendre du service dans l'armée de Frédéric II, roi de Prusse, et fit les campagnes de la guerre de sept ans. Il s'y couvrit de gloire, et avança jusqu'au grade de lieutenant-général. Le 29 novembre 1753, il avait épousé la fille du margrave de *Brandebourg-Schwedt*, Frédérique-Sophie-Dorothée; et il avait été ordonné par le roi de Prusse, que les enfants qui naîtraient de ce mariage, seraient élevés dans la religion luthérienne. Son premier fils, Frédéric, naquit à Treptow, en Poméranie, où le régiment de Frédéric-Eugène était en garnison, et entra aussi au service de Prusse, en 1763. Frédéric-Eugène, étant ensuite venu s'établir de nouveau dans le Wurtemberg, fut nommé général de cavalerie des troupes de l'empire, dans le cercle de Suabe. Appelé, en mai 1795, au gouvernement du duché de Wurtemberg, il eut à essuyer une invasion désastreuse de la part des troupes républicaines de France. Frédéric-Eugène, pour empêcher que son duché ne fût écrasé, se détacha de l'em-

pire, et conclut, le 7 août 1796, une paix séparée avec le gouvernement français. Mais bientôt après, l'Autriche irritée lui fit sentir son indignation. Son duché fut en proie aux ravages des puissances belligérantes.

Son règne fut presque aussi court que celui de son prédécesseur (1); il mourut d'apoplexie, le 23 décembre 1797, laissant une veuve et onze enfants, savoir, huit fils et trois filles. Presque tous ses fils avaient pris du service chez les puissances étrangères. Son troisième fils, Eugène-Frédéric-Henri, fut lieutenant-général en Prusse; le quatrième, Guillaume-Frédéric-Philippe, lieutenant-général en Danemark; le cinquième, Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, feld-maréchal en Autriche; le sixième, Charles-Frédéric-Henri, major-général en Russie; le septième, Alexandre-Frédéric-Charles, général de cavalerie dans le même service; les trois autres, Frédéric, Frédéric-Louis-Alexandre et Charles-Frédéric, servirent le Wurtemberg. L'aînée des trois filles de Louis-Eugène, épousa le grand duc Paul de *Russie*; la seconde fut mariée au grand duc de *Toscane*, devenu empereur sous le nom de François II, et la troisième, au duc de *Holstein-Gottorp-Oldenbourg*.

Il est à remarquer que les trois frères, qui venaient de se succéder dans le gouvernement du duché, portaient tous le nom d'Eugène, que leur avait donné leur père, par admiration pour le célèbre prince savoisien de ce nom.

Charles-Eugène, Louis-Eugène et Frédéric-Eugène étaient catholiques. On doit dire, à leur gloire, que le duché de Wurtemberg, qui professe le luthéranisme, n'a souffert, sous aucuns rapports, pendant leurs règnes, de ces différences d'opinions religieuses existantes entre eux et leurs sujets. Des princes luthériens leur succédèrent.

FRÉDÉRIC II.

1797. Frédéric-Guillaume-Charles, qui prit le titre de Frédéric II après la mort subite de son père, était né, le 6 novembre 1754, à Treptow, en Poméranie, où le régiment

(1) Pour la première fois, depuis quatre ans, Frédéric-Eugène avait convoqué les États provinciaux de son duché; et, malgré la guerre, malgré la détresse morale qu'elle occasionait, malgré la brièveté de son règne, il forma, dans le Wurtemberg, plusieurs établissements utiles.

de son père était en garnison. Comme le ton qui régnait à la cour de Frédéric était entièrement en faveur de la langue et de la littérature françaises, l'éducation du jeune prince de Wurtemberg se ressentit de l'oubli des études solides, usitées en Allemagne, et il montra toute sa vie des connaissances superficielles, mêlées à de l'esprit et à beaucoup de vivacité. Toutefois il a long-tems conservé du goût pour les lettres et les arts. Pour achever son éducation, le père l'envoya, avec trois de ses frères, à Lausanne. Frédéric II entra ensuite au service prussien, à l'exemple de son père, et obtint aussitôt du roi de Prusse le grade de colonel. S'étant fait remarquer ensuite dans la guerre de succession, il fut promu au grade de major-général. Il épousa, le 13 octobre 1780, Auguste-Caroline-Frédérique-Louise, fille aînée de Charles-Guillaume, duc de *Brunswick-Wolfenbuttel;* elle lui donna deux fils et deux filles.

En 1782, la sœur de Frédéric, grande duchesse de Russie, passa par l'Allemagne, avec le grand duc Paul son mari. Frédéric se joignit à eux pour visiter l'Italie. Ayant quitté ensuite le service prussien, il accompagna ce couple auguste à Pétersbourg, où s'ouvrait pour lui une perspective plus brillante; il fut nommé par Catherine, lieutenant-général et gouverneur de la Finlande russe. Mais, en 1786, il quitta le service et la Russie, pour se retirer en Suisse.

La cause de cette retraite fut une affaire de famille. La princesse de Wurtemberg avait gagné l'affection de Catherine II, et jouissait de beaucoup de faveur à la cour de Russie. De retour de la campagne contre les Turcs, Frédéric apprit que sa femme avait compromis sa réputation par sa conduite légère. Il écrivit à son beau-père, le duc de Brunswick, pour savoir quelles mesures il conviendrait de prendre dans ces circonstances. Il fut convenu alors, entre le duc de Brunswick et le prince de Wurtemberg, que celui-ci quitterait sans délai, avec sa famille, l'empire russe. Frédéric demanda et obtint promptement son congé: mais Catherine refusa obstinément de laisser partir la princesse Auguste-Caroline. Frédéric revint en Allemagne avec ses enfants; quelques semaines après son départ, sa femme fut séparée de sa suite allemande, et reléguée, en vertu d'un ordre impérial, dans un château, à environ cinquante lieues de la capitale. Il y a des personnes qui prétendent que Catherine n'agit avec cette dureté que pour empêcher son ancienne confidente de divulguer dans les cours d'Alle-

magne les particularités de la cour de l'impératrice. Deux ans après cet exil, Catherine informa, par lettres, le duc de Wurtemberg et le duc de Brunswick de la mort de la princesse Auguste-Caroline, dont ils n'avaient plus reçu aucune nouvelle. Le mystère de sa mort donna lieu à divers bruits : on prétendit qu'elle n'était pas morte, et qu'on l'avait reléguée en Sibérie. Ces bruits, que l'on entremêla d'histoires romanesques, s'accréditèrent tellement, que, lorsque dans la suite le duc Frédéric demanda la main d'une princesse d'Angleterre, le roi Georges III eut beaucoup de répugnance à accéder à cette demande, et qu'il prit d'abord des informations pour savoir si la première femme de Frédéric était réellement morte. On assure que la mère de la malheureuse épouse de Frédéric est toujours demeurée persuadée que Catherine l'avait trompée par la nouvelle de la prétendue mort de sa fille (1).

De retour en Allemagne, Frédéric habita pendant un an le château de Mon-Repos; puis il s'établit dans celui de Bodenheim, qu'il venait d'acquérir aux environs de Mayence; mais il n'y resta pas long-tems; il fit un voyage en Hollande et un autre en France, où il assista aux premières séances des Etats-Généraux. Comme, à cette époque, son père eut la perspective de devenir duc régnant de Wurtemberg, Frédéric revint dans sa patrie, et alla s'établir, en février 1790, à Louisbourg. Il ne put s'y accorder avec son oncle qui régnait alors.

En 1795, à l'avénement de son père, il prit le titre de prince héréditaire. Dès l'année suivante, son père lui donna le commandement des troupes destinées à couvrir le Wurtemberg contre l'invasion des Français, du côté de la forêt Noire; mais ces forces étaient loin d'être suffisantes contre une armée ennemie très-nombreuse. Dès que le Wurtemberg fut envahi, Frédéric s'enfuit avec la cour à Anspach; de là il partit pour Vienne, probablement avec une mission de son père.

Il avait perdu sa femme le 27 septembre 1788. Ce fut à Vienne que s'ouvrit une négociation pour son mariage avec la princesse d'Angleterre, Charlotte-Auguste-Mathilde, fille

(1) Watkins, *Mémoires de Sophie-Charlotte, reine de la Grande-Bretagne*. Londres, 1819.

de Georges III. Ce monarque ne voulut pas d'abord se prêter à ce mariage défavorable, à cause des bruits qui circulaient au sujet de la première femme de Frédéric. Mais la princesse sa fille se montra tellement déterminée à accepter la main du prince de Wurtemberg, que le roi finit par donner son consentement, quoique avec répugnance, et après avoir acquis la certitude que le duc était réellement veuf. En bon anglican, le roi craignait aussi que Frédéric, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne professât, avec sa famille, la religion catholique; aussi, lors de l'arrivée du prince wurtembergeois à Londres, Georges eut soin de sonder ses intentions à ce sujet. Il paraît que Frédéric rassura ses scrupules religieux (1). Le mariage fut célébré à Londres le 18 mai 1797.

Sans doute Frédéric stipula en même temps les subsides qu'il recevrait de l'Angleterre, pour son contingent à la coalition contre la France. Son père étant mort le 23 décembre de la même année, il se fit proclamer duc régnant, et donna bientôt des preuves de ce système prononcé et despotique qu'il a suivi durant son règne, sans être toujours bien constant dans ses principes. Il fit d'abord des levées onéreuses pour former un contingent plus fort que celui qu'il devait fournir; il le joignit aux troupes autrichiennes destinées à agir sur le Rhin; les Wurtembergeois eurent quelque part aux succès qu'obtinrent les Autrichiens dans l'été et l'automne de 1799, contre les Français, qu'ils repoussèrent du Wurtemberg sur Manheim. Cependant les victoires de Moreau ramenèrent les Français dans le duché; Frédéric fut obligé de nouveau de s'enfuir à l'étranger; le fort wurtembergeois de Hohentwiel fut démoli, et une contribution de 6 millions de francs fut imposée au pays; la république française continuait d'ailleurs d'occuper les possessions que les ducs de Wurtemberg avaient eues sur la rive gauche du Rhin. D'Erlangen, où il s'était retiré, Frédéric se rendit à Vienne, probablement pour sonder les intentions de la cour impériale à l'égard des indemnités qu'il avait à réclamer pour l'époque de la paix générale; mais, voyant que d'autres puissances commençaient à négocier directement avec la France, Frédéric s'empressa d'entamer, à leur

(1) Watkins, *Mémoires de Sophie-Charlotte*, reine de la Grande-Bretagne.

exemple, des négociations à Paris, ainsi qu'en Russie, où il fit valoir habilement ses relations de parenté avec la cour impériale. Il ne trouva pas des dispositions aussi favorables dans le gouvernement français, qui craignait probablement que le Wurtemberg ne fût à jamais une dépendance de l'Autriche. La Russie et la France firent proposer à Frédéric de renoncer à son duché, qu'on voulait partager, conformément au cours du Necker, entre la Bavière et le duc de Bade, et d'accepter en échange tout l'électorat d'Hanovre, que la France aurait été bien aise d'enlever à l'Angleterre. Frédéric rejeta ces propositions, en déclarant que, plutôt que de céder un seul village de son duché héréditaire, il perdrait le tout (1). Grâce à l'influence de la Russie, la France assura au duc de Wurtemberg des indemnités suffisantes.

Quoique ami du pouvoir absolu, Frédéric avait eu jusqu'alors beaucoup de déférence pour les sages conseils de son ministre Zepplin, gentilhomme meklenbourgeois, qui depuis long-tems avait toute sa confiance; mais la mort lui enleva ce conseiller fidèle.

Après le traité de paix de Lunéville, du 9 février 1801, le duc revint dans ses états, et signa, avec la France, un traité particulier, dans lequel les indemnités lui furent garanties. Elles lui furent en effet assignées, le 25 du même mois de février, par le recès de la députation de l'empire, dont il fut membre. Le duché de Wurtemberg fut érigé en électorat; les ci-devant villes impériales de Reutlingen, Weil, Esslingen, Giengen, Rothweil, Ælen, Hall, Heilbronn et Gmünd, ainsi que la prévôté princière d'Ellwangen, et les abbayes de Zwiefalten, Rothmunster, Heiligen-Kreutzthal, Komburg, Oberstenfeld, Schœnthal, et Margretenhausen, furent incorporées dans ses états; en sorte que, pour une population d'environ quarante mille âmes, qu'il avait perdue sur le Rhin, Frédéric recevait un dédommagement de cent dix mille âmes, et des pays contigus à ses anciens états héréditaires. Frédéric n'avait pas voulu perdre un village de son duché; mais il ne fit aucune difficulté de prendre possession des districts, qu'on distri-

(1) Vie de Frédéric II, roi de Wurtemberg, dans les *Zeitgenossen* ou contemporains, publiés à Leipzig, tome II, cahier 3.

buait libéralement dans l'ancien empire germanique aux dépens des états faibles (1).

---

(1) Frédéric II a en de son premier mariage avec Auguste-Caroline-Louise, princesse de *Brunswick-Wolfenbuttel*, trois enfants :

1°. Frédéric-Guillaume-Charles, né, le 27 août 1781 ;

2°. Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 janvier 1785, marié, le 28 septembre 1805, à Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née le 17 juin 1787, fille du duc de *Saxe-Hildburghausen*, de laquelle il a quatre enfants :

a. Frédéric-Charles-Auguste, né le 21 février 1808 ;
b. Frédéric-Auguste-Eberhard, né le 24 janvier 1813 ;
c. Frédérique-Charlotte-Marie, née le 9 janvier 1807 ;
d. Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née le 25 février 1810 ;

3°. Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née le 21 février 1783, et mariée, le 22 août 1807, à Jérôme, alors roi de Westphalie, aujourd'hui comte de *Montfort*.

Digitized by Google

BAVIÈRE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, DUCS DE BAVIÈRE.

CHARLES-THÉODORE.

1778. Pendant la dernière maladie de Maximilien-Joseph, avec lequel s'éteignait la ligne masculine de sa maison, la cour d'Autriche avait fait avancer des troupes pour se mettre en possession de l'électorat, dès que l'électeur aurait fermé les yeux. Elle s'était assurée d'avance du consentement de l'héritier présomptif, Charles-Théodore, fils du comte palatin, Jean-Chrétien de Sulzbach; ce prince étant sans enfants, et n'ayant pas un caractère très-prononcé, céda aux instances de l'empereur Joseph, et consentit à laisser envahir son héritage par les troupes impériales.

Pour comprendre sous quels prétextes l'Autriche pouvait élever la moindre réclamation sur la possession d'une partie quelconque de la Bavière, il faut se rappeler le traité de Pavie, que Louis de Bavière, qui n'avait possédé que la haute Bavière, avait conclu, le 3 août 1329, avec les comtes palatins du Rhin, ses neveux, au sujet de la succession. En vertu de ce traité, qui avait été confirmé par d'autres traités faits dans les années 1766, 1771 et 1774, les électeurs palatins étaient appelés à succéder à Maximilien-Joseph, puisque le cas prévu par ces traités arrivait précisément. Aussi ne fut-ce pas sur la haute Bavière que l'Autriche éleva des prétentions; elle n'en voulait qu'à la basse Bavière. Ce pays avait appartenu, au treizième siècle, à une branche collatérale, issue de Louis-le-Sévère. En 1340, cette ligne vint à s'éteindre; en conséquence, les deux parties de la Bavière furent réunies sous le régime des électeurs. Toutefois, en 1353, les fils de Louis

de Bavière avaient procédé à un nouveau partage de sa succession. L'un deux reçut pour sa part la basse Bavière, établit son siège à Straubing, et commença une seconde lignée, qui pourtant se termina à la mort du duc Jean, fils d'Albert. Pour la seconde fois, les deux parties de la Bavière furent réunies sous le même chef, quoique Albert d'Autriche, fils de la sœur du duc Jean, se fût fait donner l'investiture du fief de la basse Bavière par l'empereur Sigismond, son beau-père. Ce fut sur ce dernier fait que s'appuya l'Autriche, à la mort de l'électeur Maximilien-Joseph, en 1778. Elle voulut faire regarder comme un passe droit, qui lui avait été fait au quatorzième siècle, la réunion des deux Bavières, et prétendit que l'extinction de la ligne directe de Bavière la replaçait dans ses droits en ce moment. Mais rien n'était plus futile que de pareilles prétentions. Joseph II ne descendait point d'Albert d'Autriche; il n'était donc pas l'héritier d'un homme mort, il y avait quatre siècles. De plus, les empereurs avaient renoncé, en 1429, par une déclaration formelle, à leurs prétentions sur la Bavière. Il y avait donc oubli des traités dans la démarche de Joseph II et de Marie-Thérèse. Celle-ci, en qualité de reine de Bohême, réclamait aussi, de concert avec l'empereur, son fils, les fiefs que la Bavière avait reçus anciennement de l'empire et de la Bohême; ils prétendaient que, par suite de l'extinction de la famille électorale, ces fiefs devaient rentrer sous leur pouvoir. Mais le gouvernement bavarois, ne reconnaissant aucun droit de morcellement, s'était hâté de proclamer électeur de Bavière l'électeur palatin, dès que Maximilien-Joseph eut rendu le dernier soupir.

Dans le même tems, le roi de Prusse envoya auprès de Charles-Théodore un agent secret, le comte de Goertz, pour l'engager à s'opposer aux projets de l'Autriche; mais déjà la convention de l'électeur palatin avec l'Autriche avait été signée, sous la date du 3 janvier 1778; et Charles-Théodore ne voulut pas faire la moindre démarche pour empêcher ou retarder l'usurpation projetée par le cabinet de Vienne, quoiqu'il se fût déjà rendu à Munich, pour recevoir l'hommage de ses sujets, et quoiqu'il eût de proches parents qui, après lui, pouvaient prétendre à la succession de l'électorat (1). On prétend que ce fut par la promesse

(1) Le comte de Goertz, *Mémoire historique de la négociation, en 1778, pour la succession de la Bavière.* Francfort, 1812.

d'un établissement pour un fils naturel, et par la menace de leurs armes, que les Autrichiens lui arrachèrent le sacrifice des intérêts de sa patrie et de sa famille. Cependant il était clair que Charles-Théodore ne pouvait céder à une puissance étrangère, qui d'ailleurs ne pouvait élever que des prétentions vagues, une partie de l'électorat, sans violer les pactes de famille, qui faisaient de toute la succession de Bavière un tout indivisible, et sans avoir le consentement de son plus proche parent et héritier, le duc de Deux-Ponts; l'acte qu'il avait signé était donc nul et illégal. Heureusement, le duc de Deux-Ponts, fortement stimulé et appuyé par la Prusse, fit valoir ses droits : la France se rangea du côté de Frédéric II; la Russie prit le même parti; plusieurs membres de l'empire en firent autant; et, si la guerre entre Joseph et Frédéric ne décida rien, il n'en fut pas de même des négociations de Marie-Thérèse, qui s'était effrayée, non sans fondement, de s'être attiré tant d'ennemis par la précipitation de ses démarches, ou plutôt de celles de son fils au sujet de la succession de Bavière.

La paix de Teschen, signée le 13 mai 1779, rendit à Charles-Théodore un électorat dont il s'était montré si peu digne par sa faiblesse, et évita à l'Europe le scandale de la répétition de la scène du partage de la Pologne. Le nouvel électeur de Bavière renonça, en faveur de l'Autriche, à la partie du cercle de Burkhausen, bornée par la Salza, l'Inn et le Danube, et s'engagea envers l'électeur de Saxe à lui payer par douzièmes, et dans l'espace de douze ans, la somme de six millions de florins, en lui cédant en même tems ses droits seigneuriaux sur Glaucha, Waldenbourg et Lichtenstein, en échange des prétentions de la Saxe sur les terres allodiales de Bavière (1). La perte que la Bavière

(1) Indépendamment du traité de paix qui fut conclu à Teschen, entre l'Autriche et la Prusse, il fut signé, le même jour (13 mai 1779), une convention entre l'impératrice-reine et l'électeur Palatin; en voici les trois principaux articles :

« Art. Ier. Tous les districts que la maison d'Autriche possède actuellement en Bavière et dans le Haut-Palatinat, seront remis à l'électeur Palatin et à la maison de Bavière, sous les conditions énoncées aux articles IV, V et VI. Ledit électeur renonce à toutes les prétentions qu'il pourrait faire à cause de cette prise de possession; et l'impératrice-reine, de son côté, délie ledit électeur de la convention du 3 janvier 1778, et renonce pour toujours à toutes prétentions sur la succession de l'électeur de Bavière.

» Art. II. L'impératrice-reine cède, à l'électeur Palatin, la seigneu-

éprouva par la cession faite à l'Autriche, fut plus que compensée par la réunion de Sulzbach et du palatinat à l'électorat. Le duc de Deux-Ponts, héritier éventuel de Charles-Théodore, confirma ces arrangements par sa signature.

Dès que la paix fut conclue, Charles-Théodore changea la résidence de Manheim contre celle de Munich; c'était la troisième fois qu'il héritait d'une souveraineté. Né le 11 décembre 1724, il avait d'abord succédé, en 1733, à son père, dans la principauté de Sulzbach; puis, à la mort de l'électeur palatin, Charles-Philippe, décédé en 1742, sans laisser de descendants directs, il hérita de l'électorat palatin : enfin la mort de Maximilien-Joseph lui donna l'électorat de Bavière. Il trouva le trésor public, en Bavière, fort endetté; cependant il chercha peu à réduire la dépense; sa cour offrit un luxe d'emplois dont l'inutilité a frappé plus d'un étranger. Un voyageur français y compta quatre cent trente-un chambellans, cent quarante-neuf conseillers intimes, quatre-vingt-onze valets de chambre et laquais, cinquante-deux chapelains, vingt-un médecins, vingt-sept écuyers tranchants, cent quatre-vingt-un individus chargés de la cuisine de l'électeur, cent soixante-dix-huit attachés aux écuries, vingt peintres, cent trente-un musiciens, trois nains, deux poëtes, enfin un grand amiral, dont le resssort s'étendait sur quelques bateaux du Rhin (1). Les immenses revenus des anciens jésuites auraient pu servir à amortir la dette publique : Charles-Théodore, sans égard pour les créanciers de l'état, en fit présent aux chevaliers de Malte, qui ne pouvaient rendre le moindre service à la Bavière, si ce n'est d'entretenir les cadets de la noblesse.

---

rie de Mindelheim; elle lui cède aussi tous les droits de la couronne de Bohême sur les seigneuries de Glaucha, Waldenbourg et Lichtenstein, appartenant au comte de Schœnbourg, afin de faciliter l'arrangement des prétentions faites par l'électeur de Saxe, sur la succession allodiale du feu électeur. Enfin, S. M. veut aussi conférer de nouveau, à l'électeur Palatin et à toute la maison Palatine, les fiefs de la couronne de Bohême, situés dans le Haut-Palatinat, ainsi que les ont possédés les électeurs de Bavière.

» Art. IV. En revanche, l'électeur Palatin cède, à l'impératrice-reine, les bailliages de Wildshout, Braunau, avec la ville de ce nom, Maurkirchen, Fribourg, Mattigkoven, Ried, Schœrding, et en général toute la partie de la Bavière située entre le Danube, l'Inn et la Salza, et qui dépend de la généralité de Burghausen, dans l'état où cette partie se trouve à présent ».

(1) *Lettres sur l'Allemagne.* Vienne, 1787.

Les jésuites, malgré la suppression de leur ordre, conservèrent une trop grande influence dans toute la Bavière; en général, le clergé eut à la cour un crédit qui souvent s'opposa au progrès des lumières et à des réformes utiles. Maximilien-Joseph, peu disposé à gouverner en personne, avait laissé commettre par ses courtisans beaucoup d'actes arbitraires; mais du moins des hommes d'état éclairés avaient commencé à réformer la grossièreté et la superstition qui régnaient dans plusieurs institutions; on avait cessé de proscrire aveuglément les livres étrangers rédigés avec quelque indépendance de la pensée; on avait fondé, en 1753, une académie des sciences à Munich; on avait restreint la faculté de faire des vœux monastiques; on avait fait des lois pour l'amortissement de la dette publique; enfin on avait commencé à améliorer les écoles. Sous Charles-Théodore, le joug de la censure fut renforcé; près d'un tiers du sol de la Bavière resta en friche; et, tandis que le gouvernement encourageait quelques manufactures d'articles de luxe, la Bavière tirait du dehors les objets de première nécessité (1).

Quoique les discussions des économistes français eussent mis en circulation des idées plus saines sur l'économie politique, on en profita peu en Bavière. Au lieu d'encourager le travail et l'industrie, et de supprimer les asiles de l'oisiveté, l'électeur publia une ordonnance, en vertu de laquelle les mendiants devaient être forcés de prendre du service dans l'armée, ou punis en cas de refus. La même ordonnance défendait aux indigents de se marier, les menaçait du bannissement, s'ils se mariaient sans le consentement de l'autorité publique, et privait des droits civils ceux d'entre eux qui se seraient mariés hors du pays. L'électeur rétablit contre les malfaiteurs, qui se multiplièrent d'une manière effrayante, les supplices cruels des tems barbares.

Une ordonnance plus raisonnable fut celle du 29 décembre 1780, qui légitima tous les enfants naturels élevés dans la maison des orphelins à Munich. Peut-être l'attachement, que l'électeur eut toujours pour ses propres enfants naturels, influa-t-il sur cette résolution charitable.

En 1782, le pape, revenant de Vienne, passa par Munich, dans le mois d'avril, et y reçut de l'électeur de très-grands

(1) Nicolaï, *Voyages en Allemagne et en Suisse*, *t. VI*. Berlin et Stettin, 1785.

honneurs. Pie VI retourna ensuite par Augsbourg en Italie.

Sous le règne de Maximilien-Joseph, le goût du mysticisme avait fait des progrès en Bavière, et il s'était formé une association secrète sous le nom d'*illuminés*, dont le but était de former une société assimilée par la rigidité de ses règles aux ordres monastiques, et chargée de propager la sagesse, la vertu et les lumières, et d'empêcher toute oppression intellectuelle. Cette institution secrète inquiéta encore plus le clergé que la police; le clergé régulier, qui ne voyait dans les illuminés que des ennemis déterminés à lui enlever son influence sur la cour et sur la nation, provoqua des enquêtes. Weishaupt, fondateur de l'ordre des illuminés, avait fait beaucoup d'adeptes; une ordonnance de l'électeur prohiba, le 24 juin 1784, toutes les associations secrètes; une seconde et une troisième ordonnances suivirent celle-ci; on écouta les délateurs; une commission d'enquête clandestine arrêta, destitua, exila beaucoup d'hommes de mérite, sans aucun jugement légal; et, malgré la proclamation d'une amnistie, on persécuta, pendant quelque tems, sur de simples rapports, des délateurs.

En 1785, l'Autriche fit un nouvel effort, pour unir la Bavière à sa monarchie. Par des négociations tenues très-secrètes, elle engagea le faible Charles-Théodore à renoncer une seconde fois à son électorat; elle lui proposa en échange les Pays-Bas, et le titre de roi. Il paraît qu'elle n'eut pas beaucoup de peine à arracher à l'électeur pusillanime son consentement à cette transaction importante, qui ne pouvait manquer de soulever contre l'empereur une partie de l'empire. La Russie et la France étaient cette fois, il est vrai, d'accord avec l'Autriche; et Charles-Théodore ne s'imaginait probablement pas, plus que Joseph II, que le roi de Prusse, accablé de vieillesse et d'infirmités, serait capable de s'opposer à l'exécution du plan convenu. Pour procéder plus régulièrement que lors de son premier projet d'envahissement, l'Autriche voulut s'assurer cette fois à l'avance du consentement du duc de Deux-Ponts; ce fut la Russie qui se chargea de négocier cette sanction. L'entreprise échoua précisément comme la première fois. Le duc de Deux-Ponts, ayant fait part au roi de Prusse de la communication secrète qui lui avait été faite par la Russie, fut sollicité par ce souverain de s'opposer vivement au projet

de l'Autriche, en réclamant l'intervention de la Russie, de la France et de la Prusse, qui avaient garanti l'exécution du traité de Teschen. Frédéric, de son côté, représenta au cabinet autrichien que l'occupation de la Bavière serait une violation des constitutions de l'empire; il adressa également des représentations à la France; dans l'empire, une foule de voix s'élevèrent contre Joseph II; enfin les états de Bavière eurent assez de patriotisme pour faire des remontrances, et pour déclarer qu'ils ne voulaient pas être sujets de l'Autriche. L'opinion publique se prononça si fortement, que les parties contractantes furent confondues, et ne songèrent plus qu'à se tirer d'embarras, sans se compromettre. Charles-Théodore répondit aux états qu'il ne s'était agi, dans ses arrangements avec l'Autriche, que d'une rectification des limites; la Russie insinua que ses agents étaient allés trop loin; l'Autriche fut la moins adroite dans ses excuses. La ligue des princes, formée par le roi de Prusse, imposa aux faiseurs de projets de changement, et l'empire resta comme il était. Ainsi deux fois la condescendance de Charles-Théodore pour les vues ambitieuses d'une puissance étrangère, avait failli allumer une guerre en Europe. La première fois, la guerre avait réellement éclaté; cette fois ci, tout se borna heureusement à des discussions diplomatiques.

Pendant la révolution française, le palatinat devint le théâtre de la guerre, et fut occupé, du moins, quant à la partie située sur la rive gauche du Rhin, par les troupes françaises; elles pénétrèrent, en 1796, dans l'autre partie du palatinat, et se portèrent en Bavière même.

Charles-Théodore avait perdu sa femme, Marie-Elisabeth-Aloïse, à laquelle il était uni depuis le 17 janvier 1742 (1). Quoique fort avancé en âge, il contracta, le 15 février 1795, un second mariage, en épousant l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Léopoldine. Aucun de ces deux mariages ne lui procura des enfants.

Par le traité de Campo-Formio, en 1797, la Bavière obtint quelque repos; mais on prétend que dans ce traité même l'Autriche avait arrêté, de concert avec la France, le démembrement de la Bavière. Cependant l'électeur resta

(1) Marie-Elisabeth-Aloïse était cousine-germaine de Charles-Théodore, et fille de Joseph-Charles, comte Palatin de Sulzbach. Elle avait fondé, en 1766, l'ordre de Sainte Elisabeth, et, en 1781, le chapitre noble de Munich.

fidèle au système politique de l'empereur; comme celui-ci, il consentit à recevoir des subsides de l'Angleterre, et à mettre de nouveau ses troupes en campagne. Les premiers coups portés par les Français aux forces impériales, tombèrent sur le Wurtemberg et la Bavière, et une seconde fois l'électorat fut envahi, en 1799, par les troupes républicaines. Au milieu de la guerre, le 16 février 1799, Charles-Théodore mourut, laissant la dignité électorale à son plus proche parent, le duc de Deux-Ponts-Birckenfeld, pendant que la moitié de ses états se trouvait entre les mains de l'ennemi.

Charles-Théodore a aimé les lettres et les a favorisées. Il a été le dernier électeur du palatinat; car son avènement à la couronne électorale de Bavière avait fait supprimer celle du palatinat, d'après les dispositions du traité de Westphalie, qui avait prévu le cas, où la ligne palatine serait appelée à régner en Bavière.

Digitized by Google

SAXE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ÉLECTEURS, DUCS DE SAXE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.

1763. Le règne de Frédéric-Christian-Léopold n'avait duré que deux mois et douze jours. Devenu électeur, le 5 octobre 1763, il était mort le 17 décembre de la même année, laissant, de son mariage avec Marie-Antoinette de Bavière, fille de l'empereur Charles VII, trois fils et deux filles, tous mineurs. En attendant que l'aîné de ses fils, Frédéric-Auguste, né le 23 décembre 1750, fût parvenu à l'âge de la majorité, le prince Xavier, oncle du jeune prince, se chargea de la régence.

La Saxe avait été épuisée, d'abord par les prodigalités et les dilapidations d'Auguste III, roi de Pologne, et de son ministre comte de Bruhl, puis par les exactions du roi de Prusse dans la guerre de sept ans, pendant laquelle la Saxe fut traitée en pays ennemi, et sans le moindre ménagement. Il n'y avait plus ni caisse ni crédit public. Déjà Frédéric-Christian-Léopold, pendant les deux mois de son règne, s'était occupé à remettre l'ordre dans les finances; ces dispositions furent reprises et continuées par le régent. La caisse du crédit des impôts fut chargée de payer annuellement les intérêts, et d'acquitter les capitaux jusqu'à la concurrence de onze cent mille écus de Saxe. Une autre caisse de crédit fut chargée d'amortir les dettes des domaines, à la concurrence de trois cent mille écus par an. L'administration reçut quelques modifications en 1764; on institua des chefs de cercles et de bailliages: institution qui subsiste encore; les attributions de la commission des

manufactures et du commerce furent augmentées ; l'académie des arts et du dessin, à Dresde, fut convenablement dotée ; on y joignit, comme institution succursale, l'académie des beaux arts de Leipzig. On fonda un collége sanitaire, une école d'artillerie ; enfin, l'école des mines de Freyberg, l'un des plus utiles établissements de ce genre que possède l'Allemagne. La dernière de ces fondations est du 4 décembre 1765. Tant de mesures utiles avaient déjà contribué à ramener l'ordre et la prospérité en Saxe, lorsque Frédéric-Auguste III, devenu majeur, commença à régner en personne, le 16 septembre 1768. Des réformes également avantageuses et louables signalèrent le règne du jeune prince. En 1770, il abolit la torture. Le crédit se rétablit, grâce à la loyauté que mit le gouvernement à s'acquitter de ses engagements. Il fallut créer, en 1772, année où une grande disette affligea la Saxe, des billets de caisse pour un million et demi ; mais ces billets se maintinrent dans la suite au pair. Une administration sage et une longue paix firent oublier peu à peu les calamités que les règnes d'Auguste II et Auguste III et les campagnes de Frédéric avaient répandues sur l'électorat.

Les troubles de la Pologne et le premier partage exécuté par les trois grandes puissances du Nord, n'avaient point influé sur la tranquillité de la Saxe ; seulement ces évènements avaient rapproché du pays les armées de ces puissances, et par conséquent l'avaient exposé au danger des invasions. Mais, au commencement de 1778, la guerre se ralluma aussi pour les Saxons. Pendant que l'Autriche occupait une partie de la Bavière et prétendait à la possession de cet électorat, malgré les remontrances de la Prusse, l'électeur Frédéric-Auguste III crut devoir aussi faire valoir ses prétentions sur ce pays. Il les fondait sur ce que, par l'extinction de la ligne masculine des ducs de Bavière, issue de l'empereur Louis, la mère de l'électeur, princesse douairière de Saxe, avait les premiers droits sur la succession allodiale ; et, comme elle avait substitué son fils à sa place, Frédéric-Auguste III réclamait, non pas la possession de l'électorat, mais une somme de quarante-sept millions, due par celui qui aurait la succession. Il avait donné ordre de mettre, à Munich, le scellé sur les archives ; mais son envoyé n'avait pu réussir à exécuter cette commission. Voyant que la Prusse était disposée à soutenir toutes les prétentions contraires à celles de l'Autriche, et excité peut-

être par Frédéric II, l'électeur de Saxe se montra disposé à soutenir, par les armes, ses droits ou ses réclamations, et fit cause commune avec la Prusse, contre Joseph II. Il fut convenu entre les cabinets de Dresde et de Potsdam, que les troupes saxonnes se joindraient au corps d'armée qui devait s'assembler, sous les ordres du prince Henri, dans la Marche, afin de couvrir la Saxe du côté de la Bohême, et même de pénétrer en Bavière. La Saxe courait de grands risques; une armée de cinquante mille Autrichiens se portait sur la frontière; aussi l'électeur se hâta de former son camp aux environs de sa capitale; son armée, forte de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, et commandée par le comte de Solms, se composait de trente-quatre bataillons et quarante escadrons. Tout le corps d'armée du prince Henri montait à plus de soixante-dix mille hommes. Cette armée, après avoir essayé de faire sortir les Autrichiens de leurs positions retranchées, se porta de la Saxe en Bohême; mais elle fut obligée ensuite de rétrograder; et des détachements autrichiens pénétrèrent, en septembre 1778, dans la Saxe, la ravagèrent et la mirent à contribution. Par des manœuvres habiles, le prince Henri ramena son corps d'armée dans l'électorat, sans avoir été entamé par les Autrichiens qui le suivaient. Dans cette retraite, le comte d'Anhalt-Bernbourg commanda le contingent saxon; il établit son quartier-général à Ottendorf, auprès de Pirna, où tout le corps d'armée vint camper, le 28 septembre, avant de prendre ses cantonnements entre Dresde, Freyberg et la Bohême. Les Saxons occupèrent la droite de l'Elbe. Il fut convenu entre eux et les Autrichiens, qu'il ne serait commis de part et d'autre aucune hostilité depuis l'Elbe jusqu'à Greiffenberg. En février 1779, lorsque Frédéric II rouvrit la campagne, les Saxons se portèrent sur Braunau. Bientôt après, l'armistice fut conclu et suivi du traité de paix signé à Teschen, le 13 mai.

Tout ce que la Saxe obtint par ce traité, fut une somme de six millions de florins que l'électeur Palatin, successeur de celui de Bavière, s'engagea à payer à Frédéric-Auguste III. Cette somme était bien éloignée de celle qu'il avait demandée, et à peine compensait-elle les frais de la la guerre; mais, comme le roi de Prusse s'était montré désintéressé, il avait bien fallu que l'électeur se contentât de la somme qu'on lui offrait.

L'électeur resta depuis lors attaché au système politique

de la Prusse ; et, lorsque, plusieurs années après, de nouveaux essais faits par le cabinet d'Autriche, pour incorporer la Bavière dans ses états, firent sentir aux états de l'empire, surtout à ceux du Nord, la nécessité de former une ligue contre le système de la cour de Vienne, la Saxe fut un des premiers états qui souscrivirent à cette association des princes.

En 1791, les Polonais envoyèrent, à Dresde, le prince Adam Czartorisky, pour offrir à la fille de Frédéric-Auguste III et à lui-même, la couronne de Pologne, que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient portée conjointement avec la couronne électorale. Mais ces électeurs avaient eu ou plus d'énergie ou plus d'ambition que leur successeur, qui, très-circonspect, n'attachait pas beaucoup de prix à un trône chancelant que la Russie menaçait, et qui était trop surveillé par la Prusse et l'Autriche.

Dans la même année, la Saxe servit de rendez-vous aux souverains d'Autriche et de Prusse. Le 27 août 1791, Léopold et Frédéric-Guillaume se réunirent au château électoral de Pilnitz, afin de convenir des mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour arrêter les progrès de la révolution française. Dans cette circonstance l'électeur fut l'hôte, mais non l'associé des souverains. Il laissa signer la déclaration sans y prendre part ; et, fidèle à son système pacifique, il refusa de concourir au traité d'alliance offensive que l'Autriche et la Prusse signèrent en février 1792 ; seulement, lorsqu'en 1793, la diète germanique, à Ratisbonne, déclara la guerre à la France, l'électeur, en qualité de membre de l'empire, fournit son contingent, qui prit part à plusieurs combats, entr'autres, le 15 juin 1796, à celui de Wetzlar, où l'archiduc Charles, commandant l'armée impériale, eut l'avantage. Mais bientôt après, les progrès des troupes républicaines, conduites par Jourdan et Moreau, firent juger aux princes allemands, qui ne dépendaient pas de l'Autriche, qu'il serait prudent d'imiter l'exemple de la Prusse, et de laisser l'Autriche seule aux prises avec les Français. Le 13 août 1796, en effet, tout le cercle de haute Saxe conclut, avec la France, un armistice et un traité de neutralité, en vertu duquel l'électeur rappela ses troupes, pour leur faire occuper la ligne de démarcation, désignée dans ce traité. Au congrès de Rastadt et à la diète de Ratisbonne, il resta fidèle au système de la Prusse, dont la politique consistait alors à profiter des bonnes dispositions de la France, afin

de fortifier la puissance des princes du nord de l'Allemagne, et d'affaiblir l'influence de l'Autriche sur l'empire. Au reste, dans le partage et le dépouillement qui se fit ensuite des états ecclésiastiques, la Saxe n'obtint rien pour elle même, et conserva son ancienne circonscription. L'électeur fut du nombre des sept commissaires, auxquels la diète avait confié le soin des indemnisations: soin assez superflu, puisque les principales indemnités avaient déjà été réglées, hors de l'empire, par la France et la Russie (1).

DUCS DE SAXE-WEIMAR (2).

CHARLES-AUGUSTE.

1758. Charles-Auguste, né le 3 septembre 1757, n'avait que 8 mois, lorsque le duc régnant, son père, Ernest-Auguste-Constantin, mourut, le 28 mai 1758. Sa mère, Anne-Amélie, née princesse de Brunswick-Wolfenbuttel, et âgée seulement de 19 ans, accoucha, 4 mois après, d'un second fils; elle gouverna pendant 20 ans; elle confia l'éducation de ses enfants à Gœrtz, puis au célèbre Wieland : ce ne furent pas les seuls hommes de lettres, d'un mérite éminent, qu'elle attira dans ses petits états; Schiller, Herder et Gœthe s'y fixèrent aussi; une société d'écrivains et de savants distingués de l'Allemagne forma la cour de cette princesse. Le théâtre, la bibliothèque, les collections d'arts, la loge maçonique de Weimar devinrent des modèles. On finit par désigner cette petite ville sous le nom de Siége des Muses, et de Nouvelle Athènes ou de Nouvelle Ferrare; il n'y avait pas de cour où les lettres reçussent un accueil plus distingué, et où régnât une liberté plus aimable. Le 3 sep-

(1) Frédéric-Auguste III a épousé, le 29 janvier 1769, Marie-Amélie-Auguste, née le 11 mai 1752, fille de Frédéric, prince de *Deux-Ponts*, et de laquelle il n'a eu qu'une fille, la princesse Marie-Auguste-Antoinette, née le 21 juin 1782.

(2) Les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates*, *édition de* 1787, en parlant de la maison de Saxe, n'ont rien dit des cinq branches de cette maison, connues sous les noms de *Saxe-Weimar*, de *Saxe-Gotha*, de *Saxe-Cobourg*, de *Saxe-Meinungen* et de *Saxe-Hildburghausen*. On a suppléé à leur silence, à cet égard, dans l'édition de 1817; et, pour éviter des répétitions, l'on renvoie à cette dernière édition, tome IV, *in*-4°., pages 554 et suivantes, et tome XVI, *in*.8°., pages 171 et suivantes, pour les événements relatifs à ces cinq branches, qui ont précédé ceux dont on rend compte ici.

tembre 1775, Charles-Auguste devint duc régnant ; ce prince soutint l'éclat que Weimar avait acquis, sous le rapport des lettres et des arts, pendant la régence de sa mère ; il admit Gœthe dans son conseil intime, et entreprit, en 1779, avec ce célèbre auteur, un voyage en Suisse ; pour s'attacher à quelque cour puissante, suivant l'usage des petits princes allemands, il prit du service dans l'armée prussienne, et y obtint le grade de général de cavalerie. Il avait fréquenté, avant sa majorité, avec son gouverneur Gœrtz, l'université d'Iéna, et avait fait avec lui un voyage en France, pour compléter son éducation. Un mois après son avènement, il épousa la princesse Louise, fille de Louis VI, landgrave de *Hesse-Darmstadt*, née le 30 janvier 1757 (1).

DUCS DE SAXE-GOTHA.

ERNEST-LOUIS.

1772. Ernest-Louis, deuxième fils de Frédéric III, qui mourut le 10 mars 1772, succéda immédiatement à son père, son frère aîné étant mort sans laisser d'enfants. Né le 30 janvier 1745, ce prince avait fait dans sa jeunesse un voyage en France. Il régna, pendant 34 ans, avec beaucoup de justice et de bonheur. Par une administration sage et modérée, il répara les maux que la guerre de 7 ans avait causés dans son duché, comme dans toute la Saxe. Il montra toujours un grand respect pour les lois de son état, et n'usa de son pouvoir que pour adoucir, quelquefois, les peines décernées par les tribunaux.

A l'exemple de l'électeur de Saxe, il entra dans la ligue des princes contre l'ambition de l'Autriche, parce qu'il voyait dans cette association, qui n'avait aucun projet hostile, un moyen de garantir la paix de son duché. Cependant il ne voulut point que les Prussiens ou d'autres puissances enrôlassent ses sujets. Il refusa noblement les subsi-

(1) Charles-Auguste a eu trois enfants :
1°. Charles-Frédéric, prince héréditaire, né le 2 février 1783 ;
2°. Charles-Bernard, né le 30 mai 1792, marié, le 30 mai 1816, à Ida, fille de Georges, duc de *Saxe-Meinungen*, dont il a une fille, Louise-Wilhelmine-Adélaïde, née le 31 mars 1817 ;
3°. Caroline-Louise, née le 19 juillet 1786, et morte sans alliance.

des que lui offrit le roi d'Angleterre, son proche parent, sous la condition de lui fournir des troupes pour l'Amérique.

Pendant la révolution française, la déclaration de guerre, faite par la diète germanique, contre la république de France, l'obligea de fournir son contingent ; mais, afin d'épargner à ses sujets l'effusion du sang, pour une cause qui leur était étrangère, il trouva moyen de retarder pendant plusieurs années, moyennant des sommes d'argent, la mise en activité de ses troupes.

D'autres bienfaits le rendirent cher aux habitants de Gotha. Il fonda de bonnes institutions de charité, de nouvelles écoles, une caisse pour les veuves et les enfants de ses serviteurs ; il fit construire de nouvelles routes. Doué d'un goût particulier pour les mathématiques, il consacrait ses loisirs à l'étude de cette science ; il fournit les moyens pour la publication de plusieurs ouvrages qui y étaient relatifs ; il fut le premier qui fit mesurer, en Allemagne, un degré du méridien de la terre, et l'observatoire de Seeberg, l'un des meilleurs de l'empire, fut son ouvrage.

Il a épousé, le 21 mars 1769, Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine, fille d'Antoine-Ulric, duc de *Saxe-Meinungen*, et en a eu deux fils : Emile-Léopold-Auguste, né le 23 novembre 1772, et Frédéric, né le 28 novembre 1774.

DUCS DE SAXE-COBOURG-SAALFELD.

ERNEST-FRÉDÉRIC.

1764. Fils aîné de François-Josias, et né le 18 mars 1724, le prince Ernest-Frédéric succéda, le 16 septembre 1764, à son père. Il avait épousé, le 23 avril 1749, la princesse de *Brunswick-Wolfenbuttel*, Sophie-Antoinette, sœur du fameux duc de cette maison, de la reine de Danemark et de la femme de Frédéric II, roi de Prusse, en sorte qu'Ernest-Frédéric devint allié de quelques unes des grandes dynasties. Il eut de son mariage trois enfants, deux fils et une fille. Son second fils, Louis-Charles-Frédéric, fut feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche, et servit d'abord sous les ordres de son oncle, François-Josias, qui commandait dans l'armée autrichienne. Ernest-Frédéric mourut le 8 septembre 1800, laissant le duché à son fils aîné, Frédéric-François-Antoine.

DUCS DE SAXE-MEINUNGEN.

GEORGES-FRÉDÉRIC.

1782. Le duc Auguste-Frédéric, qui régna, depuis le 27 janvier 1763 jusqu'au 22 juin 1782, ne laissa point d'enfants de son mariage avec la princesse Louise de Stolberg-Gedern; en conséquence, son frère cadet, Georges-Frédéric, né le 4 février 1761, fut appelé au gouvernement du duché.

La principale disposition du règne de ce prince, est celle par laquelle il institua, le 9 décembre 1800, le droit de primogéniture. Quelques mois après son avènement, le 27 novembre 1782, il avait épousé la princesse Louise-Eléonore de *Hohenlohe-Langenbourg*, qui lui a donné trois enfants; Bernard-Eric-Frend, né le 17 décembre 1800; Amélie-Adélaïde-Louise, née le 13 août 1792; et Ida, née le 25 juin 1794.

DUCS DE SAXE-HILDBURGHAUSEN.

FREDERIC.

1780. Le duché de Saxe-Hildburghausen était tellement endetté, qu'en 1769, une commission impériale fut chargée, sous la présidence du prince Joseph-Frédéric de Saxe-Hildburghausen, de mettre de l'ordre dans les finances, et que les états du pays furent obligés de pourvoir à l'éducation des enfants du duc Ernest-Frédéric-Charles. A sa mort, arrivée le 23 septembre 1780, son fils mineur, Frédéric, lui succéda; mais ce fut son grand-oncle et tuteur, Joseph-Marie-Frédéric-Guillaume-Hollandin, qui gouverna à sa place; et même, en sortant de la minorité, Frédéric lui laissa le gouvernement. Ce ne fut qu'après la mort de son ancien tuteur, le 4 janvier 1784, qu'il se chargea lui-même des soins de l'administration.

Du mariage qu'il a contracté, le 3 septembre 1785, avec la princesse Charlotte-Géorgine-Louise-Frédérique, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de *Mecklenbourg-Strelitz*, il a eu quatre fils et trois filles (1).

---

(1) Les enfants de Frédéric, sont:

1°. Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, prince héréditaire,

né le 27 août 1789, marié, le 24 avril 1817, avec Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née le 28 juin 1799, fille de Louis, duc de *Wurtemberg*;

2°. Georges-Charles-Frédéric, né le 24 juillet 1796;

3°. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né le 4 octobre 1801;

4°. Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né le 3 juillet 1804;

5°. Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née le 17 juin 1787, et mariée, le 28 septembre 1805, à Paul-Charles-Frédéric-Auguste, prince de *Wurtemberg*;

6°. Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née le 8 juillet 1792, mariée, le 12 octobre 1810, à Louis-Charles-Auguste, prince de *Bavière*;

7°. Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine, née le 28 janvier 1794, et mariée, le 24 juin 1813, à Georges-Guillaume-Auguste, duc de *Nassau*.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

CHARLES-GUILLAUME.

1780. Le duc Charles étant mort, le 26 mars 1780, son fils aîné, Charles-Guillaume, déjà connu alors par ses nombreux exploits militaires, lui succéda. Né à Wolfenbuttel, le 9 octobre 1735, du duc Charles et de la duchesse Philippine-Charlotte de *Prusse*, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, le jeune prince héréditaire avait reçu sa première éducation dans une cour voluptueuse, où les maîtresses régnaient, et où Charles-Guillaume prit les goûts frivoles qui lui sont restés toute sa vie. Il eut pour précepteur, un littérateur connu, le prédicateur Jérusalem, qui, suivant un biographe, avait le défaut de douter toujours en matières théologiques. Son gouverneur, le gentilhomme de Wittorf, fut plus dangereux pour sa moralité, en ce qu'il aimait la débauche et la favorisait dans son élève; plus d'une fois le maître et le disciple se partagèrent les objets de leur affection. Aussi le duc se jeta dans les plaisirs avec toute la fougue d'une jeunesse étourdie. La carrière militaire et la guerre de sept ans lui donnèrent des occupations plus sérieuses. Il se signala pour la première fois, le 26 juillet 1757, à la bataille d'Hastembeck, où, de concert avec le colonel Breitenbach, il reprit d'assaut une batterie enlevée par les Français. L'année suivante, le 23 février, il effectua, avec audace, la surprise de Hoya; il commanda, au combat de Crévelt, le 23 juin, l'infanterie alliée; dispersa l'infanterie française commandée par Saint-Germain;

mit en fuite la gendarmerie, et décida la victoire par ce succès. Il prit soin du comte de Gisors, qui mourut dans ses bras, des blessures qui l'avaient fait tomber entre les mains des Allemands. Il poussa ses avant-postes jusqu'aux portes de Bruxelles; prit Ruremonde et Dusseldorf, le 9 juillet 1758. Mais le maréchal de Contades ayant repoussé le gros de l'armée, commandé par Ferdinand, oncle du jeune duc, celui-ci ne put que couvrir la retraite des troupes au-delà du Rhin. Il reprit ses avantages dans la campagne de 1759; à Meinungen et Wasungen, il fit prisonnier un régiment entier de cuirassiers ennemis, et trois bataillons d'infanterie; ce qui facilita au duc Ferdinand le moyen de se porter sur Francfort et de présenter la bataille aux Français. Le même jour où il la gagna auprès de Minden, le jeune prince, à la tête de dix mille hommes, compléta cette victoire par le succès qu'il obtint auprès de Gohfeld, sur le général de Brissac. Le maréchal de Broglie envoya le prince de Wurtemberg, avec douze mille hommes, pour couper les communications entre le duc Ferdinand et son neveu; mais celui-ci prévint les ennemis, en les surprenant à Fulde, où les officiers étaient précisément au bal. Le roi de Prusse, affaibli par sa défaite auprès de Kunersdorf, l'appela en Saxe et profita de ses secours.

Les Français rouvrirent, en 1760, la campagne avec une armée formidable, sous les ordres de Broglie et de Saint-Germain. Emporté par son impétuosité ordinaire, Charles-Guillaume se précipita, le 10 juillet, au-devant des Français dans la plaine de Corbach; mais, repoussé aussitôt, il eut son infanterie anglaise mise en déroute, et fut légèrement blessé; toutefois il soutint le choc des ennemis, jusqu'à l'arrivée des secours de son oncle. Il répara cet échec, le 16, en surprenant un corps français auprès d'Emsdorf, et en faisant prisonnier le colonel, prince d'Anhalt, cent soixante-dix officiers, deux mille quatre cent quatre-vingts soldats, etc. Le dernier jour du même mois, il prit d'assaut, la position ennemie sur les hauteurs de la Diemel, et défit le chevalier du Muy, en sorte que les alliés restèrent maîtres des bords de cette rivière, et empêchèrent d'autant mieux le maréchal de Broglie de pénétrer dans le Hanovre, que le duc Charles-Guillaume, envoyé par son oncle, pour surprendre la forteresse mal gardée de Wesel, passa le Rhin, le 30 septembre, s'empara de Clèves, et mit le siége devant Wesel. Sans le dévoûment du chevalier d'Assas, qui donna

l'éveil à ses compatriotes, le prince aurait surpris, le 16 octobre, le quartier-général du maréchal de Castries, à Closter-Camp. A ce contre-tems, s'en joignirent d'autres : le pont du Rhin fut entraîné par le courant : le prince fut blessé et manqua de munitions ; cependant il parvint à repasser le Rhin, dans la nuit du 18 au 19 octobre, sans perte notable ; il resta ensuite dans la Westphalie, pour observer ses adversaires.

Il ne fut pas si heureux dans la campagne de 1761, où, s'étant porté sur Fritzlar, par l'ordre du duc Ferdinand, il fut obligé de se retirer devant le maréchal de Broglie, et fut battu, le 21 mars, par le corps français de Stainville ; ce qui força les alliés de lever le siége de Cassel et de laisser la Hesse au pouvoir des Français. Sans le succès que les alliés obtinrent à Wellinghausen, le duché de Brunswick aurait probablement été envahi par le maréchal de Broglie.

En 1762, réduisant en cendres, par un bombardement, le château d'Arensberg, en Westphalie, le prince de Brunswick facilita les progrès du corps d'armée de son oncle ; combattit pendant tout le printems contre le corps de Condé ; et, le 31 juillet, fut blessé et mis en déroute, avec ses Brunswickois, en voulant secourir les troupes de Luckner, engagées contre Stainville et Condé, sur le mont Johannesberg.

La paix, qui fut conclue, le 14 novembre suivant, le rendit aux plaisirs et aux occupations paisibles. Une maîtresse succéda à l'autre. Le 16 janvier 1764, le prince épousa Auguste, sœur de Georges III, roi d'Angleterre ; elle lui apporta une dot considérable ; mais elle ne put fixer le cœur volage de son époux. Il entreprit, deux ans après, un voyage en France et en Italie. Il resta deux mois à Paris ; il visita, avec Winkelmann, les monuments de Rome, et se montra passionné pour la bonne musique. Sa réputation le précédait partout, et il s'énivrait des louanges données à ses talents militaires ; cependant sa vanité ne l'empêchait pas de se montrer toujours sensible, avec esprit, aux égards qu'on lui prodiguait. Il revint de l'Italie avec une nouvelle maîtresse, qui fut élevée ensuite au rang de comtesse Branconi.

Dans les années 1770 et 1771, il accompagna Frédéric II dans ses voyages en Silésie, en Westphalie, etc., pour visiter les établissements militaires. L'année suivante, il

entra au service de ce roi, en qualité de général d'infanterie, et reçut, en propriété, le régiment qui était en garnison à Halberstadt. Il ne trouva dans ce service aucune occasion de se signaler par de nouveaux exploits, si ce n'est pendant la guerre de succession, lorsqu'il se maintint dans la position de Troppau, contre les forces supérieures des Autrichiens.

Le 26 mars 1780, la mort de son père l'appela au gouvernement du duché, où régnait le plus grand désordre dans les finances. Par les prodigalités du duc précédent, l'Etat s'était endetté d'environ vingt-cinq millions de francs; Mirabeau dit même quarante millions. Des abus notables régnaient dans l'administration; les subsides anglais suffisaient à peine pour payer les intérêts de la dette publique. Le duc de Brunswick signala son avènement par de grandes réformes, et en commençant l'économie par sa propre maison. On ne parla que de sobriété et d'épargnes dans une cour où les maîtresses et les courtisans avaient gaspillé les deniers publics; il fut du bon ton de proposer des réductions; et, dans le zèle pour la réforme, on alla jusqu'à se priver du nécessaire; c'était à qui raffinerait le plus sur les épargnes. On crut faire un coup bien habile, en baissant de cinq à deux et demi pour cent l'intérêt des capitaux qu'on avait empruntés. Il en résulta que les capitaux du Brunswick passèrent dans les pays où les intérêts étaient plus élevés. Cependant, pour faire circuler l'argent dans le duché, et surtout dans la capitale, Charles-Guillaume attira à sa cour et à son service des gentilshommes riches; le luxe s'en accrut; mais aussi les banqueroutes et la misère se multiplièrent. Le duc prit des mesures plus utiles, en encourageant l'agriculture, l'industrie et le commerce, en embellissant sa résidence et en améliorant l'éducation publique. Quelques-unes de ses dispositions éprouvèrent des obstacles. Il fut obligé de céder aux anciennes habitudes, à l'occasion de la nouvelle liturgie qu'il voulut introduire. Son goût pour les plaisirs se manifesta dans l'opéra italien qu'il fit jouer gratuitement, et dans les grands bals qu'il donna aux Brunswickois. Il présidait lui-même aux séances de son conseil intime, s'instruisait de tout et entretenait une correspondance très-active. A cette époque, Mirabeau écrivait au sujet du duc: « Sa figure annonce profondeur et finesse. Il parle avec précision et élégance; il est prodigieusement laborieux, ins-

» truit, perspicace. Ses correspondances sont immenses : » ce qu'il ne peut devoir qu'à sa considération person- » nelle, car il n'est pas assez riche pour payer tant de » correspondants ; et peu de cabinets sont aussi instruits » que lui..... Religieusement soumis à son métier de sou- » verain, il a senti que l'économie était sa première res- » source. Sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, est la » femme la plus raisonnable de sa cour ; et ce choix est » tellement convenable, que le duc ayant montré dernière- » rement quelque velléité pour une autre femme, la du- » chesse, son épouse, s'est liguée avec mademoiselle de » Hartfeld pour l'écarter. »

Mirabeau jugeait par les paroles pacifiques du duc, qu'il n'avait point d'ambition, et que ses sentiments étaient très-paisibles. Le duc lui avait dit que l'homme sensé ne compromet jamais sa réputation dans une carrière si hasardeuse, s'il peut s'en dispenser. Cependant Charles-Guillaume a, dans la suite, hasardé sa réputation dans deux campagnes qu'il pouvait se dispenser d'entreprendre ; et, ce qui est pire, sa réputation en a été entièrement ternie.

Toutefois on prétend, qu'en 1787, lorsque le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, voulut soumettre les Hollandais aux volontés ambitieuses de sa sœur, épouse du stathouder, le duc de Brunswick, qui penchait pour le parti français, opina contre la guerre, et conseilla les voies de la douceur. Cet avis, si réellement il l'a énoncé, ne fut pas écouté. Naturellement ombrageux, le roi de Prusse avait de l'éloignement pour des hommes marquants, tels que le prince Henri et le duc de Brunswick ; il éleva celui-ci au rang de grand maréchal : mais il ne lui accorda aucune influence sur les affaires publiques. Néanmoins ce fut à lui qu'il confia l'exécution de son projet d'invasion. Il semble que, si le duc avait opiné contre la soumission forcée des Hollandais, il aurait pu facilement s'excuser de ne pas diriger les armes prussiennes contre ce peuple ; et, comme on n'a point appris qu'il ait refusé le commandement, on doit supposer que cette mesure était concertée avec lui. Il se mit donc à la tête de vingt-mille Prussiens, en Hollande, et s'avança contre un pays qui n'avait à lui opposer que des troupes achetées pour la plupart par le stathouder. Il ne fallut pas de grands talents militaires pour pénétrer au cœur de la Hollande ; le moindre

officier de son armée en aurait fait autant. Avant d'entrer en Hollande, il avait envoyé reconnaître le camp français qui devait se former à Givet, parce que la Prusse n'osait soutenir militairement le stathouder contre le peuple hollandais, dans le cas où celui-ci se trouverait favorisé ouvertement par la France. Si l'on avait vu seulement quelques tentes à Givet, les Prussiens se seraient arrêtés sur la frontière, ainsi que le duc de Brunswick l'a avoué dans la suite; mais le cabinet de Versailles n'osait prendre une attitude décisive, et abandonna les Hollandais, qu'il avait soutenus d'abord, au ressentiment de l'épouse du stathouder. Le 10 octobre 1787, le duc de Brunswick entra dans Amsterdam, anéantit le parti et l'espoir des patriotes, et affermit le pouvoir du stathoudérat.

Peut-être l'ambition du duc s'accrut-elle par cette campagne facile; et, lorsque, plusieurs années après, il fut appelé par les souverains alliés à prendre le commandement de l'armée destinée à agir contre la France, comme l'armée prussienne, en 1787, avait agi contre la Hollande, il a pu se croire désigné en effet par l'opinion publique, à remplir cette mission importante; et son orgueil secret a dû se flatter qu'il soumettrait aussi aisément les Français que les Hollandais.

Ce fut en vertu du traité de Pilnitz, que Charles-Guillaume de Brunswick prit le commandement des troupes sur le Rhin, et se porta, avec le roi de Prusse, vers la Lorraine. Quelques personnes prétendent que Louis XVI lui avait fait offrir le commandement en chef des troupes françaises, mais que le duc de Brunswick refusa ces offres (1), aimant mieux commander l'armée alliée. Il indigna, comme on sait, toute la nation française par le manifeste qu'il adressa de Coblentz, sous la date du 25 juillet 1792, aux Français; manifeste, dans lequel il leur ordonnait de se soumettre sur le champ, et rendait *responsables de tous les événements, sur leurs têtes, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris, juges de paix et tous autres qu'il appartiendrait*, et qui exprimait même la menace *d'une exécution militaire et d'une subversion totale de la ville de Paris.*

---

(1) *Vie du duc de Brunswick*; tome I, cahier 2 des *Zeitgenossen.*

Un homme naturellement présomptueux, malgré sa modestie apparente, habitué à ne voir les choses que par les yeux des courtisans, et enivré encore de ses succès contre le peuple hollandais, a pu mépriser assez la nation française pour lui tenir un langage semblable; toutefois on a voulu disculper le duc d'avoir été l'auteur de ce fameux manifeste. Quelques-uns prétendent qu'il a été rédigé par un émigré; un journal littéraire de Berlin, publié sous la censure prussienne, a publié des détails que nous allons rapporter (1). Le chancelier du duc d'Orléans, M. de Limon, composa de son propre mouvement un projet de manifeste, et le montra ensuite à l'empereur d'Allemagne lors du couronnement à Francfort. L'empereur approuva ce projet, et le fit approuver par le roi de Prusse, quand celui-ci arriva. Puis on le soumit au duc de Brunswick. Celui-ci ne trouva pas le manifeste à son goût; cependant, par respect pour les deux souverains, il n'osa le refuser; cachant son mécontentement, il remit la pièce à un conseil, qu'il chargea de l'examiner et d'y faire les changements nécessaires. On y raya beaucoup de passages que l'auteur regardait pourtant comme les plus énergiques, et les plus propres à faire sensation en France. Un M. Renfner, admis à ce conseil, fut chargé ensuite de lier les passages tronqués. Ayant été corrigé de cette manière, le manifeste fut envoyé à M. de Stein pour être imprimé à Mayence. On ajoute que l'auteur du projet s'adressa dans la suite au gouvernement prussien, pour être récompensé de son travail, et qu'il lui fut répondu qu'il fallait s'adresser à ceux qui l'avaient commandé.

Cependant, quand on lit les mêmes menaces dans la déclaration additionnelle, qui parut deux jours après la première, et dans laquelle le duc de Brunswick rappelle à la ville de Paris et à ses habitants sa *résolution de leur faire subir la punition la plus terrible*, dans le cas où il serait porté la moindre atteinte à la sûreté du roi, dont il rendait la ville de Paris spécialement responsable; menaçant de la destruction *tous les lieux, toutes les villes* qui ne se seraient pas opposés au passage de ceux qui enleveraient la famille royale; quand on lit, disons-nous, cette seconde pièce, et qu'on la compare à la première, il est impossible de ne pas y reconnaître un esprit identique; il se peut que le duc de Brunswick n'ait fait que signer l'une et l'autre; mais il est plus que proba-

(1) *Neue Berlinische Monatschrift*, année 1808.

ble; que sa présomption lui représentait comme faciles à exécuter les menaces exagérées que la légèreté de son caractère adressait aux Français.

La campagne s'ouvrit par l'invasion de la Lorraine; dans les premiers jours de septembre 1792, le duc de Brunswick prit Longwy et Verdun; mais depuis lors on ne reconnut plus cette impétuosité qu'il avait montrée autrefois; il s'avança lentement, laissa les troupes françaises se joindre, et s'engagea avec péril dans les défilés de la Champagne. N'osant risquer de bataille, après l'échec reçu par les alliés sur les hauteurs de Valmy, et voyant son armée périr par les maladies, et se laisser décourager par les mauvais chemins et le défaut de vivres, il négocia en secret avec Dumourier, et évacua la France au moment où l'on venait d'apprendre seulement son entrée dans le royaume. On a toujours supposé, avec raison peut-être, des motifs secrets à cette brusque retraite.

Le duc de Brunswick revint sur le Rhin avec l'armée prussienne, diminuée, dit-on, de plus de vingt mille hommes. Agissant ensuite de concert avec les Autrichiens dans le Palatinat, il partagea leurs succès à Wissembourg et Kaiserslautern, et contribua à arrêter, mais pour peu de tems, les progrès de l'armée française. Des revers suivirent de près ces avantages; les alliés furent obligés de lever le siège de Landau; les lignes de Wissembourg furent reprises par les troupes républicaines : le duc de Brunswick, qui depuis quelque tems ne s'accordait plus avec le général autrichien Wurmser, ou qui peut-être ne s'était jamais bien accordé avec lui, demanda son rappel au roi de Prusse, par une lettre datée d'Oppenheim, le 6 janvier 1794, lettre dans laquelle il dit : « Les motifs qui me font désirer mon » rappel de l'armée, sont fondés sur l'expérience malheu- » reuse que le défaut d'intelligence, l'égoïsme, l'esprit de » cabale et la défiance ont déconcerté toutes les mesures qui » avaient été adoptées pendant ces deux dernières campa- » gnes, et continuent de déconcerter toutes celles qui ont » été prises par les armées combinées. Accablé de l'infortune » d'être exposé, par l'erreur des autres, à la situation mal- » heureuse où je me trouve, je ne sens qu'avec trop d'amer- » tume que le monde n'apprécie les généraux que par leurs » succès, sans se donner la peine d'entrer dans aucun » examen. La levée du siège de Landau fera époque dans » l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai le malheur

» d'y être impliqué. Les reproches tomberont sur moi, et » l'innocent sera confondu avec le coupable. Malgré tant » d'espèces de revers, je n'aurais pas exposé aux pieds de » V. M. mon désir de renoncer à une carrière qui a été la » principale étude de ma vie : mais, quand on a perdu tous » les fruits de ses peines, de ses travaux, de ses efforts ; » quand il ne reste plus d'espérance pour remplir le but de » la campagne, ni qu'une troisième puisse offrir une issue » plus heureuse, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme » le plus attaché à V. M., le plus zélé pour vos intérêts, » pour votre cause, que celui de ne plus s'exposer à des » désastres ultérieurs? Les mêmes raisons qui jusqu'ici ont » divisé les puissances, les divisent encore : les mouvements » des armées en souffriront, comme ils en ont souffert; ils » éprouveront du retard, de l'embarras ; il faudra du tems » pour rétablir l'armée prussienne; la politique l'exige » nécessairement. Ces retards seront peut-être la source » d'une suite d'infortunes pour la campagne prochaine, » dont les événements ne peuvent se calculer. Je n'objecte » rien contre la guerre; ce n'est pas la guerre que je veux » éviter; mais je crains le déshonneur attaché à ma place, » par les fautes que les autres généraux rejetteront sur moi, » et parce que je ne pourrai agir, ni d'après mes principes, » ni d'après mes vues. »

Ce fut sur ces motifs que le duc de Brunswick se retira d'un théâtre, où il n'espérait probablement plus jouer un rôle bien brillant, après les échecs qu'il avait reçus depuis qu'il combattait les armées françaises. Cependant, à son retour à Brunswick, le 6 février 1794, il fut presque reçu comme un triomphateur; en signe de réjouissance, on recueillit quarante mille francs, pour être placés en faveur des pauvres. Rendu à ses sujets, le duc s'occupa, avec la même activité qu'auparavant, de leur bien-être, en promulguant plusieurs édits, dont un entr'autres avait pour but d'empêcher l'accumulation des dettes, de la part des ducs régnants. Il améliora les hospices de Brunswick, et fit démolir comme inutiles les fortifications de cette ville, et de celle de Wolfenbuttel.

Cependant l'âge parut affaiblir ses bonnes qualités ; les maîtresses et les courtisans reprirent un empire qui ne rappelait que trop la cour luxurieuse du duc précédent. Par une singularité du sort, il donna asile, dans ses états, vers cette époque, à deux anciens adversaires, les maréchaux de Bro-

glie et de Castries, qui avaient fui les troubles de leur pays. Après la mort du dernier, il érigea même un monument à ce général français. Les Allemands murmuraient de ce que les Français avaient trop d'influence sur l'esprit du duc, et de ce qu'il accordait souvent à des personnes de cette nation ce qu'il avait refusé aux instances des Brunswickois. On ajoute que cette influence allait si loin, que les Français réussirent à lui donner une favorite de leur pays, ce qui fit mourir de chagrin l'amie constante et ancienne de Charles-Guillaume.

ANHALT-DESSAU.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PRINCES D'ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS.

1751. Aucun prince d'Anhalt, et peu de princes en général, ont laissé des souvenirs plus honorables de leur règne, que Léopold d'Anhalt-Dessau, dont la vie ne présente qu'une série d'actions inspirées par le sentiment des devoirs de prince, et par la philanthropie la plus pure. Né le 10 août 1740, il fut destiné, par son père, feld-maréchal prussien, au service de cette puissance, et présenté, en 1751, à l'âge de 11 ans, à Frédéric II, pendant une revue, auprès de Magdebourg. Il perdit son père, le 16 décembre de cette même année, et passa sous la tutèle de son oncle, le prince Dietrich, qui prit grand soin de son éducation, mais qui lui inspira aussi ses goûts passionnés pour la chasse et l'équitation. Devenu propriétaire du régiment prussien qu'avait commandé son père, il voulut faire la campagne de 1756; Frédéric, roi de Prusse, s'y opposa à cause de la jeunesse du prince. Ne pouvant commander, celui-ci résolut au moins de servir comme volontaire à côté de son oncle, le prince Maurice. Il fit, effectivement, en cette qualité, la campagne de Bohême, et assista aux batailles de Prague et de Collin. L'année suivante, son tuteur donna sa démission de la régence; ce qui força le jeune prince à se retirer du service, et à se faire déclarer majeur par l'empereur d'Allemagne.

Le 20 octobre 1758, il prit les rênes du gouvernement. Depuis lors, le roi de Prusse traita le pays d'Anhalt presqu'en ennemi. Ce fut, pour le prince Léopold, la première occasion de donner une preuve de cette bonté de cœur, qui

s'est soutenue pendant son long règne. Il paya les contributions de guerre avec ses propres deniers; vendit les effets qu'il avait recueillis de son père, ainsi que son argenterie; diminua les dépenses de sa maison, et ne fit peser aucune charge de guerre sur son pays. Fermement résolu à consacrer sa vie au bien de ses sujets, et sentant, malgré sa jeunesse, que, pour faire le bien, il fallait le connaître, et, par conséquent, s'éclairer soi-même, il entreprit des voyages à l'étranger avec un ami de jeunesse, le gentilhomme d'Erdmannsdorf, qui partageait le zèle du prince pour le bien public. Les deux amis parcoururent, en 1764, les Pays-Bas et l'Angleterre, en hommes pénétrés du désir de s'instruire; ils visitèrent soigneusement tous les établissements publics. Le jeune d'Erdmannsdorf communiqua au prince son goût particulier pour l'architecture. Au bout d'un an, ils revinrent à Dessau. Léopold commença aussitôt à embellir sa résidence; pour se rattacher autant que possible à la maison de Prusse, il demanda en mariage la fille du margrave de Brandebourg-Schwedt; puis, en attendant que ce mariage fût contracté, il se remit à voyager, en 1765, avec son ami et avec son frère cadet.

Arrivé à Rome, le 27 décembre, il alla, sur-le-champ, trouver Winkelmann, et passa 6 mois dans cette capitale, ayant pour suite le savant antiquaire ainsi que l'architecte Clérisseau. Après un séjour de 8 mois en Italie, les voyageurs s'embarquèrent, à Gênes, pour Marseille. Dans le midi de la France, Léopold visita surtout les monuments anciens; puis il se rendit à Paris, et de là il alla visiter de nouveau l'Angleterre. Il examina aussi les manufactures de l'Ecosse, et parcourut l'Irlande. Il paraît que ce fut en Angleterre que Léopold prit goût à l'architecture gothique, dont le style fut employé plus tard dans plusieurs de ses constructions. Riche en expériences et en connaissances de tout genre, il revint, au bout de 18 mois, à Dessau, avec l'intention d'appliquer ce trésor au bien-être de sa principauté.

Le 25 juillet 1767, il épousa Louise-Henriette-Wilhelmine, fille de Henri, margrave de *Brandebourg-Schwedt*, et s'établit avec elle à Wœrlitz, qui n'était qu'un lieu marécageux, mais dont il fit un séjour charmant. Il y bâtit un château sur le plan d'Erdmannsdorf; toutefois ce ne fut qu'après avoir fondé un hospice et une caisse d'assurances contre les incendies. Il institua une direction des pauvres, afin de supprimer la mendicité; pour le même but, il se chargea

d'occuper tous ceux qui pouvaient travailler, et d'envoyer des secours aux familles indigentes. Trois fois il réduisit les impôts sur la consommation, et supprima les droits sur le sel et l'huile, en disant, dans l'ordonnance publiée à cet effet : « Nous renonçons à un revenu considérable, parce que » cela contribuera à la prospérité du pays; ce qui nous con- » vaincra le mieux de la reconnaissance de nos sujets, ce » sera de voir qu'ils prennent plus de soin de leurs pauvres, » qu'on ne l'a fait jusqu'à présent ». Il fonda aussi une caisse d'épargnes pour les veuves, et leur assigna sur sa cassette des sommes annuelles. Il défendit les bureaux de loteries; fit instruire gratuitement les sages-femmes; confia la surveillance de l'état sanitaire du pays à une commission de médecins; institua un hospice pour les domestiques et pauvres ouvriers. L'éducation publique attira principalement sa sollicitude. Voyant que l'ignorance était une des sources de la misère du peuple, il chercha à perfectionner tout le système de l'instruction publique. Il fonda, le 27 décembre 1774, le *Philanthropinum* de Dessau, pour lequel il céda un de ses palais, et où il plaça le prince héréditaire, âgé alors de 5 ans. Il appela plusieurs instituteurs distingués, pour enseigner dans cet établissement que dirigeait Basedow; le prince y ajouta une bibliothèque et un cabinet de gravures, d'instruments et de modèles; une librairie y fut également attachée. La discorde des instituteurs, et de l'exagération dans leur système, firent dissoudre le Philanthropinum, en 1793; mais, pendant les 19 ans de sa durée, il a influé d'une manière utile sur l'éducation des Allemands. Pour l'instruction populaire, le prince fonda, en 1780, à Wœrlitz, une école normale; il augmenta les appointements insuffisants des maîtres d'école, et donna des fonds pour former des instituteurs. Dans sa résidence, il céda un palais pour l'école latine, et fournit des livres et des secours pour les étudiants pauvres. En 1786, il fonda une école de filles, et institua en outre une école des arts et métiers pour 74 enfants pauvres.

Voyant que le bas clergé manquait aussi d'instruction, il organisa, en 1787, une société pastorale; tous les pasteurs furent répartis en sept sections, dont chacune devait s'assembler une fois par mois pour traiter des matières théologiques. Une fois par an, il y avait une assemblée générale à Dessau, aux frais du prince, qui admettait alors tous les

pasteurs à sa table : le prince leur fournissait des fonds pour l'acquisition des livres.

Animé de la tolérance la plus touchante, il ne fit aucune distinction de religions dans ses institutions de charité : il fit faire, en 1787, auprès de Dessau, un champ de repos pour les hommes de toutes les sectes chrétiennes ; quoique professant le calvinisme, il fournit des fonds considérables pour la construction de l'église luthérienne ; il accorda aux catholiques un oratoire avec un clocher, et fit bâtir aux juifs une belle synagogue à Wœrlitz. Il érigea des monuments à ses parents, et choisit pour sa propre sépulture, le Drehberg, auprès de Wœrlitz.

Attentif à tout ce qui pouvait contribuer au bien-être de sa principauté, il fit de nombreuses dispositions pour améliorer l'agriculture, supprimant les communes pâtures, introduisant les prairies artificielles, établissant des haras, des routes, des ponts, des avenues d'arbres fruitiers, des plantations et pépinières, des jardins anglais ; ensorte que, pendant son règne, le pays de Dessau prit un aspect charmant, et semblable à celui d'un jardin continuel. Les beaux arts ne furent pas oubliés sous un prince dont l'âme sensible s'intéressait à tout ce qui est bon et beau. Il fit bâtir un théâtre, un manége orné de bas-reliefs ; il établit une société de calcographie. Sa prédilection pour le style gothique se manifesta dans l'architecture des églises qu'il fit construire, surtout de celle de Wœrlitz, où il chercha à réunir les beautés des plus belles cathédrales allemandes du moyen âge, ainsi que dans celle de la maison gothique, qui pourtant a le défaut d'être surchargée d'ornements bizarres. Les objets d'art qu'il avait recueillis furent déposés dans le panthéon de Wœrlitz.

Tous ces travaux n'empêchèrent pas le prince Léopold d'entreprendre de nouveaux voyages. En 1770, il visita la Suisse avec la princesse son épouse, et avec son ami fidèle Erdmannsdorf ; quatre ans après, il entreprit de nouveau, et avec les mêmes compagnons, un voyage en Angleterre, où il reçut du voyageur Forster, des curiosités des îles de la mer du Sud, qu'il fit exposer à Wœrlitz. Lorsque Frédéric, roi de Prusse, organisa, en 1785, la ligue des princes de l'empire, contre l'ambition croissante de l'Autriche, le prince Léopold fut un des premiers à y entrer.

En 1793, la mort du dernier prince d'Anhalt-Zerbst, et l'extinction de cette branche de la famille d'Anhalt, amenè-

rent le partage de ses possessions entre les trois branches restantes; conformément aux pactes de la famille, la ville et le territoire de Zerbst échurent, en 1798, par le sort, à la branche d'Anhalt-Dessau. Dès-lors, les habitants de Zerbst participèrent à tous les bienfaits que Léopold avait répandus sur son pays; ce prince aggrandit même, en leur faveur, plusieurs des établissements qu'il avait fondés (1).

ANHALT-BERNBOURG.

FRÉDÉRIC-ALBERT.

1765. Après la mort de Victor-Frédéric, son fils, Frédéric-Albert, né le 15 août 1735, lui succéda. Quatre ans après son avénement, le 9 avril 1769, ce prince perdit sa femme, la princesse Louise-Albertine *de Holstein-Plœn*, qu'il avait épousée le 4 juin 1763, et qui lui laissa un fils, Alexis-Frédéric-Chrétien, et une fille, Pauline-Christine-Wilhelmine, née le 23 février 1769, et mariée, le 2 janvier 1796, à Frédéric-Guillaume-Léopold, prince de la *Lippe-Detmold*.

Après un règne de trente-un ans, Frédéric-Albert mourut le 9 avril 1796.

ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRETIEN.

1796. Ce prince, né le 12 juin 1767, et marié, le 29 novembre 1794, à Marie-Frédérique, fille de Guillaume, électeur de *Hesse*, prit les rênes du gouvernement, après la mort de son père.

---

(1) Léopold-Frédéric-François, n'a eu qu'un fils, Frédéric, né le 27 décembre 1769, marié, le 12 juin 1792, à Christine-Amélie, fille de Frédéric-Louis, landgrave de *Hesse-Hombourg*, devenue veuve, le 25 mai 1814, et de laquelle il a eu six enfants:

1°. Léopold-Frédéric, né le 1er. octobre 1794;
2°. Georges-Bernard, né le 21 février 1796;
3°. Frédéric-Auguste, né le 23 septembre 1799;
4°. Guillaume-Woldemar, né le 29 mai 1807;
5°. Amélie-Auguste, née le 18 août 1793, et mariée, le 15 avril 1816, à Frédéric-Gunther, prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt*;
6°. Louise-Frédérique, née le 1er. mars 1798, et mariée, le 8 février 1818, à Gustave-Adolphe-Frédéric, prince de *Hesse-Hombourg*.

ANHALT-BERNBOURG-SCHAUMBOURG.

CHARLES-LOUIS.

1772. Victor-Amédée-Adolphe, mort en 1772, avait eu six enfants de ses deux mariages. Charles-Louis, son fils aîné, né le 16 mai 1723, lui succéda; son second fils, François-Adolphe, fut major-général au service de Prusse; et son troisième fils, Frédéric-Louis-Adolphe, obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant en Autriche.

Charles-Louis, marié, le 16 décembre 1765, avec la princesse Amélie-Eléonore, fille de Frédéric-Guillaume, prince de *Solms-Braunfels*, régna 24 ans. Il n'a eu qu'un seul enfant, Victor-Charles-Frédéric, prince héréditaire, né le 2 novembre 1767.

ANHALT-CŒTHEN.

AUGUSTE-CHRISTIAN-FRÉDÉRIC.

1789. Le prince Charles-Georges-Lebrecht, étant mort le 17 octobre 1789, l'aîné de ses deux fils, Auguste-Christian-Frédéric, né le 18 novembre 1769, lui succéda. Le 9 février 1792, il épousa la princesse Caroline-Frédérique, née le 3 août 1777, et fille de Frédéric-Auguste, prince de *Nassau-Usingen*; mais il n'en eut point d'enfants.

ANHALT-ZERBST.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1747. Après la mort de son père, gouverneur de Stettin, où il résidait avec toute sa famille, Frédéric-Auguste, né le 8 août 1734, avait commencé à régner, quoiqu'étant encore très-jeune. Ce prince ne parut avoir aucune des grandes ou brillantes qualités qui illustrèrent sa sœur l'impératrice Catherine de Russie, et son long règne n'offrit rien de remarquable.

De ses deux mariages, avec la princesse Charlotte-Wilhelmine-Sophie de *Hesse-Cassel*, et avec la princesse Frédérique-Auguste-Sophie d'*Anhalt-Bernbourg*, il n'eut point d'enfants. A sa mort, arrivée le 3 mars 1793, sa principauté fut partagée entre les branches de Dessau, Bernbourg et Cœthen. Dans sa jeunesse, Frédéric-Auguste avait servi, en qualité de général, dans la cavalerie autrichienne.

Digitized by Google

HOLSTEIN.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE HOLSTEIN-BECK.

PIERRE-AUGUSTE.

1774. Charles-Louis, duc régnant de Holstein-Beck, depuis 1757, et lieutenant-général en Pologne, mourut, en 1774, à Dantzik. Il avait eu deux fils de son mariage avec la comtesse Anne-Charlotte *Orzelska*, fille naturelle du roi de Pologne et d'une française, nommée Renard. Charles-Louis s'en était séparé en 1733, et elle mourut à Avignon, le 27 septembre 1769. Il avait embrassé, en 1723, à Rome, le catholicisme. L'aîné de ses fils, Charles-Frédéric, maréchal-de-camp au service de France, était mort en 1764. Le fils de celui-ci, servant dans l'armée russe, était également mort; ce fut donc le frère de Charles-Louis qui lui succéda. Ce prince, nommé Pierre-Auguste, et né le 7 décembre 1695, était lieutenant-général au service de Russie, et gouverneur de Revel. Son règne, pendant lequel il ne quitta point la ville de Revel, ne dura qu'un an, et il mourut dans cette ville, en mars 1775. De son premier mariage, avec la princesse Sophie, fille de Philippe, landgrave de *Hesse-Philippsthal*, il avait eu un fils, Charles-Antoine-Auguste, qui servit en qualité de major dans l'armée prussienne, sous le règne de Frédéric, et mourut, le 12 septembre 1759, de la suite des blessures qu'il avait reçues un mois auparavant à la bataille de Kunersdorf. Sa veuve, Frédérique-Charlotte-Antoinette-Amélie, fille d'Albert-Christian comte de *Dohna-Lichtenau*, lui avoit donné un fils, Frédéric-Charles-Louis, né à Kœnigsberg, le 30 août 1757. Ce fut ce jeune prince qui succéda à son grand père, Pierre-Auguste.

FRÉDÉRIC-CHARLES-LOUIS.

1775. A l'âge de cinq ans, ce prince avait été nommé par Pierre III, empereur de Russie, qui comblait de biens la famille de Holstein, premier major du régiment holsteinois, tandis que son grand-oncle, âgé de soixante-douze ans, était revêtu du grade de feld-maréchal; mais la famille refusa ces deux honneurs. Cependant elle accepta pour le jeune prince le grade de cornette dans la cavalerie de la garde russe. Dans la suite, le roi de Prusse demanda à l'employer dans son armée. Pour se préparer à la carrière militaire, Frédéric-Charles-Louis acheva, en 1775, ses études à Lausanne, et visita l'année suivante l'Italie. Ayant été présenté, en 1777, à Frédéric II, il fut nommé le plus ancien major de l'armée, puis commandant d'un bataillon de grenadiers, avec lequel il marcha en Bohême, dans la guerre de succession de 1778, sous les ordres du prince Henri de Prusse. L'amitié de ce prince attira au duc la disgrâce de Frédéric. Il demanda plusieurs fois son congé, et ne l'obtint qu'en 1781, après avoir été promu au grade de lieutenant-colonel. Il avait épousé, l'année précédente, Frédérique-Amélie, fille de Léopold, comte de *Schlieben*.

Après l'avènement de Frédéric-Guillaume II, il rentra en activité, fut nommé, en 1789, major-général, et obtint, l'année suivante, le régiment d'infanterie de la Prusse orientale, créé, en 1697, par son aïeul, le duc Frédéric-Louis.

Dans la campagne peu honorable qui eut lieu en Pologne, il commanda la première brigade du corps de Brunswick, et reçut ordre ensuite de tourner ses armes contre les habitants insurgés de la Prusse méridionale.

A la fin de 1794, il commanda le cordon prussien en Pologne. L'année suivante, il eut le commandement en chef à Cracovie, où il reçut la commission de travailler à la démarcation des frontières, entre les conquêtes prussiennes et autrichiennes.

Paul I, empereur de Russie, ayant désiré le voir, le duc de Holstein se rendit, en septembre 1797, à Pétersbourg. Paul I le nomma aussitôt septième lieutenant-général, chef du régiment des grenadiers de Paulowsky, et commandant des deux châteaux impériaux de Paulowsk et Gatchina. Cependant ces honneurs furent accompagnés de tant de désagréments produits par le caractère fantasque de l'empe-

reur, que déjà, l'année suivante, le duc de Holstein revint en Prusse (1). Il vécut plusieurs années dans la retraite, et soigna l'éducation de ses deux enfants (2).

Les deux branches de Holstein-Plœn et Holstein-Glucksbourg se sont éteintes pendant le dix-huitième siècle; la première, le 10 octobre 1761, par la mort du dernier duc Frédéric-Charles, qui ne laissa que trois filles; et la seconde, le 13 mars 1779, par le décès de Frédéric-Henri, qui mourut sans enfants.

DUCS DE HOLSTEIN-SONDERBOURG-AUGUSTENBOURG.

FRÉDÉRIC-CHRISTIERN, ou CHRISTIAN I.

1754. Ce prince, né le 6 avril 1721, était général d'infanterie, au service de Danemark; il eut de sa femme, Charlotte-Amélie-Wilhelmine, fille de Frédéric-Charles duc de *Holstein-Plœn*, qu'il avait épousée le 26 mai 1762, et qui mourut le 12 octobre 1770, trois fils et une fille. Deux de ses fils furent généraux au service danois, comme lui. Il mourut, en 1795, ayant pour successeur son fils aîné.

FRÉDÉRIC-CHRISTIAN II.

1795. Ce duc, né le 28 septembre 1765, s'était marié, le 27 mai 1786, avec la princesse Louise-Auguste, fille de Christian VII, roi de *Danemark*. Il en eut deux fils et une fille : Christian-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 juillet 1798, Frédéric-Emile-Auguste, né le 23 août 1800, et Caroline-Amélie, née le 28 juin 1796 (3).

---

(1) *Vie du duc Frédéric-Charles*, dans les *Zeitgenossen*, tome 3, cahier 1.

(2) Ces deux enfants sont :

1°. Guillaume-Paul-Léopold, né le 4 juin 1785 ;

2°. Elisabeth-Frédérique-Sophie-Amélie-Charlotte, née le 13 décembre 1780, et mariée, le 23 février 1800, au baron de *Richtrofen*, mort le 25 février 1808.

(3) Cette princesse a épousé, le 21 mai 1815, Christian-Frédéric, prince de *Danemark*.

DUCS DE HOLSTEIN-OLDENBOURG.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1774. Les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst que le Danemark possédait depuis 1667, année de l'extinction de la famille régnante, furent cédés, en 1773, au grand duc de Russie, contre une portion du Holstein, et celui-ci les céda, en 1774, à la branche cadette de la maison de Holstein-Eutin (1). L'empereur d'Allemagne érigea ensuite, l'an 1777, les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst en duché d'Oldenbourg, et accorda au duc le vote qu'avait eu, à la diète germanique, la branche aînée de la famille de Holstein-Gottorp. Frédéric-Auguste, troisième fils du duc Christian-Auguste de Holstein-Eutin, fut le premier duc. Ce prince, né le 20 septembre 1711, avait d'abord servi en qualité de lieutenant-général dans l'armée de Hollande, en 1748; deux ans après, il avait été promu à l'évêché protestant de Lubeck, à la place de son frère Adolphe-Frédéric; et en 1752, il avait épousé la princesse Ulrique-Frédérique-Wilhelmine, fille de Maximilien, prince de *Hesse-Cassel*. Il en eut deux fils et une fille. Celle-ci, Hédwige-Elisabeth-Charlotte, née le 22 mars 1759, fut dans la suite reine de Suède. Le second fils, Georges-Louis, servit d'abord comme major-général en Prusse; puis il fut général dans l'armée russe, et administra le duché de Holstein-Gottorp, durant la minorité du grand duc de Russie. Son fils fut, après la mort de son oncle, prince-évêque de Lubeck.

Le premier duc de Holstein-Oldenbourg, mourut le 6 juillet 1785; il eut pour successeur son fils aîné, Pierre-Frédéric-Guillaume.

PIERRE-FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1785. Né le 3 janvier 1754, ce prince, appelé par la mort de son père à régner, eut une santé trop faible pour se charger de ce soin; en conséquence il se substitua, pour l'administration, son cousin germain, Pierre-Frédéric-Louis, prince-évêque de Lubeck.

---

(1) Pour la suite de la chronologie historique des ducs de *Holstein-Eutin*, voyez celle des rois de *Suède*; et pour celle des ducs de *Holstein-Gottorp*, voyez la chronologie des empereurs de *Russie*.

MECKLENBOURG.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE MECKLENBOURG-SCHWERIN.

FRÉDÉRIC.

1756. A Christiern-Louis, mort le 30 mars 1756, succéda Frédéric, l'aîné de ses quatre enfants, né le 19 novembre 1717. Il avait épousé, le 2 mars 1746, la princesse Louise-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, prince de *Wurtemberg*, avec laquelle il n'eut point de postérité.

Lors de la guerre de la succession de Bavière, entre l'Autriche et la Prusse, le duc de Mecklenbourg fit valoir, à l'instar de la Saxe, des droits sur l'héritage du dernier électeur; il se fondait sur une expectative qu'on avait donnée, en 1502, au Mecklenbourg, sur la possession du margraviat de Leuchtenberg, et qui aurait dû être déjà remplie en 1647. Le duc trouva, dans le roi de Prusse, un défenseur de ses réclamations. Cependant il n'obtint rien au traité de paix conclu à Teschen, le 13 mai 1779, si ce n'est l'exemption de se soumettre à l'appel hors de ses états dans les matières litigieuses. Ce privilége, que l'empereur lui accordait sans aucun égard pour la constitution du pays, qui trouvait dans l'appel à un tribunal suprême de l'empire une garantie contre l'arbitraire, fut regardé par les mecklenbourgeois comme une atteinte portée à la liberté de la nation. Les états du duché, ainsi que la ville de Rostock, réclamèrent au conseil aulique contre la libéralité irréfléchie de l'empereur; mais, comme celui-ci ne se souciait point de faire des sacrifices coûteux pour satisfaire aux anciennes prétentions de la famille régnante de Mecklenbourg sur la Bavière, il n'examina point jusqu'à quel point il pouvait se permettre d'enfreindre la constitution des Mecklenbourgeois. Par un décret

du 11 avril 1781, il maintint le privilége accordé au duc, et rejeta les réclamations des états du pays.

Frédéric aimait, parmi les sciences, la théologie; il réunit l'université peu connue de Butzow à celle de Rostock. Etant mort le 24 avril 1785, il eut pour successeur, son neveu.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS.

1785. Fils aîné de Louis, frère puîné de Frédéric, qui avait été marié à une princesse de *Saxe-Cobourg*, Charlotte-Sophie, Frédéric-François, né le 10 décembre 1756, remplaça son oncle. Depuis le 1er juin 1775, il était marié avec la princesse Louise de *Saxe-Gotha*, dont il a eu cinq enfants (1).

DUCS DE MECKLENBOURG-STRELITZ.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC III.

1752. Le duc Charles-Louis-Frédéric I, mort le 11 décembre 1752, eut pour successeur son fils aîné, Adolphe-Frédéric III. Sous le règne de ce prince, le Mecklenbourg, qui avait voulu garder la neutralité dans la guerre entre la Prusse et l'Autriche, fut dévasté par les Prussiens, qui s'y

---

(1) Ces cinq enfants, sont:

1°. Frédéric-Louis, né le 13 juin 1778, marié, 1°. le 23 octobre 1799, avec Hélène-Paulowna, grande duchesse de *Russie*, fille de Paul I, morte, le 24 septembre 1803, et de laquelle il a eu Paul-Frédéric, né le 15 septembre 1800, et Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née le 31 mars 1803; 2°. le 1er. juillet 1810, avec Caroline-Louise, fille de Charles-Auguste, duc de *Saxe-Weimar*, décédée, le 20 janvier 1816, et qui lui a donné deux enfants, Albert, né le 11 février 1812, et Hélène, née le 4 janvier 1814; 3°. le 3 mai 1818, avec Auguste-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, landgrave de *Hesse-Hombourg*. Il est mort le 29 novembre 1819;

2° Gustave-Guillaume, né le 31 janvier 1781;

3°. Charles-Auguste-Chrétien, né le 2 juillet 1782;

4°. Adolphe-Frédéric, né le 18 décembre 1785, mort en 1821;

5°. Charlotte-Frédérique, née le 4 décembre 1784, et mariée, le 11 juin 1806, à Christian-Frédéric, prince de *Danemark*, dont elle a été depuis séparée.

comportèrent en ennemis. Il circula dans le public une lettre adressée au roi de Prusse, pour le supplier d'avoir pitié d'un pays innocent, et de réprimer la licence de ses soldats. Cette lettre fut généralement attribuée à la princesse Sophie-Charlotte, sœur cadette du duc Adolphe-Frédéric III. Elle portait en effet la signature de cette jeune princesse, qui n'a jamais réclamé contre l'authenticité de la lettre, soit qu'elle l'ait réellement écrite, soit que sa famille se soit servie de son nom, pour produire plus d'effet sur le roi de Prusse, et sur l'opinion publique. On prétend que la lettre en question inspira à la princesse douairière de Galles, la première idée de choisir la jeune princesse de Mecklenbourg pour épouse à son fils Georges III. Ce mariage, qui fut célébré le 8 septembre 1761, donna du lustre à la maison de Mecklenbourg-Strélitz. Cependant, pour ne pas choquer l'esprit national des Anglais, la nouvelle reine d'Angleterre ne put conférer à sa famille en Allemagne, que quelques vains honneurs et quelques présents d'objets précieux, fabriqués dans la Grande-Bretagne. Le duc Adolphe-Frédéric III tint long-tems sa cour avec sa sœur Christiane-Sophie-Albertine, chanoinesse d'Hervorden. C'était un prince de bonnes mœurs, habitué par sa mère à l'économie et à la sobriété, et communiquant facilement avec ses sujets. Par un pacte de famille, conclu en 1755, il prévint les différents entre sa maison et celle de Mecklenbourg-Schwerin. Il mourut, le 2 juin 1794, sans laisser d'enfants.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC II.

1794. Le frère puîné du précédent, Charles-Louis-Frédéric, né le 10 octobre 1741, fut proclamé duc. Ce prince avait fait auparavant un voyage en Angleterre et en Portugal. Il était veuf de deux sœurs, princesses de *Hesse-Darmstadt*, dont il avait épousé la première, Frédérique-Caroline, le 18 septembre 1768, et la seconde, Charlotte-Wilhelmine, le 24 septembre 1784. Il avait perdu l'aînée le 22 mai 1782, et la cadette, le 12 décembre 1785. De ces deux mariages, il avait eu six enfants, cinq du premier, et un du second (1).

---

(1) Charles-Louis-Frédéric II a eu du premier lit :
1°. Georges-Frédéric-Charles-Joseph, né le 12 août 1779 ;
2°. Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique née le 17 novembre

NASSAU.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PRINCES DE NASSAU.

NASSAU-USINGEN.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1775. Ce prince, né le 23 avril 1738, avait épousé, le 23 avril 1775, la princesse Louise *de Waldeck*, avec laquelle il eut cinq filles et n'eut point de fils. En 1797, l'extinction de la branche de Nassau-Saarbruck amena le partage des terres possédées par cette branche. Entre les deux branches de Nassau-Usingen et Nassau-Ottweiler, qui ajoutèrent dès-lors le nom de Saarbruck à leur titre, Frédéric-Auguste obtint pour sa part vingt milles et demi (d'Allemagne) carrés, avec plus de cinquante-trois mille âmes. Mais cette part, située sur la rive gauche du Rhin, était occupée par les Français, qui l'incorporèrent dans leur république. Au traité de paix de Lunéville, Frédéric-Auguste fut obligé de renoncer à cet héritage.

1769, mariée, le 3 septembre 1785, à Frédéric, duc de *Saxe-Hildburghausen*, et morte le 14 mai 1818;

3°. Thérèse-Mathilde-Amélie, née le 5 avril 1773, mariée, le 25 mai 1789, avec Charles Alexandre, prince de la *Tour et Taxis*;

4°. Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née le 10 mars 1776, mariée, le 24 décembre 1793, à Frédéric-Guillaume III, roi de *Prusse*, et morte le 19 juillet 1810;

5°. Frédérique-Caroline-Sophie, née le 2 mars 1778, mariée, 1°. le 26 décembre 1793, à Louis, prince de *Prusse*, mort le 28 décembre 1796; 2°. le 10 décembre 1798, à Frédéric-Guillaume, prince de *Solms-Braunfels*, décédé le 13 avril 1814; 3°. le 29 mai 1815, à Ernest-Auguste, duc de *Cumberland*, l'un des fils de Georges III, roi d'*Angleterre*;

Et du second lit:

6°. Charles-Frédéric-Auguste, né le 30 novembre 1785.

NASSAU-SAARBRUCK.

HENRI-LOUIS-CHARLES-ALBERT.

1793. Ce prince, né le 9 mars 1768, prit les rênes du gouvernement, le 2 mars 1793. Il avait épousé, le 6 octobre 1779, la princesse de Montbarrey, Marie-Francisque-Maximiliane *de Saint-Maurice*; mais il n'en eut point d'enfants. Aussi, à la mort de ce prince, arrivée le 27 avril 1797, ses possessions, déjà occupées par les Français, furent partagées entre les deux autres branches de Nassau, qui furent ensuite forcées de renoncer à leurs parts, en faveur de la France.

NASSAU - WEILBOURG.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1788. Né le 25 octobre 1768, le prince Frédéric-Guillaume commença à régner le 28 novembre 1788. Le 31 juillet de la même année, il avait épousé la comtesse Louise-Isabelle-Alexandrine-Auguste *de Kirchberg-Sayn-Hachenbourg*, dont il eut deux fils et une fille. Après la mort du dernier prince de Nassau-Saarbruck, il eut une petite part de l'héritage. Le traité de paix de Lunéville priva cette maison d'un territoire de huit mille carrés, et dix-huit mille six cent soixante âmes; mais elle obtint, en indemnité, à peu près le double de ses pertes (1).

NASSAU-ORANGE OU DIETZ.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME V.

1751. Le 22 octobre 1751, ce prince, né le 8 mars 1748, avait pris les rênes du gouvernement; le 7 août 1751, il avait épousé la sœur du roi Frédéric-Guillaume

(1) Les trois enfants de Frédéric-Guillaume sont :
Georges-Guillaume-Auguste, né le 14 juin 1792;
Frédéric-Guillaume, né le 15 décembre 1799;
Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, née le 30 octobre 1797, et mariée, le 17 septembre 1815, à l'archiduc Charles d'*Autriche*.

de Prusse, Frédérique-Sophie-Wilhelmine. Comme la dignité de stathouder de Hollande était devenue héréditaire dans la famille de Nassau-Orange, Guillaume V en fut aussi revêtu; son histoire appartient donc à celle de Hollande. (Voyez *Hollande.*) Le prince héréditaire qui visita, en septembre 1789, la principauté de Nassau, fut le premier membre de la famille qui depuis un demi-siècle se montrât dans ce pays.

En 1795, les Français, en s'emparant de ce pays, forcèrent le stathouder et sa famille à s'enfuir en Angleterre. Par une convention conclue, le 24 mai 1802, entre la maison d'Orange et la France, la première renonça au stathoudérat, et obtint, en dédommagement, les principautés de Fulde et de Corvey.

Digitized by Google

PRUSSE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE PRUSSE (1).

FRÉDÉRIC II.

1764. Depuis la paix d'Hubertsbourg, signée en 1763, paix qui assura au roi Frédéric la possession définitive de la Silésie, la Prusse se trouva au premier rang des puissances européennes. Une ambassade turque vint féliciter ce monarque de ses succès. Respecté au dehors, Frédéric ne parut plus avoir d'autres pensées que de profiter des avantages que lui procurait la paix conquise par son génie militaire, et de tourner vers l'administration de ses états cette activité d'esprit qui jusqu'alors avait trouvé tant d'aliment dans les campagnes militaires. Frédéric avoue lui-même, dans l'histoire de son tems, que la Prusse était épuisée et ruinée, et qu'il n'y régnait pas plus d'ordre que de prospérité. Cependant il paraît que son trésor particulier était bien fourni, grâce aux contributions de guerres et aux subsides anglais; cet argent le mit à même de réparer une partie des ravages causés par les armées. Il fit rebâtir les villes et les villages, distribuer aux laboureurs les chevaux de l'artillerie et du train, et les grains amassés dans les magasins militaires. La Silésie obtint une remise de ses impôts; il y fit travailler au desséchement des marais, et y attira, dans les campagnes incultes, des colons polonais et autres qui augmentèrent considérablement la population, et y formèrent des établissements d'indus-

(1) Quoique dans la troisième édition de l'*Art de vérifier les dates*, publiée, en 1787, par les Bénédictins, l'histoire de la Prusse soit conduite jusqu'en 1786, la fin du règne mémorable de Frédéric II y est trop abrégée, pour que nous ne croyions pas devoir y revenir avec plus de détails, et avec d'autant plus de raison que plusieurs faits n'ont été bien connus que depuis cette époque.

trie; aussi cette province, qui avait été peu utile à l'Autriche, est devenue dans la suite une des parties les plus manufacturières et les plus riches des états prussiens. Son ministre, Hertzberg, assure que Frédéric, dans ses propres domaines, forma environ trois cents fermes qu'il céda à bail héréditaire. Il avait déjà donné un code de lois à ses sujets; mais, malgré les vues profondes et éclairées du monarque et du jurisconsulte Cocceï, ce code, résultat de leurs méditations, laissa beaucoup à désirer, et l'organisation de la justice était encore si imparfaite, que Frédéric était obligé de faire promulguer ordonnance sur ordonnance, pour remédier aux abus (1). Il disait qu'il ignorait lui-même comment faire disparaître le mal dans sa racine. Il cultiva les lettres, auxquelles il n'avait pas cessé, même dans les camps, de se livrer. Malgré ces occupations paisibles, il garda sur pied une armée formidable, soit par méfiance pour les intentions des puissances voisines, soit par goût pour l'état militaire auquel il sacrifiait l'argent de ses sujets. On voit par sa correspondance, qu'il trouvait mauvais que les philosophes blâmassent l'existence de ces grandes armées, devenues le fléau de l'Europe.

Toutefois l'aggrandissement de la Russie et le ressentiment de l'Autriche au sujet de ses pertes récentes, durent avertir le roi de Prusse de se tenir sur ses gardes; mais d'un autre côté il dut être rassuré par l'entrevue que lui demanda l'archiduc Joseph, depuis empereur, et qui eut lieu en effet à Neiss en Silésie, le 25 août 1769. Les sentiments pacifiques que se témoignèrent à cette occasion les deux souverains, et qu'ils se renouvelèrent dans l'entrevue de l'année suivante, assuraient quelque repos à l'Allemagne. Mais, si l'on en peut croire deux historiens anglais, ce fut dans ces entrevues que le partage de la Pologne fut proposé et arrêté; et ce qu'il y a de plus frappant, c'est que c'est à Frédéric qu'ils attribuent la première idée de cette injustice. Wraxall et Coxe affirment ce fait; voici les expressions du dernier (2). « J'ai d'abord hésité à dire d'une manière affir-
» mative que la première idée du projet de partage a été
» conçue par le roi de Prusse. L'action a été si odieuse en
» elle-même, que chacune des trois puissances s'est efforcée

(1) *Histoire de la Prusse depuis la paix d'Hubertsbourg*. Francfort, 1819-1820.
(2) *Histoire de la maison d'Autriche*, *tome V*.

» d'en rejeter le blâme sur les deux autres. Cependant il » suffit de lire le chapitre intitulé *De la politique depuis* 1763 » *jusqu'en* 1777, dans les œuvres posthumes de Frédéric II » (*tome V*), pour se convaincre que ce prince a été le pre- » mier auteur du projet, et qu'il est parvenu à son but, en » profitant de la mésintelligence qu'il y avait entre les cours » de Vienne et de Saint-Pétersbourg ». Coxe ajoute que le comte de Hertzberg, ministre de Frédéric, lui a dit aussi que le projet fut concerté dans les deux entrevues des souverains. Hertzberg, ayant été consulté par son maître, ne fut pas, à ce qu'il paraît, plus scrupuleux que Frédéric; il ne fit aucune objection contre ce projet injuste, si ce n'est qu'il ne fallait pas partager avec l'Autriche. Frédéric lui répondit qu'en partageant la dépouille, les Autrichiens partageaient aussi le blâme. Hertzberg ne manqua pas d'arguments propres à justifier la démarche de son maître aux yeux des cabinets et du public. Il prouva que la partie de la Pologne, voisine de la Prusse, avait autrefois fait partie de ce pays; qu'elle n'en avait été détachée que par la paix de Thorn, en 1466, et qu'en ce moment la possession en devenait nécessaire pour compléter le système de défense de la Prusse.

Dans ses lettres-patentes du 13 septembre 1772, le roi disait : « Il est notoire à tous ceux qui sont versés dans » l'histoire, et nous en avons exposé les preuves incontes- » tables à toute l'Europe, dans une déduction plus détaillée » de nos droits, que la couronne de Pologne, a depuis plu- » sieurs siècles, injustement possédé et retenu aux ducs de » Poméranie, et, après eux, à la maison électorale de Bran- » debourg, la partie de la Poméranie située entre les fron- » tières présentes de ce duché, et les rivières de la Vistule » et de la Netze, communément nommée Pomérélie, ainsi » qu'à la dernière maison en particulier, le district de la » grande Pologne, entre la Drage et la Netze. La branche » masculine des ducs de Poméranie, et la ligne de Dantzick » s'étant éteintes en 1295, les ducs de Poméranie, de » la ligne de Stettin, étant leurs collatéraux féodaux les » plus proches, et sortant avec eux de la même tige, de- » vaient de droit leur succéder dans ces possessions; mais » ils en furent dépouillés, avec autant de violence que d'in- » justice, par la force supérieure de l'ordre Teutonique, et, » après lui, par celle des rois de Pologne. Les ducs de Pomé- » ranie n'ont cependant jamais renoncé à leurs droits sur ce » duché héréditaire de Poméranie ou de Pomérélie, et l'ont

» toujours regardé comme l'ancien patrimoine de leurs an-
» cêtres. Ils l'ont ainsi transmis, lorsqu'ils se sont éteints,
» en 1637, à leurs héritiers et successeurs universels, les
» électeurs de Brandebourg. Quant au district de la grande
» Pologne, situé entre la Drage et la Netze, il a originai-
» rement appartenu à la nouvelle Marche brandebourgeoise,
» et les margraves de Brandebourg en ont été tranquilles
» possesseurs jusqu'au commencement du quinzième siècle,
» lorsque Sigismond, roi de Hongrie, et électeur de Bran-
» debourg, ayant hypothéqué la nouvelle Marche à l'ordre
» Teutonique, les rois de Pologne, à l'occasion de leurs
» guerres avec cet ordre, se sont emparés de force de ce
» district, et l'ont gardé, sans que ni l'ordre Teutonique,
» ni les électeurs de Brandebourg, ni l'empire d'Allemagne
» le leur aient jamais cédé par aucun traité. La couronne
» de Pologne possédant ces deux pays aussi injustement, ne
» saurait, selon les principes de tous les peuples policés,
» faire valoir de prescription pour s'y maintenir, et nous
» avons de plus, à sa charge, encore d'autres prétentions
» considérables, et aussi bien fondées. »

Voilà la politique qui régissait alors le cabinet de Berlin. Frédéric s'était amusé dans sa jeunesse à réfuter Machiavel : il était réservé à ce prince, pour combler le scandale de cette politique, de pratiquer lui-même des maximes que naguères il s'était donné tant de peine à combattre. Cependant il ne faut pas dissimuler que d'autres historiens accusent Catherine d'avoir la première songé au projet de ce délit politique, et de l'avoir proposé à la Prusse par l'entremise du prince Henri (1). Au reste la question sur l'origine du projet est assez oiseuse ; il n'est que trop certain que les trois souverains, qui passaient alors pour les plus éclairés de l'Europe, ont chacun une part égale dans la honte qui en est rejaillie sur eux, et que l'opinion publique les condamne tous trois également.

Chacune des trois puissances prit possession de la partie qu'elle s'était choisie, conformément au traité de partage signé à Pétersbourg, le 17 février 1772. Frédéric-Guillaume n'avait cessé de négocier pour amener les choses à ce point, tout en déployant les plus belles maximes philosophiques dans ses ouvrages et dans ses lettres. Un auteur allemand fait obser-

(1) De Ségur, *Histoire de Fr.-Guillaume II, tom. I;* Dampmartin, *Vie privée de Fréd.-Guillaume.*

vér que les premières déclarations de Frédéric, au sujet du partage de la Pologne, respectaient encore les convenances, mais que les dernières n'étaient pas dignes d'un roi (1).

Les deux autres puissances produisirent des raisonnements aussi futiles. Puisqu'on fouillait dans l'histoire pour justifier les conquêtes qu'on voulait faire, les Polonais étaient à portée d'y opposer des arguments d'une autre valeur. Ils prouvèrent que les anciens chevaliers de l'ordre Teutonique, après avoir subjugué la Prusse, avaient cédé leurs droits à la Pologne, en sorte que la maison électorale de Brandebourg n'avait été d'abord qu'un fief de la Pologne, et que si, en 1656, la Prusse avait été dégagée de ses devoirs de vassale, elle s'était engagée au moins à fournir des troupes aux Polonais dans toutes leurs guerres. De ces faits, la Pologne aurait pu tirer des conclusions pareilles à celles du manifeste prussien; elle ne le fit pourtant pas; elle n'avait pas assez de force. L'assemblée sénatoriale se contenta de protester et de rappeler aux trois puissances co-partageantes les traités par lesquels toutes trois s'étaient formellement engagées à conserver l'intégrité de la république polonaise. On y répondit par des manifestes, des mémoires et des proclamations, tout en faisant avancer les troupes dans l'intérieur de la Pologne.

Frédéric fit défendre aux sénateurs des districts polonais qu'occupaient ses troupes, de se rendre à Varsovie, sous peine de la confiscation de leurs biens, et Benoît, son ministre en Pologne, présenta une note diplomatique pour empêcher la réunion du conseil convoqué par le roi Stanislas-Auguste. Il pressa la diète de souscrire au démembrement de la patrie, et lui fit entendre qu'on se passerait de cette sanction, si elle tardait à venir. Il y eut ensuite des discussions minutieuses sur les limites de chaque part; du côté de la Prusse, il y eut un engagement très-vif entre les Polonais et les Prussiens; il y périt près de cinq cents hommes. Benoît déclara à la diète polonaise au nom de son maître, que, la rivière de Netze étant cédée en entier à la Prusse, il fallait bien que ce fût depuis son embouchure jusqu'à ses sources, et que les deux rivages y fussent compris, sans quoi le roi ne pourrait exercer le droit de propriété sur la chose cédée. Les Polonais furent obligés de se

(1) *Histoire de la Prusse depuis la paix*, etc.

soumettre à tout. La part qui revenait à Frédéric de ce dépouillement d'un ancien royaume, renfermait huit cents soixante mille âmes, et fut désignée sous le nom de Prusse occidentale. Grâce aux expressions vagues du traité, tout le territoire de Thorn jusqu'à la rive gauche de la Devenza, y fut compris. L'Autriche suivit cet exemple.

Il est à remarquer que, dans l'histoire de cette guerre, telle que Frédéric l'a écrite, on ne remarque aucun scrupule ni aucun répentir; il semble que Frédéric ne voit dans cette participation au démembrement, qu'une occasion favorable d'arrondir l'état prussien, et qu'un bienfait pour son peuple.

Cependant, lorsque, en 1777, Joseph II voulut s'emparer aussi de la Bavière, dont le gouvernement devenait vacant par la mort de l'électeur, Frédéric II se montra aussitôt le plus ferme défenseur de l'intégrité du territoire et de l'indépendance des nations, quoiqu'il n'eût respecté lui-même en Pologne ni l'une ni l'autre, et qu'il se fût permis de violer les priviléges de la ville libre de Dantzik. Au reste, il fut heureux pour l'empire qu'à l'occasion de la succession de Bavière, la Prusse prît le parti de la justice contre l'usurpation méditée par Joseph. Ce qui pouvait augmenter son ressentiment contre l'empereur, c'est que celui-ci, peu de tems auparavant, sur la nouvelle d'une maladie de Frédéric, vieux et infirme, s'était hâté de rassembler des troupes dans le voisinage de la Silésie, probablement pour reprendre cette province, dès que le conquérant aurait expiré. En empêchant l'occupation de la Bavière, le roi de Prusse se vengea d'une manière éclatante de la maison d'Autriche. Il chargea très secrètement le comte de Goertz, qui n'était pas à son service, de détourner le duc de Deux-Ponts de la participation à l'arrangement proposé par l'Autriche. D'accord avec la France et la Russie, et soutenant l'héritier présomptif de l'électorat de Bavière, dans ses protestations devant la diète germanique, Frédéric réfuta d'abord les arguments spécieux sur lesquels Joseph appuyait ses prétentions. Il accusa sans détour l'empereur, d'avoir enfreint les articles de la capitulation impériale, qui lui enjoignaient de maintenir l'intégrité de l'empire, et de ne pas disposer d'un état sans la sanction de la diète.

Il écrivit à l'empereur, sous la date de Schœnwalde, le 14 avril 1778 ; « Je n'ai ni ministre ni scribe avec moi ; ainsi » V. M. I. voudra bien se contenter de la réponse d'un vieux

» soldat qui lui écrit avec probité et avec franchise, sur un » des sujets les plus importants que la politique ait fournis » depuis long-tems.... Que V. M. me permette de lui exposer nettement l'état de la question de nos affaires actuelles. » Il s'agit de savoir si un empereur peut disposer selon sa » volonté des fiefs de l'empire. Si l'on prend l'affirmative, » tous ces fiefs deviennent des *timariots* qui ne sont qu'à » vie, et dont le sultan dispose après la mort du possesseur. » Or c'est ce qui est contraire aux lois, aux coutumes et » aux usages de l'empire romain. Aucun prince n'y donnera » les mains; chacun invoquera le droit féodal qui assure » ces possessions à ses descendants, et personne ne consentira à cimenter lui-même le pouvoir d'un despote, qui, tôt » ou tard, le dépouillera, lui et ses enfants, de ses possessions immémoriales. Voilà ce qui a fait crier tout le » corps germanique, contre la façon violente dont la Bavière vient d'être envahie. Moi, comme membre de l'empire, et comme ayant rappelé la paix de Westphalie par » le traité de Hubertsbourg, je me trouve directement engagé à soutenir les immunités, les libertés et les droits » du corps germanique, les capitulations impériales par » lesquelles on limite le pouvoir du chef de l'empire, afin » de prévenir les abus qu'il pourrait faire de sa prééminence. » Voilà, sire, au vrai, l'état des choses. Mon intérêt personnel n'y est pour rien; mais je suis persuadé que » V. M. me regarderait elle-même comme un homme lâche » et indigne de son estime, si je sacrifiais bassement les » droits, immunités et priviléges que les électeurs et moi, » avons reçus de nos ancêtres. ».

L'Autriche essaya de séduire le roi de Prusse par des offres, et lui insinua la promesse de consentir à la réunion des margraviats d'Anspach et de Baireuth à la Prusse, pour prix de son assentiment au sujet de l'occupation de la Bavière (1). Mais Frédéric, convaincu de la nécessité politique d'empêcher que l'empire ne fût démembré au profit de l'Autriche, répondit que ses droits sur les margraviats, après l'extinction de la famille régnante, étaient trop légitimes pour avoir besoin de condescendance. Il accueillit

(1) Voyez les *Mémoires de la guerre de* 1778, par Frédéric II; le *Recueil de pièces officielles*, de son ministre Hertzberg, et le *Mémoire historique de la négociation en* 1778, etc., par le comte de Goertz. Francfort, 1812.

avec empressement l'offre que lui fit Joseph de s'en rapporter au résultat des négociations. Il invita la diète à se joindre à lui pour adresser des représentations à l'empereur; et, quand les négociations furent entamées à Berlin, il proposa, le 20 mai 1778, un plan d'après lequel l'Autriche remettrait à l'électeur palatin la Bavière, à l'exception de deux districts, pour lesquels l'électeur serait dédommagé en Suabe, ou par les duchés de Limbourg et de Gueldre.

Comme le bouillant archiduc recourait aux armes pour soutenir ses prétentions, Frédéric, malgré sa vieillesse, s'était mis de nouveau à la tête de son armée en Silésie.

Le 5 avril, veille de son départ pour l'armée, il avait adressé aux généraux assemblés pour la revue, un discours, où il leur avait dit : « Je compte sur ce zèle connu que vous » avez déployé dans un si grand nombre d'occasions, et » dont je serai reconnaissant, vous pouvez en être sûrs, jus- » qu'au dernier soupir de ma vie. Avant tout, je vous » recommande et je vous impose comme un devoir sacré, » l'obligation d'agir avec humanité envers l'ennemi. Je ne » veux point voyager avec une pompe royale, et vous savez » que je n'ai jamais fait grand cas des équipages brillants : » mais mon âge et mes infirmités m'empêchent de rester » aussi long-tems à cheval, que dans la vigueur de l'âge. » Je me servirai d'une voiture dans les marches; mais, un » jour de bataille, vous me verrez à cheval parmi vous, » comme autrefois. »

Le 5 juillet 1778, il ouvrit la campagne en pénétrant en Bohême, jusqu'à l'Elbe; il s'arrêta devant le camp impérial, à Jaromirz, pendant qu'un autre corps de son armée se portait sur Prague, et ravageait le pays.

Trouvant la position des Autrichiens, appuyée contre les montagnes et défendue par un fleuve, trop formidable pour une attaque, il se borna prudemment à chercher à faire sortir les ennemis de leurs retranchements, et à leur livrer des combats partiels. Ce fut là toute sa tactique, dans une campagne dont il prévoyait la fin prochaine. Il y eut, le 12 août, une conférence entre les commissaires autrichiens et prussiens; mais elle n'eut point de résultat. Frédéric fit alors un effort pour traverser la chaîne des montagnes de Riesen, et opérer sa jonction avec le prince Henri; cependant, comme les défilés étaient impraticables pour la cavalerie et l'artillerie, et comme les Autrichiens défendaient le passage

de l'Elbe, il y renonça. N'ayant point de place forte en Bohême, et commençant à manquer de vivres, il résolut d'effectuer sa retraite, malgré les difficultés qu'opposaient à ce projet le mauvais état des chemins et la présence des ennemis; il fut harcelé en effet pendant ces mouvements. Mais d'habiles manœuvres réduisirent à peu de chose un péril qui, pour un général ordinaire, aurait pu devenir funeste. Le 21 septembre, il arriva, après un combat de quatre heures, à Schatzlar, où il établit son quartier général. Le prince Henri, pour rentrer en Saxe, eut à opérer une retraite non moins pénible; mais il en vint à bout avec le même succès.

Dans la retraite de Lauterwasser à Schatzlar, Frédéric eut, dit-on, assez de tranquillité d'esprit pour composer l'Eloge de Voltaire, mort dans la même année. A Schatzlar, il reçut un envoyé russe, et convint avec lui, que, si la campagne recommençait au printemps, les Russes lui enverraient des troupes auxiliaires. Il acheta la maison du paysan chez lequel il était logé; et, par un contrat fait pardevant notaire, il établit ce paysan son concierge dans le royaume de Bohême, avec la recommandation de tenir la maison en bon ordre jusqu'au retour du roi. Après avoir fait occuper les duchés de Jœgerndorf et de Troppau, et avoir fait des dispositions pour la défense des frontières prussiennes, Frédéric rentra, au mois d'octobre, en Silésie.

« Quoique la campagne ne soit pas décisive, dit le comte » de Grimoard (1), il est incontestable que les Prussiens » et les Saxons en eurent l'avantage. La conquête des du- » chés de Jœgerndorf et de Troppau était un succès non » douteux; d'ailleurs le roi de Prusse et le prince Henri » pénétrèrent en Bohême, où ils subsistèrent pendant plu- » sieurs mois aux dépens de l'empereur, dont les armées, » qui se tinrent sur la défensive la plus rigoureuse, ne » purent leur faire éprouver le moindre échec, lorsqu'ils » se retirèrent pour rentrer, l'une en Silésie, et l'autre en » Saxe. Cependant Frédéric et son frère ne remplirent pas » entièrement leur but; mais, comme les opérations com- » mencèrent si tard, que l'approche de l'arrière-saison ne » laissait pas assez de tems pour profiter essentiellement

(1) *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse.* Londres et Paris, 1788, in-8°.

» des avantages qu'ils auraient pu remporter, ils ne de-
» vaient pas risquer d'entreprendre autre chose en pure
» perte, d'autant que les négociations de la France et la
» certitude que l'impératrice de Russie se déclarerait
» contre l'empereur, rendaient la paix plus que probable
» pour l'année suivante. Sans ces motifs, Frédéric et
» Henri eussent vraisemblablement agi avec plus d'audace,
» et exécuté, du moins en partie, leur plan de cam-
» pagne. »

Cependant la guerre ne cessa pas encore ; dans les mois d'hiver, les Autrichiens firent des tentatives pour pénétrer en Silésie, et inquiétèrent les corps de troupes prussiennes. Frédéric, de son côté, se disposa, au mois de février 1779, à se porter sur la Bohême. La garnison prussienne de Neustadt, voyant les Autrichiens approcher en force pour bombarder cette place, fut obligée de l'évacuer et de l'abandonner à l'ennemi, qui la réduisit en cendres. Les Autrichiens attaquèrent également les postes avancés des Prussiens auprès de Braunau ; mais ils furent repoussés. Sur ces entrefaites, les négociations avaient été reprises ; la Russie et la France étaient intervenues ; et il avait été arrêté qu'il y aurait une suspension d'armes, et qu'un congrès serait ouvert à Teschen. En conséquence, Frédéric quitta l'armée, le 6 mars, et revint à Breslau. La paix fut signée le 13 mai 1779. Frédéric obtint, par cet acte, que l'Autriche renonçât entièrement à la Bavière, à l'exception d'une petite partie qui fut cédée à cette puissance. Il ne demanda rien pour lui-même : seulement il fit reconnaître, par l'Autriche, la légitimité des prétentions de la Prusse sur la réunion éventuelle des principautés d'Anspach et de Bayreuth à ses états héréditaires. Au reste, le traité de paix de Teschen fut fondé à peu près sur les bâses que Marie-Thérèse avait elle-même proposées.

En obtenant ce résultat, Frédéric avait agi, non-seulement dans les intérêts de sa propre maison dont l'existence aurait été fortement compromise par l'incorporation de la Bavière dans la monarchie autrichienne, mais aussi dans ceux des membres de l'empire qui, en cette occasion, avaient fait une ligue capable d'empêcher les projets de nouvelles usurpations. Cependant quelques personnes blâment la Prusse d'avoir laissé intervenir, dans une affaire qui regardait purement l'Allemagne, les puissances étrangères, surtout la Russie, et d'avoir accoutumé cette puissance à

se mêler des affaires de l'intérieur de l'empire (1). Lors de la conclusion de ce traité, l'impératrice Marie-Thérèse avoua que le roi de Prusse avait tenu parole, en faisant la paix à des conditions raisonnables suivant ses promesses. Frédéric n'avait en effet rien demandé pour les frais de la guerre.

Après la signature de la paix, il était revenu à Potsdam. Peu de temps après, il voulut donner un témoignage éclatant de son amour pour la justice; mais, à son insu, son despotisme militaire y parut encore plus que son équité. Un meunier se plaignit au roi d'avoir été injustement condamné par le tribunal à vendre son moulin, à la suite d'un procès contre le comte de Schmettau. Quoique la sentence eût été confirmée par la chambre de justice de Berlin, Frédéric, irrité depuis long-tems contre les abus de l'ordre judiciaire, auxquels son code n'avait pu remédier, ne vit, dans cette affaire, que l'oppression du faible par le fort; il envoya examiner les localités par un colonel, un auditeur et un inspecteur des ponts-et-chaussées; et, sur leur rapport favorable au meunier, il prit sur lui de décider dans cette affaire, sans autre information. Le 11 décembre 1779, il tint, avec un aide-de-camp et un secrétaire, ce qu'il appela un lit de justice, devant lequel avaient été cités le chancelier de Furst et les trois conseillers de justice qui avaient condamné le meunier. Après un court interrogatoire, il cassa le chancelier comme incapable de remplir son emploi, fit conduire en prison les trois conseillers, ainsi que les juges qui avaient condamné le meunier en première instance, et destitua le président de ce tribunal, quoiqu'il fût le fils du ministre des affaires étrangères. Pour rendre complet le déshonneur des juges, il fit publier le procès-verbal de cette séance avec les réflexions suivantes: « Les tribunaux doivent savoir que le moindre » paysan et même le dernier des mendiants est un homme » comme le roi, et qu'il faut leur rendre justice à tous. » Devant la justice, tous les hommes sont égaux: le paysan » est l'égal du prince, celui-ci l'égal du paysan, lorsqu'ils » forment des plaintes l'un contre l'autre. Dans ce cas, il » faut agir selon les règles de l'équité, sans acception de » personnes. Un tribunal qui commet des injustices, est

(1) *Histoire de la Prusse depuis la paix*, etc.

» plus dangereux et plus à craindre qu'une bande de vo-
» leurs ; car on peut prendre des précautions contre les
» voleurs : mais personne n'est en sûreté contre des scélé-
» rats qui s'enveloppent du manteau de la justice pour sa-
» tisfaire leurs passions criminelles. »

Cependant il y avait, parmi les magistrats condamnés, des hommes respectables, dont on plaignit l'avilissement public. Un ministre, Zedlitz, à qui le roi avait renvoyé l'affaire des juges réputés coupables, et la révision du procès, jugea comme eux ; et la sentence qu'il rendit avec ses assesseurs fut conforme à la première. Frédéric, une fois engagé dans la route de l'arbitraire, la poursuivit. Il cassa la nouvelle sentence, rétablit deux juges dans leurs fonctions, et condamna six autres à un an de forteresse et au paiement de tous les frais qu'avait avancés le meunier. Le ministre Zedlitz avait eu le noble courage de refuser de signer cette ordonnance despotique. Le public lui en sut beaucoup de gré, et donna des témoignages d'intérêt aux juges. Frédéric avait remplacé le chancelier de Furst, par Carmer, le même qui, en 1776, avait soulevé contre lui la noblesse, en proposant l'abolition des fiefs de la marche de Brandebourg ; proposition qui avait échoué, principalement par la résistance du chancelier de Furst.

Ce n'était pas en avilissant les magistrats que le roi pouvait se faire respecter ; aussi sa conduite tyrannique à cet égard pouvait bien intimider quelques hommes corrompus, mais elle détruisait l'indépendance si nécessaire aux juges. Beaucoup de paysans, qui avaient appris le bonheur arrivé au meunier, crurent qu'ils n'avaient qu'à se plaindre au roi pour être traités de même ; mais, ennuyé de plaintes dont quelques-unes n'avaient pas une apparence de droit, Frédéric ordonna aux autorités subalternes, de faire donner, pour toute réponse, des coups de bâton à quelques-uns des plaignants. On assure néanmoins que la déclaration du roi, dans l'affaire du meunier, fit naître en général un esprit chicaneur et turbulent chez les paysans, et donna lieu à des procès très-opiniâtres (1). A la fin de sa vie, Frédéric reconnut l'injustice qu'il avait commise pour paraître juste ; cependant il n'eut pas le courage de l'avouer ouvertement

(1) Garve, *Fragments propres à faire connaître l'esprit, le caractère et le gouvernement de Frédéric II.* Breslau, 1798, tom. II.

et de la réparer ; et il laissa à son successeur le soin de faire cesser l'ignominie qui pesait sur les juges.

Toutefois il avait travaillé à la réforme des abus de l'ordre judiciaire, dès que le nouveau chancelier, Carmer, avait été installé. Il lui adressa, le 14 avril 1780, une instruction détaillée qui a été imprimée à la tête du *Corps du droit Frédéric*, et qui est remarquable, en ce qu'elle expose les vues de Frédéric en matière de justice. Il y rappelle que, dès l'an 1746 et même auparavant, il a eu à cœur de réformer les abus, et qu'il a ordonné trois choses, savoir : 1°. que les colléges de justice fussent mis sur un meilleur pied, et composés de membres habiles et honnêtes ; 2°. que l'ordre judiciaire fût purgé de toutes les formalités inutiles, de manière qu'il fût possible de terminer tout procès, dans le courant d'une année ; enfin 3°. que les lois dispersées, vagues et équivoques fussent rassemblées en un seul code, et exprimées avec la plus grande précision et clarté possible. Il veut que l'on rejette les juges de mauvaises mœurs et sans principes, sans aucun égard pour leurs talents, pour leurs familles ou autres considérations ; que les juges entendent eux-mêmes les plaintes et les raisons des parties, et qu'ils leur proposent ensuite de s'accommoder ; qu'au lieu d'avocats, il n'y ait que des référendaires ou assesseurs ; que les lois et statuts de chaque province soient recueillis ; enfin, qu'une commission législative propose les meilleures lois générales. Pour se conformer à cette instruction, Carmer rédigea le projet d'un nouvel ordre judiciaire, et puis une partie du nouveau Code demandé par le roi. Mais le premier contraria beaucoup trop les habitudes invétérées, et le second ne remédia point à tous les inconvénients. Il s'en présenta de nouveaux ; et l'on prétend que, pendant que Carmer s'occupait de ses projets législatifs, la justice était fort mal rendue dans les états prussiens (1).

Sous Pierre III, la Russie avait été très-attachée aux intérêts de la Prusse, grâce à l'admiration que le génie de Frédéric inspirait à l'empereur russe ; mais depuis la mort violente de ce prince, et surtout depuis l'entrevue de l'empereur Joseph et de Catherine, l'influence du roi de Prusse, sur le cabinet de Pétersbourg, diminua sensiblement. Il envoya deux fois son neveu, le prince royal, en Russie, pour

(1) Lavaux, *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*. Strasbourg et Paris, 1788, tom. III.

renouer les anciennes relations; mais Catherine, n'étant pas flattée par le prince prussien autant que par Joseph, le reçut froidement; et le partage de la Pologne, dans lequel la Prusse et la Russie trouvaient également leur compte, fut à peu près le seul résultat important des négociations entre les deux cours. Toutefois, pour contrebalancer le pouvoir de l'alliance qui existait entre la Russie et l'Autriche, Frédéric, de son côté, forma une alliance et une sorte de confédération avec les petits états de l'empire qui avaient beaucoup à craindre de l'ambition de l'Autriche, et qui trouvaient une protection dans le système politique de la Prusse.

Ce que Frédéric avait fait, lors des premières tentatives faites par l'Autriche pour s'emparer de la Bavière, il le renouvela, en 1785, quand Joseph II voulut échanger la Bavière contre les Pays-Bas, en les érigeant en royaume d'Austrasie ou de Bourgogne. Le duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de la Bavière, s'étant adressé à Frédéric pendant les négociations et machinations de l'Autriche, obtint de lui la promesse la plus formelle que la Prusse défendrait ses droits par tous les moyens qui dépendaient d'elle. Sans s'effrayer de l'assentiment donné par la Russie, Frédéric appuya les réclamations du duc de Deux-Ponts, et invita, en mars 1785, les électeurs de Saxe et de Hanovre à contracter avec lui une alliance propre à garantir l'intégrité et la constitution de l'empire. Les cours de Russie et de Vienne ne virent pas sans jalousie cette ligue qui allait devenir un obstacle à des projets d'envahissement et d'influence; elles présentèrent des notes et firent des réclamations. La ligue des princes n'en fut pas moins signée à Berlin, le 23 juillet 1785, par les trois états électoraux de Brandebourg, Saxe et Hanovre, qui se garantirent mutuellement le maintien de la constitution germanique, du traité de Westphalie, des traités qui avaient suivi celui-ci, et qui avaient continué d'être en vigueur en Allemagne, de la capitulation impériale, et des autres actes régulateurs de l'empire. Ce fut par un article secret qu'ils se promirent réciproquement de prévenir l'incorporation de la Bavière dans la monarchie autrichienne. Les petits princes ne purent se dissimuler l'avantage de cette ligue protectrice de leurs droits et priviléges; aussi, dans l'espace de quelques mois, les électeurs de Mayence et de Trèves, le landgrave de Hesse-Cassel, les margraves d'Anspach et de Bade, les ducs de

Deux-Ponts, Brunswick, Mecklenbourg, Saxe-Weimar et Gotha et le prince d'Anhalt-Dessau s'empressèrent de s'y joindre. On regarda dans le tems, la ligue des princes (en allemand *Furstenbund*), comme un chef-d'œuvre de politique (1). Elle eut en effet le premier résultat auquel on voulait arriver; c'était d'empêcher le démembrement de l'empire, et de mettre un terme aux projets ambitieux de l'Autriche. En même tems, cette ligue donna aux Prussiens une influence marquante dans la balance des états de l'empire, et enleva aux Autrichiens la prépondérance dont ils avaient joui depuis quelques siècles. Mais on s'apperçut à la longue, qu'au lieu d'un maître qu'elle avait, l'Allemagne en avait reçu deux; la rivalité de l'Autriche et de la Prusse partagea dès-lors les petits états; ils ne furent plus opprimés par un seul, mais ils furent tracassés et troublés par deux; et, pendant le reste du siècle, l'Allemagne souffrit de cette rivalité et jalousie entre deux souverains qui étaient à la fois souverains en Europe et membres de l'empire.

L'œuvre de cette ligue fut la dernière action éclatante de Frédéric II. Etant allé, au mois d'août 1785, en Silésie, pour passer en revue ses troupes, il fut mouillé par la pluie et eut la fièvre. De retour à Potsdam, il fut frappé d'apoplexie, le 18 septembre. Ses jambes enflèrent, et l'hydropisie se déclara. Le docteur Zimmermann fut appelé d'Hanovre. Frédéric avait toujours eu peu de confiance dans les médecins et leurs remèdes; et souvent il se contentait de quelques drogues très-simples que lui donnait le hussard qui lui servait de valet de chambre. Dans une première entrevue qu'il avait eue avec le docteur Zimmermann, il avait commencé par lui demander combien de personnes il avait tuées. On lit dans des Recueils d'anecdotes, que le docteur répondit : *Pas autant que V. M.* Mais Zimmermann ne convient pas de ce propos (2). Le roi continua de manger immodérément; ses travaux ne furent point interrompus. Il prit régulièrement connaissance des dépêches, se fit faire les rapports, et répondit à tout avec sa promptitude ordinaire. Il fit même venir ses secrétaires deux heures plutôt, tous les

(1) Voyez les *Ecrits sur la ligue des princes*, par Dohm; Berlin, 1785, et par Jean Müller, Leipsic, 1787.

(2) *Sur Frédéric-le-Grand et sur mes entretiens avec lui, peu de tems avant sa mort.* Francfort et Leipsic, 1788.

jours, en leur disant que sa vie finissait, et qu'il fallait bien employer le tems qui restait. Ses lectures et ses conversations ne se ressentirent point de l'affaiblissement de son corps (1). Il expira, dans son château de Sans-Souci, le 17 août 1786, entre trois et quatre heures du matin, dans la soixante-quinzième année de son âge et la quarante-septième de son règne, laissant à son successeur un royaume qu'il avait aggrandi de treize cent vingt-cinq milles carrés d'Allemagne et de deux millions de sujets, et qu'il avait rendu florissant en y encourageant le commerce, l'industrie, les sciences, les arts et les lettres; une armée de deux cent mille hommes; un trésor de plus de soixante-dix millions d'écus de Prusse; enfin, un des premiers rangs parmi les souverains d'Europe. Les Allemands ont surnommé ce roi, l'*Unique*, épithète qui lui convient en effet, quelque opinion que l'on ait d'ailleurs de son caractère et de sa conduite. Sous le rapport des talents militaires, aucun capitaine ne le surpassait en Europe, et des théoriciens profonds l'élèvent au-dessus de César. Il avait changé entièrement la tactique; et, sans agir sur les sentiments de ses soldats, moyen qui, de nos jours, a produit de si prodigieux effets, il avait fait de l'armée prussienne, le modèle des armées, quant à la discipline et l'exercice. Les perfectionnements qu'il avait introduits chez elle, ne tardèrent pas à être imités par les autres puissances; l'artillerie volante est de ce nombre. Frédéric ne voulait pour officiers, que des nobles. Suivant la législation allemande, les fils cadets dans l'ordre de la noblesse, sont déshérités; il ne leur restait guère d'autre ressource que l'état militaire. Frédéric trouvait donc son intérêt à leur réserver les places d'officiers. Comme l'esprit de subordination était le seul qu'il inspirât aux soldats; et comme, dans son système du pouvoir absolu, il dédaignait de faire mouvoir les ressorts si puissants de l'honneur et de l'esprit national, il se trouvait bien de cette mesure. L'armée, était entre ses mains, un instrument passif, mais si bien façonné, que Frédéric était sûr de le diriger toujours à son gré. Cependant, lorsque dans la

(1) Voyez, sur ses derniers moments, l'*Histoire de la maladie du feu roi de Prusse*, par C. G. Selle (son médecin), Berlin, 1786; et le *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, avec l'avant-propos de son Histoire, écrite par lui-même*, par le comte de Herzberg, 1787.

suite ; des généraux, à qui manquait le génie du roi unique, voulurent se servir de ce corps admiré, ils furent tous étonnés de voir qu'il répondait si mal à leur attente. Frédéric sacrifiait trop à l'état militaire, et s'habituait à gouverner le royaume comme un régiment. En maintenant sur pied des armées considérables, dont l'entretien exigeait des sommes énormes, il portait les autres états à suivre cet exemple pour leur propre sûreté, et leur inspirait l'envie d'abuser de ces fortes armées, pour des entreprises ambitieuses.

Frédéric était partisan de la philosophie du dix-huitième siècle, et témoignait son estime aux écrivains qui se distinguaient par leur génie et par leur zèle pour la propagation des lumières ; seulement ils les blamait lorsqu'ils tombaient dans des excès, ou lorsque leurs principes choquaient trop ouvertement ses idées favorites. Ainsi, malgré son goût pour la philosophie, il resta attaché au pouvoir absolu, et ne s'entoura même pas d'un conseil d'état. S'il ne disait pas comme Louis XIV : *L'Etat, c'est moi*, il agissait comme s'il en était persuadé. Il était heureux au moins que ce représentant de l'état entier fût un grand génie, et n'eût point les vues étroites et mesquines des despotes sans instruction. Frédéric voulait que son peuple fût gouverné avec justice ; cependant il commit des injustices, et, quand il les sentit, il ne voulut jamais se rétracter. Sobre et économe, il maintenait le plus grand ordre dans les finances ; le luxe, la faveur et l'intrigue ne dominaient point à sa cour ; les femmes n'y disposaient point des places et des affaires d'état ; la médiocrité n'avait pas beau jeu devant un esprit aussi pénétrant ; le mérite, au contraire, ne trouvait pas de meilleur appréciateur que Frédéric. On sait qu'il honora Hertzberg de son amitié ; qu'il attira à sa cour Voltaire, avec lequel il se brouilla dans la suite, mais qu'il n'en continua pas moins d'estimer ; qu'il avait appelé à Berlin, Maupertuis et beaucoup d'autres savants ; qu'il correspondait avec d'Alembert ; qu'il voulut faire du bien à Rousseau ; et qu'il donna asile, dans ses états, à plusieurs personnes poursuivies ailleurs pour des opinions hardies. Cependant des préventions ou des caprices le rendirent souvent injuste envers le mérite ; et, sous son règne, même sous ses yeux, des savants, des artistes, des gens de lettres distingués, languirent

dans l'indigence. Il traita presqu'avec mépris l'académie de Berlin, et quelquefois dans ses propos, il poussa l'injustice jusqu'à la grossièreté envers des hommes instruits.

En matière de religion, il montrait la plus grande tolérance, et s'opposait à tout ce qui ressemblait à des persécutions et à du fanatisme. Il laissa subsister les jésuites en Silésie, parce qu'ils y étaient paisibles, et que, sous un roi aussi absolu, ils s'abstenaient de toute intervention dans la politique. Il ne défendit aux catholiques de la province conquise, que les cérémonies extérieures, telles que processions, pélerinages, etc. Ses ennemis prétendent que c'est par dérision qu'il plaça l'opéra entre l'église catholique et le temple luthérien à Berlin, et qu'il fit de l'abbé de Prades, un chanoine en Silésie; ils lui reprochent amèrement la liberté de ses opinions personnelles, et vont jusqu'à le flétrir du nom de roi athée. Il est certain que Frédéric était partisan de la religion naturelle, et qu'il n'adoptait pas la révélation : ses écrits le prouvent; dans ses discours et actes publics il était plus réservé.

Thiébault, dans ses *Souvenirs de Berlin*, assure qu'il régnait à la cour de Frédéric, beaucoup de superstition et de préjugés. Le roi avait fait creuser sur une place ouverte, vis-à-vis de son cabinet d'étude de Sans-Souci, un caveau dans lequel il voulait être enterré; il l'avait fait recouvrir de terre, et y avait fait placer une statue de Flore. Il disait que dans cette fosse, il espérait reposer un jour *sans souci*; ce fut là l'origine du nom du château (1). Dans sa correspondance, ce prince dit qu'il faut se contenter de penser pour soi, et laisser un cours libre aux idées du vulgaire. Aussi poussait-il l'indifférence pour les offenses personnelles jusqu'à dédaigner de punir les libellistes. On raconte même qu'il fit placer plus bas, pour la commodité du public, sa carricature qu'on avait affichée un peu haut, au coin de la rue; cette insouciance n'est pas commune; toutefois elle aurait paru plus extraordinaire dans un roi qui n'aurait pas eu deux cent mille baïonnettes autour de son trône. Il est vrai qu'il ne recher-

(1) Nicolaï, *Anecdotes du roi Frédéric II*. Berlin, 1789, cahier 2.

cha point ceux qui, pendant qu'il était prince royal, l'avaient condamné pour son évasion; mais, d'un autre côté, il laissa dans l'abandon la famille du malheureux Katt, qui avait perdu la vie pour lui.

Il exprimait très-librement ses opinions particulières sur les hommes et sur les événements; les ministres d'état et les têtes couronnées mêmes n'étaient pas à l'abri de ses censures et de ses railleries caustiques; on trouve dans ses écrits, tant publics que confidentiels, des jugements tranchants. Il est assez singulier que Frédéric, roi absolu, accuse de despotisme, dans un de ses ouvrages, le roi d'Angleterre, au sujet des colonies d'Amérique qui s'insurgèrent à cette époque, et se rendirent libres.

L'altération des monnaies, que Frédéric se permit après ses guerres ruineuses, prouve que, dans les circonstances critiques, sa conscience n'était pas très-scrupuleuse; on lui reproche d'avoir été trop indulgent pour certains vices; peut-être pensait-il qu'il valait mieux paraître les ignorer, que de les produire au grand jour par des punitions publiques; on blâme aussi ses réglements de commerce, comme ayant gêné une branche de prospérité qui a plus besoin de liberté que de lois. Le Code d'un homme de génie, tel que Frédéric, aurait dû être un chef-d'œuvre. Cependant il a fallu le refaire, tant il laissait à désirer; aussi n'est-ce pas comme législateur, que son nom a passé à la postérité.

Personne ne connaissait mieux la valeur du tems, que Frédéric, et aucun souverain n'a jamais fait un plus digne emploi de ses loisirs. Les vaines cérémonies des cours n'occupaient jamais son attention; le tems qui lui restait après l'administration de l'état, il le consacrait aux lettres ou à la musique. Vingt-trois volumes de ses œuvres attestent à la fois la profondeur de ses pensées, ses goûts élevés et la fécondité de son esprit. On sait qu'il écrivit toujours en français, et qu'il n'aimait point sa langue maternelle, l'allemand. Ce fut une grande faute de sa part de ne point encourager la littérature nationale, et de rester toujours étranger, par ses occupations littéraires, à ses propres sujets. Il avait la manie de faire des vers français; quoique son style manque quelquefois de correction, il est étonnant de la part d'un étranger qui n'avait jamais vu, de la France, que Strasbourg; dans sa poésie comme dans sa prose, on retrouve toujours le profond penseur. Outre l'*Anti-Machiavel*, une foule de vers et sa correspondance,

il a laissé l'*Histoire de son tems*, qui ne s'étend toutefois que de 1740 à 1745; l'*Histoire de la guerre de sept ans*; les *Mémoires depuis la paix d'Hubertsbourg*, qui vont jusqu'à l'année 1775; les *Mémoires de la guerre de* 1778; enfin; les *Mémoires pour servir à la maison de Brandebourg.*

L'Histoire de son tems, ouvrage de sa jeunesse, n'est pas exempte des préventions et de la partialité naturelles à cet âge; la vérité même n'y est pas toujours respectée. Il y a beaucoup plus de mérite et de jugement et une plus grande justice dans les ouvrages historiques de son âge mur. On remarque néanmoins qu'il y parle trop peu de la part que les ministres ont eue aux affaires d'état; et, qu'à leurs dépens, il s'attribue presque toute la gloire des négociations heureuses. Il est vrai qu'il n'avait jamais traité les ministres que comme de premiers commis; cependant, les Hertzberg et d'autres hommes d'état l'avaient secondé habilement. Lorsqu'il a occasion de parler de son père, qui avait failli l'envoyer périr sur l'échafaud, il s'exprime avec le respect d'un fils soumis. Il observait les mêmes égards dans la conversation.

Frédéric, n'ayant point eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 12 juin 1732, avec Elisabeth-Christine, fille de Ferdinand-Albert II, duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*, eut pour successeur le prince Frédéric-Guillaume, fils aîné de son frère.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

1786. Frédéric-Guillaume, né le 25 septembre 1744, d'Auguste-Guillaume, prince de Prusse, et de Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, monta sur le trône, à l'âge de quarante-deux ans. Il s'était formé dans l'art militaire, sous Frédéric II, son oncle, qui, enchanté de la manière habile avec laquelle le jeune prince avait fait sa retraite de la Bohême, l'avait embrassé devant l'armée, en lui disant: « Je ne vous regarde plus que comme mon » fils: vous avez fait tout ce que j'aurais pu faire à votre » place. » Cependant la sévérité de son oncle l'avait tenu dans un triste et ennuyeux isolement. Son avènement au trône fut, pour lui, une véritable émancipation dont il ne profita que trop. La nation, elle-même, lasse du ton sévère du roi défunt, accueillit, avec transport, l'affabilité et les promesses de son successeur, qui s'annonçait comme ne

voulant régner que par la justice et les lumières. Toutes ses premières démarches étaient faites pour plaire aux Prussiens; il réduisit les impôts, abolit les entraves du commerce; rendit au duc de Mecklenbourg, quatre bailliages que Frédéric avait refusé de restituer; encouragea la littérature allemande; rendit à ses sujets la faculté de sortir à volonté du royaume, et aux états provinciaux celle de réviser les ordonnances royales. Si les édits qu'il promulgua en faveur de la liberté des cultes et de la presse, établirent l'intolérance et la censure la plus rigide, ce fut, selon M. de Ségur, la faute de ceux qui rédigèrent ces décrets dans un sens absolument contraire au but que le roi avait paru vouloir atteindre.

Mais ces beaux commencements n'eurent pas de suite, et l'attente du peuple prussien fut cruellement trompée. Frédéric-Guillaume ne put soutenir long-temps le rôle par lequel il avait débuté, et qui forçait son naturel. Il retomba dans l'indolence; cessa d'entrer dans les détails de l'administration publique, et de voir tout par ses propres yeux; et écouta moins les hommes de mérite que Frédéric avait su découvrir, et que Frédéric-Guillaume avait d'abord maintenus dans leurs postes. Se livrant à son goût effrené pour les plaisirs, il laissa le champ libre aux femmes et aux courtisans; et dès-lors l'intrigue et la faveur obtinrent tout à sa cour. Ce changement subit et désolant ne se borna pas à influer sur le sort du peuple prussien: le système de politique de la Prusse s'en ressentit également. Les puissances étrangères ne purent tarder à s'apercevoir, qu'au lieu de la volonté ferme et énergique de Frédéric, c'étaient la versatilité et l'esprit de basse intrigue qui dirigeaient le cabinet de Berlin; et, qu'à la place de ministres habiles, les maîtresses et leurs créatures conseillaient le souverain. Hertzberg conserva d'abord quelque influence; et c'est uniquement à ce ministre, que M. de Ségur attribue le peu d'événements qui ont répandu quelque lustre sur le règne de Frédéric-Guillaume (1). Mais, dans la suite, il fut écarté comme d'autres gens de mérite.

Hertzberg s'était habitué aux mesures arbitraires sous Frédéric II. Ce furent, à ce qu'il paraît, lui et la princesse d'Orange qui suggérèrent au nouveau souverain de la Prusse,

(1) *Histoire du règne de Fréd.-Guillaume.* Paris, 1800, tome I, page 70.

l'idée d'intervenir dans les troubles de la Hollande, et de prescrire aux patriotes la soumission au stathouder, qui avait épousé la sœur du roi. La France n'avait pas d'abord été éloignée de coopérer avec la Prusse au rétablissement de la paix en Hollande; elle avait désiré que le comte prussien de Goertz se rendît à La Haye, et s'y entendît avec l'ambassadeur français de Vérac. L'imprudent Goertz voulut une instruction qui l'autorisât à menacer de toute la puissance militaire, dans le cas où les Hollandais refuseraient d'accorder au stathouder tout le pouvoir qu'il réclamait; il prétendit que la France serait hors d'état de s'opposer aux démarches de la Prusse. Cependant le cabinet de Berlin ne voulut pas procéder avec cette précipitation. Goertz partit avec des instructions moins étendues. Vérac lui déclara que M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères en France, venait de lui enjoindre de ne point se mêler des querelles de la Hollande (1). Goertz voulut prendre un ton impérieux auprès des Etats-Généraux: on lui recommanda plus de modération. Le premier commis du bureau des affaires étrangères, de Rayneval, dressa, de concert avec Goertz, qui ne se relâcha qu'avec regret de ses prétentions, un projet de note sur les droits du stathouder. Celui-ci, ne les trouvant pas assez étendus, rejeta cet accommodement. Quoiqu'il y eût encore quelques négociations (2), les deux agents étrangers ne tardèrent pas à quitter La Haye. Goertz fut, à son retour, mal accueilli par le roi: un négociateur aussi impérieux, qui avait prétendu régler en maître les différents qui existaient, non-seulement entre le stathouder et les Etats-Généraux, mais encore entre les provinces et leurs divers Etats représentatifs, ne pouvait qu'aigrir davantage les esprits.

Si la France, qui soutenait d'abord par politique le parti des Hollandais, avait eu un cabinet plus énergique, la guerre eût été inévitable entre Frédéric-Guillaume et Louis XVI; mais celui-ci se retira et conseilla aux Bataves de se soumettre. Il fit, à la vérité, quelques démonstrations de guerre; mais les Prussiens, voyant qu'elles se

(1) *Histoire du règne de Fréd.-Guillaume.* Paris, 1800, tome I, page 157.

(2) Voyez les *Pièces authentiques relatives à la négociation confiée au comte de Goertz et à M. de Rayneval;* dans les *Ecrits politiques* de H. Tollius, tome II. La Haye, 1815.

réduisaient à rien, et que les patriotes aimaient mieux combattre que de se laisser dicter des lois par un prince étranger, marchèrent, sous le commandement du duc de Brunswick, contre la Hollande. Pendant que la France cherchait à attirer la Russie, l'Autriche et l'Espagne dans une alliance contre la Prusse, celle-ci occupa les principales villes bataves, sans éprouver aucune opposition, si ce n'est à Amsterdam, où les patriotes se défendirent, quoique sans succès; et elle força les républicains hollandais à se soumettre au stathouder, comme à un roi absolu. C'est ainsi que, selon l'expression de M. de Ségur, le triste calme du despotisme succéda aux agitations déréglées de l'insurrection. L'Angleterre conserva son influence sur la Hollande, et la France perdit l'occasion d'y substituer la sienne, comme elle l'avait désiré.

Le 15 avril 1788, un traité d'alliance fut signé à La Haye, entre la Hollande et la Prusse; la dernière y garantissait la constitution des Provinces-Unies, c'est-à-dire le pouvoir que les stathouders étaient parvenus peu à peu à s'attribuer aux dépens de la république. La France voulut, de son côté, former une quadruple alliance contre la Prusse et l'Angleterre, dominatrices de la Hollande; mais elle fut détournée de son projet par les menaces de ces deux puissances; et Frédéric, voyant la Russie et l'Autriche occupées de la guerre de la Turquie, se livra avec sécurité aux plaisirs scandaleux auxquels l'entraînaient les goûts les plus impérieux. Le trésor de Frédéric II favorisait ses nombreuses dissipations.

Il avait d'abord épousé, le 14 juillet 1765, la princesse Elisabeth-Christine-Ulrique, fille du duc Charles de *Brunswick-Wolfenbuttel;* elle fut répudiée, encore du vivant de Frédéric II, en 1769, pour cause ou sous le prétexte d'inconduite, et reléguée à Stettin. Il épousa ensuite, le 15 juillet de la même année 1769, Frédérique-Louise, fille de Louis, landgrave de *Hesse-Darmstadt.* Ce fut pendant ce second mariage que les maîtresses régnèrent publiquement à sa cour. On a prétendu qu'il s'était marié *de la main gauche*, suivant l'expression bizarre usitée en Allemagne, avec une demoiselle de Voss, dont il avait fait une comtesse d'*Ingenheim;* d'autres assurent que, ne pouvant épouser une troisième femme, pendant que les deux autres étaient encore vivantes, on fit une momerie pour imiter la cérémonie d'un troisième mariage. Mais ces faits n'ont

point été prouvés. Celle qui captiva le plus son cœur, et pour laquelle il fit le plus de sacrifices et d'éclat, fut la fille d'un trompette, laquelle fut élevée, dans la suite, au rang de comtesse de *Lichtenau*, et tint une sorte de cour. Ayant été plus tard en butte à la haine; cette femme a publié des Mémoires justificatifs, dans lesquels elle montre un caractère élevé, et cherche à disculper, non-seulement sa propre conduite, mais encore celle de son royal amant. Dans cette cour voluptueuse, le mysticisme se mêlait d'une manière bizarre au scandale des mœurs. Frédéric-Guillaume donna un ministère à un ancien prédicateur, nommé Wœllner, qui avait été, dit-on, rosecroix, et qui était une espèce de fanatique et de mystique dangereux. On assure que ce furent ses suggestions qui provoquèrent l'édit qui, sous le prétexte de maintenir la liberté de la conscience, la proscrivait. Wœllner et ses adhérents firent adopter au roi leur illuminisme; et l'on prétend que ce prince fut dupe de leurs jongleries, au point de se prêter à des évocations d'ombres par le moyen de la phantasmagorie, dont il n'avait pas la clef. Les francs-maçons ne voulurent rien avoir de commun avec ces illuminés; cependant ils jouirent aussi de la protection du roi; et ce fut même sous son règne que la franc-maçonnerie prit de la consistance en Prusse, et y devint générale.

Toutefois le cabinet de Berlin ne resta pas étranger à la politique de l'Europe; précisément parce que l'Autriche et la Russie faisaient la guerre à la Turquie, il se mit d'accord avec celle-ci, et sut engager la Suède à attaquer la Russie au Nord, pendant que toute l'armée russe serait engagée au Midi. En même temps il insinua aux Polonais, que lui-même favorisait la cause de leur indépendance. On est fondé à croire aussi qu'il souffla le feu de la discorde qui éclata dans les Pays-Bas; on sait du moins qu'il voulut protéger l'insurrection des Brabançons. On le soupçonna encore d'avoir facilité, sous main, les troubles de Liége, qu'il fit semblant d'étouffer par la force armée. En rassemblant une armée en Silésie, il détourna l'Autriche de porter des secours à la Russie, et la força de veiller à sa propre sûreté. Cependant, comme il changea tout-à-coup de système, il tira lui-même l'Autriche et la Russie d'un grand embarras. On prétend que ce furent ses courtisans qui lui insinuèrent l'idée de renvoyer Hertzberg et d'aban-

donner ses projets de guerre, parce qu'ils le gouvernaient mieux dans la sécurité de la paix et dans l'oisiveté de la cour. Peut-être l'Autriche soutenait-elle en secret leurs intrigues. Quoiqu'il en soit, Frédéric-Guillaume fit, le 27 juillet 1790, avec l'Autriche, une convention, dont les conditions paraissaient, à Hertzberg, beaucoup trop modérées pour la Prusse. Frédéric-Guillaume s'était rendu au quatier-général de l'armée de Silésie; il eut une entrevue avec Léopold, successeur de Joseph. Hertzberg, offensé de voir ses avis négligés, se retira du ministère. La Prusse et l'Angleterre avaient empêché le Danemarck d'attaquer la Suède, pendant que celle-ci attaquait la Russie; mais le roi Gustave, voyant la paix rétablie entre l'Autriche et la Prusse, fit la sienne avec Catherine II. Ainsi, la Russie fut délivrée, par la conduite de Frédéric-Guillaume, du danger qui la menaçait du côté du Nord; et elle rassembla, dès-lors, toutes ses forces contre la Turquie, que la Prusse avait pourtant voulu sauver. Ses succès rapides contrarièrent tellement le cabinet de Berlin, qu'il aurait commencé la guerre contre les Russes, s'il avait été mieux soutenu par l'Angleterre, et s'il n'avait craint d'offenser le cabinet de Vienne. D'ailleurs Catherine, assez avertie par la mauvaise disposition des cours d'Europe et par l'épuisement de ses finances, ne poussa pas plus loin ses triomphes dispendieux, et conclut la paix avec la Porte-Ottomane.

Bientôt après, les troubles de la France occupèrent l'attention de tous les cabinets de l'Europe. Frédéric-Guillaume fit, le 25 juillet 1791, une alliance avec l'Autriche, pour soutenir la cause monarchique en France, dans le cas où elle aurait besoin de leurs secours. Comme membre de l'empire germanique, il prit d'ailleurs la défense des princes allemands, qui avaient été dépossédés de leurs titres sur les propriétés situées dans les provinces françaises. Il parut comprendre d'abord que l'intervention des princes étrangers dans les troubles de la France, pourrait être plus nuisible qu'utile à ceux que l'on voulait secourir; telles furent du moins les représentations des diplomates constitutionnels de France. Mais d'autres suggestions firent armer le roi de Prusse, en faveur de Louis XVI et de la monarchie. On lui rappela la campagne de Hollande, pour lui prouver avec quelle facilité, sous son règne, les armes prussiennes étouffaient les révoltes dans l'étranger; et on lui fit entrevoir

la gloire qu'il recueillerait d'une campagne, dont le résultat serait de rétablir le trône de France dans ses anciennes prérogatives, et de calmer cette effervescence des esprits qui menaçait de se communiquer à toute l'Europe. Il convint donc, avec l'empereur d'Autriche, d'armer contre les Français.

Mais, dans le même tems qu'il s'apprêtait à soutenir un roi, il en abandonnait un autre, celui de Pologne qu'il sacrifiait à l'ambition de la Russie, quoiqu'il eût joué, peu de tems auparavant, le rôle d'un protecteur de l'indépendance polonaise, contre les atteintes portées par Catherine II à la liberté de ce pays. En vain, le roi de Pologne réclama-t-il l'exécution du traité d'alliance contracté, le 29 mars 1790, entre les deux états; le roi de Prusse prétendit que les changements qui avaient eu lieu depuis dans la constitution polonaise, et qui pourtant étaient favorables à la cause de la monarchie, le dispensaient d'exécuter le traité allégué; il ne mit aucun obstacle aux projets ambitieux de Catherine; et, plus tard, il tourna même ses armes contre les malheureux Polonais, et partagea, avec la Russie, les dépouilles d'un pays qui l'avait estimé assez pour espérer sa protection.

En août 1791, Frédéric-Guillaume eut, avec l'empereur d'Autriche, la fameuse entrevue de Pillnitz, dans laquelle l'expédition contre la France, fut résolue. Il y mena son fils aîné, aujourd'hui prince régnant. Ce ne fut que le 7 février 1792, qu'il contracta une alliance avec l'Autriche, pour le maintien de la constitution de l'empire, pour l'anéantissement des principes révolutionnaires et pour l'établissement d'une autre constitution en Pologne.

Frédéric-Guillaume entra en campagne au mois de juin suivant. Il avait fait marcher cinquante mille hommes sur le Rhin, sous les ordres du duc de Brunswick, qui, dit-on, s'était d'abord prononcé contre cette guerre. Il existait, en Prusse, un autre parti qui n'avait aucun sentiment hostile contre les Français; c'était celui du prince Henri, oncle du roi. Ce prince, qui avait été négligé et presque maltraité par Frédéric II, son propre frère, avait espéré jouir de plus d'influence sous son neveu; cependant celui-ci, n'aimant pas mieux que son prédécesseur partager son autorité, n'avait accordé au prince Henri que des honneurs et une augmentation de revenu, et le laissait s'ennuyer, comme auparavant, dans le château de Rheinsberg. Les courtisans,

voyant l'état d'abandon dans lequel le laissait le souverain, ne s'empressaient point de lui faire la cour; en sorte que le parti du prince Henri restait très-faible. On dit que, las de son isolement, ce prince avait l'intention de se retirer en France, lorsque les troubles éclatèrent dans ce royaume.

Le roi arriva bientôt à Coblentz. Avec son agrément, le duc de Brunswick promulgua le fameux manifeste qui exaspéra les Français au lieu de les rendre soumis, et les engagea sur-le-champ à prendre les mesures les plus vigoureuses pour la défense de leur patrie. On assure, qu'en déclarant la guerre aux Français, Frédéric-Guillaume était uniquement animé du désir de rétablir Louis XVI sur un trône revêtu d'un pouvoir absolu, et qu'il n'avait, dans cette expédition, aucun projet de conquête, comme l'Autriche parut en avoir.

Opérant, de concert avec les Autrichiens, les troupes prussiennes pénétrèrent par la Lorraine, en France. Ils prirent Longwy, le 23 août 1792, et la place forte de Verdun, le 2 septembre. Verdun aurait pu tenir long-tems; sa capitulation indigna la France. Croyant superflu de s'arrêter pour assiéger et prendre les autres places fortes de la frontière, à l'exception de Thionville qu'ils bloquèrent, les Prussiens se portèrent sur la Champagne; mais, trouvant les hauteurs occupées par les Français, ils firent un long détour, s'engagèrent lentement dans les défilés de l'Argone, éprouvèrent la disette et des maladies; et, pour rendre leur position plus embarassante, un corps d'armée française marcha sur Mayence. Cependant Dumourier, n'étant pas en force pour arrêter les progrès des Prussiens, était obligé de rétrograder à Sainte-Menehould, et risquait d'être cerné par les ennemis. Dans la crainte que les Français ne lui échappassent, Frédéric-Guillaume, sans consulter le duc de Brunswick, avait fait changer le plan d'attaque, et ordonné que l'on cherchât à tourner le corps d'armée qui lui était opposé, quoiqu'on l'avertît que Dumourier venait d'être renforcé par Kellermann. Ces deux généraux français furent attaqués, le 20 septembre, auprès de Valmy. On se battit avec acharnement toute la journée; le soir enfin, les Français restèrent maîtres du champ de bataille; et, dans la nuit, ils cherchèrent à rétablir la communication avec Châlons. Soit que les Prussiens se fussent aperçus que l'expédition sur Paris n'était pas si facile qu'ils se

l'étaient imaginés, et que le roi, avec son inconstance naturelle, s'impatientât d'être exposé à des privations de diverses espèces; soit que Dumourier, avec lequel on avait eu occasion de correspondre pendant une trève de trois jours, eût fait sentir au roi de Prusse, que le salut de Louis XVI serait gravement compromis par la campagne des Prussiens; soit enfin, que le camp prussien fût en proie à la disette et à une maladie épidémique, la retraite de l'armée prussienne fut résolue au moment où le public, instruit des premiers succès de Frédéric-Guillaume, s'attendait à le voir se porter en droite ligne sur Paris, délivrer la famille royale, et opérer la contre-révolution. On croit encore aujourd'hui, qu'avec de la célérité et beaucoup d'habileté, ce projet aurait pu être exécuté, du moins momentanément.

La démarche inattendue du roi de Prusse étonna tout le monde. Pour l'expliquer, on se livra aux conjectures; on alla jusqu'à supposer que la France avait acheté cette retraite subite. Frédéric-Guillaume pouvait avoir besoin d'argent; mais on ne voit pas quel parti en France aurait pu lui en fournir assez dans ce moment de détresse générale. Suivant l'opinion de quelques personnes, ce fut le duc de Brunswick qui se décida pour la retraite, contre l'avis du roi, qui voulait encore risquer une bataille. Cette assertion ne paraît pas non plus bien fondée, surtout quand on considère avec quel ton menaçant il était entré en France. Il eût été bien étrange de quitter aussi légèrement les plaines de Champagne, quelques semaines après avoir annoncé qu'il mettrait Paris à feu et à sang; la réputation la plus solide aurait été anéantie par une inconséquence aussi forte. Très-probablement le roi était effrayé de toutes les fatigues et de tous les obstacles qui l'attendaient dans les suites d'une entreprise déjà si funeste pour lui.

Le 30 septembre 1792, le camp prussien fut levé; laissant sur la grande route, des corps morts, des blessés et des malades, et étant harcelés par les troupes françaises, les Prussiens arrivèrent au bout de douze jours à Verdun; et, immédiatement après leur arrivée, cette place fut attaquée par les Français, et sommée de se rendre. Le roi de Prusse y consentit, sous la condition que la garnison aurait trois jours pour évacuer la place; cette condition fut acceptée; et, le 14 octobre, les Français y rentrèrent. Ils débloquèrent Thionville, et reprirent, le 21, Longwy, sans

coup férir. Les Prussiens sortirent de France avec la moitié des forces qu'ils y avaient fait entrer, depuis deux mois et demi. Il paraît constant, dit M. de Ségur, que le roi de Prusse avait voulu s'engager, par une convention secrète, à se séparer de la coalition, pourvu que les Français n'occupassent que les Pays-Bas, sans entamer le territoire de l'empire; mais ce traité secret ne fut point ratifié par le conseil exécutif de France, animé de trop d'ardeur pour s'accommoder à des traités secrets (1).

Déjà Custine avait pénétré sur le territoire de l'empire, et s'était emparé de Spire, Worms, Mayence et Francfort-sur-le-Mein. Ce qui écarte le soupçon d'une intelligence secrète entre Frédéric-Guillaume et le parti régnant en France, c'est que le roi de Prusse, dès qu'il fut revenu sur le Rhin, ordonna de nouvelles levées, et resserra les liens de la coalition. Le duc de Brunswick, s'étant retiré d'abord sur la rivière de Lahn, avait été attaqué, le 9 novembre, à Limbourg, et obligé d'évacuer cette place. Il se fortifia ensuite dans Marbourg, où le roi de Prusse vint le rejoindre. Puis, reprenant l'offensive, il avait occupé de nouveau Limbourg, et s'était porté sur Francfort, que Frédéric-Guillaume somma, le 30 novembre, de se rendre. Les Français, ne jugeant pas à propos de soutenir un siége, songèrent à évacuer la place et à se retirer sur Mayence, lorsqu'ils furent attaqués par les Prussiens, qui pénétrèrent, en combattant, dans la ville. On raconte que Frédéric-Guillaume ayant été témoin de la bravoure d'un grenadier français, qui se trouva au nombre des prisonniers, lui dit: « Vous êtes un brave homme: c'est dommage que vous ne » vous battiez pas pour une meilleure cause »; et que le grenadier de l'armée républicaine lui répondit: « *Citoyen* » *Guillaume*, quant à ce chapitre, nous ne pourrions tom- » ber d'accord; ainsi, parlons d'autre chose. »

Dès que Francfort eût été repris, les Prussiens poursuivirent les Français dans la direction de Mayence, et s'emparèrent de Hochheim, poste que les troupes ennemies occupaient encore auprès du Mein. Custine envoya reprendre ce village; mais, dans la nuit du 5 au 6 décembre, les Prussiens revinrent en grande force, tuèrent cinq cents hommes, et s'emparèrent du poste. Le fort de Kœnigstein se défendit contre eux jusqu'au 9 mars 1793. Ils passèrent le

(1) *Histoire du règne de Fréd.-Guillaume, tome II, page* 300.

Rhin à Rheinfels ; et occupèrent les deux rives du fleuve au-dessus de son confluent avec la Nahe. Le 26 mars, ils attaquèrent les Français à Stromberg ; et, le 28, ils les délogèrent de Bingen. Custine se retira devant eux jusqu'à Worms. Ils le poursuivirent et lui livrèrent combat à Ober-Flersheim. Les Français restèrent maîtres du champ de bataille ; néanmoins ils rétrogradèrent sur Frankenthal, et y détruisirent leurs magasins, avant de se retirer derrière les lignes de la Lauter. Un corps de onze cents Français fut cerné par le prince Louis de Prusse, et fait prisonnier.

Pendant ces succès, le feld-maréchal prussien, Kalkreuth avait mis le blocus devant Mayence. Il soutint plusieurs combats contre la garnison. Deux mois après son arrivée, le blocus fut transformé en siége, et le roi de Prusse vint lui-même prendre le commandement. Plusieurs fois les îles et les forts des environs de Mayence furent pris, soit par les assiégeants, soit par la garnison qui était de quinze mille hommes ; le corps de siége montait presque à quatre-vingt mille. Il y eut des entretiens secrets, d'abord entre le feld-maréchal Kalkreuth et Rewbell, commissaire de la convention, puis entre le duc de Brunswick et Merlin, autre conventionnel. Le roi de Prusse demandait, à ce qu'il paraît, la reddition de la place, en offrant de reconnaître la république française, et peut-être de se retirer de la coalition, sous diverses conditions. Pendant ces négociations, le quartier général du roi, à Marienborn, fut inopinément assailli, le 30 mai, par six mille hommes de la garnison, qui lui laissèrent à peine le tems de rallier ses troupes et de leur échapper. Cependant ils furent bientôt repoussés. Frédéric-Guillaume se vengea de ce coup de main inattendu, par le bombardement de la ville, dont un tiers fut détruit. Le commandant Meunier ayant été grièvement blessé dans une sortie, mourut peu de jours après ; Frédéric-Guillaume lui avait fait offrir les secours de l'art. La famine désolait les habitants et la garnison. On renvoya les bouches inutiles ; mais, repoussés par les Prussiens, les malheureux restèrent exposés au feu des deux armées, jusqu'à ce que le commandant leur permît de rentrer dans la place. Obligée enfin de capituler, la garnison obtint, le 23 juillet, la faculté de sortir avec les honneurs de la guerre, et de rentrer en France.

Si depuis cette époque, les Prussiens eussent coopéré acti-

vement avec les Autrichiens, les mouvements des armées coalisées auraient été bien plus rapides; toutefois, quoiqu'il parût régner peu d'accord intime entre les armées alliées, l'année 1793 ne se termina pas sans de nouveaux succès. Le 14 septembre, le duc de Brunswick battit les Français à Pirmasens; et, dans les deux mois suivants, les Autrichiens s'emparèrent des lignes de Weissembourg et du fort Louis.

Mais, à ces avantages, succédèrent des revers qui en firent perdre tout le fruit. Le duc de Brunswick fut battu auprès de Haguenau; le siége de Landau fut levé, et les lignes de Weissembourg furent reprises par les Français. Revenu à Mayence, le duc de Brunswick écrivit au roi de Prusse, pour lui demander la permission de déposer le commandement. Il y disait, entre autres choses: « Les motifs qui » me font désirer mon rappel de l'armée, sont fondés sur » l'expérience malheureuse que le défaut d'intelligence, l'é- » goïsme, l'esprit de cabale et la défiance ont déconcerté » toutes les mesures qui avaient été adoptées pendant ces » deux dernières campagnes, et continuent de déconcerter » toutes celles qui ont été prises par les armées combi- » nées.... Quand une grande nation, telle que celle de » France, se conduit par la terreur des peines et par l'en- » thousiasme, les puissances combinées ne doivent avoir, » dans leurs mesures, qu'un même sentiment et un même » principe; mais, si, au lieu de cette unanimité, chaque » armée agit séparément et sans s'être concertée avec les » autres, sans avoir des plans fixes, sans accord et sans » principes, les conséquences qu'on doit en attendre, sont » telles que nous les avons vues à Dunkerque, à la levée » du siége de Maubeuge, à la prise de Lyon, à la destruc- » tion de Toulon, et quand nous avons levé le siége de » Landau. » Voilà un aveu, pour ainsi dire officiel, de la mésintelligence qui régnait entre les Autrichiens et les Prussiens. Ceux qui en eurent connaissance, ne durent pas douter que la Prusse n'eût l'intention de se retirer de la ligue contre la France républicaine, surtout quand ils virent le général Kalkreuth avoir, à Francfort, des conférences avec les commissaires français qui étaient venus avec une sorte de pompe, pour négocier, à ce que l'on prétendait, un échange de prisonniers, et quand le roi de Prusse fit entendre qu'il avait droit à des indemnités de la part de l'empire, pour les frais de ses campagnes. Le général Mœllendorf, qui se chargea du commandement de l'armée du

Rhin, prit son quartier-général à Cologne; et le général Kalkreuth resta auprès de Mayence, avec environ vingt mille hommes seulement.

Le 19 avril 1794, Frédéric-Guillaume s'engagea par un traité, envers l'Angleterre, à fournir, dès le mois de mai suivant, à la coalition, une armée de soixante-deux mille hommes, moyennant cinquante mille livres sterlings par mois. Cependant, la campagne de 1794, que le roi de Prusse se faisait payer aussi cher, ne fut marquée que par une seule action d'éclat de Mœllendorf; ce fut celle du 23 mai 1794, où l'on força les lignes de Kaiserslautern, et où l'armée française fut contrainte de se retirer derrière la Queich. Depuis cette époque, la Prusse ne s'occupa plus que de négociations avec une république, qu'elle ne pouvait plus espérer d'anéantir.

Il faut maintenant se reporter au commencement de l'année 1793, pour voir ce qui s'était passé du côté de la Pologne, pendant les campagnes du Rhin. On se rappellera que, lorsqu'en 1792, les Polonais, menacés d'une invasion de la part de la Russie, s'adressèrent au roi de Prusse, pour obtenir ses bons offices et ses secours promis par le traité du 20 mars 1790, il s'excusa, en prétendant que la constitution que les Polonais s'étaient donnée depuis, avait changé l'état des choses, et qu'il n'avait point approuvé la forme nouvelle que la Pologne avait donnée à son gouvernement. Cependant ce même souverain avait répondu à la notification de l'établissement de la nouvelle constitution, qu'il applaudissait à la démarche importante faite par la nation, qu'il la regardait comme essentielle au bonheur des Polonais, et que son intention était de consolider la constitution qu'il admirait. Une déclaration aussi formelle ne pouvait être oubliée; mais il s'agissait de se tirer d'un grand embarras, et de gagner des acquisitions considérables. Pour atteindre ce but, Frédéric-Guillaume ne se fit pas scrupule de donner un démenti à sa parole royale, et de trahir un peuple qui avait eu la simplicité de croire à ses promesses. En prenant la défense de l'indépendance polonaise, contre l'ambition démesurée de la Russie, il ne pouvait éviter une guerre contre Catherine, dans le tems où ses troupes combattaient avec si peu de succès contre la république française; si, au contraire, il secondait les vues injustes de l'impératrice, sur la Pologne, non-seulement il conservait la paix avec elle, mais il ga-

gnait Dantzik et Thorn, dont il désirait depuis long-tems de se rendre maître, et que Catherine s'engageait à lui assurer, s'il accablait la Pologne, de concert avec les troupes russes. L'Autriche n'osa point s'opposer à l'exécution de ce projet odieux contre la liberté polonaise, quoique garantie par le traité de Pillnitz, dans la crainte de voir la Prusse rompre la coalition contre la France. Ainsi, cette œuvre d'iniquité se consomma sans aucune opposition.

Catherine fit marcher ses troupes sur Varsovie, en feignant de céder aux vœux d'une nation mécontente de son gouvernement; et, en même tems, la Prusse se hâta de faire occuper la grande Pologne, par ses troupes, en faisant croire, par un manifeste du 23 mars 1793, qu'elle ne faisait que prendre une mesure provisoire, rendue nécessaire, à ce qu'elle prétendait, par les dangers de l'anarchie et des principes révolutionnaires répandus en Pologne. Les Russes avaient poussé la dissimulation jusqu'à faire semblant de regarder l'invasion des Prussiens, comme une hostilité; mais, quand ils virent la nation prendre les armes pour défendre son territoire contre cette aggression, ils cessèrent de feindre, et agirent, d'accord avec les Prussiens, pour empêcher les malheureux Polonais de s'affranchir de leurs oppresseurs. Par une déclaration, datée du 9 avril, les ministres de Russie et de Prusse annoncèrent aux Polonais, la résolution prise par les deux puissances, de resserrer la Pologne dans des limites plus étroites, et de la réduire *à des proportions convenables à une puissance du moyen ordre*, afin, disaient-ils, comme par dérision, d'éteindre un foyer dangereux et alarmant pour les états voisins.

Cette insulte faite au bon sens des Polonais, indigna la nation; cependant le roi débonnaire, Stanislas-Auguste, obéissant aux ordres de Catherine, convoqua une diète qui consentit au morcellement exigé par la Russie; elle ne fut pas aussi facile à consentir à l'abandon de la portion demandée par la Prusse; néanmoins Stanislas obtint, ou plutôt arracha ou supposa cette sanction. Avant de consommer leur usurpation, les deux puissances exigèrent la réduction de l'armée polonaise qui leur faisait peur. Les Polonais, au contraire, s'armèrent pour s'opposer à l'anéantissement de leur patrie.

Le brave Kosciusko, appelé par les vœux unanimes de

ses compatriotes, vint diriger leur élan. Une insurrection éclata en Pologne, vers la fin de mars 1794 : Kosciusko fut nommé chef de l'armée, et repoussa les Russes qui avançaient contre les insurgés. Il marcha, avec sa faible armée, au-devant de quarante mille Prussiens que conduisait Frédéric-Guillaume ; mais, n'étant pas en état d'arrêter des forces aussi supérieures, il fut obligé de se retirer dans le camp retranché devant Varsovie, et d'abandonner Cracovie aux ennemis. Frédéric-Guillaume, soutenu par les Russes, marcha ensuite sur Varsovie, et fit de belles promesses aux habitants qui se soumettraient. Les Polonais lui répondirent les armes à la main. Il y eut plusieurs combats entre les Prussiens et les patriotes ; les premiers bombardèrent même la capitale. Une insurrection de la province polonaise, asservie par les Prussiens, engagea ceux-ci à se retirer promptement sur leur territoire. En Pologne, comme en Champagne, Frédéric-Guillaume effectua sa retraite, en abandonnant les malades et les blessés.

Malheureusement pour les Polonais, Kosciusko, trahi par les siens, tomba au pouvoir des Russes ; et les Autrichiens, séduits par la promesse d'une part de la dépouille, firent cause commune avec Catherine et Frédéric-Guillaume. Les Prussiens et les Russes réunis, assaillirent Varsovie, sous le commandement du féroce Souworow, et firent un carnage effroyable dans le faubourg de Praga. Voilà comment l'impératrice de Russie et le roi de Prusse appaisèrent les troubles de Pologne, et rétablirent assez la tranquillité, pour pouvoir procéder, avec les Autrichiens, au partage de ce malheureux pays ! La part de la Prusse fut étendue jusqu'à la Vistule du côté de l'Autriche, et jusqu'au Niémen du côté de la Russie : Varsovie, la capitale, fut comprise dans cette part.

Par un acte du 2 décembre 1791, Frédéric-Guillaume avait fait une acquisition qu'il pouvait accepter avec plus d'honneur que sa part dans le dépouillement des Polonais. Le dernier margrave Chrétien-Frédéric, de la branche de Brandebourg-Franconie, avait cédé à la dynastie prussienne les principautés d'Anspach et de Bayreuth, moyennant une rente viagère de 500,000 florins. Il présentait à Frédéric-Guillaume la perspective d'un agrandissement considérable pour ses états. En renonçant le premier à la coalition contre la France, il avait l'espoir d'être bien récompensé

de cette défection, et d'obtenir des états ecclésiastiques sécularisés, qui lui convenaient parfaitement. Cette considération fut trop puissante pour ne pas engager Frédéric-Guillaume, d'ailleurs las de la guerre, à abandonner l'Autriche, le stathouder son beau-frère, et la cause monarchique, et à faire la paix avec la république française. Il est vrai qu'il avait plus à perdre qu'à gagner à la continuation de la guerre. La rive gauche du Rhin et la Hollande étaient déjà au pouvoir des troupes républicaines; elles étaient entrées dans ses possessions sur la rive droite du Rhin; encore quelques succès, et elles pénétraient dans le cœur de ses états, où d'ailleurs le voisinage des républicains répandait des principes anti-monarchiques. Dans cette position, Frédéric-Guillaume n'hésita point à répondre aux ouvertures pacifiques qui furent faites, par un plénipotentiaire français, envoyé en Suisse, à un agent prussien, chargé de négocier un échange des prisonniers. Ne voulant pas envoyer un ministre directement à Paris, Frédéric-Guillaume fit partir le comte de Goltz pour Bâle, où se trouvait M. Barthélemy; et, comme le comte de Goltz vint à mourir, il fut remplacé par le baron de Hardenberg, muni d'amples instructions pour traiter de la paix. La Prusse consentit à laisser occuper, jusqu'à la paix définitive, ses possessions sur la rive gauche du Rhin, à évacuer Mayence, et à séparer sa cause de la coalition. Mais elle demanda à former, dans le nord de l'Allemagne, une ligne de démarcation qui fût, pour les Français, le terme de la guerre, et qui mît sous la protection prussienne tous les états de l'empire, compris dans cette limite. La ligne de neutralité, proposée par la Prusse, convint aussi à la république française, puisqu'elle tendait à soustraire une portion considérable de l'empire à l'influence de l'empereur, et à diminuer, par conséquent, la puissance autrichienne.

Ce fut le 5 avril 1795, que la paix fut conclue entre les deux puissances. Les arrangements relatifs à la ligne de neutralité furent d'abord tenus secrets; mais ils devinrent l'objet d'une convention que signèrent les mêmes plénipotentiaires à Bâle, le 17 mai. La ligne y fut indiquée; elle partait de l'Ostfrise, et se dirigeant par la Westphalie sur le Mein, elle longeait la Franconie, la haute Saxe, la Bavière, le haut Palatinat et la Bohême, et se terminait aux frontières de la Silésie. La république française s'engageait à traiter, comme pays neutres, tous les états situés

derrière la ligne, à condition que ces états rappelleraient leurs contingents et observeraient eux-mêmes une stricte neutralité que le roi de Prusse, de son côté, promettait de faire observer. Ainsi se trouva paralysée une partie considérable de l'Allemagne, qui d'ailleurs ne prenait qu'un faible intérêt à la querelle des souverains. M. de Ségur convient que ce système de neutralité fut une grande idée politique de la Prusse. « Mais comme Frédéric-Guillaume, ajoute l'historien, avait été le chef de la coalition, comme il s'était montré le plus ardent de tous les princes pour entreprendre la guerre, et le plus éloigné d'entendre les ministres pacifiques, qui voulaient l'empêcher, cette versatilité et cette défection lui attiraient de justes reproches de la part de tous les alliés, qu'il avait secondés dans des tems de prospérité et qu'il abandonnait au moment où la fortune leur devenait contraire. Suédois, Russes, Polonais, Turcs, Brabançons, Autrichiens, Hollandais, Anglais et Français, tous l'avaient vu tour à tour les soutenir, les combattre, les animer et les abandonner; et cette conduite lui enleva toute considération, le fit universellement regarder comme le monarque le plus faible, l'allié le moins utile, l'appui le plus trompeur, et l'ennemi le moins dangereux. »

Ce qui étonne également de la part du gouvernement républicain et du cabinet de Prusse, c'est que ce traité de paix ne stipulait rien sur le sort de LaFayette et de ses compagnons d'infortune, qui, ayant quitté la France, en 1792, avaient été arrêtés par les Autrichiens et livrés par ceux-ci aux Prussiens, qui les traînèrent comme des criminels de cachot en cachot, et les jetèrent dans les prisons humides et malsaines de Magdebourg, sans aucun espoir de délivrance. Cette conduite barbare de la part de la Prusse excita une si grande indignation en France, qu'un des royalistes les plus prononcés et les plus distingués, M. de Lally-Tolendal, crut devoir adresser des représentations à Frédéric-Guillaume, pour l'engager à rendre la liberté à La Fayette. « Le premier rang lui était offert dans la république, » écrivit Lally-Tolendal au roi de Prusse; (1) « il l'a rejeté, et n'ayant pu ni défendre, ni venger le roi, il s'est abandonné lui-même. Je ne suis pas suspect, car pendant

(1) *Mémoire de Lally-Tolendal au roi de Prusse, pour réclamer la liberté de La Fayette*, Paris, 1795, in-8°.

» deux années entières j'ai rompu tout commerce avec celui » pour lequel j'intercède aujourd'hui.... Il a mal entendu » la liberté ; il n'a pas senti assez promptement combien » une grande nation, pour être libre, avait besoin d'un » roi puissant ; mais combien d'autres n'ont voulu ni de » la liberté, ni de la royauté, et ont détesté M. de La » Fayette, qui, sans savoir combiner l'une avec l'autre, » les voulait cependant toutes deux ! »

Le roi de Prusse ne tint pas compte de ces représentations ; il continua de traiter avec une extrême rigueur les prisonniers, ne leur rendit point la liberté à la paix, les fit traîner en Silésie, et les livra à l'Autriche. Cette puissance les traita plus durement encore que la Prusse, et il fallut toute l'autorité que Buonaparte avait déjà acquise par ses victoires, pour obtenir, pendant les négociations de Léoben, la liberté de trois citoyens français.

Jouissant, depuis la paix, de la conquête de la Pologne, et pesant avec son armée sur les pays compris dans la ligne de neutralité, Frédéric-Guillaume ne se livrait plus qu'aux plaisirs. Cependant ses folles dissipations avaient épuisé le trésor de Frédéric II ; il se vit dans la nécessité de négocier un emprunt. Sa santé se dérangeait ; les courtisans, voyant que son règne touchait à sa fin, se hâtèrent de se faire accorder des dotations dans la Pologne prussienne, où quelques-uns des plus beaux domaines devinrent la proie d'hommes, qui n'avaient d'autre titre à ces magnifiques récompenses, que la faveur du souverain.

La comtesse de Lichtenau cherchait par des distractions à faire illusion au roi sur son état. On prétend que Frédéric-Guillaume fut tellement captivé, jusqu'à sa fin, par les charmes de cette femme, qu'il ne se plaisait que dans sa société, et que ses propres enfants lui devinrent, en quelque sorte, étrangers. Elle voulut assister son amant royal dans ses derniers moments ; mais, comme alors on n'avait plus rien à craindre d'elle, on l'en empêcha. Le roi mourut le 16 novembre 1797, dans la cinquante-quatrième de son âge, laissant de ses deux mariages, sept enfants ; savoir,

Du premier mariage :

1°. La princesse Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, née le 7 mai 1767, et mariée, le 29 septembre 1791, à Frédéric, prince d'Angleterre, duc d'York ;

Du second mariage :

2°. Le prince Frédéric-Guillaume, son successeur, né le 3 août 1770;

3°. Le prince Frédéric-Louis-Charles, né le 5 novembre 1773 (1);

4°. Le prince Frédéric-Charles-Henri, né le 30 décembre 1781 (2);

5°. Le prince Frédéric-Guillaume-Charles, né le 3 juillet 1783 (3);

6°. La princesse Wilhelmine-Frédérique-Louise, née le 18 novembre 1774, et mariée, le 1er. octobre 1791, à Guillaume de *Nassau*, prince d'*Orange*, aujourd'hui roi des *Pays-Bas;*

7°. Et la princesse Frédérique-Auguste-Christine, née le 1er. mai 1780, et mariée, le 13 février 1797, à Guillaume, prince de *Hesse-Cassel.*

Frédéric-Guillaume n'avait point justifié la prédiction de Frédéric II, qui, plus content de lui que de son père, avait dit, dans un moment de satisfaction: « mon neveu me recommencera. » Etant encore jeune, il avait montré de la bravoure et de l'intelligence dans la conduite d'un corps d'armée; c'était là ce qui lui avait valu les éloges de son oncle; il se montra encore vaillant dans la dernière campagne de Pologne; mais on ne reconnut jamais en lui les talents d'un

---

(1) Frédéric-Louis-Charles a épousé, le 26 décembre 1793, Frédérique-Caroline-Sophie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de *Mecklenbourg-Strelitz.* Il est décédé le 28 décembre 1796, laissant un fils et une fille :

1°. Frédéric-Guillaume-Louis, né le 30 octobre 1794, et marié, le 21 novembre 1817, avec Wilhelmine-Louise, princesse d'*Anhalt-Bernbourg*, de laquelle il a eu le prince Frédéric-Guillaume, né le 21 juin 1820;

2°. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, née le 30 septembre 1796, et mariée, le 18 avril 1818, à Léopold-Frédéric, duc d'*Anhalt-Dessau.*

(2) Frédéric-Charles-Henri est grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Prusse.

(3) Frédéric-Guillaume-Charles a épousé, le 12 janvier 1804, Amélie-Marie-Anne, fille de Frédéric-Louis-Guillaume, landgrave de *Hesse-Hombourg*, et en a eu trois enfants :

1°. Henri-Guillaume-Adalbert, né le 29 octobre 1811;

2°. Frédéric-Guillaume-Woldemar, né le 2 août 1817;

3°. Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née le 18 juin 1815.

bon général; d'un autre côté, il n'avait pas le caractère militairement despotique de Frédéric II; il se laissa, au contraire, dominer par les femmes et les courtisans. Quelques-unes des institutions qu'il donna aux Prussiens, ne sont pas sans mérite; son code, entr'autres, valait mieux que celui de Frédéric II; mais, quand on sait avec quelle indolence il gouvernait, on ne peut lui faire personnellement honneur de ce travail.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III.

1797. L'avénement du prince royal, né le 3 août 1770, promit un règne bien différent de celui qui venait de finir. Ce jeune prince, dont l'éducation avait été dirigée sous les yeux du grand Frédéric, avait accompagné son père, d'abord à Dresde et à Pillnitz, puis dans les campagnes de France et de Pologne, où il s'était exposé comme les autres officiers supérieurs de l'armée. Il épousa à Berlin, le 24 décembre 1793, la princesse Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de *Mecklenbourg-Strelitz.*

Tout changea à la cour de Berlin dès que Frédéric-Guillaume III eût été proclamé roi, en novembre 1797. Les maîtresses, les aventuriers et les scandales disparurent; un couple, uni par le nœud le plus respectable, récréait la vue des sujets, qui avaient été dégoûtés de la licence des mœurs de la cour précédente. La comtesse de Lichtenau fut d'abord arrêtée, et soumise à une enquête, comme suspecte d'avoir vendu l'état à l'Angleterre, et d'avoir dilapidé les deniers du peuple; mais on l'acquitta, et on la mit en liberté. La ferme du tabac, odieuse au peuple, fut abolie; il en fut de même de l'édit de religion, qui n'était pas moins onéreux; on allégea un peu le joug de la censure. Le jeune roi prit aussi l'engagement de ne pas arrêter le cours de la justice par des ordres arbitraires. Il mit fin aux dilapidations scandaleuses des deniers publics, qui avaient créé une dette publique de vingt-deux millions d'écus de Prusse, et introduisit l'ordre et l'économie dans une cour déréglée. Pendant un voyage que le nouveau roi et son épouse firent au printems de l'année 1798, dans les provinces prussiennes, on les accueillit avec d'autant plus de transport, que le spectacle d'un mariage royal, très-uni et bien assorti, n'avait pas été donné aux Prussiens depuis quelques générations.

Le nouveau gouvernement connut trop son avantage personnel, pour ne pas maintenir les traités qui avaient été contractés dans les dernières années du règne de Frédéric-Guillaume II; il ne se relâcha en rien sur l'occupation violente de la Pologne; la ligne de neutralité fut maintenue, et les négociations furent continuées avec la république française, pour obtenir en dedans de cette ligne de quoi se dédommager suffisamment des pertes éprouvées sur la rive gauche du Rhin.

Lors de la coalition de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche contre la France, en 1799, des insinuations diplomatiques furent faites à la cour de Prusse, pour l'entraîner dans cette nouvelle ligue; on l'engageait à mettre sur pied quarante-cinq mille hommes, et à faire une diversion en Hollande; on paraissait même disposé à laisser ce pays à la disposition du roi. Une partie de son cabinet entra dans les vues des coalisés, et le roi, naturellement irrésolu, avait déjà consenti à déclarer la guerre à la France, quand des représentations faites par des hommes qu'il consulta en particulier, le firent changer d'avis. En conséquence une note diplomatique, rédigée d'après ses ordres, rejeta les offres de la Russie.

Les fruits de cette politique ne furent pas perdus.

Favorisée par le système de la France, qui voulait humilier et affaiblir l'Autriche, la Prusse obtint ce qu'elle désirait. Le traité de Lunéville, conclu le 9 février 1801, lui assura des indemnités suffisantes pour les provinces de la rive gauche du Rhin, auxquelles elle renonça en faveur de la France; et nous verrons, dans la suite de cet ouvrage, qu'elle n'ent point à se plaindre de l'échange (1).

---

(1) Frédéric-Guillaume III a perdu son épouse, la princesse Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, le 19 juillet 1810, et en a eu sept enfants:

1°. Frédéric-Guillaume, prince royal, né le 15 octobre 1795;
2°. Frédéric-Guillaume-Louis, né le 22 mars 1797;
3° Frédéric-Charles-Alexandre, né le 29 juin 1801;
4°. Frédéric-Henri-Albert, né le 4 octobre 1809;
5°. Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née le 13 juillet 1798, et mariée, le 13 juillet 1817, sous les noms de *Alexandra-Feodorowna*, à Nicolas-Paulowitch, grand duc de *Russie*;
6°. Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née le 23 février 1803;
7°. Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née le 1er. février 1808.

ORDRE TEUTONIQUE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES GRANDS-MAITRES

DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH.

1780. Cet archiduc d'Autriche, ayant pris possession, à Mergentheim, le 25 octobre 1780, de la grande maîtrise de l'ordre, résida, dans la suite, fréquemment à Bonn et à Vienne ; il cumula cette dignité avec celles d'électeur de Cologne et d'évêque de Munster, et augmenta par cette réunion de pouvoir et de revenus, l'influence de la maison d'Autriche sur les affaires de l'empire germanique. Il se réfugia à Mergentheim, lorsqu'en 1794, les Français s'emparèrent de son électorat ; puis il se retira à Vienne, et mourut à Hetzendorf, près de cette ville, le 26 juillet 1801.

(*Voyez la suite de la Chronologie historique des électeurs de Cologne.*)

SUISSE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES SUISSES.

Charles VII fut le premier roi de France qui sentit tous les avantages qu'il pouvait tirer du voisinage des Suisses. Son fils, Louis XI, étant dauphin, les avait connus les armes à la main dans la fameuse bataille de Saint-Jacques; et ayant éprouvé leur valeur héroïque, il avait désiré les avoir pour amis. Charles VII fit proposer une alliance aux huit anciens cantons et à la ville de Soleure. Cette alliance fut signée au mois de novembre 1453. Louis XI, parvenu au trône, voulut faire de la valeur des Suisses un instrument de sa profonde politique. Ce fut à Abbeville, qu'il renouvela le traité avec eux, le 27 novembre 1463; puis, le 11 juin 1474, lorsqu'il s'agissait de réunir les forces des deux nations pour faire la guerre au duc de Bourgogne.

En 1477, le roi de France demanda et obtint une levée de 6000 hommes, la première qui servit sous les bannières françaises. En 1480, une seconde levée du même nombre de soldats lui fut accordée. C'est la seule fois que les cantons aient fourni un corps de cavalerie : c'était un escadron de quatre cents gendarmes, composé de la jeune noblesse et des principaux citoyens de la Suisse. Il avait pour commandant Peterman de Vaberen de Belp.

A dater de cette année 1480, les Suisses remplacèrent les francs-archers, établis par Charles VII. L'année suivante, les puissances contractantes se promirent, l'une les priviléges les plus étendus, et l'autre les secours les plus efficaces.

Charles VIII, ainsi que son prédécesseur, eut des Suisses dans ses armées, et confirma leurs priviléges. Louis XII ra-

tifia d'abord les engagements de Louis XI; mais il se brouilla avec eux, les renvoya, et il en résulta de grands revers pour la France.

Presque immédiatement après la bataille de Marignan, un traité de paix fut conclu à Genève, le 7 novembre 1515, entre François Ier. et le corps helvétique; il fut suivi d'un autre, signé le 29 novembre de l'année suivante, 1516, à Fribourg. Ce dernier traité, qui est appelé *la Paix perpétuelle*, a servi de base toutes les fois que la France et les Suisses ont songé à resserrer leurs nœuds. Le même monarque fit encore, en 1521, un traité d'alliance plus étroite avec les cantons (1), traité qui fut renouvelé entre le roi Henri II et onze cantons seulement, le 7 juin 1549.

La France, menacée dans son indépendance par la funeste bataille de Saint-Quentin, en 1557, ne réclama pas en vain l'appui des cantons helvétiques.

Henri II comptait dix à douze mille Suisses dans sa grande armée, en 1558. Pendant les guerres civiles qui signalèrent le règne de son fils, François II, ils s'attachèrent aux deux partis pour qui la religion était plutôt un prétexte qu'un motif de conduite; et souvent, par un faux zèle, ils s'exposèrent à combattre les uns contre les autres dans des querelles, auxquelles ils auraient pu rester étrangers. Du reste, le plus grand nombre se rangeait constamment du côté de la cour de France.

Le 7 décembre 1564, Charles IX conclut un traité d'alliance avec les Suisses. Guidés par le colonel Pfyffer, de Lucerne, ils le ramenèrent de Meaux à Paris, avec toute sa cour, en 1567, dans le moment où les protestants voulaient s'emparer du monarque. Cette alliance reçut une nouvelle sanction de Henri III, en 1582. Six mille Suisses donnèrent, à la journée *des Barricades*, un témoignage éclatant, mais inutile, de leur fidélité. La ligue prétendait exclure Henri de Navarre du trône de France; les Suisses des deux religions, réunis sous ses drapeaux, aidèrent beaucoup à son triomphe: les régiments de cette nation furent les premiers à le reconnaître sous le nom de Henri IV, après l'assassinat de Henri III. Il dit à quarante de leurs officiers, venus pour lui offrir leur épée: « Je vous dois mon salut et celui de

(1) Presque tous les gardes suisses périrent à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Ils y déployèrent la bravoure la plus intrépide; mais ils ne purent préserver ce monarque de la captivité.

» mon royaume ; et je n'oublierai jamais un pareil service. » Puis il leur tendit la main.

Plus tard, Henri IV, fortement pénétré de l'utilité réciproque que la France et les Suisses pouvaient tirer de leur bonne intelligence, chercha les moyens de la cimenter davantage. Non-seulement il confirma, en 1602, tous les traités antérieurs, mais il fixa les Suisses à son service avec une solde permanente. Il fit plus : il leur confia la garde de sa personne, en créant un régiment, qui devait rester toujours auprès de lui. Ce régiment ne portait pas le titre de *gardes ;* les marques répétées de zèle et de fidélité qu'avaient données les compagnies de cette nation, employées au service du roi, décidèrent la régente, en 1616, pendant la minorité de Louis XIII, à leur accorder la dénomination de *gardes suisses.* Le fameux Gallati, qui avait commandé ces compagnies, inséparables de Henri IV pendans toutes ses campagnes, prit la qualité de colonel du régiment des gardes suisses.

Henri le Grand avait, le premier de tous les rois de France, eu des ambassadeurs ordinaires en Suisse. Louis XIII crut devoir embrasser, au congrès de Westphalie, les intérêts de ce peuple allié, dont les troupes ne lui avaient pas été moins utiles et moins dévouées qu'à son auguste père.

Le 4 septembre 1663, Louis XIV forma une nouvelle alliance avec tout le corps helvétique, c'est-à-dire, avec les treize cantons, et tous les associés de la ligue suisse. La cérémonie du serment se fit, le 18 novembre, dans l'église métropolitaine de Paris, comme cela s'était déjà pratiqué sous le règne de Henri IV. En conséquence, les Suisses envoyèrent à Paris une nombreuse et brillante ambassade, composée de trente-cinq députés, tant des treize cantons que des alliés, de deux secrétaires de légation, de quatre-vingt-treize gentilshommes et de quatre-vingt-quatorze, tant messagers d'état que domestiques en livrée. En 1696, le nombre des Suisses, qui portaient les armes en France, était de vingt-huit mille.

A la suite d'une guerre civile entre sept cantons, guerre dont la religion était encore le prétexte, et qui avait pour objet caché de rendre populaires les cantons aristocratiques, la cour de France proposa un renouvellement du traité, auquel les Suisses protestants refusèrent de prendre part. L'éloignement qu'ils montrèrent dès le premier moment était fondé sur l'empressement qu'y mettaient les catholi-

ques, et sur la partialité qu'avait, dit-on, laissé voir pour eux l'ambassadeur français. Des esprits prévenus prêtèrent trop facilement l'oreille au bruit qui se propageait, que le le roi de France avait promis aux catholiques de leur faire recouvrer ce qui venait de leur être enlevé par le traité de pacification, auquel ils avaient pris part. La mort de Louis XIV dissipa, d'une part, les soupçons trop crédules, et de l'autre les espérances hasardées.

L'exemple de la France avait donné à d'autres puissances l'idée de faire des capitulations avec les cantons suisses, pour avoir aussi des troupes à leur solde; et loin de traverser ces levées d'hommes, contraires à l'intérêt de la nation française, les rois de France les ont quelquefois favorisées.

L'empire et la maison d'Autriche ne reconnurent l'indépendance des Suisses que par le traité de Munster, en 1648, et cet avantage leur fut procuré, par le crédit de la France, en même tems que l'indépendance des Hollandais, à l'égard de la branche d'Autriche-Espagne. Du reste, la maison d'Autriche renonça très-promptement à avoir des soldats de cette nation à sa solde.

Dans les guerres si long-tems répétées pour la possession du duché de Milan, deux papes, Jules II et Léon X, qui, en leur qualité de souverains de Rome, avaient un intérêt dans les révolutions d'Italie, firent, en 1510 et 1515, des traités avec les Suisses, pour en obtenir des troupes; mais ils employèrent des agents, qui ne tinrent pas leurs promesses de subsides, et ce tort, dont on rendit responsables les chefs de l'Église, fournit aux réformateurs religieux de la Suisse des moyens d'attaque, plus funestes à l'autorité du St.-Siége que les conquêtes des puissances étrangères en Italie. En 1565, Pie IV conclut, avec les cinq anciens cantons catholiques, une alliance par laquelle des secours de troupes et d'argent furent assurés à ces cantons, lorsqu'ils seraient attaqués dans leurs possessions, pour cause de religion.

En 1615, une alliance (ou traité de subsides) fut stipulée, entre les deux cantons de Zurich et Berne et la république de Venise, avec engagement de se soutenir mutuellement; les deux états suisses fournissant des troupes qui ne devaient être employées qu'à la défense de cette république dans sa terre-ferme, et Venise se chargeant seulement des fonds à donner en argent. Ce traité fut renouvelé en 1648 et 1658; il reçut, en 1706, quelques modifications relatives à la solde des troupes.

Le roi de Naples, et beaucoup plus tard le roi de Sardaigne, prirent également des Suisses à leur service.

La première relation politique des cantons suisses protestants avec l'Angleterre et la Hollande date de 1654. En reconnaissance de leurs bons offices, ces cantons furent alors compris dans le traité de paix, conclu entre le protecteur Cromwel et les Provinces-Unies. Guillaume, prince d'Orange, parvenu à la couronne de la Grande-Bretagne, rechercha l'alliance de ces mêmes cantons, afin de pouvoir aussi en tirer des troupes. On régla, d'un commun accord, un traité de subsides, en 1690. Depuis cette époque, les Suisses du parti évangélique entretinrent des rapports avec le royaume d'Angleterre, mais plus particulièrement avec les états de la république de Hollande.

Le canton de Berne fit séparément, le 21 juin 1712, un traité d'union défensive avec les Provinces-Unies : traité qui fut confirmé par une nouvelle convention du 5 juin 1714. Les avantages essentiels que la Hollande tirait des troupes bernoises, lui firent désirer de s'allier à son tour avec les ligues des Grisons, dont les armes avaient acquis beaucoup de réputation pendant les guerres d'Italie. Le traité fut signé à La Haye, le 19 avril 1717. C'est à peu près de cette époque que datent les capitulations relatives aux troupes suisses, que les Etats-Généraux ont entretenues pour fournir des garnisons à leurs places-frontières ; capitulations qui ont eu leur effet jusqu'à la révolution de la Hollande, en 1794, et à la réunion opérée violemment par Buonaparte, de cet état avec la France.

La république de Genève fut comprise dans un traité auxiliaire du roi de France avec les cantons de Berne et de Soleure, traité daté de 1579, et auquel Zurich accéda, en 1602.

Henri IV mit le sceau à la protection qu'il exerçait envers Genève, en la faisant participer à ses traités de paix avec le duc de Savoie, en 1599 et 1601. Par ces divers liens de la cour de France et des deux états de Zurich et de Berne avec Genève, les trois puissances contractantes intervinrent souvent comme médiatrices dans les divisions qui eurent lieu entre les Génevois et les garants de la constitution intérieure de leur république. C'est en vertu de cette alliance avec deux villes suisses que la république de Genève est devenue alliée du corps helvétique, sans avoir pu parvenir à s'y faire incorporer, ce qu'elle tenta plus particulièrement en 1601.

En 1512, les cantons, à l'occasion de leur rupture avec la France, avaient saisi les comtés de Neufchâtel et de Valengin, fondés sur ce qu'ils appartenaient à leur ennemi, Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui l'avait acquis par son mariage avec Jeanne de Baden-Hochberg, héritière de ce pays. Mais, le 12 mai 1529, les Suisses, à la demande de la France, rétablirent cette princesse dans son patrimoine.

Avant l'époque de l'introduction des nouvelles opinions religieuses dans leur pays, les Suisses ne formaient qu'une vaste république, dont l'affection réciproque et le patronage resserraient sans cesse les liens. Tel fut l'état heureux de ce pays jusqu'au commencement du quinzième siècle. Zuingle, en y prêchant ses nouvelles opinions, en 1506, fit en un moment ce que n'avaient pu faire, depuis l'établissement de la liberté helvétique, l'ambition, la haine, la jalousie et les forces réunies des puissances étrangères; le traité de paix, qui termina cetre funeste guerre, en 1531, laissa chaque canton libre, à la vérité, de professer la religion qu'il préférait; mais il n'éteignit pas les sentiments d'antipathie et de discorde qui s'étaient développés : la confiance mutuelle n'existait plus. Le zèle de chaque parti pour sa croyance enracina des haines que le tems n'a pu qu'affaiblir.

Depuis la fin du seizième siècle jusqu'à la révolution française et son influence sur la Suisse, il ne s'y est passé que quelques événements relatifs à cette division qu'avait amenée la différence des doctrines religieuses, ou bien à laquelle elle servait de prétexte. D'ailleurs, le corps helvétique n'a eu aucune guerre à déclarer ni à soutenir dans cet intervalle de tems. L'histoire, à dater de 1531, n'aurait donc à recueillir que des détails, peu nombreux, de dissentions intestines.

Les Grisons s'étaient unis à la France par une alliance étroite, que troublèrent les efforts de Charles-Quint. De 1603 à 1620, les catholiques d'abord, et ensuite tous les Grisons, se révoltèrent contre les souverains étrangers. La maison d'Autriche s'empara de la Valteline et du comté de Chiavenne. En 1620, l'archiduc Léopold tenta de renverser la constitution de la Valteline; il accabla les malheureux habitants de cette contrée qui furent soutenus par Berne et Zurich, et par la France; mais cette dernière puissance, privée d'une possession que les Espagnols étaient parvenus à lui enlever, se rendit, de nouveau, maîtresse de la Valte-

line, qu'elle restitua aux Grisons, en leur imposant, toutefois, la condition de proscrire la religion réformée. Cette condition irrita les Grisons, qui se liguèrent alors avec l'empereur.

En 1640, le traité de Munster régla que la ville de Bâle et les cantons suisses ne seraient, en aucune façon, sujets aux tribunaux ni aux jugements de l'empire : jusques-là, le corps helvétique n'avait pu faire sanctionner cette indépendance, quelques efforts qu'il eût faits.

De 1650 à 1685, le corps helvétique jouit d'un calme intérieur, qui fut altéré seulement par de vives contestations au sujet des priviléges des habitants de Toggenbourg.

De 1686 à 1712, des discussions s'élevèrent entre les abbés de St.-Gall et plusieurs cantons. Elles eurent leur terme en 1719.

En 1706, eut lieu le renouvellement de l'alliance de Venise avec Zurich et Berne. Le 25 juillet 1712, les Bernois gagnent à Vilmergen une victoire : elle termine, à l'avantage des réformés, la guerre civile qui s'était renouvelée entre Zurich et Berne, d'une part, et de l'autre, les cinq cantons catholiques.

Le 16 juin 1707, la dernière héritière de la maison de Longueville, la duchesse de Nemours, qui avait succédé, dans la souveraineté du comté de Neufchâtel, à l'abbé d'Orléans, son frère, décédé le 4 février 1694, étant morte elle-même, sans laisser d'enfants, divers princes ou seigneurs firent valoir leurs prétentions sur cette souveraineté. Louis XIV appuyait ceux des prétendants, qui étaient ses sujets, et faisait dire par son ambassadeur en Suisse aux Neufchâtelais, ainsi qu'aux cantons, leurs alliés, qu'il ne souffrirait pas que l'on prononcât en faveur d'aucun prince étranger. Les États de Neufchâtel n'en adjugèrent pas moins la souveraineté des comtés de Neufchâtel et Valengin à Frédéric Ier., roi de Prusse, par droit de réversion, comme réunissant en sa personne tous les droits des anciens princes de Châlons, seigneurs suzerains de ces comtés. Il s'en suivit des troubles, qui durèrent une année.

Pendant ceux qui agitaient le Toggenbourg, et longtems même avant cette époque, la confédération Suisse, respectable par l'union de ses membres, et beaucoup plus encore par la sagesse de ses lois et par le succès de ses armes, avait acquis en Europe un tel crédit, que la plupart des puissances recherchaient son amitié, et s'empressaient

de s'allier, soit avec le corps helvétique, soit avec quelques-uns de ses états particuliers. C'est ainsi que les Suisses ont contracté des alliances avec le St.-Siége, l'empire, la cour de Turin, la maison d'Autriche, le grand duché de Toscane, etc.

Mais ces alliances n'ayant été faites que pour un tems limité, et ordinairement pour la durée de la vie du prince qui les avait conclues, ou pour le commencement du règne de son successeur, c'étaient moins des traités que de simples capitulations ; sur les levées des troupes promises par les cantons, sur leur solde, leur discipline et leurs priviléges. Il n'en est point ainsi des traités d'Arau, dont le premier fut signé le 18 juillet, et le second les 9 et 11 août 1712, par l'entremise du comte du Luc, ambassadeur français. Ces traités importants mirent fin à la longue et trop meurtrière querelle entre les cantons protestants et les cantons catholiques, qui appuyaient l'abbé de St.-Gall contre les peuples du Toggenbourg. Ces traités devinrent une loi fondamentale pour la Suisse.

Les divers traités d'alliance que le corps helvétique, en général, ou quelques-uns de ses cantons, en particulier, avaient faits, en différentes circonstances, avec la France, furent renouvelés par le traité signé à Soleure, le 9 mai 1715, entre Louis XIV, d'une part, et de l'autre les cantons catholiques, ainsi que la république du Valais. Ce traité, que le comte du Luc avait encore ménagé, contient 35 articles ; il est à peu près le même que celui qui avait été passé en 1663, avec tous les cantons. Le cinquième article mérite d'être remarqué ; le monarque français s'y engage à donner du secours aux cantons catholiques, en cas qu'ils soient inquiétés par quelques puissances étrangères, et même à soutenir les plus faibles, s'il survient de la division entre les cantons. Il y est dit que l'alliance du roi de France, comme la plus ancienne, sera préférée à celle de tous les autres potentats.

La fidélité héroïque des Suisses envers la France ne s'est jamais démentie depuis François Ier. ; elle a été bien mal récompensée de 1789 à 1814 : mais, depuis le retour des Bourbons, et le dévouement que les Suisses leur ont montré, les deux peuples doivent plus que jamais se traiter en frères.

On a dit plus haut que le nombre des Suisses, qui étaient au service de Louis XIV, montait à vingt-huit mille ; mais, dans les années qui ont précédé la révolution française,

les régiments attachés au service de France ne contenaient que quinze mille cinq cents hommes.

Un traité conclu à Baden, le 15 octobre 1718, confirme les deux traités d'Arau et y ajoute des conventions qui fixent immuablement les droits de l'abbé de St.-Gall sur le Toggenbourg, et garantissent les libertés et priviléges de ce pays.

La neutralité exactement observée par les cantons dans les guerres qui s'allumèrent en Europe pendant le règne de Louis XV, contribua encore à affermir leur tranquillité.

En 1749, une conspiration contre le gouvernement de Berne fut bientôt découverte et punie.

En 1750, le marquis de Paulmy, ambassadeur de France, cherchant toutes les occasions de ranimer l'attachement que la Suisse avait eu si long-temps pour cette couronne, obtint des Bernois l'abolition de la loi par laquelle tout citoyen, qui avait un fils ou un garde au service de France, était exclu des conseils de son pays. Le roi se fit donner un régiment de douze cents hommes de ce même canton de Zurich, qui, depuis 1690, n'avait voulu fournir de secours qu'à l'Autriche, à la Hollande et à la Savoie. La cour de France, de son côté, créa, le 10 mars 1759, en faveur des Suisses et des protestants de toute nation qui étaient à son service, l'ordre du Mérite militaire, dans lequel ils étaient admis aux premières dignités.

Par ces divers moyens, tous les cantons, avec l'abbé de St.-Gall, la république du Valais, les villes de Mulhausen et de Bienne, furent amenés, en 1775, à renouveler une alliance générale avec la France. Les catholiques, après en avoir délibéré séparément à Lucerne, en 1776, les protestants à Arau, se réunirent dans une diète générale à Baden, où toutes les matières relatives à cet important objet furent soigneusement examinées.

Les députés s'ajournèrent de nouveau pour le 12 mai de l'année suivante 1777, à Soleure. Ils y rédigèrent, de concert avec le comte de Vergennes, ambassadeur de France, les articles du traité qui fut accepté et arrêté définitivement par les puissances contractantes, le 25 août de la même année. On avait sagement omis l'article relatif à la médiation de la France, qui était compris dans le traité conclu, en 1715, avec les états catholiques. Pour la première fois, un député du Valais assista à la diète, comme membre du corps helvétique.

Au mois de décembre 1781, Louis XVI rendit un édit pour fixer les priviléges des sujets des états du corps helvétique dans le royaume. Ces priviléges émanaient, soit de la paix perpétuelle de 1516, soit de la concession particulière des rois de France; et le corps helvétique n'avait rempli, dans aucun tems, les conditions de réciprocité, la représentant même comme incompatible avec les constitutions des différentes républiques, dont il est composé.

Le 10 juin 1784, le même monarque donna une déclaration pour exclure de la concurrence, dans les faillites, les sujets du canton de Schaffhouse, ainsi que ceux de tous les états du corps helvétique, où la prélation était exercée contre les Français.

Les Suisses s'étaient préservés, pendant quatre-vingts ans, du fléau de la guerre civile; car quelques révoltes de paysans avaient été promptement étouffées dans les différents cantons. Leur félicité, jusqu'en 1789, paraissait vraiment digne d'envie. Au début de la révolution, qui éclata en France, au mois de juillet de cette année, les premières étincelles de l'incendie, qui devait tout y embraser, n'atteignirent que faiblement la paisible Helvétie.

En 1790, il y eut une sédition dans le canton de Schaffhouse; mais elle fut apaisée aussitôt que formée. Une insurrection d'une partie du bas Valais finit par le redressement de quelques griefs. Personne encore n'annonçait hautement le projet d'appliquer à la Suisse les innovations introduites chez le peuple, son plus proche voisin. Mais la contagion, et par suite l'esprit de prosélytisme, vinrent s'attacher à des brouillons obscurs du pays de Vaud. L'orage, qui se préparait dans quelques-unes de ses parties seulement, fut alors dissipé par la sagesse et la fermeté du gouvernement de Berne.

Dans cette même année 1790, le conseil souverain de Bâle délivra les paysans du canton, de tout ce qui restait de leur ancien état de serfs.

Les quinze mille cinq cents hommes, que le roi de France avait à son service, étaient distribués en onze régiments suisses. A la fin de décembre 1771, Monseigneur, comte d'Artois, avait été nommé leur *colonel-général*, en remplacement du duc de Choiseul. L'excellente discipline, la valeur et l'incorruptible fidélité des troupes suisses étaient devenues des sujets de défiance pour ceux des Français

qui, indignes de ce nom, avaient juré la perte de leur monarque et de la monarchie.

On essaya d'abord, mais en vain, de les séduire, dans différentes villes de France. Seulement cent cinquante bas-officiers ou soldats du régiment de Lullin-Châteauvieux, qui étaient en garnison à Nancy, se laissèrent entraîner, au mois d'août 1790, à des actes de pillage et de rebellion contre leurs officiers; ils tuèrent, entre autres, trente-trois de leurs compatriotes, des régiments de *Castella* et de *Vigier*, et en blessèrent cinquante-trois. Un des chefs de ces rebelles fut condamné, par un conseil de guerre d'officiers suisses, à être roué vif; vingt-deux furent pendus, et quarante-un condamnés aux galères pour trente ans. Au bout de huit mois, ceux-ci furent mis en liberté par un décret de l'assemblée législative, et amenés, le 9 avril 1791, dans le sein même de cette assemblée, où on leur donna les honneurs de la séance. Le dimanche suivant, 15, ils furent, dans Paris, l'objet d'une fête triomphale.

En 1792, un autre régiment suisse, celui d'*Ernest*, fut assailli, désarmé et dépouillé dans la ville d'Aix, où était son quartier, quoique ses chefs lui eussent, par ordre du conseil suprême de Berne, fait prêter, en 1791, serment à la nouvelle constitution française. Les plaintes du gouvernement de leur pays, qu'appuyait le roi de France, furent reçues, par l'assemblée législative, avec un mépris égal pour l'un et pour l'autre. Il fallut se borner à rappeler ce régiment.

La dislocation et le départ du régiment des gardes suisses furent ordonnés à Paris, en attendant son licenciement définitif. Quelque graves que fussent les offenses reçues par la confédération helvétique, elles devaient être comptées pour rien, et effacées, si l'on peut parler ainsi, par l'horrible attentat du 10 août 1792, où plus de huit cents gardes suisses, officiers ou soldats, furent massacrés, pour avoir gardé obéisssance à leur première consigne de défendre le château des Tuileries. Beaucoup de ceux qu'on avait pu sauver alors, furent immolés dans les sanglantes journées des 2 et 3 septembre, et dans d'autres attaques populaires. Il n'en échappa qu'un petit nombre, qui, à travers mille périls, retournèrent dans leur patrie, travestis ou demi-nus, et couverts de blessures. Ils y plongèrent dans le deuil,

plus de mille familles, et portèrent chez toutes la douleur et l'indignation la plus vive.

Bientôt l'assemblée législative, après avoir donné de grands éloges aux auteurs de l'assassinat des gardes suisses, rompit, avec leur nation, tous les liens qui l'unissaient depuis plusieurs siècles à la France. Traités, conventions, relations d'amitié et de bon voisinage, priviléges, récompenses des plus honorables services, tout fut annulé; on ne paya pas même les sommes dues aux militaires; on ne dédommagea pas ceux qui avaient été dépouillés. Et cependant, la diète helvétique, assemblée à Arau, n'en persista pas moins dans son système de neutralité, si funeste aux armées combinées contre la France, et si favorable à la puissance révolutionnaire, qui était devenue maîtresse du royaume.

Les semences des nouvelles doctrines d'égalité et de prétendue liberté trouvaient, dans le pays de Vaud, un terrain beaucoup plus favorable que dans les autres parties de la Suisse. Le 14 juillet 1791, on célébra pompeusement, dans plusieurs villes de ce pays, le deuxième anniversaire de la prise de la Bastille. Le gouvernement de Berne essaya de réprimer, par des châtiments, les premiers élans de l'esprit d'insurrection. Des jugements prononcés avec un grand appareil militaire, mais qui ne coûtèrent la vie à personne, firent germer, dans le parti mécontent, une extrême malveillance.

Au mois de décembre de cette année, M. Barthélemy vint résider en Suisse, comme ambassadeur de France.

Au commencement de 1792, les troupes allemandes et françaises se répandaient sur les deux rives du Rhin, dans le voisinage de la Suisse. On prévoyait bien que l'assemblée nationale de France allait déclarer la guerre à la maison d'Autriche. Cette déclaration ayant eu lieu, les Français envoyèrent occuper le district de Porentruy par une armée; elle se rendit maîtresse de la plus grande partie de l'évêché de Bâle, que la confédération helvétique avait toujours protégé, et se répandit dans les campagnes, garnissant les passages et les défilés. La frontière de la Suisse était entièrement à découvert de ce côté.

A l'autre extrémité, une armée française, commandée par le général Montesquiou, envahit la Savoie, sans résistance, et environna Genève. Le résident français ne permit pas aux cantons de défendre cette petite république

alliée. Une convention signée, le 2 novembre 1792, stipula que les troupes de Berne et de Fribourg évacueraient la ville de Genève, le 1er. décembre.

Dans les autres parties de la Suisse, la tranquillité se maintenait encore au dehors ; mais ceux qui connaissaient la disposition des esprits et le progrès des opinions nouvelles, la jugeaient menacée au-dedans. On était parvenu à exciter des jalousies parmi les magistrats de Berne ; et quelques-uns n'ont peut-être travaillé à la ruine de leur patrie, que par opposition à ce que voulait l'immortel Steiguer. Pendant plusieurs années, il proposa des mesures toujours combattues ou entravées, et ne cessa de prédire journellement ce qui ne tarda pas à arriver.

Un parti favorable à la France, et dirigé par Clavière, se forma dans la ville de Zurich. Pfyffer, fils d'un magistrat de Lucerne, Ochs, grand tribun de Bâle, et le colonel Weiss, de Berne, étaient de ce parti, qui rompit l'unité helvétique, et prépara tous les malheurs dont ce pays fut accablé.

Pendant la plus grande partie de l'année 1793, les treize cantons jouirent, à la vérité, d'un repos politique, qu'ils ne devaient peut-être qu'à l'intérêt qu'on avait en France de les ménager, dans un moment où la Vendée était en feu, et où Lyon résistait courageusement aux armées de la nouvelle république. La sûreté et l'existence même de cette république pouvaient être compromises, si la Suisse se joignait aux puissances coalisées. Du reste, le repos de ce pays n'offrait pas les mêmes garanties de bonheur et de stabilité que par le passé ; c'était de l'indifférence, de l'apathie même ; et cet état de choses ne contentait personne tout-à-fait, pas même la France, dont la confédération helvétique se montrait pourtant presque toujours trop dépendante.

En 1794, les habitants de ce qu'on nommait *l'ancien pays de l'abbé de St.-Gall*, forcèrent leur souverain à leur accorder de nouveaux droits. Ceux d'Appenzell exigèrent de même que leurs magistrats fissent une révision de leurs lois. Chez les Grisons, le parti démocratique reprit son ancien ascendant. La portion la plus industrieuse et la plus riche des sujets de la ville de Zurich réclama des priviléges dont la régence de ce canton l'avait, disait-elle, injustement privée. Ils insistèrent, en 1795, pour être remis en possession de ces priviléges ; mais les menaces qu'ils employèrent ne réussirent pas cette fois.

Vers la fin de la campagne de 1796, la fortune des armes, favorisant un moment les Autrichiens, ramena leurs armées sur les bords du Rhin, dans le voisinage des Suisses, qui furent obligés de prendre de fortes mesures pour assurer la conservation de leur neutralité. Un cordon des troupes de l'empereur fut chargé de la défense de cette frontière. Mais il n'empêcha pas qu'un grand nombre de Français, de l'armée de Moreau, poursuivis et manquant de tout, ne reçussent en Suisse, tous les secours de la plus généreuse hospitalité.

La longueur du siége de Kelh, et de celui de la tête du pont de Huningue, mettait le gouvernement helvétique dans la nécessité de garnir aussi, par un cordon, sa frontière, où l'approche des troupes de l'empereur, excitées par la victoire, donnait lieu à des plaintes mutuelles et à des récriminations. Quelques violences commises par les Autrichiens furent l'occasion de fortes réclamations de la part de l'ambassadeur français.

Le grand conseil de Berne, qui, presque seul, donnait l'exemple et l'impulsion aux autres cantons, s'obstinait à acheter la bienveillance du directoire exécutif de France, installé le 5 novembre 1795. Les considérations qui justifiaient la neutralité de la Suisse, étaient toutes subordonnées aux circonstances; on les convertit en raisons d'état invariables. Séduit par la douceur du calme momentané dont il jouissait, tandis que les ravages de la guerre se faisaient sentir dans tout son voisinage, le corps helvétique se livra à l'espoir chimérique de se maintenir sans dépense et sans trouble. Il se crut invulnérable, tant qu'il ne serait pas appelé à combattre les Français. Ce vertige gagna successivement la majorité des régences. Vainement quelques magistrats, plus éclairés et plus fermes que les autres, proposèrent des sacrifices qui pouvaient affermir l'indépendance de la patrie. Une opposition victorieuse triompha de leur sage politique; et on se prosterna devant les maîtres nouveaux du gouvernement français.

Le 1er. février 1797, la tête du pont de Huningue se rendit aux troupes de l'Autriche; et, d'un autre côté, Mantoue, le boulevard de cette puissance, en Italie, tomba en même tems sous les coups de Buonaparte, général en chef de l'armée française, qui s'était rendue maîtresse de la plus grande partie de cette péninsule.

Ce jeune et intrépide conquérant, par une expédition

soudaine et hasardeuse, mais dont son ardeur et sa rapidité assurèrent le succès, pénétra dans le cœur des états d'Autriche, répandit la terreur jusqu'aux portes de Vienne, et dicta, le 18 avril, à Léoben, les conditions de la paix entre François II et la république française. Ce traité fut ratifié à Campo-Formio, le 17 octobre suivant. La plupart des puissances, qui avaient combattu contre la France, posèrent alors les armes. Les Suisses, qui ne les avaient pas prises, se regardèrent, à plus forte raison, comme assurés de conserver leur tranquillité. Tant que le directoire se trouva embarrassé d'une guerre en Allemagne, les cantons helvétiques furent *ses bons voisins; ses chers alliés*. Mais, dès que le traité de Campo-Formio lui eût rendu la liberté d'exercer au dehors tous les moyens d'oppression politique, il accumula, contre eux, griefs sur griefs, tous plus injustes les uns que les autres; et donna ordre à ses troupes oisives d'aller ravager le territoire, jusqu'alors épargné, de l'allié ancien et toujours fidèle de la France.

Les Suisses osaient à peine encore réclamer contre tant et tant d'infractions aux traités, aux capitulations et aux relations le plus généralement respectées entre peuples voisins, aux droits mêmes de l'humanité. On n'avait pas attendu le traité de Campo-Formio, pour autoriser Buonaparte à soustraire la Valteline à l'obéissance des ligues grises, alliées et membres du corps hélvétique. Ce pays avait été donné à la nouvelle république cisalpine, au mépris des traités, par lesquels la France en avait plusieurs fois garanti la possession aux treize cantons. Buonaparte aurait bien voulu aussi, et dès l'année 1796, se rendre maître du Valais.

Ayant rempli sa double carrière militaire et diplomatique en Italie, le général en chef résolut, sous prétexte de se rendre au congrès de Rastadt, de traverser la Suisse. Il fut reçu à Lausanne avec des démonstrations qui tenaient du transport; à Berne, il dédaigna les honneurs qui lui avaient été préparés, par crainte ou par intérêt, beaucoup plus que par une véritable admiration ou confiance dans son caractère; à Bâle, où la mine révolutionnaire commençait à éclater, il dit: « *Me voilà donc enfin dans une république!* » Mais, après avoir visité d'un œil de soldat, l'ossuaire de Morat, il déclara, en grand politique, que l'édifice gothique de la constitution des Suisses, n'était plus adapté au tems présent, et serait bientôt renversé. On a prétendu que

c'était lui qui avait excité le directoire à l'invasion de la Suisse, sous prétexte d'assurer les droits du pays de Vaud, et en réalité, pour s'emparer du trésor de Berne, ce qui devait faciliter bien utilement le transport d'une armée française en Egypte.

Ce fut au mois de septembre 1797, que les chefs de la république française développèrent leur plan d'usurpation. Il fallait d'abord inventer des prétextes d'invasion, et s'ouvrir le chemin par des expédients révolutionnaires. Dès lors toute l'étude des directeurs, et les manœuvres de leurs agents eurent pour objet d'engager les Suisses dans quelque résolution, qui semblait motiver une agression. Prolonger par des protestations pacifiques la confiance des treize cantons; en menacer un seul, afin de détacher les autres de ses intérêts; diviser les membres de la ligue et le sein de chaque régence; provoquer des innovations, qui affaiblissent l'autorité et détruisissent la concorde; étouffer la Suisse par elle-même, pour l'accabler à son agonie : tel fut le plan du directoire. Excités par ses agents, les Vaudois entreprirent de se soustraire à la domination du sénat de Berne, qui aussitôt chercha et employa tous les moyens de comprimer ce mouvement séditieux. Les révoltés appelèrent à leur secours la république française, dont les chefs n'attendaient que ce signal. Rewbell, l'un des membres du directoire, avait une inimitié personnelle contre la ville de Berne, où, étant venu plaider une cause, dans le tems où il n'était encore qu'un simple avocat de Colmar, il avait éprouvé une humiliation d'amour-propre, qu'il ne pouvait pardonner. Les directeurs, par un arrêté du 28 décembre 1797, déclarèrent que les régences de Berne et de Fribourg répondraient de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du pays de Vaud, qui avaient réclamé ou qui réclameraient, à l'avenir, l'appui du gouvernement français. Couverts de cette égide, les mécontents commencèrent à s'agiter, et l'approche d'une division de l'armée d'Italie, commandée par le général Menard, qui s'avançait par le pays de Gex, et qui était chargé d'appuyer, avec quinze mille hommes, la déclaration du directoire, fit grossir le nombre des esprits remuants, et anima beaucoup leur courage.

La Suisse excitait les désirs du directoire français, sous deux rapports, d'abord, comme premier poste militaire, ensuite, comme le type où il pouvait essayer ses vues,

pour changer constitutionnellement, dans un pays voisin, ce qui gênait sa propre marche en France. Tandis que l'évêché de Bâle et la ville de Bienne étaient occupés par des troupes françaises, des commissaires du directoire commencèrent à organiser, dans différentes parties de la Suisse, la révolution qui devait renverser les gouvernements existants.

Comptant sur l'appui de la France, le pays de Vaud se prononce contre la régence de Berne; un grand nombre de ses habitants prennent la cocarde verte, et plantent l'arbre de la liberté; la bourgeoisie de Lausanne demande que les états du pays soient assemblés, et leur ancienne constitution rétablie.

Le coup mortel était bien près de frapper la confédération hélvétique toute entière; elle avait été, au gré du directoire, traitée avec trop d'égards par l'ambassadeur Barthélemy, qui, appelé à Paris, dans le sein même de cette autorité suprême, pour y remplacer Le Tourneur, eut pour successeur, en Suisse, d'abord Bacher, secrétaire d'ambassade sous la monarchie, et bientôt après Mengaud, créature et parent de Rewbell, qui était chargé d'exécuter les projets de ses maîtres. Il fut bien secondé par Florent Guyot, régicide bourguignon, qui était envoyé près des ligues grises, et aussi par Mangourit, breton, alors résident de la république française, dans le Valais, puis par Desportes, résident à Genève.

Mengaud avait déployé à Bâle le drapeau tricolore, emblême de la sédition qu'il venait organiser; il partit de là pour parcourir quelques parties de la Suisse, promettant faveur et secours à ceux qui voudraient s'insurger. Il donna à l'avoyer de Berne, l'ordre d'en bannir le ministre d'Angleterre, Wickam; d'expulser tous les émigrés français; de rappeler les Suisses, exilés pour délits politiques; enfin, de faire quitter aux officiers de cette nation, qui avaient servi en France, les ordres de Saint-Louis et du Mérite Militaire.

M. Wickam eut la générosité de tirer le corps helvétique de sa perplexité, en quittant le territoire suisse. Son départ, auquel ceux à qui on l'avait fait désirer attachaient une fausse importance, décida l'orage qui était prêt d'éclater. Deux membres du gouvernement de Berne, envoyés à Paris, pour excuser sa demi-résistance, en furent chassés; et, avant la fin de novembre, le directoire ne traita plus les cantons, que comme des sujets rebelles, dont la doci-

lité même ne pouvait retarder ses vengeances. Il voulait insulter les Suisses, jusqu'à ce que leur ressentiment leur fournît le prétexte attendu si impatiemment.

Tout le bas Valais était, comme le pays de Vaud, livré à la plus grande fermentation. A la fin, l'armée bernoise se mit en marche, sous les ordres du général Weiss; mais le conseil souverain de Berne était encore plus occupé de négocier, que de se défendre, et à plus forte raison, que d'attaquer. Il restait dans l'indécision sur le meilleur parti à prendre contre l'ennemi extérieur, qui avait amené tous les maux dont on gémissait.

Le 26 décembre 1797, une diète générale des cantons, et de leurs alliés avait été convoquée à Arau; elle se rassembla le 2 janvier suivant. Le 1er. février, tous les députés, ceux de Bâle exceptés, y renouvelèrent le serment de défendre la confédération helvétique jusqu'à la dernière extrémité. La diète, avant de se dissoudre, décréta la levée du double contingent, qui aurait formé une armée de vingt-six mille hommes; mais les rassembler, c'était là le nœud de la difficulté.

Mengaud était bien persuadé que cette réunion ne pouvait avoir lieu; il avait assisté à la diète, et y avait calculé l'effet des jalousies, des dissentiments et des suggestions étrangères. Néanmoins il ne négligea rien pour semer ou pour accroître la division dans les régences. Il osa ensuite déclarer que, si, comme on l'assurait, une armée autrichienne s'avançait dans le pays des Grisons, une armée française occuperait aussi le pays de Vaud. En réalité, aucune troupe autrichienne n'avait fait le moindre mouvement; et le général Menard marchait déjà, avec des forces considérables, du côté de Genève, qui touchait aux derniers moments de son existence politique.

Un autre état helvétique, Mulhausen, après des entraves de toute espèce, mises, pendant deux ans, à son approvisionnement, entraves équivalant à un blocus, s'était rendu, le 1er. janvier 1798, et, pour ainsi dire, par famine.

A peine la diète d'Arau était-elle terminée, que l'inexécution de ses décrets devint, de jour en jour, visible. Les principes de la révolution française gagnaient Lucerne. Le 31 janvier, une assemblée des représentants du peuple s'y forma, pour établir une nouvelle constitution, fondée sur les droits de l'homme, la liberté et l'égalité.

Bâle avait déjà commencé une révolution semblable.

Une *déclaration des droits* fut acceptée, le 20 janvier 1798, par la magistrature expirante, qui rappela ses représentants du congrès d'Arau, avant que leur serment fût prêté. Cette ville, qui était, depuis quelque tems, environnée de troupes françaises, et où Mengaud avait fixé le centre de ses opérations, abolit son ancien gouvernement, le 5 février, d'après les instigations du grand tribun Ochs, et de quelques autres amateurs de révolutions.

Des scènes violentes eurent lieu à Aristorf et à Liechstal. Les paysans mirent en cendres les châteaux de Wallenbourg, et de Farnsbourg, où résidaient des baillis. Des arbres de liberté furent plantés partout, et les magistrats se virent obligés de se mettre eux-mêmes à la tête d'un ordre de choses qui anéantissait leur autorité. On forma, le 18 janvier, des assemblées primaires, pour élire des législateurs, et on se promit d'obéir, en attendant, à une commission provisoire, qui était toute composée de novateurs turbulents.

A Zurich, une semblable révolution se préparait; elle fut accélérée par les événements qui s'étaient passés à Lucerne et à Bâle. Là, comme ailleurs, une commission fut nommée, le 5 février 1798, pour rédiger une constitution nouvelle, ayant pour bases l'égalité et la liberté, entendues à la manière française.

De proche en proche, il en fut de même dans les autres cantons de la Suisse. Le bouleversement s'opéra d'une manière plus orageuse à Soleure qu'ailleurs; la force avait d'abord été opposée à la force; mais l'ancienne autorité se vit dans la nécessité de céder.

On peut juger avec quel empressement l'exemple donné fut suivi par les peuples sujets des divers cantons, dont la plupart soupiraient depuis long-tems après le moment de se soustraire à la souveraineté de leurs égaux. Il était naturel de penser que les sujets des bailliages communs, ceux des cantons démocratiques, ceux de l'abbé de Saint-Gall suivraient, dès le commencement, avec un vif intérêt, tous les progrès que faisait, en France et en Suisse, la doctrine de l'égalité. Les premières étincelles d'une rebellion se firent apercevoir dans la Thurgovie; et les bailliages d'Italie éprouvèrent la même crise que le bas Valais, et que le pays de Vaud, dont ils sont limitrophes. Ces pays, assez étendus et peuplés, qu'une conquête avait autrefois incorporés aux cantons, enfin qui n'étaient pas gouvernés d'une ma-

nière uniforme par tous ceux dont ils dépendaient, proclamèrent aussi chez eux le principe de l'égalité.

Il ne faut pas oublier que les braves habitants du pays de Gaster, sujets des cantons de Schwitz et de Glaris, restèrent fidèles à l'admirable bonne foi, dont les anciens Suisses leur avaient transmis l'exemple, et voulurent, en devenant leurs propres maîtres, dédommager leurs anciens souverains. Ils rendirent donc la somme, que ces cantons, plus de trois siècles auparavant, avaient payée, en se faisant donner leur pays en hypothèque.

Les sujets de l'abbé de Saint-Gall offrirent aussi à leur prince un équitable dédommagement.

Les petits états démocratiques de la Suisse devaient se trouver dans des dispositions différentes de celles des autres cantons. Moins exposés aux agressions étrangères, et moins avides de nouveautés, ils pensèrent (du moins le plus grand nombre de leurs citoyens) que le meilleur parti était de demeurer fermement attachés à leurs anciennes institutions. Ils firent volontairement, et sans attendre les leçons, que prétendait leur donner la philosophie moderne, armée ou non armée, le seul sacrifice raisonnable qui dépendît d'eux; ils brisèrent le joug des hommes que le droit de la guerre avait faits leurs sujets, et les élevèrent à la même condition où ils étaient eux-mêmes.

Vers le milieu de février 1798, la Suisse fut tout-à-coup inondée d'une multitude d'exemplaires d'un écrit composé dans les trois langues, qui y sont en usage, et où l'on proposait une nouvelle constitution pour tous les peuples qu'embrasse cette contrée, c'est-à-dire, un plan de république *représentative*, *démocratique*, *une et indivisible*, qui était modelée sur celle qu'on disait faire le bonheur et la gloire de la France. La rédaction en était attribuée au grand tribun Ochs, qui l'avait envoyée de Paris, après que le directoire français l'avait scellée de son approbation.

Cette constitution, spécialement protégée par Mengaud, ordonnait une division nouvelle des cantons; une distribution de pouvoirs entre divers conseils; enfin, un directoire exécutif, calqué sur celui de Paris.

L'assemblée générale du pays de Vaud accepta, le 9 février, le plan dont il s'agissait; et, le 15, il fut porté aux assemblées primaires, qui lui donnèrent une dernière sanction.

Dans la plupart des autres pays de la Suisse, on parut moins généralement disposé à accepter la constitution. La religion fut, pour un grand nombre, et surtout pour les

catholiques, un motif de se défier de ce qu'on leur offrait.

La commission que Berne avait envoyée à Lausanne, pour réunir les esprits du pays de Vaud, fut obligée de s'en retourner sans avoir rien fait. Une autre commission, formée des insurgés, partit peu de tems après, pour aller à Ferney, demander au général Menard, qui y avait son quartier général, si le peuple vaudois pouvait compter sur ses secours. La réponse fut favorable; le général déclara que la volonté du directoire de France était que ce pays fût libre et indépendant, et qu'il formât un état séparé, sous le nom de *république lémanique*, comme beaucoup des habitants en avaient exprimé le vœu, dès la fin de 1797.

Cette déclaration fut suivie, de près, par l'arrivée de la division de l'armée française aux ordres du général Menard, armée qui manquait de tout, et qui n'était pas même vêtue.

A la suite d'une attaque, en apparence inexpliquable, qu'un des aides-de-camp de Menard, escorté de deux hussards, avait éprouvée auprès d'Yverdun, le 26 janvier 1798, de la part d'un poste de troupes bernoises, ce général entra, le 28, à Lausanne. Les troupes de Berne et de Fribourg se retirèrent aussitôt. La première opération de Menard fut un emprunt forcé de sept cent mille livres, imposé à tout le pays.

A l'extrémité du pays de Vaud, vingt grandes communautés gardant fidélité à leurs souverains, persévéraient dans leur refus d'adhérer aux nouveautés proposées, et qui étaient accompagnées de la demande d'une levée de volontaires. Beaucoup de particuliers, au lieu d'obéir aux ordres du général français, préférèrent se joindre à l'armée bernoise, et combattre avec elle, dans un régiment formé sous le nom de *légion fidèle*.

L'invasion du pays de Vaud, celle de l'Erguel, qui borde le canton de Berne, par une autre armée, que commandait le général Saint-Cyr, et les progrès de la marche de toutes les deux, mettaient la régence de Berne dans la nécessité de rassembler toutes les forces dont elle pouvait disposer; elle s'en occupa avec activité et succès. Malgré les pertes que lui faisait éprouver la défection des Vaudois, elle réussit à comprimer la révolte qui avait éclaté à Arau, en Argovie. Tout espoir d'opposer une résistance honorable, et peut-être heureuse, à la violence, n'était donc pas alors abandonné; mais il aurait fallu pouvoir compter sur l'assistance des confédérés de la république de Berne. Un assez bon nombre de membres du grand conseil y fit prévaloir l'avis de sacrifier au gouvernement français une partie de la

constitution, en admettant les améliorations conformes à l'esprit et aux circonstances du tems.

Une députation générale des villes et communes fut appelée, dans le sein même du conseil, le 2 février, au nombre de cinquante-deux députés ou adjoints. Ils créèrent une commission, et lui donnèrent une année entière pour achever le plan de la réforme, qui devait s'opérer sans aucune intervention étrangère; mais il importait peu aux maîtres actuels de la France, que Berne eût telle ou telle constitution, pourvu que les magistrats, créés par elle, fussent soumis aux ordres que lui donnerait le directoire, enfin que les portes de cette ville, les clefs de ses trésors et ses troupes, tout fût à sa disposition.

Le 13 février, Mengaud, à qui on avait fait connaître ces actes de soumission, répondit que *la majesté de la république française ne se laisserait point avilir par des tergiversations injurieuses, qui rendraient sans effet les réformes annoncées;* que le directoire de France demandait la *création d'un gouvernement basé sur les principes de la démocratie, et auquel ne serait admissible aucun des membres de l'ancien, connus par leur attachement à l'oligarchie.* D'autres notes, encore plus outrageantes, s'ensuivirent de la part de Mengaud, qui, enfin, signifia verbalement qu'il avait ordre de déclarer la guerre, si la révolution ne se faisait pas *volontairement et promptement.*

Brune, à son retour des campagnes d'Italie, avait remplacé le général Menard dans le commandement de l'armée française en Suisse. Cette armée s'était accrue, mais attendait de nouveaux renforts. La régence de Berne s'adressa à Brune; il lui tint le même langage que le commissaire Mengaud. L'indignation des conseils et de la nation entière arriva bientôt au comble. Tout le monde préféra une guerre à l'opprobre, et fit ses préparatifs. Brune, voyant cette ardeur générale, s'occupa de la ralentir, afin que des renforts de l'armée du Rhin eussent le tems d'arriver. Il proposa des conférences, qui furent acceptées.

Le 15 février, on lui envoya deux magistrats, auxquels il refusa son *ultimatum*, sous prétexte qu'il devait auparavant s'informer des résolutions définitives du directoire de Paris. Une trève de quinze jours fut convenue et signée le 24 février; dans cet intervalle, l'ardeur se refroidit. Une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Schauenbourg, s'avançait par le nouveau département du *Mont-Terrible*, pour opérer sa jonction avec celle de Brune.

A force de manœuvres, Mengaud, vint à bout de persuader aux simples et crédules habitants des campagnes, que les magistrats et les officiers bernois étaient des traîtres, qui les vendaient à leurs ennemis.

Dans le même tems, l'assemblée nationale de Bâle ne faisait guère moins d'efforts pour ébranler la constance de l'assemblée de Berne. Elle était fortement appuyée, dans le conseil souverain de ce dernier pays, par le parti, dont le chef était le trésorier Frisching. Le vénérable avoyer Steiguer, qui joignait à de grands talents et à un grand crédit une fermeté inébranlable, conseillait, au contraire, une résistance qu'il croyait sans doute possible, et du moins commandée par le devoir et l'honneur de la nation. Il parvint à inspirer la même force d'âme à quatre-vingt-seize de ses collègues dans les deux conseils, et ils votèrent avec lui contre l'*ultimatum* des Français.

Il ne pouvait résulter que des malheurs du conflit d'opinions qui divisait le conseil. On flottait sans cesse entre l'énergie et la faiblesse; on perdait tout l'avantage de la vigueur, et même celui de la condescendance. Cependant, avant la fin de février, les esprits se fixèrent; tout céda au cri de l'honneur et de la liberté, qui était répété depuis la capitale jusqu'aux vallées solitaires des Alpes. Environ vingt mille hommes avaient été mis sur pied. Leur chef était M. d'Erlach d'Hindelbank, qui avait servi en France, et y était devenu maréchal de camp; ce général était estimé et aimé au même degré. La légion fidèle des Vaudois, un corps de deux mille hommes des Ormonds, vallée contiguë au pays de Vaud, un corps de hussards nouvellement levés cent cinquante dragons pour toute cavalerie : telle était la force d'une armée, qui avait à défendre une position très étendue entre l'armée de Brune, dont elle était pressée du côté du pays de Vaud, et celle de Shauenbourg, qui marchait sur Soleure, menaçant de brûler la ville, si elle ne se rendait, et de passer la garnison au fil de l'épée.

« Les petits cantons, dans leur noble ignorance des » choses de ce monde, envoyèrent leur contingent à Berne. » Ces soldats religieux se mirent à genoux devant l'église, » en arrivant sur la place publique. *Nous ne redoutons pas*, » dirent-ils, *les armées de la France; nous sommes quatre cents*, » *et, si cela ne suffit pas, nous sommes prêts à faire marcher* » *encore quatre cents autres de nos compagnons au secours de*

» *notre patrie*. Qui ne serait touché de cette grande confiance » en de si faibles moyens! » (1)

Les contingents fournis pouvaient faire un corps de près de cinq mille hommes. Tous furent plus à charge qu'utiles à Berne, avec qui Soleure et Fribourg furent les seuls à faire cause commune; mais ces deux cantons étaient à peine en état de disposer de deux mille cinq cents hommes. On ne s'écartera pas beaucoup de la vérité, en disant que Berne avait au plus vingt-quatre mille hommes à opposer aux deux armées françaises. Tous les moyens d'exécution à peu près manquaient, et surtout quant aux chefs; mais les sentiments de vertu, d'honneur et de dignité nationale pouvaient obtenir des prodiges de cette armée suisse, si elle eût été secondée par la ferme volonté du gouvernement.

La trève expirait avec le mois de février. Le 26, le général d'Erlach, se présentant lui-même au grand conseil avec quatre-vingts de ses officiers, qui en étaient membres, comme lui, avait réussi à fixer les irrésolutions de cette assemblée. Une acclamation unanime lui fit déférer un pouvoir illimité de mettre en mouvement son armée, au moment où l'armistice finirait, ou si les Français venaient à le rompre, d'agir comme il le jugerait convenable.

Le 27, le plan d'une attaque générale fut arrêté; on déclara inacceptable l'*ultimatum* de Brune, qui exigeait la dissolution du gouvernement, et le licenciement de l'armée. Au camp et hors du camp, chacun s'attendait à voir le sort des armes décider de celui de la Suisse.

Mais une seconde députation vint de Bâle, le 28, offrir la médiation de son canton et des trois autres. En l'absence des officiers et du général, le conseil, après de violents débats, accepta avec quelques restrictions, à une faible majorité, cet *ultimatum* de Brune, déjà refusé deux fois. Un décret, qui prouvait, dans ceux qui l'avaient rendu, une confiance bien aveugle, intima au général d'Erlach l'ordre de suspendre toute hostilité, et on envoya deux députés, le 1er mars, au général en chef de l'armée française, pour lui porter l'abdication de la régence de Berne, son acquiescement à la dissolution finale de la république helvétique, enfin l'arrêt par lequel elle se condamnait elle-même à subir un joug étranger.

---

(1) *Considérations sur la Révolution française*, par Mme. de Staël, tome II, page 214.

Brune retint assez long-tems les députés à ses avant-postes, quoiqu'ils eussent été annoncés par un courrier. L'armistice devait expirer le même jour, à dix heures du soir; ils ne purent donc arriver que quelques heures auparavant au quartier général. Le général en chef, comptant sur l'appui de Schauenbourg, et sachant bien d'ailleurs que l'armée bernoise paraissait disposée à se mutiner, et que le parti de la soumission prévalait dans le conseil, ne crut plus avoir besoin de ménagement et de dissimulation. Il insista plus que jamais sur la demande du licenciement immédiat de l'armée bernoise, exigeant qu'elle et toute la nation se rendissent à discrétion; enfin il signifia aux députés de Berne (que ceux de Fribourg étaient venus se joindre auprès de lui), qu'il se disposait à aller lui-même, avec quelques compagnies de hussards et de chasseurs, rendre visite à la nouvelle régence provisoire de Berne. Les députés, en repartant et en traversant le camp, remarquèrent que tout était prêt pour une attaque immédiate; on s'y disposait aussi dans l'armée de d'Erlach. Plutôt que de supporter l'idée d'avoir à se rendre sans conditions, on résolut d'attaquer sur tous les points, le 2 mars, à cinq heures du matin. Mais, la veille même, un contr'ordre du conseil de guerre fut publié, et fit suspendre encore une fois les hostilités. On se laissa prendre au piège, qui n'avait été tendu que pour laisser à quarante-six mille hommes de troupes françaises le tems d'avancer, au moyen d'une prolongation de la trève pendant trente heures.

Cependant cette contrariété de décisions avait jeté de la confusion dans l'armée bernoise. La défiance des soldats, leur fureur même, parvinrent au comble, surtout à la nouvelle de la prise de Soleure, qui s'était rendue, le 2 mars, dès la première sommation, et de celle de Fribourg, qui, le même jour, avait été emportée d'assaut. Les troupes se portèrent à des excès contre les chefs par lesquels elles croyaient être trahies. Des insurrections partielles, des défections s'ensuivirent.

L'armée française marche sur Berne, qui n'a pu réunir encore, à beaucoup près, le nombre considérable de soldats dont elle est composée. Le désespoir s'est emparé du conseil souverain; la rage est dans l'âme de ses fidèles sujets. Il tente comme dernière ressource, le 3 mars, le *landsturm* ou levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes. Une multitude indisciplinée, jointe à une armée soulevée à moitié, et recevant les ordres d'un gouverne-

ment qui s'abandonnait lui-même, ne pouvait guères servir qu'à accroître la confusion, et qu'à déterminer un nouveau genre de malheur. Le même jour, 3 mars, l'armée française entre dans Morat; elle y abat la chapelle que les Suisses avaient remplie des ossements des Bourguignons, après la défaite de Charles le Téméraire; et le gouvernement de Berne abdique le pouvoir qui lui restait encore. On élit, à la hâte, une commission provisoire, qui s'empresse d'annoncer à Brune sa résolution de congédier l'armée, pourvu que lui-même s'engage à ne pas faire avancer la sienne plus près de Berne.

La réponse fut impitoyable : elle n'était autre que l'ordre répété de licencier l'armée et de recevoir garnison française à Berne. Toutes les complaisances, toutes les soumissions étaient dès-lors comptées pour rien; il ne s'agissait plus de constitution, de droits de l'homme, de souveraineté du peuple. C'était un maître, qui abusait de la force, imposait des lois, et à qui il fallait la capitale, ses magasins, ses arsenaux, ses trésors, les dépouilles mêmes du peuple. Le directoire était bien persuadé que la soumission de Berne entraînerait celle de toute l'Helvétie.

La soirée du 3 et la journée du 4 se passèrent à l'armée dans d'horribles convulsions. Une division se révolta, courut à Berne, maltraita et blessa plusieurs officiers, massacra ses deux chefs, les colonels Ryhiner et Stettler. D'autres se débandèrent et regagnèrent leurs foyers; l'armée se trouva réduite à quatorze mille hommes, au plus. De ce nombre huit mille gardaient les ponts de Neueneck, et de Guminen, à trois lieues de Berne, ayant en tête vingt mille Français. Là, les Suisses firent voir encore ce dont ils étaient capables, quand ils étaient unis, fidèles et bien commandés. Quinze mille Français voulurent surprendre à Neueneck le corps qui était aux ordres du quartier-maître-général de Grafenried : ils furent repoussés et forcés de repasser la Sense, avec une perte de deux mille morts ou blessés, et de dix-huit pièces de canon. Les Suisses perdirent aussi plus de huit cents personnes, tant officiers que soldats et femmes; car partout les mères, les épouses, les sœurs, montraient un courage et un dévouement bien dignes d'un meilleur sort.

Un avantage aussi important pouvait en amener d'autres; on se flattait de rentrer dans Fribourg; mais ce qui se passait en même tems auprès de Berne acheva de faire évanouir toute espérance de salut.

Grâces aux ravages que l'esprit de révolte, la défiance, et la discorde avaient faits dans l'armée opposée à celle de Schauenbourg, les Bernois n'avaient plus que six à sept mille hommes à mettre en avant, contre un nombre presque double de soldats, marchant à grands pas sur la capitale de cet état. Arrivé à Fraubrunnen, à trois lieues de Berne, Schauenbourg y commença l'attaque, ayant une foule d'avantages matériels sur une armée dont toute la force consistait dans son courage.

L'avoyer de Steigher, qui, à l'installation du gouvernement provisoire, avait déposé les marques de sa dignité, n'en marchait pas moins malgré son grand âge (soixante-neuf ans), à la tête de l'armée. Il l'excitait par ses discours et par l'exemple de la fermeté héroïque avec laquelle il se dévouait à la mort. Le 4 au soir, il fit ses derniers adieux à sa ville natale, et rejoignit d'Erlach à Fraubrunnen, ne cherchant plus que l'occasion de terminer sa glorieuse carrière d'une manière digne de lui. Il ne quitta point la place pendant les cinq combats qui précédèrent la reddition de Berne.

Le choc des deux armées fut terrible. Les Bernois, exposés au feu de l'artillerie volante et aux sabres d'une cavalerie agile et nombreuse, se défendaient avec intrépidité. Menacés d'être enveloppés, disputant le terrain avec acharnement, et souvent rompus, ils se ralliaient de poste en poste, jusqu'à ce que, poussés près de Berne, ils furent enfin obligés d'abandonner le champ de bataille, et deux mille morts ou blessés des deux sexes.

La perte des Français fut aussi très-considérable. « C'est » une chose admirable, » disait Schauenbourg, dans le rapport, que, le 5 mars, il fit de cette sanglante journée à ses maîtres, « que des troupes qui n'ont pas fait la guerre » depuis deux siècles, aient pu soutenir cinq combats con- » sécutifs, et être à peine chassées d'un poste, qu'elles ten- » taient d'en reprendre un autre et de s'y maintenir. »

Berne, livrée au désespoir et à la discorde, n'avait rien préparé pour une défense qui devenait inutile. Cette ville était hors d'état de soutenir un bombardement ou un assaut; elle demanda donc et obtint une capitulation, ou plutôt une sauve-garde pour les personnes et les propriétés. On épargna la ville quant aux violences contre les individus; mais toute la contrée environnante fut abandonnée au pillage.

Brune fit son entrée à Berne, le 5 mars 1798. Ce fut le jour fatal, où un état, qu'aucun ennemi n'avait jamais en-

vahi, ni même abaissé, pendant une existence de près de six siècles, fut renversé par la main de son plus ancien allié. Le trésor public contenait le produit de plus d'un siècle de tranquillité, de prospérité et d'économie; les magasins et greniers publics, l'arsenal, tout ce qu'on put arracher aux familles patriciennes, devinrent la proie du vainqueur.

A la nouvelle de la reddition de Berne, les troupes victorieuses à Neueneck, jetèrent bas les armes, et se dispersèrent. Les autres corps, persuadés plus que jamais qu'ils avaient été trahis, et confirmés dans cette absurde opinion, par des insinuations perfides, massacrèrent les colonels de Gumoëns et de Crousaz, et enfin leur général, l'infortuné d'Erlach, lui-même. Plus à plaindre que lui, l'avoyer Steigher, après avoir bravé toutes les fatigues, tous les dangers, et cherché inutilement la mort, échappa aux fureurs de la soldatesque, pour aller recevoir dans les cours étrangères les marques d'une juste, mais stérile admiration.

La chute de Berne une fois opérée, rien ne s'opposait plus aux volontés des vainqueurs. Les Suisses avaient successivement perdu la plupart des postes qui dominent leur pays; tous leurs moyens de défense étaient épuisés. Le général Schauenbourg leur fit offrir une capitulation, que leur fierté pouvait accepter. Ils se réunirent, pour en délibérer, dans la ville de Schwitz. La plupart opinaient pour combattre jusqu'à la mort; mais le projet de capitulation fut enfin adopté. Une contribution de six millions avait d'abord été fixée; elle fut réduite à deux millions, par un traité conclu à Paris, le 27 avril 1798.

La plus grande partie des cantons se rendirent successivement; on n'exigea d'eux d'abord que d'adopter la nouvelle législation des républicains français; mais on l'exigea sans délais, sans réserve, et sans ménagements. Du reste, ce bienfait ne fut pas accordé gratuitement à ceux mêmes qui l'avaient demandé. L'Helvétie entière, opprimée par un pouvoir étranger, contrainte d'en épouser les intérêts, fut, sans distinction de cantons, accablée de réquisitions d'argent, d'hommes, de vivres et de logements de troupes.

Cette antique et illustre confédération, pendant la durée de laquelle la Suisse avait joui de tant de gloire et de félicité, arrivait ainsi à son terme. Une nouvelle constitution, imposée, le 16 mars, par le général Brune à la république *Rhodanique*, fut révoquée au bout de sept jours.

Le 23 mars, Brune convoqua dans la ville d'Arau tous les

députés de la Suisse pour concourir à la formation *de la république helvétique, une et indivisible.* Ce fut le dernier acte public qu'il fit, dans ce malheureux pays. Content d'y avoir exécuté les ordres de ses maîtres, il alla prendre le commandement de l'armée d'Italie; et là aussi, s'exercer dans le champ des conquêtes révolutionnaires. Le commandement militaire passa entre les mains de Schauenbourg, et le pouvoir civil fut confié à des commissaires civils, qui étaient chargés d'organiser la Suisse conformément à la nouvelle constitution. Le Carlier fut le premier commissaire nommé; il commença par établir le fléau des réquisitions, prit des magistrats pour otages, et ordonna ensuite l'acceptation de la charte envoyée de Paris.

La chute de l'oligarchie de Berne, et de ses associés, la formation du pays de Vaud en république indépendante, et la révolution de Bâle avaient été regardées comme des préliminaires indispensables pour assurer l'adhésion générale à cette nouvelle constitution. Les gouvernements provisoires établis à Soleure, Zurich, Lucerne, Schaffhouse, dans l'Argovie, la Thurgovie, etc., envoyèrent, à l'exemple de ceux du Léman, leurs députés à Arau, pour y porter aussi l'acte de leur soumission. Cette assemblée comptait déjà, le 12 avril, époque de sa première ouverture, les députés de dix cantons.

Dans cette séance du 12, on institua les deux conseils helvétiques formant le corps législatif, d'après la constitution *unitaire* qui avait été acceptée dans les assemblées communales des cantons occupés par les troupes françaises, ou dans ceux qui avaient espéré, par leur soumission, s'épargner l'entrée de ces troupes dans leur territoire. On proclama la république helvétique, et on mit en activité le grand projet de constitution qui devait servir de loi perpétuelle et fondamentale à la Suisse. Pierre Ochs fut nommé président; mais, le même jour, 12 avril 1798, l'opération de la vérification entière des pouvoirs de dix cantons, (les seuls qui fussent présents à cette séance), étant terminée, ces députés se séparèrent en deux corps : 1°. le sénat, dont Ochs était le chef, et 2°. le grand conseil, qui déféra cet honneur à Huhn, de Berne. Ochs fut donc, en effet, pendant une demi-journée, président de la députation intégrale.

Il s'agissait ensuite de choisir des directeurs. Le 17 avril, les conseils nommèrent, pour en remplir les fonctions, Le Grand, de Bâle; Glayre, de Romainmotiers, citoyen de Lausanne; et, le 18, Oberlin, Bay et Pfyffer. Les nouveaux direc-

teurs ne se trouvèrent au complet à Arau que le 30, et ne donnèrent que ce jour là avis aux conseils législatifs de leur installation définitive. En même tems, ils adressèrent à la nation suisse une proclamation. Mais la majorité d'entre eux s'était déjà réunie auparavant, et avait pris des mesures de gouvernement, sans attendre l'arrivée d'un ou deux collègues qui manquaient.

Moitié de gré, moitié de force, la première loi de la nouvelle république helvétique fut adoptée; mais sa durée fut bien courte. Plusieurs articles importants furent changés dans le cours des années suivantes, 1799 et 1800.

Le 29 juin 1798, F. C. La Harpe, de Rolle, remplaça Bay, et le lendemain Ochs fut nommé directeur à la place de Pfyffer.

Les cantons démocratiques avaient conservé leur indépendance, au milieu de la servitude générale. Ils refusaient d'accepter le présent que le directoire exécutif de France leur offrait à coups de canon, et persistaient à ne vouloir pas être membres de la république *une et indivisible* de Suisse. Schauenbourg reçut, au mois d'avril 1798, l'ordre d'aller forcer leur résistance; mais il ne put en venir à bout. C'était là que s'était refugiée la bravoure helvétique; elle se retrouva toute entière dans ces petits cantons, et se défendit longtems, même contre la trahison. D'intrépides montagnards, conduits par deux officiers distingués, les colonels Paravicini et Aloïs Reding, bravèrent les affreuses vexations, les commandements et les cohortes de Schauenbourg. Leur enthousiasme tirait de nouvelles forces de leurs dangers toujours croissants. Les vieillards, les enfants voulaient partager la gloire de succomber avec la patrie. Des prêtres furent massacrés au pied des autels. Des femmes et des filles s'employèrent à traîner les canons et les transportèrent par dessus des rochers et par des chemins affreux. Rencontraient-elles un lâche cherchant à se dérober aux périls communs, elles l'arrêtaient; et, armées presque toutes de massues, elles le faisaient retourner à la frontière, dans les rangs de l'armée. De simples bergers, dans une guerre de trois semaines, tuèrent à Schauenbourg trois mille hommes, et le forcèrent à la retraite. Comme il y avait dans ce petit espace une volonté nationale, fortement exprimée, il fallut transiger. Un traité ferma les petits cantons aux Français, mais pour quelque tems seulement; car cette portion de la Suisse devait bientôt aussi devenir le théâtre de toutes les horreurs qui désolaient le pays presque entier.

Digitized by Google

Les habitants de Stantz, et de Schwitz surtout, prouvèrent, dans une lutte aussi inégale, ce que les treize cantons, bien d'accord entre eux, auraient pu faire, si, d'ailleurs, l'énergie n'avait pas été affaiblie chez eux par une longue paix, et si les intérêts commerciaux n'avaient depuis longtems prévalu sur tous les autres mobiles de conduite.

Le 2 mai, une colonne française envoyée par Schauenbourg, et commandée par Fressinet, après avoir pillé et brûlé plusieurs villages, arriva à l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermites, ou d'Einsiedeln, sur les confins du canton de Schwitz, et cette abbaye fut entièrement dévastée. L'image de la vierge était seule restée; on l'envoya à Paris, joindre la madonne de Lorète. Vers le même tems, Schauenbourg provoqua des mesures sévères contre le député suisse Billiter, qui avait fait des réclamations contre la conduite de l'armée française en Suisse.

Des trèves d'abord, puis des traités séparés, furent conclus. A l'exemple des cantons, les bailliages italiens ne purent différer à se rendre.

Le commissaire français Le Carlier fut rappelé au commencement de mai par le directoire de France, qui le trouvait *trop humain*. Avant de partir, il leva une contribution de quinze millions de livres sur les familles patriciennes; chacune des villes où elles habitaient était rendue responsable des payements. Malgré tous les efforts que l'on fit, il y eut impossibilité de réaliser une somme aussi énorme, et une réduction fut accordée; mais on imposa fortement les principales abbayes, les corporations, etc. Le Carlier eut pour successeur, Rouhier, et le beau-frère de Rewbell, Rapinat. La rapacité de ce dernier ne souffrait aucune comparaison. Ses brigandages furent poussés à un tel point, que le gouvernement français ne put se dispenser de désavouer cet oppresseur de la Suisse, et ses substituts, ou complices; mais le directoire revint bientôt sur la décision par laquelle il lui avait ôté ses pouvoirs. Mengaud, qui avait approuvé que le gouvernement helvétique fît apposer son sceau sur les caisses publiques, pour les soustraire à l'avidité insatiable de Rapinat, ne put empêcher l'enlèvement de ces caisses; il reçut l'ordre de revenir en France, et le beau-frère de Rewbell resta maître du pays.

Au mois de juin 1798, le commissaire Rapinat exigea la démission de MM. Pfyffer et Bay, membres du directoire, et nomma, à leur place, Ochs et Dolder. Cette nomination

Digitized by Google

ayant occasioné des troubles dans le pays, et mécontenté le gouvernement français, Rapinat fut révoqué, et Ochs fut, par suite, obligé de donner sa démission; mais la disgrâce du beau-frère de Rewbell ne dura pas long-tems. Ochs fut installé de nouveau dans son poste de directeur. Accolé, cette fois, à La Harpe, par suite d'une élection des deux conseils législatifs, il excita l'animadversion presque générale, en se rendant l'agent dévoué de la politique française, et fut provoqué à donner sa démission définitive, ce qui eut lieu le 26 juin 1799.

Le 19 août 1798, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu entre les républiques française et helvétique. La ratification de ce traité eut lieu le 24.

Le 9 septembre 1798, les insurgés du district de Stantz, canton d'Underwald, succombèrent dans la guerre d'extermination que leur faisait le général Schauenbourg; mais la perte des Français fut évaluée être de trois mille hommes.

Les Grisons restaient encore indomptés. Bien des manœuvres avaient été employées pour les séduire, changer leurs magistrats, et introduire parmi eux une convention nationale. A la fin, on y réussit, et les spoliations usitées en pareil cas s'ensuivirent promptement. Mais, lorsque le démembrement de la Valteline eût été décidé par Buonaparte, le parti anti-révolutionnaire reprit son ascendant chez les Grisons; l'ancienne magistrature fut rétablie. On expulsa le président français, Florent Guyot. Schauenbourg s'avança vers leurs frontières, menaçant de tout saccager. Le peuple armé repoussa les premiers efforts de ce général; mais leurs chefs, effrayés de l'exemple donné dans le malheureux canton d'Underwald, et ne comptant nullement sur l'unanimité des avis, prirent, au bout de quelques mois, la résolution d'appeler, dans le sein même de leur pays, une armée autrichienne.

A la fin de septembre 1798, le nouveau corps législatif helvétique, voulant *reconnaître les services* de Schauenbourg, déclara qu'il avait *bien mérité* de la Suisse, ce qui fut pris par beaucoup de monde pour une dérision. Il remit, en 1799, le commandement à Masséna. Schauenbourg, que Briot, révolutionnaire de Franche-Comté, et député au conseil des cinq-cents en la même année, attaquait pour sa conduite militaire dans ce pays, vint à Paris, à la fin d'août, se justifier auprès du directoire, et fut ensuite nommé inspecteur général d'infanterie.

Le 1er mars 1799, l'armée française dite *du Danube*, qui

était aux ordres du général Jourdan, passe le Rhin sur les ponts de Kehl et de Bâle. Masséna est chargé par Jourdan du commandement de l'armée d'Helvétie, qui, le 5, entre dans les Grisons, s'empare de Luciensteig, et fait prisonnier le général Auffenberg avec ses troupes.

Le 23, Masséna attaque Feldkirch, et se retire dans les Grisons.

Le 13 avril, Schaffhouse est pris par le prince Charles d'Autriche.

Le 1er mai, le général autrichien Hotz attaque les Français dans les Grisons; le général Bellegarde attaque aussi sans succès le général Lecourbe, et le fort de Luciensteig.

Le 2, le général Menard défait à Dissentis six mille Suisses, qui avaient pris les armes contre les Français.

Le 14, les Autrichiens attaquent l'armée du Danube dans ses retranchements, et s'emparent de Luciensteig. Le lendemain, cette armée se retire; elle évacue Coire et tout le pays des Grisons.

Le 22, un corps considérable d'Autrichiens passa le Rhin, et repoussa les Français après un combat sanglant, qui se renouvela trois jours de suite au commencement de juin.

Le 29 mai, le général Bellegarde prend le mont Saint-Gothard et occupe Glaris. L'armée française se retire dans un camp retranché, en avant de Zurich.

Le 2 juin, les Autrichiens attaquent l'avant-garde de l'armée du Danube. Après un combat très-vif, ils sont forcés de reculer.

Le 6, une bataille sanglante se livre près de Zurich, entre le général Masséna et le prince Charles. Trois généraux français et quatre généraux autrichiens y sont blessés. Le lendemain, Masséna évacue Zurich, et prend position au mont Albis, où il est attaqué et vaincu, le 8, par le même prince Charles. Il essaye de prendre sa revanche, en attaquant ce général, le 15, dans ses retranchements de Zurich. Il fait une nouvelle tentative aux avant-postes, le 4 juillet.

Le 1er août, le prince Charles attaque le général Lecourbe dans la vallée d'Isis Thal. Celui-ci s'empare du mont Saint-Gothard, le 15 août. Un combat a lieu sur la Limat. Masséna s'avance jusqu'aux portes de Zurich. Le prince Charles le repousse. Le général français Chabran défait un corps entier d'Autrichiens. Le lendemain 16, Championnet se rend maître du mont Saint-Bernard et s'avance dans le Piémont.

Le 20 août, le général Hotz, avec une division russe,

marche contre les Français, pour arrêter leurs progrès en Suisse.

Le 7 septembre, Suworow se met en marche pour la Suisse, avec son armée. Forcé d'abandonner l'Italie, il passe le mont Saint-Gothard, le 24.

Le 25, Masséna livre, en avant de Zurich, une bataille aux Austro-Russes, dans une étendue de soixante lieues de terrain. La victoire est partout fidèle aux Français.

Le lendemain 26, Masséna gagne une seconde bataille à Zurich, contre les Austro-Russes, commandés par Korsakow. Zurich est emporté l'épée à la main. Suworow, indigné des revers que Korsakow a essuyés dans cette ville, lui ordonne, le 27 septembre, de tenter un nouveau combat, dont l'issue n'est pas moins malheureuse. Suworow, lui-même, poursuivi dans sa retraite, où il se bat avec sa valeur accoutumée, est en pleine déroute, et obligé de regagner l'Italie. Les Français reprennent bientôt le Saint-Gothard, Glaris et les vallées qui y débouchent.

Le 3 octobre, le général Lecourbe est aux prises avec les Russes, qui perdent, à Glaris, onze mille hommes.

L'illustre avoyer Steigher, entré en Suisse, au mois de mai, avec les troupes autrichiennes, qui étaient sous les ordres de l'archiduc Charles, s'était rendu à Zurich, après la prise de cette ville, pour y attendre l'issue des événements. Entraîné dans la retraite précipitée du général Korsakow, il quitta la Suisse, pour n'y plus revenir, et mourut à Augsbourg, le 3 décembre 1799.

Les 8 et 9 janvier 1800, à l'ancien directoire helvétique, abrogé par un décret des conseils, daté du 7 janvier, succéda une commission exécutive composée de Glayre, Dolder, Savary qui avait été nommé directeur, à la place de Bay, le 23 juin 1799; Frisching (de Berne), Muller, (de Zug), qui fut bientôt remplacé par Dürler (de Lucerne), Gschwend (d'Altstetten), et Finsler (de Zurich).

Le 26 avril, le général français Saint-Cyr, s'empare de Fribourg.

Le 1er. mai, l'armée française passe le Rhin près de Schaffouse, et prend cette ville, ainsi que le fort Hohenwal.

Le 21 mai, Buonaparte achève de passer le mont Saint-Bernard avec son armée.

Le 15 juillet et les jours suivants, l'aile droite de la divi-

sion de Lecourbe, s'empare de Feldkirk, de Coire et de tout le pays des Grisons.

Le 7 août, la commission exécutive de la république helvétique adresse au corps législatif un message, par lequel elle annonce que la révolution, qui vient de s'opérer, donnera un gouvernement plus adapté aux circonstances pénibles où se trouve la nation, et fournira moins de chances aux factions, que la législature expirante. Ce message accompagne un projet de decret, pour réduire le corps législatif, et former un nouveau conseil exécutif.

Le 9, les deux conseils législatifs sont fondus en une seule assemblée, avec élimination des députés notés pour leurs opinions extrêmes; et le conseil exécutif se compose de Frisching, Dolder, Glayre, Zimmermann (de Brouck), Savary, Schmied (de Bâle), et Ruttimann (de Lucerne).

Le 15 décembre 1800, le général Macdonald, qui commande dans le pays des Grisons, passe le Splugen à travers les neiges; s'avance de Chiavenna dans la Valteline; et, par cette manœuvre, lie son avant-garde avec l'aile gauche de l'armée d'Italie.

GENÈVE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

La république de Genève, dont le territoire se borne presque à l'enceinte de sa capitale, et où l'industrie avait rassemblé une population de trente-cinq mille âmes, a été souvent agitée pendant le cours du dix-huitième siècle. Dans les siècles précédents, les longues luttes des Génevois contre leurs évêques et contre le duc de Savoie, au sujet de la religion et des droits de la souveraineté, avaient fortifié, roidi même leur caractère. Controverses religieuses, mélange avec des étrangers qui étaient énivrés d'idées de liberté, développement de l'esprit, de l'instruction et du luxe, rapprochement forcé et habituel de tant d'hommes d'une condition aisée dans un espace resserré, où les discussions, les disputes même, étaient leur seul amusement; tout avait concouru à jeter parmi eux des germes d'ambition, de discorde, et à propager cet amour de l'égalité des droits, qui, bientôt, fait détester, soit ouvertement, soit en secret, l'inégalité des fortunes. Mais, tant que la crainte de dangers extérieurs exista, il n'y eut point d'élan nuisible, ou du moins il fut promptement comprimé.

Depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'aux douze dernières années du dix-huitième, intervalle dans lequel se trouve compris le traité du 3 juin 1754, entre le roi de Sardaigne, comme duc de Savoie, et la république de Genève, les annales de ce pays ne contiennent guères qu'une énumération des débats qui se sont élevés entre le parti aristocratique et le parti populaire; débats qui ont amené quelquefois des scènes violentes, mais sans suites tout-à-fait fâcheuses.

Au commencement du dernier siècle, le peuple de Genève était divisé en quatre classes : 1°. les *citoyens*, enfants de citoyens ou de bourgeois, nés dans la ville, et seuls capables de remplir toute espèce de places dans l'état ; 2°. les *bourgeois*, nés hors de Genève, ou les étrangers, qui avaient acheté les droits de cité, siégeant dans le conseil général et pouvant être membres du conseil des deux cents, mais sans être admissibles au sénat et aux emplois les plus élevés du gouvernement ; 3°. les *natifs*, fils d'habitants nés à Genève, qui étaient exclus du gouvernement, et même ne jouissaient pas des priviléges municipaux, à l'exception d'un petit nombre de franchises commerciales ; 4°. les *habitants* étrangers, à qui il n'était permis de se prévaloir d'aucun droit, si ce n'est un domicile de souffrance dans la ville.

Le pouvoir souverain résidait dans l'assemblée générale, où chaque citoyen et bourgeois, âgé de vingt-quatre ans, avait séance et suffrage ; mais rien ne pouvait y être traité sans l'approbation préalable du conseil appelé *des deux cents*. On n'y délibérait pas ; on avait seulement le droit d'approuver ou de rejeter les avis qui étaient proposés. Aucune loi, aucun impôt ne devaient être créés, sans la participation de cette assemblée. Elle avait de plus, dans ses réunions ordinaires, le droit d'élire ses principaux magistrats, consistant en quatre syndics, un trésorier et six auditeurs chargés de la police municipale ; ainsi que du jugement des causes ordinaires en première instance ; mais ce droit, qui tendait à prévenir le tumulte des élections populaires, se bornait au pouvoir de choisir parmi un certain nombre de candidats que proposaient le sénat et le grand conseil.

Le pouvoir exécutif et l'administration publique appartenaient à trois colléges ou conseils : 1°. le conseil des vingt cinq, appelé *sénat* ou petit conseil, qui présidait tous les autres conseils dont il faisait partie, et avait la haute police ; 2°. celui *des soixante* qui s'assemblait dans les occasions pressantes, pour délibérer sur les affaires secrètes et politiques, et qui était formé du petit conseil des vingt-cinq et de trente-cinq membres pris dans celui des deux-cents qu'on lui associait ; enfin, 3°. le conseil des deux-cents appelé le *grand conseil*, auquel les deux autres trouvaient réunis.

Le conseil des deux cents, porté d'abord à deux cent

vingt-cinq membres, le fut, par un réglement de 1738, à deux cent cinquante.

Les quatre syndics, élus annuellement dans le sein du petit conseil, et dont le premier présidait les conseils, n'étaient éligibles de nouveau, qu'après un intervalle de trois ans.

On donnait aux membres du petit conseil et de celui des deux cents, réunis en corps, le titre de *magnifiques et très-honorés seigneurs;* et à ceux du conseil général, le titre de *magnifiques, très-honorés et souverains seigneurs.*

Dès que l'indépendance et la sécurité de la république eurent acquis quelques degrés de stabilité, le commerce et l'industrie emportèrent la balance parmi les citoyens, et amenèrent, par le cours naturel des choses, l'inégalité des conditions. On sait que cette inégalité, au moment où elle commence à s'établir, développe, dans un peuple, toutes les passions politiques.

Les familles opulentes transférèrent leur habitation dans la cité, tandis que les classes inférieures étaient retenues dans la basse ville par leurs occupations lucratives. Un changement matériel dans la disposition des rangs, fut aussi opéré par le grand nombre de Français réfugiés, qu'on avait admis à Genève.

A l'époque que nous indiquons, des premières années du dix-huitième siècle, le gouvernement, loin d'être populaire, ainsi qu'il l'est devenu vers la fin de ce même siècle, pouvait, au contraire, se considérer comme aristocratique. Un assez petit nombre de familles, que l'on qualifiait *patriciennes*, étaient en possession des honneurs et des places importantes.

Le conseil général n'était assemblé que pour quelques élections à la fin de chaque année; et encore se trouvait-il alors tellement dans la dépendance du petit conseil, que son influence était, pour ainsi dire, nulle. Celui-ci restait presque uniquement chargé des affaires de l'état, avec le conseil des deux-cents, dont l'autorité était devenue à-peu-près absolue; mais, si tous les citoyens ne jouissaient pas de droits politiques bien considérables, ils étaient en possession d'avantages plus essentiels, un gouvernement paternel leur assurant tranquillité, appui et bonheur.

Cherchant à limiter la prépondérance des familles patriciennes, dans les conseils, le parti populaire, qui, déjà, s'était remué en 1704, fit passer, le 26 mai 1707, une loi, en vertu de laquelle une assemblée générale des

citoyens et des bourgeois devait être tenue tous les cinq ans, pour délibérer sur les affaires de la république. En même tems on restreignit le nombre des individus de même nom et de même famille, qui pouvaient siéger ensemble dans les conseils.

A la fin de mai, la ville fut menacée de quelques troubles civils. Les conseils, craignant de plus grands désordres, profitèrent de ce que des troupes étaient répandues dans le voisinage de Genève, pour demander un secours de trois cents hommes au canton de Berne, et de cent hommes au canton de Zurich. Ces troupes auxiliaires entrèrent dans Genève, le 4 juin. Pendant leur séjour, les chefs, qui avaient conduit la bourgeoisie, furent arrêtés comme séditieux, et soumis à une longue procédure; quelques-uns furent condamnés à la peine capitale, les autres au bannissement. On vit renaître la tranquillité qui, pendant une année entière, avait disparu de la ville; mais il s resta des levains d'animosité, qui devaient fermenter dans la suite et amener de nouveaux mouvements.

Le 20 décembre 1712, on se réunit en conséquence de ce qui avait été réglé en 1707; et le premier acte de la puissance populaire fut d'abolir en conseil général l'édit qui ordonnait les assemblées périodiques: c'était l'effet d'un discours persuasif, prononcé par le premier syndic, Ami Lefort. Un accroissement du pouvoir aristocratique devait s'ensuivre naturellement.

Dans cette même année 1712, les Genevois avaient, conformément à un traité de 1584, envoyé des secours à leurs alliés des cantons suisses, contre les cantons catholiques, à l'occasion des contestations de l'abbé prince de Gall avec les habitants du Toggenbourg. Les cantons protestants eurent l'avantage : les troupes de la république se distinguèrent, et surtout à la bataille de Vilmergen, le 25 juillet. La paix fut signée les 9 et 11 août.

En 1713, le Code des édits civils, dont la publication complète avait été demandée en 1707, fut revu et imprimé. Ce travail fut extrêmement approuvé par les conseils. Genève se trouva comprise dans le traité d'Utrecht.

Le conseil des deux cents, croyant la sûreté de l'état menacée par la France et la Savoie, établit de nouveaux impôts, afin de pouvoir étendre considérablement les fortifications de la ville. Les citoyens, à qui l'édit du 20 décembre 1712 avait réservé la connaissance des affaires;

laissèrent éclater leur mécontentement par des murmures.

Le 15 décembre 1722, fut rendu, à Paris, un arrêt du conseil, qui exemptait les Suisses et Genevois du paiement de la capitation en France.

En 1727, commencèrent les difficultés qu'eut avec le conseil, Jacques-Barthélemi Micheli Ducrêt, issu d'une famille honorable de Genève, et qui était capitaine au service de France. Ces difficultés furent d'abord relatives au système des fortifications de la ville; elles durèrent plusieurs années, et donnèrent naissance à quelques agitations intérieures. Micheli Ducrêt, doué d'une capacité rare, et fait pour s'illustrer dans tout ce qu'il aurait entrepris, eut une part active à ces agitations; ses écrits, ses discours enflammèrent les esprits. Ayant été condamné à mort par contumace, en 1735, il se réfugia dans le canton de Berne, et finit par être enfermé au château d'Aarbourg, pour avoir eu connaissance d'une conspiration, à laquelle du reste, il était étranger.

Des intérêts particuliers servirent encore à échauffer le peuple, par l'abus que faisaient de la presse ceux qui se croyaient lésés, parce que l'on avait rendu quelques sentences contre eux. Plus le gouvernement sévissait contre ces écrits, plus ils s'accréditaient parmi les mécontents. Les conseils crurent calmer la bourgeoisie, en portant, en 1734, au conseil général, la question des impôts. Cette assemblée les confirma pour dix ans, en ordonnant que les fortifications seraient achevées.

Cependant, les préventions et l'esprit de parti s'accroissaient chaque jour. Les dissensions intestines éclatèrent surtout en 1736, à l'occasion du droit que le corps des citoyens prétendait avoir, et qu'il tenait, en effet, de la loi, de rejeter, soit en totalité, soit en partie, les premiers syndics élus par le conseil.

Il y eut de véritables troubles et du sang versé au mois d'août 1737. Louis XV offrit de se joindre comme médiateur aux cantons de Zurich et de Berne. La bourgeoisie, qui craignait pour ses priviléges, et qui avait commencé par dicter des lois, aurait voulu prolonger sa résistance; mais la paix fut rétablie par un acte de médiation que les alliés de Genève rédigèrent, pour fixer de nouveau les attributions des divers conseils, et terminer tout ce qui avait été sujet de discussions entre le gouvernement et la bourgeoisie. Ce qui, du fait de celle-ci, éprouvait le plus d'obstacles, c'était

le rappel des magistrats déposés en 1734. Le réglement fut approuvé par les deux conseils, et accepté, presque unanimement, dans le conseil général du 8 mai 1738.

Ce fut au mois de février de cette année, et pour plaire aux médiateurs, nommément au comte de Lautrec, que le conseil, malgré les représentations de la compagnie des pasteurs et d'une partie de la bourgeoisie, permit à une troupe de comédiens de jouer dans la ville, ce qui était sans exemple dans les fastes de la république.

En 1742, une armée espagnole, conduite par l'infant don Philippe, pénétra en Savoie, et obligea, pendant trois ans, les Genevois à diverses précautions.

La sûreté du dehors fut pleinement garantie par deux nouveaux traités conclus, l'un, en 1749, pour des réglements de limites et autres objets particuliers, avec la France, qui, depuis 1679, avait un résident à Genève, et l'autre, en 1754, avec le roi de Sardaigne, qui, comme duc de Savoie, reconnaissait seulement alors, l'indépendance de la république de Genève, que lui seul était en position de contester. Mais la paix était à peine signée, que l'on vit recommencer les diversités de sentiments et d'intérêts, si communes dans les gouvernements populaires, et qui avaient été suspendues à Genève, tant que l'on avait eu quelque chose à redouter de la part d'un ennemi extérieur. Dans le cours de ces disputes continuelles sur les abus, le partage et l'équilibre des pouvoirs, on remit en avant la doctrine qui proscrit toutes les distinctions, et qui tend à placer entre les mains de la multitude l'autorité dont jamais elle ne fait usage avec sagesse et modération.

En 1763, le jugement porté par le conseil contre deux ouvrages de J. J. Rousseau, *l'Émile* et *le Contrat Social*, comme tendant à détruire les fondements de la religion chrétienne, et à renverser tous les gouvernements; leur lacération publique, et la proscription de l'auteur dans une ville où il était né, furent envisagés par le parti populaire comme un désir marqué d'humilier la bourgeoisie. Elle témoigna son mécontentement, que Rousseau travaillait à exalter encore; il y eut beaucoup d'écrits de part et d'autre. L'agitation populaire parut un peu s'apaiser vers la fin de 1763; mais les discussions renouvelées durèrent encore six ans.

L'année 1765 ne se passa pas sans des agitations violentes dans la république. Les conseils eurent recours, comme ils l'avaient eu précédemment, aux puissances média-

trices. Le chevalier de Beauteville, ambassadeur de France en Suisse, après avoir, ainsi que les délégués de Berne et de Zurich, écouté avec beaucoup de patience les griefs des citoyens et bourgeois, qui s'étaient fait représenter par vingt-quatre commissaires, et avoir proposé à ceux-ci un projet de réglement, qui fut soumis le 15 décembre au conseil général, se trouva vivement blessé, lui et les ministres des deux cantons alliés, de voir ce projet rejeté, à une grande majorité. Dans une déclaration sévère qu'il adressa le même jour aux commissaires, il leur témoigna son mécontentement, en parlant au nom de son souverain; il se plaignit du délire passager, fomenté par quelques esprits turbulents, qui avaient amené des excès dans la ville, enfin du plan qu'avaient formé plusieurs citoyens de renverser le gouvernement de Genève, malgré la garantie des puissances médiatrices. En même tems, il annonça avoir reçu l'ordre d'interdire aux vingt-quatre commissaires, ainsi qu'à tous les Genevois représentants, l'entrée et le commerce dans le royaume de France.

La discorde continua à régner dans Genève pendant tout le cours des années 1766 et 1767; mais d'utiles réflexions, et la crainte de l'anarchie préparèrent l'accomodement, qui se fit en 1768, et toujours sous les auspices de la France, ainsi que des deux cantons alliés. L'édit de pacification fut sanctionné par le conseil général en la même année.

A cette époque, on s'était exagéré à Paris, non pas la réalité, mais les conséquences à tirer, des troubles de Genève. On croyait ce petit état plus fatigué des luttes journalières, mais rarement sanglantes, qui s'élevaient dans ses murs, qu'il ne l'était en effet. Au contraire, les Genevois se plaisaient jusqu'à un certain point dans cette agitation qu'un grand souverain de l'Europe appellait *une tourmente dans un verre d'eau.*

Au mois d'avril 1766, le conseil permit de nouveau l'introduction de la comédie dans la ville, pour déférer au désir des plénipotentiaires de France et de Suisse. Le consistoire vit cette mesure avec peine, et annonça l'espérance que la permission cesserait avec les circonstances présentes.

Le duc de Choiseul avait pensé que, s'il ouvrait un asile aux partis, qui s'opprimaient tour à tour dans Genève, une ville voisine et rivale, située sur les bords du lac, profiterait

de leur discorde. En 1767, il fit tracer les rues de Versoy, qui n'était qu'un petit village du pays de Gex, et annonça que la religion réformée y serait professée avec liberté. On commença la construction d'un port; un petit nombre de bâtiments s'élevèrent; le ministère de France promit des manufactures, un entrepôt des marchandises de *transit* de la France dans la Suisse; mais les Genevois conçurent peu d'inquiétudes de cette tentative, et ne quittèrent point leur patrie; alors le duc de Choiseul se contenta d'étouffer leurs querelles, et se déclara pour le parti aristocratique.

En 1770, à la suite de la victoire qu'avait obtenue, deux années auparavant, le parti populaire, un nouvel orage fut formé par les *natifs*, qui, quoiqu'établis dans la cité depuis plusieurs générations, étaient privés de toute participation au gouvernement. Les arguments spécieux et l'éloquence entraînante de Voltaire, de Rousseau et de leurs nombreux disciples, excitaient les natifs à réclamer *les droits du peuple*. L'orage éclata le 15 février; l'autorité des magistrats fut bravée, et on en vint à des actes qui fournirent aux citoyens le prétexte de s'armer.

Le 15 avril fut le jour d'une explosion dans laquelle les *natifs* eurent le dessous; plusieurs même d'entre eux périrent; d'autres furent bannis; et tout se termina par un édit, en vertu duquel cette portion de la société genevoise obtint quelques indemnités qui améliorèrent son existence politique; mais les deux partis conservèrent leur aversion réciproque.

Les ordonnances somptuaires furent revues en 1772, et les gens sages en louèrent la juste sévérité, si convenable à un petit état.

A la fin de 1776, les dissensions politiques entre la bourgeoisie ou les représentants et le parti du conseil, ou les *négatifs*, se ranimèrent; et durèrent près de six ans. Un des motifs de ces dissensions était la demande faite plusieurs fois, et rejetée, mal à propos peut-être, par les magistrats, d'un corps de lois. Une commission, choisie dans le conseil des deux cents, fut chargée de s'occuper de ce code; on lui donna dix ans pour achever son travail.

De nouvelles mesures, prises en 1779 par le conseil, développèrent des mécontentements presque universels. Le vicomte de Polignac, ambassadeur de France en Suisse, écrivit aux gouvernements de Zurich et de Berne, pour les

engager à défendre les réglements que leur sanction avait consacrés en 1738, d'accord avec le roi. Le ton de sa lettre était menaçant pour les esprits trop remuants, et toujours avides de changements, de la ville de Genève.

En 1780, les dissensions prirent un caractère plus sérieux.

Le 5 février 1781, une querelle privée entre deux partis opposés de *natifs*, fut le signal d'une insurrection générale; on révoqua l'édit en faveur de ceux-ci, qui, par suite, en vinrent à un tel degré de fureur, qu'on jugea que l'intervention armée des puissances alliées pouvait seule empêcher une abondante effusion de sang.

Mais le cabinet de Versailles sentit bientôt que sa réunion avec Berne et Zurich, pour garantir la stabilité du gouvernement de Genève, gênerait les mesures vigoureuses qu'il était résolu de prendre, à l'effet de soutenir l'aristocratie genevoise; et il chercha les moyens de se débarrasser de cette association. Le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères en France, dans deux lettres du 24 septembre 1781, adressées, l'une aux cantons de Zurich et de Berne, l'autre au sénat de Genève, déclara que le roi, son maître, renonçait à la garantie. Il ajoutait néanmoins que ce monarque, prenant beaucoup d'intérêt à l'indépendance et au bonheur de la république, ne lui retirait pas sa protection; qu'il se réservait même le pouvoir de veiller à la tranquillité intérieure de Genève, suivant que la dignité de sa couronne, l'intérêt de la France et celui des puissances voisines l'exigeraient.

Les deux cantons alliés retirèrent aussi leur garantie.

Dans la nuit du 18 mars 1782, des désordres populaires éclatèrent. Les *natifs* et les plus violents parmi les représentants formèrent une réunion; ils saisirent un petit nombre de magistrats, voulant qu'ils servîssent d'otages en cas de mesures coërcitives de la part des puissances, qui avaient renoncé à la garantie. Alors le ministère français commença à intervenir sans le concours des autres anciens médiateurs. Six mille hommes au service du roi de France, commandés par le marquis de Jaucourt, marchèrent sur Genève; et M. de Vergennes détermina la cour de Turin à suivre cet exemple. Berne, sentant le danger de voir la France et la Savoie donner des lois à Genève, s'avança aussi avec quelques forces militaires, mais en répétant aux

insurgés le conseil de se concilier entre eux, sans secours du dehors. Zurich, qui n'y était pas aussi intéressé, crut devoir s'abstenir de toute mesure hostile.

A l'approche des troupes, les Genevois du parti populaire, à qui leurs chefs avaient inspiré une confiance funeste dans leurs moyens de résistance, se montrèrent résolus de défendre leurs remparts jusqu'à la dernière extrémité. La guerre d'épée, et en même tems celle de plume, devinrent très-animées; mais, en réalité, on aspirait à obtenir une capitulation honorable. Un comité de sûreté avait été nommé. Voyant les remparts de la ville menacés par des batteries de canon, et ayant reçu une signification positive du commandant français, qui annonçait être disposé à entrer dans Genève, il déclara promptement avoir l'intention de se rendre, ce qui excita la fureur du peuple. Beaucoup de personnes abandonnèrent la ville, et les troupes piémontaises, qui furent les premières à y pénétrer, le 2 juillet, sous la conduite du comte de la Marmora, trouvèrent la ville presque déserte. Les deux autres commandants suivirent de près, accompagnés de la plupart des opposants, qui avaient cherché un asile dans les camps; mais le plus grand nombre des fugitifs rentra le même jour dans la ville.

La constitution de 1738 fut rétablie. L'édit des représentants, qui conférait la bourgeoisie à cent *natifs* fut annulé; on désarma les *citoyens*, et les anciens conseils reprirent leurs séances.

Ainsi la médiation armée de la France, de la Savoie et du canton de Berne fixa, dans Genève même, les droits réciproques du peuple et des magistrats, et fit agréer un édit de pacification qui avait été arrêté, le 4 novembre 1782, dans un congrès tenu à Genève; cet édit fut signé par les ministres plénipotentiaires de France et de Sardaigne, marquis de Jaucourt et le comte de la Marmora, par messieurs de Steigner, et de Watteville de Belp, conseillers d'état du canton de Berne, au nom de ce canton, enfin par M. de Rochemont, au nom des syndics et du conseil de Genève. L'acte de garantie, le traité de neutralité, une *lettre annexe*, et une *conclusion*, faisant autant de parties intégrantes de ce traité, furent convenues, le 12 novembre. Les 14, 18 et 21 de ce mois, eut lieu l'acceptation, comme loi perpétuelle, par le petit et le grand conseil, et par le conseil général de la république de Genève. Toutes les ratifications furent échangées dans le courant de décembre.

Par cet édit, qui donnait une constitution moins démocratique que la précédente, les représentants qui avaient pris les armes furent exclus de l'assemblée générale. On y abolissait tous les priviléges que les citoyens avaient obtenus par les édits précédents, et particulièrement par ceux de l'année 1768.

Les plénipotentiaires quittèrent Genève après la ratification de l'édit. Le conseil des deux cents leur offrit des témoignages de reconnaissance. Il est vrai de dire qu'ils s'étaient conduits avec beaucoup de modération pendant le tems de leur séjour, et que les troupes, sous leurs ordres, avaient observé la plus exacte discipline. Le gouvernement qui jusqu'alors n'avait point autorisé de spectacle indéfiniment permanent et public dans la ville, fit venir, pour contribuer à leur amusement, une troupe de comédiens, et ordonna la construction d'une nouvelle salle de spectacle, qui fut ouverte, pour la première fois, le 18 octobre 1783.

Dans cette année, les conseils mirent en activité la nouvelle constitution, et firent quelques exemples de sévérité; mais les chefs de la république cherchèrent surtout à distraire les esprits des occupations politiques par des embellissements et des établissements à la fois utiles et agréables pour les Génevois.

L'aristocratie, en faveur de qui la victoire avait été décidée, n'en abusa point, et s'occupa des moyens de ramener le parti opposé. Mais trop d'innovations étaient introduites pour que tout le monde pût être content; l'influence étrangère surtout avait excité dans beaucoup d'esprits des sentiments d'amertume. Un assez grand nombre de représentants avaient déserté Genève; l'amour de la patrie les ramena pour la plupart, et peu de familles, s'exilant volontairement, allèrent fonder des établissements de commerce à Neufchâtel, Constance, Bruxelles, et dans quelques autres villes.

Tant que M. de Vergennes vécut, les mécontentements ne se montrèrent pas ouvertement; mais, dès qu'il eût les yeux fermés, et que M. Necker, zélé partisan de la cause populaire, eût été admis dans le cabinet de Versailles, les espérances des démocrates, des démagogues même, prirent à Genève plus de force qu'elles n'en avaient peut-être jamais eu, tandis que la confiance du parti dominant s'abattait en proportion des orages qui menaçaient de nouveau l'horizon de la république.

En 1788, les troubles civils recommencèrent avec les premières agitations qui, dans différentes parties de l'Europe, mais surtout en France, étaient les avant-coureurs de la plus terrible des révolutions.

Le théâtre, dont la fondation avait été regardée comme le moyen le plus propre à détourner le peuple de Genève de la discussion trop vive des intérêts politiques, donna lieu à la première explosion qui frappa l'autorité nouvelle des magistrats. C'était à l'occasion de l'éloignement forcé d'une actrice, aimée du public, et dont un jeune homme des premières familles du pays était devenu amoureux. Les amis de ce jeune Genevois ayant voulu, le 2 décembre 1788, empêcher l'ordre donné à cette actrice d'avoir son effet, il y eut au spectacle un mouvement sérieux, qui alla jusqu'à la violence. Les magistrats furent insultés ; il fallut prendre une mesure sévère contre trois jeunes gens, auteurs principaux du tumulte; il en résulta de grands murmures, et un accord unanime du peuple de ne plus fréquenter le théâtre.

Mais un symptôme encore plus fâcheux du jeu des passions parut, lorsque les citoyens eurent manifesté l'intention d'écarter les quatre syndics à la prochaine confirmation annuelle des magistratures. Dans le fait, c'était seulement en vertu du dernier édit que ces syndics restaient en place : il n'y avait que les cinq huitièmes des votants qui se fussent déclarés contre eux, tandis que les trois quarts étaient nécessaires pour opérer une exclusion.

Ce sujet d'irritation populaire aurait peut-être cédé dans un long intervalle de tranquillité, mais malheureusement une saison extrêmement rigoureuse vint, dans l'hiver de 1788 à 1789, accabler les classes pauvres : le lac gela; on fut obligé d'augmenter le prix du pain, non-seulement parce que la récolte avait été peu abondante, mais aussi parce que les habitants des districts voisins, où le prix du pain avait déjà subi une augmentation, venaient en foule à Genève pour en avoir à meilleur marché.

Le 26 janvier 1789, à l'annonce de cette élevation de prix dans la ville, on se porta à des excès chez les boulangers. Le lendemain, il y eut une révolte assez forte, pour que la garnison reçût l'ordre de faire feu; elle fut repoussée avec des armes de toute espèce; on compta des victimes de part et d'autre; il fallut en venir à une réduction du prix du pain et à la promesse d'une amnistie générale.

La révolte recommença le 29; elle fut beaucoup plus sérieuse, et l'avantage resta du côté du peuple. Les magistrats intimidés acceptèrent les conditions qui leur étaient proposées; et, le 10 février, l'assemblée générale ratifia solennellement un édit ou plutôt un code, qui changeait ce qui avait déplu davantage dans la constitutinn de 1782, et fixait encore une fois une forme de gouvernement. Cette nouvelle constitution fut garantie par les trois puissances qui avaient coopéré à en donner une, sept ans auparavant. Mais ce code, tant applaudi lors de sa création, ne devait avoir qu'une assez courte existence. D'ailleurs, comme les troubles tenaient essentiellement à la cherté du pain, ils durèrent encore quelque tems.

On fit les élections sur l'ancien pied; on admit les *natifs* de la quatrième génération aux droits de *citoyens*. Le nombre des troupes de la garnison fut réduit, et le droit de porter les armes fut accordé à chaque citoyen. Tous les bannis de la précédente révolution obtinrent d'être réintégrés dans leurs priviléges. Ainsi on arrivait à la démocratie absolue, non pas cependant au point d'approcher encore tout-à-fait des idées de *liberté*, qui, en France, menaçaient alors l'ordre social tout entier.

Dès que les deux partis furent revenus de leur enivrement, ils sentirent que les uns n'avaient pas été assez hardis dans leurs demandes, et que les autres avaient été trop pressés dans leurs concessions. Il ne manquait pas d'hommes sages, qui prévoyaient une nouvelle révolution, mais qui se flattaient qu'elle pourrait s'effectuer sans grandes secousses.

Le 4 mai 1790, un nouvel acte de garantie, pour la ville de Genève, fut arrêté entre les rois de France et de Sardaigne et la république de Berne.

En 1791, à la suite d'atteintes portées à la tranquillité publique, on fit de nouvelles concessions, encore plus populaires.

Au mois de mars, le gouvernement porta et fit approuver, en conseil général, un nouvel édit politique, qui accordait aux *natifs* et aux paysans, la plupart des demandes qu'ils avaient faites tumultueusement le mois précédent.

Le 14 novembre, un autre Code passa en conseil général; et, le même jour, il y eut, à cette occasion, des mouve-

ments dans la ville. On en vit éclater de moins importants, dans cette même année 1791 et dans la suivante. Des procès ou des querelles entre particuliers y donnaient lieu.

Malheureusement, celle des puissances voisines de Genève, qui, seule, aurait été en mesure de défendre cette république de ses agitations intérieures, se trouvait alors dans l'impossibilité de se défendre elle-même. Le torrent des passions et des opinions ennemies de l'ancienne autorité, entraînait les protecteurs avec les protégés. Alors aussi, s'ouvrirent à Genève, comme en France, des scènes de troubles toujours croissants, des divisions, et des convulsions qui se succédèrent de jour en jour, d'année en année. La petite république, tant vantée pour sa sagesse, ses mœurs, ses lumières, ne fut plus qu'une arène souvent teinte du sang de ses citoyens.

En 1792, tandis que les Français, sans égard pour la confédération helvétique, leur fidèle et utile alliée, faisaient occuper, par une de leurs armées, l'évêché de Bâle, ils en envoyaient une autre envahir la Savoie et environner Genève, objet des vengeances d'un de ses citoyens, Clavière, de la cupidité des collègues de celui-ci, dans le conseil exécutif; enfin, de l'ambition révolutionnaire du parti qu'on appelait, en France, *les Girondins*.

Le gouvernement de Genève, alarmé par des avis réitérés qui lui venaient de Paris, jugea devoir, quoiqu'il fût encore en paix avec la France, armer quatre mille hommes, et, de plus, solliciter des cantons de Zurich et de Berne, les secours stipulés par leur alliance de 1584. Il en obtint deux mille hommes qui, réunis à une armée suisse, d'environ douze mille, établie alors dans le pays de Vaud, pour protéger Genève, se montraient disposés à défendre au besoin, la ville, jusqu'à la dernière extremité.

Le résident de France s'éloigna, en protestant contre l'entrée des Suisses, et la déclarant injurieuse pour la nation française.

Le 10 octobre 1792, la milice genevoise assemblée, exprima son entière approbation à ses magistrats qui étaient violemment menacés par la France, et prit l'engagement solennel de périr avec eux. Ses officiers invitèrent à sortir du rang, tout individu qui ne voudrait point contracter cet engagement. Ils eurent soin de promettre qu'aucune

injure, aucune provocation ne troubleraient ceux qui s'y refuseraient. Ils répétèrent plusieurs fois, que chacun, instruit de l'état des choses, devait en juger selon ses lumières, et obéir ensuite à sa conscience. Trois ou quatre individus seulement se séparèrent de leurs compatriotes; et, au milieu de l'enthousiasme national, de la noble et touchante exaltation qui réunissait les esprits, pour lutter contre l'agression ouverte d'un grand peuple, si long-tems ami et protecteur des Génevois, on ne vit pas ces déserteurs de la cause commune, recevoir de leurs frères d'armes, la moindre espèce d'attaque; ils continuèrent même de vivre en sécurité au sein de la population, dont le dévouement offrait un contraste si frappant avec leur conduite. Ce trait redoubla l'acharnement des Girondins, irrités de voir les citoyens de Genève persister dans leur union, dans leur amour de patrie calme et réfléchi.

Le conseil exécutif de France en fut déconcerté; et, bientôt après, il devint furieux. Il ordonna au général Montesquiou d'assiéger Genève, qui refusait de se laisser dépouiller et asservir. Ce général vint camper aux environs de la ville, avec neuf à dix mille hommes, qui étaient dénués des choses les plus nécessaires à la vie, et demandaient, avec instance, l'ordre de commencer l'attaque, espérant bien trouver un immense butin. Montesquiou, dont le caractère était modéré et le jugement éclairé, usa de ménagements; il fit de sages remontrances à ses maîtres qui, en conséquence, lui donnèrent de pleins pouvoirs pour négocier pacifiquement. Il en résulta une convention honorable, qui fut signée à Landecy, le 2 novembre 1792, et ratifiée par le conseil général, le 27, convention par laquelle les troupes françaises et suisses s'engageaient également à s'éloigner. Ainsi, Genève conserva provisoirement son indépendance; mais en étant forcée de renoncer à l'appui des cantons suisses, elle perdit le ressort de sa tranquillité intérieure.

Le gouvernement français, content d'avoir obtenu le retour des troupes de Berne dans leurs foyers, avant le 1er. décembre, abandonna le siége projeté, et prit un autre moyen d'arriver à son but. A la place du général Montesquiou, bientôt désavoué, sacrifié, et contre lequel un décret d'arrestation avait même été lancé, mais qui, avec l'aide de quelques magistrats genevois, eut le bonheur d'échapper à ses bourreaux, il envoya, à Genève, une multitude d'é-

missaires et d'agitateurs, pour y former un parti plus docile à ses volontés. « Genève, » disait Brissot, dans un rapport du 22 novembre 1792, sur l'accord définitif qu'avait signé Montesquiou, et qui ne fut pas ratifié par la convention : « Genève n'obtiendra point d'autre traité, que la commu- » cation des principes français ». Dubois de Crancé, délégué, quelque tems auparavant, près de ce général, pour l'espionner et le perdre, s'était exprimé ainsi : « A quoi bon » tant de façon ! Je jeterais Genève dans le lac, à coups » de bombes, et j'inviterais les Suisses à venir la repê- » cher. »

Cependant l'esprit révolutionnaire hâtait de jour en jour sa marche dans ce malheureux pays. Le parti français, celui qui aspirait à l'égalité absolue des droits, prit les armes, le 5 décembre. Le conseil remit à ces agents de révolution les différents postes de la ville ; ils plantèrent des arbres de liberté, couronnés de bonnets rouges, et, dès ce moment, exercèrent sans gêne, leur empire sur les affaires publiques. Les principes de cette égalité politique, qu'ils avaient réclamée en conseil général, furent adoptés tels qu'ils existaient chez le grand peuple voisin.

Les 22 et 26 décembre, ils s'armèrent de nouveau, et exigèrent la destitution du petit conseil, qui tint sa dernière séance le 27. Ils voulurent aussi, et ils obtinrent, le renvoi de la garnison. Les magistrats proclamèrent eux-mêmes l'admission de tous les Genevois indistinctement et gratuitement dans l'assemblée nationale, qui fut divisée en comités, ainsi que cela se pratiquait en France. Mais, à la grande surprise des hommes, qui avaient créé le parti que nous signalons ici, ce parti même défendit encore avec fermeté l'indépendance de la patrie. Du reste, le gouvernement devint absolument démocratique ; et toute espèce de tranquillité fut bannie de la ville.

La déclaration des droits et devoirs de l'homme social, consacrée par la nation genevoise, fut adoptée le 9 juin 1793, et la constitution genevoise fut sanctionnée par le *peuple souverain*, le 5 février 1794, à la pluralité de quatre mille deux cent dix suffrages contre deux cents.

L'agent français Soulavie, avait remplacé Châteauneuf, résident des Français, depuis le mois d'avril 1792, et le plus honnête, peut-être, de tous ceux que Genève avait reçus dans son sein, depuis la révolution. Le nouveau re-

présentant des républicains de Paris était fermement résolu de vaincre successivement chacune des résistances opposées au projet de réunir Genève avec la France, et cela en y excitant de nouvelles insurrections. Il en éclata une dans la nuit du 18 au 19 juillet 1794; elle était dirigée contre le parti modéré. Huit cent cinquante-huit citoyens furent arrêtés; deux tribunaux révolutionnaires siégèrent successivement, et condamnèrent à mort quarante-quatre victimes, dont vingt-huit par contumace. La confiscation de leurs biens suivit de près.

Une foule de Genevois s'exilèrent volontairement, et cherchèrent un asile en Suisse. Toute la république fut dans le deuil, les larmes, le désespoir. Elle maudissait l'exemple et les odieuses instigations des étrangers; et l'impression d'horreur quelle éprouvait se communiquait à la Suisse entière.

Après la mort de Robespierre, on laissa respirer cette petite république. La convention nationale, par un décret du 7 septembre 1794, prit l'engagement de ne rien permettre qui pût porter atteinte à l'indépendance de Genève.

Au mois de mars 1795, les jugemens révolutionnaires de l'année précédente furent annulés.

Le directoire, installé à Paris, en novembre de la même année, accorda une audience solennelle au ministre envoyé par la république de Genève; et son drapeau fut placé dans la salle de la convention, à côté de celui des Etats-Unis. Adet, qui avait succédé à Soulavie, comme résident français, fut chargé, à son tour, de protester à la face de Dieu et des hommes, que la liberté et l'indépendance des Génevois seraient à jamais respectées.

Ce fut Reynier, quatrième résident, qui reçut l'ordre de présenter à Genève le drapeau tricolore, pour être appendu dans ce qu'on appelait *le temple des Lois*, comme un témoignage éternel de l'alliance et de l'amitié inviolable des deux républiques. Il inspira quelque confiance, et on reprit dès-lors un peu d'espoir.

Une nouvelle constitution fut improvisée, adoptée; et, soit que le tems eût affaibli les impressions les plus profondes, soit que des besoins journaliers fissent sentir la nécessité de la paix intérieure, on parut disposé à oublier le passé, sur lequel pourtant on n'osait encore jeter les yeux sans effroi.

L'année qui suivit (1796), se passa tranquillement, ou du moins ne fut troublée que par un désordre nocturne, qu'amena l'effervescence des soutiens de la révolution genevoise; ils étaient tous de la classe inférieure du peuple.

Buonaparte passa par Genève, et descendit chez Félix Desportes, qui était alors résident. Ce fut là que les révolutionnaires allèrent rendre leur hommage au général en chef de l'armée d'Italie. Il les accueillit et les remercia de la médaille d'or qu'ils lui avaient envoyée. Cette réception accrut l'audace des factieux; ils se portèrent dans la nuit, à un club de jacobins; de-là, se répandant dans les rues, ils envahirent un autre club du parti contraire à leur, frappèrent ceux qui s'y trouvaient, et ne respectèrent pas l'autorité des magistrats accourus pour les réprimer. Félix Desportes s'occupa d'apaiser ce mouvement populaire. Il avait rendu quelques services aux Genevois, en réparant des injustices commises par des agents français subalternes; en interposant ses bons offices pour concilier le texte des traités avec les lois rigoureuses que la guerre avait imposées; enfin, en donnant aux individus des facilités pour le libre écoulement des produits de leurs fabriques. Il ignorait sans doute encore les vues secrètes du directoire français, quand il déclara formellement aux magistrats: *que si jamais il recevait de son gouvernement des instructions attentatoires à l'indépendance de la république de Genève, il se retirerait aussitôt, et céderait sa place, pour éviter de tremper dans une pareille infamie.*

Le 22 septembre 1796, deux citoyens, regardés comme appartenant au parti ennemi de la révolution, et qui, arrêtés dans une émeute, avaient été condamnés par la cour de justice criminelle, l'un à cinq ans et l'autre à trois ans de bannissement, furent assassinés par une partie du peuple, au moment où on les ramenait en prison. Tout présageait d'autres meurtres, des vengeances, des réactions; mais la sagesse des magistrats empêcha le mal d'aller plus loin. Une réconciliation apparente entre les deux partis fut fêtée avec enthousiasme: malheureusement elle fut de courte durée.

Le directoire était satisfait de voir deux partis dans Genève; il espérait que leurs craintes mutuelles et le mal qu'ils se feraient arracheraient de leurs cœurs l'amour de la patrie, si prononcé chez les Genevois. Il s'attacha à leur

faire sentir le poids de leur dépendance extérieure par des difficultés de toute espèce, des tracasseries sur le commerce, sur l'importation des denrées et des comestibles; enfin, lorsqu'il ne cacha plus la conjuration qu'il avait formée contre le repos et le bonheur des Suisses, il fut bien secondé par ses agents diplomatiques. Mais il est vrai de dire que Desportes marcha plus doucement que les autres dans cette carrière, dans ce système d'oppression. Genève répondit quelquefois aux demandes que lui adressait ce représentant de la France, avec une fermeté, qui le réduisait à garder le silence, parce qu'il avait encore de la pudeur en politique.

En 1797, au moment où cette ville se flattait d'un sort plus doux, des ordres sévères arrivèrent de Paris, et multiplièrent les entraves. Dès-lors, les mesures vexatoires furent exécutées ou surveillées avec une activité sans égale. L'agent français exigea et obtint pour sa personne des distinctions, qui annonçaient presque un maître, un législateur à l'infortunée république, alliée de la France. Il fallut se soumettre à voir l'armée d'Italie, qui marchait sur les frontières de la Suisse, traverser le territoire de Genève, sans déposer ses armes. Une terreur silencieuse s'y répandit bientôt, quand on fut témoin des scènes terribles, dont tout le pays voisin devint le théâtre.

Le directoire de France, entièrement libre de disposer de ses armées, depuis le traité conclu, le 17 octobre 1797, à Campo-Formio, traité qui semblait présager la fin de la guerre, tenait toujours de plus en plus au dessein de mettre Genève sous sa domination. Cette injustice de l'autorité régulatrice de la France était d'autant plus révoltante, qu'elle mettait les directeurs en opposition avec tous les principes qu'ils professaient publiquement. En vain, dans l'espoir d'éviter les reproches de l'Europe spectatrice, ils voulaient paraître n'avoir fait que céder au vœu d'un peuple ami, lorqu'ils lui imposaient un joug qu'au contraire ce peuple repoussait presque à l'unanimité. La résistance prolongée de ce peuple décida les pentarques français à employer, pour en triompher, de nouveaux moyens et de nouveaux agents. Séductions, intrigues, menaces, gênes de toute espèce, rien ne fut épargné.

Des députés extraordinaires, envoyés à Paris, ayant été éconduits, repoussés même avec violence du territoire fran-

çais, sans avoir pu faire entendre leurs réclamations, la constance des Genevois n'en fut point ébranlée.

Au mois de mars 1798, Félix Desportes manda quelques-uns des principaux citoyens, et leur insinua que la seule ressource qu'ils eussent encore pour sauver Genève, pour lui rendre même sa splendeur et sa prospérité, était de solliciter qu'elle fût réunie à la France. Cette proposition, souvent renouvelée, fut toujours reçue avec calme et franchise. Des simples conseils, puis des instances, il en vint à des ordres. Quelque effroi qu'il inspirât, on se flattait encore que la souveraineté de la petite république pourrait rester intacte, si l'on consentait à conclure un traité avec la France.

Dans cette persuasion, le peuple genevois nomma, le 19 du même mois de mars, une commission extraordinaire, qui fut investie des pouvoirs nécessaires pour veiller à la sûreté des citoyens, et resserrer les liens qui attachaient Genève à la France. Tous les efforts du résident, auprès de ce nouveau corps, échouèrent à son grand regret.

Ce même résident (Desportes) demanda aux magistrats, en avril 1798, satisfaction d'une insulte faite au drapeau tricolore, et dont il n'était rien moins que clair, que des citoyens de Genève dussent être rendus responsables. Le gouvernement, qui cherchait toujours à écarter les raisons ou les prétextes de querelles, fit fabriquer aussitôt un autre drapeau, et se transporta en cérémonie pour le faire agréer au résident. Les Genevois se rassemblèrent en masse, et défilèrent devant ce nouveau drapeau, en signe de respect pour les couleurs françaises, protestant tous individuellement contre l'odieuse calomnie relative à l'insulte dont il s'agissait.

Bientôt Desportes annonça aux magistrats, qu'il avait instruit son gouvernement, que la ville de Genève, indépendamment de la réparation obtenue par lui, avait unanimement demandé d'être réunie à la république française. Cependant, il s'en fallait bien que ceux des Genevois, qui avaient émis ce vote, d'accord avec lui, eussent manqué de contradicteurs. Les nombreux partisans de l'indépendance témoignèrent leur juste mécontentement et s'agitèrent. Le résident fut menacé à son tour. Il adressa, le 14 avril, aux syndics, une note fulminante, où il se plaignait de ces agitations, qui étaient, selon lui, l'ouvrage de *scélérats noirs*

de crimes. « Ils obstruent, écrivait-il, les avenues de ma » maison, et, par leurs cris de mort, empêchent les bons » citoyens de communiquer avec moi. »

Pour assurer le triomphe du parti de la réunion, Félix Desportes avait fait approcher un corps français d'environ seize cent hommes, dont l'entrée, dans les murs de Genève, eut lieu le 15 avril 1798. Cette entrée, exécutée par surprise, et au mépris de promesses expresses, de promesses récentes, fut le dernier coup porté à ce petit état, bien digne d'un meilleur sort, et qui, du moins, n'avait pas dû s'attendre à voir sa liberté, si long-tems protégée par les rois de France, devenir la proie de la France républicaine.

La crainte du déluge de maux prêt à fondre sur leur pays décida les membres de la commission extraordinaire, à ne rien refuser de ce qu'on exigeait d'eux. Un traité, proposé par le représentant du directoire, pour demander positivement la réunion, ne tarda pas à être rédigé; et il fut accepté le 26 avril, mais sans être sanctionné par le peuple genevois, qui, d'après les lois fondamentales de cette république, devait voter au scrutin tous les traités et autres arrangements à conclure avec l'étranger.

Le lendemain, Félix Desportes écrivit au directoire, que la réunion, comme il s'en était toujours cru certain, avait été votée *unanimement*; et que la ville de Genève était *dans l'allégresse et le bonheur.* Aussitôt il prononça la dissolution des deux clubs jacobins, qui, jusqu'alors, lui avaient paru utiles, mais qui, désormais, pouvaient nuire au succès de ses vues.

Ce traité fut porté en France, le 14 mai, à la sanction du conseil des cinq-cents, et à celle des anciens, le 17. Le directoire en ordonna l'exécution immédiate; et, le 13 juin, les autorités françaises furent installées dans Genève, qui, depuis ce jour, fit partie de la France. Elle fut, à ce titre, regardée par ceux qui étaient en état d'hostilité avec cette dernière puissance, comme étant aussi pays ennemi; elle se vit exposée par conséquent au séjour des troupes étrangères, dont la petite république avait toujours été exempte, et à tous les fléaux de la guerre.

La ville et son territoire formèrent un département, sous le nom du *Léman.*

Il existe un monument incontestable de la répugnance

ou plutôt de l'opposition de Genève à la réunion : c'est un *Appel à la justice*, ou *Adresse des Genevois à Buonaparte, premier consul de la république française*, daté du 30 janvier 1800, pour demander que *la république de Genève fût réintégrée dans l'exercice de ses droits et de sa souveraineté, aussitôt après la paix continentale* (1).

---

(1) Les journalistes français ayant cru devoir refuser d'imprimer cette Adresse, que les Génevois auraient désiré répandre partout, pour bien constater que jamais ils n'avaient demandé, au directoire, leur réunion avec la France, elle était devenue extrêmement rare, lorsque M. de Musset-Pathay, auteur d'un *Voyage en Suisse et en Italie, à la suite de l'armée de réserve*, imprimé en 1802, la fit paraître dans ses pièces justificatives.

Digitized by Google

MULHAUSEN.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DE LA RÉPUBLIQUE DE MULHAUSEN.

Mulhausen, ville autrefois impériale, située dans le Sundgaw, sur la rivière d'Ill, et dont la population est de neuf à dix mille âmes, s'étant érigée en république, eut à lutter, en 1466, contre la noblesse de l'Alsace; mais elle se maintint, à la faveur d'une première alliance contractée alors avec les cantons de Berne et de Soleure; puis, grâce à la protection de tout le reste de la Suisse, protection qu'elle dut à l'intervention de ces deux villes. Son gouvernement était démocratique, et il demeura tel pendant toute sa durée.

Mulhausen s'allia, en 1506, avec le canton de Bâle, qui, seul, jusque-là, lui avait refusé son appui.

En 1512, un contingent de ce petit état fit partie des troupes helvétiques qui furent envoyées au secours du pape Jules II, pour expulser les Français du Milanais.

En 1515, Mulhausen fut reçue à perpétuité dans l'alliance de toute la confédération helvétique, qui fit longtems tout son relief et toute sa force, quoiqu'elle fût, de tous côtés, environnée des possessions du roi de France, et souvent de ses armes victorieuses. Elle put jouir de sa liberté et de ses priviléges, comme si elle eût été placée au sein des treize cantons.

En 1516, elle eut part au traité conclu entre la France et la Suisse, et conséquemment aux subsides que la première de ces deux puissances payait à l'autre pour les frais de la guerre précédente. La ville fournit, en 1522, son premier contingent régulier de cent hommes, dont plu-

sieurs furent tués dans une première et très-vive attaque des Autrichiens, devant Bicocca, château-fort situé à trois lieues de Milan; et d'autres, à cette fameuse bataille de Pavie, du 24 février 1525, où François Ier. disait aux Espagnols qui l'entouraient: « Si toutes mes troupes avaient fait » leur devoir comme ces fidèles alliés (les Suisses), je ne » serais pas présentement votre captif, mais bien seriez-» vous les miens ».

Mulhausen ayant adopté, en 1523, la réforme, mécontenta, par-là, les cantons catholiques. De 1529 à 1531, son contingent d'hommes parut auprès de celui des cantons protestants dans les guerres de religion qui, à cette époque, agitaient l'intérieur de la Suisse. Plus tard, sa compagnie se joignit aux corps auxiliaires, qui étaient attachés au service de France. Cette compagnie figura honorablement à la bataille de Cérisoles, en Piémont, en 1544; et à la campagne de Naples, de 1557, où les Français marchèrent au secours du pape Paul IV.

En 1586, un incident particulier troubla la paix de Mulhausen. Deux bourgeois, qui étaient frères, Jacob et Mathias Finninger, disputaient à un autre bourgeois la propriété d'un petit bois voisin, de la ville. Au lieu de laisser juger définitivement ce différent par leurs magistrats, ils en appelèrent aux cantons. Bientôt ils reçurent l'ordre de retirer leur appel, s'y refusèrent, et furent condamnés au bannissement. Alors ils cherchèrent à se faire un parti, soit dans Mulhausen, soit dans les cantons catholiques, qui étaient mécontents d'une ville devenue depuis peu protestante. Ces cantons prirent, avec chaleur, la défense des frères Finninger, et envoyèrent des députés solliciter leur rétablissement. Les magistrats ayant rejeté cette demande, les cantons catholiques renoncèrent à l'alliance de Mulhausen; et, dès-lors, ne consentirent jamais à ce que cette alliance fût renouvelée, ni à ce que les députés de cette ville eussent droit de suffrage dans les diètes générales. Celui d'assister aux délibérations leur fut seul conservé.

Les autres cantons n'avaient épargné aucun effort pour apaiser la querelle naissante; mais la faction des Finninger fut bientôt assez puissante pour déposer les magistrats par qui ils avaient été condamnés, sous prétexte que c'étaient ceux-ci qui avaient fait perdre à la ville l'alliance des sept cantons. Une cour criminelle fut établie et présidée par

Mathias Finninger. Quelques-uns des magistrats furent arrêtés et mis aux fers; on élut deux nouveaux bourguemestres. L'année s'écoula dans le trouble; et les esprits étaient encore si échauffés, qu'au commencement de l'année suivante, 1587, les députés des quatre cantons protestants et de celui de Glaris, eurent beaucoup de peine à obtenir des partis, qu'ils conviendraient entre eux d'une trève, et laisseraient la diète helvétique prononcer sur le fond de leur querelle, conformément aux pactes de la confédération.

Les cantons catholiques, de leur côté, voyant les protestants intervenir avec une résolution ferme de rétablir les magistrats déposés, et de maintenir la constitution de Mulhausen, commencèrent à embrasser moins vivement la défense des accusés. Ils proposèrent, mais sans succès, des moyens de conciliation.

Le 15 mars de cette même année 1587, le parti vaincu résolut d'envoyer une députation de cinq membres, à la diète helvétique, qui était alors assemblée à Baden. Antoine Hartmann, frère d'un des bourguemestres mis aux fers, passa les fossés de Mulhausen à la nage, et alla implorer l'assistance de Berne, qui commença par décider que les cantons catholiques ne devaient nullement se mêler des troubles d'une ville, qu'ils ne reconnaissaient plus pour leur alliée.

Cependant, les treize cantons envoyèrent tous, préliminairement, des députés à Mulhausen. Les insurgés déclarèrent alors qu'ils ne voulaient plus prendre pour juges ni les députés des protestants ni ceux des catholiques. Las de leur obstination, les députés des cinq cantons se retirèrent, en leur disant: « Vous vous êtes soumis aux lois de la confé-» dération, vous devez en remplir les conditions; elles » s'exécuteront par vous ou malgré vous ».

Le 10 juin, un corps de dix-neuf cents hommes de Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse, commandé par Louis d'Erlach, de Berne, arriva dans le voisinage de Mulhausen. Une grande diligence était nécessaire; car on redoutait les vues secrètes de l'archidue d'Autriche qui donnait des secours aux rebelles, et les variations ordinaires aux cantons démocratiques. D'Erlach fit investir la ville, le 14 juin, et força une des portes, à la tête de cent hommes. Là, il trouva une troupe de bourgeois sous les ordres d'un des nouveaux bourguemestres, qui l'arrêta, et réussit même,

par des efforts prodigieux de valeur, à abattre la herse de la porte; en sorte que le commandant suisse, séparé du gros de sa troupe, se trouva tout-à-coup exposé au plus grand danger.

Quelques-uns de ses gens, ne voyant plus de moyens d'échapper, se rendirent après une longue résistance, sous la promesse d'avoir la vie sauve, promesse qui fut immédiatement violée.

Ceux des confédérés, qui étaient restés en dehors, parvinrent enfin à briser la herse avec leurs haches d'armes, pénétrèrent dans la ville et délivrèrent le reste de leurs braves compagnons. Le combat se prolongea pendant une partie de la nuit; plus de quatre cents hommes restèrent sur la place; les rues étaient inondées de sang. Furieux de tant de résistance, les vainqueurs étaient sourds aux cris de leur général blessé, qui leur ordonnait de faire quartier. A la fin, les bourgeois n'ayant plus d'espoir, rendirent les armes, et amenèrent leurs anciens chefs, Ziegler et Hartmann, qu'ils venaient de déposer et de charger de fers, afin que ces deux bourguemestres intercédassent en leur faveur. Les femmes qui, jusque-là, avaient montré encore plus de passion que les hommes, étaient à genoux; elles jetaient des cris déchirants, et mettaient leurs enfants aux pieds des soldats. Ce spectacle ne fut pas sans effet: d'Erlach ordonna la cessation de toutes les hostilités.

Dès que le jour parut, on ouvrit les prisons aux victimes de la rebellion, et on y enferma les principaux auteurs des maux dont Mulhausen était le théâtre, mais qui touchaient à leur terme.

Le 30 juin, arrivèrent des députés des cinq cantons, qui, chargés de faire justice des coupables, distinguèrent ceux qui avaient été évidemment séduits, et les chefs des séditieux. Deux, parmi ceux-ci, Dummel et Laugenstein, qui, indépendamment de ce qu'ils avaient fomenté avec ardeur les troubles, s'étaient rendus coupables de meurtres et de vols, furent exécutés. Les magistrats déposés furent rappelés à leurs places. Les députés, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et la paix, quittèrent Mulhausen, accompagnés des bénédictions des citoyens repentants, qui reconnaissaient, en eux, de généreux protecteurs et les libérateurs de leurs familles. Les frères Finninger s'étaient enfuis de la ville avant le siége, sous prétexte d'aller chercher du secours au dehors; mais Jacob

fut saisi, au mois d'août, sur le territoire de Berne, et paya, de sa tête, les malheurs qu'il avait attirés sur sa patrie (1).

Mulhausen reprit toute sa prospérité, en retrouvant son ancien gouvernement, ses lois, et l'esprit qui convient à un peuple peu nombreux, isolé, dont toute la force ne tient qu'à la bienveillance et à l'appui de ses alliés. Mais ses habitants ne recouvrèrent pas la faveur des cantons catholiques, indisposés contre eux, depuis leur changement de religion.

Au commencement du dix-septième siècle, l'empereur d'Autriche, Rodolphe II, renouvela les démarches de ses prédécesseurs, pour détacher Mulhausen de l'alliance de la Suisse, et pour la ranger sous sa domination. Cette puissance insista plus fortement encore en 1629; mais, en 1648, le traité de Westphalie, qui réunit l'Alsace à la France, donna à la ville de Mulhausen, la perspective d'un avenir plus heureux, en l'entourant du territoire français, et la rendant entièrement indépendante de l'empire.

En 1671, Mulhausen fournit à Louis XIV, un contingent de deux cents hommes, qui se réunit à celui des Suisses, et prit part à la conquête de la Hollande.

Le 20 octobre 1744, ses députés furent présentés séparément, et comme envoyés d'un état souverain, à Louis XV, dans son camp de Munzingen.

En 1746, fut créée la première manufacture d'indiennes, dont le commerce a, depuis, fait la richesse et la réputation de ce pays.

En 1765, Mulhausen obtint le renouvellement de son alliance avec les cantons catholiques, excepté Uri, Zug et Appenzell.

En 1768, il n'y eut plus que le canton d'Uri qui persista dans son refus.

Le député de Mulhausen, comme membre du corps helvétique, jura, en 1777, à Soleure, en même tems que les treize cantons, l'abbé et la ville de Saint-Gall, le Valais et Bienne, le renouvellement de l'alliance avec la France.

---

(1) Le siége de Mulhausen, quoique peu important, quant à son objet, a acquis de la célébrité par la description très-détaillée qu'en a donnée un ministre protestant, Zwinger, dans le tome II des Suppléments à l'Histoire des Suisses, par Lauffer.

En 1790, la haute Alsace, formant le département du Haut-Rhin, et la ligne des douanes françaises, ayant été transférée des frontières de la Champagne et de la Franche-Comté à celles du Rhin et du Jura, la ville de Mulhausen qui, depuis la réunion de l'Alsace et de la Lorraine à la France, commerçait librement avec ces deux provinces, prévit dès-lors, qu'à son tour, elle serait gênée par un cordon de douanes, pour l'introduction des denrées et des articles de première nécessité qu'elle tirait de la Suisse par *transit*, et que le débouché de ses fabriques, dans l'intérieur de la France, courait risque de lui être fermé.

Le 25 octobre, elle envoya des députés, à Paris, dans l'espoir de provoquer un traité de commerce. Ces mandataires, vus d'assez mauvais œil par les députés du Haut-Rhin, furent tantôt accueillis et tautôt repoussés, selon le parti qui, à cette époque, tenait en France le gouvernail de l'état. Ils repartirent, au mois d'avril 1791, sans avoir rien obtenu. Ils retournèrent à Paris, dans la même année, recommencèrent leurs démarches, et n'eurent à annoncer à leurs concitoyens, aucun résultat plus heureux. Justement effrayés de la journée du 10 août 1792, ils regagnèrent précipitamment leurs foyers.

Dans le désordre de l'anarchie, qui, à dater de cette époque, régna partout en France, Mulhausen, sans aucune formalité préalable, et d'après un simple arrêté du département du Haut-Rhin, daté du 2 novembre 1792, se vit entourée, comme elle s'y était attendue, d'une ligne de douanes et de bureaux établis dans chaque village. Les habitants ne pouvaient plus sortir de leur territoire, sans passe-ports; on voulait, au moyen de mesures toujours de plus en plus sévères, forcer la ville à capituler par famine. Elle obtint seulement du comité de salut public de la convention nationale, par des arrêtés des mois de mars et mai 1794, la permission de s'approvisionner, pendant quinze mois, de blé au-delà du Rhin, et de prendre, en France, des bois, du charbon de terre, du vin, du vinaigre et du sel.

De nouvelles négociations furent renouées à Paris, dans les années suivantes; mais les envoyés de Mulhausen rencontrant toujours de la part des députés du Haut-Rhin, et particulièrement de Rewbell, alors membre du directoire exécutif, les mêmes osbtacles que ceux qu'ils avaient éprouvés en 1790, ne purent se dissimuler qu'il leur faudrait céder

tôt ou tard au torrent dévastateur qui engloutissait, avec la malheureuse France, tout ce qui l'avoisinait de trop près.

Le 4 janvier 1798, les chefs de la petite république, témoins du courage et de la patience que mettait, à supporter ses privations, un peuple digne de la liberté, dont il avait long-tems joui, convoquèrent tous les bourgeois dans la principale église, celle de Saint-Etienne, pour les instruire de la véritable situation des choses, et du peu d'espoir que leurs députés, à Paris, conservaient encore de maintenir leur indépendance. Il s'agissait de rendre aussi peu onéreuse que possible, la réunion à la France, puisqu'elle était devenue indispensable, et que déjà l'on disait hautement, à Paris, que cette réunion avait été sollicitée avec le plus grand empressement par les bourgeois de Mulhausen. Ces hommes, dont les ancêtres avaient, en 1473, tenu tête à Charles le Téméraire, et fait respecter leur existence politique, pendant trois siècles et demi, reconnurent tous qu'ils étaient hors d'état de lutter contre des forces trop inégales; ils votèrent donc, en gémissant, la réunion; et il fut artêté que les bases en seraient réglées à Paris, par les députés: qui y étaient restés.

Le commissaire français, Metzger, de Colmar, arriva, le 18 janvier, à Mulhausen. Les jours suivants, plusieurs réunions eurent lieu à Saint-Etienne. Elles avaient pour but, de faire connaître aux habitants la marche des événements, et de prendre leur avis sur la liquidation des biens de la ville. Dans l'intervalle, tous les articles accessoires au traité furent arrêtés avec ce commissaire, et communiqués à la bourgeoisie, dans une assemblée tenue à cet effet, le 29 janvier.

Le 14 février, on s'assembla encore pour régler le sort du clergé; le 17, la ligne de douanes fut supprimée.

Le 1er. mars, jour où l'on ratifiait, à Paris, le traité de réunion de la république de Mulhausen avec la France, on voulut prendre des mesures pour empêcher que plus tard les églises de la ville ne fussent considérées comme domaine national, par les commissaires qui devaient venir prendre possession, et que quelques-unes de ces églises ne fussent transformées, suivant l'usage du tems, en magasins de fourrages. En conséquence, on convint d'en faire la vente à des habitants pris parmi les citoyens les plus recomman-

dables, et sous la condition d'en laisser la jouissance perpétuelle et gratuite au culte protestant de la ville.

L'ensemble des autres propriétés, tant mobilières que foncières, fut vendu à l'enchère; on conserva seulement quelques parties de forêts, la maison de ville; enfin, plusieurs autres édifices publics.

Le produit de toutes les ventes, provenant de l'économie d'une sage administration de plus d'un siècle, et, déduction faite de tous les frais de liquidation, enfin de ceux même que devaient entraîner les réjouissances obligées de la réunion, monta à deux cent-cinquante francs, ou environ, par tête, les pères et mères figurant chacun pour deux parts, les célibataires et les enfants pour une part.

Le 10 mars, eut lieu la dernière des séances du grand et du petit conseil. La fête de la réunion fut célébrée, le 15 du même mois, avec toutes les cérémonies et les prestiges dont, à cette époque, on environnait les peuples forcés de devenir français, afin d'étouffer leurs murmures.

Dans le traité de réunion, qui privait la Suisse d'un territoire riche, peuplé, et ouvrant, du côté de Berne, une frontière aux Français, il fut particulièrement convenu et stipulé que Mulhausen aurait la faculté de vendre tous ses biens, meubles et immeubles, et d'en partager le produit entre ses habitants; et que la ville ne serait assujétie à aucune réquisition militaire, ni aux passages de troupes, ni à la conscription, jusqu'à la paix générale.

Digitized by Google

ESPAGNE.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES MAURES D'ESPAGNE.

L'histoire des Maures d'Espagne a été traitée d'une manière incomplète par les Bénédictins. Faute de matériaux, ces savants religieux n'ont parlé que des gouverneurs arabes d'Espagne, pour les khalifes Omeyades d'Orient, et des rois de Cordoue, issus de ces derniers. Le peu qu'ils en ont dit est même assez inexact. Ils ont entièrement passé sous silence l'histoire de l'Espagne musulmane, depuis le commencement du onzième siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la fin du quinzième.

Nous allons remplir cette lacune importante; mais, avant de donner la chronologie des divers états qui se sont élevés sur les ruines du royaume de Cordoue, nous avons cru devoir reproduire, en partie, le travail des Bénédictins, corrigé, considérablement augmenté, ou plutôt entierement refondu.

On trouvera donc ici l'histoire abrégée, mais complète, des Maures d'Espagne, pendant près de huit siècles (1).

(1) Notre travail était déjà avancé, lorsque M. le baron Silvestre de Sacy, aux lumières duquel nous en avions soumis une partie, a bien voulu nous communiquer un ouvrage qu'il vient de recevoir d'Espagne, depuis l'établissement du cordon sanitaire. Cet ouvrage est intitulé : *Historiade la dominacion de los Arabes en España, sacada de varios manuscritos y memorias arabigos*, par D. Jos.-Ant. Conde, etc., Madrid, 1820 et 1821, 3 vol. in-4°. C'est le meilleur, sans contredit, et le plus complet qui ait paru sur cette matière. Nous en avons tiré utilement parti, sans nous assujétir néanmoins à suivre toujours son autorité.

Nous la diviserons en cinq époques.

La première contiendra la chronologie des émirs ou gouverneurs musulmans de l'Espagne, considérée comme province du vaste empire des khalifes d'Orient.

La seconde sera remplie par la deuxième dynastie des Omeyades, émirs indépendants ou rois de Cordoue, dont les derniers, pendant plus de cent ans, s'attribuèrent aussi le titre de khalifes, et possédèrent encore les trois quarts, au moins, de la péninsule.

La troisième époque fera connaître les principales souverainetés qui se formèrent des débris du khalifat d'Occident. Nous ne parlerons que des royaumes de Cordoue, Séville, Tolède, Saragoce, Valence, Grenade, Murcie, Almerie, Malaga et Badajoz. Les autres, tels que ceux de Denia, Huesca, Tortose, Orihuela, Jaën, Baeça, etc., ont été trop obscurs ou trop faibles, pour mériter une mention particulière.

Dans la quatrième époque, on verra l'Espagne musulmane, conquise par les rois de Maroc, de la dynastie des *Morabethoun* (al-Moravides), passer ensuite sous la domination des monarques africains *Mohahedoun* (al-Mohades).

Enfin, la cinquième époque offrira l'histoire du second royaume de Grenade, avec lequel s'anéantit la puissance mahométane, en Espagne.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Emirs ou Gouverneurs arabes (1) *d'Espagne, au nom des khalifes d'Orient.*

Le prétendu outrage fait à la fille du comte Julien, par Rodrigue, dernier roi des Wisigoths; les intrigues des fils de Witiza et de leur oncle Oppas, archevêque de Séville,

(1) Les Arabes furent les véritables, les premiers conquérants mahométans de l'Espagne; mais, comme ils y arrivèrent par la Mauritanie, depuis peu soumise à leurs armes, et dont les peuples s'enrôlèrent sous leurs étendards; comme ce fut en Afrique, et particulièrement en Mauritanie, que l'Espagne alimenta sa population et recruta ses armées; comme enfin, dans les tems postérieurs, les souverains de Maroc le furent aussi de l'Espagne, pendant un siècle et demi, il en est résulté que le nom de

pour recouvrer le trône que Rodrigue avait usurpé sur leur père, ne furent que le prétexte et l'occasion de la conquête de l'Espagne par les Arabes. Cette contrée ne pouvait échapper long-tems au joug de l'islamisme.

Mousa (1) ben Noseir, gouverneur de l'Afrique, au nom du khalife Walid I, avait déjà commis des hostilités contre les Wisigoths, avant qu'une faction lui eût facilité les moyens de détruire leur puissance. Il leur avait enlevé les îles Baleares, l'an 89 de l'hégire (708 de J. C), suivant Hadji-Khalfa. Leurs possessions en Mauritanie, Arzile, Tétuan, Tanger, etc. (2), venaient d'être incorporées à ses conquêtes dans le *Magreb* (l'Afrique occidentale), lorsque quelques chrétiens, mécontents de Rodrigue, leur souverain, engagèrent Mousa à franchir le détroit qui le séparait de l'Espagne, et à porter ses armes dans cette contrée, dont ils lui vantèrent le climat, la richesse et la fertilité, promettant de se joindre à lui avec toutes leurs forces (3). Mousa, ambitieux et entreprenant, sans rejeter leurs offres, en ajourna seulement l'exécution : il voulut auparavant se procurer des renseignements certains sur la situation phy-

---

Maures a prévalu sur celui d'*Arabes*, pour désigner les musulmans espagnols. Il n'en est pas moins vrai que la plupart des émirs, qui ont commandé ou régné en Espagne, et des personnages qui s'y sont distingués dans les arts, les sciences, les lettres et la guerre, étaient arabes de naissance ou d'origine.

(1) On prononce Mouça.

(2) On ne voit point dans les auteurs arabes, le nom de *Sebta* (Ceuta) parmi les villes d'Afrique attaquées par les Musulmans, ni la cession que le comte Julien leur fit de cette place, afin d'acheter leur secours; mais il est évident que Ceuta dut nécessairement être une de leurs conquêtes sur les Wisigoths d'Espagne.

(3) Les historiens arabes ne citent ici les noms d'aucuns de ces transfuges espagnols, qui vendirent lâchement leur patrie à de barbares étrangers. Ils en parlent néanmoins comme de personnages puissants, et l'on ne peut douter que les fils de Witiza, le comte Julien et, peut-être, l'archevêque Oppas, ne fussent au nombre de ces traîtres. Mais ce n'est qu'après le second débarquement de Tarik et la mort de Rodrigue, qu'on trouve nommé le comte Julien. Quant au prétendu viol de la fille de ce seigneur, par Rodrigue, il faut le ranger parmi les fables inventées dans des siècles d'ignorance, par des chroniqueurs crédules ou amateurs du merveilleux. L'ambition de quelques grands; leur haine contre leur roi; le relâchement de tous les ressorts du gouvernement, sous le prédécesseur de ce prince; les dissensions qui divisaient les Goths; l'insouciance, l'égoïsme des uns, l'avilissement, la misère des autres, contribuèrent peut-être, plus que la courage fanatique des Arabes, à soumettre l'Espagne au joug du coran.

sique, topographique et politique de l'Espagne, sur les factions qui la déchiraient, et sur le mécontentement général des peuples, sous le faible, injuste et tyrannique gouvernement de l'usurpateur Rodrigue.

Satisfait sur tous ces points, et autorisé par les ordres qu'il avait sollicités auprès du khalife, Mousa ordonne à Tarik ben Zeïad, l'un de ses meilleurs généraux, d'aller s'assurer que les rapports qu'on lui avait faits étaient véritables. Tarik choisit cinq cents cavaliers, monte avec eux sur quatre grandes barques, passe de Tanger, dont il était gouverneur, à Ceuta, où il traverse le détroit, parcourt les côtes de l'Andalousie, sans éprouver la moindre résistance, enlève des troupeaux, des prisonniers, et retourne en Afrique avec son butin, au mois de ramadhan 91 (juillet 710) (1).

Encouragé par ce succès, Mousa prépare un nouvel armement plus considérable, dont il donne encore le commandement à Tarik (2). Tous les Arabes veulent prendre part à cette seconde expédition. Tarik traverse heureusement le détroit, et aborde, le 5 redjeb 92 (28 avril 711), à *al-Djezirah al-Khadra* ou l'île verte, (Algéziras), dont la situation favorisait son débarquement.

Ier. EMIR. TARIK BEN ZEIAD AL-SADFI.

An 92 de l'hégire (711 de J.-C.). Après trois jours de combats, Tarik s'empara du mont Calpe, qui prit dès-lors le nom de montagne de Tarik, en arabe *Djebal-Tarik*, d'où

(1) Cette date et les faits qui la précèdent prouvent que le règne de Rodrigue a dû commencer avant l'année 711, même avant 710, et que les auteurs, tels que Mariana, qui en ont reculé de plusieurs années le commencement et la fin, ont commis une erreur très-grave. Nous croyons aussi que les vices qu'on impute à Rodrigue, doivent être attribués à Witiza, son prédécesseur.

(2) Les auteurs espagnols, les compilateurs, et Cardonne lui-même, dans son *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, ont fait deux personnages de Tarik : ils supposent que l'un commanda la première expédition, et l'autre la seconde. Ils nomment celui-là *Tarif* ou *Tarik Abdallah*, *Tarif ben Melik al Measir*, et celui-ci *Tarec* ou *Tarik Abincier*, et *Tarik ben Zeïad*. Les auteurs de la grande histoire universelle en font même trois personnages différents. Il est constant, d'après les historiens arabes, que Tarik ben Zeïad est le seul et le même général musulman qui opéra les deux premiers débarquements en Espagne, et qui en commença la conquête.

s'est formé par altération le nom de Gibraltar. Le chérif Edris rapporte que Tarik brûla ses vaisseaux, afin d'ôter à ses soldats tout espoir de fuite. Théodomir, qui, avec dix-sept cents hommes, avait vaillamment soutenu les premiers efforts des Musulmans, écrivit les lettres les plus pressantes au roi Rodrigue. Ce monarque lui envoya la fleur de sa cavalerie, qui fut vaincue par celle des Arabes, commandée par Mougheïth al-roumi, grec renégat, qui s'était distingué dans la conquête de l'Afrique. Enfin Rodrigue marche en personne à la tête de toutes ses forces, évaluées à quatre-vingt-dix mille hommes, mal armés et peu aguerris. Tarik, avec ses troupes quatre fois moins nombreuses, quoique renforcées par les Espagnols mécontents, quitte les environs d'Algéziras et de Sidonia, et arrive dans la plaine arrosée par le Lethé, près de Xerez de la Frontera.

Ce fut sur les bords de cette rivière, nommée aujourd'hui Guadalete, (*guad al lethé*), que fut livrée la fameuse bataille, qui décida du sort de l'Espagne. Elle commença dès le matin du vendredi 26 ramadhan 92 (17 juillet 711), et dura d'abord deux jours entiers, sans avantages marqués pour aucun des deux partis (1). Le troisième jour, Tarik harangua ses soldats qui commençaient à se décourager; et, reconnaissant le roi des Wisigoths à son diadême de perles, à son manteau de pourpre bordé d'or, et à son char orné d'ivoire, traîné par deux mules blanches, il fondit sur lui et le perça de sa lance. Animés par l'exemple de leur général, les Musulmans enfoncèrent les chrétiens, qui, consternés de la mort de leur roi et de celle de presque tous leurs chefs, ne laissèrent pas de disputer encore chèrement la victoire. Ce ne fut que le 5 chawal (26 juillet), après neuf jours de combats et de carnage, qu'elle fut complète en faveur des Arabes, dont l'épée couvrit de cadavres une grande étendue de pays.

Tarik ayant coupé la tête au roi Rodrigue, l'envoya remplie de camphre au gouverneur de l'Afrique, avec la rela-

(1) Nos auteurs occidentaux ont tous plus ou moins reculé cet événement. Ferréras et surtout D. Vaissette se sont le plus approchés de la vérité, en le plaçant, par conjecture, l'un au 11 novembre, l'autre au 17 juillet 712. Aucun historien national et contemporain ne nous ayant transmis le récit de cette bataille, ni de ses funestes résultats pour l'Espagne, et tout ce qu'on a écrit depuis n'offrant rien d'authentique, il faut absolument et uniquement s'en rapporter aux relations des Arabes.

tion circonstanciée de ses brillantes opérations. Mousa s'empressa de transmettre au khalife ces heureuses nouvelles, ainsi que l'horrible trophée qui en offrait un témoignage (1). Mais ce gouverneur, jaloux de la gloire de Tarik, au lieu de célébrer ses exploits, s'en attribua tout le mérite, défendit à son lieutenant de passer outre, et lui ordonna d'attendre des renforts, sans lesquels il ne pouvait poursuivre et consolider son entreprise. Tarik parcourait l'Andalousie et y répandait l'épouvante, lorsqu'il reçut les dépêches de Mousa. Sans paraître en avoir deviné le motif, il les communique à ses capitaines. Tous manifestent leur mécontentement d'un ordre si intempestif, qui vient borner le cours de leurs succès. Le comte Julien (c'est la première fois qu'il est nommé par les auteurs arabes), insiste sur la nécessité de poursuivre les Goths dispersés, avant qu'ils aient pu se rallier et reprendre courage; et de s'emparer, sans retard, des principales villes et surtout de la capitale. Cet avis est unanimement adopté. Tarik forme trois corps de son armée, leur distribue des étendards, leur enjoint d'épargner les habitants paisibles et désarmés, de ne faire aucun quartier à ceux qui voudraient se défendre, et de se contenter du butin enlevé à la pointe de l'épée.

La première colonne, commandée par Zaïd ben Kesadi, après avoir vaincu les débris de l'armée des Wisigoths devant Ecija, et reçu le tribut et les otages de cette ville, va soumettre Malaga, Elbira, et se joindre à Tarik, qui, à la tête du corps qu'il s'était réservé, se dirigeait sur Jaen et sur Tolède.

---

(1) Ce fait, consigné avec les mêmes détails, à peu près, dans plus d'un auteur arabe, explique la disparition du roi des Wisigoths, et démontre l'absurdité de sa prétendue retraite dans un monastère, dans une grotte ou dans un ermitage. Quant à la découverte prétendue de son tombeau, à Viseo, en Portugal, 200 ans après, elle n'est pas invraisemblable, et ne contredit nullement le récit que nous avons adopté. Le corps de Rodrigue, privé de sa tête, mais reconnaissable aux marques de sa dignité, a pu être emporté du champ de bataille et enterré à Viseo par quelque serviteur fidèle, sans qu'on doive en induire que ce prince soit mort dans cette ville. Avec un peu de recherches et de réflexions, on parviendrait à purger l'histoire d'une infinité de contes et de puérilités semblables. L'article du dernier roi des Wisigoths, par les Bénédictins, dans le t. 3e. de leur édition in-fol. de l'Art de vérifier les Dates, est plein d'erreurs, d'invraisemblances et de contradictions. C'est ce qui nous a déterminés à donner un peu plus de développements au récit de la conquête de l'Espagne par les Arabes.

Le renégat Moughéith, à la tête de la troisième armée, marche sur Cordoue, dont il se rend maître par surprise. Les habitants sont épargnés; mais le gouverneur et quatre cents hommes qui s'étaient renfermés avec lui dans une église, périssent tous les armes à la main.

Tarik arrive sous les murs de Tolède, précédé du bruit de ses victoires qu'exagérait, ainsi que le nombre des vainqueurs, l'effroi des peuples fuyant devant eux. La plupart des grands avaient péri avec leur roi dans les plaines de Xerez, ou étaient errants et fugitifs. Les autres avaient abandonné la capitale, à l'approche des Arabes. Le peu de troupes et de gens de marque qui étaient restés, auraient pu néanmoins se défendre dans la citadelle; mais, faute de courage, d'intelligence, d'aptitude au métier des armes, et de provisions, ils capitulent au bout de quelques jours. Les armes et les chevaux sont livrés aux Arabes. Les habitants qui veulent quitter la ville, perdent leurs biens; ceux qui demeurent, conservent, moyennant un tribut modéré, leurs propriétés, leurs lois, leurs juges, le libre exercice de leur culte, ainsi que leurs temples, à condition qu'ils n'en élèveront pas de nouveaux sans permission, qu'ils ne feront point de processions publiques, et qu'ils ne s'opposeront pas aux progrès de l'islamisme.

Tarik entre alors dans Tolède, où il va occuper l'alcaçar royal, bâti sur une hauteur qui domine la rivière. Parmi les objets précieux qu'il trouva dans ce vaste et superbe palais, les historiens arabes parlent d'une salle, où l'on conservait vingt-cinq couronnes d'or enrichies de pierreries. C'était, disent-ils, la coutume chez les Wisigoths, qu'à la mort de chaque roi, on déposait dans cette salle sa couronne, sur laquelle on gravait son nom, son âge, et la durée de son règne; ce qui prouve que vingt-cinq rois Goths avaient régné en Espagne, jusqu'au tems de la conquête des Arabes (1).

Maître de la capitale, Tarik parcourt les provinces du

(1) La couronne de Rodrigue, qu'on n'avait sans doute pas eu le tems de joindre aux autres, aurait fait la 26e. Les Bénédictins, d'après les historiens espagnols, n'ont compté que 23 rois wisigoths dans la Péninsule. Ils auraient dû, peut-être, en commencer la liste par Gesalic, Théodoric et Athalaric, ce qui aurait complété le nombre de 26, à compter depuis la mort d'Alaric II, le dernier monarque wisigoth qui ait régné réellement sur une partie considérable de la France.

centre, poursuit sans relâche les soldats chrétiens dispersés, et ne fait aucun quartier à ceux qui tombent entre ses mains. Il en prend un nombre assez considérable dans une ville, à laquelle il donne son nom (1). Il va s'emparer ensuite de Guadalaxara, traverse la rivière de ce nom, franchit une montagne et arrive dans une petite ville, qu'il nomme Médina al-Méida (ville de la table), parce qu'on y conservait la fameuse table faite d'une seule émeraude, ornée de perles et de pierres précieuses, qu'on disait avoir appartenu à Salomon (2). Tarik enlève cette riche proie; mais, prévoyant qu'elle l'exposera aux traits de l'envie, il arrache un des pieds qui la supportent. Il marche ensuite sur Almaya (3), où il trouve des trésors immenses, et revient chargé de dépouilles à Tolède. Il y avait un an que Tarik gouvernait en Espagne les provinces subjuguées par sa valeur, lorsque Mousa vint arrêter le cours de ses triomphes, et en recueillir le fruit.

IIe. MOUSA BEN NOSÉIR AL-BAKRI.

An 93 de l'hégire (712 de J.-C). Non moins jaloux du butin que des succès de son lieutenant, Mousa met ordre aux affaires d'Afrique, y laisse un de ses fils pour gouverneur; et, suivi des trois autres, de plusieurs illustres capitaines musulmans, et d'une armée d'Arabes et de Maures consistant en dix mille hommes de cavalerie et huit mille d'infanterie, il aborde en Andalousie, au mois de redjeb 93 (avril 712). Il se livre à de violents transports de colère, en apprenant que Tarik a transgressé ses ordres, et jure de le

(1) On ne connaît plus aujourd'hui, en Espagne, de ville nommée *Medina-Tarik* ou *Ciudad-Tarik*.

(2) L'aventure de cette table merveilleuse ne doit pas être révoquée en doute, puisqu'elle est rapportée par les historiens des deux nations. Il est probable cependant qu'il y a eu erreur de calcul sur le nombre de ses pieds, que quelques auteurs portent à 360; erreur qui devient une absurde et ridicule méprise, si, avec quelques compilateurs, on donne 360 pieds *de long* à cette table, sans réfléchir à l'impossibilité de la loger et de la transporter. Quant à sa matière principale, elle était vraisemblablement la même que celle de la fameuse coupe que l'on conserve à Gênes.

(3) Ces villes d'Almeïda et d'Almaya n'existent plus en Espagne, ou sont connues aujourd'hui sous d'autres noms. Il y a une ancienne ville d'Almaya dans la province de Burgos, près des montagnes des Asturies, et l'on trouve deux Almeyda en Portugal; mais, d'après le récit des auteurs arabes, il ne paraît pas que Tarik ait pénétré aussi loin.

perdre. Mais le besoin qu'il a de consolider la conquête de l'Espagne, l'oblige de différer sa vengeance, et de soumettre auparavant toutes les places que ce général avait laissées derrière lui. Séville est forcée de capituler, après un mois de siége, et son exemple entraîne la reddition de Medina-Sidonia, de Carmone et de toutes les autres villes de l'Andalousie occidentale. Mousa y laisse quelques troupes, traverse le Guadalquivir, entre dans la Lusitanie, soumet Niebla, Ossonoba, Beja, etc, et arrive, sans livrer de combats, devant Mérida, cité belle et considérable alors, et capitale de cette partie de la péninsule. Malgré sa vigoureuse et honorable résistance, cette ville est réduite à ouvrir ses portes, le 1er chawal 93 (11 juillet 712), à livrer aux vainqueurs ses armes, ses chevaux, les biens de ses concitoyens morts ou émigrés pendant le siége, les trésors de ses églises, et à donner des otages, parmi lesquels se trouve la veuve du dernier roi des Wisigoths (1).

Pendant le siége de Mérida, la populace de Séville se mutine, égorge une trentaine de Musulmans, et met en fuite le reste de la garnison. Abdel-aziz, fils de Mousa, reprend cette ville de vive force, y exerce de terribles représailles, et va, par ordre de son père, achever la conquête de l'Espagne méridionale.

Mousa part de Merida pour Tolède; Tarik vient à sa rencontre jusqu'à Talavera, et lui présente la part de butin qui lui a été réservée. Mousa reproche durement à son lieutenant d'avoir, par sa désobéissance, compromis le salut de l'armée qui lui était confiée; mais il diffère de le punir, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à Tolède. Là, en présence de tous les chefs, il lui demande la table de Salomon; et, voyant qu'elle a un pied de moins, il s'emporte contre Tarik, le prive de son commandement, s'irrite de sa justification, le fait charger de fers, et s'oublie jusqu'à frapper de son bâton le vainqueur des Goths. Il récompense la valeur et le zèle des autres chefs, et donne au brave Moughéith-al-roumi la place de Tarik. Ce capitaine est le seul qui ose prendre la défense du général, auquel il ne se croit pas digne de succéder; mais son noble procédé ne change rien à la décision de l'émir, ni au sort de Tarik.

(1) Cette princesse, appelée Egilone par les auteurs chrétiens, est nommée, par les historiens musulmans, tantôt *Gotha* ou *Gôda*, ce qui ne désigne que la nation à laquelle elle appartenait, tantôt Ayela, nom qui se rapproche d'Egilone.

Après la bataille de Guadalete, le vaillant Théodomir, qui le premier s'était mesuré contre les Arabes, ayant sauvé une partie des débris de l'armée des Goths, s'était retiré au-delà de la Sierra-Morena, et y avait pris le titre de roi. Informé qu'Abdel-aziz, fils de Mousa, s'avançait contre lui, il ne jugea point à propos de hazarder de combats en rase campagne : la cavalerie des Arabes y avait toujours la supériorité : il s'empara des hauteurs et des défilés, où, avec des forces inférieures, il lui était facile d'arrêter et d'incommoder une armée plus nombreuse. Ce moyen lui réussit long-tems; mais Abdel-aziz, l'ayant su attirer dans les plaines de Lorca, le vainquit et le poursuivit jusqu'à Orihuela. Théodomir, manquant de troupes pour défendre la place, fait habiller les femmes en hommes, leur donne des armes, et les place sur les remparts, pour imposer à l'ennemi. Puis il se rend au camp d'Abdel-aziz; et, sous le titre d'ambassadeur, il conclut avec ce général, le 4 redjeb 94 (5 avril 713), un traité honorable et avantageux, dont voici la substance : « Théodomir commandera aux chrétiens » de son royaume. Il n'y aura point de guerre, point d'actes » d'hostilité, entre eux et les Musulmans; ils ne donne- » ront ni secours ni asile aux ennemis de ces derniers. Ils » conserveront leurs églises et le libre exercice de leur re- » ligion. Ils ne seront tenus à d'autre obligation qu'à celle » d'un tribut annuel. Ce tribut sera pour chaque noble, d'un » dinar d'or, et de quatre mesures de froment, d'orge, de » vin, de vinaigre, d'huile et de miel; il sera seulement » de la moitié pour toutes les autres classes d'habitants. Ce » traité est commun aux villes d'Orihuela, Valentila, » Alicante, Mula, Bocsara, Ota (Hueta) et Lorca » (1).

Après la signature du traité, Théodomir, quittant le rôle d'ambassadeur, se fait connaître; et Abdel-aziz, loin de désapprouver son procédé, lui témoigne une extrême bienveillance, et contracte avec lui une étroite amitié. Le prince goth retourne le soir dans la ville, en fait ouvrir les portes le lendemain matin, et y reçoit Abdel-aziz, ses principaux officiers et une partie de l'armée musulmane. Etonné de

(1) La principauté de Théodomir comprenait, par conséquent, une partie de la nouvelle Castille, et des royaumes de Valence et de Murcie. Ce petit état est nommé, par les arabes, *païs de Tadmir* (Théodomir). Comme le nom de Tadmir signifie aussi *palmier*, les géographes arabes l'ont donné, soit à une ville, soit à un canton d'Espagne, où les palmiers étaient alors plus abondants qu'aujourd'hui, mais dont il est difficile de fixer la position, parce que ces auteurs sont peu d'accord entre eux

voir si peu de garnison dans la place, le général arabe demande où sont les soldats qu'il a vus sur les remparts; et, ayant appris le nouveau stratagème de Théodomir, il en paraît encore plus satisfait que du premier. Trois jours après, il quitte Orihuela, défend à ses troupes de commettre le moindre dégât sur les terres de son hôte; et, après avoir traversé les montagnes de Segura, il entre sans coup férir dans Baeça, Jaën, Elbira, Grenade, alors habitée par des juifs, Antequerra, Malaga, et les autres places maritimes.

Cependant Mousa, pour obéir aux ordres du khalife, met Tarik en liberté, lui rend publiquement, et à la satisfaction générale, le commandement d'une division de l'armée, et le charge de marcher sans délai vers l'Espagne orientale. Il se dirige lui-même vers les provinces du nord-ouest; il veut que les Arabes soient armés et équipés à la légère, et que leurs bagages et leurs magasins soient réduits au plus strict nécessaire, afin de débarrasser l'armée des bouches et des bras inutiles, qui ne servent qu'à l'affamer et à retarder sa marche. Il soumet tout le pays jusqu'à Salamanque et Astorga; puis, remontant le cours du Duero, et descendant celui de l'Ebre, il vient camper devant Saragoce, que Tarik tenait assiégée, après avoir réduit les places voisines. L'arrivée de Mousa hâte la reddition de cette ville, qui, pour se racheter du pillage, consent à livrer des otages et des trésors énormes qu'on y avait envoyés de diverses parties de l'Espagne : il y laisse garnison, et, continuant sa marche, il prend Huesca, Taraçona, Calahorra, Lerida, Tarragone, Barcelonne, Gironne, Empuria, etc., et pousse jusqu'aux Pyrénées. Il franchit même ces montagnes, suivant l'historien Nowaïri, pénétra jusqu'à Narbonne, et en rapporta sept statues équestres en argent, qu'il avait trouvées dans un temple. Repassant ensuite les monts, il traversa le nord de l'Espagne, et entra dans la Lusitanie. Tarik, de son côté, s'empara sans résistance de Tortose, Morvedro, Valence, Schatiba, etc.

La réconciliation apparente et forcée de l'émir et de son lieutenant était loin d'être sincère. Le premier s'appropriait sans partage tout le butin fait sur l'ennemi; le second en prélevait la cinquième partie pour le khalife, et abandonnait le reste à ses soldats. Tarik ne rendait point compte à Mousa de ses opérations, et ne manquait pas, dans ses dépêches à son souverain, de censurer les exactions et la cupidité de l'émir. Les lettres de celui-ci inculpaient également

la conduite de Tarik, dont l'insubordination et les prodigalités avaient détruit l'union et la discipline parmi les Musulmans; pour mettre fin à ces démêlés, le khalife Walid les rappela l'un et l'autre.

Tarik partit le premier, laissant le commandement de son armée à Habib ben Abon-Obeidah al-fehri, (1) pour qu'il achevât la réduction de la Galice et de la Lusitanie. Lorsqu'il fut arrivé à Damas, il eut une audience du khalife, qui, ayant voulu entendre de sa bouche le récit de ses exploits, l'assura qu'il était satisfait de sa conduite.

Mousa reçut avec dépit l'ordre de son souverain. Regardant la conquête de l'Espagne comme le premier pas à celle de l'Europe, il avait formé le projet de joindre ce royaume aux états musulmans d'Asie, en subjuguant la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie et l'empire Grec jusqu'à Constantinople et à l'Asie mineure : l'espoir de revenir mettre ce projet à exécution le détermina à céder aux volontés du khalife. Il chargea son fils Abdel-aziz du gouvernement de l'Espagne, lui donna pour conseil son neveu Ayoub, et laissa le commandement de l'armée sur la frontière des Pyrénées, à Nauman ben Abdallah. Il partit vers la fin de l'an 95, (714), emportant des trésors immenses, et emmenant quatre cents jeunes gens des plus nobles familles d'Espagne, décorés de couronnes et de ceintures d'or. Après avoir relâché en Afrique (2), il apprit, à son arrivée en Syrie, que Walid était dangereusement malade, et ne laissa pas de se rendre auprès de lui, nonobstant la défense de Soleiman, frère de ce prince. Admis à l'audience du khalife, il lui présenta ses captifs, son butin, et surtout la fameuse table à laquelle il avait substitué un pied d'or. Tarik, qui était présent, produisit celui qu'on croyait perdu, et réussit, par ce moyen, à se justifier et à convaincre de mensonge son envieux rival, qui assurait avoir trouvé ce meuble précieux avec un pied de moins.

Walid étant mort, peu de jours après, le 13 djoumady II, 96 (23 février 715), Soleiman, son successeur, fit incarcérer Mousa et le condamna à être exposé au soleil,

(1) Cet Habib, qu'on verra figurer, ainsi que sa postérité, dans cette histoire, était petit-fils d'Okba ben Nafé, l'un des plus illustres conquérants arabes de l'Afrique.

(2) On se rappelle que Mousa ben Noseir était en même tems gouverneur de l'Afrique et de l'Espagne. On le retrouvera dans la chronologie historique des Walis ou gouverneurs d'Afrique.

et battu de verges, et à payer une amende de 100 ou 200 mille mithcals (1 ou 2 millions de francs). Mousa avait gouverné l'Espagne un peu plus de deux ans (1). Des malheurs plus grands lui étaient encore réservés, comme on le verra bientôt.

Tarik ne fut pas traité avec la même rigueur; mais il mourut dans une honteuse obscurité, sort trop souvent réservé aux grands hommes qui ont servi avec zèle leur prince et leur pays.

IIIe. ABDEL-AZIZ BEN MOUSA.

An de l'hég. 95 (de J. C. 714). Abdel-aziz porta ses conquêtes en Espagne jusqu'aux extrémités de la Lusitanie et aux côtes de l'océan, tandis que ses généraux prirent Pampelune et subjuguèrent le reste des provinces du nord. Il paraît néanmoins que, les montagnes des Asturies n'offrant rien qui pût exciter la cupidité des Arabes, ils ne cherchèrent pas à s'en assurer la possession, et négligèrent d'en fermer les issues aux chrétiens, pour qui cet asile devint bientôt le berceau d'une nouvelle monarchie. Abdel-aziz avait fixé sa résidence à Séville, afin d'entretenir des communications plus faciles avec l'Afrique, d'où il attira un grand nombre d'Arabes et de Maures, tant pour recruter son armée que pour cultiver les terres qui manquaient de bras.

Jusqu'alors, les revenus de l'Espagne avaient été envoyés à la cour de Damas dans la même caisse que ceux de l'Afrique. Abdel-aziz voulut qu'ils y fussent portés séparément, et chargea dix commissaires de cette comptabilité particulière; mais cette innovation lui devint funeste. Le khalife Soleiman, à qui toute la famille de Mousa était odieuse, chargea cinq de ces commissaires, à leur retour, de relâcher en Afrique, d'y déposer les gouverneurs de Kairowan et de Magreb, fils de cet émir, et de les faire périr. Il envoya également aux cinq principaux chefs de l'armée musulmane en Espagne, l'ordre de se défaire d'Abdel-aziz.

Quelque répugnance qu'eût Habib ben Abou-Obeidah, le premier d'entre eux, à donner la mort à son ami, il ne

(1) Mousa avait accordé aux peuples, qui consentaient à se soumettre et à payer tribut, la conservation de leurs biens, d'une partie de leurs temples, et le libre exercice de leur religion. Le nom de *Muzarabes* ou *Mosarabes*, qu'on donna aux chrétiens d'Espagne, rappelait le nom, l'origine et les concessions de leur vainqueur.

crut pas pouvoir se dispenser d'obéir à son souverain ; mais, connaissant l'attachement des troupes pour Abdel-aziz, et craignant qu'elles ne se révoltassent pour le défendre, il se concerta avec ses quatre collègues, afin de prévenir des troubles et une scission parmi les Musulmans. Le moyen auquel ils s'arrêtèrent fut de calomnier ce gouverneur, en l'accusant d'être peu zélé pour l'islamisme, et de favoriser les chrétiens, par amour pour sa femme qui voulait le faire roi. Epris de sa captive Ayela ou Egilone, veuve de Rodrigue, l'émir l'avait épousée solennellement, lui avait donné le nom d'*Omm-al-hisan* (la mère des beautés), et habitait avec elle un château de plaisance qu'il avait fait bâtir près de Séville. Tel fut le prétexte des faux bruits que les conjurés répandirent pour perdre Abdel-aziz ; et ce ne fut qu'après avoir excité contre lui le fanatisme du vulgaire ignorant et crédule, qu'ils publièrent l'ordre du khalife. Vers la fin de l'année 96 (715 de J. C.), Abdel-aziz se trouvait un jour, à l'heure de la prière du matin, dans une mosquée qu'il avait fondée près de son palais, lorsque les conjurés y entrèrent en foule et l'assassinèrent, malgré la résistance de sa garde et de ses partisans. On enterra son corps dans la cour de sa maison ; et sa tête, remplie de camphre et mise dans une boîte précieuse, fut portée par Habib et ses quatre collègues au khalife Soleiman. Ce prince eut la cruauté de la montrer lui-même à Mousa ben Noséir, qui, malgré son âge, malgré les indignités dont on l'avait accablé, jouait encore le rôle de courtisan. Le vieillard détourna les yeux, maudit les assassins de son fils, et partit pour la Mekke, où il mourut de douleur, l'année suivante 97 (715—16 de J. C.). Abdel-aziz avait gouverné l'Espagne environ un an (1).

---

(1) Don Jos.-Ant. Conde, dans son *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, place la mort d'Abdel-aziz, à la fin de l'an 97 (715 ou plutôt 716 de J.-C.). Nous n'avons pas suivi son autorité, 1°. parce que sa chronologie est fort peu exacte, et que ses dates sont rarement d'accord entre elles ; 2°. parce que, dans une liste des gouverneurs d'Espagne, qu'il donne sans doute d'après Casiri, on voit que Mousa et son fils gouvernèrent trois ans en tout, ce qui réduit à un an la durée de l'administration d'Abdel-aziz ; 3°. parce qu'il n'est pas vraisemblable que le khalife Soleiman, ennemi de la famille de Mousa, ait laissé deux ans entiers Abdel-aziz à la tête des affaires en Espagne ; 4°. enfin, parce que, suivant Hadji-Khalfah, Mousa mourut l'an 97 de l'hég. (715-16 de J.-C.), un an, par conséquent, après la mort de son fils, et que nous avons dû préférer cette date, citée également par M. Conde, à celle de 98, qu'il rapporte aussi, d'après un autre auteur.

Le prince Théodomir, craignant que la disgrâce et la mort de cet émir n'anéantissent le traité avantageux qu'il avait conclu avec les Musulmans; en avait envoyé demander la confirmation à la cour de Damas. Ses ambassadeurs furent reçus favorablement, et réussirent au-delà de ses espérances. Le traité fut maintenu par le khalife, et Théodomir fut même exempté du tribut auquel sa principauté avait été assujétie (1). Il mourut quelques années après, et eut pour successeur Athanagild.

IVe. AYOUB BEN HABIB AL-LAKHMI.

An 96 de l'hégire (715 de J.-C.). Afin d'empêcher que la mort d'Abdel-aziz n'entraînât l'Espagne dans l'anarchie, les généraux et les autres principaux Musulmans élurent, pour wali ou gouverneur, Ayoub, cousin germain de cet émir, et fils d'une sœur de Mousa. Ayoub, par ses talents supérieurs, non moins que par sa naissance, avait la plus grande influence dans les affaires. Il transféra le siége du gouvernement de Séville à Cordoue, afin d'être plus au centre, pour surveiller les provinces du Nord qu'il voulait visiter. Il vint, en effet, à Tolède, puis à Saragoce, écoutant les plaintes et redressant les torts. Il fit relever plusieurs villes et places fortes ruinées (2); entr'autres, celle qui porte encore son nom, Calatayud, par corruption de *Calat-Ayoub* (forteresse d'Ayoub). Il visita les places frontières, vers les Pyrénées Orientales, et pourvut à leur sûreté. Il gouvernait l'Espagne depuis près de deux ans (3), avec autant de prudence que d'intégrité, lors-

(1) *Voyez* sur la ville et la principauté de Tadmir ou Théodomir, la note de la page 306 ci-devant.

(2) Ce fut alors que plusieurs cités d'Espagne prirent des noms arabes qu'elles conservent aujourd'hui, tels que ceux où se trouvent les mots de *Medina* (ville), *Calat* et *Alcala* (château, forteresse), etc.

(3) La chronologie des auteurs arabes offre ici un point de difficulté qu'il est difficile de résoudre. Entre la mort du 3e. gouverneur et l'avénement du 5e., il se trouve un intervalle de près de deux ans qui n'est rempli que par le gouvernement du 4e., auquel ils ne donnent qu'une durée de 6 ou 7 mois. Il faut donc croire qu'après la mort d'Abdel-aziz, il y eut un *interim* d'un an ou même deux, comme on le voit dans la liste des gouverneurs arabes d'Espagne, donnée par Casiri, et copiée par M. Conde, ou plutôt qu'Ayoub gouverna pendant tout cet *interim*, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, et non pas 7 mois seulement, comme le dit M. Conde, qui n'a point cherché à débrouiller la cause de cette lacune, et de plusieurs autres contradictions subséquentes dans sa chronologie.

que Yezid ben Abou-Moslema, wali d'Afrique, chargé, en cas de vacance, de pourvoir au gouvernement de l'Espagne, à cause de la distance qui la séparait de Damas; connaissant la haine du khalife contre les parents de Mousa, et ayant découvert qu'Ayoub appartenait à cette famille, annula son élection, et le remplaça par Al-haour.

Ve. AL-HAOUR BEN ABDEL-RAHMAN AL-KAISI OU AL-THAKFI.

An 98 de l'hégire (717 de J.-C.). Ce nouveau gouverneur, avide de gloire et de richesses, fit, en 718, une invasion dans le midi de la France, avec une armée nombreuse; s'empara, sans résistance, du Roussillon et d'une partie du Languedoc, depuis Narbonne jusqu'à Nismes, et en enleva un butin considérable et un grand nombre de captifs, femmes et enfants. Il se disposait à porter plus loin ses conquêtes, lorsqu'il apprit que Pelage, prince du sang royal des Wisigoths, réfugié dans les montagnes des Asturies, avec une poignée de soldats, y avait établi le berceau d'une nouvelle monarchie chrétienne, dont il avait été proclamé le chef (1).

Ayoub ben Habib al-Lakhmi (2) qu'al-Haour avait probablement laissé en Espagne pour lieutenant, marche aussitôt par l'ordre de cet émir, pour étouffer l'insurrection dès sa naissance. Ses troupes étaient composées d'Arabes et de Goths, tributaires, commandés par le traître Oppas, arche-

---

(1) Les auteurs arabes ne parlant que fort peu des affaires des chrétiens, et seulement lorsqu'elles ont un rapport direct avec leur propre histoire, on ne trouve rien chez eux sur le commencement du royaume des Asturies. Mais l'auteur espagnol de la nouvelle histoire de la domination des Arabes en Espagne, aurait dû, au moins dans une note, discuter et fixer l'époque de cet événement important pour sa patrie. Quoique nous ayons adopté ici la date de 718, pour nous conformer à l'opinion des Bénédictins qui ont suivi les historiens espagnols, nous pensons qu'il y a eu des circonstances plus favorables à l'insurrection des Asturies et à l'élévation de Pelage, telles que la déroute des Arabes devant Toulouse, en 721, leur défaite devant Tours, en 732, et les troubles qui, plus tard, déchirèrent l'Espagne musulmane.

(2) Le surnom d'al-Lakhmi, que portait Ayoub, parce qu'il descendait, sans doute, de la dynastie des Lakhmides qui, jusqu'au tems des premières conquêtes des Musulmans en Perse, régna dans la Chaldée, a produit le nom corrompu d'*Alchaman*, que les historiens espagnols donnent au général qui fut vaincu et tué par Pelage. Cardonne l'écrit peu correctement *Ellahmi*, et place, mal à propos, sa défaite, sous le gouvernement d'Abdel-aziz; l'on a dit, au contraire, qu'Ayoub fut le

vêque de Séville. Ayoub envoie sommer Pelage de mettre bas les armes, et lui fait proposer, par Oppas, son parent, des conditions avantageuses. Pelage les rejete avec indignation. Retiré dans une caverne, avec mille guerriers, il y est assiégé par les Musulmans, et fond sur eux en désespéré. Ils prennent la fuite, saisis d'une terreur panique; Ayoub, en voulant les rallier, tombe percé de coups; et Oppas, arrêté dans cette déroute, porte la peine des maux qu'il a attirés sur sa patrie (1).

Al-haour, ayant repassé les Pyrénées, fit de vains efforts pour réparer cet échec, le premier qu'eussent éprouvé les Arabes en Espagne. Cet émir était dur, avare, inflexible, et aussi cruel envers les Musulmans, qu'envers les chrétiens. Il punissait de mort la plus légère faute, et tout le monde tremblait en sa présence. Il fit emprisonner plusieurs alcaïds et gouverneurs de provinces, sous prétexte qu'ils accablaient, par leurs extorsions, les peuples soumis à leur juridiction; mais, en effet, parce qu'il voulait s'attribuer exclusivement le droit d'opprimer et de piller. Plusieurs capitaines musulmans, indignés de sa conduite, abandonnèrent l'armée des frontières, et renoncèrent à la propagation de l'islamisme. D'autres, voyant que leurs représentations et leurs conseils étaient méprisés par cet émir, écrivirent contre lui, en termes énergiques, au gouverneur d'Afrique, qui adressa leurs lettres au khalife Omar II. Al-haour eut ordre de quitter l'Espagne, qu'il avait tyrannisée un an et sept mois.

VIe. AL-SAMAH BEN MELIK AL-KHAULANI.

An de l'hégire 100 (de J.-C. 718.). Al-Samah était un des principaux généraux arabes dans la Péninsule, lorsqu'il

---

successeur de ce dernier. Ce qui nous porte à croire qu'*Alchamah* et *Ellahmi* sont le même personnage qu'Ayoub Al-Lakhmi, c'est que ce capitaine, quoique privé du gouvernement de l'Espagne, continua d'y résider; qu'il conserva la confiance universelle; et que les auteurs arabes ne nous apprennent plus rien de lui.

(1) Tel est le récit peu avéré des historiens espagnols. Aucun d'eux ne nous instruit d'ailleurs du sort du comte Julien et des fils du roi Witiza. Trompés dans leur criminelle espérance de partager l'Espagne avec les étrangers qu'ils y avaient appelés, ils moururent vraisemblablement accablés de remords et de mépris, ou, peut-être, sacrifiés par leurs alliés, qui se délivrèrent de leurs plaintes importunes, en payant ainsi leurs indignes services.

en fut nommé gouverneur, par le khalife. A des talents supérieurs pour la guerre, il joignait de grandes connaissances en administration. Persuadé que le plus sûr moyen de prévenir les révoltes des peuples, était de les rendre heureux, il s'occupa de policer l'Espagne; il régla les impôts, jusqu'alors arbitraires, et contint les soldats, en leur assignant une paie régulière. Il embellit Cordoue, et y attira les savants. Il parcourut les différentes provinces soumises à son autorité, et y recueillit des renseignements, qui lui servirent à composer, pour le khalife, un livre qui contenait une description exacte de l'Espagne, sous les rapports de la topographie, de l'agriculture, du commerce, de la minéralogie, des impôts, de la population, etc.; en un mot, une véritable statistique. Malheureusement pour Al-Samah, il dédaigna de disputer aux chrétiens quelques forteresses, dans des montagnes inaccessibles, et se laissa éblouir par l'espoir de faire des conquêtes dans les belles plaines de la France.

Il traversa les Pyrénées, suivi d'une armée nombreuse; et, après avoir fortifié les places que les Arabes possédaient dans la Gaule Narbonnaise, il subjugua tous les pays, depuis Carcassonne jusqu'à Toulouse, et mit le siége devant cette ancienne capitale des Wisigoths. Il était à la veille de la prendre d'assaut, lorsque Eudes, duc souverain d'Aquitaine (1), vint au secours de la place, avec des forces tellement innombrables, disent les historiens musulmans, que *la poussière qui volait sous leurs pas obscurcissait le ciel.* Al-Samah lui livra bataille, le 9 dzoulkadah 102 (11 mai 721), la perdit, et y périt avec la plus grande partie de son armée (2), après avoir fait des prodiges de valeur. La durée de son gouvernement avait été de deux ans et sept mois.

---

(1) Les auteurs arabes ne nomment pas Eudes, et ne le désignent que par le titre de *seigneur des Francs.* Mais le traducteur espagnol aurait dû éclaircir par fois leur texte au moyen de quelques notes critiques.

(2) Il faut rejeter, comme absolument invraisemblables, les exagérations de Paul Diacre, d'Anastase le bibliothécaire, et des compilateurs qui les ont copiées, sur le nombre et la perte des Musulmans dans cette journée. Les Arabes ne faisaient pas leurs invasions en masse comme les Barbares du Nord qui détruisirent l'empire romain; aussi la perte d'une bataille ne compromit-elle jamais la nation entière; aussi ne furent-ils jamais réduits à se contenter d'un établissement unique, comme ceux que formèrent les Francs, les Bourguignons, les Wisigoths, les Ostrogoths, les Lombards, etc. Ce ne fut point la misère, ni la surabondance de population qui les chassèrent de leur patrie. Entraînés par le

VIIe. ABDEL-RAHMAN BEN ABDALLAH AL-GAFAKI.

An de l'hégire 102 (de J.-C. 721). Abdel-rahman, l'un des généraux qui s'étaient le plus distingués à la bataille de Toulouse, sauva les restes de l'armée musulmane, et les conduisit, par une savante retraite, jusqu'à Narbonne. Comme ses exploits ne l'avaient pas moins rendu cher aux soldats, que son désintéressement et sa libéralité, il fut unanimement reconnu émir par tous les commandants sur la frontière orientale d'Espagne. Les troupes de l'intérieur s'étant déclarées pour Anbiza ben Chahin, qu'Al-Samah y avait laissé pour lieutenant, la guerre civile paraissait prête à éclater, lorsque le wali d'Afrique la prévint, en approuvant l'élection d'Abdel-rahman.

Le nouvel émir sut contenir les chrétiens de la Gaule narbonnaise; il étouffa la révolte de ceux qui habitaient les Pyrénées; imposa tribut aux uns et aux autres; et, en ayant retiré des trésors considérables, dont il réserva la cinquième partie pour le khalife, il distribua le reste à ses soldats, sans en rien garder. Quelques généraux, jaloux de la réputation et de la popularité d'Abdel-rahman, écrivirent contre lui au gouverneur d'Afrique. En rendant justice à sa bra-

---

fanatisme, ils en sortirent pour propager leur religion; et ce fut avec une poignée d'hommes que leurs généraux attaquèrent en même tems la Syrie, l'Egypte, la Perse; et que, dans l'espace de quatre-vingts ans, l'Afrique, la Transoxane, une partie de l'Inde et l'Espagne furent ajoutées à leurs conquêtes. Comment l'Arabie eût-elle pu fournir tant d'armées à la fois, si elles eussent été composées chacune de quatre ou cinq cent mille combattants? C'est avec sept mille hommes que Tarik envahit l'Espagne; c'est avec dix-huit mille que Mousa en acheva la conquête; et l'on voudrait que, huit à neuf ans après, un de leurs successeurs eût perdu en France trois cent soixante-quinze mille hommes dans une seule bataille! cette absurdité n'a pas besoin d'autre réfutation. Quant à la date de la bataille de Toulouse, sur laquelle les auteurs arabes varient d'une année, nous avons préféré l'année 102 à l'année 103 de l'hég., parce que la première concorde avec l'année de J.-C. 721, à laquelle nos historiens rapportent cet événement, et qu'elle est mieux en harmonie aussi avec les autres époques de l'histoire des Arabes d'Espagne. Ici, la chronologie de Mr. Conde est extrêmement embrouillée. Il met le commencement du gouvernement d'Al-Samah et sa mort, dans la même année 103 de l'hég. (722 et non pas 721 de J.-C.); et il donne néanmoins deux ans et sept mois de durée à son administration. Nous ne relèverons plus les erreurs et les contradictions de cet auteur espagnol; nous tâcherons seulement de les éviter ou de les rectifier.

voure et à ses talents militaires, ils lui reprochaient une administration négligée, et une indiscrète libéralité qui corrompait les mœurs simples et frugales des Musulmans. Ces plaintes récidivées, et peut-être, le désir de placer un de ses parents dans un poste brillant, déterminèrent le wali d'Afrique, Baschar al-Kalbi, à révoquer Abdel-rahman, et à lui donner Anbiza pour successeur. Loin de murmurer de cette injustice, le généreux Abdel-rahman fut le premier à prêter serment de fidélité au nouveau gouverneur, et alla reprendre le commandement des troupes dans l'Espagne orientale, comme auparavant.

VIIIe. ANBIZA BEN CHAHIN ou BEN SOHIM AL-KALBI.

An de l'hégire 102 (de J.-C. 721). Anbiza était d'ailleurs très-estimé en Espagne pour sa valeur et sa prudence. Il fit rebâtir le pont de Cordone; il régla une nouvelle perception des impôts dans les provinces, assujétissant les places, réduites par la force, à payer le cinquième de leurs revenus, et au dixième seulement, celles qui s'étaient soumises volontairement. Il partit ensuite pour visiter l'intérieur de l'Espagne; rendit partout la justice avec impartialité, et mérita le respect des chrétiens, des juifs et des mahométans. Sans dépouiller les premiers, il sut contenter ceux-ci, en leur distribuant les terres vacantes. Une révolte ayant éclaté à Taraçone, il rentra de vive force dans cette ville, en fit abattre les murs, châtia les auteurs de la rebellion, et doubla la contribution des habitants.

En ce tems là, les juifs, qui étaient riches et nombreux en Espagne (1), se soulevèrent sur la nouvelle qu'un imposteur avait paru en Syrie, où il se donnait pour le messie. Ils partirent tous, ainsi que ceux de France, pour aller le trouver, et leurs propriétés furent confisquées au profit du domaine du khalife.

Depuis la défaite d'Al-Samah, la Gaule gothique, à l'exception de Narbonne, avait secoué le joug de l'islamisme. Anbiza y envoya ses généraux. Ceux ci mirent à feu et à sang tout le pays qui se trouva sur leur passage, et en ramenèrent captifs les femmes et les enfants. L'émir et les

(1) Outre les familles juives établies depuis long-tems en Espagne, il y en était venu d'Afrique un grand nombre d'autres, depuis la conquête des Arabes.

bons Musulmans désapprouvèrent ces coupables excès; mais ils ne purent les empêcher, parce que le plus grand nombre trouvait cela convenable et juste.

Anbiza traverse lui-même les Pyrénées. La prise de Carcassonne, enlevée d'assaut et livrée à la fureur des soldats, répand une telle épouvante, que toutes les places jusqu'à Nismes et au-delà du Rhône, et d'un autre côté jusqu'à Alby et Cahors, se rendent aux armes d'Anbiza qui, ne pouvant y laisser de garnisons, reçoit des otages et les envoie à Barcelonne. Au retour de cette expédition, il est attaqué par le duc d'Aquitaine, et reçoit, dans le combat, plusieurs blessures, dont il meurt peu de jours après, à la fin de l'an 106 (avril ou mai 725). Son gouvernement avait duré quatre ans (1).

IXe. HODEIRA BEN ABDALLAH AL-FEHRI.

An de l'hégire 106 (de J.-C. 725). Ce lieutenant d'Anbiza fut chargé, par lui, de ramener l'armée musulmane en Espagne, et il y gouverna jusqu'à l'arrivée d'un nouvel émir, envoyé par le wali d'Afrique, au commencement de l'année suivante.

Xe. YAHIA BEN SALEMA.

An de l'hégire 107 (de J.-C. 725). C'était un capitaine d'un courage éprouvé, et qui joignait, à une grande expérience dans le métier des armes, beaucoup de prudence et de justice. Mais, malgré l'impartialité que Yahia montra dans ses jugements, son excessive sévérité le rendit également redoutable et odieux aux Musulmans et aux chrétiens. Tandis qu'il visitait les frontières du nord et qu'il parcourait les provinces conquises, les Arabes, mécontents de la dureté de son administration, demandèrent sa déposition au wali d'Afrique, qui la leur accorda, avant la fin de l'année 108 (727 de J.-C.). Yahia avait gouverné l'Espagne dix-huit mois.

11e. OTHMAN BEN ABOU-NEZA AL-CHEMI OU AL-DJOHANI.

An de l'hégire 108 (de J.-C. 727). Othman, capitaine

(1) Ceux qui lui donnent cinq mois de plus, ne font pas mention de son successeur par *interim*.

renommé pour son extrême valeur, commandait sur la frontière de France, lorsqu'il fut nommé gouverneur d'Espagne, à la place de Yahia, et à la satisfaction des nombreux et puissants ennemis de ce dernier. Mais au bout de quelques mois, ceux qui avaient le plus contribué à l'élévation d'Othman, se dégoûtèrent de lui; et, trompés dans les espérances qu'il leur avait données, ils le desservirent auprès du gouverneur d'Afrique, qui demanda sa déposition au khalife Hescham.

L'émirat d'Espagne était l'objet de l'ambition de tous les capitaines arabes qui avaient acquis quelque réputation en Occident, et leurs intrigues étaient encouragées par l'inconstance et la vénalité des walis d'Afrique, qui trouvaient leur compte dans ces fréquentes mutations. Aussi les factions commencèrent alors à troubler l'Espagne et dégénérèrent plus tard en guerres civiles. Othman ben Abou-Neza (1) fut révoqué, après avoir gouverné dix-huit mois.

XIIe. HODAIFA BEN AL-HAOUS AL-KAISI.

An de l'hégire 110 (de J.-C. 728). Emir d'Espagne, par le choix du khalife, Hodaïfa, pendant une administration de six mois, ne trouva ni le tems, ni le moyen de faire quelque chose de mémorable. Il paraît d'ailleurs que c'était un homme vain, léger et sans capacité. Les réclamations des Arabes d'Espagne déterminèrent le wali d'Afrique à le déposer, après en avoir écrit au khalife.

OTHMAN BEN ABOU-NEZA AL-CHEMI, pour la deuxième fois.

An de l'hégire 110 (de J.-C. 728). Othman fut chargé, par le wali d'Afrique, du gouvernement de l'Espagne, par *interim*, jusqu'à l'arrivée du nouvel émir, que le khalife Hescham envoya de Syrie six mois après (2).

---

(1) Il sera question encore de ce capitaine, connu par ses liaisons avec les Chrétiens, qui, par une légère altération d'une partie de son nom, l'ont appelé *Munuza*.

(2) C'est sans doute sous le premier ou le second gouvernement d'Othman, qu'eut lieu l'invasion des Musulmans en Provence, que nos historiens placent en l'année 729 de J.-C. Ils traversèrent le Rhône, pri-

XIIIe. AL-HAITAN BEN OBEID AL-KENANI.

An de l'hégire 111 (de J.-C. 729). Aussitôt qu'Al-haïtan se fut mis à la tête des affaires, il montra son caractère cruel et avare. Il nomma son prédécesseur, Othman ben Abou-Neza, commandant des troupes sur les frontières de France, et resta dans l'Andalousie, pour accabler les peuples de vexations, sous prétexte de faire rentrer dans le trésor public ce que plusieurs Musulmans s'étaient approprié des dépouilles des Chrétiens. On conspire contre lui; les conjurés sont découverts, et Al-haïtan trouve à satisfaire sa vengeance et sa cupidité, en punissant les uns par le dernier supplice, les autres par le fouet, et en confisquant les biens de tous. Zeyad ben Zeïd, l'un des plus considérés parmi ceux qu'il laissait gémir dans les cachots, réussit à faire parvenir au khalife un mémoire circonstancié sur les concussions et les violences d'Al-haïtan, sur le mécontentement général qu'excitait sa tyrannie, et sur les maux qui en résultaient pour l'islamisme.

Hescham, quoique dur et avare lui-même, fut touché de ces plaintes. Il fit partir pour l'Espagne Mohammed ben Abdallah, avec ordre d'examiner la conduite d'Al-haïtan, de le punir, s'il le méritait, et de lui donner un successeur, parmi les généraux les plus considérés dans le pays. Arrivé à Cordoue, Mohammed prend des renseignements secrets sur les excès de cet émir; et, ayant acquis la conviction que sa conduite est répréhensible, il exhibe les ordres du khalife, dépose Al-haïtan, le fait promener ignominieusement sur un âne dans les rues de Cordoue, nu, rasé, les mains attachées derrière le dos et fustigé par la main du bourreau; le relègue ensuite chargé de fers en Afrique; met en liberté ses victimes, et confisque tous ses biens, pour indemniser les familles qu'il a injustement dépouillées. La tyrannie d'Al-haïtan avait duré six mois.

---

rent Arles d'assaut, et pénétrèrent jusqu'à Marseille, detruisant les monastères et les églises, et exerçant les plus affreux ravages.

Il n'est pas douteux que les Arabes, ayant un pied dans la Gaule gothique, où ils possédaient quelques places, entr'autres Narbonne, qu'ils conservèrent plus de quarante ans, ne fissent tous les ans quelques incursions dans les provinces voisines; mais leurs auteurs ne nous en ont point transmis les détails, et ceux que nous fournissent nos anciennes chroniques sont inexacts, exagérés et souvent fondés sur de pieuses légendes ou sur de fausses traditions.

XIVe. MOHAMMED BEN ABDALLAH.

An de l'hégire 111 (de J.-C. 729). Mohammed continua, pendant deux mois, à diriger les affaires avec autant de sagesse que d'intégrité. Ayant reconnu le mérite supérieur d'Abdel-rahman al-Gafaki, il le nomma émir d'Espagne, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du khalife, mérita par ce choix l'approbation générale, et repartit pour la Syrie, comblé de bénédictions.

ABDEL-RAHMAN BEN ABDALLAH AL-GAFAKI, ou AL-KAISI, pour la seconde fois.

An de l'hégire 111 (de J.-C. 730). Abdel-rahman employa les deux premières années de son administration à visiter les provinces d'Espagne, pour réparer les injustices commises par Al-haïtan. Il destitua les alcaïds qui avaient été les agents de la tyrannie, et les remplaça par des hommes probes. Il écoutait avec affabilité les plaintes de tout le monde, et traitait avec la même équité les Musulmans et les Chrétiens. Il rendit à ceux-ci les églises dont on les avait privés, au mépris des capitulations; mais il détruisit celles que la vénalité de quelques chefs arabes les avait autorisés à bâtir. En même tems il ne cessait d'augmenter la force de son armée par des recrues et des volontaires qu'il tirait continuellement d'Egypte et d'Afrique, et qu'il dirigeait vers les Pyrénées, dans l'intention d'entreprendre une grande expédition contre la France.

Cette frontière avait alors pour commandant cet Othman ben Abou-Neza, qui deux fois avait gouverné l'Espagne, et qui, rivalisant de courage et de talents avec Abdel-rahman, avait seul paru envieux de l'élévation de cet émir. Othman, dans une de ses incursions en France, ayant enlevé la fille d'Eudes, duc d'Aquitaine (nommée par nos historiens *Lampagie*, et aussi *Numérance* et *Menine*), avait, par amour pour sa belle captive, fait un traité avec le père de cette princesse (1). Informé des projets d'Abdel-rahman,

(1) C'est à tort que les historiens français, pour faire, sans doute, la cour aux rois carlovingiens, ont représenté ce descendant de Clovis comme un rebelle et comme un traître, parce que, seul, il sut défendre ses droits et une partie de l'héritage de ses pères contre l'ambitieuse maison d'Héristal, qui, sous Pepin et Charlemagne, en compléta l'usurpation. C'est avec la même injustice et dans le même but qu'on a calomnié Eu-

il tâcha de l'en détourner, ne voulant pas, disait-il, qu'on violât la trève qu'il venait d'accorder aux Chrétiens. Abdel-rahman, contrarié par ce capitaine, et instruit du véritable motif de ses liaisons avec le duc d'Aquitaine, lui répondit qu'il n'approuvait point un traité fait à son insu, sans son intervention, et qu'il n'y avait d'autre arbitre que l'épée entre les Chrétiens et les Musulmans. A cette réponse, Othman sentit redoubler sa haine contre l'émir. Il resserra son alliance avec Eudes, le prévint de l'orage qui le menaçait, et promit de ne point porter les armes contre lui.

Assuré de la trahison d'Othman, l'émir envoya aussitôt des troupes qui le surprirent dans Puycerda, et lui laissèrent à peine le temps d'en sortir avec sa famille, ses trésors, un petit nombre de gens, et de fuir à travers les rochers et les précipices. Othman, épuisé par la chaleur et la fatigue, se reposait dans un vallon auprès d'une fontaine, avec la fille du duc d'Aquitaine; et, plus inquiet pour elle que pour sa propre vie, ce vaillant homme tremblait au seul murmure des eaux, lorsqu'il se vit tout-à-coup entouré par les soldats d'Abdel-rahman qui s'étaient mis à sa poursuite. Sans espoir de leur échapper, et n'ayant pu trouver une caverne pour y dérober à leurs yeux sa belle captive, il voulut, quoique seul, la défendre avec son épée, et il eut du moins la consolation d'expirer à ses pieds, percé de plusieurs coups de lance. La tête d'Othman ben Abou-Neza, et sa femme, furent présentées à l'émir, qui envoya la princesse mérovingienne à Damas, pour y orner le sérail du khalife.

Eudes, ayant appris la mort d'Othman, se prépare à la guerre, fortifie ses places, arme tous ses vassaux, et envoie solliciter des secours de tous côtés. Abdel-rahman entre en France, au commencement de l'an de l hég. 114, (au printemps de l'an 732 de J. C.), à la tête de la plus belle armée musulmane qui eût paru dans l'occident. Après une suite

des, en l'accusant d'avoir attiré dans sa patrie les Arabes ou Sarrasins, et acheté leur alliance contre Charles Martel, par le mariage de sa fille avec leur prince. Nous avons prouvé, au contraire, que les états d'Eudes s'étendant jusqu'aux Pyrénées, ce fut sur lui que les Arabes firent leurs premières conquêtes en France; qu'il soutint plusieurs guerres contre eux, et quelquefois avec avantage; qu'enfin, son alliance, fortuite et forcée, avec un de leurs chefs, produisit une trève inutile pour lui, et non point une ligue offensive contre Charles et le gouvernement français. On va voir que cette trève ayant été désapprouvée par l'émir d'Espagne, Eudes fut vaincu et dépouillé de tous ses états par les Musulmans, sur lesquels il prit amplement sa revanche à la bataille de Tours.

de combats qui sont pour lui autant de victoires, il traverse la Garonne, pille et ravage tout le pays jusqu'à Bordeaux, s'empare de cette ville, dont il fait brûler les églises et massacrer une partie des habitants, et va sur les bords de la Dordogne, mettre en déroute les troupes que le duc d'Aquitaine y avait rassemblées. Eudes, trompé dans son dernier effort, court se jeter entre les bras de Charles Martel, se reconcilie avec lui, et implore son secours. Sa fuite laisse le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou en proie aux fureurs des Arabes; animés par leurs succès, par les riches dépouilles qui en sont le fruit, par la multitude de captifs qu'ils traînent à leur suite, par la fertilité des campagnes qu'ils traversent, ils deviennent de plus en plus insatiables. Au passage d'une rivière (la Charente ou la Vienne), ils battent le comte de la contrée (sans doute vassal du duc d'Aquitaine), l'assiègent dans sa capitale (Angoulême ou Poitiers), et prennent la ville où ils se gorgent de butin; le comte y est tué, et les vainqueurs lui coupent la tête (1).

Abdel-rahman poursuit sa marche, s'empare de Poitiers, y pille et brûle l'église Saint-Hilaire et les faubourgs, et s'avance par Loudun jusqu'à Tours, où le riche trésor de l'église Saint-Martin tentait sa cupidité (2). La France et peut-être l'Europe entière allaient subir le joug de l'islamisme, sans le bras de Charles Martel (3). Ce héros accourt

---

(1) Ce dernier trait ne peut convenir à Eudes, duc d'Aquitaine, dont les historiens arabes, d'ailleurs, ne parlent pas dans leur relation de cette guerre. Ils font mention seulement de deux comtes qu'ils ne nomment point, et dont le second pourrait bien avoir été un comte de Poitiers, peut-être père d'Amingus ou Amanuge, qui, vassal du duc Waifre, petit-fils d'Eudes, fut tué en 765.

(2) Les mêmes auteurs ne citent pas Poitiers au nombre des conquêtes faites en France par les Musulmans; mais il est hors de doute que ceux-ci ont dû passer par cette ville pour se rendre à Tours. Ils ne donnent point l'itinéraire de cette fameuse expédition, et se bornent à nommer la Garonne, Toulouse, Bordhal (Bordeaux), Medina-Towrs (Tours), la rivière d'Owar (la Loire) et Narbonne. Nous suppléons à leur silence, au moyen des historiens occidentaux; car ce n'est qu'en comparant, en discutant, en tiant les récits des uns et des autres, qu'on peut écrire quelque chose de satisfaisant, non-seulement sur les Maures d'Espagne, mais encore sur plusieurs peuples de l'Orient. Les auteurs musulmans et chrétiens sont également incomplets, inexacts et injustes, lorsqu'ils parlent des affaires politiques et religieuses des nations étrangères.

(3) Ce nom célèbre est défiguré, par les Arabes, sous celui du *Roi Caldus* (pour Carolus). Leurs historiens, comme les nôtres, sont sujets à

à la tête d'une foule de guerriers, francs et germains : il parait tout-à-coup sur les bords de la Loire. Abdel-rahman assiégeait Tours, lorsqu'il aperçoit l'armée chrétienne, infiniment plus nombreuse que celle des Arabes. Ceux-ci, chargés des plus précieuses dépouilles, couverts d'or et de pierreries, au milieu d'une multitude de jeunes captifs des deux sexes, se livraient à tous les excès produits par l'abus des richesses et de la victoire. Les plus sages capitaines, gémissant de ces désordres dont ils prévoyaient l'issue funeste, conseillaient d'abandonner la plus grande partie du butin, et de faire une retraite honorable : c'était aussi l'avis d'Abdel-rahman ; mais il craignit de mécontenter ses soldats ; et, se fiant sur leur courage, leur dévouement, et sur son heureuse étoile, il résolut d'attendre l'ennemi. Telle était l'ardeur des Arabes pour le pillage, qu'à la vue même de l'armée française, ils pressèrent si vivement le siége de Tours, qu'ils l'emportèrent de vive force. Ce fut leur dernier exploit dans cette campagne ; et les revers qu'ils éprouvèrent bientôt, ont été regardés par leurs propres historiens comme le juste châtiment des cruautés inouies qu'ils avaient exercées dans la place.

Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de la Loire. Abdel-rahman engagea l'action par une charge effroyable de toute sa cavalerie : on se battit tout le jour avec une égale fureur de part et d'autre, et la nuit seule sépara les combattants. Le lendemain, dès l'aurore, l'action recommence avec le même acharnement ; et déjà les plus braves capitaines arabes avaient enfoncé les escadrons ennemis, lorsque le duc d'Aquitaine, sincèrement reconcilié avec Charles Martel, attaque le camp des Musulmans : aussitôt une partie de leur cavalerie abandonne le champ de bataille pour voler à la défense du butin. Ce mouvement met le désordre dans le reste de l'armée. En vain l'émir, suivi de quelques braves, s'efforce de résister au torrent et de reprendre ses avantages. Il tombe couvert de blessures, et sa mort achève la défaite des Arabes qui, favorisés par une nuit obscure, fuyent et abandonnent leurs bagages et leurs captifs. Cette famense bataille, la plus importante peut-être, par ses résultats qu'il y ait eu en Europe, se

---

défigurer les noms propres. C'est ainsi que Masoudi appèle presque tous les rois de France *Colorio* et *Lodovio*, et ceux d'Espagne *Odron* et *Lodron*.

donna le 7 octobre 732 (1), deux ans et sept mois depuis qu'Abdel-rahman avait été nommé émir d'Espagne. Les vaincus reprirent en désordre le chemin de leurs frontières par le Limosin, le Quercy, l'Albigeois et le Toulousain, laissant partout des traces de leur barbarie. Ils furent harcelés dans leur fuite par le duc d'Aquitaine. Charles Martel les suivit de près jusqu'à Narbonne; mais ils se trouvèrent encore en état de lui résister dans cette place, dont ils l'obligèrent de lever le siége, après lui avoir fait éprouver une perte considérable.

XVe. ABDEL-MELEK BEN-COTHAN AL-FEHRI.

An de l'hég. 114 (de J. C. 732). Quoique la défaite et la mort d'Abdel-rahman eussent répandu la consternation en Espagne, toutes les troupes se mirent en mouvement et marchèrent vers les Pyrénées. Le wali d'Afrique, informé de ce malheureux événement, s'empressa d'envoyer un corps nombreux d'infanterie et de cavalerie sous les ordres d'Abdel-melek, qu'il avait nommé au gouvernement de l'Espagne. Ce choix fut approuvé par le khalife, qui recommanda au nouvel émir de venger la honte et le sang des Musulmans.

---

(1) Le lieu qui servit de champ de bataille dans cette mémorable journée, serait encore, comme depuis onze siècles, un sujet d'incertitude et de discussion, sans l'autorité des historiens arabes. Ils disent, très-positivement, que ce fut sur les bords de la Loire, près de Tours, et après avoir pris cette ville. L'opinion qui plaçait cette action à Saint-Martin-le-Beau, entre Tours et Amboise, est donc la plus vraie, ou, du moins, la plus vraisemblable; et l'on doit s'étonner que M. Conde, après avoir rapporté la relation des Arabes, sur cet événement, ait dit, dans une note, sans preuve et sans examen, que la victoire de Charles Martel fut remportée près de Poitiers. Cette opinion, et celle qui la place entre Tours et Poitiers, plus ou moins près de l'une ou de l'autre ville, partageaient, en effet, les savants; mais ces opinions étant absolument systématiques, doivent céder à des faits positifs. Il est possible néanmoins que, dans le nombre des combats que les Musulmans eurent à soutenir en se retirant, ils aient essuyé une défaite près de Poitiers; mais la première, la principale affaire eut lieu près de Tours. Les Arabes ne fixent ni le jour, ni le mois de cette bataille, et quelques-uns de leurs auteurs la rapportent à l'année 115 (733). Les auteurs chrétiens varient entre le mois de juillet et celui d'octobre. La date que nous donnons concorde avec la durée du gouvernement d'Abdel-rahman, suivant les historiens arabes, et avec le commencement de son expédition, qui dut avoir lieu en avril. Quant à la perte de 378,000 hommes, essuyée, dit-on, par les Musulmans, dans cette journée, elle n'est ni plus vraie, ni plus vraisemblable que celle qu'on leur attribue à la bataille de Toulouse. Les deux récits paraissent jetés au même moule.

Abdel-melek se rendit sans délai sur la frontière de France, et releva le courage des Arabes, en leur rappelant que Dieu donne et ôte la victoire suivant sa volonté, et que son paradis est ouvert aux fidèles qui meurent en combattant pour l'islamisme; mais, malgré la valeur et les talents de cet émir, la guerre fut peu favorable aux Musulmans en France; ils y perdirent quelques places, et il leur devint plus difficile chaque jour d'y conserver leurs conquêtes et de lutter contre les décrets éternels (1). La mésintelligence divisait leurs généraux; ceux qui étaient venus d'Afrique se montraient plus avides de richesses que de gloire, et leurs troupes, livrées aux mêmes vices, s'abandonnaient à toutes sortes d'excès.

Abdel-melek entreprit néanmoins une expédition contre la France, l'an 117 (735), et y obtint d'abord quelques succès; mais l'automne, qui était très-avancé, l'ayant obligé de revenir en Espagne, il fut arrêté dans les Pyrénées, au passage des défilés qui séparent la Navarre de la Gascogne, et où les chrétiens, du haut de leurs montagnes, lui tuèrent beaucoup de monde. Ces disgrâces réitérées furent attribuées à la mauvaise étoile d'Abdel-melek, et déterminèrent le wali d'Afrique à prier le khalife de confirmer la nomination qu'il avait faite d'un autre émir. Abdel-melek avait gouverné trois ans et deux mois.

XVIe. OKBAH BEN-AL-HEDJADJ AL-SELOULI ou AL-SALVI.

An 3 de l'hég. 117 (de J. C. 735). Tous les gouverneurs d'Espagne tremblèrent à l'arrivée du nouvel émir: il venait de signaler sa justice et sa sévérité en Afrique, et l'on en sentit les effets aussitôt qu'il eût mis le pied en Andalousie. Il destitua les alcaïds et les commandants coupables d'exactions et de cruautés; écouta toutes les plaintes; protégea les opprimés; remplit les prisons de concussionnaires et de malversateurs, sorte de gens qu'il mettait au rang des plus grands scélérats, et les obligea de restituer au fisc le fruit de leurs rapines. Il établit des cadhis, moins pour juger les procès

(1) Il est fâcheux qu'on ne puisse trouver dans aucun auteur chrétien ou arabe, quelles furent, à cette époque, les possessions des Musulmans dans la Septimanie et l'Aquitaine. Leurs conquêtes, ou plutôt leurs incursions, dans les autres provinces, furent passagères et incertaines.

entre particuliers que pour les prévenir, et veiller au repos des familles et au maintien de la tranquillité publique ; il forma des corps de troupes spécialement chargées de réprimer le brigandage et d'arrêter les malfaiteurs (1); il institua des écoles, fonda des mosquées, établit des impôts uniformes et égaux sur toute l'Espagne, abolissant des distinctions odieuses dans leur origine et devenues injustes avec le temps. Irréprochable dans sa conduite, il était la terreur du crime et le protecteur de l'innocent. Il examina la gestion d'Abdel-melek, et n'y ayant rien trouvé de répréhensible, il le nomma commandant de la cavalerie sur la frontière des Pyrénées.

Fidèle aux instructions de son souverain, Okbah reprit alors le projet de conquérir la France, qui avait si mal réussi à ses prédécesseurs, mais qui lui offrait le moyen d'occuper les Maures et les Arabes, dont le génie inquiet était sans cesse disposé à la révolte. La mort du duc d'Aquitaine, le mécontentement de ses fils, dépouillés par Charles Martel, et l'éloignement du héros français qui faisait la guerre aux Saxons, offraient à Okbah une occasion favorable de recouvrer les places que les Musulmans avaient perdues dans la Gaule narbonnaise. Il fournit des secours aux fils d'Eudes, et envoya des troupes qui traversèrent le Rhône et s'emparèrent d'Avignon, par la trahison du comte de Marseille. Joignant à la force des armes, les ressources de la politique, il se ménagea des alliances, à la faveur desquelles les Musulmans pénétrèrent en Provence, en Dauphiné, et jusques dans le Lyonnais. Mais, en 737, Charles Martel emporta d'assaut Avignon, chassa les Maures des provinces qu'ils avaient envahies, les battit sous les murs de Narbonne ; et, quoique l'hiver l'obligeât de lever le siége de cette place, il leur ôta pour jamais l'espoir de se rendre maîtres de la France (2).

---

(1) C'est, peut-être, là l'origine de la Sainte-Hermandad, que l'on confond souvent avec le Saint-Office.

(2) Les auteurs arabes ne disent rien de cette guerre ; nous en avons fixé l'époque et fait connaître les résultats, d'après les historiens chrétiens, dont le récit, au reste, loin de contredire les faits rapportés par les premiers, semble en expliquer les motifs. En 736 ou 737, les Musulmans peuvent être entrés en France, sous les ordres d'un de leurs généraux, d'Abdel-melek ben Cothan, par exemple, et cette expédition a pu être le prélude et la cause de celle qu'Okbah voulait entreprendre lui-même, en 738.

Okbah se préparait à y faire une invasion en personne, lorsque, arrivé à Saragoce, il reçut des lettres de l'émir d'Afrique, Obeid-Allah, qui lui apprenait la révolte des Berbers, et lui demandait de prompts secours. Okbah retourna aussitôt à Cordoue, y leva un corps nombreux de cavalerie et s'embarqua pour Tanger, l'an 120 de l'hég. (738 de J. C.).

Tandis qu'Okbah se signalait en Afrique par ses exploits contre les rebelles, l'Espagne jouissait de la paix intérieure; mais cette paix devait être bientôt troublée par l'ambition et la désunion des commandants particuliers qu'il y avait laissés. Occupés de leurs intérêts et de leurs démêlés particuliers, ils ne songèrent plus à propager au-dehors l'islamisme. Abdel-melek ben-Cothan continua seul à se montrer exempt d'ambition personnelle, et zélé pour son pays et pour sa religion. Les chrétiens s'étant révoltés dans les montagnes du nord de l'Espagne, il marcha contre eux, l'an 122 de l'hég. (740 de J. C.), les battit en diverses rencontres, les repoussa dans leurs défilés, les poursuivit jusques dans leurs cavernes, et par le châtiment des uns, força les autres à se soumettre (1).

L'Afrique étant pacifiée, Okbah revint en Espagne, l'an

(1) On voit qu'il ne peut être question ici que des Asturiens, qui s'étaient soulevés en faveur de Pélage, dont les auteurs espagnols placent la mort en 737. Suivant eux, l'expédition, dont nous venons de parler, eut lieu l'année suivante, sous le fils de Pélage, et fut toute à l'avantage des chrétiens. Mais le peu qu'ils nous apprennent des dix-neuf ans de règne de ce prétendu fondateur de la monarchie espagnole, le silence absolu que gardent sur son compte et les historiens arabes et le docteur Conde, leur traducteur, tout nous persuade que Pelage et son fils, s'ils ont existé, ne furent que des personnages obscurs, tranformés depuis en héros de romans, par les écrivains castillans; que la première insurrection des Asturies n'éclata qu'en 740; que ce ne fut qu'à la faveur des troubles qui agitèrent bientôt après l'Espagne musulmane, qu'Alfonse I parvint à donner plus de consistance au soulèvement des Asturiens, et que c'est lui qui pourrait être regardé comme le premier roi chrétien de la nouvelle monarchie espagnole. Est-il vraisemblable qu'Al-haour, Al-samah, Abdel-rahman et les autres émirs arabes, qui avaient franchi les Pyrénées, pour enlever tout ce qui avait appartenu aux Wisigoths dans les Gaules, aient été arrêtés par les montagnes des Asturies, et n'aient pas osé, pendant plus de vingt ans, en débusquer les chrétiens? Pourquoi, d'ailleurs, les historiens arabes, qui nous ont fait connaître le prince Théodomir et son petit état, n'ont-ils pas dit un mot du *roi* Pélage et de son *royaume* des Asturies? L'origine de cette monarchie n'est donc pas plus certaine que celle du royaume de Navarre, sur laquelle l'opinion des savants est partagée.

740, et y trouva la face des affaires bien changée depuis qu'il l'avait quittée. Il témoigna sa satisfaction à Abdel-melek sur son zèle et ses loyaux services, lui envoya des renforts pour l'aider à défendre et à occuper la frontière de France, instruisit le khalife de la bonne conduite de ce général, et demanda qu'il fût réintégré dans le gouvernement de l'Espagne. Okbah, étant tombé malade à Cordoue, y mourut la même année, sans avoir eu le temps d'y rétablir la tranquillité que l'anarchie avait troublée pendant son absence. Il avait gouverné en tout cinq ans et deux mois.

ABDEL-MELEK BEN-COTHAN AL-FEHRI, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 122 (740 de J. C.). Abdel-melek venait d'obtenir du khalife Hescham, la confirmation du titre d'émir d'Espagne, lorsqu'il se vit entraîné à sa perte par une révolution imprévue, avant-coureur de celles qui devaient arracher la péninsule à la domination des khalifes d'Orient.

Plusieurs capitaines arabes avaient conduit des secours en Afrique contre les Berbers révoltés. Thaalba ben Salema commandait les troupes de Syrie et d'Arabie, et Baledj ben Bascher celles d'Egypte et de Barca. L'armée musulmane ayant été détruite par le fer des rebelles et le climat de l'Afrique, ces deux généraux en ramenèrent les débris, en combattant, jusques sur la côte, traversèrent le détroit et débarquèrent en Espagne au milieu de l'an 123 (741). Abdel-melek, prévoyant les suites funestes que devait avoir leur arrivée, partit de Saragoce, marcha vers l'Andalousie, et leur écrivit de se tenir prêts à retourner en Afrique où leur présence était nécessaire. Mais les nombreux ennemis de l'émir, saisissant cette occasion de le brouiller avec ces deux capitaines, les engagèrent à ne pas lui obéir, et promirent de les soutenir. Ils prirent aussitôt les armes; les uns assiégèrent Tolède, d'autres tentèrent de surprendre Cordoue; plusieurs allèrent joindre Baledj et Thaalba. La vigoureuse défense d'Omeyah, fils d'Abdel-melek, et l'arrivée imprévue de ce dernier délivrèrent Tolède, tandis qu'Abdel-rahman, fils d'Okbah sauvait Cordoue, et taillait en pièces les rebelles. Dispersés et poursuivis sur tous les points, ces troupes se réunirent à celles qui étaient venues d'Afrique et formèrent une armée nombreuse, à la tête de laquelle Baledj et Thaalba, après avoir battu, en Andalousie, Abdel-

rahman ben Okbah, marchèrent contre Abdel-melek qui s'avançait par la Lusitanie, où il venait de faire des levées considérables.

On se rencontra près de Mertula, sur les bords du Guadiana, et l'on se battit de part et d'autre pendant une journée entière, avec cet acharnement qu'inspire la fureur des guerres civiles; enfin la cavalerie africaine enfonça les Andalousiens, qui s'enfuirent par diverses routes. Abdel-melek, ayant gagné Cordoue, écrivit aux généraux vainqueurs pour se plaindre, qu'en donnant des secours aux factieux, ils avaient allumé entre les Musulmans une guerre qui n'était avantageuse qu'aux rebelles d'Afrique et aux peuples encore mal assujettis de l'Espagne. Il leur proposait la paix, l'oubli du passé, et les invitait à attendre à Algéziras l'occasion de retourner en Afrique.

Ces raisons, loin de persuader Baledj et Thaalba, leur parurent dictées par la crainte et par la faiblesse, et les déterminèrent à marcher sur Cordoue. Les habitants, pour conjurer l'orage qui les menaçait, se saisirent d'Abdel-melek, l'attachèrent à un gibet, à l'entrée du pont, et le frappèrent avec des roseaux jusqu'à ce que, par ordre de Baledj, on coupa la tête de ce malheureux émir, et on la suspendit à la porte du pont, entre un cochon et un chien. Ainsi périt Abdel-melek à la fin de l'an 123 (octobre 741), après un gouvernement de treize mois.

XVIIe. BALEDJ BEN BASCHER AL-CAISI.

An de l'hég. 123 (741 de J. C.). Les Cordouans et l'armée proclamèrent tumultueusement Baledj, émir d'Espagne, au milieu du désordre de son entrée dans la capitale. Thaalba, offensé d'une préférence dont il se croyait plus digne, prétendit que l'irrégularité de cette élection portait atteinte aux droits du khalife et à ceux du wali d'Afrique; et ne voulant point paraître avoir figuré dans cette sédition populaire, il abandonna son ancien collègue, emmena la plus grande partie de ses troupes, et prit la route de Mérida.

Cependant Omeyah, fils d'Abdel-melek, se trouvait à la tête d'une puissante faction à Tolède et dans l'Espagne orientale, où les alcaïds et les commandants particuliers étaient tous amis ou créatures de son père. Le principal de ses partisans, Abdel-rahman ben Okbah, avait juré de venger la mort d'Abdel-melek et de soutenir son fils. Il

parvint à rassembler toutes les troupes dispersées de l'Andalousie; et, profitant habilement de la défection de Thaalba, qui avait réduit Baledj à douze mille hommes, il attaqua ce dernier et lui livra bataille dans les plaines de Calat-Rahbah (Calatrava). La mêlée fut terrible. Baledj, malgré l'infériorité de ses forces, renversant à droite et à gauche tous les ennemis qui se trouvaient sur son passage, appelle à grands cris le fils d'Okbah. Abdel-rahman paraît; et dès qu'il s'est nommé, les deux champions, fondant l'un sur l'autre, se portent les coups les plus violents : enfin Baledj, percé d'outre en outre par la lance de son rival, tombe mort; et son armée, découragée par la perte d'un tel chef, abandonne le champ de bataille. Ce triomphe qui valut à Abdel-rahman le titre d'*al-mansour* (le victorieux), eut lieu au printems de l'an 124 de l'hég. (742 de J. C.). Baledj n'avait porté que six mois le titre d'émir.

XVIIIe. THALABA BEN SALEMA AL-AMELI.

An de l'hég. 124 (de J. C. 742). Les débris de l'armée de Baledj se rendirent au camp de Thaalba qui, secondé par Abdel-rahman ben Habib, vaillant capitaine venu d'Afrique avec lui, assiégeait depuis quelque tems Mérida. Ces renforts l'aidèrent à s'emparer de la place, où il se fit aussitôt proclamer émir; mais il ne fut reconnu que par une faible partie de l'Espagne. Tolède et toutes les provinces au nord et à l'orient, tenaient toujours pour Omeyah, fils d'Abdel-melek. Après diverses hostilités, Omeyah parut triompher de la faction opposée, dont le but semblait être d'affranchir l'Espagne de la dépendance des khalifes. Thaalba, forcé de se renfermer dans Mérida, y est assiégé par son rival. Il fait une sortie, surprend l'ennemi, le taille en pièces, marche sur Cordoue, et commet toute sorte de cruautés et de ravages dans tous les pays qu'il traverse, et qui refusent de se soumettre ou de lui fournir des provisions et des secours. Les troubles, les dissensions qui déchiraient l'Espagne, et dont les Chrétiens des Asturies durent profiter moins pour faire des conquêtes que pour consolider leur indépendance, étaient fomentés par les révolutions qui ensanglantaient alors l'empire des khalifes, en Syrie et en Afrique.

Les principaux Musulmans d'Espagne désiraient un émir, qui, par sa prudence, sa valeur, sa fermeté et son impar-

tialité, sût réunir les diverses factions, sans en épouser aucune, et qui ne s'occupât que du bien général des peuples conquérants et conquis de la péninsule. Hantala se rendit à leurs vœux. Après avoir pacifié l'Afrique, dont il était gouverneur, il envoya en Espagne Abou'l Khatar Haçan, à la tête de quinze mille Africains, pour remplacer Thaalba, dont le gouvernement n'avait duré que cinq mois.

XIXe. ABOU'L KHATAR HAÇAN ou HOSAM BEN DHERAR AL-KALBI.

An de l'hégire 124 (742 de J. C.). C'était un capitaine brave et expérimenté, que le khalife Hescham avait nommé deux ans auparavant, émir d'Espagne, mais qui, retenu en Afrique, y avait puissamment coopéré à la réduction des rebelles. Lorsqu'il débarqua sur les côtes d'Andalousie, Cordoue venait de se rendre par capitulation à Thaalba, qui, ayant trouvé dans la place mille prisonniers Berbers, ordonna qu'on leur tranchât publiquement la tête hors des remparts. Cette exécution fut suspendue par l'arrivée imprévue d'Abou'l Khatar : il avait pris les devants avec mille cavaliers. Thaalba se soumit au nouvel émir, et lui fit hommage de ces captifs, qui furent à l'instant mis en liberté par Abou'l Khatar. Cet acte de générosité, l'arrestation et l'exil en Afrique de Thaalba, d'Abdel-rahman ben Habib et de leurs principaux adhérents, rétablirent d'abord la tranquillité dans les gouvernements de Cordoue et de Tolède. Abou'l Khatar parcourut les autres provinces; et sa prudence, sa bonté, la soumission volontaire des partisans de la famille d'Abdel-melek ben Cothan, contribuèrent plus que la force, à faire respecter l'autorité de l'émir dans toute la péninsule.

Chacune des cohortes qui formaient l'armée, étant composée de soldats d'une même nation, des rixes fréquentes entretenaient entre elles la haine et la rivalité. Pour prévenir ces scènes fâcheuses, et assurer la tranquillité intérieure, Abou'l Khatar fit aux troupes une nouvelle répartition des terres et des garnisons, et eut soin de leur assigner les pays les plus ressemblants à leur patrie originaire, par la situation, l'étendue, le climat et les productions. Ainsi il plaça les Egyptiens et les Arabes à Lisbonne, à Ossonoba et à Béja, dans la Lusitanie; les Damasceniens, à Elbira; les Hemesseniens à Séville et à Niebla; les Pales-

tiniens à Sidonia et à Algéziras; ceux de Kennesrin à Jaën, etc., et les Musulmans des deux Iraks et de l'Afrique, dans des provinces plus éloignées : par ce moyen, il dédommagea les troupes qui prétendaient toutes à la possession du district de Cordoue. Athanagild fut dépouillé dans cette occasion, sa principauté de Tadmir ayant été comprise dans la nouvelle distribution des terres.

Les sacrifices et les innovations qu'Abou'l Khatar jugea nécessaires à la liberté et au bonheur des peuples de l'Espagne, firent des mécontents. Parmi eux on remarquait Samaïl ben Hathem, dont l'aïeul Schamer, noble Koufien, avait été l'un des principaux auteurs de la mort tragique de Houcéin, fils du khalife Aly. Cette mort ayant été cruellement vengée, le jeune Samaïl avait passé en Afrique avec son père et ses oncles; et depuis il était venu en Espagne avec Baledj. Elevé au milieu des révolutions, et sa vie n'ayant été qu'une suite de voyages et de combats, il ne savait ni lire ni écrire; mais sa bravoure, sa prudence, ses talents militaires et politiques, lui destinaient un rôle important dans les troubles d'Espagne. Irrité contre Abou'l Khatar qui lui avait refusé le gouvernement de Saragoce, il se mit à la tête de la faction égyptienne, opposée à celle des Arabes du Yemen, que les ennemis d'Abou'l Khatar accusaient cet émir de protéger. Les intrigues de Samaïl furent d'abord secrètes; mais, lorsqu'il se vit le chef d'un parti puissant, il méprisa ouvertement les ordres d'Abou'l Khatar, parcourut l'Espagne à main armée, et obligea les peuples à lui fournir des hommes ou de l'argent. L'émir voulut en vain étouffer les premières étincelles de cet incendie, dont les progrès furent rapides. Il se trouvait à Beja, dans la Lusitanie, lorsqu'il apprit que Samaïl et Thouaba ben Salema al-Hezami, autre chef de rebelles, avaient achevé de soulever les provinces et l'armée contre lui, soit en calomniant son administration, soit en autorisant la licence et le brigandage; et qu'ils avaient poussé l'audace jusqu'à le déposer de l'émirat. Informé aussi que leur haine ne se bornerait pas là, il voulut aller se mettre en sûreté à Cordoue : mais, sa faible escorte ayant donné dans une embuscade, il fut enveloppé et conduit à Samaïl et à Thouaba. Celui-ci voulait qu'on lui coupât la tête sans délai; Samaïl s'y opposa, et ils le renfermèrent dans une tour de Cordoue, en feignant d'être les exécuteurs d'un ordre supposé du khalife. Cet événement eut lieu au prin-

tems de l'an 127 (745 de J. C.). Abou'l Khatar Haçan avait gouverné l'Espagne deux ans et huit mois.

XXe. THOUABA BEN SALEMA AL-HEZAMI ou AL-DJEZAMI.

An de l'hégire 127 (745 de J. C.). Samaïl fit proclamer émir Thouaba ben Salema. C'était un capitaine Yemenien, qui s'était distingué dans les guerres d'Afrique (1).

Omeyah, fils d'Abdel-melek, et Abdel-rahman, fils d'Okbah, commandaient sur la frontière des Pyrénées. Leur éloignement les avait empêchés de seconder Abou'l Khatar, dont ils appréciaient le mérite et les talents. Ils apprirent son malheur, sans en connaître la cause; et, avant de prendre un parti, ils envoyèrent à Cordoue un émissaire, qui, à son retour, les instruisit de la vérité. Hors d'état de lutter à force ouverte contre la faction dominante, ils eurent recours à un autre moyen. Omeyah se rendit secrètement à Cordoue, alla loger chez Abdel-rahman ben Haçan, brave et zélé capitaine; et tous deux, à la tête de trente vaillants soldats, marchèrent de nuit vers la prison d'Abou'l Khatar, égorgèrent ou dispersèrent ses gardes, brisèrent ses fers, s'emparèrent des portes de la ville, et la firent soulever en faveur de cet émir. Omeyah partit bientôt pour Tolède, afin d'y ranimer le parti d'Abou'l Khatar. Samaïl était venu assiéger Cordoue, et Thouaba lui envoyait des renforts continuels de cavalerie. Les hommes sensés étaient d'avis que les habitants se continssent dans les bornes d'une stricte défensive, en attendant les secours qu'Omeyah devait amener. Mais la jeunesse impatiente accusait Abou'l Khatar

(1) Le peu de différence qu'il y a entre les noms de *Thaalba ben Salema al-Ameli* et de *Thouaba ben Salema al-Hezami*, nous porte à croire que le 18e. et le 20e. émir d'Espagne ne sont qu'un seul et même personnage. Thouaba aurait-il été si acharné contre Abou'l Khatar, s'il n'eût pas eu à venger la destitution et l'exil de Thaalba? Les auteurs espagnols ne parlent que de Thouaba, tout en rapportant des faits relatifs à Thaalba, et les auteurs arabes disent que l'Espagne fut gouvernée par vingt émirs. La liste que nous donnons, d'après M. Conde, n'en contient que vingt-un; une autre liste, qu'il rapporte d'après Casiri, en renferme dix-neuf. Pour réduire à vingt la première, il faudrait en retrancher un, ce qui est presque impossible: il vaut donc mieux supposer que Thaalba et Thouaba n'en font qu'un. Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que, sous le règne d'Abdel-rahman, il y eut un gouverneur de Tolède, petit-fils de *Thaalba al-Djezami*, suivant Conde, qui a joint ainsi, au nom propre de l'un, le nom patronimique de l'autre.

d'avoir perdu en prison son courage et ses talents. Animé par ces reproches, cet émir fait une sortie à la tête d'un corps de troupes choisies, et taille en pièces une partie de l'armée des assiégeants. Cet avantage remplit de présomption tout ce qui composait la garnison de Cordoue. Elle demande à grands cris à marcher à l'ennemi. Abou'l Khatar ordonne une sortie générale. Il a d'abord quelques succès : mais, s'étant laissé entraîner par une fuite simulée de ceux qu'il croit avoir mis en déroute, il est enveloppé, et tombe mort, percé d'une lance, au commencement de l'an 128 (octobre 745). Cordoue ouvre ses portes à Samaïl, qui pardonne aux habitants.

Thouaba n'eut plus alors de compétiteurs dans ses fonctions d'émir; mais il céda le gouvernement de Saragoce à Samaïl, avec un pouvoir absolu sur toute l'Espagne orientale. Ces deux généraux, unis par un commun intérêt, ne songeaient qu'à maintenir leur autorité, sans s'occuper du bonheur de l'Espagne, ni de la propagation de l'islamisme au-delà des Pyrénées. A leur exemple, les commandants particuliers, se croyant maîtres de la vie et des biens de leurs peuples, ne travaillaient qu'à lever des tributs et des impôts extraordinaires. Les walis d'Andalousie voulaient avoir la prééminence sur ceux de Tolède et de Mérida ; ceux-ci ne reconnaissaient point la supériorité de ceux de Cordoue et de Saragoce. Tous prodiguaient l'argent, ou autorisaient la licence, pour se faire des partisans; tous se tenaient prêts à défendre leurs gouvernements, contre quiconque voudrait les envahir. Chaque jour cette anarchie militaire devenait plus insupportable. Les factions des diverses tribus recommençaient avec plus de violence. Les musulmans pacifiques n'avaient pas moins à souffrir que les chrétiens. Telle était la malheureuse situation de l'Espagne, et sans espoir de remède, à cause des révolutions qui menaçaient d'une chute prochaine, les khalifes Omeyades, en Orient. Thouaba mourut dans ces circonstances, à la fin de l'année 128 (septembre 746 de J. C.), après avoir porté le titre d'émir environ seize mois.

Quelques hommes bien intentionnés parmi les capitaines et les chefs de tribus, proposèrent alors d'élire un émir, capable, par son nom et ses qualités personnelles, de faire respecter son autorité par tous les partis; de contenir l'ambition des grands; de réprimer la licence des troupes, et de rendre aux peuples opprimés, le bonheur et la tran-

quillité. Une assemblée générale eut lieu, malgré la résistance de quelques ambitieux, qui craignaient qu'on n'y fît des réglements contraires à leurs projets. Tous les suffrages s'y réunirent sur Yousouf ben Abdel-rahman al-Fehri, qui fut proclamé émir, au mois de Rabi II, 129 (décembre 746 ou janvier 747).

XXIe. et dernier. YOUSOUF BEN ABDEL-RAHMAN AL-FEHRI.

An de l'hégire 129 (746-47 de J. C.). Issu de l'illustre tribu de Koréisch, qui avait produit le législateur des Arabes, petit-fils d'Habib et fils d'Abdel-rahman, qui l'un et l'autre se rendirent fameux par leurs exploits en Espagne, en Sicile et en Afrique; Yousouf n'était pas moins digne par ses qualités personnelles, que par sa naissance, du rang auquel il avait été élevé. Les chrétiens et les musulmans applaudirent également à ce choix, et en conçurent d'heureuses espérances. Samaïl et l'amiral Amer ben Amrou, quoique blessés tous les deux de cette préférence, n'osèrent en témoigner leur mécontentement. Yousouf gagna même Samaïl et son fils, en donnant à l'un, le gouvernement de Tolède, et à l'autre, celui de Saragoce: mais, ayant supprimé la charge d'amiral, comme inutile, depuis que les communications avec la Syrie et l'Afrique étaient interrompues; il se flatta vainement d'avoir dédommagé Amer par le gouvernement de Séville. Amer était aussi de la tribu de Koréisch; il descendait de Mosab, porte-étendard de Mahomet, à la bataille de Bedr. Il était très-puissant, et il avait fondé à Cordoue un palais et un cimetière; mais ses richesses et le nombre de ses partisans n'égalaient pas son ambition; aussi ne tarda-t-il pas à troubler la paix dont on était redevable à Yousouf.

Cet émir parcourut l'Espagne, écouta les plaintes du peuple, destitua les fonctionnaires publics coupables d'injustice et de cruauté; releva les ponts détruits, fondit des mosquées et rétablit les routes militaires, qui conduisaient de l'Andalousie à Tolède, à Merida, à Lisbonne, à Astorga, à Saragoce et à Tarragone. Il ordonna un dénombrement de l'Espagne, et la divisa en cinq provinces, au lieu de six qu'elle contenait du tems des Goths. La première était l'Andalousie, plus étendue alors qu'aujourd'hui, et ayant, pour capitale, Cordoue; la deuxième, la troisième et la quatrième portaient le nom de Tolède, de

Merida et de Saragoce, leurs métropoles, et embrassaient tout le reste de l'Espagne et du Portugal, à l'exception des Asturies (1); la cinquième comprenait ce que les musulmans possédaient alors au delà des Pyrénées, c'est-à-dire, le Roussillon et une partie du Bas-Languedoc, jusqu'au Gard : elle avait, pour capitale, Narbonne, et pour principales villes, Elne, Collioure, Nismes, Carcassonne, Beziers, Agde, Maguelonne et Lodève.

Yousouf envoya sur cette frontière, son fils, Abdel-rahmân, afin de contenir les habitants qui avaient profité des troubles de l'Espagne, pour tenter de s'affranchir de la domination musulmane.

L'an 131 (749 de J. C.), le khalife Merwan II confirma Yousouf dans le gouvernement de l'Espagne, et son père Abdel-rahman ben Habib, dans celui de l'Afrique, dont il s'était emparé. Ce fut le dernier acte de souveraineté exercé par ce prince en Occident. Vaincu l'année suivante, il perdit le trône et la vie, et fut, en Orient, le dernier khalife de la race des Omeyades, auxquels succédèrent les Abbassides, par droit de conquête et de naissance. Cette grande révolution en opéra une non moins importante en Espagne, comme nous le dirons bientôt.

Cependant Yousouf signalait sa justice et sa sévérité; mais on l'accusait de partialité, et l'on disait que *sa coupe était de miel pour ses parents et ses amis, et d'absinthe pour les autres.* Amer ben Amrou, s'étant brouillé avec Samaïl et avec son fils, demanda le gouvernement de Tolède ou celui de Saragoce, qu'ils possédaient; et n'ayant rien pu obtenir, il cabala sourdement contre Yousouf, et prodigua l'argent et les promesses pour se faire des partisans. Yousouf, redoutant son crédit et ses richesses, se contenta d'abord de faire observer ses démarches; mais, ayant intercepté une lettre dans laquelle Amer dénonçait l'émir au khalife, comme un usurpateur et un tyran, et Samaïl, comme son

(1) Ceci confirme nos doutes sur l'existence ou du moins sur l'étendue du royaume des Asturies à cette époque. Puisque les principales villes des provinces de Léon, de Galice et de la vieille Castille appartenaient alors aux musulmans, il est clair qu'elles n'avaient pas encore été conquises par Alfonse I, comme l'ont dit les Bénédictins, d'après les auteurs espagnols, dont le but a été de relever l'antiquité de leur monarchie. Au reste, les Arabes ne parlent jamais des Asturies, et semblent confondre cette province avec la Galice, dont elle fut sans doute un dénombrement.

complice; il eut recours à l'artifice, pour tâcher de se rendre maître de sa personne. Amer parvint à s'échapper d'un piége où plusieurs de ses gens avaient péri. Comme on ignorait ses intrigues et qu'on le croyait victime de la haine et de la perfidie, il eut bientôt une nombreuse armée: il marcha contre Saragoce, battit Samaïl qui venait au secours de son fils, l'obligea de se renfermer dans la place, et y fut reçu en vainqueur, l'an 136 (753-54), après que la disette eut forcé les troupes assiégées d'en sortir. Yousouf joignit ses forces à celles de Samaïl; Amer vit s'accroître son parti, et toute l'Espagne prit les armes pour l'un ou pour l'autre. Les provinces du nord et de l'est tenaient pour Amer; celles du midi, depuis Tolède, étaient dans les intérêts de Yousouf. Les pays voisins des sources du Tage, furent le principal théâtre de cette nouvelle guerre civile, qui ne fut pas moins désastreuse que la précédente: elle dura le reste de cette année et la totalité de la suivante. Enfin, Yousouf, ayant vaincu, près de Calat-Ayoub, le fils d'Amer, le poursuivit jusqu'à Saragoce, et bloqua cette ville si étroitement, que, malgré les fréquentes et inutiles sorties des assiégés, la famine s'y fit sentir en peu de tems. Yousouf y pratiqua de secrètes intelligences, au moyen desquelles il fut introduit dans la place, à la fin de dzoulhadjah 137 (juin 755).

Affligés des maux qui ne cessaient d'accabler l'Espagne, sous le gouvernement précaire et tyrannique des lieutenants d'un souverain trop éloigné pour qu'on pût en espérer justice, secours et protection, plusieurs cheikhs et capitaines arabes résolurent de mettre enfin un terme à cet état continuel de désordres, de troubles et de souffrances. Tandis que Yousouf était occupé dans le nord de l'Espagne, ils se rassemblèrent secrètement à Cordoue, au nombre de quatre-vingts, pour délibérer sur cet objet important; tous sentirent la nécessité de rendre l'Espagne indépendante de l'Asie et de l'Afrique, et d'y établir un gouvernement stable, permanent et héréditaire, seul capable d'y ramener la tranquillité, l'abondance et le bonheur, en comprimant les factions, et en faisant fleurir la justice et la religion.

Ils n'étaient plus embarrassés que sur le choix du souverain qui devait opérer cet heureux changement, lorsque l'un d'eux leur apprit qu'Abdel-rahman ben Moawiah, petit-fils du khalife Hescham, avait su échapper au massacre des Omeyades, et aux recherches des Abbassides; qu'après

s'être sauvé de Damas, et avoir vécu quelque tems en Egypte, parmi les Bedouins, il était venu à Barkah, d'où, à travers mille dangers, il avait enfin trouvé un asile à Tahert (1), au milieu de la tribu des Zenetes, dont sa mère était originaire. Deux députés partirent aussitôt pour aller en Afrique, inviter Abdel-rahman, au nom de l'assemblée, à venir régner en Espagne, dans une entière indépendance des nouveaux khalifes d'Orient, ses ennemis, et de leurs lieutenants en Egypte et en Afrique. Le prince Omeyade, ayant consulté les cheikhs Zenetes, ses bienfaiteurs, se rendit aux vœux des députés et s'embarqua pour l'Espagne, baigné des larmes et comblé des bénédictions de ses hôtes, qui lui donnèrent mille cavaliers.

Yousouf, maître de Saragoce, avait fait enchaîner sur des chameaux, Amer avec son fils et son secrétaire, et, les traînant à sa suite, il s'était rendu à Tolède, où il avait congédié la plus grande partie de son armée, et il en partit quelques jours après pour Cordoue. Il était campé à Guadarama, lorsqu'il vit accourir Samaïl, qui l'informa de la révolution qui se préparait en Andalousie, et du prochain débarquement du prince que les rebelles y avaient appelé. Cet avis lui fut bientôt confirmé par un courrier de son fils, Abdel-rahman, gouverneur de Cordoue. Revenu du premier mouvement de stupeur où le plongent ces fâcheuses nouvelles, il se livre au plus violent accès de fureur, et fait mettre en pièces ses trois prisonniers, au commencement de l'année 138 (755). Cet acte inutile de cruauté devient le signal de la décadence de sa fortune. Yousouf presse sa marche, et envoie des ordres pour rassembler des troupes de tous côtés; mais ces ordres arrivent trop tard. Le prince Omeyade avait abordé, le 10 raby 1er., 138 (23 août 755), à Hisu al-Munecâb (aujourd'hui Almuñecar): les principaux cheikhs de l'Andalousie l'y attendaient, et lui jurèrent obéissance, aussitôt qu'il eut mis pied à terre, en présence d'une foule de peuple et de soldats, qui le proclamèrent roi d'Espagne.

Ainsi finit, dans la péninsule, le gouvernement des émirs ou walis (vice-rois), après avoir duré près de quarante-six années lunaires. Yousouf, qui fut le dernier de ces émirs, avait gouverné neuf ans et huit mois. On verra sa mort à l'époque suivante.

---

(1) Ville d'Afrique, alors capitale de l'al-Garb du milieu, à quatre journées de Temelsan ou Tremeçen.

SECONDE EPOQUE.

Emirs indépendants ou Rois de Cordoue, ensuite Khalifes d'Occident de la dynastie des Omeyades ou Merwanides (1).

Ier. Abou'l Modhaffer Abou-Soleiman ABDEL-RAHMAN I.

An de l'hég. 138 (755 de J.-C.). Abdel-rahman, que les Occidentaux nomment Abderame (2), était alors dans la fleur de la jeunesse, étant né à Damas, l'an 113 (731-32). Il avait la taille haute et dégagée; les traits nobles et réguliers; l'air doux et majestueux; le teint blanc et coloré d'une aimable rougeur; ses yeux étaient bleus, grands et pleins de feu. La satisfaction qu'il éprouvait en voyant éclater ces témoignages publics d'allégresse et d'amour, relevait encore sa bonne mine. Le bruit de son arrivée s'étant répandu dans tout le midi de l'Espagne, les hommes les plus distingués des diverses tribus se rendirent auprès de lui; toute la jeunesse d'Elbira, d'Almérie, Malaga, Xerès, Arcos et Sidonia, accourut se ranger sous ses étendards et lui procura un renfort de vingt mille hommes. Les habitants de Séville vinrent à sa rencontre, et l'accueillirent avec de grands cris de joie. Il reçut, dans leurs murs, les députés, les offres de service et les serments de fidélité de plusieurs autres villes.

Jouet de l'inconstance populaire, Yousouf s'indignait surtout d'avoir été trahi par les capitaines égyptiens des places maritimes. Mais il ne laissa pas de charger son fils aîné, Abdel-rahman, de la défense de Cordoue; d'envoyer

---

(1) Cette deuxième dynastie des Omeyades descendait du khalife Merwân I, issu d'une branche collatérale de la maison d'Omeyah; c'est pourquoi l'on a donné aussi le nom de Merwanides aux princes de cette famille qui ont régné en Espagne.

(2) Voltaire, dans son *Essai sur l'histoire générale*, semble avoir confondu cet Abderame, avec le général du même nom qui avait péri, vingt-trois ans auparavant, dans les plaines de Tours.

Mohammed et Caeem, ses autres fils, dans les provinces de Valence et de Tadmir, pour les maintenir dans son parti, et d'aller avec Samaïl, rassembler les troupes de Merida et de Tolède.

Le prince Omeyade, brûlant de se signaler par quelques exploits, afin d'inspirer de la confiance à ses nouveaux sujets, marche, sans délai, sur Cordoue; bat, à Merdj-Rahita, le fils de Yousouf, qui était venu le provoquer au combat, et le force de rentrer dans la place, qu'il assiége aussitôt. En même tems, il publie des proclamations pour inviter les peuples de l'Espagne à se joindre à leur légitime souverain, qui venait leur rendre la paix et les délivrer de la tyrannie de Yousouf. Ce dernier, affectant de mépriser le nouveau roi, qu'il appelait, par dérision, *Al-Daghel* (l'intrus, l'inconnu), s'avance, avec Samaïl, pour faire lever le siége de Cordoue. Abdel-rahman laisse devant la place une partie de son armée; et, suivi de dix mille cavaliers, il vole à la rencontre de l'ennemi, et le taille en pièces devant Moûsâra, le 10 dzoulhadjah 138 (15 mai 756). Yousouf s'enfuit à Merida; Samaïl à Tadmir; le reste se disperse du côté d'Elbira et d'Al-Munecâb. Cette victoire entraîna la reddition de Cordoue et de plusieurs autres villes; mais la joie que ces succès occasionèrent, fut troublée par un revers que l'islamisme éprouva dans les Pyrénées.

Les forces des Musulmans s'étaient affaiblies dans la province qu'ils possédaient en France, depuis que leurs chefs, ayant voulu prendre part à la guerre civile en Espagne, avaient confié aux chrétiens des commandements importants. En 752, Ansemond, goth de nation, avait livré à Pepin, roi de France, les villes de Nismes, Maguelonne, Agde et Béziers (1). Bientôt maîtres du reste de la Septimanie, les Français ne tardèrent pas à investir Narbonne.

Depuis deux ans, cette ville était assiégée par Pepin, et les secours qui venaient d'Espagne à la garnison, étaient interceptés par les chrétiens montagnards. Le commandant de cette frontière envoya contre eux son lieutenant, Soleiman ben Sehabab, qui fut taillé en pièces, avec la plus grande partie de ses troupes, le 2e. rabi II, 139 (3 septembre 756).

(1) Ces villes avaient été prises par Charles Martel, en 737; mais elles étaient retournées presqu'aussitôt aux Musulmans.

Tandis qu'Abdel-rahman marche sur Merida, Yousouf part secrètement de cette ville, va surprendre Cordoue, restée presque sans défense, et poursuit la garnison qui s'était sauvée à son approche. Abdel-rahman, humilié de l'activité de son ennemi, revient sur ses pas, rentre dans sa capitale, et se met aux trousses de Yousouf, qu'il rencontre dans les environs d'Al-Munecâb, où Samaïl était venu le joindre : il les attaque aussitôt et remporte une victoire complète. Les vaincus s'enfuient dans les montagnes d'Elbira. Là, par les soins de Samaïl, Yousouf, malgré sa répugnance et celle de ses fils, se soumet au roi, qui accorde sûreté et oubli du passé à lui et à ses partisans, à condition que, dans un délai convenu, ils livreront leurs places fortes, leurs châteaux, leurs arsenaux et leurs magasins. Ce traité fut conclu le mercredi 30 rabi 1, 139 (1 septembre 756). Yousouf évacua aussitôt Elbira et les fortifications qu'il avait fait construire à Grenade, et partit pour le pays de Tadmir, d'où son fils Mohammed se rendit à Tolède.

Abdel-rahman fit alors une entrée triomphale dans Merida, au milieu des cris d'allégresse de tous les habitants. Il traversa cette ville à cheval, et admira ses somptueux édifices, restes de la magnificence des empereurs romains. Il y reçut les députations des villes de la Lusitanie, qu'il alla bientôt visiter, et partout on s'applaudissait d'avoir un prince si affable, si généreux et si vaillant. La naissance de Hescham, son fils aîné, le 4 schawal 139 (1er. mars 757), le rappela à Cordoue, et donna lieu à des fêtes solennelles, où il signala sa bienfaisance et sa libéralité. Il y vit arriver, l'année suivante, plusieurs arabes de Syrie et d'Egypte, distingués par leur naissance, leur mérite et leur dévouement aux Omeyades. Il leur distribua des charges importantes, et donna celle de suprême cadhi, chef de la justice, à Moawiah ben Salehi al-Hadrami, qui lui avait amené ces fidèles serviteurs. Il choisit alors Cordoue pour la capitale de l'empire musulman en Espagne, et ordonna d'y élever un palais et des jardins magnifiques, sur les bords du Guadalquivir.

Cependant, Yousouf, au mépris du traité, différait de livrer ses places fortes, et rassemblait des troupes. Levant ouvertement l'étendard de la révolte, il se déclara émir légitime de l'Espagne, et surprit Hisn al-Modhaffer (aujourd'hui Almodovar, à la fin de l'an 141 (avril 759). Par

ordre du roi, le gouverneur de Séville, Abdel-melek ben Omar al-Merwani, marche contre les rebelles, s'empare de leurs dépôts d'armes et de munitions, reprend Almodovar, et, tandis que de nouvelles troupes attaquent Yousouf, par Ubeda et Tadmir, où étaient ses principales forces, il lui livre bataille près de Lorca, l'an 142 (759). Yousouf fut trouvé parmi les morts, et sa tête envoyée au roi de Cordoue.

Le 3e. safar de la même année (5 juin 759), Abdel-rahman conclut un traité avec les chrétiens de Castille. Il leur accorda une trêve de cinquante ans, moyennant un tribut annuel de dix mille onces d'or, dix mille livres d'argent, dix mille chevaux, dix mille mulets, mille cuirasses, mille épées et mille lances. Ce traité fut le premier pas qui assura l'indépendance du royaume chrétien des Asturies (1). La même année, les Français prirent Narbonne, après un siége de six à sept ans, et il ne resta plus rien aux Musulmans au-delà des Pyrénées. Obligé d'employer toutes ses forces pour affermir sa domination sur les sectateurs du coran en Espagne, Abdel-rahman renonçait ainsi à des pays qu'il ne pouvait plus conserver.

Le wali de Tolède, Temam ben Abmed ben al-Cama al-Thakefi, harcelait les fils de Yousouf. L'aîné, Abdel-rahman, fut tué dans une escarmouche, et sa tête envoyée au roi, qui la fit accrocher sur les murs de Cordoue, à côté de celle de Yousouf. Le second, Mohammed Abou'l Aswad, fut assiégé et pris dans Tolède, le 9 dzoulkadah 142 (2 mars 760), et Abdel-rahman se contenta de le faire renfermer dans une tour à Cordoue. Le plus jeune, Cacem, s'enfuit à Algeziras, où il trouva des protecteurs et des partisans qui, soutenus par une troupe de vagabonds et de bandits, le rendirent maître de Sidonia et de Séville. Mais Abdel-rahman battit les rebelles en personne, reprit Séville; et Temam s'étant mis à leur poursuite, les chassa de Sidonia et les assiégea dans Algeziras. Cacem, livré par des traîtres, et

(1) Il semblerait, d'après ce traité, que la Castille entière appartenait alors aux chrétiens. Mais il est probable que la partie septentrionale, tout au plus, faisait partie du royaume des Asturies, et que ce petit état, comme on le verra par la suite de cette histoire, et quoiqu'en aient dit les auteurs espagnols, ne s'étendit guère au-delà des montagnes des Asturies, de la Biscaye et de la Galice septentrionale, pendant le règne du fondateur du royaume de Cordoue.

chargé de chaînes, fut présenté au roi, qui lui fit grâce de la vie, et le condamna à être renfermé dans une tour à Tolède. Pour récompenser Temam de l'heureux et rapide succès de cette expédition, Abdel-rahman le nomma son hadjeb, ou grand chambellan (1). Il donna les gouvernements de Tolède, de Merida et d'Alicante, à Habib, à Abdallah et à Ibrahim, issus de la race des Omeyades, et celui de Séville, à leur père, Abdel-melek ben Omar, petit-fils du khalife Merwan Ier.

Le fameux Samaïl, qui, pendant tant d'années, avait été l'âme de toutes les révolutions, en Espagne, ne figura point dans les dernières. En récompense de ses talents et du zèle qu'il avait mis à la soumission de Yousouf, le roi, l'avait chargé de rétablir l'ordre et la tranquillité dans l'Espagne orientale. Ayant rempli cette mission avec plus d'intelligence que de bonne volonté, et dégoûté des vanités humaines, depuis la mort de Yousouf, son ancien ami, il se retira à Siguença, où il menait une vie paisible et agréable au sein de l'amitié, lorsque, par ordre du roi, il fut arrêté et conduit à Tolède: il y mourut en prison, quelques jours après, et sans doute de mort violente, soit qu'on redoutât son caractère ambitieux et remuant, soit qu'il eût été calomnié par des ennemis intéressés à sa perte.

Abdel-rahman passa une grande partie de l'année 143 à Seville, et y fit construire des jardins agréables; il se disposait à visiter l'Espagne orientale, lorsque Hescham ben Adra al-Fehri, parent de Yousouf, se révolta dans Tolède, s'empara de l'Alcaça, chassa le commandant, et délivra Cacem. Le rebelle n'osa pas tenir la campagne en présence des troupes que le roi conduisit en personne; mais il se défendit si bien dans la place, que ce prince, ennuyé de la longueur du siége et menacé sur un autre point, pardonna aux partisans de Hescham, à condition que ce dernier rendrait Tolède dans trois jours, qu'il donnerait son

(1) La charge de hadjeb, chez les princes Omeyades, donnait à celui qui en était revêtu, la direction de toutes les affaires, en paix comme en guerre. Dans des circonstances difficiles, et sous des princes faibles, tels que furent les derniers de cette famille, le hadjeb acquit une autorité absolue, et l'on ne peut mieux le comparer qu'aux maires du palais, sous les rois de France de la première race. La seule différence à remarquer, c'est qu'au lieu d'élever une nouvelle puissance sur celle de leurs maîtres, les hadjebs les entraînèrent dans leur chute.

fils pour otage de sa fidélité, et que Cacem rentrerait dans sa prison. Il respecta les jours de Rescham et retourna à Cordoue, à la fin de l'an 144 (mars 762).

Le khalife abbasside Abou-Djâfar al-Mansour, voulant réunir sous sa domination tous les pays soumis aux lois de l'islamisme, avait chargé le wali d'Afrique, Aly ben Mougheïth, de chasser de l'Espagne l'usurpateur Abdel-rahman ben Mouwiah. Celui-ci, informé des préparatifs d'Aly, par son ami, le chéikh de Tahert, s'était déterminé à traiter avec les rebelles de Cordoue; mais il ne chercha pas à s'opposer au débarquement des Africains. Aussitôt qu'il eut appris qu'ils avaient abordé sur les côtes d'al-Garb (1), il partit, avec les troupes de Cordoue, pour Mectola, où était le rendez-vous général de l'armée. Aly ben Mougheïth, ayant pénétré jusqu'à Beja, excita les peuples à se déclarer contre le roi al-Daghel, reste misérable d'une famille proscrite et maudite dans toutes les mosquées de l'Orient. Pour séduire le vulgaire, il faisait porter devant lui un étendard qu'il pretendait avoir reçu des mains du khalife, et promettait de grandes récompenses aux Musulmans qui le suivraient. Les hommes timides, ignorants, superstitieux et avides de nouveautés, se laissèrent séduire, et leur jonction rendait formidable, en apparence, l'armée africaine.

A la nouvelle du débarquement d'Aly ben Mougheïth, le rebelle Ben Adrâ avait rallumé la sédition dans Tolède, attaqué l'alcaçar, égorgé le gouverneur et la garnison, occupé les portes et les tours de la ville; et, après y avoir fait proclamer le khalife al-Mansour, il s'était rendu au camp des Africains, où il persuada à leur général de marcher sur Tolède, l'assurant qu'une seule victoire lui soumettrait toute l'Espagne. Il en arriva tout autrement. La victoire se déclara pour le roi de Cordoue. Aly, abandonné par ses nouveaux et lâches soldats, périt sur le champ de bataille, avec sept mille Africains. Le reste se dispersa; les uns se rembarquèrent en désordre, les autres acceptèrent les offres généreuses du vainqueur et s'enrôlèrent sous ses drapeaux. Abdel-rahman fit couper et enbaumer la tête

(1) Ce nom, qui signifie couchant ou occident, est resté à la province des Algarves, la plus méridionale de celles du Portugal, qui est à l'ouest de l'Espagne.

d'Aly, et l'envoya secrètement attacher sur la colonne de la place publique de Kairowan, en Afrique, avec cette inscription : *Abdel-rahman ben Moawiah l'Omeyade réserve le même sort à tous les téméraires qui oseraient imiter Aly ben Moughèith.* Ce triomphe, remporté l'an 146 de l'hég. (763 de J.-C.), ne rétablit point la tranquillité.

Ben Adra, n'ayant pu rentrer dans Tolède, qu'assiégeaient les généraux d'Abdel-rahman, revint dans l'Andalousie, et y souffla le feu de la révolte. Les alcaïds de Sidonia, de Jaën, etc., renforcés par une troupe de bandits et par les restes de l'armée défaite devant Beja, ravagèrent toute la province et surprirent Séville qu'ils abandonnèrent bientôt, après avoir pillé l'arsenal et le palais du roi. Le wali, Abdel-melek ben Omar, les mit en déroute, les poursuivit jusqu'à Sidonia, et les assiégea si étroitement dans cette ville, que, pour échapper à une mort certaine, ils prirent la résolution désespérée de sortir de la place et de traverser le camp ennemi. Ils exécutèrent ce hardi projet pendant la nuit, et la plupart gagnèrent les montagnes de Ronda; mais Hescham ben Adra et plusieurs de ses partisans ayant été faits prisonniers, Abdel-melek fit couper la tête à ce factieux, de peur que le roi ne lui pardonnât. Sidonia ouvrit ses portes le lendemain, 148 (765).

Une partie des mutins échappés de Sidonia, alla solliciter des secours en Afrique. Séduit par leurs promesses, le jeune wali de Meknez, Abdel-Gafir, qui se prétendait issu de Fathime et d'Aly, gendre de Mahomet, rassembla une foule d'aventuriers et s'embarqua pour l'Espagne. Les séditieux, en publiant sa prochaine arrivée, se vantaient que sa puissance, ses forces et ses richesses écraseraient l'usurpateur al-Daghel. Abdel-rahman fit fortifier les places maritimes, voisines du foyer de la révolte, établit des croisières sur la côte, entre Almerie et Almunecâb, et prit, contre les rebelles, des mesures qui répugnaient à son caractère. Il mit à prix les têtes de leurs chefs, et se défit, par ce moyen, de l'alcaïd de Sidonia.

Les troubles d'Andalousie avaient fait négliger le siège de Tolède. L'arrivée du hadjeb Temam ranima l'ardeur des troupes qui en formaient le blocus. Il commanda plusieurs assauts, et intimida tellement les assiégés, qu'après avoir facilité à Cacem, fils d'Yousouf, les moyens de s'évader en traversant le Tage, ils implorèrent la clémence du roi, imputant leur longue résistance et la mort de leur gouver-

neur, aux partisans d'Yousouf. Temam entra dans Tolède, à lafin de l'an 148 (janvier 766), et en désarma les habitants.

Dans la même année, Abdel-rahman envoya des troupes dans la Galice et dans les montagnes de Biscaye, où des chrétiens insurgés, la plupart transfuges des autres provinces, refusaient de se soumettre à la domination mahométane. Elles remportèrent sur eux divers avantages et revinrent à Cordoue, avec un butin considérable et un grand nombre de captifs (1). Le roi ordonna que les murs de cette capitale fussent réparés et qu'on y élevât une citadelle.

Le débarquement d'Abdel-Gafir al-Meknesi sur les côtes de Grenade, releva le courage des musulmans rebelles que combattait le gouverneur d'Elbira. Malgré leur jonction avec les Africains, il les mit en déroute; mais, blessé mortellement, il alla expirer à Elbira, au commencement de l'année 150 (767). De nouveaux secours arrivant continuellement d'Afrique, les révoltés portaient leurs ravages jusqu'à Arcos et Ossuna : ils résistaient à toutes les forces de l'Andalousie, et aux talents du wali de Séville, en évitant toute action générale, et en occupant les hauteurs d'où ils inquiétaient jour et nuit les troupes royales.

Au commencement de l'année 151 (768), Abdallah ben Habib *al-Seklabi* (l'esclavon), aborda près de Tortose, avec dix grandes barques, chargées de soldats africains, et annonça d'autres renforts pour les rebelles. Ces faits, ces bruits, exagérés par la renommée, parurent à Abdel-rahman, assez sérieux pour le déterminer à marcher contre les nouveaux débarqués; mais il apprit, à Valence, qu'ils avaient été complètement battus par les gouverneurs de Barcelone, de Tortose et de Tarragone. Il ne laissa pas d'aller visiter les villes qui lui avaient été si fidèles, revint par Huesca, Saragoce, Tolède et Calatrava, et recueillit partout les témoignages de l'amour de ses peuples.

Fier de quelques légers avantages, Abdel-Gafir osa descendre des montagnes de Ronda et d'Antequerra, et livrer

---

(1) Il est évident que le royaume des Asturies n'existait point encore sous ce nom, et que les excursions des chrétiens qui s'y étaient réfugiés, ne s'étendaient pas au-delà des montagnes des Asturies, de la Biscaye et d'une partie de la Galice. Il faut donc rejeter, comme supposées, les prétendues conquêtes des provinces *entières* de Léon et de la vieille Castille, par Alfonse I, que l'on trouve rapportées dans les historiens espagnols.

bataille à l'armée andalousienne, commandée par Abdel-melek ben Omar. Il la perdit et marcha sur Séville, où il avait de nombreux partisans. Harcelé par les vainqueurs, qui le battirent encore presque aux portes de cette ville, où ils entrèrent après lui, il ne put s'y maintenir : il en sortit avant le jour, emportant les trésors et les armes qu'il avait trouvés dans les palais du roi et du gouverneur, et s'avança jusqu'à Castala; mais le roi, voulant enfin terminer, d'un seul coup, cette longue et fatigante lutte, se mit à la tête des troupes de Cordoue et de Merida, poursuivit Abdel-Gafir, le força de revenir sur la rive gauche du Guadalquivir, l'atteignit sur les bords du Xenil, près d'Ecija, et gagna sur lui une bataille décisive, l'an 156 (773). Plusieurs chefs de rebelles et Abdel-Gafir, leur principal soutien, y trouvèrent la mort, et leurs têtes furent portées, soit à Cordoue, soit dans les principales villes qui avaient été le théâtre de cette guerre.

Abdel-rahman se rendit à Séville pour visiter et consoler le wali Abdel-melek ben Omar, son parent, malade de ses blessures, mais plus encore du regret d'avoir tué son propre fils, qui s'était conduit lâchement dans une rencontre. Voulant récompenser les services essentiels et récents de ce malheureux père, il lui donna le gouvernement de Saragoce et de toute l'Espagne orientale (1). Il distribua aussi des armes, des habits et des chevaux aux guerriers qui s'étaient le plus distingués.

Persuadé que les walis d'Afrique, par ordre des khalifes d'Orient, ne le laisseraient jamais en repos, il ordonna à Temam, son hadjeb, de faire construire des ports à Tarragone, à Tortose, à Carthagène, à Séville, et que, dans ces ports, ainsi qu'à Almérie, Almunecâb, Algeziras, Cadix et Welba (Huelva), on entretînt toujours une marine capable de protéger les côtes d'Espagne.

La même année, un ancien wali de Saragoce excita les peuples à la révolte par ses discours séditieux, et par ses exhortations à ne plus payer la dîme à un prince qui ne l'employait qu'à faire la guerre aux Musulmans et à soutenir ses prétentions contre les khalifes d'Orient, véritables

(1) C'est de ce fils d'Omar, que les chroniques du tems ont fait *le roi Marsilius de Saragoce*, mentionné dans les histoires romanesques de Charlemagne.

souverains de l'Espagne. Le gouverneur de Saragoce, peu sûr de ses troupes, fit venir secrètement celles de Tudèle et de Huesca, et prévint des troubles plus graves par la mort de ce factieux.

Déjà l'Espagne, malgré les efforts des perturbateurs, ressentait les effets d'un gouvernement stable, juste et protecteur, et commençait à sortir de la barbarie des révolutions. Le roi, ayant distingué son troisième fils, Hescham, dont l'esprit, la douceur, l'amabilité et les vertueuses inclinations faisaient les délices de son père, lui avait donné les plus habiles maîtres; et, afin de l'instruire dans l'art de gouverner, il voulut que Hescham, ainsi que Soléiman, frère aîné de ce prince, assistassent aux audiences du suprême cadhi et au conseil d'état. Ils célébraient tous deux l'anniversaire de la naissance de leur père, par des repas qu'ils donnaient aux savants et aux gens de lettres, par des récompenses qu'ils décernaient aux meilleurs éloges du roi, et par des vers et des discours qu'ils composaient et qu'ils lisaient eux-mêmes dans les académies. Le grand cadhi, Moawiah ben-Salehi étant mort en 158 (774-75), Abdel-rahman prononça lui-même l'oraison funèbre d'un serviteur fidèle qui ne l'avait jamais quitté, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Depuis que les Français s'étaient emparés de la ville et de la province de Narbonne, à la faveur des guerres que le roi de Cordoue soutenait contre les rebelles, ils faisaient des courses en Espagne. Ils y entrèrent avec une armée nombreuse, l'an 162 (778), ravageant les campagnes, brûlant les habitations et réduisant les peuples en esclavage. Les walis de Lérida, de Huesca et des autres places frontières, les arrêtèrent devant Saragoce, les vainquirent et les obligèrent de repasser les monts et d'abandonner leur butin (1). Abdel-rahman, instruit de ces malheurs causés par la seule imprévoyance des commandants sur la frontière, ordonna aux walis de Saragoce et de Huesca d'attaquer les chrétiens dans leurs vallées, et de les réduire à l'obéissance. Mais

(1) Tel est le récit que font les auteurs arabes de l'expédition de Charlemagne, au-delà des Pyrénées, expédition qui appartient plus aux romans qu'à l'histoire, et si fameuse par la défaite de Roncevaux et la mort de Rolland. Il n'est point question ici des gouverneurs de Saragoce et de Huesca, Eben el-Arabi et Abiathar, qui, révoqués par Abdel-rahman, allèrent trouver Charlemagne à Paderborn, et furent rétablis par lui dans leurs gouvernements.

cette guerre opiniâtre fut sans résultats, et les Musulmans se fatiguèrent inutilement à poursuivre, dans des montagnes rudes et escarpées des hommes braves, couverts de peaux d'ours, et armés de faux et de javelots qui faisaient leur unique richesse.

Mohammed-Abou'l-Aswad, détenu depuis long-temps à Cordoue, avait su intéresser ses gardiens, en feignant d'être aveugle. Ils lui avaient permis, pendant les chaleurs, de descendre dans les salles basses de la tour, qui lui servait de prison, et de se baigner dans les citernes. Il profite de cette liberté pour s'évader par une des fenêtres qui éclairaient l'escalier des citernes, s'élance dans le Guadalquivir, aborde sur la rive opposée, où ses amis lui avaient préparé des vêtements et un cheval, et se rend à Tolède, d'où il gagne les montagnes de Jaën, habitées par des bandits qui prennent sa défense. La révolte éclate bientôt dans celles de Cazorla et de Segura. Les mécontents de toutes les provinces étant venus le joindre, il se voit à la tête de 6,000 hommes aguerris et bien armés, sans compter les troupes que rassemblaient son frère Cacem et d'autres capitaines dans les montagnes de Ronda, et sur divers points. En apprenant la fuite d'Abou'l-Aswad, le roi dit : *Tout cela est l'ouvrage de la sagesse éternelle qui nous apprend qu'en faisant du bien aux méchants, on fait souvent du mal aux bons.* Il marcha lui-même contre les rebelles, et remporta sur eux plusieurs avantages, sans pouvoir les amener à une action générale. Après une guerre longue et fatigante, il parvint à les débusquer enfin de leurs montagnes et à les repousser dans celles de Cazlona. Quelques amis d'Abou'l-Aswad l'exhortèrent alors à implorer la clémence du généreux monarque. Il rejeta ce conseil; et, loin d'éviter une bataille, il la livra le 4 rabi 1, 168 (24 septembre 784); presque toute son infanterie y périt, ou se noya dans le Guadalahmar. Il s'enfuit à Cazlona, avec la plus grande partie de sa cavalerie, et se retira bientôt dans l'Algarb. Les chefs des rebelles, s'accusant réciproquement de cette défaite, se dispersèrent. Abou'l-Aswad, affaibli par ces défections, battu en plusieurs rencontres par les alcaïds de Badajoz et d'Alcantara, et réduit par la mort et la fuite de ses partisans, à n'avoir pas même un valet, entra seul et déguisé dans Cauria : il y demeura quelque temps inconnu et alla se cacher ensuite dans les bois, où, en proie à tous les besoins, il regretta son obscure prison. La misère l'avait tellement défiguré qu'il

put sans danger se rendre à Alarcon, près de Tolède; et il y mourut un an après.

Délivré de cette guerre, Abdel-rahman parcourut la Lusitanie et le nord de l'Espagne, fonda partout des mosquées, laissa des marques signalées de sa bienfaisance, et se rendit, par Astorga (1) et Zamora, à Tolède. Arrivé à Alcaraz, il apprit que les restes des rebelles et des bandits avaient été exterminés, et que Cacem, leur chef, avait été fait prisonnier. Il continua son voyage par Segura, Denia, Lorca et Murcie, et fut de retour à Cordoue, l'an 170 (786). Peu de jours après, on lui amena Cacem enchaîné. Loin d'abuser de la victoire et de se venger d'une famille dont la haine héréditaire (2) le poursuivait depuis plus de trente ans, il eut pitié de cet infortuné qui baisait la terre à ses pieds et qui implorait sa clémence. Il lui pardonna, brisa ses fers, et lui donna des terres près de Séville, où le fils de Yousouf, al-Fehri vécut depuis dans une aisance honorable, et demeura fidèle à son bienfaiteur.

Abdel-rahman signala la première année d'une paix qu'il avait tant désirée, par la fondation de la grande mosquée de Cordoue, dont il traça lui-même le plan sur celle de Damas; et il voulut qu'elle surpassât en beauté celle que le khalife Al-Mansour venait d'élever à Baghdad. Mais, quoiqu'il pressât les travaux, qu'il y mît lui-même la main une heure chaque jour, et qu'il y eût dépensé déjà 100 mille pièces d'or, il n'eut point la satisfaction de voir ce superbe monument achevé. Sur la fin de l'année 171 (788), il convoqua les

---

(1) Preuve nouvelle et convaincante que la plus grande partie des provinces de Galice et de Léon n'appartenaient point alors au petit royaume des Asturies. L'histoire de ce tems-là est contenue dans de vieilles chroniques, peu authentiques et encore moins véridiques, dont on ignore les auteurs et les dates. Ce n'est qu'au 12e. siècle que l'histoire d'Espagne acquiert plus de certitude, sous la plume de Rodrigue de Tolède et de Luc de Tuy. Le premier, pour les tems antérieurs, a consulté les manuscrits arabes : il a fait usage, comme correctif et pour relever la gloire de sa nation, des anciennes traditions, mais il n'a pas même cité la chronique d'Isidore *Pacensis*. Le docteur Conde, dans son ouvrage, dont le nôtre est en partie l'extrait, s'est borné à traduire le récit des auteurs arabes, sentant l'impossibilité de le lier à ceux des espagnols. Aussi son histoire, sauf quelques erreurs chronologiques, mérite plus de créance que celles des meilleurs auteurs espagnols.

(2) Abdel-rahman ben Habib, père de Yousouf al-Fehri, gouvernait l'Afrique, lorsqu'Abdel-rahman ben Moawiah y menait une vie errante et fugitive. Il proscrivit ce prince et mit sa tête à prix.

walis des six gouvernements militaires d'Espagne, Tolède, Mérida, Saragoce, Valence, Murcie et Grenade, les gouverneurs des douze principales villes et les vingt-quatre vezirs; et, en présence de son hadjeb, de ses secrétaires et conseillers d'état, il déclara Hescham, son troisième fils, pour son successeur, et voulut que toute l'assemblée prêtât serment au jeune prince, et lui baisât la main. Il partit ensuite avec Hescham pour Mérida, où il mourut le 22 rabi 2,172 (29 septembre 788), âgé de cinquante-neuf ans et deux mois, ayant régné trente-quatre ans et un mois (1).

Ce prince, digne d'avoir été le fondateur d'un empire et le contemporain de Charlemagne, joignit aux qualités, aux talents d'un guerrier, aux vertus pacifiques d'un bon roi, le goût des lettres, des arts, et particulièrement de la poésie. La chasse aux oiseaux était aussi pour lui un noble délassement, auquel il se livrait avec passion, et pour lequel il entretenait un grand nombre de faucons qui le suivaient, même dans ses expéditions militaires. Généreux envers ses ennemis, libéral envers ses soldats, il fut, ce qui est bien plus rare chez les rois, sensible à l'amitié et à la reconnaissance. Content d'avoir arraché l'Espagne aux usurpateurs Abbassides, et d'y avoir assuré un asile à sa famille, il ne leur disputa point leurs prérogatives spirituelles. Il ne prit ni le titre de khalife (vicaire de Mahomet), ni celui d'émir al-moumenin (prince des fidèles), dont les compilateurs occidentaux ont fait le nom ridicule de *miramolin* (2) : il se contenta de celui d'émir, le seul qu'aient porté ses successeurs, jusqu'au commencement du quatrième siècle de l'hégire. Il établit à Cordoue un hôtel des monnaies; mais les pièces qu'on y frappa, étaient absolument semblables pour la forme et la valeur à celles que les khalifes Omeyades, ses prédécesseurs, avaient fait frapper à Damas. Elles n'en différaient que par la date et le lieu de leur fabrication.

---

(1) Le docteur Conde place la mort du premier roi de Cordoue un an plutôt, sans remarquer que cette date ne cadre pas avec l'âge qu'il donne à ce prince, ni avec la durée qu'il suppose au règne de son successeur. Il aurait tout concilié, s'il eût adopté, comme nous l'avons fait, la date citée par Elmacin. On doit regretter que ce savant orientaliste espagnol, mort depuis la publication de la première partie de son ouvrage, n'y ait pas mis plus de critique et de soin.

(2) Le titre d'*émir*, qui signifie prince, commandant, équivalait alors à celui du roi, dont le nom arabe, *malek* ou *melik*, ne s'introduisit, chez les diverses nations musulmanes, qu'environ deux siècles plus tard.

IIe. ABOU'L WALID HESCHAM Ier.

An de l'hég. 172. (de J.-C. 788.) Aussitôt que les funérailles d'Abdel-rahman furent terminées, Hescham, qui, dans cette triste cérémonie, avait récité la prière, fut solennellement proclamé roi le même jour, 24 rabi II, (1er. octobre), à Merida; et l'on fit pour lui la khothbah ou prière publique dans toutes les mosquées de l'Espagne. Ce prince, âgé alors de trente-deux ans, avait l'air majestueux, le caractère plein de douceur et d'intégrité, et un grand zèle pour la justice et la religion. Aussi fut-il surnommé *Al-adel* (le juste) et *Al-radhi* (l'affable). Ce fut à ces heureuses qualités, non moins qu'à l'ascendant de sa mère, qu'il dut le trône, au préjudice de Soléiman et d'Abdallah, ses frères aînés. Ceux-ci, jaloux de cette préférence, ne dissimulèrent pas leur mécontentement et leur animosité; et, quoiqu'ils eussent prêté serment de fidélité à Hescham, du vivant de leur père, ils se proposèrent de se rendre souverains dans leurs gouvernemens de Tolede et de Merida. Abdallah, qui était alors à Cordoue, quitta sa demeure, et alla s'installer dans l'alcaçar, en djoumadi 1er. 172 (octobre 788), espérant que les vezirs et les principaux officiers de la ville viendraient l'y complimenter, à l'occasion de la mort de son père; mais on ne lui fit de visites que dans sa propre maison. Détrompé sur les dispositions des Cordouans, il dissimula, et écrivit à Hescham, pour l'inviter à céder aux vœux de la capitale, qui ne pouvait plus supporter l'absence de son souverain, et pour lui demander la permission de retourner à Merida. Hescham vint alors à Cordoue, et y fut reçu par Abdallah, qui, ayant refusé d'y séjourner quelque tems auprès de lui, partit aussitôt pour Merida, d'où il alla trouver Soléiman à Tolède.

Les deux frères convinrent d'agir de concert et de se secourir mutuellement dans leurs projets d'indépendance. Mais le vezir de Tolède, Galéb ben Temam al-Thakefi, ayant blâmé leur résolution, Soléiman, offensé de sa résistance, le fit charger de fers. Le roi, qui avait fermé les yeux sur la conduite de ses frères, ne put souffrir l'arrestation d'un brave et fidèle serviteur, et écrivit à Soléiman pour lui en demander compte. Celui-ci entre en fureur, à la réception de cette lettre; et, en présence de l'envoyé de Hescham, il fait clouer à un gibet le malheureux Galeb. Le roi, indigné de la désobéissance et de l'audace de ses

frères, les déclare ennemis de l'état, et marche contre eux à la tête de vingt mille hommes. Soléiman en rassemble quinze mille; et, laissant la défense de Tolède à Abdallah et à son propre fils, il vient livrer bataille à l'armée royale, près de Hisn-Boulkh, la perd, et se sauve dans les montagnes : tandis que les vainqueurs assiégent Tolède, il tente une diversion sur Cordoue, est battu par le gouverneur de cette ville, et, n'ayant pu entraîner à la révolte la province de Merida, retourne dans son asile, et gagne le pays de Tadmir.

Hescham, après avoir passé deux mois et demi devant Tolède, confie à ses généraux la continuation du siége, et revient à Cordoue; mais Abdallah, voyant diminuer les munitions et les forces de la place, ainsi que la bonne volonté des habitants, et ne comptant plus sur le secours de Soléiman, sort de Tolède avec un sauf-conduit, comme député de la ville, et se rend à Cordoue. Il y est reçu à bras ouverts par son frère, et ils y conviennent de la reddition de Tolède et de l'oubli du passé, même en faveur de Soléiman, s'il venait se mettre à la merci du roi. Hescham va faire alors son entrée dans Tolède, y est accueilli par des transports de joie universels, et cède à Abdallah pour résidence une maison royale, près de cette ville.

La réduction de Tolède affligea Soléiman, sans le décourager. Il rassembla de nouvelles troupes, et voulut encore disputer le trône à Hescham. Vaincu près de Lorca, par Al-Hakem, fils aîné du roi, il prit la route de Valence; et, craignant de tomber entre les mains de ceux qui le poursuivaient, ou d'être abandonné par ses gens, il s'enferma dans une place forte à l'embouchure du Xucar, d'où il envoya implorer la clémence de son frère. Hescham lui pardonna, mais à condition qu'il quitterait l'Espagne, et qu'il se retirerait en Afrique. Soléiman reçut soixante mille mithcals d'or, produit de la vente de ses biens, et alla s'établir à Tanger, l'an 174. (790-91.)

Saïd ben Houcein, wali de Tortose, ayant refusé de céder sa place à son successeur, le wali de Valence, Mousa ben Hodéira al Kaisi, par ordre du roi, avait attaqué ce rebelle; mais, après l'avoir vaincu près de Tortose, il tomba dans une embuscade, où il périt avec la plus grande partie de ses troupes, au commencement de l'an 173. (789.) L'année suivante, le nouveau gouverneur de Valence, Abou Othman, secondé par ceux de Murcie et de Grenade, défit

totalement Saïd ben Houcein, et envoya sa tête à Cordoue.

Au milieu de ces troubles, Bahloul ben Maklouk Abou'l Hedjadj (1) se révolta dans l'Espagne orientale, s'empara de Saragoce, et s'unit avec les walis de Barcelonne, de Huesca et de Tarragone. Abou-Othman, wali de Valence, les vainquit en plusieurs rencontres, délivra les villes qui gémissaient sous la tyrannie, et alla, par ordre de roi, attendre sur les frontières de France les troupes qui devaient reprendre ce que les Musulmans y avaient perdu.

L'an 175 (791), Hescham fit prêcher dans ses états la guerre sainte (2), et envoya, contre les chrétiens, trois armées à la fois, dont deux étaient commandées par son hadjeb Abdel-wahed ben Moughéith, et par son beau-frère Abdallah ben Abdel-melek Al-Merwni. L'une, forte de trente-neuf mille hommes, ravagea les provinces d'Astorga et de Lugo, la Galice entière, et en rapporta un grand nombre de captifs et un butin considérable (3). Une autre franchit les Pyrénées orientales, assujétit les peuples de cette frontière, et revint chargée de dépouilles et traînant une foule de prisonniers.

L'an 176 (792-93), les Musulmans continèrent de pénétrer, à travers les montagnes, sur les terres des chrétiens; ils obligeaient les peuples d'abandonner leurs demeures et de se réfugier dans les cavernes des bêtes féroces. L'an 177 (793-94), ils prirent d'assaut Gironne et Narbonne, et firent un massacre épouvantable des habitants. Le butin fut immense en or, en argent et en étoffes précieuses. On en réserva la cinquième partie, évaluée à quarante-cinq mille mithcals d'or, pour le roi, qui les destina à l'achèvement de la grande mosquée de Cordoue, à laquelle il travaillait lui-même chaque jour.

Cet édifice, dont il ne subsiste aujourd'hui que la moitié, surpassait en grandeur et en beauté toutes les mosquées

(1) De Guignes nomme ce rebelle, Mathrouk, ben Soliman, ben Yoetan, et dit qu'il fut surpris, dans une partie de chasse, près de Taraçona, par Abou Othman, qui envoya sa tête à Hescham.

(2) Cette espèce de croisade contre les chrétiens, dont on trouvera plus d'un exemple dans cette histoire, est nommée, par les Musulmans, *al-Djihed*; ils appellent *al-Ghaziah* une campagne contre les infidèles. Le premier nom exprime le but, et le second l'exécution.

(3) Les historiens espagnols parlent d'une grande victoire, remportée, cette année, par le roi Bermude, sur les Maures; ils ont, sans doute, anticipé de trois ans sur celle dont il sera bientôt question.

de l'Orient. Il avait six cents pieds de long sur deux cents cinquante de large. Il était formé de trente-huit nefs dans sa longueur, et de dix-neuf dans sa largeur, soutenues par mille quatre-vingt-treize colonnes de marbre. On y entrait, du côté du *kebla* (1), par dix-neuf portes couvertes de lames de cuivre, d'un travail précieux; la principale était seule revêtue de lames d'or. Il y avait neuf autres portes du côté de l'orient; et autant vers l'occident. La grande coupole était surmontée de trois boules d'or, qui portaient trois grenades du même métal. Pendant la prière de nuit, quatre mille sept cents lampes éclairaient ce temple. Celle du sanctuaire, en or massif, était d'une grandeur et d'un travail admirables.

Les victoires de Hescham l'avaient rendu plus cher à ses peuples et plus redoutable à ses ennemis. Sa clémence, son affabilité, sa libéralité lui gagnaient tous les cœurs. Il secourait indistinctement les pauvres de toutes les religions, rachetait tous les captifs, et prenait soin des veuves et des enfants de ses soldats. Il fit rebâtir le pont de Cordoue, et réparer d'autres édifices. A son exemple, les courtisans consacraient une partie de leurs richesses à l'embellissement et à l'utilité de la capitale.

Abdel-Kerim, fils d'Abdel-Wahed, entra en Galice à la fin de l'an 177 (794), ravagea le pays, prit les places fortes des chrétiens, brûla leurs églises; mais, au retour de cette expédition, il tomba dans une embuscade, où il perdit un grand nombre de braves Musulmans, tout son butin, et ses captifs. La même année, les barbares de Takerna s'étant révoltés, Abdel-Cader les vainquit, livra plusieurs d'entre eux aux supplices, et fit un tel massacre des autres, qu'il laissa le pays presque désert.

Hescham se plaisait à la campagne et s'amusait dans ses jardins à planter des arbres fruitiers, à cultiver des fleurs, lorsqu'en l'année 178 (794), un astrologue lui prédit qu'il mourrait dans deux ans. Le roi, loin de paraître affecté de cette prédiction, récompensa l'astrologue, s'entretint avec ses amis, joua aux échecs, entendit de la musique, comme

(1) C'est le midi, et spécialement le côté où est située La Mekke, et vers lequel se tournent les musulmans, en faisant la prière, à cause de leur vénération pour le temple de la Caabah, renfermé dans cette ville. Le *Kebla* n'est point par conséquent le même pour tous les pays, et devient quelquefois le nord, l'est ou l'ouest, suivant leur position à l'égard de La Mekke.

à son ordinaire, et supérieur aux préjugés vulgaires sur l'influence des astres, il mit sa confiance en Dieu, et continua de faire le bonheur de ses sujets, jusqu'à sa mort, arrivée le 12 safar 180. (26 avril 796.) Avant d'expirer, il donna à son fils, Al-Hakem, qu'il avait déclaré son successeur l'année précédente, de sages et utiles conseils sur sa conduite morale, religieuse, civile et politique. Il était âgé de quarante ans, quatre mois et huit jours, et non pas de trente-sept ans, quatre mois, comme l'a dit Conde, ni de trente-neuf ans quatre mois, comme l'ont avancé de Guignes et Cardonne; il avait régné sept ans, neuf mois et dix-huit jours (1). Il établit, à Cordoue et dans plusieurs autres villes d'Espagne, des écoles où l'on enseigna l'arabe, et il obligea les chrétiens à apprendre cette langue et à renoncer à l'usage du latin. Les monnaies, sous Hescham, conservèrent les mêmes types et le même aloi que sous son prédécesseur.

IIIe. Abou'l Asi AL-HAKEM Ier, Al-Modhaffer.

An de l'hég. 180. (de J.-C. 796.) Le nouveau roi fut proclamé le 14 safar (28 avril), au retour de la pompe funèbre de son père, et se rendit, le 16, à la grande mosquée, où l'on fit la khothbah en son nom. Agé de vingt-trois ans, et joignant à tous les avantages physiques ceux d'une éducation soignée et d'un esprit cultivé, il annonçait un digne successeur de son père et de son aïeul; mais son caractère dur, violent et orgueilleux nuisit souvent à ses belles qualités. Elevé, dès l'enfance, avec Abdel-Kerim, fils d'Abdel-Wahed, hadjeb du feu roi, il l'avait choisi pour bibliothécaire, à cause de son esprit et de son talent pour les vers, et il lui donna toute sa confiance, avec la charge de hadjeb.

Soléiman et Abdallah, ayant appris la mort de leur frère, renouvellent leurs prétentions, dans l'espoir de chasser du trône leur neveu, ou de partager l'Espagne avec lui; tandis que Soléiman, soutenu par les troupes qu'il amène d'Afrique, prend le titre de roi dans les provinces de Valence et de Tadmir, son frère gagne l'amitié de quelques alcaïds, entre

(1) Le docteur Conde se trompe doublement, en ne lui donnant que sept ans et sept mois de règne; pour être d'accord avec lui-même, il aurait dû dire huit ans neuf mois dix-huit jours, ayant avancé d'un an la mort d'Abdel-rahman.

autres d'Obéidah ben Hamza, qui lui livre les places d'Uclès, de Hueta, de Santiberia, et l'aide à s'emparer de Tolède l'an 181 (797).

La même année, les Français, ayant vaincu les généraux Bahloul et Abou-Thaher, s'emparent de Narbonne, de Gironne, de Pampelune et de Huesca, qui leur est livrée par le wali Haçan. Les commandants de cette frontière, accoutumés à l'indépendance, se maintenaient dans leurs gouvernements, en recherchant les secours des chrétiens, pour ne pas obéir à leur souverain, et en recourant à la protection de celui-ci, lorsqu'ils étaient trop vexés par les chrétiens. Cette artificieuse et vile politique fit perdre aux Musulmans, d'abord les provinces du Nord, et, par la suite, tout le reste de l'Espagne.

Al-Hakem, jeune et bouillant de courage, ne se laisse point intimider par les nombreux ennemis qui le menacent sur tant de points. Il marche sans délai sur Tolède, avec toutes les forces des provinces méridionales, charge Amrou du siége de cette ville, et vole, à la tête de sa meilleure cavalerie, vers les Pyrénées, où les walis de l'Espagne orientale viennent le joindre avec toutes leurs troupes. Il reprend Huesca et Lerida, poursuit les Français qui fuyent sans oser l'attendre, entre dans Barcelonne et dans Gironne, franchit les monts, s'empare de Narbonne, passe au fil de l'épée une grande partie des habitants, emmène les femmes et les enfants en captivité, laisse sur cette frontière son hadjeb, Abdel-Kerim, revient chargé de riches dépouilles, et obtient par cette glorieuse expédition le surnom d'Al-Modhaffer (l'heureux vainqueur). Il retourne aussitôt devant Tolède, où les gouverneurs de Cordoue et de Merida résistaient avec peine aux progrès des deux princes rebelles. L'arrivée du roi change le sort des armes. Ses troupes, aguerries et endurcies à la fatigue, triomphent aisément d'une armée levée à la hâte, et principalement composée d'aventuriers africains, de misérables et de bandits, attirés par l'espoir du pillage ou de l'impunité. Cette victoire, remportée l'an 183 (799), met au pouvoir d'Al-Hakem les villes d'Uclès et de Hueta, et force les oncles du vainqueur de regagner Valence et Tadmir. Au commencement de l'année suivante, les Toledains ouvrirent leurs portes au général Amrou, et lui livrèrent le traître Obeidah ben Hamza, auquel il fit couper la tête. Une seconde bataille, gagnée par le roi sur les rebelles, dans le pays de

de Tadmir, anéantit leur parti ; Soléiman, blessé d'une flèche à la gorge, y fut foulé aux pieds des chevaux, et Abdallah s'enfuit à Valence, d'où il envoya ses soumissions à son neveu, se désistant de ses prétentions, et offrant ou de se mettre à sa merci, ou de se retirer, soit en Afrique, soit partout ailleurs. Al-Hakem se montra généreux : il pleura la mort de l'un de ses oncles, et lui fit rendre les honneurs funèbres dus à sa naissance : il pardonna au second, lui permit d'aller où il voudrait, et lui demanda seulement ses fils pour otages. Abdallah, ayant passé à Tanger, envoya ses fils au roi, qui les reçut avec une extrême bienveillance, donna sa sœur en mariage à Esfah, l'aîné de ces princes, permit à leur père de revenir à Valence ou à Tadmir, et lui assigna pour vivre honorablement un revenu de dix-sept mille mithcals d'or par an. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avaient pris part à la révolte, reçut dans sa garde plusieurs cavaliers africains, et revint triomphant à Cordoue, à la fin de l'an 184 (800).

L'année suivante, les Français rentrent en Espagne, assiégent et prennent Gironne, ainsi que Barcelonne, qui ne se rend qu'au bout de sept mois ; et, conduits par le rebelle Bahloul ben Maklouk Aboul Hedjadj, ils pénètrent jusqu'à Tarragone et Tortose. Le roi se rend en personne, dans les Pyrénées, avec le wali Amrou. Yousouf, fils de ce dernier, gouvernait Tolède en l'absence de son père. Ses violences, ses injustices soulèvent les habitants. La populace pille son palais et maltraite sa garde. Elle s'apaise à la voix de quelques hommes puissants, dont la sagesse préserve la ville de plus grands malheurs. Yousouf veut, à son tour, exercer des vengeances ; mais les mêmes hommes qui l'ont sauvé de la fureur populaire, se saisissent de lui, le renferment dans la citadelle et instruisent le roi de tout ce qui s'est passé. Amrou va remplacer son fils à Tolède, par ordre du roi, qui donne à Yousouf le gouvernement de Tudèle.

Cependant Al-Hakem entre dans Saragoce, visite les autres places du Nord, s'empare de Pampelune ; et, descendant le cours de l'Ebre, il occupe Huesca et parcourt la frontière de France. Cette guerre traîne en longueur. Yousouf, fils d'Amrou, ayant voulu se signaler par quelques exploits, tombe dans une embuscade, et reste prisonnier des Français, l'an 187 (803). Enfin, le roi de Cordoue recouvre Tarragone, et poursuit le rebelle Bahloul qui commandait un corps de transfuges et de montagnards chrétiens. Après

plusieurs combats, il remporte une victoire décisive, l'an 188 (804), fait couper la tête à ce traître; et, ayant pourvu à la sûreté de ses frontières, il revient, par Tortose, Valence et le pays de Tadmir, dans sa capitale.

Depuis quelques années, une puissance s'était élevée en Afrique. Edris, issu d'une branche de la famille d'Aly, proscrite par les khalifes abbassides, leur avait enlevé le Magreb, où il était venu chercher un asile, et y avait jeté les fondements du royaume de Fez. Edris II ayant succédé à son père, Al-Hakem lui envoya des ambassadeurs l'an 189 (805), pour le complimenter sur son avénement au trône et pour conclure une alliance contre leurs ennemis communs d'Orient et d'Afrique (1).

Amrou, gouverneur de Tolède, accablait cette ville de vexations, et n'attendait que l'occasion de la punir cruellement de l'affront que son fils y avait éprouvé. Instruit que le prince Abdel-rahman, conduisant, par ordre du roi, son père, un secours de cinq mille cavaliers vers les Pyrénées, passait près de Tolède, il alla lui rendre ses hommages, et l'invita à venir s'y reposer. Le prince, cédant à ses instances et aux vœux des habitants, entra dans la ville, et alla loger dans l'alcaçar. On prétend qu'Amrou lui persuada qu'il convenait d'abattre plusieurs têtes dans cette cité superbe, inquiète, toujours disposée à la révolte; et qu'Abdel-rahman, qu'il avait instruit de son projet, lui recommanda d'y réfléchir mûrement, et de ne pas le rendre, sans nécessité, odieux à ses sujets. Amrou invite les principaux habitants à un festin que le prince donne cette nuit. Tous accourent au palais; et, à mesure qu'ils entrent, on les introduit dans une salle basse, où on leur tranche la tête. Le nombre des victimes fut de quatre cents; quelques auteurs le portent même, sans raison, jusqu'à cinq mille. Cette tragédie, arrivée l'an 190 (806), répandit la terreur dans Tolède, et la haine qu'elle y inspira contre Amrou, réjaillit sur Al-Hakem, dont on crut qu'il avait exécuté les ordres.

Esfah, wali de Mérida, ayant destitué son vézir, celui-ci va se plaindre au roi, et lui inspire des soupçons sur la fidélité du prince, son cousin. Al-Hakem, trompé par ces calomnies, et cédant à une injuste défiance autant qu'à son im-

(1) On verra dans la chronologie historique de l'Afrique, l'histoire de la dynastie des Edrissides, rois de Fez, et celle des Aglabides, qui, vers la même époque, se rendirent indépendants à Kairowan, et régnèrent sur l'Afrique proprement dite, depuis l'Egypte jusqu'à Alger.

pétuosité naturelle, prive Esfah de son gouvernement; et, choqué de la hardiesse de sa justification, il donne des ordres pour l'arrêter. Celui-ci ferme aussitôt les portes de la ville, sans autre but que sa sûreté personnelle. Le roi traite cette démarche de rébellion, et part pour Mérida, transporté de colère. Les habitants retiennent leur gouverneur, qui voulait, par sa retraite, les sauver de la fureur du monarque, et jurent de le défendre; mais l'épouse d'Esfah se rend au camp du roi, son frère, se jette à ses pieds, parvient à l'apaiser, et obtient le pardon de son mari et sa confirmation dans le gouvernement de Mérida.

La même année, les Français firent diverses invasions sur les terres des Musulmans, qui furent repoussés, quoique avec des pertes réciproques (1). Les chrétiens des montagnes de Galice demandèrent une trève aux généraux musulmans (2), qui l'accordèrent à leur roi, *Anfous* (Alfonse) (3).

Pendant le séjour d'A'l-Hakem à Mérida, une conspiration se tramait contre lui à Cordoue. Les conjurés choisirent, pour chef, son cousin Cacem, fils d'Abdallah, qu'ils supposaient animé du désir de venger son père et son frère Esfah. Mais Cacem ne feignit de vouloir entrer dans le complot, qu'afin d'en connaître toute la trame; et, ayant écrit au roi, pour l'inviter à revenir dans la capitale, il lui révéla tout, et lui remit la liste des conjurés. Al-Hakem devait être assassiné dans la mosquée, et l'on comptait sur la haine que la dureté de son gouvernement et sa trève avec le roi de Galice avaient inspirée au peuple contre lui. Mais deux jours avant celui que les conspirateurs avaient choisi, leurs têtes, au nombre de trois cents, tombèrent par ordre du roi, et furent exposées sur la place publique.

Au commencement de l'an 192 (807), les Français inondèrent le nord de l'Espagne et assiégèrent Tortose. Abdel-

---

(1) Les premiers, commandés par Louis, roi d'Aquitaine, reprirent alors Pampelune.

(2) Le ton de mépris qu'emploient ici les auteurs arabes consultés par Conde, indique assez clairement que le royaume chrétien des Asturies, ou du moins sa domination en Galice était alors de fraîche date, et que celle-ci ne datait pas plus d'Alfonse Ier, que celui-ci ne remontait à Pelage.

(3) C'est Alfonse II, dit le Chaste, premier roi chrétien d'Espagne, cité par les auteurs arabes. Ils ne font aucune mention de ses huit prédécesseurs, dont la souveraineté et même la réalité (du moins celle des trois ou quatre premiers) nous semblent fort problématiques.

rahman, par ordre de son père, partit de Saragoce, où il avait réuni toutes ses forces, marcha contre eux, les vainquit et en fit un grand carnage, l'an 193 (808).

Pendant deux ans, les Musulmans eurent sans cesse à combattre les Français, qui firent des invasions continuelles en Espagne, par les quatre portes des Pyrénées (1). Mais ces guerres furent sans intérêt et sans résultats importants.

Les chrétiens des Asturies descendirent en foule de leurs montagnes, et exercèrent les plus affreux ravages dans la Lusitanie. Al-Hakem vola lui-même à leur rencontre, les vainquit sur la frontière, parcourut pendant deux ans les places limitrophes de la Galice et de la Lusitanie, jusqu'à ce que, fatigué d'une guerre sans gloire et sans fruit, dans des pays montagneux et pauvres, il revint à Cordoue, l'an 196 (811). Après son départ, les chrétiens reprirent l'avantage, et taillèrent en pièces une armée musulmane, sous les ordres d'Abdallah ben Maleki; celle que commandait Abdel-kérim, saisie d'une terreur panique, s'enfuit dans un extrême désordre; une grande partie se noya au passage d'une rivière; plusieurs se cachèrent dans les bois et grimpèrent dans les arbres, où les ennemis s'amusaient à les tuer à coups de flèches, et riaient de les voir tomber. Les Arabes se rallièrent enfin; mais, après avoir été treize jours en présence des chrétiens, ils perdirent une seconde bataille, dans laquelle Abdel-kérim, leur général, fut blessé mortellement. Fameux sur la frontière des Pyrénées, il avait amassé des richesses considérables, tant à la guerre que dans les gouvernements de Tudèle, de Huesca, de Saragoce et de Cordoue, qu'il avait successivement possédés.

L'an 197 (813), le prince Abdel-rahman marcha vers l'Espagne orientale, reprit Gironne sur les Français, entra dans la province de Narbonne, et en rapporta beaucoup de richesses et de captifs. Il passa ensuite l'hiver et la saison des pluies sur la frontière de Galice; et, au printems de l'année suivante, il chassa de Zamora les chrétiens, leur reprit d'assaut plusieurs autres villes, remporta sur eux une grande victoire, près d'une rivière qui fut couverte de leurs cadavres, conclut une trève avec eux ainsi qu'avec les

(3) Les Arabes ne connaissent les Pyrénées que sous le nom de *Djebal Albortât* (montagnes des portes), arabisant, ainsi le mot latin *porta*.

Français (1), et revint triomphant à Cordoue. Ces guerres n'avaient plus pour but de reculer les frontières, mais de les défendre. L'espoir du butin n'animait plus les Musulmans; les chrétiens des montagnes étaient pauvres, et ne cultivaient ni le commerce ni les beaux arts. Il y eut encore quelques révoltes, qui furent étouffées aisément.

Le gouvernement et la gloire de l'état reposaient sur le prince Abdel-rahman. Le roi, son père, le déclara son successeur, l'an 199 (815), et le fit reconnaître solennellement en cette qualité. L'année suivante, la flotte espagnole fit une expédition contre les îles d'Iviça, de Mayorque et de Sardaigne.

Al-Hakem ne sortait plus de son palais; il passait le tems, au milieu de ses esclaves des deux sexes, à entendre de la musique, et semblait ne régner encore que pour assouvir son humeur sanguinaire. Il n'y avait pas de jour qu'il ne rendît ou ne confirmât une sentence de mort. Sa garde était composée d'un grand nombre d'eunuques, de trois mille Andalous muzarabes, et de deux mille esclaves. Il assigna une solde fixe à ces troupes, au moyen d'un droit d'entrée qu'il établit sur quelques denrées. Cet étrange et nouvel impôt excita des murmures, et donna lieu à des scènes tumultueuses aux portes de la ville. On blâmait la défiance du roi et cette garde nombreuse que n'avaient jamais eue son père ni son aïeul, et qui ne l'exemptait pas de craindre toujours des trahisons et des conspirations. Al-Hakem méprisa ces propos. Il avait pour principes que la douceur ne fait qu'exciter le peuple à la licence, et qu'un gouvernement dur et tyrannique peut, seul, le contenir dans les bornes du respect et du devoir. Dix des mutins avaient été arrêtés; le roi les condamne à être cloués à un gibet. L'exécution est fixée au mercredi 12 ramadhan 202 (24 mars 818). Une foule immense, composée principalement des habitants du faubourg méridional de Cordoue, assiste à ce spectacle. Un soldat de la garde, ayant blessé l'un d'eux involontairement, est poursuivi à coups de pierres par la populace elle ose attaquer les postes militaires, met en pièces quelques soldats, et arrive jusqu'aux portes de l'alcaçar, en

(1) Les auteurs orientaux font rarement connaître les conditions des traités et la fixation des limites des états belligérants : il est probable que dans cette occasion, Barcelone fut laissée aux Français, qui rendirent sans doute Tortose.

poussant des cris menaçants et furieux. Le roi, malgré son fils, malgré ses ministres et ses généraux, se met à la tête de sa garde, sort du palais, et charge la multitude qui, après une faible résistance, est repoussée jusqu'au faubourg. Une partie se renferme dans les maisons; presque tout le reste est massacré dans les rues. Trois cents de ces malheureux, ayant été pris vivants, sont cloués à des poteaux, par ordre du roi, sur les bords du Guadalquivir. Le lendemain il permet le pillage des maisons pendant trois jours, et ne défend que le viol. Il ordonne ensuite d'enlever les morts, fait grâce de la vie aux habitants échappés au carnage; mais les bannit à perpétuité de Cordoue. La fureur inconsidérée et la sévérité excessive d'Al-Hakem, privèrent cette capitale d'une partie très-considérale et très-utile de sa population. Quinze mille individus passèrent en Afrique, puis en Egypte, sous la conduite d'Omar ben Schoaib, qui conquit l'île de Crète et la transmit à sa postérité. Huit mille familles allèrent peupler un quartier de la ville de Fez, qu'Edris ben Edris venait de fonder dans le Magreb. Le reste se réfugia, soit à Tolède, soit dans les villages des environs. Enfin l'implacable Al-Hakem, voulant éterniser sa vengeance contre le malheureux faubourg, ordonna qu'il fût rasé, que son sol fût livré à la charrue, et défendit à son fils et à ses successeurs d'y laisser bâtir le moindre édifice.

Dans les années 203 et 204 (818 et 819), Abdel-rahman, qui était alors le seul ministre et le seul général de son père, fit la guerre aux chrétiens de Galice, et remporta sur eux plusieurs avantages. Il se rendit ensuite sur la frontière des Pyrénées, et arrêta les incursions des Français. Il revint à Cordoue l'année suivante; mais, en passant à Tarragone, il fit sortir du port une flotte, qui attaqua la Sardaigne, vainquit les chrétiens dans les parages de cette île, leur prit huit vaisseaux, et brûla les autres.

Depuis la dernière revolte, Al-Hakem était atteint d'une noire mélancolie et consumé par une fièvre dévorante. Son imagination épouvantée lui représentait l'horrible massacre qu'il avait ordonné; il voyait des soldats qui se battaient: il entendait leurs cris et les gémissements des mourants. La solitude redoublait ses accès et les rendait plus fréquents. La nuit, il appelait continuellement ses esclaves; et, s'ils ne venaient pas à l'instant, il entrait en fureur et les maltraitait. A toute heure du jour et de la nuit, il mandait les cadhis et les vézirs, comme pour tenir conseil sur des

affaires importantes, et il leur faisait entendre un concert. D'autres fois, il assemblait ses capitaines et ses troupes, leur distribuait des armes et des chevaux, comme s'il s'agissait d'une expédition, et les renvoyait ensuite chez eux. Il fut plus de quatre ans dans cet état de démence, et composait cependant des romances pleines de sensibilité. A la fin de l'an 206, sa mélancolie et sa fièvre ayant empiré, il manifesta des remords de sa cruauté, et mourut le jeudi 25 dzoulhadjah (22 mai 822), âgé de cinquante ans, après avoir régné vingt-six ans dix mois et onze jours.

Ce fut de son tems que mourut, à Cordoue, Zeïad al-Lakhmi, le premier fakih (1) qui ait enseigné en Espagne la doctrine de l'iman Malek ben Anas (2), avant laquelle on y suivait celle d'Auzaï.

IVe, ABDEL-RAHMAN II, AL-MODHAFFER.

An de l'hégire 206 (de J. C. 822). Ce prince fut proclamé roi, à Cordoue, le jour même de la mort et des funérailles de son père. Son courage et son bonheur dans les guerres où il avait commandé en personne, lui avaient mérité le surnom d'*al-Modhaffer*. Sa taille avantageuse, sa bonne mine, son teint basané, sa longue barbe, lui donnaient un air imposant; sa bravoure, sa sévérité le faisaient respecter et craindre des soldats, autant que sa bonté, son humanité le rendaient cher au peuple. Père des malheureux et des pauvres, il joignait à tant de qualités physiques et morales, un rare génie, une admirable érudition et un talent parfait pour la poésie.

Les glaces de l'âge n'avaient pas éteint les feux de l'ambition chez Abdallah. Ayant appris, à Tanger, la mort d'Al-Hakem, son neveu, il traversa le détroit, comptant que ses fils le seconderaient. Il se fit proclamer roi d'Espagne par les troupes qu'il avait amenées, et fut reconnu dans les places ouvertes, qui ne lui opposèrent aucune résistance. Abdel-rahman marche aussitôt contre son grand oncle, remporte sur lui divers avantages, le poursuit le long de la côte jusqu'à Valence, et l'assiége dans cette ville. Mais les

(1) Docteur en droit et en théologie chez les mahométans.

(2) Chef de l'une des quatre sectes réputées orthodoxes par les musulmans *sunnites* ou traditionnaires, laquelle, adoptée par ceux d'Espagne, est encore aujourd'hui dominante en Afrique.

fils d'Abdallah, ayant intercédé auprès du roi pour leur père, engagèrent celui-ci à traiter avec un prince dont ils lui vantèrent la clémence et la générosité. Cependant le rusé vieillard ne voulant pas, aux yeux de ses partisans, paraître céder à la nécessité, ordonna une sortie générale; puis, feignant d'être averti par une inspiration divine, il envoya ses soumissions au roi. Ses fils l'allèrent trouver, l'amenèrent devant ce prince, et l'aidèrent à descendre de cheval, en lui tenant, l'un la bride, l'autre l'étrier. Le vieillard baisa la main du roi qui l'embrassa, le combla d'honneurs et de caresses, et lui céda le gouvernement de Tadmir, à titre de souveraineté, pour le reste de ses jours. Abdallah y mourut, deux ans après; et, des soldats africains qui l'avaient suivi, les uns retournèrent à Tanger, les autres s'établirent à Tadmir.

Délivré de cette guerre domestique, Abdel-rahman se rendit dans l'Espagne orientale, vainquit les chrétiens près de Barcelonne, les assiégea dans cette place, les força d'en sortir, et les tailla en pièces dans leur retraite. Il fit ensuite reparer les fortifications de la ville, s'empara d'Urgel et de toutes les autres places qu'ils avaient prises, et ne leur laissa pour asile que leurs châteaux sur les cîmes et dans les gorges des montagnes, où l'aspérité du pays et la rigueur du climat faisaient leur plus grande sûreté. Ayant dompté les rebelles et pourvu à la sûreté de la frontière, il revint à Cordoue, l'an 207 (823).

L'année suivante il permit que la fortune d'Abdallah fût possédée par ses enfants, et rendit à cette occasion une loi qui ordonnait que les fils hériteraient de tous les biens de leur père; que les veuves n'auraient que leur dot, leurs joyaux et leur douaire, et qu'elles pourraient disposer d'un tiers de leurs biens en faveur de leurs propres parents et d'étrangers. Dans le même tems, arrivèrent à Cordoue des ambassadeurs de l'empereur Michel le Bègue, qui envoyait proposer une alliance contre l'ennemi commun, le khalife de Baghdad. Leur suite était fort nombreuse; et leur réception, la première de ce genre qu'eussent vue les Musulmans d'Espagne, fut très-brillante. Abdel-rahman agréa leurs présents; et, à leur départ, les fit accompagner par un ambassadeur, Yahia ben Hakem al-Gazali, bon marin et excellent poëte, chargé de saluer l'empereur de Constantinople et de lui offrir de beaux chevaux andalous, des épées aussi précieuses par la trempe de leurs lames que par la ri-

chesse de leurs montures, et d'autres raretés provenant du sol et des arts de l'Espagne.

L'an 209 (824), le roi envoya Obéidallah, fils d'Abdallah, son parent et commandant d'une partie de sa garde, pour arrêter les incursions des chrétiens dans les provinces du Nord. Ce général vainquit Alfonse, roi des Asturies, le repoussa dans ses montagnes et dans ses châteaux, et revint l'année suivante à Cordoue, où l'importance et le succès de cette expédition lui valurent l'accueil le plus honorable. Peu de mois après, il fut renvoyé sur la même frontière, avec des troupes fraîches. Vers les Pyrénées, les Musulmans obtinrent plusieurs avantages sur les Français, et en firent un grand carnage dans les défilés de *Bort-Kheçar* (1), près de Pampelune.

Abdel-rahman portait alors au plus haut degré la gloire et la puissance de l'islamisme en Espagne. Il surpassa ses prédécesseurs en faste et en majesté; il augmenta sa garde d'un corps de mille Africains. Il eut toujours une armée brillante par sa tenue, ses armes et ses chevaux. Passionné pour les bâtiments, il fonda dans sa capitale de nouvelles mosquées, ornées de fontaines en marbre et en jaspe. Il fit conduire dans cette ville, au moyen de canaux de plomb, d'abondantes sources d'eau vive, qui alimentaient un grand nombre de fontaines, de bains publics, et d'abreuvoirs pour la cavalerie. Il éleva des palais et des citadelles dans plusieurs villes d'Espagne, répara les routes, embellit Cordoue d'un quai sur le Guadalquivir, et y fonda un collége, où trois cents orphelins étaient instruits et entretenus aux frais de l'état. Les heures qu'il dérobait aux affaires importantes du gouvernement, il les employait à converser avec les savants et les gens de lettres qui étaient en grand nombre à sa cour, particulièrement avec le célèbre poëte Abdallah ben Schamri, et avec Yahia ben Hakem al-Gazali, qui l'informait des mœurs et des coutumes des nations infidèles qu'il avait visitées, tant en France, que pendant son ambassade à Constantinople. Il avait donné, à ses fils, les

(1) Les Arabes ne comptent dans les Pyrénées que quatre défilés principaux pour aller d'Espagne en France. Le nom de *bortât* (porte) qu'ils leur donnent, s'est conservé en Espagne et dans le midi de la France, l'on nomme *puerto* et *porto* les gorges des montagnes. Celle dont il s'agit ici paraît être le défilé de Roncevaux, déjà si funeste aux Français.

plus habiles maîtres ; il assistait souvent à leurs leçons, et examinait leurs compositions littéraires. Aussi, plusieurs d'entre eux se distinguèrent dans les sciences et dans la poesie, et l'un d'eux acquit une si grande réputation par son éloquence, que son père le chargeait de prononcer les oraisons funèbres de tous les princes de sa famille et de tous les grands personnages de cette époque.

Tous les arts, tous les plaisirs étaient également chéris d'Abdel-rahman. Il avait pris pour hadjeb, le wali de Sidonia, Mohammed ben Said al-Gamri, qui, au mérite d'avoir bien élevé deux fils du monarque, joignait le talent d'être le plus habile joueur d'échecs de son tems, et de faire souvent la partie de ce prince. Ce fut à la persuasion d'un autre instituteur de ses fils, qu'il sut, par ses promesses, attirer de Baghdad à Cordoue Ali ben Zeriab, le plus fameux musicien de son siècle. Il le logea dans son palais, le combla de bienfaits, et vit se former, à son école, des elèves qui rivalisèrent avec les meilleurs musiciens de l'Orient.

Abdel-rahman aimait les femmes, et en avait un très-grand nombre ; mais, loin de les traiter en esclaves, il leur témoignait beaucoup d'égards, s'amusait de leurs caprices ; et l'on cite plus d'un trait de sa galanterie et de son extrême libéralité envers elles. Tel était le monarque qui rendait l'Espagne glorieuse et puissante, tandis que la France et l'Italie languissaient sous les faibles mains de Louis le Débonnaire.

L'an 212 (827), Abdel-rahman envoya des troupes contre les Français, et se disposait à faire en personne cette campagne, lorsqu'une révolte éclata à Mérida. Elle fut occasionée par la rigueur excessive des vezirs du wali de la province, dans la perception de l'*azak* (la dîme pour Dieu et pour le roi). La populace et les gens oisifs, inconstants et portés aux troubles, excités par Mohammed ben Abdel-djebar, qui avait été receveur des rentes sous le dernier règne, se rassemblèrent tumultueusement, mirent en pièces les vézirs, et forcèrent le wali de se sauver avec sa famille, pour éviter un pareil sort. Maîtres de la ville, les séditieux s'emparèrent du pouvoir, distribuèrent des armes, des habits et de l'argent à la dernière classe du peuple, appelèrent les bandits et les malfaiteurs de la contrée, et se préparèrent à défendre leur gouvernement anarchique. A ces nouvelles, le roi fit partir Abdel-rouf ben Abdel-salem ; mais il lui défendit d'agir de vive force contre une ville riche et

populeuse, qu'il voulait ménager. Les mutins s'étant renfermés dans leurs murailles, l'armée royale en forma le blocus et ravagea les jardins et les campagnes des environs. Dans la ville, le désordre augmentait chaque jour, en raison de la longueur de siége. Quarante mille hommes, la plupart armés, parcouraient les rues et pillaient impunément les maisons des riches et les boutiques. Dans cette extrémité, les bons Musulmans, et ceux même qui, par haine contre le gouvernement, ou par un vain désir de nouveautés, avaient favorisé la révolte, travaillèrent à y mettre un terme. Secondés par l'estimable jeunesse, qui marchait malgré elle dans les rangs des factieux, ils pratiquèrent des intelligences avec Abdel-rouf, et convinrent d'une nuit et d'un signal pour lui livrer une porte de la ville. Les troupes royales y entrèrent sans résistance, poursuivirent les rebelles dans les rues, en tuèrent sept cents, dispersèrent le reste, et épargnèrent la ville, suivant les ordres du roi, qui lui accorda, quelques jours après, une ammistie générale, l'an 213 (828).

A peine cette révolte était-elle assoupie, qu'il en éclata une autre à Tolède. Cette ville, dans son immense population, renfermait un grand nombre de chrétiens et de juifs qui, bien que soumis en apparence, détestaient la domination des Musulmans, leur suscitaient des contrariétés, et se réjouissaient de leurs revers. Les mécontents trouvèrent un chef tel qu'ils le désiraient. Hescham al-Atiki, citoyen opulent de Tolède, voulant se venger du vézir, répandit l'argent parmi le peuple, gagna les berbers qui gardaient l'alcaçar, et attendit le moment d'éclater. Un de ses stipendiaires ayant été arrêté sur la place publique, par les gens du wali, ceux-ci assaillis à coups de pierre par la populace, qui les força de relâcher le prisonnier, crurent trouver un asile dans l'alcaçar; mais les berbers, feignant une terreur panique, laissèrent, par leur fuite, entrer la foule; et celle-ci massacra les officiers et les gardes qui tentèrent de lui résister. Toute la ville parut satisfaite de se voir délivrée des agents de l'oppression, partagea la révolte de Hescham, et le choisit pour chef. Le wali avait eu le bonheur de se sauver à Calat-Rahbah, d'où il informa le roi de cette ininsurrection. Abdel-rahman lui envoya aussitôt son fils Omeyah, avec une partie de sa cavalerie; mais Hescham, à la tête des rebelles, remporta divers avantages sur les troupes royales.

Cependant Abdel-rouf, par sa fermeté, sa prudence, et

les mesures de police les plus sages et les plus rigoureuses, était parvenu à rétablir l'ordre et la tranquillité dans la ville et dans la province de Mérida. Le roi, satisfait de sa conduite, pensa qu'il réussirait aussi bien à Tolède ; mais, en le chargeant de réduire cette ville, il lui recommanda de ne pas oublier qu'il allait faire la guerre à des Musulmans, d'en écarter toutes les horreurs, et de ne poursuivre les fuyards que pour les forcer de jeter leurs armes et d'abandonner le pays. Après trois années de combats inutiles, le prince Omeyah avait taillé en pièces les rebelles, sur les bords de l'Alberche, l'an 217 (832). Abdel-rouf gagna sur eux, l'année suivante, dans les plaines de Maghazoul, une victoire encore plus complète, mais que les circonstances empêchèrent d'être décisive.

Depuis que ce wali eut quitté Mérida, ceux des habitants qui croyaient avoir à se plaindre de sa sévérité, y introduisirent peu à peu tous les bandits errants dans les environs de Lisbonne, sous le commandement du factieux Mohammed ben Abdel-djebar : ils excitèrent un nouveau soulèvement, armèrent la populace, chassèrent la garnison et mirent en pièces quelques agents du gouvernement. Le monarque va les réduire en personne, à la tête de quarante mille hommes, auxquels il ordonne de traiter les rebelles comme des frères égarés, de leur laisser les moyens de fuir, de les désarmer, et de réserver la mort pour les chefs. Mais ceux-ci, ayant forcé les habitants à combattre pour eux, se défendent vigoureusement. Abdel-rahman fait jouer la mine, et parvient à démolir quelques tours. Toutefois, avant de donner un assaut général, il a compassion des assiégés et leur lance plusieurs flèches, auxquelles sont attachés des billets qui leur promettent une amnistie générale, à condition qu'ils livreront les auteurs de la revolte. Ses vœux sont exaucés : les principaux coupables fuyent (1) ; Mérida ouvre ses portes, et le roi y entre, en se félicitant d'avoir ménagé le sang de ses sujets. Il récompense son armée, en

(1) Les auteurs espagnols disent que Mohammed, qu'ils nomment Mahmoud, se retira auprès d'Alfonse II, qui lui confia la garde de la frontière du Portugal ; que ce transfuge, voulant se réconcilier avec Abdel-rahman, trahit le roi d'Oviédo, saccagea la ville de Sainte Christine, près de Lugo, fut vaincu par Alfonse, et périt dans la bataille. Ces faits nous paraissent vrais, quoique les Arabes ne nous apprennent plus rien du perfide Mohammed.

congédie une partie, fait relever les fortifications de la ville, quoiqu'on lui conseille de les abattre entièrement, et place sur la tour principale, une inscription portant que ces travaux ont été exécutés au mois de rabi II 220 (avril 835), sous son règne, et sous le gouvernement du wali Abdallah ben Coleib ben Thaalba.

Ce ne fut qu'après une guerre de neuf ans, que la famine réduisit enfin Tolède à se rendre (1). Abdel-rouf y entra l'an 223 (838), pardonna aux habitants, suivant les ordres du roi, fit réparer les murailles, ainsi qu'un faubourg qui avait beaucoup souffert pendant le siége, et ajouta à la sûreté de cette grande ville, en plaçant des barrières qui en séparaient les divers quartiers. Le rebelle Hescham, n'ayant pu se sauver à cause de ses blessures, fut arrêté, mis à mort, et sa tête fut placée au-dessus de la porte Bisagra (2).

Délivré de ces guerres intestines, Abdel-rahman dirige ses armées contre les chrétiens. L'an 224 (839), Obéid-allah, son parent, fait deux campagnes consécutives contre les Français (3), contraint les peuples d'abandonner leurs demeures, et enleve un butin considérable et une multitude de prisonniers. D'un autre côté, les Musulmans pénétraient en Galice, et combattaient, avec des succès variés, les rustiques et belliqueux sujets du roi Alphonse.

La même année, les flottes d'Abdel-rahman partirent de Tarragone; et, renforcées par les vaisseaux de Mayorque et d'Iviça, elles débarquèrent sur les côtes de Provence, ravagèrent les environs de Marseille, pillèrent les faubourgs de cette ville et emmenèrent un grand nombre de captifs.

Dans ce tems-là, arrivèrent à Cordoue des ambassadeurs de l'empereur Théophile, chargés de solliciter des secours contre le khalife de Baghdad, Al-Motasem-billah. Abdel-rahman les reçut avec honneur, leur fit de riches présents, et promit d'envoyer ses flottes en Asie, contre l'ennemi

(1) C'est d'après la date rapportée par le docteur Conde que nous donnons neuf ans de durée à la révolte de Tolède. Cet orientaliste n'est pas conséquent dans son calcul. Il dit par deux fois que cette guerre dura trois ans; mais il ne compte point les années où il cesse d'en parler, pour raconter d'autres événements.

(2) Nom formé par altération du mot arabe *bab* (porte), et du mot latin *sacra* (sacrée).

(3) Les auteurs arabes ne nous apprennent pas si ce fut contre les provinces de France au-delà des Pyrénées, ou contre les Français qui étaient alors maîtres de Barcelone.

commun, aussitôt qu'il aurait rétablit la paix et la sûreté dans ses états.

L'an 841, les chrétiens des Pyrénées étendirent leurs ravages jusqu'à Albaïda et Cala-horra, pillant ou brûlant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Affligé de ces malheurs, le roi ordonna aux walis des provinces de rassembler leurs troupes, et annonça qu'il commanderait en personne la guerre sainte. Mais de nouveaux désastres l'empêchèrent d'effectuer cette résolution.

L'an 229 (844), les côtes de Lusitanie virent aborder les peuples de Madjoudj (1), avec cinquante-quatre vaisseaux. Ces barbares, qui habitaient l'extrémité des terres boréales, mettaient à feu et à sang tous les pays qu'ils parcouraient, et se montraient les ennemis du genre humain, n'épargnant ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants, ni les animaux domestiques. Ils dévastèrent ainsi, pendant treize jours, les environs de Lisbonne; mais, à l'approche des troupes musulmanes, ils se rembarquèrent et disparurent avec leur butin; ils allèrent successivement infester les côtes d'Algarb, du Magreb, de l'Andalousie, débarquèrent à Cadiz, à Huelva, saccagèrent Sidonia, remontèrent le Guadalquivir dans leurs barques, brûlèrent Djezirah-Cabral et plusieurs autres lieux, triomphèrent des Maures, le 8 moharrem 230 (25 septembre 844), dans une bataille qui dura trois jours, pillèrent un faubourg de Séville, dont les habitants, épouvantés, se réfugièrent à Carmone. Mais, vaincus à leur tour, près de Tablada, et informés que quinze vaisseaux et des troupes choisies s'avançaient contre eux, par ordre du roi, ils se rembarquèrent le 12 (29), et retournèrent sur les côtes d'Algarb, qu'Abdel-rahman avait mises à l'abri de leur fureur. Ce prince, n'ayant pu arriver assez à tems pour défendre les villes de l'Andalousie, les consola du moins, les rassura par sa présence, et répara les dévastations commises par les Normands. Afin de protéger ses provinces maritimes, il ordonna que l'on construisît un plus grand nombre de vaisseaux à Cadiz, à Carthagène et à Tarragone, et donna la charge d'amiral à Yacoub

(1) Ce sont les Normands, fameux à cette époque par leurs incursions dans plusieurs parties de l'Europe. Les Orientaux prétendent que toutes les nations du Nord descendent de Djoudj et de Madjoudj, deux des enfants de Japhet, fils de Noé.

abou Kosa, l'un de ses fils. Il établit aussi, dans tous les gouvernements militaires de l'Espagne, un *saheb al-barid* (commandant des postes), avec un certain nombre de courriers à cheval, chargés de porter avec plus de célérité les ordres du souverain et les nouvelles des provinces.

L'an 232 et une partie de l'année suivante (847), il y eut en Espagne une grande sécheresse, qui fit périr les troupeaux et brûla les récoltes. A ce fléau se joignit une nuée de sauterelles, venue d'Afrique, et qui acheva de dévorer ce qui restait dans les champs. Un grand nombre d'habitants, pressés par la famine et par la misère, passèrent dans le royaume de Fez, où le froment était à bas prix. Abdel-rahman, pour soulager tous ses sujets, les exempta de la dîme; et, afin d'occuper et de maintenir la classe indigente, toujours dangereuse dans les circonstances difficiles, il continua de se livrer à son goût pour les bâtiments, soit en faisant réparer les anciens monuments, soit en élevant de nouveaux édifices. Il fit aussi paver les rues de Cordoue, l'an 236 (850-51). Les malheurs du tems, et la crainte des Normands, suspendirent les hostilités, entre les musulmans et les chrétiens, pendant quelques années.

Au printems de l'an 237 (852), Abdel-rahman, ayant convoqué à Cordoue les walis, les cadhis, les conseillers d'état, les cheikhs et les généraux, déclara son fils Mohammed héritier du trône, et voulut que toute l'assemblée où se trouvaient ses autres fils, prêtât serment de fidélité à ce prince. Il y eut, à cette occasion, des fêtes et des réjouissances, tant à la cour que dans la capitale et dans les provinces; les officiers civils et militaires reçurent des présents; les soldats, des gratifications; les pauvres, d'abondantes aumônes; et les lieux les plus éloignés, les plus chétifs villages participèrent à l'allégresse générale et à la générosité du roi.

Abdel-rahman mourut le jeudi 27 safar 238 (18 août 852), après une courte maladie, pendant laquelle il conserva jusqu'au dernier moment la tranquillité de son esprit, la sérénité de son visage, la douceur et l'affabilité de son caractère. Il était âgé de soixante-cinq ans, trois mois, et avait honoré le trône trente-un ans, deux mois, deux jours. Il laissa quarante-cinq fils et quarante-une filles. Sa pompe funèbre, qui eut lieu trois jours après, fut accompagnée par une immense population qui le pleura comme un bon père.

Ce prince ne changea rien aux monnaies. Sous son règne

la fabrication des armes fut perfectionnée à Cordoue et à Tolède ; et l'instruction publique fit des progrès dans toute l'Espagne. C'est cependant à cette époque, et malgré les vertus et les talens d'Abdel-rahman, qu'on voit les chrétiens du nord de la péninsule commencer à figurer dans l'histoire, et résister quelquefois avec avantage à la puissance des Maures, dont ils avaient mis à profit les continuelles dissensions.

Ve. Abou-Abdallah MOHAMMED I.

An de l'hég. 238 (de J. C. 852). Mohammed fut proclamé roi, après la mort de son père, et reçut les serments d'obéissance le 6 rabi 1 (26 août). Il avait trente ans, et faisait présager un règne heureux, tant par son esprit et son érudition que par son humanité, sa justice et sa valeur. Il eut occasion, dès les premiers mois, de donner des marques de son discernement et de sa tolérance. Les fakihs de la grande mosquée de Cordoue voulaient empêcher Al-Hafiz Abou-Abdel-rahman Baki ben Maschalad de prêcher la doctrine des disciples d'Ahmed ben Mohammed ben Hanbal (1), et représentaient au roi que cette doctrine ne comptait que deux cent quatre-vingt-quatre autorités, dont la réputation n'était pas même fort accréditée, tandis que les traditions qu'ils suivaient eux-mêmes étaient appuyées par les opinions de treize cents docteurs. Mohammed voulut que les deux partis plaidassent leur cause en sa présence ; et, ayant reconnu que la doctrine prêchée par Baki ne renfermait que quelques légères différences, qui n'altéraient ni la substance de l'islamisme ni la *sunnah*, ou tradition reçue, il permit à ce docteur de continuer ses prédications, parce que les bonnes et utiles pratiques qu'elles enseignaient, jointes à l'exemple de ses vertus, ne pouvaient servir qu'à éclairer le peuple. Les auteurs espagnols accusent néanmoins ce prince d'avoir persécuté les chrétiens, et chassé de son palais tous ceux d'entre eux qui étaient employés à son service.

On voit, en effet, que Mohammed, désirant propager l'islamisme sur les frontières du Nord et contenir les mou-

(1) Hanbal est un des imams, chefs des quatre sectes réputées orthodoxes par les musulmans. On a vu que les Maures d'Espagne avaient adopté celle de l'imam Malek.

vements des chrétiens de Galice et de France, chargea les walis de Mérida et de Saragoce de leur faire la guerre. Les Musulmans franchirent les Pyrénées, ravagèrent la province de Narbonne, et répandirent une telle épouvante, que les peuples, fuyant de tous côtés, offraient leurs biens pour sauver leur vie. Sur les confins de la Galice, Mousa ben Zeyad al-Djédaï fut vaincu près de Hisn-Albaïda. Les chrétiens s'emparèrent de la place dont ils passèrent la garnison au fil de l'épée. Affligé de cette nouvelle, le roi écouta trop facilement les accusations des ennemis de Mousa; et, le regardant comme un traître, il priva ce wali du gouvernement de Saragoce, et son fils de celui de Tolède. Alors, ces deux capitaines firent alliance avec les chrétiens, et se révoltèrent ouvertement. Mohammed, persuadé que le rapport des courtisans était fondé, marcha contre les rebelles qui avaient reçu des secours du roi de Galice, et se présenta devant Tolède, où ils s'étaient fortifiés. Afin de les attirer au combat, il avait caché une partie de ses troupes dans un bois épais, et semblait, avec le reste, montrer de la crainte et de l'hésitation. Mousa, croyant ne voir que l'avant-garde de l'armée royale, sortit de Tolède à la tête de toutes ses forces et de ses auxiliaires, et voulant poursuivre un léger avantage qu'on lui laissa remporter, il tomba dans l'embuscade où périrent huit mille chrétiens et sept mille musulmans. Le reste se réfugia dans la ville, s'y fortifia et refusa le pardon qui lui fut offert. Le roi, prévoyant que le siége serait long, en chargea son fils Al-Moundhir, qui, dès sa première campagne, annonçait déjà de grands talents pour la guerre; il lui laissa d'habiles généraux et revint à Cordoue, l'an 240 (854). Le jeune prince ayant fait, l'année suivante, une incursion sur les terres de Talavéra, Calat-Rahbah, Uclès, Hueta et Zorita, les Tolédains attaquèrent avec succès les troupes qui continuaient le blocus, et les poursuivirent jusqu'à Talavéra. Mais, vaincus à leur tour par Al-Moundhir, ils furent forcés de rentrer dans leurs murs, et les têtes de sept à huit cents d'entre eux, qui avaient été faits prisonniers, furent envoyées à Cordoue comme monument de cette victoire. Quoique le prince eût remporté depuis d'autres avantages, le siége de Tolède n'en dura pas moins près de six ans, par l'obstination des séditieux, la plupart muzarabes, juifs, ou mauvais musulmans. Enfin, le roi s'y étant rendu en personne, l'an 245 (859), les habitants lui livrèrent la ville, avec les têtes des prin-

cipaux rebelles, et obtinrent leur pardon à ce prix. Mohammed y établit une police plus sévère, afin de contenir une cité populeuse, que trop de douceur et de tolérance avait rendue insolente.

Tandis que ce monarque s'occupait de rétablir la paix dans ses états, les Normands revinrent, avec soixante vaisseaux, dans l'Andalousie, ravagèrent les environs de Raya, Cartama, Ronda et Malaga, brûlèrent les villages sur la côte, détruisirent les tours de signaux, et pillèrent la mosquée d'Algeziras, fondée par Tarik, lorsqu'il commença la conquête de l'Espagne. Ils se rembarquèrent à l'approche de l'armée musulmane, allèrent exercer les mêmes ravages en Afrique, revinrent passer l'hiver en Espagne, et disparurent avec leur butin sur l'Océan. Cela arriva l'an 246 (860-61).

Les chrétiens de Galice ayant pénétré jusqu'aux environs de Salamanque et de Coria, et vaincu Zeid ben Cacem, wali de cette frontière, Al-Moundhir les tailla en pièces, sur les bords du Douero, reprit les forteresses dont ils s'étaient emparés, s'avança jusqu'à Pampelune et aux Pyrénées, et emmena beaucoup de prisonniers, entr'autres, un noble et vaillant chrétien, nommé *Fortun*, qui, depuis, rendu à la liberté, passa le reste de ses jours à Cordoue, et y mourut âgé de cent vingt-six ans (1). Cette expédition eut lieu l'an 247 (861).

Les Galiciens et les Français prirent leur revanche l'année suivante : ils entrèrent en Espagne sur tous les points de la frontière ; mais on exagéra leur nombre, leur courage, leurs conquêtes et les détails de leur invasion. Toutefois, il paraît certain qu'Ordogno I, roi des Asturies, ravagea la Lusitanie jusqu à Lisbonne, pilla les villes ouvertes, brûla Cintra, et enleva une grande quantité de captifs et de bestiaux. Mohammed fit alors publier la guerre sainte, qu'il commanda en personne, entra en Galice, pénétra jusqu'à *Santyac* (Saint-Jacques de Compostelle), repoussa les chrétiens dans leurs montagnes et dans leurs châteaux forts, et revint, par Zamora et Tolède, dans sa capitale (2).

---

(1) Il était gouverneur de Pampelune, suivant les auteurs espagnols.

(2) Ce fut sans doute après cette expédition que Mohammed conclut, l'an 864, avec Charles le Chauve, roi de France, un traité par lequel celui-ci s'obligea de ne plus soutenir les chrétiens d'Espagne ; mais Mohammet dut renoncer alors aux villes de Barcelone, Gironne, et Urgel, que les Français possédaient dans la Catalogne.

Les Pyrénées voyaient alors se former une révolte, qui devint très-importante et par sa durée et par le sang qu'elle coûta à l'Espagne. Un homme de basse naissance, chrétien d'origine, nommé Omar ben Hafs, et connu depuis sous le nom de Ben Hafsoun, exerçait l'état de taillèur à Ronda, dans l'Andalousie. Mécontent de son sort, il alla à Torgiela (Truxillo), et se fit chef d'une bande de voleurs. Il sut échapper aux poursuites de la justice, devint fameux; et, ayant considérablement augmenté sa troupe, il passa sur la frontière de France, l'an 250 (864), et s'empara de Rotal-Yehoud, forteresse inexpugnable sur un rocher escarpé qu'entourait une rivière. Les chrétiens des Pyrénées recherchèrent l'amitié de ce brigand, et les séditieux de quelques districts voisins s'allièrent avec lui. Il fit alors des incursions jusqu'à Barbastar (Balbastro), Huesca et Afraga, soulevant les peuples contre le roi; leur offrant secours et protection contre leurs walis; brûlant les villages et les bourgs qui refusaient d'embrasser sa cause. Il enleva plusieurs châteaux jusqu'aux environs de Lérida, par l'insouciance du wali de Saragoce (1), qui, privé de son gouvernement et dans l'attente de son successeur, ne prit et n'ordonna aux alcaïds de sa province, aucunes mesures contre les rebelles. Celui de Lérida, Abdel-melek, et quelques autres, ayant livré leurs places à Ben Hafsoun, la révolte s'étendit alors jusqu'à l'Ebre.

Le roi de Cordoue rassembla toutes ses forces, espérant écraser d'un seul coup le téméraire, et se rendit à Tolède, où son petit-fils Zeïd ben Cacem devait lui amener les troupes de Valence et de Murcie. Omar, voyant l'orage qui le menaçait, feignit de se soumettre, protesta qu'il n'avait eu pour but que de tromper les ennemis de l'islamisme; qu'il était prêt à tourner ses armes contre les Français, et demanda au moins une trève et des secours pour entreprendre cette expédition. Mohammed fut la dupe de ce perfide.

---

(1) C'était sans doute ce même Moosa dont on a parlé, et que les historiens arabes semblent perdre de vue. S'il faut s'en rapporter aux auteurs occidentaux, Mousa était un chrétien renégat, qui devint gendre ou beau-père de Garcie, roi (ou plutôt comte) de Navarre, lequel fut tué à la bataille d'Albaïda, où il combattait pour Mousa, l'an 857. Celui-ci fit une invasion en France, vainquit et fit prisonniers deux généraux de Charles le Chauve. Il prenait, dit-on, le titre de *troisième roi d'Espagne*; mais il est faux qu'il soit mort de ses blessures, après la bataille d'Albaïda. Il sera encore question de lui.

Il lui promit le gouvernement de Huesca ou celui de Saragoce, s'il réussissait dans son entreprise, chargea son petit-fils Zeïd ben Cacem de le seconder, et envoya le reste de son armée pour renforcer Al-Moundhir, occupé alors contre le roi des Asturies. Zeïd, ayant marché vers les Pyrénées, rencontra Ben Hafsoun dans les plaines d'Alcanit, où le traître le reçut avec toutes les apparences du dévouement et du respect ; mais, la nuit même, tandis que le jeune prince et ses troupes étaient plongés dans le sommeil, Omar les égorgea, presque sans résistance. Les malheureux qui échappèrent à cette horrible boucherie, arrivée l'an 252 (866), en portèrent la nouvelle au roi, qui chargea son fils Al-Moundhir d'en tirer une vengeance éclatante. Ce prince faisait la guerre dans les montagnes de Biscaye, lorsqu'il reçut les lettres de son père ; il les fit lire à toute son armée, lui inspira sa juste indignation, marcha sans délai contre les rebelles, et les poursuivit sans relâche. Il ravagea le pays qui avait pris part à la révolte, pénétra dans les montagnes qui en étaient le foyer, vainquit Abdel-melek, ce gouverneur de Lérida, lieutenant et complice d'Omar, le força de rentrer dans Rotal-Yehoud, prit d'assaut, le lendemain, cette forteresse, et envoya au roi la tête d'Abdel-melek. Cette conquête, qui coûta cher aux vainqueurs, à cause de l'aspérité du pays, répandit l'épouvante dans la contrée; Lérida, Alfraga, Aïnsa, Baltania et plusieurs autres places se rendirent. Omar, n'ayant plus d'asile, congédia tous ses partisans, leur conseilla de se soumettre en apparence, jusqu'à ce qu'il vînt les délivrer, partagea ses trésors avec ses plus fidèles compagnons, et se retira seul dans les lieux les plus escarpés des Pyrénées, où il disparut pendant quelque tems. Al-Moundhir fut reçu en triomphe à Cordoue. Le roi, la cour, toute le ville sortirent au devant de lui ; et des récompenses furent distribuées à un grand nombre de jeunes Andalousiens qui avaient fait volontairement leurs premières armes dans cette guerre de vengeance.

Cette année 253 (867), l'Afrique et l'Espagne furent affligées d'une extrême sécheresse, qui dura plus de dix ans.

L'année suivante, il y eut une éclipse totale de lune qui parut au vulgaire le présage de nouveaux malheurs. Mohammed envoya une flotte, sous les ordres de l'amiral Walid ben Abdel-hamid ben Ganem, pour faire la guerre sur les côtes de Galice. La traversée fut heureuse; mais au moment de débarquer à l'embouchure du Minho, une tempête af-

freuse détruisit la plupart des vaisseaux, qui se brisèrent sur les rochers ou se fracassèrent les uns contre les autres. Walid n'en ramena qu'un petit nombre. Cette disgrâce des musulmans inspira tant d'audace aux Galiciens, qu'ayant envahi la Lusitanie, la même année (868), ils prirent Salamanque et assiégèrent Coria. Ces désastres répandirent la consternation à Cordoue. Les hommes vertueux les regardèrent comme un châtiment du ciel, parce que les musulmans, occupés de plaisirs et de fêtes, négligeaient les pratiques et la propagation de l'islamisme.

Les chrétiens avaient pris Pampelune. Ishak ben Ibrahim al-Okaïli et Zaïd ben Roustem investissent cette ville, par ordre de Mohammed, l'an 255 (869), et sont à la veille de s'en emparer, lorsqu'une armée française les force de lever le siége et de se replier sur Tudèle et sur la rive droite de l'Ebre. Une autre armée musulmane, revenant de faire une invasion dans les états du roi des Asturies, chassait devant elle une foule de captifs et de troupeaux, et marchait sans précautions, méprisant les forces de l'ennemi : attaquée par les chrétiens dans un défilé, où sa cavalerie ne peut manœuvrer, elle perd toute son arrière-garde.

Dans la nuit du vendredi, 20 safar 256 (27 janvier 870), l'apparition d'un météore lumineux, d'un rouge vif et ayant la forme d'un manche, effraya le peuple, mais n'empêcha pas le roi d'envoyer son fils Al-Moundhir pour contenir les chrétiens et les rebelles sur les frontières du Nord et de l'Est. Le prince assiégea, dans Saragoce, le wali Mousa, qui avait refusé de céder son poste à son successeur. Après avoir été vingt-cinq jours devant la place, il laissa des troupes pour continuer le siége, alla sur la frontière de France, ravager la province d'Alava, et revint avec son butin et ses captifs devant Saragoce, qui, serrée de près, ne se rendit néanmoins que l'année suivante, après la mort de Mousa, qui fut, dit-on, étouffé dans sa chambre. Le fils de ce factieux, Abou-Abdallah Mohammed ben Lobia, qui, depuis assez long-tems, avait été privé du gouvernement de Tolède, à cause de ses intelligences avec les chrétiens, rentra la même année (871) dans cette ville, par leur secours et sur l'invitation d'une partie des habitants, qui le proclamèrent wali. Le roi de Cordoue marcha en personne contre ce rebelle. Tolède était disposée à se défendre ; mais le prudent Ben Lobia, n'osant se fier à un peuple inconstant et léger, sortit de la ville, comme pour reconnaître les

forces de l'armée royale, et y renvoya quelques cavaliers, afin d'engager les citoyens à se soumettre, puisqu'ils n'étaient pas en état de résister. La populace, furieuse de sa résolution, voulait mettre en pièces ses émissaires, mais des hommes sages la déterminèrent à recourir à la clémence du roi. Ce monarque pardonna aux habitants, et rejeta même le conseil de détruire leurs tours et leurs murailles, qui leur donnaient si souvent l'occasion et la confiance de se soulever (1).

L'an 259 (873), le prince Al-Moundhir entra sur les terres du roi des Asturies, combattit les chrétiens avec divers succès, et leur livra, sur les bords du Sahagun, qui se jette dans le Douero, une bataille si sanglante, qu'ils ne purent, dans l'espace de onze jours, enterrer tous leurs morts. Il parcourut le pays en vainqueur, s'illustra par d'autres beaux faits d'armes contre les Galiciens, les plus braves des chrétiens, et revint, à la fin de l'année, dans la Lusitanie.

La sécheresse, qui continuait toujours, augmenta tellement, l'an 260 (874), que les pauvres moururent de soif, et qu'il en résulta une peste horrible (2). Ces calamités empêchèrent la marche des armées, et l'on ne fit, pendant trois ans, que s'observer sur les frontières. Les faibles avantages qu'Al-Moundhir obtint en Galice, l'an 263 (877), coûtèrent cher aux musulmans.

Omar ben Hafsoun reparut vers ce tems-là. Protégé par les Français, qui lui accordèrent le titre de roi, il se rendit leur vassal, leur tributaire, s'empara des places sur les bords du Sègre, en Catalogne, et les leur livra suivant sa promesse.

L'an 265 (879), Al-Moundhir entra dans les états du roi des Asturies, et assiégea Zamora, que ce prince entreprit de délivrer. Effrayés sans doute par une éclipse de lune, les musulmans firent mal leur devoir dans cette bataille; ils la

(1) Les auteurs espagnols donnent au fils de Mousa le nom d'Aben Lope, et parlent beaucoup de lui; mais ils paraissent l'avoir confondu avec le rebelle Ben Hafsoun, dont ils ne disent rien, sous le règne de Mohammed.

(2) Ce fléau se fit sentir en Afrique, en Egypte, en Syrie, en Arabie. La Mekke, la métropole des villes musulmanes, fut abandonnée par ses habitants, et son fameux temple (la Caabah) demeura fermé.

perdirent malgré la valeur de leur général et de plusieurs de ses officiers tués à ses côtés, et s'enfuirent en désordre.

Le jeudi 21 chawal 267 (25 mai 881), les provinces occidentales et méridionales de la péninsule furent désolées par un tremblement de terre, qui renversa plusieurs palais et édifices publics, en ébranla d'autres, fendit des rochers, engloutit des villages et des collines, affaissa des montagnes, éloigna de la côte les eaux de la mer, et fit disparaître des îles et des écueils. Ces désastres, dont les Arabes n'avaient pas encore vu d'exemple en Espagne, firent une telle impression sur la multitude, qu'on ne put jamais lui persuader que c'étaient des événements naturels, quoique rares, qui n'exerçaient d'influence que sur les esprits timides, et qui étaient communs aux chrétiens et aux musulmans. Al-Moundhir conclut alors, avec le roi des Asturies, Alfonse le Grand, une trève qui fut ratifiée par Mohammed (1).

Omar Ben Hafsoun, craignant qu'Al-Moundhir ne profitât de cette trève pour tomber sur lui, eut encore recours aux Français et aux peuples des Pyrénées. Une armée formidable de chrétiens descendit des montagnes, ravagea tout le pays jusqu'à l'Ebre, et vainquit, près de Tudèle, les walis de Saragoce et de Huesca, qui tentèrent de lui résister. Mohammed part aussitôt de Cordoue avec toute sa cavalerie; et, ayant été joint par les troupes que commandait Al-Moundhir, ils s'avancent, contre l'ennemi, en ordre de bataille. Les Français, informés de la force de l'armée musulmane, n'osent risquer une action et se retirent à marches forcées sur leurs terres. Les Arabes les poursuivent, les atteignent près d'Ayba, en Navarre, sur les bords de l'Aragon, les mettent en pleine déroute, et en font un carnage effroyable. Le rebelle Omar ben Hafsoun fut blessé mortellement dans cette bataille, livrée en 269 (882); et le roi de Navarre, Garcie Iniguez (2), son allié, y perdit la vie avec ses principaux officiers, la seconde année de son règne. Le butin fut immense. Mohammed alla jouir, dans sa capitale, des fruits de sa victoire, et son fils resta jusqu'à

(1) Des envoyés du monarque chrétien vinrent alors à Cordoue. C'est l'ambassade de Dulcidio, dont les anciennes chroniques espagnoles font mention.

(2) Les Bénédictins ne parlent pas de ce prince, qui fut probablement le fils et le successeur de Garcie Ximenez, si ce n'est pas Garcie Ximenez lui-même, qu'ils font mourir en 880.

l'hiver sur la frontière, afin d'achever de la pacifier et de la mettre en état de défense. Il partit alors, emmenant des ôtages de quelques villes de l'Espagne orientale, dont il suspectait la fidelité, et revint à Cordoue, où le roi, voulant récompenser les services de ce prince, regardé comme la colonne de l'état, l'associa au trône et le déclara son successeur, dans une assemblée générale, l'an 270 (883-4), suivant la coutume de ses ancêtres.

La même année, Omar ben Hafsoun mourut de ses blessures; et son fils Kaleb, renouvelant ses prétentions et ses liaisons avec les chrétiens, déjà animés par le désir de la vengeance, descendit avec eux des montagnes de Jaca, fit des conquêtes sur les deux rives de l'Ebre, pénétra jusqu'à Borja, et fut proclamé roi dans quelques places peu importantes. A ces nouvelles, Al-Moundhir vole à Tolède, réunit à son armée les forces de cette province, commandées par Walid ben Abdel-hamid, et se dirige, par Valence, contre les rebelles qui étaient maîtres de l'Ebre supérieur. Instruit qu'à son approche ils ont repassé le fleuve, il s'arrête à Tortose, et charge Walid de la défense de cette frontière. Walid fait la guerre avec des succès variés, le reste de cette année 271 (884), obtient quelques avantages l'année suivante, prend plusieurs châteaux sur le Sègre, la Cinga et les autres rivières qui se jettent dans l'Ebre; Mais, au passage de Hisn-Charèz, ayant défait les chrétiens, commandés par des seigneurs français, partisans de ben Hafsoun, et s'étant imprudemment engagé à leur poursuite, il fut enveloppé dans une vallée étroite, perdit beaucoup de monde, et tomba lui-même, blessé, au pouvoir des ennemis, qui, pleins d'estime pour sa bravoure et sa réputation, prirent soin de ses blessures et le traitèrent avec honneur, jusqu'à ce que sa rançon eût été payée par Al-Moundhir. Cette action fut livrée à la fin de l'an 272 (avril ou mai 886). Walid était aussi savant que grand capitaine, et ses campagnes furent, depuis, offertes comme modèles pour l'instruction des jeunes militaires.

Le roi Mohammed se promenait dans ses jardins avec le wali de Jaen, Haschem ben Abdel-ziz, surnommé le Grand, à cause de son esprit, de ses connaissances, de sa valeur et de ses belles actions; celui-ci, enchanté de ce séjour délicieux, s'écria : *Que ce monde a de charmes! et que l'homme y serait heureux, s'il pouvait échapper à la mort! — Et sans elle, serais-je roi?* dit Mohammed, *ne lui dois-je pas le trône, d'où*

elle a fait descendre mon prédécesseur ? Le même soir, dimanche, 24 safar 273 (31 juillet 886), ce monarque, à peine rentré dans ses appartements, fut frappé d'une apoplexie foudroyante, à l'âge d'environ soixante-cinq ans, dont il en avait régné trente-cinq. De cent fils qu'il avait eus de diverses femmes, trente-trois lui survécurent, et plusieurs se distinguèrent dans les sciences et dans la littérature. L'un d'eux, Abdel-melek, fut secrétaire intime de son père.

Mohammed joignait au talent de la poésie celui d'une belle écriture, et il était très-habile arithméticien. Il embellit Cordoue de bains et d'abreuvoirs magnifiques. On a loué aussi son courage, sa justice, son humanité, la régularité de ses mœurs, son amour pour les lettres, ses égards pour les docteurs de la religion et son affabilité pour les gens qui le servaient. Quoique les auteurs arabes comparent ce prince, pour les qualités physiques et morales, au khalife Abdel-melek, l'un de ses plus illustres ancêtres, qui triompha, en Orient, de tous ses ennemis, on remarquera que les guerres civiles et étrangères, qui ne cessèrent d'agiter le règne de Mohammed, commencèrent à ébranler la puissance des Omeyades en Espagne. Cardonne a dit qu'en 268 (881), la foudre tomba sur la grande mosquée de Cordoue, et tua, à côté de ce prince, deux de ses courtisans. Le fait n'est point exact, ni pour la date, ni pour les détails. Lorsqu'en effet le tonnerre tomba, dix ans auparavant, sur le temple de Cordoue, et sur le tapis même où Mohammed se plaçait pour faire sa prière, ce prince jouait alors dans son palais avec les plus petits de ses enfants, et improvisait des vers, en prenant un léger repas avec un de ses secrétaires.

VIe. ABOU'L HAKEM AL-MOUNDHIR OU AL-MOUNDAR (1).

An de l'hégire 273 (de J. C. 886), Al-Moundhir se trouvait, soit aux bains d'Almérie, suivant les uns, soit occupé

(1) Ce prince était le deuxième fils de Mohammed, dont le prénom Abou Abdallah prouve qu'il eut un fils aîné, nommé Abdallah, qui régna après Al-Moundhir. Celui-ci était né l'an 229 de l'hégire, et son frère, Abdallah, l'an 228, suivant Casiri, et non pas l'an 230 comme le dit Conde. Le droit d'hérédité au trône, chez les peuples musulmans, est subordonné aux volontés du souverain, aux intrigues des femmes et des eunuques, et souvent à la force des armes. Le droit d'aînesse y est nul; de là les guerres si fréquentes entre les frères, les oncles, les neveux.

à faire la guerre du côté de Ronda, suivant les autres, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il partit aussitôt, et fit tant de diligence, qu'il arriva à Cordoue assez à tems pour présider aux funérailles du feu roi, le dimanche 2 rabi Ier. 273 (7 août 886). Il monta sur le trône le même jour, sans avoir quitté ses habits de voyage. Le fait paraîtra moins vraisemblable, si l'on place la mort de Mohammed cinq jours plus tard.

Kaleb ben Omar ben Hafsoun, ayant appris cet événement, rassembla une armée nombreuse, descendit de ses montagnes, s'empara de Saragoce, de Huetsca, et de plusieurs autres places de l'Espagne orientale, traversa l'Ebre, s'avança jusqu'à Tolède, qui lui fut livrée par les chrétiens, et y fut proclamé roi, au moyen de l'argent qu'il répandit parmi la populace.

Al-Moundhir, prêt à marcher contre ce rebelle avec des forces imposantes, envoya en avant son hadjeb Hâschem ben Abdel-aziz à la tête de la cavalerie. Kaleb, craignant d'être assiégé dans une ville dont il était peu sûr, y laissa une bonne garnison, en sortit avec la fleur de ses troupes, fortifia les châteaux du Tage, les places d'Alarcon, Uclès, Hueta et Conca (Cuenca); et, afin de gagner du tems, il demanda une trève à Haschem, qui bloquait Tolède. Il offrait de rendre cette ville, à condition qu'on lui fournirait des mulets pour emmener ses blessés, ses bagages et ses provisions, sans quoi il lui serait impossible de ne pas commettre des dégats dans les pays qu'il aurait à traverser. Il prétendait aussi n'être venu à Tolède qu'à la sollicitation des chrétiens et des mauvais musulmans qui l'avaient trompé. Haschem fut la dupe de ce perfide : il crut qu'en acceptant ses propositions, on terminerait la guerre civile. Les mulets furent accordés ; une partie des rebelles sortit de Tolède, avec les malades et les munitions ; mais un plus grand nombre y demeura caché. Haschem, croyant la place évacuée, en prit possession; et le roi, sur la foi d'une trève conclue malgré son avis, rebroussa chemin, licentia ses troupes, et revint à Cordoue, méditant une expédition pour la sûreté de ses frontières vers la Galice. Peu de jours après, il vit arriver le hadjeb, humilié d'avoir été joué par Kaleb. Ce rebelle, après le départ de l'armée royale, avait égorgé les conducteurs des mulets et reçu des secours. Rentré sans peine dans Tolède, il recommençait impunément ses ravages.

Al-Moundhir, indigné et irrité, mande aussitôt Haschem ben Abdel-aziz. Le hadjeb obéit. En se rendant au palais, il est renversé par son cheval; mais, au lieu de lui donner des secours, on le porte en présence du roi, qui lui dit d'un ton sevère : *C'est toi qui, par tes conseils et ta faiblesse, as compromis ma puissance avec un rebelle; tu mourras, pour apprendre aux autres à être prudents et circonspects;* et sans égard pour ses longs services et pour la pureté de ses intentions, il ordonne qu'on lui tranche la tête, et que ses fils Omar et Ahmed, walis de Jaen et d'Ubeda, soient confinés dans une tour et privés de leurs biens. Cette exécution eut lieu le 26 chawal 273 (26 mars 887) : elle répandit le deuil dans la capitale. Haschem était généralement aimé et estimé, parce qu'à l'esprit, au courage, à l'érudition et à l'intégrité, il réunissait les qualités les plus aimables. Dans le tems qu'il était wali de Jaen, il avait fondé la ville d'Ubeda et la plupart des forteresses de cette province. Son corps fut rendu à sa famille. Avant de mourir, il composa, pour sa femme, des vers fort touchants, dont on trouve la traduction dans l'ouvrage du docteur Conde (1).

Al-Moundhir, ayant donné ordre de rassembler toutes les troupes de l'Andalousie et de la Lusitanie, pour le siége de Tolède, partit avec sa garde, emmenant Abdallah, le plus vaillant et le plus sage de tous ses frères. Les rebelles n'osèrent venir à sa rencontre; les uns se renfermèrent dans la ville, les autres dans diverses places. Il confia le blocus de Tolède à son frère : et, à la tête d'un camp volant, il poursuivit les troupes de Ben Hafsoun et ses auxiliaires, les battit en plusieurs rencontres, prit ou brûla quelques-unes de leurs places. Cependant, la guerre dura plus d'un an, quoiqu'il ne se passât pas de jour sans qu'on en vînt

(1) Al-Moundhir avait un autre grief contre ce ministre. On rapporte que, dans l'assemblée où ce prince fut proclamé roi, Haschem ayant commencé à lire la formule du serment de fidélité, ses larmes et ses sanglots étouffèrent sa voix, et embarrassèrent sa langue lorsqu'il prononça le nom du feu roi. Al-Moundhir, qui l'observait, lui lança un regard foudroyant. Le hadjeb termina sa lecture sans se douter de rien; mais ce regard parut être son arrêt de mort. Lorsque le monarque eut été enterré, Haschem quitta son manteau, son turban, descendit dans le tombeau, et s'écria, en pleurant amèrement: *O Mohammed! que mon ame soit avec la tienne, puisqu'à cause de toi, la coupe mortelle m'est réservée.* Ces paroles parvinrent aux oreilles d'Al-Moundhir, malignement interprétées par les ennemis secrets de Haschem, qui réussirent à le perdre entièrement dans l'esprit de ce prince.

aux prises. Enfin Al-Moundhir, ayant rencontré l'armée des rebelles, près de Hueta, et voulant terminer la guerre par une action décisive, les attaqua inconsidérément, et marcha le premier, suivant sa coutume, sans réfléchir sur la supériorité de leurs forces et sur l'avantage de leur position. Il fut enveloppé, tomba couvert de blessures, et tous les braves qui l'entouraient périrent avec lui. Mais le bruit de la mort de l'émir s'étant répandu dans les rangs des deux armées, les soldats de Kaleb ben Hafsoun crurent qu'il s'agissait de leur général (1); et, saisis d'une frayeur panique, ils prirent honteusement la fuite, abandonnant la victoire aux troupes royales, que la nuit, la perte de leur chef et leur petit nombre empêchèrent de les poursuivre. Ainsi mourut ce vaillant roi, à la fin de safar 275 (juillet 888), à l'âge de quarante-six ans, après un règne de deux ans moins quelques jours, qui promettait d'être un des plus glorieux des Omeyades d'Espagne. Cette triste nouvelle produisit une sensation générale sur l'armée qui assiégeait Tolède. Tous les musulmans qui la composaient, ayant servi sous les drapeaux d'Al-moundhir, avaient été, dès sa première jeunesse, les témoins de sa bravoure, de sa frugalité, de sa constance à supporter les fatigues de la guerre, de son extrême simplicité dans son costume, dans ses armes, dans ses équipages. Sa tente même n'était distinguée des autres que par l'étendard royal.

VIIe. Abou Mohammed ABDALLAH.

An de l'hég. 275 (de J. C. 888). La mort d'Al-Moundhir répandit la consternation à Cordoue. Toute la ville prit le deuil, tant on regrettait sa prudence et sa valeur. Le mechouar (2) était assemblé, pour lui choisir un successeur, lorsqu'Abdallah s'y présenta et fut à l'instant proclamé roi. Il venait d'arriver avec la cavalerie de sa garde, tandis que le reste de l'armée continuait le siége de Tolède. Il chargea aussitôt son frère, Yacoub Aboul-Cosa, du soin de faire conduire à Cordoue le corps du feu roi, pour lui rendre les honneurs funèbres. Ensuite il mit en liberté les

(1) On a vu (page 351 note 2) que le mot émir signifie également roi, prince, commandant; le sens vague de ce mot causa l'erreur et la déroute des rebelles.

(2) Les musulmans d'Afrique et d'Espagne ont donné le nom de *Mechouar* à ce que les Turcs appellent *Divan*. C'est le conseil d'état.

deux fils de l'infortuné Haschem ben Abdel-aziz, ainsi que leur célèbre et savant maître, Djaber ben Gaïth; il leur restitua tous leurs biens, rendit à Omar le gouvernement de Jaën, et nomma Ahmed commandant de la cavalerie de sa garde. Cet acte de clémence et de générosité fut d'autant plus agréable à tout le monde, qu'Al-Moundhir avait signé l'arrêt de mort de ces deux seigneurs: il ne déplut qu'aux princes de la famille royale, et surtout à Mohammed, fils aîné du roi et wali de Séville; des rivalités de jeunesse et de galanterie entre celui-ci et les fils de Haschem, avaient dégénéré en haine réciproque.

Peu de tems auparavant, un imposteur, venu d'Afrique, se donnait pour prophète, interprétait à son gré le Coran, prêchait une morale relâchée, dispensait de l'obligation des cinq prières par jour, des ablutions, etc. Cité comme impie devant Abdallah, il fut mis en prison; et ce prince, ayant fait examiner sa doctrine par les plus habiles fakihs de l'Espagne, le condamna, d'après leur décision, à être empalé.

Abdallah se préparait à aller attaquer, dans Tolède, le rebelle Ben Hafsoun, lorsqu'il apprit que son fils aîné Mohammed et ses frères Cacem et Al-Asbag avaient soulevé contre lui Elbira, Ronda, Eliosena (Lucena), etc., dans l'Andalousie orientale, et que le wali de Lisbonne, s'étant révolté, avait attaqué ceux de Lamego, d'Alfardega et d'Alferada, chargés de défendre la frontière du Douero contre les chrétiens. Le roi envoya son second fils, Abdelrahman, à Séville, pour qu'il tâchât, par la persuasion, de calmer l'inquiet et fier Mohammed, et qu'il contînt les autres parties de l'Andalousie. Il chargea le vezir Abou Othman Obeid-allah ben Al-Gamri d'aller châtier le wali de Lisbonne, et marcha lui-même, enfin, vers Tolède; mais une sédition excitée, à Mérida, par le cadhi Soléiman ben Anis ben Al-baga, contre le gouverneur de cette ville, l'obligea de rebrousser chemin, avec une partie de sa garde à cheval. Il entra dans Mérida, sans y être attendu, accorda la vie au cadhi qui était venu se jeter à ses pieds, lui rendit bientôt la liberté, en considération de son mérite précoce et des services de son père, l'admit dans la suite au nombre de ses vezirs, et le rendit un des plus riches citoyens de Cordoue.

Tandis qu'Abdallah, arrivé devant Tolède, faisait la guerre à Ben Hafsoun, ce factieux, par le moyen de ses par-

tisans, fomentait les troubles de l'Andalousie, et excitait, dans la capitale même, un soulèvement auquel la populace ne prit aucune part, et dont les auteurs furent empalés. Malgré ses efforts pour éviter toute action décisive, il fut vaincu sur les bords du Tage, et une partie de son armée se noya dans ce fleuve : mais, comme le roi négligeait de s'emparer de quelques-uns des forts occupés par les rebelles, et d'y établir des magasins, ses bagages et ses munitions tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et son armée se trouva sans provisions. Alors il changea de plan, recouvra successivement Uclès, Hueta et les autres places de la province, et revint devant Tolède.

Le wali de Lisbonne, vaincu par Abou Othman, avait payé de sa tête sa téméraire entreprise, et les alcaïds de Selve, de Coimbre et de Viseo, ses complices, avaient partagé son sort ; mais les troubles d'Andalousie faisaient des progrès allarmants. Le prince Mohammed rejetait toutes propositions d'accommodement, refusait de recevoir dans Séville son frère Abdel-rahman, et ne répondait pas à ses lettres. Ses liaisons secrettes avec Ben Hafsoun avaient facilité à ce dernier les moyens d'envoyer des troupes dans la province de Jaën. Ces troupes se joignirent à Souar ben Hamdoun al Caïsi, capitaine fameux dans la province de Grenade, sa patrie, pour y avoir fait triompher la faction des Arabes sur celles des Syriens et des Persans, en favorisant les chrétiens, dont un corps nombreux faisait partie de son armée (1). Ces séditieux s'emparèrent de Cazlona et de quelques autres places, vainquirent le wali de Jaën, à la fin de l'an 276 (avril 890), lui tuèrent sept mille hommes, l'emmenèrent prisonnier, et se rendirent maîtres de Huescar, Jaën, Raya, Archidona et de tout le pays, depuis Elbira jusqu'à Calatrava.

Le roi alla combattre les brigands en personne, et jura de ne pas retourner dans sa capitale qu'il ne les eût exter-

(1) On a vu que les musulmans d'Espagne étaient divisés en autant de factions qu'il y avait de nations et de tribus différentes parmi eux. Ces factions, long-tems comprimées, ou plutôt forcées de fléchir devant celle des Syriens, dont les rois de Cordoue eux-mêmes étaient les chefs et les protecteurs, s'étaient relevées depuis que la révolte de la famille Hafsoun avait bouleversé l'Espagne. Il paraît, d'ailleurs, que tous les chrétiens soumis aux Maures, dans la péninsule, avaient pris part à cette révolte, qui, soutenue par les princes chrétiens des Pyrénées et de la Catalogne, était à la fois une guerre civile et une guerre de religion.

minés. Il remporta sur eux, près d'Elbira, au commencement de l'an 277 (mai 890), une victoire qui leur coûta douze mille hommes : Souar, leur chef, blessé et conduit devant Abdallah, eut la tête tranchée par ordre de ce prince (1). Saïd ben Gadi, successeur de ce rebelle, fut plus téméraire, sans être plus heureux. Ayant osé descendre dans les plaines de Grenade et de Loja, il y fut complétement battu, fait prisonnier, et eut les yeux brûlés et la tête coupée. Les débris des vaincus se retirèrent à Elbira; ils élurent pour chef Mohammed ben Adha al-Hamdani, seigneur d'Alhama, lequel, plus prudent que son prédécesseur, sut se maintenir dans les montagnes pendant vingt-cinq ans.

Les troubles de l'Andalousie orientale paraissant assoupis, Abdallah y laissa un corps d'observation, retourna à Cordoue, et envoya de puissants secours à son fils, Abdel-rahman, qui put agir alors avec plus de vigueur contre les princes révoltés. Après leur avoir enlevé Carmone et Séville, il gagna sur eux une sanglante bataille : Mohammed et Cacem, l'un fils aîné, l'autre frère du roi, y furent blessés et faits prisonniers. Le premier mourut quelques jours après, le 10 chawal 282 (2 décembre 895), des suites de ses blessures, ou du chagrin de voir ses projets anéantis : il était âgé de vingt-huit ans, et laissa un fils de quatre ans, nommé Abdel-rahman, qui régna depuis avec gloire, mais que dans son enfance on nommait à la cour *ben Makhtoul* (le fils de l'assassiné), parce que la malignité publiait que son père était mort de poison. Cette victoire valut au prince vainqueur le titre d'Al-Modhaffer, et mit fin, pour un tems, aux troubles de l'Andalousie : cependant le siége de Tolède et la guerre contre Kaleb ben Hafsoun semblaient totalement oubliés ; et rien n'explique l'insouciance de la cour de Cordoue sur ce point important, si ce n'est la crainte de nouveaux soulèvements dans les provinces en faveur de ce rebelle, et la nécessité de ne pas les dégarnir de troupes.

L'an 885 (898), il y eut en Espagne et en Afrique une

(1) Ce capitaine avait fondé ou agrandi les villes de Alhamra, Baça, Mankhesa, Jaën, Guadix, etc. Les forteresses élevées par lui ou par les autres chefs des révoltés, dans les montagnes de Grenade, furent nommées *Al-Borghela* (châteaux des alliés) ; et de ce mot, corrompu par les Espagnols, s'est formé le nom d'*Alpujarras*, que portent aujourd'hui ces montagnes.

grande stérilité, suivie d'une famine si horrible, que les pauvres se mangeaient les uns les autres. A ce fléau succéda la peste, dont les ravages furent si terribles, que, faute de bras pour porter les morts et creuser les fosses en nombre suffisant, on entassait plusieurs cadavres dans un même tombeau, et que les mourants se traînaient eux-mêmes aux cimetières, où on les enterrait sans faire les lotions et les prières prescrites par la religion.

Abou'l Cacem Ahmed ben al-Kithi, allié à la famille royale, s'était attaché à Ben Hafsoun, par orgueil et par ambition. Celui ci, se regardant comme souverain légitime du nord de l'Espagne, voulut étendre ses états du côté de la Galice, et chargea Abou'l Cacem de cette expédition. Abdallah était alors en paix avec le roi des Asturies, qui, dans cette sécurité, laissait sa frontière dégarnie. Abou'l Cacem y entra par Zamora, à la tête de soixante mille hommes, pillant également les chrétiens et les musulmans, et menaça le roi Alfonse le Grand de le détrôner et de le faire périr, s'il refusait de lui prêter hommage et d'embrasser l'islamisme. Les Asturiens vinrent à sa rencontre et lui livrèrent, près de Zamora, une bataille qui dura quatre jours; l'an 288 (981). L'armée d'Abou'l Cacem y fut taillée en pièces; ce présomptueux mourut les armes à la main, et le wali de Tortose fut tué en fuyant. Les chrétiens coupèrent un grand nombre de têtes qu'ils exposèrent sur les portes et sur les créneaux de Zamora.

Cette déroute produisit une vive sensation en Espagne. Les fanatiques excitaient les musulmans à se réunir pour venger le sang de leurs frères. Mais Abdallah, loin de suivre le conseil qu'on lui donnait de s'accommoder avec Kaleb ben Hafsoun, et de déclarer une guerre à mort aux chrétiens, envoya, l'an 289 (902), Obeid-allah al-Gamri, wali de Lisbonne, à la cour d'Alfonse, pour se justifier de ces hostilités, qu'il n'avait pu empêcher, et pour demander le maintien de la bonne intelligence et des traités. L'ambassadeur réussit dans sa mission, et disposa le roi des Asturies à continuer la guerre contre les bandits qui ravageaient ses frontières. Ces négociations discréditèrent le roi de Cordoue dans l'esprit des dévôts, et inspirèrent dans quelques villes, aux imams et aux khatibs, l'audace de supprimer le nom de ce monarque dans la khothbah. Son frère, Cacem, auquel il avait pardonné sa révolte et donné le gouvernement de Séville, y défendit de payer la dîme à un prince

mécréant, qui l'employait contre les musulmans. Il osa même substituer, au nom de son frère, celui de Motadhed Billah, khalife abbasside d'Orient. Cacem fut arrêté et porta la peine de son ingratitude et de sa trahison. Il fut empoisonné dans sa prison, l'an 290 (903), et plusieurs imams et fakihs furent punis par l'exil.

Ces circonstances favorisèrent singulièrement les progrès du fameux Ben Hafsoun : tandis que ses capitaines soutenaient la guerre contre les troupes royales, il étendit ses ramifications dans toutes les provinces, et poussa même la témérité jusqu'à entrer secrètement dans la capitale, l'an 293 (905-6) : mais un hasard singulier l'obliga d'en sortir. Au nombre des séditieux qui calomniaient le gouvernement, était le cheikh Soleiman, cet ancien cadhi de Mérida qui, comblé des bienfaits du roi, avait composé une satire où il le désignait par le sobriquet injurieux d'*Al-Himar* (l'âne); il fut arrêté et conduit devant ce prince, qui lui reprocha, sans colère, son ingratitude, l'obligea de lire sa satire, en loua le mérite, et fit compter à l'auteur mille pièces d'or pour chaque vers, en lui disant : la somme serait plus forte, si vous aviez chargé l'âne davantage. Touché de ce nouvel acte de clémence, Soleiman se jetta aux pieds du roi et lui découvrit ses liaisons avec Ben Hafsoun, et l'asile de ce factieux. On fit aussitôt des perquisitions; mais la disparution de Soleiman ayant inspiré des soupçons à Kaleb, il était sorti de Cordoue déguisé en mendiant.

L'an 296 (908-9), le vezir Obeid-allah al-Gamri remporta sur ce rebelle une victoire signalée, fit un grand carnage de ses partisans, et les força de se tenir renfermés pendant trois ans dans Tolède et dans quelques autres places. Le prince Abdel-rahman al-Modhaffer ayant aussi obtenu sur eux quelques avantages, deux ans après, sur un autre point, demanda au roi le gouvernement de Mérida et le commandement en chef de l'armée, sous prétexte qu'Abou Othman Obeidallah, n'étant plus propre à supporter les fatigues de la guerre, avait besoin de repos. Ce général, par égard pour le prince, sollicita lui-même sa retraite; et le roi, qui était satisfait de ses services, lui donna le commandement de la garde intérieure de son palais, composée d'esclaves orientaux, et remarquable par sa belle tenue, sa bravoure et sa fidélité (1). Obeid-allah se déclara le protecteur

(1) Les khal[illegible], et à leur exemple la plupart des monarques musul-

du jeune Abdel-rahman, fils de Mohammed al-Makhtoul, et employa son crédit pour diriger sur ce prince les affections du roi son aïeul, des cheikhs et des principaux officiers de la couronne. Abdallah assistait souvent aux leçons, aux exercices, aux jeux de son petit-fils, admirait son esprit et son adresse, et aimait à l'entendre louer; mais il cachait avec soin son inclination pour lui, de peur d'exciter la jalousie de son fils Al-Modhaffer. Celui-ci justifiait, par son activité et ses succès, les faveurs qu'il avait lui-même provoquées. Il poursuivait sans relâche les rebelles, et ne faisait aucun quartier à ceux qui tombaient entre ses mains. Dans le même tems, mourut en combattant (sans doute contre les Français établis en Catalogne) Niam Al-Khalaf, commandant sur la frontière de l'Espagne orientale, aussi brave capitaine que bon poëte.

Depuis long-tems Mohammed ben Adha al-Hamdani, s'étant séparé des autres insurgés des Alpujarras, avait réussi à se former un district de plus de cent bourgs et villages, auxquels il persuada de se ranger sous l'obéissance du roi. Il vint à Cordoue pour demander pardon et sûreté à ce prince, qui l'accueillit favorablement. Mais des intrigues de cour empêchèrent l'heureuse réussite des bonnes intentions de l'un et de l'autre; et il fallut, plus tard, réduire par la force, des peuples qui se soumettaient alors volontairement.

Au mois de safar 299 (octobre 911), mourut dans un âge très-avancé la mère d'Abdallah. Ce prince, qui l'avait toujours chérie, honorée et respectée, fut inconsolable de sa perte. Il voulut qu'on célébrât ses obsèques avec une pompe extraordinaire, qu'on lui élevât un magnifique monument dans un des palais de la capitale, et qu'on en construisît un pour lui auprès de celui de sa mère.

La même année, le 28 chawal (17 juin 912), il y eut une éclipse totale de soleil, et les étoiles se montrèrent après la troisième prière du jour, ce qui empêcha les musulmans de se rendre à la mosquée pour celle du soir. Cet

---

mans de l'Asie et de l'Afrique, entretinrent pour leur personne des milices d'esclaves, nés, la plupart, soit dans le Turkestan, à l'orient de la Perse, soit dans le pays, entre la mer Noire et la mer Caspienne, soit en Abyssinie, ou parmi les peuplades nègres de l'Afrique. C'est ainsi que se forma la célèbre milice des Mamlouks. La garde des rois de Cordoue était principalement composée d'esclaves tirés des provinces illyriennes, et nommés pour cela *Seklabis* (esclavons).

événement contribua peut-être à accroître la noire mélancolie dans laquelle Abdallah était tombé. Vainement il avait exhalé sa douleur dans des vers pleins de sentiment. Une fièvre lente le conduisit au tombeau, au commencement de rabi Ier, l'an 300 (octobre 912). Il était âgé de soixante-douze ans, et en avait régné vingt-cinq. Ce prince, bon, généreux, brave à la tête des armées, intrépide et patient au milieu des troubles qui agitaient ses états, esclave de sa parole jusqu'au point de s'exposer à passer pour mauvais musulman, plutôt que de violer ses traités avec les chrétiens, manquait sans doute de cette fermeté si nécessaire à un souverain pour se faire craindre et respecter. Delà, les révoltes continuelles qui agitèrent son règne; delà le scandale causé à sa cour par les disputes sur la préséance, entre ses ministres, et l'irrévérence de l'un des vezirs envers le souverain. Avant d'expirer, Abdallah fit reconnaître pour héritier du trône son petit-fils Abdel-rahman, et le mit sous la protection de son fils Al-Modhaffer.

VIIIe. Abou'l Motharef ABDEL-RAHMAN III, Al-Naser-Ledin-Allah (1).

An de l'hég. 300 (de J. C. 912). Le nom d'Abdel-rahman était d'un bon augure pour la gloire et la prospérité de l'Espagne. Le nouveau monarque ne trompa point les espérances des musulmans. Elevé sous les yeux de son aïeul, il avait appris par cœur le Coran dès sa première enfance; à huit ans on lui enseigna la *Sunna* ou la loi traditionnaire, la grammaire, l'histoire, la poésie, les proverbes arabes, la science du gouvernement, etc.; à l'âge de onze ans, il apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à manier la lance et l'épée, et tout ce qui concerne la tactique militaire. A des connaissances très-étendues, à beaucoup d'esprit, à une conversation pleine de charmes, il joignait un caractère affable, une prudence au-dessus de son âge, une physionomie douce et majestueuse, et les formes les plus nobles et les plus agréables. Ces brillants avantages, ces rares qualités avaient rendu Abdel-rahman l'idole de l'Espagne. Aussi fut-il proclamé, aux applaudissements universels, le 5 rabi 300

(1) Cardonne, et les Bénédictins d'après lui, ainsi que les auteurs espagnols, ont dit que ce prince était neveu de son prédécesseur. Ils ont ainsi traduit le mot latin *nepos*, qui signifie ici petit-fils.

(20 octobre 912), aussitôt après les funérailles du roi défunt. Son oncle, Abdel-rahman al-Modhaffer, fut le premier qui lui prêta serment de fidélité, et le jeune roi mit tant de modestie et d'émotion dans cette cérémonie, que toute l'assemblée fondit en larmes. Par respect pour la mémoire de son aïeul, il prit le nom d'Abdallah, et ses sujets, en signe d'amour et de confiance en sa bonté, joignirent à ses noms, dans la khothbah, les titres d'*al-Naser Ledinallah* (défenseur de la religion de Dieu) et d'*Emir al-moumenin* (prince des fidèles).

Il s'appliqua d'abord à rétablir l'ordre et la paix dans l'intérieur de ses états, et à éteindre les haines invétérées que la fureur des guerres civiles ou de la vengeance avait allumées parmi ses sujets. Il réussit à réconcilier des familles anciennes, et gagna le cœur des offenseurs et des offensés. Tel était l'enthousiasme qu'excitait ce prince, que, lorsqu'il ordonna des levées pour attaquer les rebelles, les recrues volontaires furent si considérables, qu'il se vit obligé d'en congédier un grand nombre, afin que les champs et les ateliers ne demeurassent pas déserts. Il marcha, au printems, vers Tolède, à la tête de quarante mille hommes, et s'empara de plusieurs places occupées par Kaleb ben Hafsoun. Ce célèbre factieux, laissant dans la ville son fils Djafar avec des troupes et des munitions suffisantes pour y soutenir un long siége, alla chercher des renforts dans l'Espagne orientale. Le roi ne s'arrêta point au siége de Tolède; et, ayant reçu les soumissions du reste de la province, il s'avança contre Ben Hafsoun, qui revenait avec des forces supérieures en nombre et commandées par les meilleurs capitaines, mais inférieures en armes et en cavalerie. La bataille se livra dans une vaste plaine, à quelques journées, à l'ouest de Tolède. Elle fut vivement disputée, et le roi ne dut la victoire qu'à sa cavalerie. Les vainqueurs perdirent trois mille hommes; mais les vaincus laissèrent sept mille morts et un nombre infini de blessés. Abdel-rabman vit avec horreur ce champ de carnage, déplora l'effusion de tant de sang musulman, et fit prodiguer les mêmes soins aux blessés des deux partis. La soumission de toutes les provinces insurgées, jusqu'au pays de Tadmir (Murcie) fut le résultat de cette expédition. Le roi revint à Cordoue avec sa garde, et chargea son oncle, Al-Modhaffer, de continuer la guerre contre Ben Hafsoun, qui n'osa plus sortir de ses forteresses.

L'an 302 (914), Abdel-rahman changea les coins de ses monnaies d'or et d'argent, qui jusqu'alors avaient été les mêmes que ceux des khalifes omeyades de Damas, ses ancêtres, à l'exception du lieu et de l'année, où les pièces étaient frappées. Il ordonna d'y mettre d'un côté son nom et ses titres, auxquels il ajouta celui d'*imam* ou chef de la religion, de l'autre la profession de foi musulmane, et sur le cordon la date et le lieu de la fabrication (1).

Ce monarque parcourut les provinces du midi pour y étouffer les germes de la sédition. Sa présence y fit plus de conquêtes que la force de ses armes. Plusieurs peuples vinrent se mettre à sa merci et jurèrent de ne plus combattre que pour son service. Les principaux adhérents de Ben Hafsoun, dans ces contrées, se soumirent aussi et n'eurent qu'à bénir sa clémence et sa générosité. Il donna même à deux d'entre eux les gouvernements de Jaën et d'Alhama. Après avoir, sans résistance, réduit plus de deux cents places ou châteaux, et pacifié les provinces, il revint triomphant à Cordoue, l'an 303 (915), et s'occupa de réparer et d'embellir ses palais dans cette capitale.

Informé des pirateries que les Africains et les Arabes de Sanhadja commettaient sur les côtes et les îles d'Espagne, et des invasions que les troupes du nouveau monarque d'Afrique, Obéidallah al-Mahdy, et du prince de Barkah, avaient faites avec succès en Sicile et en Calabre, il envoya, l'an 305 (917-18), un habile commandant et des forces imposantes dans l'île de Maïorque, mit une flotte en croisière pour protéger les côtes d'Espagne, et fit construire, dans tous ses ports, de grandes barques, pour les opposer aux Africains. Il établit un receveur-général des impôts et lui donna deux adjoints.

L'année 305 (917-18) fut appelée l'année des feux, parce que divers incendies consumèrent les faubourgs de Meki-

(1) Cette ambitieuse innovation lui fut sans doute suggérée par l'exemple d'Obéid-Allah al-Mahdy, qui, venant de fonder la célèbre dynastie des Fathimides, dont nous donnerons la chronologie historique avec celles des autres souverainetés de l'Afrique, s'était arrogé les droits spirituels de l'imamat, réservés jusqu'alors aux khalifes d'Orient. Le schisme fut alors universel parmi les Musulmans, et il y eut à la fois trois khalifes, ou vicaires de Mahomet, l'un à Baghdad, de la race des Abbassides; le deuxième, en Afrique, se disant issu d'Aly et de Fathime; et le troisième, en Espagne, de la famille des Omeyades, qui avait été dépossédée du khalifat par les Abbassides.

nença, dans le nord de l'Espagne, les places publiques de Fez et de Tahert, capitale des Zenètes, et celle de Cordoue, qu'Abdel-rahman fit reconstruire plus belle et plus commode qu'auparavant.

Le prince Al-Modhaffer remportait sur les rebelles des avantages continuels, et les poursuivait sur leurs montagnes, où ils périssaient de misère ou tombaient dans les précipices. Afin d'achever de les réduire, Abdel-rahman partit, au printems, avec la cavalerie d'Andalousie, traversa les provinces de Tadmir et de Valence, visita les villes de Murcie, Orihuela, Lorca, Kentada, Elche, Denia, Schatiba, Valence, Murbiter, Noulès et Tortose, et remonta l'Ebre jusqu'à Alcanit, où il s'arrêta pour recevoir les soumissions des peuples voisins. Partout il avait été accueilli avec joie; partout on s'était empressé autour de lui, et on avait sollicité la faveur de suivre ses étendards. Aussi arriva-t-il devant Saragoce à la tête d'une puissante armée. Malgré les nombreux partisans que Kaleb ben Hafsoun avait dans cette ville, le peuple et la majeure partie des habitants se déclarèrent pour le monarque légitime. Les jeunes gens ayant ouvert les portes, les cheikhs et les principaux citoyens en apportèrent les clefs au khalife, qui publia un pardon général, à condition que, dans un délai déterminé, tous ceux qui avaient pris part à la révolte, viendraient, eux ou leurs enfants, se mettre à sa merci. Charmé de la situation de Saragoce et de la beauté de ses campagnes, il y passa quelques jours. Ce fut là qu'il reçut deux députés du fameux Ben Hafsoun, qui, osant traiter d'égal à égal avec son souverain, proposait la paix, à condition qu'on lui rendrait Huesca et Saragoce; qu'on lui laisserait, pour lui et ses successeurs, la paisible possession de l'Espagne orientale; qu'il se chargerait de les défendre contre les chrétiens, et qu'il aiderait de ses troupes le khalife de Cordoue. Abdel-rahman répondit qu'après avoir eu la patience d'écouter les insolentes propositions d'un rebelle, d'un chef de bandits, il voulait bien encore respecter dans ses envoyés le caractère de députés, et ne pas les faire empaler; mais il leur ordonna de rapporter à leur maître, que si, dans un mois, il ne se soumettait pas, il n'aurait plus droit à aucunes conditions. Toutefois Kaleb, se fiant sur la constance de ses partisans et sur ses alliances avec les chrétiens, visita ses places, encouragea ses fils, qui craignaient un retour de fortune, et envoya des émissaires à

Tolède, pour soutenir les espérances de ses amis dans cette ville et dans la province.

Abdel-rahman, ayant donné le gouvernement de Saragoce à son oncle Al-Modhaffer, pour qu'il achevât de pacifier cette frontière, revint dans sa capitale, en visitant l'intérieur de l'Espagne. Une nouvelle révolte l'appela bientôt sur un autre point de ses états. Mohammed ben Adha al-Hamdani, l'un des anciens chefs des rebelles dans les montagnes d'Elbira, s'était distingué des autres par sa prudence et son humanité : protecteur du district d'Alhama, il y avait conservé une sorte d'autorité absolue, sans en abuser, et s'était soumis au khalife, qui l'avait nommé alcaïd d'Alhama. Les rigueurs imprudentes des collecteurs des impôts, et la licence des soldats dont ils étaient escortés, indignèrent des peuples accoutumés à l'indépendance et à un gouvernement modéré. Ils prirent les armes, firent main-basse sur leurs oppresseurs, et forcèrent Ahmed, fils et successeur de Mohammed ben Adha, de se mettre à leur tête. Le monarque ne laissa pas aux mutins le tems de se fortifier. Il les contraignit de regagner les montagnes, leur enleva Baça et d'autres places, entra sans résistance dans Jaën, le jeudi 15 chaban 306 (21 janvier 919), et laissa bientôt au gouverneur qu'il établit dans cette ville, le soin de terminer une guerre qui lui semblait peu glorieuse.

Vers la fin de la même année, mourut, à Huesca, le fameux Kaleb ben Hafsoun, qui, pendant trente-six ans, avait bravé et entamé la puissance de quatre souverains de l'Espagne musulmane. Héritier de l'ambition, de la valeur et de la révolte obstinée de son père Omar, il les transmit à ses fils, Soléiman et Djafar, qui, néanmoins, n'eurent pas les mêmes succès. Le prince Al-Modhaffer, après divers avantages obtenus sur eux, les vainquit près de Lérida, l'an 308 (920), et leur reprit Alfraga, Mekinença et plusieurs autres places.

Tandis qu'Abdel-rahman embellissait Cordoue, Séville et plusieurs villes d'Espagne, de superbes mosquées, les rebelles d'Elbira, descendus de leurs montagnes, avaient deux fois vaincu le wali de Jaën, surpris cette ville et recouvré toutes celles qu'ils avaient perdues. Il fallut que le khalife fît contre eux, en personne, une seconde campagne. Jaën se rendit sans coup férir ; mais Alhama, forte par sa situation, et vigoureusement défendue par les habitants, soutint un

siége long et difficile. Elle fut emportée d'assaut, à la fin de l'an 310 ou au commencement de 311 (avril 923), et tout ce qui ne périt pas en combattant fut passé au fil de l'épée. Ahmed ben Adha, couvert de blessures et presque méconnaissable, fut trouvé parmi les cadavres, et traîné devant Abdel-rhaman, qui lui fit trancher la tête. Ce prince, ayant terminé la guerre par la réduction de toute la province, alla se délasser quelque tems à Grenade, et retourna dans sa capitale, où il ne s'occupa qu'à réunir toutes ses forces contre Tolède. Cependant, trois années se passèrent encore à faire le dégât autour de cette ville et à s'emparer des châteaux voisins.

Djafar ben Hafsoun, prévoyant que, s'il était assiégé dans Tolède, il ne pourrait la conserver faute de provisions, et ne voulant pas être réduit à se livrer à ses ennemis, préféra tenir la campagne. Il confia la défense de la place à l'un de ses plus braves capitaines, et en sortit avec ses trésors, ses principaux partisans et ses meilleures troupes. Malgré les efforts de ce rebelle, Tolède fut assiégée. Un camp nombreux fut établi vers le nord, le seul côté par où elle était ouverte, les autres étant défendus par le Tage et par un rocher inaccessible. La garnison fit plusieurs sorties, à la faveur de quelques grands et antiques édifices situés hors de la ville. Mais Abdel-rahman fit détruire ces monuments, resserra plus étroitement le blocus, et rendit les sorties moins fréquentes. Le commandant, n'ayant pas assez de troupes pour tenir plus long-tems, et voyant que la place manquait de vivres, conseilla aux habitants de traiter avec le khalife : et dès la nuit suivante, il sortit avec quatre mille hommes, força une partie du camp ennemi, le franchit, et eut le bonheur de ne laisser qu'un petit nombre de ses gens prisonniers. Le lendemain, des députés vinrent supplier Abdel-rahman de pardonner à une ville qui avait été occupée, malgré elle, par les troupes de Ben Hafsoun, et qui, délivrée de ses oppresseurs, s'empressait d'offrir ses hommages à son souverain. Le monarque accorda une amnistie générale, laissa aux habitants la vie et les biens, et entra, l'an 315 (927), dans Tolède, qui, depuis quarante-deux ans, n'obéissait plus à ses rois légitimes. Il en donna le gouvernement au wali Abdallah ben Jali, qui avait dirigé le siége, et lui commanda de poursuivre les restes des rebelles.

Djafar ben Hafsoun, n'ayant plus d'asile, va solliciter le secours du roi de Léon, Ramire II, dont il se rend vassal et tributaire. A la tête d'une armée nombreuse, formée de leurs forces réunies, ils traversent le Douero, et viennent, par Zamora et Salamanque, assiéger Talavera : ils détruisent ses anciens édifices, battent le wali de Tolède, qui veut les forcer à lever le siége; et, maîtres de la place, ils la saccagent et y massacrent jusqu'aux femmes et aux enfants, l'an 317 (929). Ils se retirent, chargés de butin, et continuent leurs ravages, sans qu'Abdallah ben Jali, qui, revenu avec de nouvelles troupes, poursuit les chrétiens jusqu'au fleuve, puisse les atteindre à travers les bois et les montagnes. Le khalife, informé de la destruction de Talavera (1) et de celle de plusieurs autres places, rappelle son oncle Al-Modhaffer, qui, sur la frontière orientale, avait obtenu sur les chrétiens de si grands succès, qu'ils n'osaient plus sortir de leurs montagnes ni de leurs châteaux. A peine ce prince a-t-il pris le commandement de l'armée de l'Ouest, qu'il court venger les maux causés par le roi de Léon. Il traverse le Douero, met à feu et à sang la Galice, passe au fil de l'épée tous les hommes en état de porter les armes, et charge de fers les femmes et les enfants. Voyant son armée embarrassée par le butin et par les captifs, il ordonne la retraite; mais attaqué, par les chrétiens, au passage du fleuve, et voulant sauver les musulmans des malheurs qu'ils avaient souvent éprouvés dans de semblables circonstances, il fait égorger tous ses prisonniers, remporte une victoire complète, l'an 318 (930), et retourne triomphant à Cordoue, après avoir relevé les murs de Talavera.

Les révolutions de l'Afrique furent, pour Abdel-rahman, une occasion et un prétexte de porter ses armes et sa domination dans cette contrée. Yahia ben Edris, roi de Fez, attaqué par un sujet rebelle, et menacé par le khalife fathimide Obéid-Allah, sollicita le secours du souverain de Cordoue, et fit valoir l'ancienne et constante amitié qui subsistait entre sa maison et celle des Merwanides (2). Abdel-rahman

(1) Les auteurs espagnols attribuent la prise et la destruction de Talavera à Ordogno II, et rapportent ces événements à l'année 914.

(2) Les khalifes omeyades d'Orient avaient usurpé le trône et l'imamat sur les descendants de Mahomet, par Aly et Fathime. Mais, lorsque les premiers eurent été dépouillés, à leur tour, du khalifat par les Abbas-

donna ordre à Djafar ben Othman, wali de Maïorque, et à l'amiral Al-Okaïly, de rassembler des troupes de terre et de mer qui, secondées par celles du roi de Fez, s'emparèrent, l'an 319 (931), de Ceuta et de Tanger, dont elles firent des places de sûreté pour les renforts que l'Espagne continua d'envoyer contre les Chyites (1). La khothbah ayant été faite au nom d'Abdel-rahman, dans les mosquées de Fez, au mois de chaban 320 (932), l'armée d'Obeid-Allah prit cette ville l'année suivante; mais les musulmans d'Espagne et leurs partisans la reprirent d'assaut peu de tems après, y tuèrent sept mille Chyites, et coupèrent la tête du gouverneur, qui fut envoyée au khalife de Cordoue. Ce monarque disposa du gouvernement de Fez en faveur d'Ahmed ben Bekri, qui le posséda, jusqu'à ce qu'assiégé par les troupes Fathimides, qui s'emparèrent de cette ville, il fût chargé de chaînes et conduit devant Caïm Biamr-Allah, fils et successeur d'Obeid-Allah (2).

La joie que ces succès causèrent en Espagne fut troublée par la révolte de Ben-Ishak, gouverneur de Santarein, lequel, pour venger la mort du vezir Mohammed, son frère, justement condamné au dernier supplice par le khalife, se mit sous la protection de Ramire II, et joignit ses troupes à celles de ce prince, qui entrèrent dans la Lusitanie et portèrent leurs ravages jusqu à Lisbonne et à Badajoz. Al-Modhaffer marcha contre les chrétiens, les vainquit, les força de repasser le Douero, traversa ce fleuve après eux, exerça de terribles représailles dans leur pays, et en revint chargé de riches dépouilles. Ces événements remplirent les années 323 et 324 (935 et 936).

Abdel-rahman avait coutume de passer le printems et

---

sides, et que ceux-ci eurent proscrit les Edrissides, issus d'une branche de la maison d'Aly, la politique réconcilia ces derniers avec les Merwanides ou Omeyades d'Espagne, et un intérêt commun les réunit d'abord contre les Abbassides, qui régnaient à Baghdad; ensuite contre les Fathimides d'Afrique, quoique ceux-ci prétendissent avoir la même origine que les Edrissides.

(1) Les Chyites sont les musulmans qui regardent Aly et ses descendants comme les véritables et légitimes successeurs de Mahomet, et traitent d'usurpateurs les trois premiers khalifes, les Omeyades et les Abbassides. Ils passent pour hétérodoxes aux yeux des musulmans sunnites. Les Fathimides étaient alors les chefs de cette secte.

(2) Ces révolutions seront rapportées avec plus de détails dans la chronologie historique de l'Afrique.

l'automne dans une campagne à cinq milles au-dessous de Cordoue, sur les bords du Guadalquivir. Charmé de l'ombrage et de la fraîcheur de cet endroit délicieux, il y fonda une ville qu'il appela *Al-Zahra*, du nom de son esclave favorite (1). Parmi les édifices les plus remarquables, on y distinguait l'hôtel des monnaies, les casernes, la mosquée principale, moins vaste, mais plus riche et plus élégante que celle de Cordoue, et surtout l'alcaçar, dans lequel on comptait jusques à quatre mille trois cents colonnes de marbres précieux. Les poutres, les solives et les lambris de ce palais étaient en bois de cèdre et sculptés avec art; les pavés, les murs de tous les appartements, étaient revêtus de mosaïques, et brillaient des plus vives couleurs. Dans la salle nommée *du Khalifat*, on voyait une fontaine de jaspe, au milieu de laquelle était un cygne d'or, d'un travail admirable, fait à Constantinople, et au-dessous du bassin pendait une fameuse perle, présent de l'empereur Léon VI. Toutes les autres salles avaient aussi des fontaines en marbre, de formes élégantes et variées. Le toit était d'or et d'azur entremêlés avec goût; les tapis, les tentures, les portières, tissus d'or et de soie, représentaient au naturel des arbres, des fleurs et des animaux. Au milieu des jardins, et sur une éminence, était un kioschk soutenu par des colonnes de marbre blanc, dont les chapiteaux étaient dorés, et au centre duquel il y avait un bassin de porphire rempli de vif-argent, dont les ondulations réfléchissaient les rayons du soleil et l'éclat de la lune. Ce palais, qui offrait un abrégé des richesses et des jouissances de l univers, fut achevé l'an 325 (937), et coûta des sommes immenses.

Cette année, il parut, dans les montagnes de Gomera, un imposteur nommé Hamin, qui, se disant prophète, fit beaucoup de prosélytes dans les basses classes du peuple. Il réduisait à deux les cinq prières quotidiennes, et à douze jours le jeune du mois entier de ramadhan : il supprimait le pèlerinage de la Mekke, les ablutions, et permettait l'usage

(1) Le tems ou la main des hommes, plus cruelle que la faux du tems, ont détruit la ville de Zahra. On n'en a même découvert, dit-on, aucunes traces; sans doute parce qu'on a toujours ignoré où elle était située. Mais aujourd'hui que l'emplacement qu'elle occupait est déterminé d'une manière si précise, espérons que, lorsque l'Espagne jouira de la paix intérieure, son gouvernement ou quelques amis des lettres et des arts s'occuperont de fouilles et de recherches pour découvrir les ruines de cette ville.

de la chair de porc. Déjà ses partisans lui payaient la dixme et la refusaient au khalife ; mais il fut arrêté. Les fakihs, convoqués pour examiner sa doctrine, la condamnèrent ; et, sur leur déclaration, que Hamin était un fourbe et un hypocrite, le monarque ordonna qu'il fût empalé et que sa tête fût portée à Cordoue.

Les préparatifs de guerre que faisait Ramire II, l'an 326 (938), ayant répandu l'allarme dans la Lusitanie, tous les peuples établis sur la rive droite du Douero, abandonnaient leurs terres, emmenaient leurs troupeaux sur la rive gauche et se réfugiaient dans les châteaux et dans les villes. Toute l'Espagne se mit en mouvement par ordre du khalife de Cordoue. Des troupes se rassemblèrent de toutes parts, et le rendez-vous général ayant été indiqué à Salamanque, Abdel-rahman y arriva, avec sa garde, au commencement de safar 327 (fin de novembre 938). Son armée, forte de cent mille hommes, traversa le Douero, entra sans résistance sur les terres des chrétiens, les mit à feu et à sang, détruisit les villes de Rahbat et d'Amaya, et assiégea Zamora. Cette place, dont les monarques musulmans avaient fait le boulevard de leurs états sur cette frontière, était défendue par une brave garnison, et entourée de sept murs épais et solides, et d'un double fossé large et profond. Ramire, qui s'en était emparé, venait la secourir avec des troupes nombreuses, renforcées encore par celles d'Alvascande (1). Abdel-rahman, laissant vingt mille hommes pour continuer le siége, marche à l'ennemi et le rencontre sur les bords d'une rivière (peut-être la Pisuerga), qui se jette dans le Douero. Il y eut alors une éclipse de soleil, qui répandit une telle épouvante dans les deux armées, qu'elles demeurèrent deux jours en présence, sans oser s'attaquer. Enfin, le troisième jour, elles s'ébranlèrent, et l'action commença vers midi. On combattit avec un égal acharnement jusqu'au soir ; mais, malgré la bravoure et les efforts du prince Al-Modhaffer, qui commandait l'avant-garde et le centre de l'armée musulmane, les bataillons serrés des chrétiens demeuraient impénétrables, et leur cavalerie, bardée de fer et soutenue par la cavalerie légère du transfuge Ben-Ishak,

(1) Il est question, ici, de la Navarre, que les auteurs arabes ne désignent que par le nom de ses peuples indigènes, les Biscayens, Basques, Vascons ou Gascons.

commençait à faire plier les Maures, lorsque le khalife, voyant le désordre de son aile droite, chargea le flanc gauche des ennemis, à la tête de sa garde et de sa réserve, attira de ce côté toutes les forces des chrétiens, et donna le tems au reste de ses troupes de reprendre leurs rangs et leurs avantages. La victoire coûta cher aux musulmans; ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, au milieu des morts et des mourants qui furent foulés aux pieds des chevaux, et ils comptaient recommencer le combat le lendemain; mais les chrétiens, s'étant retirés en bon ordre pendant la nuit, avaient repassé la rivière sur plusieurs points. Abdel-rahman jugea inutile de les poursuivre, et ramena son armée devant Zamora, qu'il emporta d'assaut, après un siége meurtrier. Les femmes et les enfants y furent seuls épargnés. Tel est le récit de la bataille d'*Alkhandik* ou du retranchement (1), suivant les auteurs arabes, qui la rapportent de la manière la plus précise, au mois de chawal 327 (juillet 939), trois jours après l'éclipse de soleil (2).

Ramire, ayant rassemblé de nouvelles troupes, descendit de ses montagnes, ravagea les pays arrosés par le Douero, en Lusitanie; vainquit Abdallah al-Koraischy, à qui le roi de Cordoue avait laissé le commandement de cette fron-

(1) Ce nom, un peu vague, et commun à plusieurs autres batailles dans l'histoire des peuples musulmans, semblerait indiquer que celle dont il s'agit ici fut donnée sous les murs de Zamora. Elle se livra près de Simancas, au confluent de la Pisuerga et du Douero, suivant les auteurs chrétiens, qui attribuent la victoire aux rois de Léon et de Navarre.

(2) Nous avons cru devoir raconter, avec quelques détails, cette bataille dont le récit est aussi confus qu'inexact chez les historiens espagnols, afin de prouver combien peu on doit ajouter foi à leur autorité. Ils sont encore moins croyables sur la date de cet événement, qu'ils placent au 6 août 938. Sur ce point, on doit à juste titre donner la préférence aux auteurs arabes. L'éclipse, qui, suivant eux, précéda de trois jours la bataille, eut lieu en effet, selon la chronologie des éclipses, le 19 juillet 939; et le troisième jour après, 22 juillet, correspond au 19, chawal 327: véritable date de cet événement dont ils indiquent le mois, sans en fixer le jour. Ils n'exagèrent pas le triomphe des musulmans dans cette journée; ils conviennent qu'elle fut aussi sanglante pour les vainqueurs que pour les vaincus; et Masoudy, auteur arabe contemporain, dit qu'Abdel-Rahman perdit quarante à cinquante mille hommes dans cette campagne, mais non pas quatre-vingt mille sur le champ de bataille, comme le prétendent les Espagnols. Si Ramire eût été vainqueur, n'aurait-il pas profité de sa victoire, au lieu de retourner dans sa capitale, comme ils l'avouent eux-mêmes? Les fruits de la victoire furent pour celui qui l'avait remportée.

Digitized by Google

tière, reprit Zamora, dont les fortifications avaient été réparées par ordre du monarque musulman, et en fit passer la garnison au fil de l'épée; mais Abdallah prit bientôt sa revanche. Renforcé par les secours que lui envoya son souverain, il attaqua les chrétiens dans un lieu, où, resserrés d'un côté par le Douero et de l'autre par de hautes montagnes, ils étaient dans la nécessité de combattre et dans l'impossibilité de fuir, remporta sur eux, l'an 329 (940), près de Saint-Estevan de Gormaz (1), une victoire vivement disputée; enleva d'assaut cette place, dont il fit massacrer tous les habitants; reconquit Zamora de la même manière et en égorgea presque toute la garnison.

Dans le même tems, le traître Ben-Iskak, ayant eu des démêlés avec le roi de Léon, qui, sans doute, lui attribuait ses revers, quitta le service de ce prince, et rentra en grâce avec Abdel-rahman, qui lui rendit le titre de vezir et le commandement de Santarein. Ces mauvais succès déterminèrent Ramire à envoyer, l'an 330 (941) une ambassade à Cordoue, pour traiter de la paix. Abdel-rahman accorda une trève de cinq ans, qui fut conclue à Léon, l'année suivante, par le vezir Ahmed ben Said, son ambassadeur, et fidèlement observée par les chrétiens et les musulmans (2). Sur la frontière orientale, le wali Abdel-rahman ben-Mohammed pénétra dans les montagnes, chassa de Lérida les fils de Ben-Hafsoun, l'an 333 (944-5), et, par cette conquête, mit fin à une révolte qui avait duré plus de quatre-vingts ans.

Le monarque employa les loisirs de la paix intérieure, à assurer les succès de la guerre qu'il continuait en Afrique. Par ses ordres, on agrandit et l'on répara les arsenaux de Tortose, la même année, et plusieurs vaisseaux furent construits dans ses ports sur la Méditerranée. Protecteur de l'agriculture, il fit creuser à Ecija un canal d'arrosement, et un magnifique abreuvoir, qui furent achevés l'an 338 (949).

Heureux dans toutes ses entreprises, vainqueur de tous ses ennemis, comblé de gloire et honoré de ses peuples,

---

(1) Les historiens espagnols placent mal à propos cette bataille avant celle de Simancas, et disent qu'Abdel-Rahman la gagna en personne. C'est à la confusion, au désordre, aux contradictions, à l'invraisemblance qui régnent dans leurs écrits, qu'il faut attribuer le peu d'intérêt qu'offre la lecture de l'histoire d'Espagne durant le moyen âge.

(2) La paix proposée par Ramire est la preuve la plus convaincante que l'avantage, dans cette guerre, ne fut pas de son côté.

Abdel-rahman éprouva des chagrins dans sa vieillesse. Il avait solennellement déclaré son fils Al-Hakem, héritier du trône. Abdallah, l'un des frères d'Al-Hakem, et son rival en esprit, en talents, en érudition, en adresse dans tous les exercices du corps, ne se distinguait pas moins aussi par ses belles qualités, et partageait avec lui l'affection des musulmans. Mais Abdallah, gâté par la flatterie et fier de la faveur populaire, prêta l'oreille à quelques ambitieux qui, voulant s'élever par son moyen, lui inspirèrent le désir de sacrifier son heureuse et honorable existence à l'espoir chimérique de monter sur un trône destiné à son frère. Persuadé d'une pleine réussite, et entraîné par sa fatale étoile, plutôt que par la perversité de son cœur, il permit au fakih Ahmed ben Abd-ilbar de travailler à grossir son parti. L'imprudence du favori perdit son maître. Un des savants qui fréquentaient le palais du prince, ayant été instruit du complot par le fakih, va tout révéler au khalife. Abdallah, arrêté et amené aux pieds de son père, ne répond à ses reproches que par des larmes; interrogé par deux vezirs du conseil d'état, il avoue que ben Abd-ilbar s'était chargé de diriger toute la trame, pour se venger de n'avoir pu obtenir la charge de suprême cadhi; mais il déclare ne connaître aucun de ses complices. Le fakih, sachant qu'on devait le confronter avec le prince, se donne la mort dans sa prison, au commencement de dzoulhadjah 338 (mai 950). Al-Hakem intercéda pour son frère. « Je céderais à tes vœux et au » penchant de mon cœur, dit le khalife, si j'étais né dans » une condition privée; mais roi, je dois à mes sujets des » exemples de justice: tes prières, tes larmes, celles de » toute la famille ne sauveront donc pas ton malheureux » frère de la peine due à son crime. » Abdallah n'écrivit à son père, que pour protester de l'innocence d'un seigneur qui avait été arrêté avec lui. Il fut mis à mort, la nuit suivante, dans sa prison; et plusieurs de ses frères et d'autres princes merwanides assistèrent à ses funérailles. Il excellait dans la jurisprudence et la poésie, savait l'astronomie et la philosophie, et avait écrit une histoire des Abbassides. Peu de tems après mourut, dans un âge très-avancé, le célèbre Al-Modhaffer, que le monarque, son neveu, chérissait comme un père.

Des ambassadeurs de l'empereur Constantin VI, viennent à Cordoue renouveler les anciens traités d'alliance contre le khalife de Baghdad. Abdel-rahman les reçoit avec la plus

grande magnificence et les fait accompagner par un ambassadeur, qu'il envoie à Constantinople, pour y présenter à l'empereur, des chevaux andalous, des armes et des joyaux de prix, travaillés à Tolède et à Cordoue.

Dans le Magreb, le prince Edrisside-Abou'l-Aicah-Ahmed-al-Fadhl se met sous la protection du souverain de l'Espagne, qui, sous prétexte de le défendre contre les Fathimides, renforce les garnisons de Tanger et de Ceuta. Le nom d'Abdel-rahman-al-Naser fut alors proclamé à Fez, à Tahert et dans tout le Magreb.

Ce monarque publie l'al-djihed contre les chrétiens, à l'occasion des hostilités commises par le roi de Léon, Ordogno III, sur les terres de Zamora et de la Lusitanie. Le wali Aboul Amer Ahmed ben-Saïd reprend Salamanque, poursuit les chrétiens jusqu'à leurs montagnes, les défait, l'an 339 (951), enlève leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, et recommence la guerre, l'année suivante, avec le même succès. De retour à Cordoue, il y est reçu avec les plus grands honneurs par le khalife, et son frère Abdel-melek est nommé vezir. Outre la cinquième partie du butin, fruit de ces deux campagnes, ils offrent au monarque des présents dont l'énumération peut donner une idée de la richesse de l'Espagne à cette époque : quatre cents livres d'or pur ; la valeur de plus de quatre millions en lingots d'argent ; quatre cents livres de bois d'aloës ; cinq cents onces d'ambre gris ; trois cents onces de camphre ; trente pièces de brocard, soie et or ; cent dix fourrures de martres du Khoraçan ; quarante-huit housses de chevaux, en or et soie, fabriquées à Baghdad ; quatre milliers de soie ; trente tapis de Perse ; huit cents armures de fer bruni, pour des chevaux de bataille ; mille boucliers et cent mille flèches ; quinze chevaux arabes richement harnachés, et cent chevaux d'Espagne et d'Afrique, avec des harnois moins précieux ; vingt mules, avec leurs selles et leurs housses traînantes ; quarante jeunes garçons et vingt filles d'une rare beauté, tous vêtus magnifiquement.

L'an 342 (953), le wali de Tolède, Obeïdallah, remporte des avantages signalés sur le roi de Léon. L'an 344 (955), les troupes d'Abdel-rahman s'emparent, en Afrique, de Telemsan (Tremeçen) ; et l'on achève le dôme élevé par son ordre, sur la grande mosquée de Fez.

La même année, un grand vaisseau espagnol ayant pris un navire qui appartenait au souverain de l'Afrique, Moezz-

Ledin-allah, cette hostilité devient l'origine d'une longue guerre entre les deux khalifes. Les flottes d'Afrique et de Sicile entrent dans le port d'Almérie, s'emparent du grand vaisseau et en brûlent plusieurs autres. Mais, l'an 346 (957), le hadjeb, Ahmed ben Saïd débarque à Oran, avec une armée nombreuse, à laquelle viennent se joindre les troupes andalousiennes qui étaient déjà en Afrique. Il met à feu et à sang tout le pays jusqu'à Tunis; assiége cette ville, par terre et par mer, la réduit à se racheter de l'assaut et du pillage, par une énorme contribution en argent, en étoffes et autres marchandises précieuses, joyaux, habits, esclaves des deux sexes, armes et chevaux; s'empare de tous les vaisseaux qui étaient dans le port, et retourne à Séville avec un butin incalculable. Abdel-rahman combla de faveurs ce général, et lui assigna une pension de cent mille pièces d'or.

Le prince Edrisside, Abou'l-Aisch-Ahmed, dépouillé de ses états dans le Magreb, par les troupes de son protecteur, obtient la permission de venir en Espagne, l'an 347 (958); il la traverse, accueilli, fêté avec un éclat extraordinaire, et va, pour dédommagement de la couronne qu'il a perdue, recevoir celle de martyr de l'islamisme, en combattant contre les Français, sur les frontières de la Catalogne.

Le sort des armes change en Afrique. Les troupes omeyades sont battues par celles des Fathimides, qui prennent Fez d'assaut, le 20 ramadhan 349 (13 novembre 960), et subjuguent en peu de mois tout le Magreb, à l'exception de Ceuta, Tanger et Tremeçen. Ces fâcheuses nouvelles aggravent le chagrin que ressentait Abdel-rahman, de la mort de son fils, de celle de son oncle et de la perte récente de son hadjeb, Ahmed-ben-Saïd. Il ne laisse pas d'ordonner d'immenses préparatifs, et envoie bientôt une puissante flotte et des troupes nombreuses qui, réunies aux fortes garnisons des places qui lui restaient encore et aux partisans des Omeyades, reprennent Fez à la pointe de l'épée, recouvrent toutes les autres villes du Magreb, font un grand carnage des tribus dévouées au khalife d'Afrique, et rétablissent le nom de celui d'Espagne dans les prières publiques.

Cette guerre n'empêcha pas Abdel-rahman de veiller sur ses frontières du nord et de l'est. Les irruptions subites, imprévues et rapides des montagnards chrétiens, furent

toujours repoussées, et cruellement vengées par les walis de Saragoce, de Huesca, d'Alfraga et de Tarragone.

Chargé d'années et de gloire, ce monarque se reposait des soins du gouvernement, sur son fils Al-Hakem qui lui tenait lieu de hadjeb. Il passa les derniers tems de sa vie à Zahra, au milieu de ses bosquets et de ses jardins, s'entretenant avec ses amis, et écoutant les saillies de trois de ses femmes, distinguées par leur esprit et leurs connaissances. Le roi et toute la cour s'occupaient alors beaucoup de poésies et de belles-lettres. Le prince Al-Hakem tenait une sorte d'académie dans son palais à Cordoue. La maison du vezir Obeidallah ben-Yahia en était aussi une. Abdel-rahman improvisait lui-même des vers avec son ami Abou Bekr-Ismaël ben-Bedr, l'un de ses vezirs. Sur la fin de ses jours, il devint mélancolique sans rien perdre de son affabilité ordinaire. Il mourut dans la nuit du mercredi 3 ramadhan 350 (15 au 16 oct. 961), dans la soixante-treizième année de son âge, après avoir régné cinquante ans et six mois moins trois jours, (en comptant comme les Arabes). Son corps fut porté à Cordoue, deux jours après, accompagné d'une foule immense qui pleurait, en s'écriant : *Nous avons perdu notre père, l'épée de l'islamisme, l'effroi des superbes, le protecteur des pauvres et des malheureux.*

Abdel-rahman méritait ces regrets. Peu de monarques ont été plus dignes du trône. Obligé de reconquérir son royaume sur les chrétiens et sur les rebelles, il le rétablit presque dans ses premières limites, le gouverna avec autant de sagesse que de fermeté, y ramena l'abondance, la tranquillité, le bonheur, et posséda le secret si rare d'inspirer à la fois la crainte, l'amour et le respect. Il ajouta un nouveau royaume à ses états héréditaires; mais cette conquête, seul acte d'injustice que l'histoire ait à lui reprocher, fit moins d'honneur à ses armes que de tort à sa réputation. Aucun des princes merwanides n'égala sa puissance; aucun ne porta aussi haut le faste et la majesté du trône. Sa garde, de la plus brillante tenue, était composée de trois corps de quatre mille hommes chacun; l'un, d'esclaves à pied qui gardaient l'intérieur du palais; les deux autres, d'Africains et d'Andalousiens à cheval, commandés par des princes de la famille royale, ou par les cheikhs les plus nobles de l'Andalousie et de Tahert. Abdel-rahman protégea les savants, les gens de lettres : il les attirait à sa cour; et, lorsqu'il était en campagne, il désignait ceux

d'entre eux qui devaient le suivre, ainsi que ses vezirs, ses secrétaires, les gens de sa maison, et jusqu'à ses fauconniers; car, à l'exemple de ses ancêtres, il aimait beaucoup la chasse aux oiseaux. Passionné pour les arts, il ajouta à la grande mosquée de Cordoue, une vaste cour, plantée de dattiers, d'orangers, et ornée de plusieurs belles fontaines d'eau vive; il répara et embellit la grande mosquée de Ségovie; il fonda, dans plusieurs autres villes, des bains, des fontaines, des mosquées, des hôpitaux. Mais, au faîte de la gloire et de la prospérité, ce monarque n'était point heureux. Peu de tems avant sa mort, il avouait qu'en calculant tous les moments de parfaite et pure tranquillité d'ame qu'il avait éprouvés pendant son long règne, à peine avait-il goûté quatorze jours de véritable bonheur (1).

IX. Abou'l asi AL-HAKEM II, al Mostanser-Billah.

An de l'hég. 350 (de J. C. 961). Al-Hakem fut proclamé khalife, le 3 ramadhan (16 octobre). Il avait alors quarante-huit ans; aussi son père lui disait-il souvent: *Mon tems se prolonge et usurpe le tien.* Sa taille était médiocre, mais bien proportionnée, et son air plein d'une douce gravité. Son installation se fit à Zahra, et avec plus de pompe que celle de ces prédécesseurs, parce qu'il fut le premier de la race des merwanides qui prit, en montant sur le trône, les titres d'imam et d'émir al-moumenin, auxquels il ajouta celui de *Mostanser-billah* (celui qui se confie au secours de Dieu) (2). Le lendemain il présida aux funérailles de son père, à l'exemple duquel il fit graver son nom et ses titres sur les monnaies.

Passionné, dès sa jeunesse, pour les lettres et les connaissances utiles, c'est Al-Hakem qui avait déterminé son père à faire venir à Cordoue, les hommes les plus célèbres de l'Orient. Il entretenait en Afrique, en Egypte, en

(1) Suivant Conde, Abdel-Rahman fit cet aveu à un illustre et pieux musulman, son ami et le dispensateur de ses bienfaits secrets. Suivant les auteurs consultés par Cardonne, ce fait est consigné avec plus d'étendue dans un écrit de la main de ce prince, trouvé après sa mort.

(2) L'historien Aboul-Fedha lui donne le surnom de *Mountaser-Billah* (celui qui compte sur la protection de Dieu).

Perse et dans les deux Iraks, des agents chargés d'acheter ou de faire copier pour lui, à tous prix, les manuscrits les plus rares et les plus précieux sur la poésie, l'éloquence, l'histoire et la géographie. Son palais Merwan, à Cordoue, était toujours ouvert aux savants et aux gens de lettres; il y avait rassemblé une bibliothèque de six cent mille volumes, rangés par ordre de matières, dans différentes salles, où d'élégantes inscriptions indiquaient les livres qu'on y trouvait et le sujet qu'ils traitaient. Le catalogue contenait les noms, la généalogie, la patrie des différents auteurs, l'année de leur naissance et de leur mort, et la liste de tous leurs ouvrages; il formait quarante-quatre volumes in-folio, et ne fut achevé que sous le règne suivant. Al-Hakem était très-versé lui-même dans le droit, dans l'histoire, dans toutes les sciences; et il n'ouvrait jamais un livre, qu'il n'y ajoutât de savantes notes de sa propre main.

Dès que son père lui eût confié les rênes du gouvernement, les livres ne firent plus sa principale occupation; il y cherchait seulement, ainsi que dans la conversation des savants, ce qui pouvait l'instruire dans l'art difficile de régner. Il chargea deux de ses frères, Abdel-aziz et Almoundhir, l'un de l'administration de la bibliothèque royale, l'autre de la direction des académies qu'il avait fondées et des relations avec les savants. Moins guerrier que son père, mais aussi sage, aussi habile, il jouit plus tranquillement du délicieux séjour de Zahra, et rendit ses sujets heureux, en faisant fleurir la justice et la paix. Il dut cet avantage à la désunion des princes chrétiens d'Espagne, et aux exploits de son père qui avait assoupi tous les troubles intérieurs. Les premières années de son règne, il n'y eut, sur les frontières, que des courses et des actions peu importantes de la part des chrétiens et des musulmans. Al-Hakem crut devoir signaler son zèle contre les ennemis de l'islamisme, et montrer à ses sujets, qu'aux vertus d'un bon roi, il joignait la valeur et les talents d'un grand capitaine.

L'an 352 (963), il publia l'al-djihed; et, s'étant rendu à Tolède, où ses troupes étaient rassemblées, il assiégea Sant-Estevan, tailla en pièces une armée chrétienne, enleva la place d'assaut, et la fit démanteler; traversa le Douero, prit et détruisit Simancas, Cauria, Uxama et Clunia; emporta de vive force Zamora, dont il fit raser les fortifications, et revint à Cordoue avec un grand butin

et un nombre infini de captifs. Peu de mois après, il reçut des ambassadeurs du roi de Léon (Sanche I) et des seigneurs de Castille qui demandaient la paix; elle fut conclue à Léon, l'an 354 (965).

Plusieurs chevaliers chrétiens, tant de la Catalogne et de la Navarre, que de Léon et de Castille, viennent à Cordoue, proposer au khalife, diverses alliances contre d'autres chrétiens. Al-Hakem les accueille tous avec la même bienveillance; mais il refuse de profiter de la mésintelligence des princes infidèles, et répond par ce verset du coran, à ceux de ses vezirs et de ses généraux qui l'engageaient à tirer parti de la circonstance : *Gardez religieusement vos traités, car Dieu vous en demandera compte.*

La fréquentation des étrangers avait introduit parmi les musulmans d'Espagne, l'usage du vin qui était devenu habituel. Les fakihs même en buvaient, et l'on en servait scandaleusement dans les fêtes et les festins. On en faisait même avec les figues et les dattes. Al-Hakem, scrupuleux observateur de tous les préceptes de sa religion, assembla les docteurs pour rechercher avec eux la cause de cet abus et les moyens de le détruire. Ils répondirent que, depuis le règne de Mohammed, les musulmans étant continuellement en guerre contre les ennemis de l'islamisme, l'usage du vin avait été reconnu nécessaire pour augmenter leur courage et les animer au combat. Le monarque réprouva ces opinions, et ordonna d'arracher les deux tiers des vignes dans toute l'Espagne. Le tiers excepté fut jugé suffisant pour donner du raisin à manger, à faire sécher ou à confire. Cette année 355 (966), il y eut une éclipse de soleil le 28 redjeb (20 juillet), et une de lune, non pas le 14 du même mois, ce qui ne peut être qu'une faute du copiste dans le manuscrit arabe, consulté par Conde, mais le 13 chaban (4 août).

L'an 357 (968), les troupes fathimides vinrent de l'Afrique orientale, vainquirent les Zenetes, unis aux Andalousiens, et, dans l'espace de trois ans, soumirent presqu'entièrement le Magreb, où l'on fit de nouveau la khothbah au nom de Moezz Ledin-Allah. Ces succès et la conquête de l'Egypte par ce khalife, ébranlèrent la fidélité qu'avait jurée aux Ommeyades d'Espagne, Haçan ben Kenouz, dernier prince de la dynastie des Edrissides. Il fit proclamer dans Biserta, sa capitale, le nom du monarque africain. Indigné de la déloyauté de cet émir, Al-Hakem équipe une puissante armée

de terre et de mer, qui, sous les ordres du wali Mohammed al Cacem, son parent, prend terre à Ceuta, en rabi 1er. 362 (décembre 972); mais ce général, attaqué bientôt par une multitude de barbares commandés par Haçan, est vaincu et tué dans une bataille près de Tanger. Le khalife d'Espagne prépare un armement plus formidable, dont il donne le commandement à Ghaleb, capitaine aussi brave qu'expérimenté, auquel il recommande de ne pas exposer témérairement ses jours. Ghaleb part à la fin de chawal 362 (août 973), aborde en Afrique, force le prince edrisside d'abandonner Biserta, corrompt son armée, et le contraint de se renfermer dans Peña de Aguilas, où bientôt le manque d'eau réduit Haçan à capituler, en moharrem 363 (octobre 973). La place est rendue, et Haçan consent à se rendre en Espagne, à condition qu'il conservera sa vie, sa famille et ses trésors. Ghaleb, après avoir remporté plusieurs autres avantages sur les Africains, subjugué tout le Magreb et y avoir affermi la domination des Ommeyades, partit de Fez, à la fin de ramadhan 363 (fin de juin 974), s'embarqua pour l'Espagne, avec le prince edrisside, et arriva à Cordoue, où il fit une entrée triomphante, le 1er. moharrem 364 (21 septembre 974). Al-Hakem, qui était venu, avec toute sa cour, au-devant de son général et de son prisonnier, combla d'honneurs celui-ci, pourvut splendidement à son entretien, à celui de sa famille et de tous ses gens, lui permit, quoique à regret et malgré l'avis de ses ministres, de retourner en Afrique, et lui fournit un vaisseau, qui le transporta à Tunis, l'an 365 (975). Haçan ben Kenouz se rendit en Egypte, et se mit sous la protection du khalife Aziz-Billah, qui, la même année, écrivit au souverain de l'Espagne, une lettre menaçante, où il le traitait d'usurpateur du Magreb, quoiqu'il achevât lui-même d'assujétir l'Egypte, enlevée aux Abbassides par son père Moezz.

Al-Hakem, ayant appelé au trône son fils unique, Hescham, encore enfant, pour plaire à la sultane Sobeïha, mère du jeune prince, fit célébrer cette déclaration avec la plus grande solennité. Il reçut, à cette occasion, des pièces de vers d'un grand nombre de poëtes. Les lettres étaient alors si généralement cultivées à Cordoue, que plusieurs femmes y acquirent une grande réputation; entre autres, une qui donnait des leçons aux demoiselles des premières familles de la capitale, et deux femmes du monarque, rivales en beauté, dont l'une lui servait de secrétaire pour les affaires

particulières, faisait des vers et brillait par ses connaissances en grammaire, en arithmétique, etc.; l'autre, qui, joignant au talent de la poésie, celui de l'éloquence, avait composé les éloges des rois, des princes de son tems, et possédait une collection précieuse de livres sur les arts et les sciences. Al-Hakem, toujours reconnaissant envers le maître auquel il devait son instruction, lui avait érigé un magnifique tombeau. Il donna aussi les plus habiles maîtres à son fils. Ami de la paix, il la conserva avec les chrétiens, au grand déplaisir de quelques walis des frontières. Les conseils qu'il donnait souvent à Hescham, se terminaient toujours par ces paroles : *Ne faites la guerre que par nécessité, et ne tirez l'épée que pour une légitime défense. Quel plaisir, quelle gloire y a-t-il à porter le ravage, la destruction et la mort aux extrémités de la terre? Maintenez la paix et la justice dans vos états; réprimez votre ambition; méprisez les fausses maximes de la vanité; ayez confiance en Dieu, et vous arriverez tranquillement au terme de votre carrière.*

Al-Hakem II mourut subitement à Zahra, le 2 safar 366 (30 septembre 976), après avoir vécu soixante-trois ans et sept mois, et régné quinze ans et cinq mois. Tous les habitants de la capitale et des environs accompagnèrent sa pompe funèbre; il fut enterré à Cordoue, dans le Panthéon de la Rusafa, auprès de son père. Son fils Hescham fit pour lui la prière funéraire, descendit dans son tombeau et en sortit baigné de larmes.

Le règne d'Al-Hakem fut l'âge d'or de l'Espagne, et mérite d'être offert comme le modèle d'un gouvernement sage et paternel. L'Espagne musulmane comptait alors six grandes villes, capitales de départements militaires, quatre-vingts cités du deuxième ordre, trois cents du troisième, et un nombre infini de bourgs, de villages et de hameaux; il y en avait douze mille, seulement dans le pays arrosé par le Guadalquivir. Cordoue renfermait deux cent mille maisons, six cents mosquées, cinquante hospices, quatre-vingts colléges ou écoles, et neuf cents bains publics. Les revenus du royaume étaient de douze millions de mithcals d'or (cent vingt à cent trente millions de francs), sans compter le produit de l'azak (la dîme), qui se payait en nature. Un grand nombre de mines d'or, d'argent, de divers autres métaux et quelques-unes de pierres précieuses, s'exploitaient pour le compte du souverain ou des particuliers. On pêchait des perles sur les côtes de Tarragone, et du corail sur celles

d'Andalousie. Les manufactures d'armes de Cordoue et de Tolède égalaient en réputation celles de Damas. Des flottes nombreuses portaient les productions de l'Espagne dans tous les ports de l'orient, de l'empire grec et de plusieurs états de l'Europe. L'agriculture ne fit pas moins de progrès que le commerce sous un prince pacifique. Des canaux, des lacs artificiels furent creusés dans les plaines de Grenade, de Murcie, de Valence et de l'Aragon. On fit des plantations de toutes les espèces, suivant le climat et le terrein de chaque province. Enfin, disent les auteurs arabes, sous ce bon roi, les lances et les épées furent changées en hoyaux et en socs de charrue, et les Maures, inquiets et belliqueux, devinrent de paisibles laboureurs. Les plus illustres capitaines ne dédaignaient pas de cultiver eux-mêmes leurs jardins; et les villes restaient désertes pendant le printems et l'automne. Plusieurs musulmans, reprenant l'antique et naturelle inclination de leurs ancêtres, se livraient à la vie pastorale et nomade, afin de procurer à leurs troupeaux d'abondants et continuels pâturages.

Les arts, les lettres, les sciences et la justice fleurirent également sous le khalifat d'Al-Hakem. Il embellit l'Espagne d'un grand nombre de monuments utiles. Il répara les ponts, les aqueducs, les mosquées et les hôtelleries; il construisit des fontaines dans les villes et sur les routes; il établit des colléges et des bibliothèques publiques dans plusieurs cités. Aucun prince de sa race n'égala sa piété, son humanité, l'étendue de ses connaissances. Jamais les lettres ne furent plus en honneur; jamais monarque ne vit à sa cour une telle affluence de savants et ne les protégea plus efficacement. Al-Hakem les employait à écrire l'histoire naturelle, civile, politique et littéraire de l'Espagne et de l'Afrique, dans tous les détails; il leur donnait des maisons; il les logeait dans son palais; et, afin de rendre leurs ouvrages plus parfaits, il chargeait les gouverneurs des provinces et les principaux magistrats des villes, de rechercher et de lui envoyer les mémoires les plus authentiques sur l'origine et la généalogie des tribus et des familles, et sur les monuments antiques. Juste appréciateur des talents et du mérite, il cultiva toute sa vie la poésie d'une manière très-distinguée, et l'on a conservé des vers qu'il composa pour Sobeïha, sa favorite, lorsqu'il se mit en campagne contre les chrétiens. A l'exemple du monarque, les walis, les vezirs, les cheikhs, les grands seigneurs de la capitale et

des provinces, honoraient les savants et payaient généreusement leurs travaux (1).

Xe. HESCHAM II AL-MOWAIAD-BILLAH.

An de l'hég. 366 (de J. C. 976). Hescham n'avait pas encore onze ans, lorsqu'il fut inauguré khalife, le 5 safar (3 octobre), sous le titre d'*Al-Mowaïad-Billah* (protégé par Dieu). Son règne, qui dura trente-trois ans, ne fut qu'une longue minorité; mais les talents d'un grand ministre lui donnèrent un éclat extraordinaire, qui ne fut cependant que la dernière lueur d'une dynastie prête à s'éteindre.

La sultane Sobeïha, mère du jeune khalife, conserva l'ascendant que son adresse et sa beauté lui avaient obtenu pendant les dix dernières années du règne précédent. Elle donna la charge de hadjeb à Mohammed ben Abdallah ben Abou Amer al-Moaferi, et lui confia les rênes du gouvernement et la tutèle de son fils. Ce choix fut approuvé généralement, excepté par le hadjeb Abou'l Haçan Djafar ben Othman et ses fils, qui, surpris de l'élévation subite de Mohammed, au mépris de leurs anciens services, dissimulèrent leur secret ressentiment. Né à Toros, près d'Algeziras, l'an 327 (939), mais originaire du Yemen, Mohammed était venu faire ses études à Cordoue. Admis parmi les pages d'Al-Hakem, il avait passé depuis au service de la sultane favorite, en qualité de secrétaire et d'intendant, lors-

(1) Voici un trait remarquable de l'amour d'Al-Hakem pour la justice. Désirant agrandir les jardins de son palais de Zahra, il fit proposer à une pauvre femme de lui vendre un petit champ qui lui était contigu : sur le refus de cette femme, l'intendant des jardins, à l'insu du prince, s'empara du champ. Elle alla se plaindre au cadhi de Cordoue, qui pensa que le khalife n'avait point droit de prendre le bien d'autrui. Un jour qu'Al-Hakem se délassait, au milieu de ses courtisans, dans un kiosk qu'il avait fait bâtir sur le terrain de la pauvre femme, le cadhi arrive monté sur un âne et tenant un sac vide, qu'il remplit de terre avec la permission du monarque; puis il prie ce prince de l'aider à charger le sac sur son âne. Le khalife y consent; mais il peut à peine soulever le sac et le laisse tomber. *Commandant des fidèles*, dit alors le cadhi, *si tu trouves trop lourd ce sac qui ne contient qu'une faible partie du champ usurpé par toi sur une de tes sujettes, comment soutiendras-tu le poids de tout le champ, lorsque, chargé de cette iniquité, tu paraîtras devant Dieu?* Frappé de la leçon, Al-Hakem remercie le cadhi, rend à la pauvre femme le terrain qu'elle réclamait, et lui donne le pavillon avec les richesses qu'il renfermait.

que le crédit de cette princesse l'éleva au poste le plus éminent de l'état. Mohammed était digne de ce choix; et déjà sa valeur, son esprit, son affabilité, sa prudence consommée, lui avaient mérité l'estime et la confiance de ses souverains, le respect et la considération des vezirs, des walis et des chefs de la garde. Il sut conserver la bienveillance et l'amitié de tous les chefs civils et militaires, par ses manières polies et par les services qu'il rendit à plusieurs d'entre eux. Il témoignait aussi beaucoup d'égards pour les savants, les récompensait noblement, et admettait dans sa maison les plus distingués.

Dès la première année de son administration, il se rendit agréable aux Musulmans, en déclarant qu'il voulait rompre la trève avec les chrétiens, et leur faire une guerre éternelle. Afin de s'y préparer, il conclut la paix avec Balkin, prince de Tunis, qui, pour venger la mort de son père Zeiri, ravageait le Magreb et assiégeait Ceuta. Il refusa de secourir Djafar ben Aly, que les Berbers avaient investi dans Alcaçar al-Ocab; et, l'ayant réduit à leur livrer cette place, il le fit arrêter quelque tems après, sous prétexte de trahison (1), envoya sa tête à Balkin comme un gage d'alliance et d'amitié, et obtint de ce prince des troupes auxiliaires contre les chrétiens.

Au commencement de l'an 367 (septembre 977), Mohammed visita les frontières de la Catalogne et de la Navarre, donna ordre aux walis et aux alcaïds de disposer leurs troupes, leur annonça ses fermes intentions de faire tous les ans deux campagnes contre les chrétiens, et tint fidèlement sa promesse. Arrivé sur les bords du Douero, il traversa ce fleuve, ravagea les états du roi de Léon, sans éprouver de résistance ni de perte, et en ramena des troupeaux et des prisonniers. La même année, fut achevé l'aqueduc fondé à Ecija, par la munificence de la sultane mère, suivant l'inscription qu'on y plaça. L'an 368 (978), le hadjeb renouvela son invasion, vainquit les chrétiens qui s'opposaient à son passage, leur enleva beaucoup de butin et de jeunes captifs des deux sexes, et obtint de ses soldats le surnom d'*Al-Mansour* (vainqueur par le secours divin), titre qu'il justifia dans la suite par des exploits et des succès plus éclatants,

(1) On verra, dans la chronologie de l'Afrique, que Djafar ben Aly avait vaincu et tué Zeïri, père de Balkin.

et sous lequel il acquit une réputation immortelle (1). Il partagea le butin et les captifs à ses soldats, ne réservant que la cinquième partie pour le khalife, sans en rien garder pour lui-même. Il se montra plus libéral encore envers les troupes, au retour d'une expédition qu'il fit en Catalogne. L'ancien hadjeb Abou'l Haçan Djafar, qui avait déjà blâmé hautement la rupture de la paix avec les chrétiens, et l'alliance avec l'ennemi mortel des Ommeyades, se permit, comme chef du trésor, de censurer les campagnes d'Al-Mansour, plus glorieuses pour lui que profitables à l'état, et de comparer la situation actuelle de l'Espagne avec le bonheur dont elle avait joui sous le règne pacifique d'Al-Hakem. La franchise ou la haine de ce ministre eurent les suites les plus funestes. Privé de ses emplois et de ses biens, il fut confiné dans une tour, où, cinq à six ans après, il périt par ordre de son rival.

L'an 371 (981), Al-Mansour entra dans le royaume de Léon, prit d'assaut Zamora, s'empara de quelques autres places et de plus de cent bourgs dont il détruisit les fortifications, et en ramena plus de neuf mille jeunes captifs des deux sexes. Quatre mille autres échurent en partage au wali de Tolède, Abdallah ben Abdel-Aziz, outre un pareil nombre qu'il avait fait décapiter en route. Dans l'automne suivant, ces deux capitaines traversèrent encore le Douero, et recommencèrent leurs ravages. Mais, tandis que les Musulmans se reposaient dans un vallon, où leurs chevaux paissaient négligemment, les chrétiens, qui les observaient du haut de leurs montagnes, fondirent sur eux, surprirent leur camp, et en égorgèrent un grand nombre. La victoire dont ils se croyaient déjà certains, leur fut arrachée par la valeur et la présence d'esprit d'Al-Mansour, qui, à la tête de sa garde et de ses plus braves capitaines, répara le désordre, rallia les fuyards, et sut, par son exemple et ses paroles, enflammer ses soldats d'une telle ardeur, qu'ils poursuivirent les chrétiens jusqu'aux portes de Léon, dont ils se seraient emparés sans les pluies de l'hiver.

Dès le printems de l'année 372 (982), le hadjeb vint mettre le siége devant cette capitale, défendue par une bonne garnison, par des murailles et des tours élevées, et

(1) C'est le fameux Almanzor des auteurs espagnols, qui n'ont pas trop défiguré son nom et son histoire.

par des portes de bronze. Après huit jours de combats, il brisa les portes, fit plusieurs brèches aux remparts; et, ayant donné deux assauts à la fois, il pénétra le premier dans la ville avec un étendard, et tua le gouverneur, dont les troupes périrent toutes les armes à la main. Les Arabes saccagèrent Léon, égorgèrent tout ce qui osa résister, chargèrent de chaînes les femmes et les enfants, et firent éprouver le même sort à Astorga et à Simancas. Mais cette campagne leur valut peu de butin. Les chrétiens avaient enlevé, auparavant, leurs familles, leurs troupeaux et leurs richesses, pour les mettre en sûreté dans les montagnes des Asturies.

La vingt-troisième expédition d'Al-Mansour fut dirigée contre la Catalogne, et remplit une partie des années 374 et 375 de l'hég. (984 et 985 de J. C.). Il se rendit à Grenade, et voulant attendre les vaisseaux et les troupes d'Al Garb, il s'arrêta trois semaines à Murcie, où il fut défrayé, ainsi que toute sa suite, d'une manière splendide, par le gouverneur. Ses principaux officiers couchaient dans des lits couverts d'or et de soie, et les bains d'eau de rose, les parfums leur étaient prodigués. Al-Mansour, ayant continué sa marche par Valence, Tortose et Tarragone, vint camper devant Barcelone, vainquit le comte Borel, qui lui avait livré bataille avec des forces deux fois plus nombreuses, mais peu aguerries, et le contraignit de se renfermer dans sa capitale. Borel, n'espérant point de secours, n'osa soutenir un siége. Il s'enfuit par mer, pendant la nuit, sans être aperçu par la flotte musulmane. Barcelone se rendit deux jours après, et se racheta du carnage par une forte contribution. Al-Mansour, ayant pourvu à la sûreté de cette frontière, retourna à Cordoue, par le milieu de l'Espagne, et laissa dans toutes les villes, sur son passage, des monuments utiles à leur défense ou à leur embellissement.

Haçan hen Kenouz, rentré dans le Magreb, l'an 373 (983), avec le secours du prince de Tunis, avait vaincu, près de Ceuta, Abou'l Hakem Omar, vezir et parent d'Al-Mansour, et l'assiégeait dans cette place, lorsqu'Abdel-Melek, fils d'Al-Mansour, vint au secours de son oncle, obligea Haçan de se rendre, lui promit sûreté pour lui et pour sa famille, et l'embarqua pour l'Andalousie. Mais aussitôt qu'ils eurent abordé à Alcaçar al Ocab, près de Tarifa, Abdel-Melek, par ordre de son père, et sans égard pour la capitulation, fit couper la tête de Haçan, et l'envoya à

Cordoue, au mois de djoumadi 1er. 375 (octobre 985). Haçan fut le dernier prince de la dynastie des Edrissides dont la chronologie historique fera partie de celle de l'Afrique. Ses parents s'établissent à Cordoue ; ils y vécurent obscurément jusqu'à ce que l'un d'eux releva cette illustre famille et occupa le trône de ses vainqueurs, comme nous le dirons bientôt.

Sur la fin de la même année, Al-Mansour entra dans le royaume de Léon, prit d'assaut et détruisit la ville de Coyanca ; et, profitant de la mésintelligence des chrétiens dont plusieurs étaient réfugiés auprès de lui, il pénétra jusques aux côtes maritimes de la Galice, pilla l'église de Saint-Jacques, et ravagea pendant l'automne la Biscaye et la Navarre ; à son retour, il châtia les habitants de quelques places qui s'étaient révoltées. La même année, il envoya aussi des troupes qui rentrèrent dans Fez de vive force, reconquirent le Magreb, dont le prince de Tunis s'était emparé, et rétablirent la khothbah au nom du khalife d'Espagne.

Au commencement de l'an 376 (986) Al-Mansour donna un instituteur à son second fils Abdel-Rahman, et célébra les noces d'Abdel-Melek, son aîné, avec une magnificence jusqu'alors inouie.

Mansour fils et successeur de Balkin dans la souveraineté de l'Afrique, ayant eu à soutenir une guerre cruelle contre son oncle, Abou'l Behar, celui-ci subjugua une grande partie des états de son neveu, s'empara de Mahdiah, sa capitale, et fit proclamer le nom du khalife Ommeyade, dans toutes les mosquées des villes qu'il avait soumises. En récompense, il reçut du hadjeb de Cordoue de riches présents, avec l'épée, le manteau et le diplôme d'émir des pays qu'il avait conquis : mais bientôt après, Abou'l Behar, manquant à la fidélité qu'il avait jurée, supprima le nom de Hescham dans la khothbah et retourna à l'obéissance du khalife d'Egypte. Al-Mansour, pour punir son inconstance et sa perfidie, lui suscita un redoutable ennemi dans la personne de Zeiri ben Athia, cheikh des Zenétes, qu'il autorisa à s'emparer de tous les états de ce rebelle (1).

(1) Ce Zeiri fonda à Fez et dans le Magreb une dynastie, dont Cardonne n'a pas dit un mot dans son *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, et qu'il ne faut pas confondre avec une autre dynastie des

Le hadjeb ravagea les frontières de Léon et de Castille, l'an 377 (987), brûla et détruisit Osma et Alcoba, et revint par Atincia, dont il détruisit les murs. L'an 378 (988), il marcha vers la Catalogne, vainquit les Français qui étaient descendus en grand nombre de leurs montagnes, et mit cette frontière à l'abri de leurs attaques (1).

L'année suivante, il tomba sur le royaume de Léon, prit Colimria et détruisit les murailles de Compostelle.

Au commencement de l'an 381 (991), on vit arriver à Cordoue des présents aussi rares que précieux, envoyés par Zeirï ben Athia, qui avait triomphé d'Abou'l Behar et l'avait chassé de ses états : ils consistaient en 50 grands chameaux, 100 chevaux de race, plusieurs charges d'armes de toute espèce, et d'étoffes de laine, des girafes et autres animaux et oiseaux particuliers à l'Afrique et mille charges de fruits. Al-Mansour, charmé de ces présents, céda à Zeirï la souveraineté de l'Afrique et du Magreb, sans autre condition que de les tenir à hommage du khalife d'Espagne; mais Zeirï, ayant pris des mesures pour consolider sa puissance à Fez et dans tout le Magreb, Al-Mansour en conçut de l'ombrage et lui écrivit de venir à Cordoue, dont le khalife lui donnait le gouvernement. Zeirï aborda en Andalousie et se rendit à la cour, où il présenta à Hescham des oiseaux qui parlaient l'arabe et le berber, et beaucoup d'autres raretés de l'Afrique. On le combla d'honneurs et de distinctions, on lui déféra le titre de wali-al-kebir (le grand vice roi). Cependant, malgré les marques réciproques de bienveillance que se donnaient Al-Mansour et Zeirï, ces deux hommes superbes et ambitieux devinrent secrètement ennemis, et le second choisit le prétexte de quelques troubles en Afrique pour demander la permission d'y retourner.

Au printems de l'année 384 (994), Al-Mansour vainquit les chrétiens sur les frontières de Léon, détruisit leurs forteresses, incendia leurs temples, pilla leurs villes, enleva leurs garçons et leurs filles. Il brûla l'église de Saint-

---

Zeirides ou Sanhadjides, qui régnait dans le même tems à Mahdiah, Tunis, Tripoli, Budjiah, etc., et dont une branche régna aussi à Grenade.

(1) Ce fut cette année que Barcelone fut reprise par le comte Borel, au moyen des secours qu'il avait reçus du roi de France, Louis V, injustement surnommé le *Fainéant*, par les adulateurs de Hugues-Capet. Les Arabes ne disent rien de cet événement.

Jacques, dont ils avaient sauvé toutes les richesses, détruisit la ville voisine (1), fit porter les cloches à Cordoue et les plaça dans la cour de la grande mosquée (2).

L'an 385 (995), il s'avança vers la frontière orientale, surprit par la rapidité de sa marche, les chrétiens de Galice et de Biscaye, qui avaient réuni leurs forces sous les ordres de Garcie Ier, comte de Castille, les tailla en pièces au mois de rabi 2e. (mai), et fit prisonniers plusieurs de leurs chefs, entr'autres Garcie, qui mourut de ses blessures quelques jours après, malgré les soins qu'Al-Mansour prit de lui. Il refusa les sommes considérables qui lui furent offertes pour racheter le corps de ce prince qu'il rendit à ses sujets, enveloppé dans une étoffe écarlate et or, et renfermé dans un cercueil précieux. Au mois de chawal (novembre) de la même année, il remporta une autre victoire sur Bermude II, roi de Léon, l'obligea de demander la paix et envoya, pour la conclure, un ambassadeur, qu'il désavoua ensuite et qu'il fit arrêter sous prétexte de trahison.

Zeirï ben Athia, ayant affermi sa domination dans le Magreb, ne dissimula plus sa haine contre Al-Mansour. Il supprima le nom du hadjeb dans la khothbah, fit à peine mention de celui du faible Hescham, déposa tous les gouverneurs nommés par ce prince, et les déporta à Ceuta. Une armée qu'Al-Mansour envoya contre lui, affaiblie par ses pertes, après une bataille indécise et des succès variés, fut obligée de se retirer à Tanger, au bout de trois mois.

Al-Mansour, à peine de retour d'une expédition entreprise en safar 387 (février 997), dans la province d'Alava, et dont il abandonna tout le butin à ses troupes, parce qu'elle avait eu lieu pendant l'hiver, envoya son fils Abdel-Melek en Afrique avec une puissante armée, et se rendit lui-même à Algeziras, afin d'être plus à portée de recevoir de ses nouvelles et de lui faire passer des secours. Abdel-Melek remporta deux victoires sur Zeirï, entra dans Fez, à la fin de chawal 387 (novembre 997.), soumit tout le

(1) Cette ville ne peut être que Compostelle, qui, séparée alors sans doute de l'église Saint-Jacques, s'est agrandie depuis et la renferme aujourd'hui dans ses murs.

(2) Les auteurs espagnols disent qu'il les fit porter par les chrétiens, et suspendre à rebours dans la mosquée de Cordoue pour y servir de lampes.

Magreb et le gouverna six mois avec le titre d'émir. Le hadjeb, à l'occasion des brillants succès de son fils, mit en liberté 800 esclaves chrétiens des deux sexes, distribua d'abondantes aumônes et paya les dettes des pauvres. L'an 388 (998), il fit construire une ville, Djebal Almina, dans une belle plaine située au sommet d'une montagne, à l'est de Ceuta; mais, après sa mort, les habitants retournèrent à Ceuta qu'il les avait forcés d'abandonner, et Djebal Almina tomba en ruines.

L'an 390 (1000), Al-Mansour entra dans l'Espagne orientale, fit un grand carnage des chrétiens à la bataille de Hisn Dhervera, et mit à feu et à sang tout ce pays qui demeura désert, parce que les chrétiens le dévastaient eux-mêmes, afin d'empêcher les musulmans d'y subsister.

Ne voulant pas laisser une année de repos aux chrétiens, Al-Mansour rassemble toutes les troupes de l'Espagne mahométane, et en tire de l'Afrique. Alarmés de ses préparatifs, les rois de Léon et de Navarre et le comte de Castille, réunissent leurs forces pour lui résister. Il s'avance avec une armée formidable, ravage les provinces arrosées par le Douero, remonte ce fleuve jusqu'à sa source et rencontre près de Calatañasor (Calat al Naser), l'armée des confédérés formant trois camps qui couvraient la plaine. Leur nombre, leur position avantageuse découragent les plus braves musulmans : on combat néanmoins de part et d'autre avec un incroyable acharnement. Al-Mansour, monté sur un coursier fougueux, renverse avec sa cavalerie les premiers rangs de l'ennemi, bardés de fer et chargés d'armes pesantes; il pénètre au plus fort de la mêlée et s'indigne d'une résistance qui lui est inconnue. La nuit suspend le carnage, sans qu'aucun des deux partis ait perdu un pouce de terrein. Le hadjeb, retiré dans sa tente pour tenir conseil avec ses capitaines, suivant sa coutume, reconnaît à leur petit nombre la perte énorme qu'il vient d'éprouver. Il ordonne aussitôt de lever le camp avant le jour, et de repasser le Douero en bon ordre, crainte de surprise : mais les chrétiens sont trop affaiblis eux-mêmes pour tenter de troubler sa retraite. Affligé, abattu par le premier revers qu'il ait éprouvé en personne, il ne prend aucun soin de ses blessures; elles s'enveniment et il sent approcher sa dernière heure : ses soldats le portent sur un brancard, l'espace de 14 lieues, jusqu'à Walcorari, près de Medina Selim (Medina Celi); il y meurt le lundi 28 ramadhan

392 (10 août 1002), entre les bras de son fils Abdel-Melek que le khalife lui envoie (1). L'armée pleure en lui un père, un chef, un défenseur, et suit sa pompe funèbre jusqu'à Medina Celi, où on l'enterre avec ses vêtements, parce qu'il était mort pour le service de Dieu, et on le couvre de la poussière qui s'était attachée à ses habits dans plus de 50 batailles livrées par lui aux chrétiens, et qu'à la fin de chaque expédition, il faisait ramasser soigneusement dans une cassette qui le suivait partout. On plaça sur son tombeau une épitaphe en vers qui rappelait ses exploits.

Al-Mansour était âgé de 65 ans et avait glorieusement gouverné l'Espagne pendant plus de 25 ans. Il en recula les bornes par sa valeur, sut par sa prudence et sa fermeté l'élever au plus haut point de puissance et de prospérité, et y maintenir une tranquillité qui ne fut pas troublée un seul instant. Il possédait éminemment l'art de s'attacher les hommes et surtout les soldats. Il savait le nom de tous, et invitait les plus braves à sa table. Malgré son zèle pour la propagation de l'islamisme et sa haine contre les chrétiens, il était clément après la victoire, et épargnait les hommes paisibles et désarmés. Mais on doit lui reprocher quelques crimes politiques, quelques traits de mauvaise foi, et surtout d'avoir, par son excessive ambition, avili son souverain et préparé la chute de la monarchie khalifale en Espagne.

Pendant ses courtes résidences à Cordoue, son palais était une académie de savants et de gens de lettres; il attirait à cette cour les hommes les plus doctes de l'Egypte, de l'Afrique, de la Syrie, de la Perse, de la Grèce, de la France et du reste du Nord de l'Espagne, les comblait de bienfaits et de faveurs, en menait toujours quelques uns dans

(1) Tous les auteurs arabes sont d'accord sur la date de la bataille de Calatañasor et de la mort de Mohammed al-Mansour. Les historiens espagnols se sont donc trompés en rapportant ces deux événements à l'année 998; mais, en rectifiant cette date, il faut supposer aussi que Bermude II, roi de Léon et Garcie le Trembleur, roi de Navarre, ayant combattu dans cette journée, ne sont point morts, l'un en 999, l'autre vers l'an 1000; mais l'an 1002; ou que cette bataille ne s'est livrée qu'après leur mort, et sous les règnes d'Alfonse V et de Sanche-le-Grand, leurs successeurs. L'histoire d'Espagne fourmille d'inexactitudes, de contradictions, d'invraisemblances, et la chronologie qu'elle emploie est tout-à-fait arbitraire et conjecturale.

ses expéditions, et les chargeait d'écrire en vers le récit de ses exploits. Fondateur d'une académie de belles-lettres à Cordoue, il assistait aux concours et distribuait des prix aux vainqueurs. Il visitait souvent les écoles publiques et les colléges, ne permettait pas que les leçons fussent interrompues quand il entrait ou sortait, s'asseyait parmi les disciples, et donnait des récompenses aux professeurs et aux élèves les plus distingués. Al-Mansour ne protégea pas moins efficacement les arts, et plusieurs villes de l'Espagne et de l'Afrique furent agrandies, embellies ou fortifiées par sa munificence.

Hescham resta absolument étranger à toutes les grandes actions de son hadjeb. Renfermé dès son enfance dans ses palais et dans ses jardins, entouré sans cesse de jeunes esclaves de son âge, il passait sa vie au sein des plaisirs et de la mollesse. Personne ne pouvait le voir et lui parler sans la permission de sa mère et d'Al-Mansour. On ne connaissait son existence que parce que son nom était prononcé dans la khothbah et gravé sur les monnaies et sur les inscriptions. Lorsqu'aux jours solennels, il assistait à la grande mosquée, il ne quittait sa tribune qu'après que tout le peuple était sorti, et il retournait alors, entouré d'une suite et d'une garde nombreuses, se renfermer dans son palais.

La sultane mère survécut peu à Al-Mansour. Avant de mourir, elle détermina le khalife son fils à donner la charge de hadjeb à Abdel-Melek, fils aîné d'Al-Mansour. Tout le monde applaudit à ce choix qu'Abdel-Melek justifia par sa valeur, sa prudence et ses vertus. Il confirma dans la souveraineté du Magreb l'émir Maaz, fils de Zeirî, lequel, en signe de vassalité, fit proclamer dans la khothbah les noms de Hescham et du nouveau hadjeb, et envoya de riches présents à Cordoue, avec son fils pour otage.

Abdel-Melek, qui prit le surnom d'Al-Modhaffer, entreprit, à l'exemple de son père, deux campagnes par an contre les chrétiens. L'an 393 (1003), il remporta sur ceux de Catalogne une grande victoire près de Lérida. L'an 394 (1004), il vainquit ceux de Léon, près de cette dernière ville, dont il s'empara; et il en fit raser les murailles que son père n'avait détruites qu'à moitié. Il continua ses expéditions avec le même succès pendant quatre ans, sur l'une et l'autre frontière, détruisant au printems les châteaux réparés l'hiver précédent, par les chrétiens.

L'an 396 (1006), les flottes musulmanes d'Espagne mi-

rent à contribution la ville de Salerne en Italie; mais, tandis que les Maures attendaient sans défiance la somme convenue, les habitants les attaquèrent brusquement, leur tuèrent beaucoup de monde et les forcèrent de se rembarquer. Cette année, plusieurs illustres chrétiens, chassés de leur pays par des dissensions intestines, vinrent à Cordoue et demandèrent la permission d'en habiter les dehors. Le khalife leur permit non-seulement de demeurer dans l'intérieur, mais encore leur donna des maisons et des jardins, pour qu'ils pussent y vivre avec plus de sécurité et de liberté.

Abdel-Melek accorda une trève de quelques années aux princes chrétiens, sur les instances du wali de Tolède, Abdallah ben Abdel-Aziz, parent du khalife, lequel entretenait des liaisons d'amitié avec le roi de Léon, depuis qu'ayant, dans une de ses incursions, enlevé une belle captive qu'il avait su être la fille de ce prince, il la lui avait renvoyée sans rançon, quoiqu'il en fût très-épris. La trève expirée, Abdel-Melek entre en Castille, détruit tous les forts élevés par les chrétiens, pille et ravage tout le pays, démolit les murs d'Avila, arrive à Salamanque, pénètre en Galice et en Portugal, puis, remontant le Douero, ruine les places de Gormaz et d'Osma, et revient à Cordoue, l'an 398 (1007-8). Il rentre la même année dans les états de Léon; et, ayant défait les chrétiens, les poursuit et les atteint dans une défilé où il leur livre un nouveau combat que l'avantage de leur position rend plus opiniâtre et plus sanglant. Les deux armées affaiblies se séparent : et Abdel-Melek meurt, peu de tems après, en safar 399 (octobre 1008), non sans soupçon de poison et vivement regretté. Son gouvernement avait duré six ans et quatre mois.

Hescham, qui n'avait d'autre volonté que celle de ses serviteurs, donne, sur leur proposition, la charge de hadjeb à Abdel-rahman, capitaine de sa garde, et frère du défunt. C'était un jeune homme doué de qualités aimables, mais livré aux plaisirs, passant le jour à faire des cavalcades, et la nuit au milieu des festins et des femmes; sans sévérité pour le maintien des mœurs publiques; sans application pour les affaires, et qui cependant ne manquait ni de courage ni de capacité, comme l'en accusaient ses ennemis. Possesseur d'immenses richesses, libéral et prodigue à l'excès, il était l'idole du peuple, qui, reconnaissant en lui les traits et la taille d'Al-Mansour, applaudissait à tous ses goûts et même à ses défauts.

Le khalife n'avait point d'enfants : mais il était encore en âge de se voir naître un héritier. Abdel-rahman, ne consultant que son imprudent orgueil, et abusant de l'intimité dans laquelle il vivait avec ce faible monarque, lui persuada de le nommer son successeur au trône, mais d'en différer la déclaration jusqu'à ce que le nouvel hadjeb fût revenu victorieux d'une expédition qu'il méditait contre les chrétiens. Le secret de cette intrigue transpira et souleva contre le favori tous les Merwanides, entre autres Mohammed ben Hescham ben Abdel-Djabar, cousin du khalife et arrière-petit-fils-d'Abdel rahman III. Ce prince ambitieux, espérant que sa valeur et les droits de sa naissance le porteraient au trône, et ne voyant dans Abdel-rahman qu'un rival odieux, s'éloigna de la cour, alla mettre dans ses intérêts les alcaïds qui commandaient sur la frontière de Castille, et revint, avec des troupes, dans l'Andalousie publier les vaines prétentions du hadjeb, qui voulait priver du khalifat les princes de la famille royale. Tous les nobles, jaloux de la puissance des Amerides, ou al-Améris (1), se rangèrent sous ses étendards, et il eut bientôt une armée.

Abdel-rahman, à la tête de la garde royale, sort de Cordoue pour aller dissiper cet orage, et laisse la capitale presque sans défense. Mohammed y rentre par des routes détournées, s'empare de l'Alcaçar, de la personne du khalife, publie la déposition du hadjeb, et se fait nommer à sa place. Abdel-rahman se hâte de revenir à Cordoue. Arrivé sur la place du palais, il y trouve les partisans de Mohammed, auxquels s'est réunie une grande partie de la population de la ville. Il attaque et renverse d'abord cette multitude indisciplinée ; mais voyant que loin d'accourir à sa voix, comme il s'en était flatté, elle ne lui répond que par des cris de menace et de fureur ; désabusé trop tard sur l'instabilité de la faveur populaire, il se replie pour tâcher de sortir de la ville et s'ouvrir un passage à travers la foule qui s'augmente. Il perd beaucoup de monde dans cette retraite périlleuse ; et son cheval ayant été tué, il tombe blessé lui-même au pouvoir des ennemis. On le présente à Mohammed, qui le fait à l'instant clouer sur une croix. Ainsi périt le fils du grand Al-Mansour, le 18 djoumadi II, 399 (17 février

(1) Ainsi appelés d'Abon-Amer, prénom de Mohammed Al-Mansour et de l'un de ses ancêtres. Le nom d'al-Ameris signifie aussi les partisans, les créatures de la famille d'Abon-Amer.

1009), après avoir gouverné quatre mois. Ses biens furent confisqués, ses amis se cachèrent; et son nom, naguère respecté, ne fut plus prononcé qu'avec mépris et remplacé par le sobriquet de *schandjoul* (peut-être *schadjoul*, l'homme aux longs pieds). Un fils d'Abdel-rahman régna depuis à Valence.

Mohammed distribua les principales charges de l'état et du palais à des gens qui lui étaient dévoués, et donna le gouvernement de Tolède à son fils Obeid-Allah. Ensuite, il publia que le khalife était dangereusement malade; et, voyant que personne ne s'intéressait au sort de ce malheureux monarque, et qu'on s'accoutumait à le regarder lui-même comme son légitime successeur, il résolut de le sacrifier à son ambition. Mais Wadhah al-Ameri, l'un des chambellans de Hescham, sut dissuader adroitement Mohammed de ce dessein, en lui disant que, pour parvenir à son but, il n'avait pas besoin de se défaire d'un prince qui, caché, renfermé, oublié, ne pouvait être un obstacle à ses projets. Mohammed resserra donc plus étroitement Hescham al Mowaïad; et, ayant fait étouffer un homme qui avait à peu près l'âge, la taille et la figure du khalife, il le mit dans le lit de ce prince, fit proclamer une déclaration supposée du monarque, qui nommait son hadjeb Mohammed, héritier du trône, et annonça, peu d'heures après, la mort de Hescham, au lieu duquel on enterra solennellement le corps du misérable qui lui avait été substitué. Cette révolution arriva le 25 djoumadi II, 399 (24 février 1009), et fut le signal de la dissolution de l'empire des Ommeyades en Espagne.

XIe. Aboul Walid MOHAMMED II AL MAHDY-BILLAH.

An de l'hég. 399 (1009 de J. C.). Mohammed fut proclamé khalife à Cordoue, le même jour, et prit le titre de Mahdy-billah (directeur, pacificateur, par la grâce de Dieu), titre qui contrastait singulièrement avec les troubles dont il fut la première cause, et qui entraînèrent la ruine de la monarchie (1). Pour plaire au peuple de Cordoue, qui ne pouvait souffrir la garde africaine, il avait, étant hadjeb, licencié cette milice, et lui avait enjoint de quitter la ville.

(1) Mahdy est un nom révéré de tous les Musulmans : c'est celui que portait le 12e. iman de la race de Mahomet par Aly. Les Chyites croient qu'il doit reparaître pour appeler tous les hommes à la connaissance de l'islamisme, et établir sur la terre un khalifat universel.

La rigueur avec laquelle il fit exécuter cet ordre, irrita les capitaines africains. Animés par leur chef, Hescham Al-Raschid, cousin de l'usurpateur, ils prirent les armes pour soutenir leur désobéissance, et assiégèrent l'Alcaçar, en demandant la mort de Mahdy. Ce prince sortit à la tête de sa garde andalousienne ; et le peuple s'étant joint à lui, il se livra un combat sanglant qui dura toute la nuit et une partie du jour suivant. Les Africains, repoussés dans leur quartier, furent enfin forcés, après un carnage épouvantable, d'abandonner la ville, le 5 chawal 399 (2 juin 1009). Hescham fut pris et conduit en présence de Mahdy, qui ordonna qu'on lui coupât la tête, et qu'elle fût jetée, du haut des remparts, aux Africains. Ceux-ci, furieux de la mort de leur chef, lui donnèrent pour successeur et pour vengeur, son cousin, Soleiman ben Al-Hakem, qui, trop faible pour assiéger la capitale et tenir la campagne, se retira sur la frontière, fit un traité avec Sanche-Garcie, comte de Castille, en obtint des secours, moyennant la cession de quelques places fortes, et revint livrer bataille à son rival, au milieu de raby Ier. 400 (novembre 1009), près de la montagne Quintos ou Cantisch. Mohammed y fut vaincu, perdit vingt mille hommes tués ou blessés, s'enfuit avec les débris de ses troupes, traversa les montagnes et les plaines de Calatrava, et vint trouver, à Tolède, son fils Obeid-Allah.

XII. Abou-Ayoub SOLEIMAN AL-MOSTAIN-BILLAH.

An de l'hég. 400 (1009 de J. C.). Soleiman, après sa victoire, se présenta devant Cordoue, dont les habitants lui fermèrent les portes. Il fut obligé de négocier avec Wadhah al-Ameri, l'un des principaux officiers du palais, afin de le rassurer sur les intentions et sur la conduite des Africains ; et il n'entra dans la ville que le 15 rabi II (6 décembre). Il fut proclamé khalife, sous le titre d'*Al-Mostaïnbillah* (secouru par Dieu) ; mais son autorité ne fut pas universellement reconnue. Des insurrections éclatèrent à Malaga et sur divers points de l'Andalousie. Soleiman vivait dans un état continuel d'agitation et de défiance ; visitant ses places fortes, destituant les alcaïds, plaçant ses créatures, et passant le reste de son tems à Zahra, où il avait caserné ses auxiliaires. Les ennemis de sa puissance, voulant semer la discorde parmi les Africains, suscitèrent contre lui son cousin Merwan. La conspiration fut dé-

couverte. Soleiman fit renfermer Merwan, et décapiter cinquante de ses complices. Loin de suivre les conseils perfides que lui donnaient les officiers esclavons, de gagner l'affection des Andalousiens, en faisant périr les chrétiens qui l'avaient secouru, il déroba ceux-ci au danger qui les menaçait, et les congédia comblés de présents et de promesses. Il résista aussi au conseil de Wadhah, qui, lui ayant découvert le secret de la vie de Hescham Al-Mowaïad, l'engageait à le replacer sur le trône. « Il n'est pas tems encore, répondit Soleiman, de confier nos destinées en de si » faibles mains. » Il se contenta de donner à cet infortuné prince une autre prison et un nouveau geolier.

Cependant Mohammed al Mahdy, après un séjour de six mois à Tolède, ayant acheté les secours de Raimond-Borel, comte de Barcelone, et de son frère Ermengaud I, comte d'Urgel, s'avance vers Cordoue, à la tête de trente mille Musulmans levés dans les provinces de Tolède, de Valence et de Murcie, et de neuf mille chrétiens. Soleiman marche à sa rencontre avec sa cavalerie africaine et les troupes d'Algarb et de Mérida. Quoique ses forces soient inférieures de moitié à celles de son rival, il lui livre bataille dans la plaine d'Acbat al-Bacar (la Montagne des Bœufs), à dix milles de Cordoue. Mais, après avoir combattu vaillamment toute la journée, il est contraint de céder au nombre : n'osant pas rentrer dans Cordoue, il s'enfuit à Zahra, dont il enlève les trésors, et où, malgré lui, le palais, la grande mosquée et les principales maisons sont pillés par ses Africains; et il se retire, à marches forcées, vers Algéziras, dans le dessein de passer en Afrique.

MOHAMMED AL MAHDY, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 400 (1010 de J. C.). Mohammed, reçu dans Cordoue, comme un libérateur, prit le titre d'*Al-Modhaffer*. Il ne s'y arrêta que deux jours; et donna la charge de hadjeb à l'esclavon Wadhah al-Améri, qui feignait de l'avoir servi, en trahissant Soleiman. Il se mit à la poursuite des Africains, pilla sur sa route tout ce qu'ils avaient épargné à Zahra; et, les ayant trouvés campés sur les bords du Guadjaro, près d'Algéziras, il les attaqua, sans laisser à ses troupes le tems de se reposer; fut vaincu, et revint à Cordoue avec une armée délâbrée et dans le plus grand désordre. Il fit réparer les murs et les tours de cette capitale, l'entoura d'un fossé profond, et obligea tous les habitants

de travailler nuit et jour aux fortifications. Ces corvées fatiguaient le peuple et provoquaient ses murmures. Le hadjeb Wadhah, abusant de la confiance de son maître, afin de le perdre, distribuait les premiers emplois aux esclavons, ses compatriotes, et aux anciens serviteurs de la famille d'Al-Mansour; mécontentait les principaux citoyens, et persuadait au khalife de chasser de Cordoue ceux qu'il lui dépeignait comme des traîtres ou des conspirateurs. En même tems il fit accroire au commandant des auxiliaires chrétiens, que Mohammed avait résolu de les désarmer et de les faire égorger, parce qu'ils déplaisaient aux Musulmans, et il détermina cet officier à demander son congé, malgré toutes les protestations et les assurances du khalife. Ce prince pressa son fils Obeid-Allah, wali de Tolède, de lui envoyer des secours: mais il en demanda vainement aux walis de Mérida, de Saragoce et aux alcaïds des frontières. Son alliance avec les chrétiens l'avait rendu méprisable. Troublé de voir son parti s'affaiblir, sa garde divisée, et les plus riches habitants passer chaque jour dans le camp de son rival, il ne sait plus quel parti prendre, ni à qui se fier. Wadhah augmente sa défiance, son incertitude et ses terreurs secrètes, par des récits de conspirations supposées. Enfin, le vendredi 6 dzoulhadjah (21 juillet 1010), ce ministre, sans l'ordre et sans l'aveu de Mohammed Al-Mahdy, fait sortir Hescham Al-Mowaïad de sa prison, le conduit à la grande mosquée, où le peuple reconnaît et proclame son légitime souverain avec les plus vifs transports d'allégresse et d'enthousiasme. Mohammed se cache dans l'Alcaçar; mais, trois jours après, il est trahi par un esclave, et conduit aux pieds du trône sur lequel il avait siégé. Hescham, après lui avoir durement reproché sa perfidie et son usurpation, ordonne qu'on lui coupe la tête, et qu'un vezir à cheval la porte au bout d'une lance dans toutes les rues de Cordoue. Le cadavre de ce tyran pusillanime fut jeté sur la place publique, mis en pièces et enterré sans pompe. Mohammed était dans la trente-cinquième année de son âge, et avait porté seize mois le titre de khalife, tant à Cordoue qu'à Tolède.

HESCHAM II AL-MOWAIAD-BILLAH, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 400 (1010 de J. C.). Hescham fit porter la tête de Mahdy à Soleiman, afin d'effrayer ce rebelle et de

le ramener à son devoir. Mais Soleiman, menacé lui-même par Obeid-Allah, fils de Mahdy, lui envoya la tête de son père, avec dix mille mithcals d'or et une lettre par laquelle il lui offrait de seconder sa juste vengeance. Cette lettre et les présents qui l'accompagnaient produisirent l'effet que Soleiman avait espéré. Obeid-Allah devint son ami, et partit de Tolède, pour venir le joindre devant Cordoue.

Wadhah, confirmé par Hescham dans le poste de hadjeb, ayant fait quelques sorties heureuses contre Soleiman, laissa le commandement de Cordoue à deux officiers al-Améris, Zahor et Anbar; et, à la tête d'un corps de cavaliers d'élite, il marcha contre Tolède, où il entra au moyen de secrètes intelligences, et des secours qu'il avait achetés des chrétiens, par la cession de quelques places. Obeid-Allah revint aussitôt sur ses pas, attaqua l'armée de Wadhah et de ses auxiliaires, fut vaincu, arrêté dans sa fuite, conduit à Cordoue, et décapité par ordre de Hescham. Comme il était dans la fleur de l'âge, et qu'il avait été pris en combattant les chrétiens, le peuple déplora sa mort, et se répandit en invectives et en malédictions contre le khalife et son hadjeb. Celui-ci donna le gouvernement de Tolède au cheikh Abou-Ismaël Dzoulnoun, qui, par ses richesses et son crédit, lui avait facilité l'entrée de cette ville. Hescham confirma cette nomination, et récompensa les esclaves al-Améris, en leur accordant, à perpétuité, des gouvernements dans l'Espagne méridionale, tels que ceux de Tadmir, d'Almerie, Denia, Schatibah, etc.

Soleiman, avec ses Africains, ravageait les environs de Cordoue et les plaines arrosées par le Guadalquivir. Wadhah envoya des troupes qui parvinrent à le rejeter au-delà des montagnes, l'an 401 (1011), et arrêta par ce moyen les progrès de la disette et de la peste dans la capitale. Soleiman sollicita le secours des walis de Saragoce, de Médina-Selim, de Calatrava, de Guadalajara, et l'obtint en leur cédant l'hérédité de leurs gouvernements. De son côté, le khalife, sachant que deux princes Edrissides, Aly ben Hamoud et son frère Cacem, auxquels Soleiman avait donné les gouvernements de Tanger, de Ceuta et celui d'Algéziras, étaient en mésintelligence avec ce rebelle, leur offrit de grands avantages, s'ils lui amenaient de puissants renforts, et promit même de déclarer l'un d'eux pour son successeur au trône. Ces diverses concessions de Hescham et de son compétiteur, et les usurpations de quelques gou-

verneurs ambitieux, furent le principe du démembrement de la monarchie.

Les malheurs de Hescham l'avaient rendu ombrageux et timide, mais non plus habile ni plus sage. Ne voyant que des conspirations dans les assemblées les plus innocentes, il ne permettait aux citoyens de se réunir qu'aux heures des prières publiques. Sa défiance envers ses parents et ses plus fidèles serviteurs, la haine des nobles contre la faction dominante à Cordoue, y avaient divisé tous les esprits. La peste qui désola l'Andalousie, l'an 402 (1012), la famine qui augmenta dans la capitale, excitèrent un mécontentement général. La populace devint séditieuse, et les habitans aisés abandonnèrent la ville. Accusé ou soupçonné, peut-être à tort, d'intelligence avec les ennemis, Wadhah fut décapité par ordre du khalife, qui refusa de l'entendre, et qui lui donna, pour successeur, Khaïran, gouverneur d'Almérie. Les talents et les éminentes qualités du nouvel hadjeb luttèrent vainement contre la fatale destinée et l'incapacité de Hescham. Favorisé par toutes ces circonstances, Soleiman poussa plus vivement le siége de Cordoue, dont une porte lui fut ouverte par les mécontents, le lundi 6 chawal 403 (20 avril 1013). Khaïran, qui combattait alors sur un autre point, vole à la défense du palais, qu'attaquaient à la fois les séditieux et les troupes ennemies. Après des prodiges de valeur, il tombe couvert de blessures. Les Africains, maîtres de la ville, la pillent pendant trois jours, profanent le harem des principaux citoyens, et font un horrible carnage des habitants, sans ménager aucun parti. Dans cet affreux désordre, Hescham Al-Mowaïad disparait totalement de la scène politique, sans qu'on ait jamais entendu parler de lui. C'est donc sans preuves que les auteurs espagnols ont avancé qu'il fut déporté en Afrique, ou mis à mort par ordre du vainqueur. Il avait végété la première fois, sur le trône, trente-trois ans et cinq mois; et son second règne avait duré deux ans et dix mois. Il ne laissa, pour héritage, que des malheurs et des guerres civiles.

SOLEIMAN, pour la seconde fois.

An de l'hég. 403 (de J. C. 1013), Soléiman fut de nouveau proclamé khalife à Cordoue, sous le titre de *Al-Dhafer behaul-allah*, (victorieux par la puissance divine).

Il congédia les chrétiens auxiliaires, confirma leurs traités, distribua des terres et des fiefs en toute propriété, tant aux Africaïns, qu'aux autres capitaines qui avaient servi sa cause; donna la charge de hadjeb, et le gouvernement de Grenade à Zawy, prince de la famille des Zeïrides ou Sanhadjides qui régnait à Tunis; confia le gouvernement de Séville à son propre frère, Abdel-rahman, et fit venir à Cordoue son père, Al-Hakem ben Soleiman, petit-fils du khalife Abdel-rahman III, et ancien wali de Ceuta, qui avait renoncé aux grandeurs pour vivre dans la retraite et la dévotion. Cependant Khaïran, échappé à la mort et guéri de ses blessures, parvient à sortir de Cordoue et à gagner Orihuela, où ses partisans lui procurent les moyens de rentrer dans Almerie, malgré la résistance du nouveau gouverneur qu'il fait précipiter dans la mer. L'an 405 (1015), il s'embarque pour Ceuta et y persuade au wali Aly ben Hamoud de faire la guerre à l'usurpateur Soléiman, et d'être le protecteur ou le vengeur du malheureux Hescham, auquel il doit succéder. Aly, moins touché peut-être par la reconnaissance et la pitié, que poussé par l'ambition et l'amour de la gloire, s'embarque pour l'Andalousie avec toutes ses troupes, prend Malaga de vive force, et proclame sa résolution de rétablir Hescham sur le trône. Tous les al-Ameris viennent se ranger sous ses étendards. Son frère Cacem lui amène les troupes d'Algéziras. L'Espagne entière se met en mouvement. Khaïran le joint à Almuñecab; et là, en présence de leurs armées, ils jurent solennellement de rendre le khalifat à leur légitime souverain. Mais déjà la défiance les désunissait secrètement, et chacun d'eux avait ses motifs personnels d'intérêt et de vengeance.

Inquiet de cette révolution, et craignant d'être assiégé dans Cordoue, Soleiman en laisse le commandement à son père, fait un appel à tous ses capitaines et à ses alliés, et marche à la rencontre de l'ennemi, avec un camp volant. Ce fut alors, peut-être, qu'il fit périr l'infortuné Hescham, comme l'auteur ou le prétexte de cette révolte.

La guerre eut lieu d'abord avec des succès variés. Soleiman, voyant la supériorité des ennemis, tâchait d'éviter une bataille et de gagner du tems, dans l'espoir que leur ardeur se refroidirait ou que la mésintelligence les diviserait. Mais ils devinèrent ses intentions et le forcèrent d'en venir à une action décisive, où il fut vaincu, à la fin de l'an 406 (mai 1016). Les chrétiens de la Catalogne

ayant refusé de fournir de nouveaux secours à Soléiman, et les recrues qu'il tira de Cordoue ayant passé en grande partie à l'ennemi, ce prince se trouvait réduit à ses Africains et à quelque cavalerie de l'Andalousie occidentale, de Merida et de l'Algarb. La lutte devenait d'autant plus inégale, que toutes les provinces se soulevaient contre lui. Aussi, dans une seconde bataille qu'il livra près de Médina Talca, dans la province de Séville, trahis et attaqués par leurs propres troupes andalousiennes, Soléiman et son frère Abdel-rahman furent faits prisonniers. Les vainqueurs entrèrent le lendemain dans Séville, et, peu de jours après, Cordoue leur ouvrit ses portes. Maître du palais, Aly fait traîner à ses pieds les deux princes, mourants de leurs graves et nombreuses blessures, ordonne qu'on amène Al-Hakem, leur père, et lui demande ce qu'est devenu Hescham. Je l'ignore, répond le vieillard. — Vous l'avez tué, s'écrie Aly; et, tirant son épée, il ajoute: « J'offre ces têtes à la » vengeance de Hescham al-Mowaïad, et j'exécute ses or- » dres. » En vain Soléiman demande à mourir seul, et proteste que son père et son frère sont innocents. Aly les immole tous les trois de sa propre main, le dimanche 22 moharrem 407 (1er. juillet 1016). Ainsi périt Soléiman, après avoir régné, en deux fois, au milieu des troubles, trois ans et cinq mois. A une extrême bravoure, à de grands talents militaires, il joignait ceux de l'éloquence et de la poésie.

De son tems, quatre-vingts habitants de Lisbonne, s'étant embarqués, avec des provisions et de l'eau pour plusieurs mois, dans le dessein de faire des découvertes sur l'Océan Atlantique, naviguèrent onze jours vers l'ouest, jusqu'à ce que des eaux troubles et des courants nombreux et rapides les intimidèrent et les déterminèrent à cingler vers le sud. Ils touchèrent, douze jours après, à une île couverte de troupeaux dont la chair était si amère, qu'ils ne purent en manger. Suivant encore douze jours la même direction, ils découvrirent une autre île, dont les habitants, montés sur une multitude de barques, les firent prisonniers et les emmenèrent dans une ville bâtie sur la côte: ils y virent des hommes rouges, de haute stature, portant des cheveux longs, mais peu épais, et des femmes fort belles. Après qu'on les eût retenus trois jours prisonniers, un homme vint leur demander en arabe qui ils étaient, d'où

ils venaient, où ils allaient; satisfait de leurs réponses, il les présenta le lendemain au roi, qui, ayant su d'eux que la curiosité était le motif principal de leur voyage, leur fit dire, par l'interprète, que quelques-uns de ses sujets, envoyés par son père, pour reconnaître cette mer, avaient navigué plusieurs mois, jusqu'à ce que la clarté du jour leur ayant manqué, ils étaient revenus sans avoir achevé leur voyage. Lorsque les vents eurent tourné à l'ouest, on banda les yeux aux navigateurs arabes, on les embarqua, et, au bout de trois jours et trois nuits, ils abordèrent sur une plage, où on les abandonna, les bras liés. Ils furent délivrés au point du jour par des Berbers, et ils apprirent alors qu'ils étaient à l'extrémité méridionale du Magreb, et à deux mois de chemin de Lisbonne. A leur retour dans cette ville, ils furent surnommés les *Almogawars* (*les Braves* ou *les Entreprenants*), et l'on donna ce nom à la rue où ils demeuraient (1).

Ce fut aussi sous le règne de Soléiman, qu'Aboul Djaïsch Moudjahed al-Mowafek ben Abdallah, ancien officier du hadjeb Abdel-rahman, fils du célèbre Almansour, voyant les troubles qui déchiraient l'Espagne, abandonna son gouvernement de Denia à Abdallah ben Obeidallah Almoaiti, prince ommeyade, qui, bientôt, y fut reconnu roi. Moudjahed équipa une flotte considérable, y embarqua des troupes nombreuses, et alla s'emparer, l'an 406 (1015-16), des îles d'Iviça et de Maïorque, où il établit sa résidence. L'année suivante, il fit voile pour la Sardaigne, qu'il conquit facilement; mais l'insalubrité de cette île, les murmures de ses soldats, qui regrettaient le séjour des Baléares, et l'apparition d'une flotte chrétienne, le décidèrent à se rembarquer avec ses captifs, ses troupeaux et ses trésors, malgré l'avis de ses plus sages capitaines. A peine eut-il levé l'ancre, qu'une effroyable tempête brisa un grand nombre de ses vaisseaux, sur les côtes de l'île, en submergea plusieurs autres, et engloutit la majeure partie

(1) Le court extrait de ce voyage, rapporté par Conde, d'après le chérif Edrissy, prouve que les îles Madère, Canaries, et peut-être celles du Cap-Verd, dont il s'agit probablement ici, ont été connues des Arabes, environ quatre siècles avant d'avoir été conquises par les Portugais, les Normands et les Espagnols; et que dès le dixième siècle, des insulaires de l'Océan Atlantique, que nous regardons comme barbares, avaient entrepris un voyage de découvertes vers le pôle antarctique.

de son butin et de ses troupes. Tout ce qui échappa à la fureur des vents et des flots, fut la proie ou la victime des chrétiens. Moudjahed, témoin de cet affreux spectacle, exhalait sa rage et sa douleur en cris superflus. Il eut le bonheur de ramener les débris de sa flotte à Maïorque, où il ne s'occupa qu'à réparer cet échec.

XIII. ABOUL HAÇAN ALY AL-MOTAWAKKEL BILLAH, AL-NASER LEDIN-ALLAH, premier prince de la dynastie des Hamoudides.

An de l'hég. 407 (de J. C. 1016). Aly parcourut avec des guides les lieux les plus secrets de l'Alcaçar de Cordoue, pour tâcher de trouver le khalife Hescham al-Mowaïad, dont on ignorait la destinée; mais, n'ayant pu découvrir ni traces, ni nouvelles de ce malheureux prince, qu'il cherchait peut-être moins pour le rétablir sur le trône, que pour le sacrifier à son ambition, il fit publier sa mort, et prit le titre de khalife. Son nom fut proclamé dans la khothbah, et gravé sur les monnaies, avec les surnoms *d'Al-Motawakkel-billah*, (celui qui se confie en Dieu), et *d'Al-Naser Ledin-Allah* (défenseur de la loi divine). Aly ben Hamoud descendait des rois Edrissides de Fez, et était par conséquent issu du khalife Haçan, fils d'Aly et petit-fils de Mahomet, le législateur. Mais, malgré son illustre origine et le prétendu testament de Hescham al-Mowaïad en sa faveur, les walis de Séville, de Merida, de Tolède et de Saragoce, ne répondirent point à ses lettres, et lui refusèrent le serment d'obéissance. Khairan lui-même ne vit plus dans Aly que le spoliateur des Ommeyades, et se plaignit de ses infractions au traité. Aly, se défiant des al-Ameris, et redoutant surtout l'influence de Khaïran, le renvoya dans son gouvernement d'Almérie. Khaïran y devint bientôt le chef d'une conspiration, dont le but apparent était de rendre le khalifat à la famille des Ommeyades, et dans laquelle entrèrent Al-Moundar, wali de Saragoce, les alcaïds de sa province, ceux d'Arjona, de Jaen, de Baëça, et tous les gouverneurs attachés aux familles d'Abou-Amer et de Merwan. Ils réunirent leurs forces à Guadix, y jurèrent de ne poser les armes qu'après avoir exécuté leur dessein, et marchèrent vers Cordoue. Mais Aly, étant venu à leur rencontre, et les ayant inopinément attaqués, les

mit dans une telle déroute, qu'ils se séparèrent mécontents les uns des autres. Khaïran parvint à lever une nouvelle armée; et, quoique serré de près par les troupes d'Aly, il fit proclamer khalife à Jaen, Abdel-Rahman, wali de cette ville, prince du sang des Ommeyades.

XIV. Abou'l Motharef Abdel-Rhaman IV, al-Mortha-dy Billah.

An de l'hég. 408 (de J. C. 1017). Il était fils de Mohammed, fils d'Abdel-melek, fils du grand Abdel-rahman III. Son nom seul donna une puissante impulsion au parti des Amérides. Ses vertus, non moins que ses immenses richesses et sa libéralité, lui avaient gagné tous les cœurs dans la province où il vivait oublié. On fit la khothbah pour lui à Valence, Tortose, Tarragone, Saragoce, et dans toute l'Espagne méridionale, à l'exception de Grenade, d'Elbira, de Malaga et d'Algeziras. Il prit le titre d'*Al-Mortadhy-Billah* (celui qui est agréable à Dieu), et nomma Khaïran, hadjeb de sa maison et de l'état. Ce général, ayant convoqué les walis et leurs troupes, marcha à leur tête contre l'usurpateur Aly, fut vaincu et grièvement blessé, près Aly ne laissa pas de remporter une seconde victoire sur Khaïran et les autres partisans du nouveau khalife. Il chargea Zawy, wali de Grenade, de continuer la guerre contre Abdel-rhaman, lui envoya une partie de sa cavalerie, et alla en personne assiéger Almérie, qu'il enleva d'assaut, après que Khaïran eut été blessé et pris en la défendant. La mort de cet inquiet et irréconciliable ennemi, et la conquête d'Almérie faisaient espérer à Aly la fin des troubles. De retour à Cordoue, il envoya de nouvelles troupes au wali de Grenade, et il se disposait à terminer la guerre par la prise de Jaën, où résidait Abdel-rahman. Déjà sa garde et ses équipages étaient sortis de Cordoue. Les partisans secrets des Ommeyades, qui se trouvaient dans cette capitale et dans le palais même d'Aly, saisirent cette occasion de se défaire de lui. Ils gagnèrent quelques-uns de ses esclaves, qui l'étouffèrent dans un bain, au mois de dzoulkadah 408 (mars 1018). Il était âgé de quarante-huit ans, et avait régné un an et neuf à dix mois. Les auteurs arabes ont loué ses vertus et sa justice; mais, malgré sa fermeté, sa bravoure et ses talents militaires, on peut lui reprocher son excessive sévérité et son humeur cruelle et sanguinaire.

de Baça; et son armée, le croyant mort ou prisonnier, se dispersa. Il se cacha dans les environs de Baça; et, ayant informé de sa retraite ses gens d'Almérie, ceux-ci envoyèrent une escorte qui le ramena en triomphe dans cette ville, où vinrent le joindre les gouverneurs de Denia, de Tadmir, de Schatibah et plusieurs capitaines esclavons et amerides. Cependant, comme la plupart des partisans d'Abdel-rahman se tenaient renfermés dans leurs places, ce prince, pressé par son rival, se fortifia dans Jaën, où il était encore défendu par les montagnes Alpujarres. Mais Khaïran, assiégé dans Almérie, fut blessé, fait prisonnier et conduit devant Aly qui, oubliant ses anciens services, lui trancha la tête de sa propre main, l'an 408 (1017). La mort d'Aly, arrivée peu de temps après, et la tyrannie de Cacem, son successeur, relevèrent le parti d'Abdel-rahman. Toute la noblesse de l'Andalousie était pour lui et venait se ranger sous ses étendards. Quelques avantages remportés par ses troupes sur celles du wali de Grena-

XV. AL-CACEM AL-MAMOUN, deuxième prince de la dynastie des Hamoudides.

An de l'hég. 408 (de J. C. 1018). Les capitaines et les partisans d'Aly proclamèrent, à Cordoue, son frère Al-Cacem, seigneur d'Algeziras, sous le titre d'Al-Mamoun. Il y vint sans délai, avec quatre mille chevaux, avant que ses ennemis eussent songé à lui en fermer les portes et à lui susciter des obstacles. Il fit des perquisitions sévères sur la mort de son frère, et condamna à divers supplices, non-seulement ceux qui furent soupçonnés d'y avoir trempé, mais encore plusieurs nobles qu'il regardait comme ses ennemis, parce que son frère avait fait périr leurs parents. La nouvelle de la mort d'Aly étant parvenue à Ceuta, son fils Yahia ordonna des levées considérables, et partit aussitôt pour l'Espagne, avec toutes ses forces disponibles, afin de disputer à son oncle le trône de Cordoue. Il s'était déjà emparé de Malaga, avant que Cacem, alarmé des préparatifs de son neveu, eût pu voler à la défense de cette place. Il y eut entre les deux armées plusieurs combats, dont l'issue fut indécise. Mais Cacem, informé des échecs qu'éprouvaient ses troupes dans les Alpujarres, fit sentir à son neveu que, tandis qu'ils se détruisaient mutuellement, leur ennemi commun faisait des progrès faciles. Ils conclurent donc un traité d'alliance, par lequel il fut convenu

de, remplirent d'espérances les amis des Ommeyades et de crainte ceux de Ben-Hamoud. Les succès d'Abdel-rahman furent encore plus marqués pendant la guerre que Cacem eut à soutenir contre Yahia, son neveu. Zawy al-Mansour, prince Sanhadjide de Grenade, n'osait plus descendre de ses montagnes que pour faire des incursions rapides sur les terres de Jaen, de Guadix et de Baëça. Les partisans des Ommeyades désiraient qu'Abdel-rahman marchât sans délai sur Cordoue ou Tolède, afin de réunir toute l'Espagne sous sa domination : les Amérides voulaient qu'il achevât auparavant de détruire l'armée de Grenade et de soumettre toute cette contrée. Abdel-rahman penchait pour le premier parti, mais il se décida pour le second, de peur de déplaire à ses alliés. Il divisa son armée en trois corps, en garda deux, et envoya l'autre à la poursuite des ennemis, pour tâcher de les amener à une bataille générale. Elle eut lieu au milieu de l'année 414 (1023).

L'armée ennemie, renforcée par les troupes que Yahia occuperait Cordoue ; que Cacem continuerait la guerre contre Al-Morthady, et que, lorsqu'elle serait terminée, l'oncle et le neveu gouverneraient l'Espagne en partage et en bonne intelligence. Ce traité fut signé l'an 412 (1021), et les deux princes envoyèrent une partie de leurs troupes à l'armée des Alpujarres.

XVI. YAHIA AL-MOTALY, troisième prince hamoudide.

An de l'hég. 412 (de J. C. 1021). Yahia entra dans Cordoue au mois de djoumadi Ier, (septembre), avec sa garde de nègres de Sous. Les habitants, qui abhorraient l'oncle, proclamèrent le neveu avec de grandes démonstrations d'allégresse, sous le titre d'Al-Motaly ou Moately. Yahia déclara que son oncle n'avait aucun droit à la succession du trône d'Espagne, et n'aurait d'autre part au gouvernement que celle qu'il voudrait bien lui donner. Cette déclaration fut confirmée par tous les cheikhs, les khatibs, les walis et les capitaines qui se trouvaient à Cordoue, et qui s'empressèrent tous de prêter un serment, sans restriction, au nouveau souverain.

Al-Cacem s'était rendu à Malaga, où il avait envoyé le corps de son frère ; et, l'ayant transporté à Ceuta, il le fit enterrer solennellement dans une mosquée fondée par ce prince. De retour à Malaga, il y apprit la perfidie de son neveu, écrivit à ses généraux de terminer la guerre contre Abd-

qu'elle avait successivement reçues de Yahia et d'Al-Cacem, descendit dans les plaines de Grenade et attaqua celle d'Abdel-rahman. Après un combat vaillamment disputé de part et d'autre, la victoire se déclara pour les Ommeyades; mais à l'instant où Abdel-rahman en apprenait la nouvelle, il fut frappé d'une flèche et expira aussitôt, après avoir régné six à sept ans sur une grande partie de l'Espagne orientale et méridionale. Il périt au moment même où l'on préparait des arcs de triomphe pour le recevoir dans Cordoue, qu'Al-Cacem venait d'abandonner pour la 2e. fois. La mort d'Abdel-raman Al-Morthady répandit la consternation dans cette capitale, et anéantit les espérances que ses partisans avaient conçues de voir cesser le fléau de la guerre civile. Son armée se dissipa comme celle des vaincus, et l'émir Sanhadjide se fortifia dans Grenade.

el-rahman; ou, si elle traînait en longueur, de se porter sur Cordoue, pour obliger Yahia à l'exécution de ses promesses. Il s'avança lui-même vers cette capitale, avec les troupes d'Algeziras et de Malaga. Yahia ne pouvait opposer à son oncle qu'une partie de ses Maures, ayant dirigé le reste sur l'armée des Alpujarres. Il crut donc devoir éviter une rencontre, sortit de Cordoue, et prit la route d'Algeziras, où il arriva; à la fin de dzoulkadah 413 (février 1023). Il s'y fortifia, et envoya lever des troupes en Afrique.

AL-CACEM AL-MAMOUN, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 413 (de J. C. 1023). Al-Cacem entra sans résistance dans Cordoue; mais n'ayant vu sur son passage qu'une partie de la plus vile populace, il se vengea de ce froid accueil par de nouveaux actes de rigueur et de cruauté qui le rendirent encore plus odieux. Les principaux habitants conspirèrent contre lui, gagnèrent à force d'argent une partie du peuple, et lui distribuèrent des armes. Cacem avait eu l'imprudence d'envoyer un corps nombreux de troupes pour renforcer son armée dans les Alpujarres. Les conjurés saisissent cette occasion, et attaquent le palais au milieu de la nuit. Ne pouvant y pénétrer, ils en forment le blocus. Cacem y soutient un siége de cinquante jours; mais ses provisions étant épuisées, et n'espérant point de secours, il prend un parti désespéré. A la tête de sa garde, il fond sur les assaillants, dans la résolution de s'ouvrir un passage et d'abandonner Cordoue. Peu de ses gens

parviennent à sortir du palais ; la plupart sont percés de coups dans les rues et aux portes de la ville. Lui-même eût été mis en pièces, sans la générosité de quelques cavaliers al-ameris, qui, l'ayant reconnu, le conduisirent dans la maison du vezir Djahwar, d'où ils l'escortèrent jusqu'à Xerez. Cette révolution dut arriver au commencement de l'an 414 (avril 1023), et non pas à la fin de 413, comme le dit Conde. Cacem avait régné à Cordoue, environ trois ans la première fois, et quelques mois la seconde. Peu de tems après, il fut livré, par l'alcaïd de Xerez, aux troupes de Yahia, et renfermé, par ordre de celui-ci, dans une étroite prison : il y survécut long-tems à son neveu, et mourut dans un âge très-avancé, s'il est vrai qu'il fût plus âgé de vingt ans que son frère Aly ben Hamoud, suivant l'historien Abou'l Fedha, qui, sur ce point, nous paraît peu croyable.

XVII. Aboul-Motharef ABDEL-RAHMAN V, AL-MOSTADHER-BILLAH.

An de l'hég. 414 (1023 de J. C.). La fuite de Cacem et la mort d'Abdel-rahman IV ayant laissé vacant le trône de Cordoue, les al-Améris et les partisans des Ommeyades, sûrs de l'approbation du peuple, y proclamèrent khalife, au mois de ramadhan (décembre) ; sous le titre d'*Al-Mostadher-billah* (celui qui espère le secours de Dieu), Abdel-rahman, frère de Mohamned II. C'était un prince âgé de trente-trois ans, plein d'esprit et d'instruction, éloquent, bon poëte, et qui joignait à tous les avantages physiques, les qualités morales les plus estimables. Tout le monde s'applaudissait de voir sur le trône, un arrière-petit-fils du grand Al-Naser (1), et se flattait qu'il réparerait tous les maux de l'Espagne. Il fut reconnu, non-seulement dans toute l'Andalousie, à l'exception de Malaga et d'Algéziras, mais dans plusieurs autres provinces. Les coupables excès auxquels se livrèrent les gardes esclavonne et andalousienne, pendant la fête du Beiram, donnèrent sujet à Abdel-rahman de s'occuper de la discipline militaire. Il révisa les ordonnances de ses prédécesseurs, et priva les troupes de plusieurs de leurs priviléges. Cette juste, mais impolitique sévérité, irrita principalement les Zenetes. Ils

(1) Abdel-rahman III, surnommé Al-Naser Ledin-Allah. Les princes musulmans sont désignés, dans les histoires orientales, par leurs titres et leurs surnoms, plus souvent que par leurs noms propres.

dirent insolemment, qu'Al-Mostadher était plus propre à diriger un couvent de derviches, qu'à gouverner un royaume. Leur mécontentement fut utile à l'ambition de Mohammed ben Abdel-rahman ben Obeïd-Allah, cousin du khalife, et, comme lui, arrière-petit-fils d'Abdel-rahman III. Offensé de n'avoir pas obtenu le trône, il avait juré de se venger du rival qui lui avait été préféré. A la faveur de ses richesses, de sa popularité, et de quelques jeunes nobles, légers et téméraires, il trama, avec les mutins, une conjuration aussi prompte que terrible. Le 27 dzoulkadah 414 (9 février 1024), dès le point du jour, la soldatesque assaillit l'alcaçar, et pénétra dans les appartements du monarque, après avoir égorgé les esclaves qui en gardaient l'entrée. Eveillé par les cris et par le cliquetis des armes, Abdel-rahman se leva et se défendit avec son épée, jusqu'à ce qu'il fut mis en pièces. Les conjurés parcoururent les rues de Cordoue, avec leurs cimeterres ensanglantés, proclamèrent séditieusement Mohammed, massacrèrent quelques cheikhs et vezirs, dont ils saccagèrent les maisons, et répandirent tant de stupeur et d'effroi, qu'il n'y eut personne dans cette cité populeuse qui osât leur résister ni venger le sang innocent de l'infortuné Al-Mostadher. Ce prince, digne d'un meilleur sort, avait régné à peine deux mois. Sa mort produisit la plus vive sensation dans toute l'Espagne, et hâta les progrès de l'anarchie.

XVIII. MOHAMMED III AL-MOSTACFY-BILLAH.

An de l'hég. 414 (1023 de J.-C.). L'usurpateur reçut, de ses partisans, le titre d'Al-Mostacfy-billah (celui à qui Dieu suffit), titre sous lequel on fit pour lui la khothbah dans toutes les mosquées de Cordoue. Il prodigua ses trésors, dans l'espoir de gagner le peuple et les troupes; distribua les gouvernements, les principaux emplois civils et militaires à des hommes qui lui étaient dévoués; et crut s'attacher sa garde, en lui donnant une nourriture plus recherchée, des armes et des vêtements plus précieux. Tranquille alors, il ne songea qu'à réparer les jardins et les palais de Zahra, s'abandonna aux plaisirs et se plongea dans la mollesse. Il s'inquiétait peu de l'administration des provinces et de l'état des frontières, où les walis et les alcaïds se conduisaient en souverains absolus, se faisaient la guerre entre eux, et disposaient à leur gré des revenus et des produits de leurs gou-

vernements. Aussi, le trésor public était vide ; quoique le monarque n'y prit rien pour ses dépenses particulières. Ses prodigalités épuisèrent la caisse destinée aux récompenses et aux gratifications ; ses immenses richesses suffisaient à peine à soutenir la majesté du trône ; et, malgré les exactions inouies des percepteurs, le produit des gabelles ne couvrait pas les frais de recouvrement, parce que les provinces ne rapportaient rien. Mohammed sentait l'injustice des vexations de ses agents ; mais la nécessité le forçait de les tolérer. Naturellement généreux et libéral, il était taxé d'avarice, et par le peuple qui payait, et par les troupes qui ne touchaient point leur solde. A l'exemple de quelques ambitieux, qui, de pauvres et obscurs, étaient devenus puissants et redoutables, depuis les révolutions ; le peuple perdant l'habitude de l'obéissance, devenait remuant et avide de troubles, afin de pouvoir impunément se livrer au pillage et à ses vengeances personnelles. Mohammed ignorant le malheureux état de ses sujets, ou manquant de fermeté pour y remédier, passait son tems au sein des délices, ou à entendre des vers et des chansons ; car la littérature était encore cultivée au milieu des discordes civiles. Mais les choses en vinrent au point, que ceux qui avaient placé Mohammed sur le trône, étaient impatients de l'en faire descendre. Ce prince qui, pour se dérober à la populace de Cordoue, s'était retiré à Zahra, n'y fut pas plus en sûreté. Les séditieux, s'étant attroupés, assiégent les maisons des vezirs et des cadhis, demandent à grands cris la déposition des uns, la mort des autres, et finissent par exiger aussi la tête du khalife et celles de ses hadjebs. Informé du danger qui le menace, Mohammed sort du palais de Zahra, au milieu de la nuit, avec sa famille, sous la conduite d'une faible escorte, dont une grande partie l'abandonne en chemin. Arrivé à Uclès, il y est d'abord accueilli et protégé par l'alcaïd Abdelrahman, dont les ancêtres avaient gouverné cette forteresse depuis plusieurs générations : mais, peu de tems après, ce commandant lui ayant fait servir une poule empoisonnée, il meurt, sans laisser de successeur, l'an 415 (1024), après un règne de seize à dix-sept mois.

YAHIA AL-MOTALY, pour la seconde fois.

An de l'hég. 415 (1024 de J.-C.). Yahia ben Aly, ben

Hamoud s'était maintenu dans la souveraineté de Malaga, d'Algéziras, de Tanger et de Ceuta, qu'il gouvernait avec autant d'équité que de modération, lorsqu'informé par ses adhérents, des révolutions de Cordoue, et cédant à leurs vœux plus qu'à son ambition, il partit pour se remettre en possession du trône de Cordoue, auquel il était appelé, lui disait-on, par la déclaration de Hescham II, en faveur de son père Aly. Les principaux habitants, fatigués de l'anarchie, se réjouirent de l'arrivée de ce prince, et sortirent en grand nombre, pour le recevoir en signe d'adhésion et de confiance dans sa justice, ses talents et sa sagesse. Il mit pied à terre à la porte de la grande mosquée; et, après qu'on y eut fait la khothbah en son nom, il fut accompagné jusqu'au palais, par les acclamations et les applaudissements du peuple. Il écrivit alors à tous les walis de venir lui rendre hommage. La plupart firent une réponse évasive; et quelques-uns refusèrent ouvertement de se soumettre à un intrus appelé par une faction. Au nombre de ces derniers, était le wali de Séville, Aboul-Cacem-Mohammed ben Abad. Yahia, voulant faire un exemple, ordonna aux alcaïds de Xérez, de Malaga, de Sidonia et d'Arcos, de marcher contre ce rebelle, et alla les joindre avec les troupes de Cordoue. Mais, dès le premier combat, se croyant sûr de la victoire, il donna, près de Ronda, dans une embuscade, où il périt le 7 moharrem 417 (28 février 1026). Son armée se dissipa, et sa tête fut portée par les vainqueurs, à Séville. Ce prince, dont les vertus promettaient un règne fortuné, avait occupé le trône de Cordoue, environ un an la première fois, et dix-huit mois la seconde: mais il avait possédé plus long-tems Malaga et Algéziras, où sa postérité se maintint plusieurs années, comme on le verra sous la troisième époque.

XIX. Abou-Beka HESCHAM III AL-MOTADD-BILLAH.

An de l'hég. 417 (1026 de J.-C.). Le bruit de la défaite et de la mort d'Yahia répandit la consternation à Cordoue. Les grands s'assemblèrent; et, par le crédit du vezir Djahwar et des Al-Ameris, ils élurent, pour khalife, Hescham, frère aîné d'Abdel-rahman IV. Ce prince, âgé de cinquante-six ans, vivait alors sous la protection d'Abdallah ben Cacem al-Febri, alcaïd de la forteresse d'Albonte. Il fut proclamé à

Cordoue, à la fin de rabi 1er 417 (mai 1026), sous le titre d'Al-Motadd-billah, avec les transports d'allégresse les moins équivoques. Cependant, au lieu de se réjouir de son élévation au trône, Hescham, en homme sage et modéré, refusa de quitter sa paisible retraite, et de se livrer aux soins pénibles et dangereux de la royauté. Il dit aux envoyés qui lui en avaient apporté la nouvelle, qu'il était reconnaissant de l'affection des Cordouans pour sa personne et sa famille, mais qu'il n'était point préparé à se charger du fardeau du gouvernement. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance et au bout de quelques jours, que, cédant aux instances des Al-Ameris, il accepta la couronne. Toutefois, connaissant l'ingratitude et l'inconstance du peuple, il différa long-tems de se rendre dans la capitale : mais, afin de justifier son absence, il prit le commandement de l'armée qui gardait les frontières ; et fit, pendant près de trois ans, avec divers succès, la guerre aux chrétiens qui, profitant des dissensions des musulmans, avaient gagné du terrain, tant en Catalogne, que du côté de la Galice et de la Castille. Déterminé enfin par les lettres pressantes du vezir Abou'l-Haçam-Djahwar, et voulant arrêter les entreprises des ambitieux walis de l'intérieur, et satisfaire les habitants de Cordoue, qui murmuraient déjà de ne pas voir leur souverain, il fit son entrée dans cette ville, le 8 dzoulhadjah 420 (18 décembre 1029), à travers une foule immense et des cris de joie universels. Son caractère doux, affable et généreux, son zèle pour la justice, lui gagnèrent tous les cœurs, calmèrent les inquiétudes, continrent les séditieux. Hescham visitait les hospices, les colléges, les écoles, les indigents, les malades. Chaque jour il envoyait à ceux-ci ses propres médecins. Ses lettres affectueuses et persuasives ramenèrent à l'obéissance et à la concorde quelques walis ; mais la plupart, sans méconnaître son autorité légitime, trouvèrent des prétextes pour ne lui envoyer ni troupes ni argent. Le khalife tenta de réduire par la force les plus récalcitrants. Son général, Obeid-Allah ben Abdel-aziz, rangea dans le devoir les alcaïds de Niébla, Oksonoba, Silves, etc., tous créatures du roi Yahia. Mais les walis de Grenade, de Malaga, de Saragoce, de Dénia, s'étaient entièrement rendus indépendants ; ceux de Séville, de Carmone, de Sidonia, étaient en pleine révolte ; et le père d'Obeid-Allah, Abdel-aziz, lui-même, gouverneur de Saltes et de Huelva, s'étant joint à ces trois rebelles, ils

résistèrent avec avantage, pendant deux ans, à tous les efforts du khalife, qui termina cette guerre désastreuse par un traité. Les Cordouans blâmèrent hautement cet acte de modération, qu'ils taxèrent de faiblesse, et imputèrent à la mauvaise étoile de Hescham tous les malheurs de son règne. Mais déjà le mal était sans remède. Le caractère et les mœurs des musulmans avaient changé totalement en peu d'années. Les uns étaient entraînés par une ardeur inquiète et par l'amour de l'indépendance; les autres semblaient dominés par l'apathie et la pusillanimité. Aussi le sage khalife disait-il que cette génération n'était capable ni de gouverner ni d'être gouvernée. Trop persuadé néanmoins du respect et de l'amour des Cordouans, il négligea le conseil du vezir Djahwar, qui l'invitait à se retirer à Zahra, et crut n'avoir rien à craindre au sein de la capitale. Mais les factieux ne tardèrent pas à soulever la populace. Les séditieux s'attroupèrent la nuit du 11 au 12 dzoulhadjah 422 (29 au 30 novembre 1031), et parcoururent les rues, en demandant à grands cris que Hescham fût déposé et forcé de quitter la ville. Djahwar se chargea d'annoncer au khalife la volonté de cette populace effrénée. Hescham, loin d'en être affecté, rendit grâces à Dieu, et bénit sa toute-puissance. Au point du jour, il sortit de son palais avec sa famille et une escorte nombreuse de cavaliers de sa garde; il se rendit dans une maison de plaisance, d'où il partit le lendemain pour le château de Hisn Abou-Cherif, qu'il avait fondé. Il fut accompagné par plusieurs personnages distingués de Cordoue, et par quelques savants et poëtes qui ne l'abandonnèrent pas dans sa mauvaise fortune. Il vécut tranquillement dans cette retraite, jusqu'à sa mort, arrivée au mois de safar 428 (novembre ou décembre 1036). Ce prince, qui, par ses rares qualités et son courage inaltérable, méritait un meilleur sort et un siècle moins ennemi de la vertu, avait régné près de cinq ans. Il termina dignement la célèbre dynastie des Ommeyades qui avait fait la gloire et le bonheur de l'Espagne, pendant plus de deux cent quatre-vingt-quatre ans (1), sous seize monarques, la plupart il-

(1) Nous croyons devoir prévenir ici le lecteur, que tous les calculs chronologiques, tant de l'Histoire des Maures d'Espagne, que des autres parties de l'Histoire orientale, que comprend *la Continuation de l'Art de vérifier les dates*, sont établis en années lunaires, suivant la

lustres par leurs talents et leurs vertus, et bien supérieurs à leurs ancêtres qui avaient régné en Orient. On raconte, qu'après l'abdication de Hescham III, un jeune prince de sa race, Ommeyah, éleva des prétentions au khalifat ; et que le divan et le peuple de Cordoue le rejetèrent uniquement par commisération pour sa personne et sa naissance, la fortune ayant tourné le dos à sa famille. *Eh bien !* dit Ommeyah, *que je règne un jour et que je périsse le lendemain, si mon étoile le veut ainsi.* Ses vœux ne furent exaucés qu'en partie. Il ne régna point, et disparut, dit-on, le même jour, victime, peut-être, de l'envie et de l'ambition.

TROISIÈME ÉPOQUE.

L'Espagne partagée en plusieurs petits royaumes qui s'établirent sur les ruines du khalifat d'Occident ou de Cordoue.

Après la chute de l'empire des Ommeyades en Espagne, il s'éleva un grand nombre de petits états, la plupart formés des provinces et des villes dont les gouverneurs s'étant déjà rendus indépendants, prirent alors le titre de roi. En donnant la chronologie historique des principaux de ces royaumes, nous les avons rangés, non suivant leur ordre d'ancienneté, leur importance et les relations qu'ils ont eues entre eux, mais d'après l'antériorité de leur destruction (1).

manière de compter des Arabes et des autres nations mahométanes. On pourra facilement savoir le nombre des années solaires, dont se compose la durée des règnes et des dynasties, au moyen de la Table Chronologique, insérée dans le tome 1er. de l'*Art de vérifier les Dates, depuis la naissance de J. C.*, où se trouve la concordance des divers calendriers.

(1) Conde a mêlé, dans le même récit, l'histoire de ces divers états, ce qui, joint aux ressemblances, aux erreurs de noms, jette beaucoup de confusion dans le deuxième tome de son ouvrage. Afin d'être plus exacts et sortout plus clairs, nous avons préféré suivre le plan des bénédictins, et donner séparément la chronologie historique de chaque souveraineté, de chaque dynastie, au risque de nous répéter quelquefois. Cette époque de l'histoire d'Espagne, ainsi que la suivante, n'avaient pas encore été débrouillées ; et il est fâcheux que la mort ait empêché l'auteur, qui nous a servi de guide dans notre travail, de donner au sien plus de perfection.

ROYAUME DE CORDOUE.

Dynastie des Djahwarides (1).

Ier. Abou'l-Haçan DJAHWAR AL-MODHAFFER.

An de l'hég. 422 (de J.-C. 1031). De tous les princes qui régnèrent en Espagne, après les Ommeyades, Abou'l-Haçan Djahwar ben Mohammed, ben Djahwar, fut le seul qui n'usurpa point le pouvoir suprême. Vezir des derniers khalifes, et comptant, parmi ses ancêtres, des hadjebs et des ministres des monarques précédents, il joignait à cette illustration des talents et des vertus qui l'avaient rendu cher et respectable au peuple de Cordoue. Son désintéressement, son impartialité, son dévouement au seul bien général, au milieu des dissensions et des guerres civiles, lui avaient mérité même l'estime de tous les partis. Aussi lorsqu'à défaut de quelque prince Merwanide, Djahwar eut été élu par le conseil de Cordoue, pour succéder à Hescham III, il fut proclamé roi d'un consentement unanime. Dès qu'il eut reçu les serments d'usage, il établit un gouvernement aristocratique, composé d'un sénat dont il ne se réserva que la présidence, et s'acquit par cette modération la confiance de ceux même qui avaient traité de dissimulation sa conduite circonspecte. Il refusa long-tems d'aller habiter le palais des khalifes, et ne s'y rendit que pour y vivre aussi modestement que dans sa maison. Loin d'augmenter son train et sa dépense, il congédia cette foule de valets, de portiers et de gens inutiles qui épuisaient le trésor public. Il éloigna les délateurs, les gens qui ne vivaient que de calomnies et de procès, et créa un certain nombre de procureurs salariés comme les juges. Il chassa aussi les charlatans, les empiriques, et nomma une commission chargée d'examiner la capacité des mé-

(1) Au lieu d'employer les noms arabes des dynasties, tels que *Beno-Djahwar*, *Beno-Abad*, *Beno-Hamoud*, etc., qui signifient les enfants ou la race de Djahwar, d'Abad, de Hamoud, etc., nous avons préféré donner aux noms qui distinguent chaque dynastie, la terminaison grecque adoptée généralement en histoire, non-seulement pour les princes grecs d'origine, les Séleucides, les Lagides, etc., mais encore pour des dynasties orientales et musulmanes, les Arsacides, les Sassanides, les Abbassides, etc. Nous suivrons ce système dans la chronologie des souverains de la Perse, de l'Afrique, etc.; mais en rejetant les terminaisons en *iens*, nous réserverons celles en *ites* pour désigner les partisans des sectes, des factions, tels que les Chyites, les Sumites, etc.

decins et des gens qui se destinaient au service des hôpitaux. Il ramena l'abondance, et fit de Cordoue le grenier de l'Espagne musulmane. Il établit des receveurs d'impôts et des gardes-magasins qui, tous les ans, rendaient compte au sénat de leur gestion. Les soins de Djahwar se portèrent de même sur la police; il créa des inspecteurs qui veillaient nuit et jour à la sûreté des citoyens. Il institua une garde bourgeoise qui faisait des rondes pendant la nuit, désarmait les passants, et arrêtait ceux qui ne pouvaient pas justifier des motifs légitimes de leur sortie, à des heures indues; et, afin que les malfaiteurs ne pussent échapper aux recherches des patrouilles, en fuyant d'un quartier dans un autre, il fit placer, dans toutes les rues, des barrières qui étaient fermées la nuit. Comme Djahwar veillait sans cesse au maintien de la justice et à la prospérité de ses sujets, Cordoue jouit de la tranquillité la plus parfaite; et les arts, le commerce enrichirent ses habitants. Lorsqu'il eut fait part de son élection aux walis des provinces, la plupart s'excusèrent sur de frivoles prétextes, d'aller lui rendre hommage; et ceux de Tolède, de Saragoce, de Séville, de Malaga, de Grenade et de Badajoz se bornèrent à de vaines protestations de bienveillance. Djahwar, feignant d'ignorer leurs projets d'indépendance et d'anarchie, applaudit à leur zèle pour le bien général et les invita à l'union et à la concorde. Mais l'ambition, la cupidité, le bruit des factions et des armes étouffèrent la voix du bon roi de Cordoue, et l'Espagne se trouva livrée à autant de tyrans qu'il y avait de provinces. Djahwar, voyant le peu de succès de ses conseils paternels, eut recours à la force; mais, en attaquant l'alcaïd d'Açahila, il s'attira une guerre fâcheuse avec Ismaël, roi de Tolède, protecteur de ce petit dynaste. Il la soutint avec désavantage, malgré le zèle et les efforts des Cordouans, qui le perdirent le 6 de moharrem ou de safar 435 (15 août ou 14 septembre 1043). Leurs larmes honorèrent la pompe funèbre d'un souverain qui avait fait leur bonheur pendant plus de douze ans (1).

IIe. Abou'l-Walid MOHAMMED.

An de l'hég. 435 (de J.-C. 1043). Mohammed, prince

(1) C'est par erreur que les historiens espagnols donnent à Djahwar le nom de Jahmar, dont ils font le dernier prince de la dynastie des Ommeyades.

sage et vertueux, mais faible de corps et valétudinaire, reçut les serments de tous les corps civils, religieux et militaires de Cordoue. Il marcha sur les traces de Djahwar, dont il se montra le digne fils; mais les circonstances contrarièrent également ses intentions pacifiques. Les propositions qu'il adressa au roi de Tolède et à son allié pour terminer la guerre, ayant été rejetées avec une hauteur méprisante, il chargea son fils Walid et son général Hariz ben Al-Hakem de continuer les hostilités; ce qu'ils firent, en traversant le Guadiana et en ravageant les terres de l'ennemi. Mais le roi de Tolède, secondé par les troupes du souverain de Valence, exerça de terribles vengeances dans les états de Cordoue, l'an 440 (1048), obtint divers avantages sur le général Hariz, l'obligea de se tenir sur la défensive et s'empara de plusieurs places. Mohammed, ne pouvant résister à tant de forces, chercha des alliés capables de le soutenir: il s'adressa au roi de Séville et à celui d'Al-Garb ou de Badajoz, et conclut avec eux, l'an 443 (1051), une triple alliance. Il reçut aussi des secours des cheikhs de Huelva et Saltes, de Niebla et d'Oksonoba, dans l'Andalousie occidentale. Cependant les troupes réunies de tous ces princes furent battues en plusieurs rencontres par celles de Yahia Al-Mamoun, roi de Tolède, qui remporta sur elles une victoire décisive, sur les rives de l'Algodor, l'an 452 (1060). Cette nouvelle, et la retraite précipitée du général Hariz ben Al-Hakem, jetèrent l'épouvante dans Cordoue, et la confusion dans le conseil de Mohammed ben Djahwar. Le prince Abdel-melek, qui, au lieu d'être à la tête des armées de son père, avait mené jusqu'alors une vie dissipée, et passé son tems au sein des plaisirs dans les palais de Zahra, sortit tout-à-coup de sa léthargie et se rendit à la cour du roi de Séville, pour y solliciter de plus puissants secours. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs par l'artificieux Motadhed, qui le retint long-tems pour lui montrer son arsenal, ses trésors; l'amusa par des fêtes, lui fit de belles offres de services, et le congédia enfin avec un détachement de 200 cavaliers, en lui promettant de faire incessamment en sa faveur les plus grands efforts. Abdel-melek, n'ayant pu pénétrer dans Cordoue, que le roi de Tolède tenait bloquée, alla attendre à Zahra les secours que le roi de Séville avait promis. Les Cordouans, abattus par le coup imprévu qui les frappait, voyaient, pour comble de douleur, la santé de leur souverain dépérir de jour en jour. Quelques braves parvinrent à franchir le

camp ennemi, et portèrent des lettres pressantes au prince Abdel-melek et au roi de Séville, unique espoir des assiégés. Ce monarque jugea que le moment était venu de réaliser ses ambitieux projets. Il donna des forces nombreuses et des instructions secrètes à son fils Mohammed et à son général Aboubekr Mohammed ben Omar (1). Dès le lendemain de leur arrivée devant Cordoue, à la suite de quelques escarmouches meurtrières, il y eut une action générale et sanglante, où l'armée du roi de Tolède et de Valence, mise en pleine déroute, fut poursuivie par les princes de Séville et de Cordoue. Une partie de la garnison de cette dernière ville avait contribué à la victoire; le reste sortit aussi pour prendre part au pillage. Alors l'astucieux Ben Omar achève d'exécuter les ordres de son maître. Il entre dans Cordoue avec la majeure partie de ses troupes, s'empare des portes, des forts, du palais et fait prisonnier le malheureux Mohammed, qui, voyant sa capitale et sa personne au pouvoir de son perfide allié, meurt de désespoir quelques jours après. Son fils Abdel-melek, revenant de poursuivre les vaincus, trouve les portes de la ville fermées; et tandis qu'indigné de la trahison de ses auxiliaires, il hésite dans sa fureur, sur le parti qu'il doit prendre, il est entouré par la cavalerie du prince de Séville, et sommé de se rendre avec tous ses gens. Il refuse, se met en défense et vend chèrement sa vie et sa liberté; mais, succombant sous le nombre, il est pris et conduit dans une tour, où le chagrin, plus que ses blessures, termine bientôt ses jours. Avant d'expirer, il demande à Dieu que le fils du perfide roi de Séville, soit un jour victime d'une semblable trahison (2).

Cette révolution arriva l'an 452 (1060). Mohammed ben Djahwar avait régné près de dix-huit ans. En lui finirent la dynastie des Djahwarides, qui n'avait duré qu'environ trente ans, et le royaume de Cordoue, dont la capitale, après avoir été, pendant plus de trois siècles, la métropole de l'islamisme en Espagne, ne fut plus qu'une ville secondaire, et déchut rapidement de son antique splendeur.

---

(1) Conde appelle tantôt Omar, tantôt Ben-Omar, ce général qu'on verra jouer un rôle important dans l'histoire de Séville.

(2) Les vœux d'Abdel-melek furent exaucés, comme on le verra à la fin de la Chronologie des rois de Séville.

ROYAUME DE TOLÈDE.

Quoique le royaume de Tolède ait été l'un des plus puissants de ceux qui s'élevèrent sur les ruines du khalifat de Cordoue, et qu'il ait jeté momentanément un grand éclat, son origine est fort obscure, et l'époque de sa fondation n'est pas moins incertaine. Comme ses frontières touchaient en grande partie aux états de Léon et de Castille, il dut avoir de fréquentes relations avec les chrétiens; aussi paraît-il avoir été mieux connu des auteurs espagnols que des historiens arabes, mis à contribution par Conde. Quelques faits, rapportés pas les premiers, nous ont servi à rendre plus complète l'histoire des rois de Tolède.

Ibn-Yaïsch fut le premier qui exerça le pouvoir souverain à Tolède, suivant Abou'lfedha. Il fut choisi par le peuple; mais il ne régna pas long-tems, et l'on ne sait plus rien de lui.

Dynastie des Dzou'lnounides.

1er. ISMAEL AL-MODHAFFER NASER-ED-DAULAH.

An de l'hég..... (de J.-C.....) Ismael ben Abdel-rahman, ben Amer, ben Motharef, ben Dzou'lnoun, Africain d'origine, s'empara de Tolède et de ses dépendances, pendant les guerres civiles des Ommeyades (1). C'était un capitaine vaillant et ambitieux, qui, fier de sa noblesse et de l'illustration qu'avait procurée à sa famille une longue et ancienne possession des principaux gouvernements de l'Espagne, aspirait à la souveraineté de la péninsule entière. Tolède, rivale de Cordoue, s'indignait depuis long-tems d'avoir perdu ses droits de métropole, et crut enfin les ressaisir, en se donnant un souverain indépendant. Ismael prit les titres d'*al-Dhafer* ou *al-Modhafer Behaul-allah* (le vainqueur par la puissance de Dieu) et de *Naser-ed-daulah* (le protecteur de l'état). Se croyant supérieur aux émirs qui régnaient à Cordoue et à Séville, loin de rendre hommage à Djahwar, il lui répondit insolemment : *Contente-*

(1) Il était sans doute fils de cet Abou-Ismael qui avait obtenu le gouvernement de Tolède, l'an 400 (1009), sous le second règne de Hescham II.

toi de commander précairement à Cordoue sur un coin de terre, tandis que tes faibles voisins te le permettent; quant à moi, je ne reconnais d'autre souverain que le maître du Ciel. Comme ses états, qui comprenaient le milieu de l'Espagne, depuis le Guadiana jusqu'au Douero, et peut-être une partie du Portugal, entre ce dernier fleuve et le Tage, le mirent dans la nécessité d'être continuellement en guerre avec les rois de Castille et de Léon, un intérêt commun l'unit avec le roi musulman de Saragoce; et l'alliance de ces deux princes opposait une barrière à l'ambition de ceux qui régnaient dans l'Andalousie. On peut voir dans la *Chronologie des rois de Cordoue*, le motif de la guerre qu'Ismael eut avec Djahwar. Il mourut en 435 (1043), après avoir rendu le trône de Tolède héréditaire dans sa famille.

2e. YAHIA Ier. AL-MAMOUN.

An de l'hég. 435 (de J.-C. 1043). Yahia (et non pas Abdallah) surnommé Al-Mamoun, fils d'Ismael, fut un des plus célèbres et des meilleurs princes qui aient gouverné les Maures d'Espagne. Pressé d'abord par Ferdinand I, roi de Castille et de Léon, qui lui avait pris plusieurs places et qui assiégeait Alcala, il ne put opposer qu'une faible résistance aux ravages qu'exerçaient sur ses terres les troupes de Mohammed ben Djahwar, roi de Cordoue. Mais ayant conclu, l'an 439 (1048), une trève avec Ferdinand, (dont il se reconnut vassal, suivant les auteurs chrétiens), et obtenu, l'année suivante, de puissants secours du roi de Valence Abdel-aziz, au fils duquel il avait donné sa fille (1), il entra dans les états du roi de Cordoue; y exerça de cruelles représailles; vainquit, en plusieurs rencontres, Hariz ben Al-Hakem, général de ce prince, et le réduisit à être le témoin passif de ses conquêtes. Les renforts que le roi de Cordoue reçut, en 444 (1052), des rois de Séville, de Badajoz, et de quelques princes de l'Andalousie occidentale, prolongèrent la durée de cette guerre, sans la rendre plus

(1) Conde et Casiri confondent presque toujours Yahia Al-Mamoun avec son père Ismael; ils ne parlent point de la mort de ce dernier, et donnent indistinctement au père et au fils le nom de Dzou'lnoun, qui était celui de leur famille; de sorte qu'on ne sait pas précisément quel est celui des deux dont la fille avait épousé Abdel-rahman, fils du roi de Valence; il est plus probable que ce fut Al-Mamoun.

avantageuse pour Mohammed ben Djahwar. Après une suite continuelle de succès, Al-Mamoun, ayant remporté un triomphe signalé sur les coalisés près des rives de l'Algodor, (ainsi nommé à cause des piéges et des stratagèmes mis en usage par les chefs des deux armées), poursuivit les vaincus jusqu'aux portes de Cordoue, et mit le siége devant cette capitale. Mais le perfide roi de Séville, sous prétexte de défendre son allié, envoya des forces plus considérables qui taillèrent en pièces les troupes de Tolède et de Valence, délivrèrent Cordoue, et s'en emparèrent par trahison, en 452 (1060) (1).

Hariz ben Al-Hakem, ayant appris la mort de son souverain et l'arrestation du prince son fils, alla se jeter dans les bras d'Al-Mamoun, qui le reçut avec les égards et les honneurs dus à un capitaine dont il avait eu si long-tems occasion d'apprécier et d'éprouver la valeur et les talents.

Excité à la vengeance par ce général, et brûlant de réparer l'affront que ses armes ont reçu devant Cordoue, le roi de Tolède fait un nouvel appel à ses vassaux et au roi de Valence, son gendre et son allié. Indigné du refus de ce dernier, Al-Mamoun part à la tête d'un corps de cavaliers d'élite, marche, sans s'arrêter, jusqu'à Valence, y entre le 9 dzoulhadjah 457 (1 novembre 1065), et fait descendre du trône le faible Abdel-rahman. Il laisse un gouverneur dans cette ville, et en emmène la jeunesse pour recruter son armée. Al-Mamoun se crut alors en état de s'affranchir du tribut qu'il payait aux chrétiens: mais, l'an 458 (1065), Ferdinand ravagea ses frontières, et l'obligea d'observer fidèlement le traité.

L'an 462 (1070), le roi de Tolède ayant appris la mort d'Al-Motadhed, roi de Séville, voulut tenter le sort des armes contre son successeur. Aidé par un secours de cavalerie que lui fournissent les rois de Léon et de Castille, et par les troupes de Valence, il entre dans les états de Murcie et de Tadmir, dont le wali était allié du roi de Séville; remporte une grande victoire sur l'armée de ce dernier et du comte de Barcelonne; oblige l'émir de Murcie de le reconnaître pour son suzerain; prend Orihuela par capitulation, et retourne à Tolède, après avoir libéralement récom-

(1) Voyez la chronologie des rois de Cordoue, ci-dessus, et celle des rois de Séville, à l'article d'Amrou Abad Al-Motadhed.

pensé les capitaines musulmans et chrétiens, qui l'ont si bien secondé dans cette campagne.

L'an 1071, Alfonse VI, roi de Léon, détrôné par son frère Sanche II, roi de Castille, fut accueilli généreusement par Al-Mamoun, qui le traita comme un ami, comme un fils : lorsque la mort de Sanche eut, l'année suivante, réuni les deux couronnes sur la tête d'Alfonse, le roi de Tolède accompagna son hôte jusques sur la frontière, lui fournit une brillante escorte, le combla de présents, et les deux princes ne se quittèrent qu'après s'être embrassés en pleurant, et s'être jurés une amitié inviolable.

En 1074, Motamed, roi de Séville, attaque Al-Mamoun. A cette nouvelle, Alfonse accourt avec tant de promptitude pour défendre son bienfaiteur, que le roi de Tolède, qui n'avait pas réclamé son secours, ne sait d'abord s'il doit voir en lui un allié ou un ennemi; mais ses alarmes sont bientôt dissipées. Le Castillan met en fuite le roi de Séville (1).

Favorisé par la fortune, et animé par l'ambition autant que par le désir de la vengeance, Al-Mamoun porte la dévastation sur les terres de Cordoue, à la tête d'une armée formidable, renforcée par un corps de cavalerie chrétienne, qu'Alfonse commande en personne. Motamed avait dégarni de troupes cette partie de ses états, pour faire la guerre aux souverains de Grenade et de Malaga. Le roi de Tolède divise les siennes en plusieurs colonnes, et pénètre, sur divers points, dans le cœur des possessions de son ennemi. Cordoue, Zahra, Ubeda, etc. sont soumises par ses généraux, et il entre en vainqueur dans Séville. Il n'éprouve de résistance que devant le palais, dont il fait passer la garde au fil de l'épée, s'empare des trésors de Motamed, et ne respecte que son harem. Il demeure six mois dans sa nouvelle conquête; mais, dans cet intervalle, le roi de Séville vient l'y assiéger, résolu de reprendre sa capitale ou de s'ensevelir sous ses remparts. Al-Mamoun tombe malade, et sent ses maux s'aggraver, en voyant arriver le terme de sa vie et de ses glorieuses entreprises. Il meurt au mois de dzoulkadah 469 (juin 1077), après un règne heureux et brillant de 34 ans (2). Avant de mourir, il avait déclaré

(1) Ces deux faits ne sont rapportés que par les auteurs chrétiens; mais les arabes font aussi mention du séjour d'Alfonse à Tolède.

(2) Casiri semble le faire mourir à Cordoue. Le peu que ce savant dit des rois de Tolède, nous a paru inexact et obscur.

pour son successeur, son fils Yahia (1), et l'avait mis, à cause de sa jeunesse, sous la tutelle de Hariz ben Hakem, du roi de Castille qu'il regardait comme son loyal et fidèle ami, et de quelques walis de confiance. Les généraux d'Al-Mamoun cachèrent sa mort, afin de ne pas décourager ses soldats. Mais leurs précautions ne purent empêcher que le roi de Séville, secondé par les habitants, ne rentrât, le même jour, dans sa capitale. Les troupes de Tolède sortirent de la place, en forçant le camp des assiégeants, et évacuèrent bientôt toutes leurs conquêtes en Andalousie (2).

3e. HESCHAM AL-CADER-BILLAH.

An de l'hég. 469 (de J.-C. 1077). Hescham, fils d'Al-Mamoun, fut sans doute proclamé roi à Tolède, aussitôt qu'on y eût appris la mort de son père, dont il imita les vertus, suivant les auteurs chrétiens. Ce prince sage, habile et plein d'équité, vécut toujours en bonne intelligence avec le roi de Castille, et trop peu pour le bonheur de ses sujets, qui le perdirent en 471 (1079), après un règne de moins de deux ans (3).

4e. YAHIA II AL-DHAFER.

An de l'hég. 471 (1079). Yahia, fils d'Al-Mamoun, ou son

(1) Peut-être faudrait-il Hescham. Casiri et Conde, dans leurs ouvrages extraits des auteurs arabes, ne parlent que de Yahia, dont ils font le successeur d'Al-Mamoun, et qu'ils surnomment tantôt *Al-Cader-Billah*, tantôt *Al-Dhafer*; mais les historiens espagnols, qui semblent mieux instruits des évènemens relatifs à Tolède, que de ce qui concerne les autres états musulmans de la Péninsule, donnent deux fils à Yahia Al-Mamoun : Hescham et Yahia, qui régnèrent l'un après l'autre. Nous avons cru devoir adopter cette opinion, avec d'autant plus de raison, que Conde lui-même, dans la liste des princes musulmans, mise en tête de chaque volume de son Histoire, place, après Al-Mamoun, roi de Tolède, Al-Cader-Billah, et ensuite Yahia Al-Dhafer.

(2) Les historiens espagnols disent qu'Al-Mamoun eut une fille qui, ayant embrassé le christianisme, parcourut, sous des habits monastiques, les états de Léon et de Castille, et mourut dans un ermitage, en odeur de sainteté.

(3) Voyez note ci-dessus. Il est possible néanmoins que cet Hescham ait régné jusqu'en 472 (1080); qu'au lieu d'avoir été un bon roi, il n'ait été qu'un tyran; et qu'enfin il soit ce roi de Tolède, que ses sujets révoltés obligèrent de quitter leur ville, soit à cause de ses vexations, soit à cause de ses liaisons avec les chrétiens, auxquels il devait peut-être le trône.

petit-fils, suivant Casiri, succéda à son frère, à son oncle ou à son père. Loin de marcher sur les traces de ses prédécesseurs, il s'abandonna à la mollesse, se plongea dans la débauche, et négligea les devoirs d'un souverain. Les auteurs espagnols le représentent comme un tyran avide, cruel, impudique, et racontent que ses sujets, ayant horreur d'un tel prince, s'adressèrent à la fois, pour en être délivrés, à Alfonse, roi de Castille, et au roi de Séville, Al-Motamed. Conde ne parle que de l'incapacité de Yahia, et dit qu'il connaissait mieux les plaisirs et les divertissements que le métier des armes : mais il nous apprend qu'au mois de dzoulkadah 472 (mai 1080), le peuple de Tolède se révolta contre ce prince, massacra une partie de ses ministres et de ses gardes, et le força de se réfugier avec sa famille à Cuença, l'une des plus fortes places de ses états. Yahia revint à Tolède; mais on ne sait en quelle année, et l'on ignore s'il y rentra par la force des armes, ou par le vœu des habitants (1).

La haine mortelle du roi de Séville contre les Dzou'l-nounides, ses fréquentes ambassades, ses intrigues, ses présents étouffèrent aisément, dans le cœur de l'ambitieux Alfonse, la voix de la reconnaissance qu'il devait à cette famille. Oubliant la généreuse hospitalité qu'il avait reçue à Tolède, il contracta une alliance secrète avec Motamed, rompit celle qui l'unissait au fils de son bienfaiteur, et lui déclara la guerre. Dès l'année 474 (1081), il fit deux expéditions, par an, sur les terres d'Yahia, y répandit l'épouvante et la dévastation pendant trois ans, et mit ensuite le siége devant Tolède. La plupart des princes musulmans dont Yahia sollicita les secours, ne purent ou ne voulurent pas embrasser sa défense, et les troupes que lui envoya le roi de Badajoz ne servirent qu'à retarder sa chute. Les habitants, pressés par la famine, le forcèrent à demander la paix. Yahia offrit de se reconnaître vassal de la couronne de Castille. Alfonse rejeta cette proposition, et déclara qu'il n'accepterait aucunes conditions sans la reddition de la place. Désespérés de sa réponse, les principaux habitants voulaient mourir pour la défense de leur liberté, de leur

(1) L'hésitation et le silence de Conde nous portent à croire que Hescham Al-Cader, ami des chrétiens et odieux aux musulmans, fut chassé par ces derniers, en 472 (1080), et eut pour successeur Yahia Al-Dhafer, son frère, son fils ou son neveu. Voyez la note précédente.

patrie, de leur religion : mais la populace, impatiente de souffrir, se souleva et demanda à grands cris qu'on rendît la ville. Alors le roi de Tolède proposa la capitulation suivante : « Les habitants auront la vie sauve, et jouiront paisiblement de leurs biens; ils conserveront leurs mosquées » et l'exercice public de leur culte; ils auront des cadhis » qui jugeront leurs procès, conformément à la législation » musulmane : ils seront libres de demeurer dans la ville, » ou de se retirer partout où ils voudront. » Alfonse, ayant adhéré à toutes ces conditions, entra dans l'antique capitale des Goths, le 27 moharrem 478 (25 mai 1085). Le roi Yahia en sortit avec sa famille, ses trésors, ses courtisans et les plus distingués de ses sujets, et se retira à Valence, où il régna depuis. Ainsi finit le royaume de Tolède, dont la cité principale, après avoir été 380 ans sous le joug des musulmans, fut la première perte importante qu'ils éprouvèrent en Espagne, depuis l'extinction du khalifat d'Occident.

ROYAUME DE MURCIE.

La province de Murcie, plus souvent nommée par les Arabes, pays de Tadmir (1), resta soumise aux Ommeyades, à l'époque de la décadence du khalifat de Cordoue, et embrassa ensuite la cause des Al-Ameris, qui défendaient les droits de cette famille, usurpés par les Hamoudides.

Ier. ZOHAIR AL-SACLABY, (ou L'ESCLAVON), roi d'Almérie, le fut aussi de Murcie, qu'il faisait gouverner par un lieutenant. (*Voyez* ci-après la Chronologie des rois d'Almérie.)

Dynastie des Thaherides.

Ier. ABOU-BEKR AHMED AL-KAÏSY.

Le cheikh Abou-Bekr Ahmed, ben Ishak, ben Zaïd, ben Thaher, de l'illustre tribu arabe de Kaïs, qui avait produit

(1) *Voyez* ci-dessus, l'origine de ce nom. Lorca fut long-tems la principale ville du pays de Tadmir, avant que Murcie eût été fondée.

plusieurs hommes distingués dans les lettres et dans les armes ; servit dans les armées de Zohaïr, roi d'Almérie. Celui-ci, pour récompenser sa prudence et sa valeur, lui donna le gouvernement de Murcie. On ignore l'année de la mort d'Ahmed et la durée de son administration.

2e. Abou Abdel-rahman MOHAMMED.

Abou Abdel-rahman Mohammed, fils et successeur d'Ahmed, demeura toujours fidèle aux Al-Améris ; et, malgré ses richesses et sa puissance, loin d'imiter les autres walis qui, après l'extinction des Ommeyades, avaient pris le titre de roi, il montra une extrême modération, et se contenta de celui de *Mouthelim* (que Conde traduit par le nom de Réparateur). Juste et bienfaisant, il maintint la paix dans ses états, et ne s'occupa qu'à faire le bonheur des peuples de Murcie, dont il emporta les regrets et les bénédictions à sa mort, arrivée l'an 457 (1065) ; il avait alors 90 ans (1).

3e. Abou-Abdallah ABDEL-RAHMAN.

An de l'hég. 457. (de J.-C. 1065.) Abdel-rahman, dès sa jeunesse, imita les vertus de son père ; il éprouva toutes les vicissitudes de la fortune ; et fut aussi patient dans le malheur que modeste dans la prospérité. Il cultiva les lettres avec succès et composa plusieurs écrits élégants, cités avec éloge par les historiens de Murcie. Les liaisons des princes Thaherides avec les rois d'Almérie, ayant engagé les premiers dans une alliance avec les souverains de Séville, attirèrent sur Abdel-rahman les armes d'Al-Mamoun, roi de Tolède et de Valence. Tandis que ce dernier assiégeait Murcie, vers l'an 462 (1070), les troupes réunies

(1) Ce que Conde et Casiri disent des Thaherides de Murcie est extrêmement embrouillé. Ils donnent indistinctement aux deux premiers les noms d'Ahmed et de Mohammed, et confondent les prénoms de tous. Conde semble ne parler que de deux princes de cette famille ; Casiri, qui seulement à la page 215 du tome II de sa *Bibliloth. arab. hispan.*, parle de trois, donne le nom d'Ahmed au dernier, que Conde appelle Abdel-rahman. Nous avons tâché de présenter une liste plus satisfaisante et plus claire des Thaherides, sans avoir peut-être réussi. Il est possible que les deux premiers ne soient qu'un seul et même personnage.

d'Al-Motamed, roi de Séville, et de Raimond Bérenger I, comte de Barcelonne, entreprirent de délivrer Abdel-rahman (1); mais elles furent taillées en pièces par Al-Mamoun. L'émir de Murcie accepta les offres avantageuses du vainqueur, se mit sous sa protection, se rendit son vassal et lui céda les places d'Orihuela et de Mula. Il est probable qu'Abdel-rahman s'attacha sincèrement à son nouveau protecteur; ou plutôt qu'après la mort d'Al-Mamoun, ayant voulu prendre le titre et les attributs de la royauté, il se vit exposé à la vengeance et à la colère du roi de Séville. Les généraux de ce prince lui enlevèrent, en 471 (1078-9), Alicante, Carthagène, Lorca, Orihuela, Mula, et l'assiégèrent dans Murcie, qu'il défendit avec beaucoup de courage; mais les habitants, pressés par la disette, ayant voulu le forcer de capituler, il promit de le faire, si, dans vingt jours, il ne recevait pas des secours de Tolède, comme il l'espérait. Ils n'attendirent pas l'expiration de ce délai; et, ayant vu arriver des renforts aux assiégeants, ils se révoltèrent et ouvrirent leurs portes à l'ennemi. Abdel-rahman, qui au moment de la sédition s'était réfugié dans une mosquée, fut arrêté et conduit dans le château de Montagut. On ignore combien de tems il y demeura prisonnier; on sait seulement qu'il recouvra la liberté par la médiation du roi de Valence, Abou-bekr, à la cour duquel il se retira. Il combattit auprès d'Yahia, successeur de ce prince, lorsque Valence fut attaquée et prise par les Al-Moravides, l'an 485 (1092). Il y resta néanmoins jusqu'à la conquête de cette ville, par le fameux Rodrigue (dit le Cid), l'an 487 (1094). Il retourna alors à Murcie, où il emporta les restes mortels du roi Yahia, pour les faire enterrer honorablement, et il déplora la perte de ce prince dans une pièce de vers. Abdel-rahman mourut dans cette ville, en 508 (1114), âgé de 70 ans (2). Ce prince n'était pas moins distingué par son courage que par son érudition.

---

(1) Conde appelle ici Ahmed, le wali de Murcie, qu'il nomme ailleurs Abdel-rahman. S'il s'agit d'Ahmed, père d'Abdel-rahman, ce ne peut être que par erreur que le savant Espagnol a rapporté sa mort en 457 (1065): il paraît donc s'être trompé dans l'un ou l'autre cas. Le plus souvent il ne désigne les princes de Murcie que par le nom de Ben Thaher, qui indique seulement celui de leur famille; et il augmente ainsi la confusion, en ne les distinguant point par leur nom patronymique.

(2) Casiri se trompe, ou du moins se contredit lui-même, dans ce qu'i

ABOU'L CACEM MOHAMMED AL-MOTAMED-BILLAH, roi de Séville.

An de l'hég. 471 (de J.-C. 1079). Motamed, roi de Séville, après s'être emparé du royaume de Murcie, en donna le gouvernement à Abdallah ben Raschik, qui avait le plus contribué à cette conquête. Mais il en détacha le gouvernement de Lorca, en faveur d'Abou-Mohammed ben Leboun, qui depuis eut la vanité de prendre le titre de roi. On voit cependant parmi les émirs, qui envoyèrent des députés à la junte de Cordoue, l'an 478 (1085), un Abdallah ben Zeidoun, wali de Tadmir, et un Ben Thaher, sans doute wali de Murcie. On voit ce même Abdallah, ben Zeidoun, assister, en 479 (1086), à la bataille de Zallaka, ainsi qu'Abou Mohammed ben Leboun, wali de Lorca. Ce dernier, l'année suivante, reçut Motamed, qui venait d'être battu par les castillans. Ceux-ci s'emparèrent d'Alib, (nommée par d'autres auteurs Lebta ou Lebatha), place forte à douze milles de Lorca, sur le sommet d'un rocher inaccessible. L'an 481 (1088), Yousouf, roi de Maroc, vint en personne assiéger cette forteresse; et au nombre des émirs musulmans qui lui amenèrent leurs troupes, se trouvait Abdel-aziz ben Rasih (le même, sans doute, qu'Abdallah ben Raschik, dont on a parlé ci-dessus, ou peut-être son fils), qui gouvernait Murcie au nom du roi de Séville, mais avec un pouvoir absolu et sans payer tribut. Fatiguée d'un siége long et désastreux, l'armée musulmane était prête à se retirer, contre l'avis du roi d'Almérie, du wali de Lorca et de celui de Murcie, lorsque ce dernier s'emporta jusqu'à vouloir frapper de son épée, Al-Motamed, qui l'avait accusé d'ingratitude, et d'intelligence avec les chrétiens. Abdel-aziz ayant été arrêté aussitôt, ses troupes se mutinèrent, abandonnèrent le camp et interceptèrent les convois qui l'approvisionnaient. Cette défection fut favorable au roi de Castille, qui accourut au secours des assiégés; et elle détermina le monarque africain à renoncer à son entreprise. Yousouf étant revenu en Espagne, l'an 483 (1090),

---

rapporte sur la fin du dernier des Thaherides. Il dit, t. 2, p. 43, que ce prince mourut pendant le siége de Valence par les chrétiens, en 487, et p. 215, qu'il fut pris dans cette ville par les chrétiens, la même année, et qu'il y périt misérablement, le 24 djoumady 1er. 508 (26 octobre 1114).

s'empara, l'année suivante, de Murcie et de toutes les villes qui en dépendaient. Conde, ni Casiri, ne disent plus rien des princes de la famille de Thaher, ni des deux gouverneurs de Lorca et de Murcie, dont nous avons fait mention. Nous parlerons plus amplement de Motamed, dans la Chronologie des rois de Séville.

On verra, dans la quatrième époque de l'Histoire des Maures d'Espagne, Murcie jouer un rôle plus important, et devenir la capitale d'un royaume plus puissant.

ROYAUME DE MALAGA ET D'ALGÉZIRAS.

Dynastie des Hamoudides.

Cette dynastie, issue des Edrissides qui avaient régné à Fez et dans le Magreb (l'Afrique occidentale), eut pour fondateur Aly ben Hamoud, qu'on a vu, ainsi que son frère et son fils, interrompre la série des monarques ommeyades. *Voy.* les 13e., 15e. et 16e. rois et khalifes de Cordoue, sous la 2e. époque. Nous nous bornerons ici à répéter les noms de ces trois princes, avec la date de leur avénement au trône de Malaga et celle de leur mort, afin de compléter la chronologie historique de leurs successeurs.

1er. ALY AL-MOTAWAKKEL.

An de l'hég. 406 (1015 de J.-C.), Aly s'empare de Malaga, règne ensuite à Cordoue, et y est tué en 408 (1018). *Voyez ci-dessus.*

2e. AL-CACEM AL-MAMOUN.

An de l'hég. 408 (de J.-C. 1018), Al-Cacem, frère d'Aly, règne à Cordoue, Malaga et Algéziras, en 408 (1018) et 413 (1023). Il est détrôné pour la seconde fois, en 414 (1023). *Voyez ci-dessus.*

3e. YAHIA AL-MOTALY.

An de l'hég. 414 (de J.-C. 1023). Yahia, fils d'Aly, règne à Malaga, Cordoue et Algéziras, en 412 (1021); chassé de

Cordoue en 413 (1023), il y règne de nouveau en 416 (1025), et est tué en 417 (1026). *Voyez ci-dessus.*

4e. EDRIS I AL-MOTAIAD.

An de l'hég. 417 (de J.-C. 1026). Aussitôt que la nouvelle de la mort d'Yahia parvint en Afrique, ses lieutenants conduisirent à Malaga son frère Edris ben Aly, et l'y proclamèrent roi sous le titre d'*Al-Motaïad* et d'*Emir al-Moumenin.* Les fils d'Yahia étant trop jeunes pour régner dans ces circonstances difficiles, leur oncle partagea entre eux les états d'Afrique, laissant à Edris le gouvernement de Tanger, et à Haçan celui de Ceuta, sous la direction de Nadjah, son affranchi. Mais un autre parti s'était formé à Algéziras, en faveur du fils d'Al-Cacem (1). Abou'l Hedjadj, chef d'une tribu de noirs qui composaient la garnison de cette ville, leur fit prêter serment de fidélité à Mohammed, l'aîné de ces princes. Edris, roi de Malaga, leur cousin germain, fut vertueux, humain et bienfaisant. Il rappela les exilés, et les rétablit dans leurs biens. Il accueillait avec bonté les plus obscurs de ses sujets, protégeait les lettres et visitait les écoles. Rival des derniers khalifes ommeyades, il méconnut les droits de Djahwar, qui leur avait succédé à Cordoue, et crut devoir mettre des bornes à l'ambition inquiète du roi de Séville, Mohammed I ben Abad, en envoyant une armée, sous les ordres d'Abou-Djafar Ahmed ben Bokinah, au secours du roi de Carmone. Ce général, ayant vaincu et tué Ismael, fils du roi de Séville, envoya sa tête à Edris, qui célébra ce triomphe dans les montagnes d'Yebaster, dont il espérait que le séjour lui rendrait la santé. Mais les revers qui suivirent cette victoire rappelèrent son armée à Malaga (2). Ce prince valétudinaire mourut peu de tems après, l'an 431 (1039), ne laissant que des enfants en bas âge.

---

(1) Ceci donne lieu de supposer qu'Al-Cacem était mort avant son neveu Yahia. S'il lui avait survécu, comme nous l'avons dit d'après Abou'lfedha, il est probable qu'on l'aurait délivré de sa prison, et replacé sur le trône, sinon à Cordoue, du moins à Malaga et Algéziras.

(2) Suivant Casiri, Edris I s'empara d'Almérie. Si le fait est vrai, il ne prit cette ville qu'avec le secours du roi de Grenade dont il lui fallait traverser les états, et il ne la garda pas long-tems. (Voyez ci-après les rois d'Almérie.)

5e. EDRIS II AL-ALY (1).

An de l'hég. 431 (de J.-C. 1039). Edris ben Yahia (2), neveu du dernier roi, fut mis sur le trône de Malaga, par le crédit du général Ahmed ben Bokinah, et tous les seigneurs de la ville et de la province lui prêtèrent serment de fidélité. Mais Nadjah, gouverneur de Ceuta, s'étant embarqué avec

---

(1) Les listes des rois de Malaga, données par Abou'lfedha et par Casiri, diffèrent tellement ici de celle que nous avons composée, d'après l'ouvrage de Conde, que nous avons jugé à propos de les rapporter textuellement en note, depuis le 5e. prince.

Rois de Malaga suivant Abou'l-fedha.	*Rois de Malaga suivant Casiri.*
5e. CACEM, fils de Mohammed, fils d'Aly ben Hamoud, succéda à son oncle, Edris, et abdiqua le trône quelque tems après, pour se consacrer au service de Dieu.	5e. HAÇAN, frère d'Edris. (C'est sans doute le même qui, suivant notre chronologie, disputa le trône à Edris II; mais il était frère de celui-ci, et non pas d'Edris I.)
6e. HAÇAN AL-MOSTANSER, fils d'Yahia, s'empara du trône. On ne sait dans quelle année et de quelle manière il mourut. (C'est le même qui fut le compétiteur de son frère Edris II, mais il ne figure point dans l'ordre numérique de notre liste des rois de Malaga.)	6e. EDRIS AL-ALY, fils de Yahia, se distingua par sa justice, l'intégrité de ses mœurs, sa libéralité et l'étendue de ses connaissances. (Il semble que Casiri a confondu ce prince avec Edris. I)
7e. EDRIS ALY, frère de Haçan, fut, à cause de ses mœurs scandaleuses, détrôné et emprisonné par ordre de son successeur.	7e. MOHAMMED AL-MAHDY, cousin d'Edris Al-Aly.
8e. MOHAMMED AL-MAHDY, fils d'Edris I, mourut l'an 445 (1053), et fut le dernier des Hamoudides dans l'Andalousie. Badis, roi de Grenade, s'empara de Malaga, l'an 445 (1053).	8e. AL-MOVAFAKI. (Casiri ne cite pas ce prince dans une autre liste qu'il donne des rois de Malaga.)
	9e. ou 8e. CACEM AL-MOSTALY, fils de Mohammed Al-Mahdy, mourut en 445 (1053), et fut le dernier des Hamoudides.

(2) Conde le nomme ici et en plusieurs endroits Yahie ben Edris; mais c'est une erreur; il devait dire Edris ben Yahia, comme il l'a dit ailleurs. Il donne aussi à ce prince le surnom de Hayan.

Haçan, frère du nouveau roi, le conduisit à Malaga, pour lui donner la couronne (1). A peine eurent-ils débarqué, que Ben Bokinah les attaqua, et les força de se retirer dans la citadelle, dont l'alcaïd leur ouvrit les portes. Ils y furent aussitôt assiégés; et, après une vigoureuse résistance, la disette les obligea d'entrer en accommodement. Il fut convenu que Haçan retournerait en Afrique, régnerait à Tanger et à Ceuta, et que Malaga resterait à Edris. Celui-ci, à la persuasion de Nadjah, prit pour vezir un riche négociant, dévoué à ce dernier.

Haçan avait épousé une fille de son oncle Edris I. Nadjah, entraîné par l'amour et par l'ambition, osa prétendre au trône et au lit de son maître, et assassina ce prince au bout de deux ans. A la nouvelle de cet attentat, tous les Hamoudides se réunirent pour venger la mort de Haçan. Loin de s'effrayer de leurs préparatifs, Nadjah immola, dit-on, l'unique enfant de sa première victime, laissa le gouvernement de Tanger et de Ceuta à un officier de confiance, et partit pour l'Andalousie avec une flotte nombreuse et une puissante cavalerie. Secondé par le vezir qu'il avait donné au roi Edris, il s'empara, par surprise, des deux citadelles de Malaga et du palais où il retint Edris prisonnier, dans le dessein de le sacrifier aussi, et de se rendre maître de tous les états des Hamoudides, tant en Espagne qu'en Afrique.

Mohammed, roi d'Algéziras, ayant appris cette révolution, marcha aussitôt pour délivrer Edris, son cousin, des mains des esclavons. Nadjah s'avança pour le combattre. Trahi par quelques cheikhs, il retourna brusquement sur ses pas, dans le dessein de faire périr Edris. Mais les mêmes capitaines l'ayant poursuivi, le tuèrent, avant qu'il eût eu le tems d'arriver à Malaga. Aussitôt le peuple met en pièces le perfide vezir et tous les esclavons qui se trouvaient dans la ville. Edris recouvre la liberté; on le promène en triomphe, on le proclame de nouveau. Il arrête le carnage et rétablit l'ordre. L'armée de Nadjah se disperse; une partie retourne en Afrique : le reste passe au service du roi d'Algéziras, qui, informé par Edris de cet heureux changement, reprend le chemin de sa capitale.

---

(1) Ce Haçan est porté sur la liste d'Abou'lfedha et sur celle de Casiri. Nous ne lui avons point donné de rang parmi les rois de Malaga, parce que Conde ne dit pas qu'il ait régné.

Edris, ayant secouru le prince d'Ecija contre le roi de Séville, vers l'an 445 (1053), échoua dans cette expédition qu'il avait entreprise en personne, et assiégea Carmone inutilement. A peine de retour dans ses états, il découvrit que Mousa ben Afan, son parent, à l'instigation du roi de Séville, ourdissait contre lui quelques trames secrètes, sous une fausse apparence de fidélité. N'osant pas se défaire ouvertement de ce perfide, Edris l'envoya au roi de Grenade, comme pour y recevoir la récompense de ses services. Habous (ou plutôt Badis), roi de Grenade, comprit le sens des lettres dont Mousa était porteur, et lui fit trancher la tête. Le roi d'Algéziras, Mohammed ben Edris, cousin aussi de Mousa, voulut venger sa mort. Tandis que le roi de Malaga était allé à Ronda se joindre au roi de Grenade pour combattre le fils du roi de Séville, Mohammed ben Edris marcha vers Malaga, où il entra sans opposition.

6e. MOHAMMED I (1).

An de l'hég. 445 (de J.-C. 1053). Le roi d'Algéziras s'empara du trône de Malaga : mais le peuple, qui haïssait les noirs, dont son armée était principalement composée, les assiégea dans la citadelle, et réussit, par promesses et par menaces, à en débaucher quelques-uns. Edris, informé de cet avantage par ses fidèles sujets, accourut à Malaga, et gagna, par les mêmes moyens, la plus grande partie des troupes de Mohammed. Cet usurpateur, se voyant abandonné, prit le parti de se remettre entre les mains de son cousin, qui lui accorda la vie, et se contenta de le déporter en Afrique. Mohammed se retira avec sa famille dans la forteresse de Hisn-Airach, où étaient ses trésors et son fils. On ignore quelle fut la durée de son court règne à Malaga.

EDRIS II, pour la seconde fois.

Edris, en recouvrant sa capitale et son trône, devint plus puissant qu'auparavant. Il triompha de tous les obstacles que lui avaient suscités ses ennemis, s'empara d'Algéziras, et passa en Afrique, où il prit possession de Tanger et de

(1) Quoique Mohammed ne soit ni sur la liste d'Ahou'lfedha, ni sur celle de Casiri, nous n'avons pas dû l'omettre, puisque Conde le fait figurer dans son histoire comme roi de Malaga.

Ceuta. Les gouverneurs esclavons (1) de ces places s'étaient rendus odieux par leurs intrigues et leurs vexations : ils furent dénoncés au roi comme des conspirateurs et des traîtres, et ce prince ne put les garantir de la fureur de la populace qui les mit en pièces en sa présence. Edris reçut les soumissions de tous les noirs, et les renvoya dans l'intérieur des terres, à l'exception de ceux qui voulurent servir dans son armée. Il retourna bientôt, avec son second fils, en Andalousie, laissant à son fils aîné les gouvernements de Tanger et de Ceuta.

Il paraît qu'Edris, brave devant l'ennemi, manquait d'énergie et de fermeté pour se faire respecter, et n'eut pas le talent de se faire aimer. A cette incapacité naturelle, il joignait, suivant Abou'lfedha, des vices honteux, qui rendirent sa vieillesse méprisable. Il afficha sans pudeur la dissolution la plus effrénée, et changea son harem en lieu de prostitution, où il admettait les êtres les plus vils. Ses sujets, indignés de la corruption de ses mœurs, se révoltèrent contre lui, et appelèrent au trône de Malaga son cousin Mohammed ben Yahia. Edris fut déposé sans résistance, et renfermé dans une prison, où il mourut, profondément oublié. Abou'lfedha et Casiri ne donnent point la date de cette révolution. Conde la place vers l'an 460 (1068).

7e. MOHAMMED II AL-MAHDY.

Vers l'an de l'hég. 460 (de J.-C. 1068). Mohammed, fils de Cacem, qui était fils d'Aly ben Hamoud, fondateur de cette dynastie, fut proclamé sous le titre d'Al-Mahdy. Il continua la guerre contre Al-Motamed, roi de Séville, mais avec désavantage; il perdit plusieurs places, et fut vaincu devant Baça, qui appartenait au roi de Grenade. Il se disposait à passer en Afrique pour y lever des troupes, lorsqu'il mourut à Malaga, soit d'une fièvre ardente, soit des suites d'un bain pris inconsidérément. On ignore l'année de sa mort et la durée de son règne.

(1) Ces Esclavons ou Dalmates qu'on a vus tout-puissants à la cour des derniers khalifes d'Espagne, depuis que la maison d'Abou Amer y eut pris le timon des affaires, avaient acquis la même prépondérance dans la plupart des états qui s'étaient formés des débris de l'empire des Ommeyades.

8e. AL-CACEM II AL-MOSTALY.

An de l'hég.... (de J.-C.....). Cacem, l'aîné de huit fils qu'avait laissés Mohammed, vint d'Algéziras, dont il était gouverneur, pour succéder à son père sur un trône en décadence qu'il perdit bientôt. En effet, le roi de Séville ne lui laissa pas un instant de repos qu'il ne lui eut enlevé Algéziras et Malaga, l'an 472 de l'hég. (1079 de J.-C.). Cacem, dépouillé de tous ses états en Andalousie, après un règne très-court, fut forcé de se retirer en Afrique avec sa famille. Ainsi finit la dynastie des Hamoudides qui avaient porté le titre de khalife soixante-six ans en Espagne (1).

Al-Motamed donna le gouvernement de Malaga à Zagout ben Mohammed, ou Abdallah ben Zagout, que Conde honore du titre de roi, mais qui ne fut réellement que le lieutenant du roi de Séville, jusqu'en 478 (1085). Il fut alors condamné à mort, comme traître et infidèle, parce que, seul, il osa s'opposer, dans la junte de Cordoue, à ce qu'on eût recours au roi de Maroc pour défendre les princes musulmans de l'Espagne. Il soutint qu'au lieu de recourir à ce dangereux protecteur, ils étaient capables de lutter avec avantage contre les chrétiens, en renonçant de bonne foi à toute ambition personnelle, et en formant une alliance intime et solide, qui n'aurait pour but que l'intérêt de l'islamisme. Il osa prédire que si les Africains mettaient le pied dans la Péninsule, ils l'accableraient de chaînes plus pesantes que celles qu'ils auraient brisées. Malaga échut dans

(1) Hadjy Khalfa donne huit princes à cette dynastie dont il rapporte la fin à l'année 449 (1057). Abou'lfedha et Casiri la terminent en 445 (1053). Nous avons néanmoins donné la préférence à Conde, dont le récit nous a paru plus détaillé, plus clair et plus vraisemblable, quoique sa chronologie offre de fréquentes lacunes. Les années 445 et 449 (1053 et 1057) ont été sans doute marquées par quelqu'une des révoltes qui interrompirent le règne agité d'Edris II. Quant aux huit princes, on les trouve sur notre liste, soit qu'on y intercale Haçan ben Yahia, et qu'on supprime Mohammed I; soit qu'on y laisse celui-ci et qu'on ne compte pas Haçan.

Abou'lfedha parle de deux rois d'Algéziras, dont l'un, Mohammed ben Cacem, est bien évidemment le même dont nous avons fait mention sous le règne d'Edris I et au commencement de celui d'Edris II. Mais, s'il a pris le titre de Mahdy, il n'a pas pu être le contemporain de Mohammed Al-Mahdy, l'avant-dernier roi de Malaga. A l'égard de Cacem, le second roi d'Algéziras suivant Abou'lfedha, il n'est pas douteux que ce ne soit aussi le même que le huitième roi de Malaga. Peut-être les deux derniers princes Hamoudides, ayant déjà perdu Malaga, n'ont régné qu'à Algéziras.

ce tems là au roi de Grenade, par traité plutôt que par droit de conquête, et tomba au pouvoir de Yousouf, roi de Maroc, en 483 (1091).

ROYAUME DE GRENADE ET DE JAEN.

Dynastie des Zeïrides ou Sanhadjides.

1er. Abou Mothy ZAWY AL-MANSOUR (1).

An de l'hég. 403 (de J.-C. 1013). Zawy ben Balkin, ben Zeïry, ben Mounad, était Africain et appartenait à la famille des Zeïrides, qui régnait à Kairowan, Tunis, Tripoli, etc. Chassé probablement de l'Afrique par quelque révolution, il vint en Espagne, et se mit au service du prince Ommeyade, Soléiman Al-Mostaïn-Billah, qui disputait le khalifat à Hescham Al-Mowaïad. Tandis que Soléiman rentrait dans Cordoue, Zawy s'empara de Grenade, d'Elbira et de quelques autres places dont ce prince lui confia le gouvernement, l'an 403 (1013). Il embrassa ensuite le parti d'Aly ben Hamoud, rival heureux de Soléiman, en obtint la charge de hadjeb, et le commandement des troupes que cet usurpateur opposa aux partisans des Ommeyades, dans l'Andalousie orientale. Zawy fit, plusieurs années, la guerre avec avantage contre ces derniers, et acquit, sous les drapeaux des Hamoudides, une grande réputation de bravoure, qui lui valut le titre d'Al-Mansour et la confirmation du gouvernement héréditaire des pays qu'il avait si bien défendus. Après avoir affermi sa domination à Grenade, il en laissa la souveraineté à son neveu Habous, et retourna en Afrique l'an 410 (1019), ou plus vraisemblement en 420 (1029).

2e. HABOUS ben Maksan.

An de l'hég. 410 ou 420 (de J. C. 1019 ou 1029). Habous ben Maksan (ou ben Males, ou ben Mosny), ben Balkin (ou ben Zeïry), succéda à Zawy, son cousin, ou plus vrai-

---

(1) C'est à tort que ce prince est presque toujours nommé Habous ben Maksan ou ben Mosny, par Casiri et par Conde qui l'ont confondu avec son neveu, ou qui lui ont donné mal-à-propos les mêmes noms. Abou'lfedha l'appelle Rawy, qui ne diffère de Zawy que par la lettre initiale, le Z et le R n'étant distingués en arabe que par un point.

semblalement son oncle. Aussi habile que vaillant, il suivit les instructions et l'exemple de son prédécesseur; refusa de reconnaître les derniers khalifes Ommeyades et d'obéir à Djahwar qui leur avait succédé sur le trône de Cordoue; demeura ferme dans l'alliance des Hamoudides qui s'étaient maintenus à Malaga, se coalisa avec eux contre l'ambitieux Mohammed I, roi de Séville, et commanda son armée en personne. (*Voyez le motif et les détails de cette guerre, à l'article du premier roi de Séville.*) Habous mourut, suivant Abou'lfedha et Casiri, l'an 429 (1038), et non pas en 460 (1068), comme l'ont dit, par erreur, les éditeurs du second volume de l'ouvrage de Conde, précédemment cité.

3e. BADIS AL-MODHAFFER.

An de l'hég. 429 (de J.-C. 1038). Badis, fils et successeur de Habous, fut aussi brave, aussi illustre que son père, mais il ne put employer ses forces que contre les musulmans ambitieux, qui préféraient leurs intérêts particuliers à ceux de l'islamisme. Durant un règne de trente-six ans, il fit continuellement la guerre, soit aux alcaïds rebelles, soit au roi de Séville. Il ne perdit pas un pouce de terrain, et recula les frontières de ses états. Il n'est pas vrai néanmoins que Badis ait conquis Malaga, l'an 445 (1053), comme le dit Abou'lfedha. Il est certain, au contraire, que la conformité de patrie originaire, de doctrine et d'intérêts politiques avait uni long-tems les Sanhadjides ou Zeïrides, d'Afrique, avec les Edrissides, ancêtres des Hamoudides; que cette union fut fortifiée par une constante et fidèle alliance entre les deux branches de ces deux familles, qui régnèrent en Espagne; que les Sanhadjides de Grenade regardaient les Hamoudides de Malaga comme leurs suzerains; que le titre de hadjeb (chambellan), ajouté au nom de Badis, prouve la vassalité de ce prince, et n'a pu lui être conféré que par un roi de Malaga; qu'enfin, s'il s'empara de cette dernière ville, ce ne dut être que pour y rétablir le roi Edris II, qui en fut plus d'une fois chassé par des rebelles. Les auteurs arabes ne nous apprennent presque rien de Badis, qui mourut en 465 (1072), après avoir associé au trône Abdallah, fils de Balkin, son petit-fils, et non pas son neveu.

4e. ABDALLAH AL-MODHAFFER-BILLAH, AL-NASER-LEDIN-ALLAH.

An de l'hég. 465 (de J.-C. 1072). Abdallah ben Balkin

était digne du choix de son aïeul. Doué des plus heureuses qualités, il fut, de bonne heure, les délices des peuples de Grenade et la terreur de leurs ennemis. Il cultiva les lettres avec succès; et long-tems, après lui, il existait à Grenade un exemplaire du Coran, élégamment copié de sa main. Abdallah, à l'exemple de ses prédécesseurs, fit toujours cause commune avec les Hamoudides de Malaga contre les Abadides de Séville, et ne prit aucune part aux événements du reste de l'Espagne. Aussi, après la chute de ses alliés et la conquête du royaume de Malaga par Motamed, roi de Séville, en 472 (1079), il aurait indubitablement succombé dans une lutte inégale contre son ambitieux voisin, si ce dernier, alarmé lui-même des progrès du roi de Castille, Alfonse VI, dont il avait provoqué et facilité les premiers succès, n'eût senti enfin qu'il ne pouvait les arrêter qu'en formant une ligue avec les autres princes musulmans de l'Andalousie et de l'Espagne méridionale. Il congédia les troupes auxiliaires qu'Alfonse lui avait envoyées pour l'aider à conquérir les états du roi de Grenade, et engagea celui-ci à députer des commissaires à une junte qui se tint à Cordoue, et où l'on délibéra sur les moyens d'empêcher la ruine de l'islamisme en Espagne. Il fut résolu qu'on réclamerait le secours de Yousouf, roi de Maroc, second prince de la dynastie des Al-Moravides. Ce monarque ayant débarqué en Andalousie, l'an 479 (1086), avec une puissante armée, le roi de Grenade lui amena la sienne, et prit part à la fameuse bataille de Zallaka, gagnée par les musulmans sur le roi de Castille, la même année, près de Badajoz. La mésintelligence qui divisait les dynastes mahometans d'Espagne ayant éclaté sous les yeux du conquérant africain, dans la seconde expédition qu'il fit en 481 (1088), il y revint pour la troisième fois en 483 (1090), avec l'intention de les dépouiller de leurs états. Ceux-ci, alarmés de sa puissance et soupçonnant ses secrets desseins, ne se joignirent point à lui, lorsqu'il assiégea le roi de Castille dans Tolède. Abdallah avait envoyé des ambassadeurs et des présents à Alfonse, pour lui demander des secours et lui proposer une alliance. Cette défection détermina Yousouf à jeter le masque, et à marcher sur Grenade. Suivant Casiri, Abdallah, cédant aux circonstances, alla au-devant du roi de Maroc avec sa mère et toute sa cour, le 17 redjeb 483 (15 septembre 1090), l'accompagna à son entrée dans Grenade, et jusques dans son propre palais. Suivant Conde, il soutint un siége d'un ou deux mois dans sa capitale, qu'il

rendit par capitulation. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté, chargé de chaînes par ordre de Yousouf, et embarqué avec son harem, sa famille et son frère Temim Al-Mostanser, gouverneur de Malaga (1), sur la flotte qui ramena le vainqueur en Afrique, au mois de ramadhan (novembre). Abdallah avait caché une partie de ses trésors à Grenade, pour les soustraire à la cupidité du souverain Al-Moravide : il lui fut permis d'emporter le reste. Relégué dans la ville d'Aghmat, à 24 milles de Maroc, il y mourut quelque tems après, laissant deux fils et une fille fort riches. Abdallah avait régné dix-huit ans, et fut le dernier de la dynastie des Zeïrides ou Sanhadjides qui avaient possédé Grenade quatre-vingts ans. On verra, dans l'époque suivante, cette ville s'affranchir de la domination des Maures d'Afrique, et devenir la capitale d'un royaume florissant, qui remplira seul la cinquième époque.

ROYAUME DE SÉVILLE.

Dynastie des Abadides.

1er. Abou'l-Cacem MOHAMMED Ier. ben Abad.

An de l'hég. 413 (J.-C. 1023). Ismaël ben Abad, père d'Abou'l-Cacem Mohammed, était originaire d'Hémèse en Syrie. Un de ses ancêtres vint en Espagne dans le deuxième siècle de l'hégire, et se fixa dans les environs de Séville, à Tocina près du Guadalquivir, où il exerça la profession du commerce, qu'il abandonna pour celle des armes. Ismaël, par son opulence et son habileté, acquit beaucoup de considération et d'autorité à Séville, avant et depuis les révolutions. Personne n'égalait son faste et sa libéralité. Sa maison fut l'asile des plus illustres bannis de Cordoue, pendant les troubles. Son esprit insinuant, son air de franchise et de candeur, ses manières affables et généreuses lui avaient gagné tous les cœurs, et lui servirent à poser les bases de l'élévation de sa famille.

---

(1) Il est probable qu'après la mort de Zagoul, gouverneur de Malaga, le roi de Séville avait donné cette ville au roi de Grenade, comme un gage de paix et d'alliance, ou en échange de Jaen.

Abou'l-Cacem Mohammed, son fils, marcha sur ses traces, gagna la confiance du roi de Cordoue, Al-Cacem Al-Mamoun, obtint la charge de grand cadhi de Séville, puis le gouvernement de la province; et par reconnaissance, lorsque ce prince perdit pour la seconde fois le trône de Cordoue, Mohammed se rendit indépendant, l'an 413 (1023), par le secours des cheikhs et des vezirs que ses largesses avaient gagnés. La défaite et la mort du roi Yahia Al-Motâly, l'an 417 (1026), furent le premier acte de révolte de Mohammed ben Abad et consolidèrent sa souveraineté. Après l'extinction des Ommeyades, il prit le titre de roi, et ne laissa échapper aucune occasion de s'agrandir. Il tourna ses armes contre Mohammed ben Abdallah Al-Boracely (1), maître absolu de Carmone et d'Ecija, lui enleva plusieurs places, et l'assiégea dans Carmone, sans égard pour les lettres de Djawhar, nouveau roi de Cordoue. Serré de près et manquant de provision, Al-Boracely s'évada de Carmone, tandis que la ville capitulait; envoya son fils solliciter les secours du roi de Grenade, et alla lui-même implorer ceux du roi de Malaga. Ismaël, fils de Ben Abad, vainquit successivement les troupes de ces princes, avant qu'elles eussent pu faire leur jonction; mais, s'étant réunies, elles gagnèrent sur lui une grande bataille où il perdit la vie. Le roi de Séville, affligé de cette disgrâce et craignant d'être accablé, si le roi de Cordoue se déclarait contre lui, eut recours à un stratagême. Il supposa que le khalife Hescham II Al-Mowaïad, dont on ignorait depuis long-tems le sort, avait reparu à Calatrava, et était venu se mettre sous sa protection. Afin d'accréditer le bruit de l'existence de ce prince, il voulut que le nom de Hescham fût proclamé dans la khothbah et gravé sur les monnaies, au mois de moharrem 427 (novembre 1035): et il annonça à tous les cheikhs de l'Andalousie, à tous les walis de l'Espagne et de l'Afrique, qu'il n'avait pris les armes que pour rétablir Hescham sur le trône de ses pères. Cette fable, qui ne trompa que le peuple, raffermit néanmoins la puissance du roi de Séville et déconcerta les projets pacifiques du souverain de Cordoue. L'émir de Carmone, étant rentré dans

(1) Conde écrit ce nom tantôt *Barzeli*, tantôt *Barezila*; Cardonne l'écrit Berzali. Nous avons suivi l'orthographe de Casiri. Conde ne parle que de ce Mohammed, émir ou roi de Carmone et d'Ecija, et le fait contemporain des trois rois de Séville, qui ont formé trois générations; c'est une erreur. Cardonne, au contraire, nomme un Ishak ben Soléiman, lequel dut être le second et peut-être le troisième prince de Carmone.

sa capitale, se joignit à ses alliés pour se venger du roi de Séville et ravager ses états. Mais Ben Abad, par ses richesses, les ressources de son esprit, et la valeur de son général, Ayoub ben Amer, remporta divers avantages sur les coalisés, sema parmi eux la discorde, et les força de se retirer chacun chez soi, mécontents d'un mauvais succès dont ils s'accusaient réciproquement. Alors, voulant tirer un dernier parti du nom de Hescham, il feignit que ce prince venait de mourir, après l'avoir déclaré son successeur et son vengeur. Le testament supposé qu'il publia, séduisit les Al-Ameris qui, regrettant les Ouimeyades, s'attachaient jusqu'à l'ombre de leur puissance. Mohammed ben Abad vit alors presque tout le midi de l'Espagne se déclarer pour lui ou rechercher son alliance. Il se disposait à marcher contre ses ennemis, lorsqu'il mourut dans la nuit du 29 djoumadi Ier. 433 (24 janvier 1042), après un règne de 20 ans. Il fut regretté de ses sujets qu'avaient éblouis ses talents, ses succès, et ses qualités plus brillantes que solides.

2me. Abou-Amrou ABAD AL-MOTADHED-BILLAH.

An de l'hég. 433 (de J.-C. 1042). Abou-Amrou Abad (1), fils de Mohammed, fut proclamé le IIe. djoumadi (27 janvier), sous le titre d'Al-Motadhed-Billah, qu'il prit à l'instar des khalifes Ommeyades, Abbassides et Fathimides, et des princes Hamoudides, rois de Malaga, issus des trois usurpateurs qui avaient interrompu la suite des derniers khalifes de Cordoue.

L'exemple du nouveau roi de Séville fut imité par tous les petits tyrans qui s'étaient partagé l'Espagne musulmane. Ce prince, du vivant de son père, avait un harem composé de soixante-dix femmes de divers pays; il le porta au nombre de 800, lorsqu'il fut sur le trône, ce qui ne l'empêchait pas de témoigner beaucoup d'égards et de tendresse à sa principale épouse, fille de Moudjahed, roi de Denia et des îles Baléares (2), parce que cette alliance avait mis dans ses in-

(1) Conde nomme ce prince, Mohammed, comme son père et son fils; mais cet auteur, ou plutôt les éditeurs de son ouvrage, se sont peu attachés à l'exactitude des noms propres, et ont souvent négligé de donner les prénoms et les titres des princes musulmans. Nous avons suivi Deguignes, Cardonne, et surtout Casiri, qui donnent au deuxième roi de Séville le nom d'Abad, qu'avait porté aussi le chef de sa famille.

(2) Ce Moudjahed, dont nous avons fait mention sous le second

térêts tous les Al-Ameris. Il était bon poëte, mais il passait pour impie ou du moins pour musulman très-relâché, parce que, dans les vingt-cinq villes que comprenaient ses états, il ne fonda qu'une seule mosquée. Dans une des salles de son palais de Séville, il conservait plusieurs coupes ornées d'or et de pierreries, et faites avec les crânes des principaux ennemis dont son père et lui avaient triomphé. Il continua la guerre contre le roi de Carmone, et contre ceux de Grenade et de Malaga, ses auxiliaires. Cette guerre lui servit d'excuse pour différer de secourir le roi de Cordoue contre celui de Tolède. Mais, par les soins du roi de Badajoz, il se tint à Séville une junte où assistèrent, en personne ou par commissaires, plusieurs cheikhs et seigneurs de l'Andalousie occidentale, qui demandaient à être compris dans l'alliance que l'on conclut en rabi premer 443 (juillet 1051). Le roi de Séville refusa de les y admettre, alléguant qu'ils étaient ses vassaux et non point souverains inamovibles; de sorte que le traité ne fut avantageux qu'à ce prince, qui renvoya les députés plus satisfaits de sa magnificence et de sa libéralité que de sa bonne foi. Il se contenta de fournir quinze cents cavaliers au roi de Cordoue; et, tandis que ces troupes, réunies avec celles des émirs de l'Andalousie, combattaient pour la même cause, l'ambitieux Motadhed, pour se venger de ces derniers, les attaquait les uns après les autres, les dépouillait de leur petits états, et incorporait successivement aux siens, Niébla, Huelva, Saltis, Oksonoba, Sainte-Marie et Silves, en un mot toute l'Andalousie occidentale et l'Al-Garb méridional. Il donna néanmoins le fief de Niébla, à titre de récompense, à Abdallah, fils d'Abdel-aziz, qui, dépossédé, persécuté par son implacable suzerain, s'était réfugié à Carmone, d'où il avait été se jeter entre les bras du roi de Cordoue. Abdallah se montra reconnaissant des faveurs d'Al-Motadhed. A la tête des troupes de ce prince, il fit la guerre au roi de Carmone et l'assiégea dans sa capitale, qui, peu auparavant, avait servi d'asile à son père, Abdel-aziz, fugitif. Il pressa si vivement le siége que les habitants capitulèrent, et se rendirent vassaux du roi de Séville. Mohammed Al-Boracely, avant la reddition de la place, en

---

règne du XIIe. khalife de Cordoue, est fameux dans l'histoire d'Italie sous le nom de Muset ou Muget. Il fit de nouvelles tentatives contre la Sardaigne, eut de longues guerres avec les Pisans, et mourut l'an 436 (1044-5), à Denia, dont il s'était remis en possession.

sortit secrètement, et alla implorer de nouveau le secours du roi de Malaga. Ces deux princes tentèrent inutilement de reprendre Carmone; et, après divers combats sans résultats décisifs, ils retournèrent, l'un à Malaga, l'autre à Ecija. Le roi de Séville, s'étant rendu maître de Cordoue par la plus infâme trahison (*Voyez la fin des rois de Cordoue, ci-dessus*), l'an 452 (1060), sut accoutumer les habitants à sa domination, en prodiguant aux grands l'or et les honneurs, et en donnant des fêtes et des spectacles au peuple qui oublia bientôt le bienfaisant Djahwar et son gouvernement sage et paternel.

Insatiable dans son ambition, Al-Motadhed ordonne des préparatifs de guerre contre le roi de Tolède, et envoie son fils Mohammed pour combattre les rois de Grenade et de Malaga, dont la constante protection empêchait seule la ruine complette de la famille Al-Boracely. Avant le départ du jeune prince, son père l'arma chevalier, et lui donna un bouclier couleur d'azur, parsemé d'étoiles d'or, et ayant au milieu une lune d'or, avec un emblême relatif aux vicissitudes des armes. Motadhed accompagna son fils jusqu'à Ronda, où il attendit l'issue des premières opérations du nouveau chevalier (1). Le bruit des conquêtes des Al-Moravides en Afrique parvint aux oreilles des princes belligérants, vers l'an 460 (1068), sans suspendre les hostilités, quoique le roi de Malaga eût à craindre pour ses états d'Afrique, celui de Grenade pour les provinces qu'y possédait sa famille; et que le roi de Séville soupçonnât que cette puissance naissante était celle dont son fils était menacé par les astrologues (2). Ce dernier monarque ne laissa pas de continuer la guerre avec succès contre les princes coalisés, et acheva de dépouiller celui d'Ecija. Enfin le ciel frappa l'orgueilleux Motadhed par le coup le plus sensible, et délivra l'Espagne de la crainte qu'inspirait ce prince à la fois magnifique et ambitieux, timide et superstitieux, voluptueux et cruel. Il avait une fille d'une incomparable

(1) Les relations continuelles des chrétiens avec les maures d'Espagne avaient introduit parmi ceux-ci l'esprit et le goût de la chevalerie. Elle fut portée par les croisés dans l'Orient, et l'on vit, cent ans après, le sulthan Saladin se faire armer chevalier par Hugues de Tibériade.

(2) La prédiction des astrologues, si elle a eu lieu, se réalisa. Les Al-Moravides conquirent l'Espagne. On verra une partie de leur histoire dans la quatrième époque de la chronologie historique des maures d'Espagne, et le reste dans celle de l'Afrique.

beauté, qu'une mort prématurée enleva à la fleur de l'âge. Le chagrin d'une perte si douloureuse affecta subitement toutes les facultés physiques et morales du roi de Séville. Les secours de l'art semblèrent le rappeler un moment à la vie ; mais, ayant voulu voir la pompe funèbre de sa fille chérie, dont il avait désigné lui-même la sépulture, ce triste spectacle accrut tellement son mal, qu'il expira vingt-quatre heures après, le 2 ou 6 djoumadi second 461 (29 mars ou 2 avril 1069). Il était âgé de 57 ans, et en avait régné 28. Ce prince, le plus puissant des souverains de l'Espagne ses contemporains, recommanda à son fils de se défier des Al-Moravides, de conserver avec soin les deux clefs de l'Andalousie, Algéziras et Gibraltar, et de ne rien négliger pour réunir sous sa domination toute la Péninsule, qui devait appartenir au maître de Cordoue.

3e. Abou'l Cacem MOHAMMED II AL-MOTAMED BILLAH.

An de l'hég. 461 (de J.-C. 1069). Mohammed fut proclamé le lendemain, sous les titres d'*Al-Motamed*, d'*Al-Dhafer* et d'*Al-Moawiad;* aussi ces différents surnoms l'ont-ils fait confondre avec d'autres princes. Le nouveau roi présida, le même jour, aux funérailles de son père, qu'il fit enterrer à l'entrée de l'Alcaçar, dans le tombeau de son aïeul. Valeureux et prudent, et sachant par sa libéralité enflammer le zèle de ses serviteurs et s'assurer de leur fidélité, Mohammed ben Abad, âgé de 29 ans, aussi magnifique, aussi ambitieux que son père, ne fut ni cruel ni sanguinaire, et abusa rarement de la victoire. Il rendit les biens à ceux qui s'étaient dérobés par la fuite à la tyrannie du dernier règne. Il excellait dans l'art des vers, et rivalisait avec le roi d'Almérie, son ami : tous deux à l'envi protégeaient les gens de lettres. On ne reprochait au roi de Séville que d'être mauvais musulman, de boire du vin, et d'en permettre l'usage à ses sujets.

Il faisait la guerre en personne aux rois de Grenade et de Malaga, lorsqu'il apprit par les émirs de Murcie et de Tadmir, ses alliés, qu'Al-Mamoun, roi de Tolède, était entré sur leurs terres, avec une puissante armée. Il chargea Aboubekr Mohammed ben Omar de marcher à leur secours, et lui confia une mission auprès du comte de Barcelonne. Ben Omar fit des levées considérables tant à Séville que sur

la route, et arriva à Murcie, où sa présence et ses promesses rendirent la confiance aux habitants. Au bout de deux jours, il en partit pour Barcelonne, où il conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec le comte Raymond Bérenger Ier. Il fut stipulé que, pour prix des secours que ce prince fournirait au roi de Séville, il recevrait dix mille pièces d'or, le jour que ses troupes sortiraient de Barcelonne, et qu'une pareille somme lui serait comptée, lorsqu'elles arriveraient à Murcie : pour sûreté réciproque, le comte donna un de ses cousins comme otage à Ben Omar, qui promit que son maître livrerait son propre fils Raschid, et enverrait une forte armée. Raymond Bérenger partit alors avec une brillante cavalerie. Arrivé dans la plaine de Murcie, il y trouva quelques troupes envoyées par le roi de Séville, avec son fils qui passa aussitôt dans le camp des chrétiens. Ben Omar prit le commandement de ces troupes, dont le petit nombre excita les plaintes du comte, lorsqu'il vit les forces respectables et la position avantageuse du roi de Tolède qui assiégeait Murcie. Se défiant de son allié, il fit resserrer plus étroitement le jeune Raschid. Cette mésintelligence se communiqua des chefs aux soldats, et fut cause de la défaite que les coalisés essuyèrent, l'an 462 (1070). Mohammed accourait, avec un corps de cavalerie qu'il amenait de Jaen. Arrivé à Segura, il fut arrêté sur les bords du Guadimena, dont les eaux grossies empêchaient le passage. Ce fut alors que les débris de son armée vaincue, qui se pressaient sur l'autre rive, lui apprirent la malheureuse issue de la bataille. L'épouvante des fuyards était si grande, que plusieurs, ayant osé tenter de traverser la rivière, furent entraînés par les flots. Ce spectacle jeta le découragement parmi les troupes du roi de Séville, qui se vit forcé de retourner à Jaen, avec le parent du comte de Barcelonne. Ben Omar, échappé de la déroute, rejoignit bientôt son maître, et lui persuada d'exécuter le traité ; mais, faute d'argent, l'échange des otages n'eut pas lieu, et Raymond emmena en Catalogne le fils du roi de Séville. Ben Omar ne tarda pas à se rendre à Barcelonne ; il rendit au comte son otage, compta trente mille pièces d'or pour la rançon du jeune prince, et le renvoya à son père, qui pleura de joie en le revoyant. Ce fut sans doute pour obliger Raymond que cet adroit musulman vint à la cour du roi de Saragoce, et le détermina par ses intrigues à laisser respirer les

chrétiens, et à faire la guerre au roi de Denia, ennemi du souverain de Séville. (*Voy. ci-après l'art. Yousouf, roi de Saragoce.*)

Les armes de Ben Abad étaient occupées contre les rois de Grenade et de Malaga, dont il avait juré la ruine, lorsqu'un ennemi plus redoutable le mit à la veille de voir lui-même sa puissance anéantie. Le roi de Tolède, Al-Mamoun, fier de sa victoire de Murcie, crut pouvoir aisément achever de dépouiller son rival affaibli par cet échec. Il entra dans l'Andalousie à la tête d'une armée formidable, dont une division, commandée par Hariz ben Hakem, ancien général des rois de Cordoue, surprit cette ville et celle de Zahra. Seradj-ed-daulah, fils aîné du roi de Séville, ayant été tué en défendant le palais de Zahra, Hariz voulut que sa tête, placée au bout d'une lance, fût promenée dans les rues de Cordoue, et qu'en la montrant au peuple, l'on criât : *Voilà les terribles effets de la vengeance divine.* Dans le même tems, les troupes du roi de Tolède s'emparaient d'Ubeda et de plusieurs autres places, menaçaient Jaen; et lui-même, après une courte résistance, se rendait maître de Séville. Motamed rassembla bientôt toutes ses forces, dispersées du côté d'Algéziras, de Malaga et de Jaen; mais n'ayant pu secourir sa capitale, il fut obligé d'en former le siége. La mort de son rival, arrivée à la fin de 469 (1077), lui facilita la réduction de cette ville. Il y rentra, presqu'aussitôt, tandis que les troupes de Tolède forçaient son camp pour sortir de la place, et il se mit aussitôt à leur poursuite. Hariz espérait se maintenir dans Cordoue, et comptait tellement sur l'affection des habitants, qu'il se flattait d'y être proclamé roi. Mais il fut bientôt désabusé, lorsqu'assiégé dans cette ville par Motamed, après avoir envain soutenu divers assauts, et fait plusieurs sorties, il vit le peuple se partager en factions. Craignant d'être livré à un prince dont il avait encouru la vengeance, il se hâte d'abandonner Cordoue. Le monarque le poursuit à bride abattue, l'atteint, le perce d'outre en outre d'un coup de lance, et le fait clouer ignominieusement à une croix avec un chien, et exposer sur le pont de Cordoue, où il le laisse dévorer par les bêtes féroces et les oiseaux de proie.

Motamed, ayant ainsi recouvré ses états d'Andalousie, étendu ses relations et augmenté le nombre de ses alliés

par les intrigues de Ben Omar, dans le nord et l'est de l'Espagne, le nomma son vezir, et le chargea de la conquête de Murcie, que ce général enleva aux Thaherides, l'an 471 (1078). Pour empêcher que le roi de Tolède ne tenta de faire rentrer cette contrée sous sa domination, il envoya Ben Omar en ambassade, d'abord auprès du roi de Castille, afin de le détourner de l'alliance du souverain de Tolède, puis auprès de ses amis, le roi de Saragoce et le comte de Barcelonne, afin de s'assurer de leur secours, en cas de besoin. L'habile ministre réussit dans toutes ces négociations par ses ruses, autant que par son éloquence et ses talents poétiques. La faveur dont il jouissait, excitait les murmures des principaux officiers de l'état, qui l'accusaient de ne songer qu'à ses intérêts, et de tirer profit de tout.

L'an 472 (1079), après une guerre longue et cruelle, Al-Motamed acheva la conquête du royaume de Malaga, par la prise de la capitale et d'Algéziras, et mit fin à la dynastie des Hamoudides. La même année, l'Andalousie fut affligée, pendant quatre mois, par des tremblements de terre continuels qui renversèrent plusieurs édifices et monuments publics, sous les ruines desquels un grand nombre d'individus fut enseveli.

Insatiable dans son ambition, le roi de Séville envoya pour la seconde fois son astucieux vezir au roi de Castille, et le résultat de cette ambassade fut la destruction du royaume de Tolède, dont la capitale et la majeure partie passèrent sous la domination d'Alfonse, en 478 (1085). Al-Motamed, dans cet intervalle, reculait aussi ses frontières, et subjugait Ubeda, Jaen, Baeça, Martos, etc. Tous les musulmans murmuraient contre de pareilles négociations, et accusaient le roi de Séville de sacrifier les intérêts de l'islamisme, et jusqu'à sa propre famille, pour acheter au poids de l'or une honteuse alliance (1). Al-Motamed, rejetant alors sur un ministre qui l'avait trop bien servi, tout l'odieux de sa conduite politique, résolut de l'immoler à sa propre sûreté. Ben Omar avait donné à ses parents et à ses amis le commandement de plusieurs châ-

(1) Les auteurs arabes semblent craindre de s'expliquer plus clairement sur un fait qu'ils n'osent rapporter. Il s'agit du mariage de Zaide, fille du monarque musulman, avec Alfonse VI, roi de Léon et de Castille. Cet hymen, dont parlent tous les auteurs chrétiens, fut le sceau de l'alliance entre les deux princes, et eut lieu peut-être dans cette circonstance.

teaux sur les frontières. Sous ce frivole prétexte, le roi ordonna de l'arrêter comme conspirateur. Ben Omar, averti, s'enfuit à Murcie, d'où il se rendit à Valence : mais, voyant que les princes y étaient divisés et peu satisfaits de lui, il n'osa pas y rester, et partit pour Tolède, où il fut bien reçu du roi Alfonse, qui espérait l'employer utilement dans ses projets de conquêtes. Ses ennemis l'ayant rendu suspect à ce prince, il passa au service du roi de Saragoce qu'il aida de ses artifices pour le rendre maître de quelques places sur les frontières des royaumes de Valence et de Murcie. Al-Motamed, craignant que ses secrets ne fussent trahis par son ancien favori, eut recours à toutes sortes de moyens pour l'avoir en sa puissance. Ben Omar fut enfin arrêté à Segura, par l'entremise du roi de Valence, Aboubekr. Conduit sous bonne escorte à Séville, à travers les malédictions et les injures du peuple de plusieurs provinces, il fut renfermé dans une salle du palais, dont le roi prit lui-même la clef. Vainement il employa le charme de la poésie pour toucher le monarque irrité, et pour implorer l'intercession d'un fils de ce prince, lequel, ainsi que son père, excellait dans l'art des vers. Al-Motamed voulut bien, pour la dernière fois, répondre de la même manière au poëte disgracié ; mais, excité par les ennemis de ce vezir, il alla dans sa prison, et lui trancha la tête de sa propre main, au commencement de l'an 479 (1086) (1). Aboubekr Mohammed, ben Omar, ben Houcein, Al-Mahry, né de parents obscurs, près de Silvès, dans l'Al-Garb, s'était attaché, jeune encore, au service des Abadides, dès le tems de l'expédition d'Al-Motamed dans cette province, vers 445 (1053). La nature l'avait doué de tous les dons du corps et de l'esprit. Homme supérieur dans tous les genres, il fut à la fois grand capitaine, habile négociateur et excellent poëte.

Le roi de Séville, inquiet des progrès d'Alfonse, qui, depuis la prise de Tolède, étendait ses conquêtes sur les plaines arrosées par le Tage, et s'était emparé de Maglit (peut-être Madrid), Maqueda et Guadalajara, lui écrivit pour l'inviter à se contenter de la capitale, et à se conformer aux clauses de leur traité d'alliance. Le castillan répondit que les pays qu'il

(1) Casiri le fait mourir deux ans plutôt, et nous aurions peut-être adopté son opinion, si d'ailleurs il n'avait pas commis des anachronismes, dans sa notice sur ce personnage.

avait soumis appartenaient au roi de Valence, qu'il appelait son ami, mais qui était devenu son vassal (1). Voulant prouver en même tems qu'il était fidèle au traité, il envoya au roi de Séville 1,500 hommes, armés de toutes pièces, pour le seconder dans ses guerres contre le roi de Grenade. Motamed fit la paix avec celui-ci, et se hâta de congédier ses dangereux auxiliaires, qui, en se retirant, ravagèrent ses frontières, et en enlevèrent des troupeaux et des jeunes gens des deux sexes.

Motamed, mécontent du monarque chrétien, n'hésita pas à méditer sa ruine, lorsqu'il apprit l'invasion de ce prince dans les états d'Al-Garb et de Saragoce. Il invita les rois d'Almérie, de Grenade, de Badajoz, de Valence, et tous les dynastes musulmans de la Péninsule, à se joindre à lui, pour s'opposer aux progrès des chrétiens et à la destruction de l'islamisme. Une junte, composée des oulémas, des fakihs et des cadhis attachés aux mosquées métropolitaines de l'Espagne, se tint à Cordoue (2), l'an 478 (1085); et le résultat de ses délibérations fut de proclamer l'al-djihed (la guerre sainte), et de prier le souverain de l'Afrique de vouloir bien en être le chef.

Yousouf ben Taschfyn, second prince de la dynastie des Al-Moravides, et fondateur de Maroc, régnait alors sur les deux Mauritanies jusqu'au détroit de Gibraltar. Sur le bruit des victoires de ce conquérant, Motamed avait, depuis quelques années, recherché son amitié, et l'avait même aidé à s'emparer de Ceuta et de Tanger, afin de pouvoir lui-même subjuguer plus aisément le royaume de Malaga, à qui ces deux villes fournissaient des secours (3).

---

(1) C'était Yahia Al-Cadher (ou Al-Dhafer) Billah, dernier roi de Tolède, qui, dépouillé de ses états par le roi de Castille, en avait obtenu des secours, pour recouvrer le royaume de Valence dont il avait fait hommage à ce prince.

(2) Conde se contredit lui-même sur la date et sur les détails de cette assemblée. Il dit, page 72 du t. II, qu'elle se tint à Séville en 479, sur la proposition d'Al-Motamed et le consentement des autres souverains musulmans; et à la page 97, il dit qu'elle eut lieu à Cordoue en 475, sur la demande du cadhi de cette ville, et avec la permission d'Al-Motamed.

(3) Il y a ici une nouvelle contradiction de Conde; il dit, t. II, p. 95, que Motamed aida Yousouf à s'emparer de Ceuta en 470, et page 99, que le conquérant africain prit Ceuta, au mois de raby Ier, 477. En adoptant cette dernière date, il faut croire que le siége de cette place dura plusieurs années.

Après la conquête de Tolède, Alfonse avait écrit au roi de Séville pour lui demander quelques places fortes ou pour le presser du moins de se reconnaître vassal de la couronne de Castille. Malgré la réponse négative de Motamed, un ambassadeur castillan vint à Séville avec un juif, trésorier du roi de Castille, pour recevoir le tribut exigé par ce monarque. Le juif n'ayant pas voulu accepter les pièces d'or de Ben-Abad, sous prétexte qu'elles n'étaient pas de bon aloi; et l'ambassadeur demandant qu'au lieu d'or on lui donna quelques vaisseaux, Motamed, irrité, refusa toute espèce de tribut. La nuit suivante, des esclaves assassinèrent le juif, et maltraitèrent les gens de l'ambassadeur. Soit que le roi de Séville ne fût pas étranger à cet attentat, soit qu'il fût déterminé à rompre avec le monarque chrétien, il laissa partir son envoyé, sans avoir égard à ses plaintes, sans s'effrayer de ses menaces, et ne songea qu'à se préparer à la guerre. Sourd aux représentations de Raschid, l'aîné de ses fils, et son héritier présomptif, sur la nécessité de se justifier d'une pareille violation du droit des gens, et sur le danger de compter sur le secours du souverain de l'Afrique : *Eh bien !* répondit Motamed, *j'aime mieux garder les chameaux du roi de Maroc, que de payer tribut aux chiens de chrétiens.* Au commencement de l'année 479 (1086), il envoya une nouvelle ambassade à Yousouf, pour l'engager à hâter son départ. Ce monarque ayant exigé au préalable la cession du port d'Algéziras, Motamed non-seulement consentit à ce sacrifice, et ordonna à son fils, Yezid, de livrer cette place aux troupes africaines, mais encore, voulant capter la confiance du roi de Maroc, il s'embarqua avec une suite brillante, traversa le détroit, et alla visiter ce prince qu'il rencontra dans la province de Tanger, à trois journées de Ceuta. Il en fut accueilli favorablement, l'entretint de l'état de l'Espagne, des causes de sa décadence, l'assura que tous les musulmans fondaient leurs espérances sur son puissant secours, et en reçut la promesse formelle que sous peu de jours il se rendrait à leurs vœux.

Yousouf ayant en effet débarqué, pendant une nuit obscure du mois de rabi IIe. 479 (août 1086), à Algéziras, y fut reçu par Ben-Abad, et par tous les émirs de la Péninsule. Il se rendit à Séville, où était indiqué le rendez-vous général des troupes arabes et africaines. Motamed y avait dévancé ce monarque, qui s'y reposa huit jours, au milieu des fêtes et des plaisirs. Toutes les forces des musul-

mans s'étant rassemblées dans les environs de cette ville, furent partagées en trois corps. Motamed, comme le plus puissant des émirs de l'Espagne, était à la tête du premier corps, qui, uniquement composé des troupes de ces divers petits souverains, formait l'avant-garde, et devait recevoir le premier choc de l'ennemi. Yousouf jugea cette mesure nécessaire autant à la sûreté qu'à la gloire de ses armes. Le second corps, conduit par Daoud ben Aïschà, général africain, ne comptait que des soldats de cette nation; il eut ordre de soutenir le premier. Enfin le roi de Maroc commandait la réserve, composée de sa garde et de ses meilleures troupes.

Alfonse, à la première nouvelle de l'arrivée du monarque africain, avait levé le siége de Saragoce, et réclamé le secours de tous les princes et seigneurs chrétiens de l'Espagne et de la France méridionale. A la tête de cent mille hommes d'infanterie, suivant les auteurs orientaux, et de quarante mille, ou, selon d'autres, de quatre-vingt mille cavaliers, parmi lesquels se trouvaient quelques arabes tributaires, il s'était avancé dans les plaines de Zallaka, entre Badajoz et Merida. Là, se rencontrèrent les deux armées, le 12 redjeb 479 (23 octobre 1086). Attaqués par une division de celle des chrétiens, commandée par *Al-Barhanis* (sans doute Bérenger-Raimond II, comte de Barcelonne), et par Garcie, fils de Ramire (1), les musulmans espagnols plièrent après une assez courte résistance, et bientôt tous leurs chefs prirent la fuite, et gagnèrent Badajoz. Le roi de Séville seul demeura ferme à son poste, avec ses fidèles Andalousiens, et donna le tems au roi de Maroc de lui envoyer des renforts, qui l'aidèrent à combattre avec avantage. Dans ce moment, une mêlée non moins terrible avait lieu entre Daoud et Alfonse: mais l'issue de la bataille était encore incertaine, lorsque Yousouf, débouchant de la montagne, derrière laquelle sa réserve était cachée, assaillit le camp du roi de Castille, égorgea les troupes qui le gardaient, s'empara de tous les bagages, prit en queue l'armée chrétienne, la mit en pleine deroute, et décida la victoire. La plupart des princes et des généraux chrétiens perdirent la vie dans cette bataille, qui dura jusqu'à la nuit. Alfonse courut souvent risque d'être tué ou fait prisonnier, se sauva avec cinq cents cavaliers, et n'arriva

(1) Il n'y avait alors, en Espagne, aucun souverain du nom de Garcie. C'était sans doute un fils de Sanche-Ramirez, roi d'Aragon et de Navarre, ou peut-être un des fils de Sanche IV, roi de Navarre, détrôné en 1076.

à Tolède qu'après avoir vu périr la plus grande partie de son escorte. Les musulmans eurent trois mille hommes tués, au rapport des historiens arabes, qui paraissent avoir exagéré la perte des chrétiens. Les plus modérés la portent à vingt-quatre mille morts, dont les têtes coupées furent élevées en forme d'une colline, du haut de laquelle on appela les fidèles à la prière du matin (1). Le roi de Séville, malgré les blessures qu'il reçut dans cette journée, s'empressa d'en envoyer la nouvelle à son fils aîné, par un billet de sa main qu'il attacha sous l'aile d'un pigeon (2). Après le partage du butin, le roi de Maroc retourna en Afrique, laissant des troupes en Espagne, sous le commandement de son parent Schyr ou Sayr ben Abou-bekr. Motamed, à la tête d'un camp volant, se rendit maître d'Uklés, Hueta, Cuenca, Consuegra et autres places, que son alliance avec le roi de Castille avait assujéties à ce prince : mais surpris dans la province de Murcie, par quelques partis de cavaliers chrétiens qui gardaient cette frontière, il gagna Lorca en désordre. Les Castillans s'étaient emparés d'Albit (3), forteresse importante à douze milles de cette ville. Les efforts d'Alfonse pour la conserver, et ceux de Motamed pour la reprendre, portèrent, dans cette contrée, le fléau de la guerre. Dégoûté du mauvais succès de son entreprise, le roi de Séville revint dans sa capitale. Aspirant à la monarchie universelle de l'Espagne, il avait appelé le roi de Maroc comme un utile et puissant auxiliaire; mais les contrariétés qu'il éprouva de la part des émirs espagnols et des capitaines al-Moravides, le déterminèrent à recourir de nouveau à ce monarque. Il l'informa des courses conti-

(1). Suivant d'autres auteurs, Yousouf envoya dix mille têtes de chrétiens à Séville, autant à Cordoue, à Valence, à Saragosse, à Murcie; et quarante mille en Afrique. Mais il est évident que si la perte du roi de Castille eût été aussi considérable, ce prince n'aurait pas été si-tôt en état de former de nouvelles entreprises.

(2) Ce fait prouve que l'invention de la poste aux pigeons, généralement attribuée au célèbre Nour-eddyn, sulthan d'Alep et de Damas, dans le siècle suivant, était connue avant lui. (Voy. sur cette singulière institution, *la Colombe messagère*, etc., par Mich. Sabbagh, trad. de l'arabe, par M. Silvestre de Sacy; Abou'lfedha, trad. par Reiske, t. III, p. 645 et 765, et t. IV, p. 328 et 445; et Volney, Voy. en Syrie et en Egypte, 3e. édit. t. I, p. 271 et suiv).

(3) Le nom de cette place est écrit *Lebatha*, par Deguignes; *Lebta*, par Cardonne; *Albet*, par Casiri; *Labit al mewali*, par Dombay; *Elibat*, par d'autres auteurs; et *Alid*. par Conde, dont l'orthographe ici est évidemment vicieuse; nous avons suivi celle qu'a bien voulu nous indiquer M. de Sacy.

nuelles des chrétiens sur les terres des musulmans, de la prise d'Albit par le roi de Castille, de celle de Huesca par le roi d'Aragon, et des entreprises de Rodrigue (1), du côté de Valence. Il se plaignit que les chefs de l'armée africaine, en Espagne, n'étaient pas tels que l'exigeaient les circonstances, et termina sa lettre, en offrant d'aller prendre les ordres de Yousouf, si des affaires plus importantes retenaient ce conquérant en Afrique. Sans attendre la réponse, il traversa le détroit; et, croyant le roi de Maroc très-occupé dans le Magreb, il espéra en obtenir le commandement de ses troupes en Espagne. Il le rencontra près d'Al-Mamoura, à l'embouchure du Guad al-Seloua. Yousouf le reçut avec affabilité, mais parut surpris de son arrivée en Afrique. Alors Motamed lui répéta avec plus de détails le contenu de sa lettre, et le pria d'achever son ouvrage dans la Péninsule. Cependant il n'en reçut que des consolations et l'assurance que ce prince irait bientôt délivrer les musulmans opprimés. Dès la fin de l'an 480 (1088), Yousouf accomplit sa promesse : Motamed lui fit la plus brillante réception, et l'accompagna, en rabi 1er. 481 (mai ou juin 1088), à Malaga, à Grenade et à Lorca, où tous les émirs d'Espagne avaient eu ordre de réunir leurs troupes, pour assiéger Albit. La garnison de cette forteresse, consistant en douze mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, résista plusieurs mois à tous les assauts des musulmans. La discorde, la désertion ayant affaibli ceux-ci, Alfonse en profita pour voler au secours de la place. A son approche, Yousouf leva le siége, et alla se rembarquer à Almérie, à la fin de l'année 481 (1089). Les émirs retournèrent aussi dans leurs états, ainsi que Motamed, qui avait repris Albit, après qu'Alfonse en eut détruit les fortifications et emmené la garnison.

Les hostilités continuelles entre les chrétiens et les musulmans, la désunion de ceux-ci, les lettres pressantes de Schyr ben Aboubekr, le beau ciel de l'Espagne, la richesse de son sol, éveillèrent l'ambition du roi de Maroc, et le déterminèrent à y entreprendre une troisième expédition. La guerre sainte en fut encore le but apparent; mais il vint, cette fois, sans être appelé par les princes, qui malheureusement avaient démêlé trop tard ses secrètes intentions. Yousouf assiége d'abord Tolède, où le roi de Castille s'était

(1) Le Cid; il sera parlé plus amplement ci-après de ce fameux capitaine, dans la chronologie des rois de Valence.

renfermé; il saccage les environs de cette capitale; fait périr, ou réduit en servitude un grand nombre de chrétiens; puis, sous le prétexte spécieux que les émirs avaient refusé de se joindre à lui, il lève le siége, et les traitant en ennemis, il va d'abord détrôner Abdallah, dernier roi de Grenade. Charmé du climat de cette ville, il y séjourne quelque tems; renvoie, sans leur donner audience, les ambassadeurs des rois de Séville et de Badajoz, fait arrêter le fils du roi d'Almérie; et, laissant entrevoir par-là ses projets ultérieurs, il retourne à Maroc, en ramadhan 483 (novembre 1090).

Motamed, prévoyant le sort qui le menace, se repent alors d'avoir attiré les Maures en Espagne : il fortifie à la hâte les murs et le pont de Séville, et met ses autres places en état de défense. Les Africains, ayant reçu des renforts, se partagent en quatre divisions : l'une, commandée par Schyr ben Abou-bekr, est chargée de la conquête de Séville et de Badajoz; deux autres doivent attaquer Cordoue et Ronda, qui étaient gouvernées par deux fils de Motamed; la quatrième est destinée à agir contre le roi d'Almérie. Schyr, après avoir vainement employé la ruse et les promesses pour engager le roi de Séville à se soumettre, le somme de livrer ses places, et de venir jurer obéissance à Yousouf, émir suprême des musulmans. Motamed, sans considérer l'infériorité de ses forces, sans être arrêté par les prédictions des astrologues qui avaient présidé à sa naissance, ne répond qu'en attaquant ses perfides auxiliaires. Trop faible pour risquer une bataille, il se borne à livrer des escarmouches, et soutient quelque tems cette guerre inégale avec des succès balancés. Mais la perte successive de Jaen, Baeça, Ubeda, Castro al-Velad, Almodovar, Assachira, Segura; celles de Ronda et de Cordoue, où deux de ses fils furent égorgés, au mépris de la capitulation; enfin la prise de Carmone, qui fut enlevée d'assaut, le 17 rabi 1er. 484 (9 mai 1091), ayant réuni toutes les forces de l'ennemi devant Séville, il ne resta plus à Motamed d'autre espoir que dans les secours qu'il avait réclamés du roi de Castille. Alfonse, moins par générosité peut-être que pour arrêter les progrès alarmants des Africains, envoya une armée de soixante mille hommes, sous les ordres du comte Gomez, qui, après avoir fait le dégât dans la province de Cordoue, fut battue par les troupes Al-Moravides. Ce dernier échec ayant privé Motamed de son unique ressource, il se rendit aux vœux, aux instances de ses sujets, et consen-

tit à capituler. Il obtint sécurité pour lui, ses fils, ses filles, ses femmes, sa maison, et pour tous les habitants. Schyr prit possession de Séville un jeudi ou un dimanche 19 ou 22 redjeb 484 (6 ou 9 septembre 1091), et fit embarquer le malheureux Motamed avec sa famille. Le désespoir de ces infortunés fut inexprimable, lorsqu'ils perdirent de vue les tours de leurs palais, et qu'ils virent disparaître comme un songe leur grandeur passée. Yousouf, qui les attendait à Ceuta, ne daigna pas les voir, et sans égard pour le malheur et pour la majesté royale, il les envoya prisonniers à Aghmat. Un arabe qui rencontra Motamed sur sa route, lui présenta des vers sur sa disgrâce non méritée : quoiqu'ils fussent médiocres, ce prince donna au poète trente-six pièces d'or qui lui restaient, n'ayant rien de plus à sa disposition. Renfermé dans une tour, il y vécut quatre ans dans une extrême pauvreté, servi par ses propres filles, dont la vue aggravait ses chagrins, loin de les adoucir. La misère de ces princesses était si profonde, qu'elles étaient réduites à filer pour vivre, et manquaient même de chaussures. Mais leur naissance et leur beauté brillaient encore sous les haillons qui les couvraient. Témoin de leur douleur muette, Motamed composa sur ses revers une élégie, pleine de sensibilité; car la poésie qui avait fait ses délices aux jours de sa prospérité, fut son unique consolation dans sa disgrâce. Ses romances étaient si touchantes, qu'elles devinrent populaires. Il mourut dans sa prison, en rabi 1er. 488 (mars 1095), âgé de cinquante-six ans; après en avoir régné vingt-trois. Motamed aurait réuni toutes les qualités qui font admirer les héros et chérir les bons rois, si la bonne foi eût été la règle de toutes ses actions. Mais l'ambition, la politique tortueuse que ses ancêtres lui avaient transmises, l'entraînèrent à sa perte. En lui s'éteignit la dynastie des Abadides, qui, après avoir duré plus de soixante et dix ans, se termina par une catastrophe semblable à celle dont son père et lui-même avaient rendu victime le dernier roi de Cordoue, Mohammed ben Djahwar. Les fils de Motamed finirent leurs jours en Afrique, dans l'indigence et l'obscurité.

ROYAUME D'ALMÉRIE.

1er. KHAIRAN AL-SECLABY.

Khaïran, Dalmate ou Esclavon de naissance, peut être considéré comme le premier émir indépendant d'Almérie,

quoiqu'il n'ait pas pris le titre de roi. Dévoué à la famille des Amérides, dont il tenait sa fortune et le gouvernement d'Almérie, il refusa, l'an 399 et 400 de l'hég. (1009 et 1010 de J. C.), de se soumettre à Mohammed Al-Mahdy et à Soléiman, usurpateurs du khalifat de Cordoue. Elevé à la charge de hadjeb, par Hescham Al-Mowaïad, il défendit avec autant de zèle et de constance que de courage, et toujours au péril de sa vie, les droits de ce faible et infortuné monarque, même après sa mort ou sa disparition politique. Uni avec Aly Ben-Hamoud, qu'il alla chercher en Afrique, il fit la guerre avec succès à Soléiman ; mais, trompé dans son espérance de voir le trône de Cordoue rendu à Hescham ou à quelque autre prince Ommeyade, il se déclara contre Aly, qui s'en était emparé ; fit proclamer khalife, Abdel-rahman IV, et périt en combattant pour la cause de ce prince, l'an 408 (1017-18).

(*Voyez vers la fin de la deuxième époque, les détails de l'histoire de Khaïran.*)

2e. ZOHAIR AL-SECLABY.

An de l'hég. 408 (de J.-C. 1017-18). Zohaïr, compatriote et parent de Khaïran, ayant apris sa mort, accourut de Denia, dont il était gouverneur ; et, soutenu par les autres Al-Ameris, il enleva de vive force la ville d'Almérie, au Cadhi Abou'l Cacem Mohammed Zobeidi, qui fut tué sur la brèche (1). Il se démit du gouvernement de Denia en faveur d'Aly ben Moudjahed et céda la ville de Castillon à Moudjahed, lui-même, ce roi des îles Baléares, dont on a parlé ci-dessus, en deux endroits (2). Le pays de Tadmir ou de Murcie, appartenait aussi à Zohaïr. Ce prince continua de résister à la faction des Hamoudides et aux rois de Grenade, leurs principaux sou-

(1) Conde dit que ce cadhi possédait Almérie par la faveur du wali de Séville, Ben-Abad qu'il avait servi utilement dès le tems du roi de Cordoue, Al-Caeem ben-Hamoud. Mais comment Mohammed ben Abad, qui n'était pas encore roi de Séville, aurait-il pu disposer du gouvernement d'Almérie ?

(2) Il semble y avoir ici une nouvelle contradiction de la part de Conde ou de ses éditeurs. Si Moudjahed était roi des îles Baléares, quelles étaient donc les îles gouvernées alors par Abou'l Abbas Ahmed ben Raschik, de la famille Beno-Schoheid de Murcie, homme juste et savant qui, suivant l'auteur espagnol, les conserva fidèles aux Al-Ameris, jusqu'à sa mort l'an 440 (1048) ? Mais on verra l'explication de cette énigme à la fin des rois de Valence.

tiens. Mais, toujours fidèle aux Ommeyades, il ne dut prendre le titre de roi qu'après l'extinction de cette célèbre dynastie. Suivant Conde, il mourut de maladie, l'an 432 de l'hég. (1041), après avoir institué pour son héritier, le roi de Valence, Abdel-aziz, chef de la famille des Amérides. Suivant Casiri, Zohaïr fut assassiné en 443 (1051), sans qu'on sache la cause ni l'auteur de ce crime.

Quoi qu'il en soit, Abdel-aziz, devenu maître du royaume d'Almérie, soit par le testament de Zohaïr, soit par droit de conquête, y envoya pour lieutenant ou naïb, son gendre Maan, qui fonda une dynastie à Almérie.

Dynastie des Samadahides ou Tadjibides.

1er. Abou'l ahwas MAAN DZOU'L VEZIRAT-EIN.

An de l'hég. 432 ou 443 (de J.-C. 1041 ou 1051). Mohammed ben Abdel-rahman ben Samadah ou Samidah, père de Maan, et parent d'Al-Moundhar, premier roi de Saragoce, ayant abandonné son gouvernement de Huesra, en 431 (1040), pour échapper sans doute aux persécutions de la famille des Houdides, qui avait usurpé le trône de Saragoce sur les Tadjibides, vint à Valence avec ses deux fils, Abou'l Ahwas Maan et Abou-Otba Samadah, qui épousèrent deux filles du roi Abdel-aziz. (1). Après les noces, il s'embarqua pour l'Orient, et périt dans un naufrage.

Maan, ayant reçu le royaume d'Almérie, le rendit indépendant, le gouverna avec beaucoup de prudence, et mérita l'amour de ses peuples. Il fut surnommé *Dzou'l veziratein*, le maître des deux veziriats, c'est-à-dire de l'autorité civile et militaire. Il mourut en 443 (1051), suivant Conde, qui n'assigne pas la durée de son règne, ou en 444 (1052), suivant Casiri qui, sans aucune vraisemblance, ne le fait régner qu'un an. Abou'l Ahwas Maan, avant d'expirer, avait fait reconnaître son fils pour son successeur.

2e. Abou-yahia MOHAMMED MOEZZ-EDDAULAH.

An de l'hég. 443 ou 444 (de J.-C. 1051 ou 1052). Ce prince, né à Saragoce, dans le tems que son père en était

(1) Casiri dit, t. II., page 40, que le roi de Valence épousa la fille de Mohammed, et page 214. que les deux fils de celui-ci obtinrent la main de deux sœurs et non pas de deux filles d'Abdel-aziz.

cadhi, était à peine âgé de 18 ans lorsqu'il monta sur le trône d'Almérie. A l'exemple des khalifes d'Orient, il prit dans sa proclamation, les titres d'*Al-Motasem-Billah*, et d'*Al-Wathek-Billah*. Son frère, ou plutôt son oncle Samadah, lui disputa la couronne et lui fit la guerre; mais il échoua dans cette entreprise, et fut forcé de se mettre à la merci de son neveu, qui l'admit à sa cour, et lui conserva ses honneurs. Doué de tous les avantages physiques, sage, vertueux, bienfaisant, libéral et magnifique, Moezz-eddaulah se fit adorer de ses sujets et mérite d'être cité parmi les meilleurs souverains de l'Espagne. Plus ami des douceurs de la paix, qu'ébloui des prestiges de la gloire militaire, il fut souvent l'arbitre et le médiateur des princes musulmans, ses contemporains. Protecteur des lettres, qu'il cultivait lui-même avec succès, il attira à sa cour les savants de l'Orient, de l'Afrique, de diverses parties de l'Europe, et les combla de faveurs et de bienfaits. Il les admettait à sa table, un jour de chaque semaine, afin de jouir de leur conversation plus à loisir, et il en logeait plusieurs dans son palais. Nul monarque de son tems, n'égala sa douceur, son humanité, sa justice; et quant à son goût éclairé pour les sciences et pour les arts, à l'étendue de ses connaissances, et à son talent supérieur pour les vers, on ne pouvait lui comparer que le roi de Séville, Al-Motamed, son ami et son neveu par alliance, avec lequel il faisait assaut poétique. On a conservé quelques pièces de sa composition, adressées à ce monarque.

Moezz-eddaulah avait épousé en effet une fille de Moudjahed, wali de Denia et des Baléares; mais il n'est pas vraisemblable qu'il ait formé une double alliance avec ce prince, en lui donnant aussi sa fille, puisque Moudjahed était mort avant que Moezz-eddaulah fût en âge d'avoir des enfants. Ce fut probablement Aly, fils de Moudjahed, qui épousa la fille du roi d'Almérie.

Al-Motasem se joignit aux dynastes musulmans d'Espagne, pour appeler le souverain de l'Afrique, Yousouf ben Taschfyn; mais il n'assista point à la bataille de Zallaka, en 479 (1086), étant occupé alors au siége d'Albit, place forte, dont les Castillans s'étaient emparés, dans les environs de Lorca. Lorsque Yousouf visita pour la seconde fois l'Espagne, l'an 481 (1088), afin de presser le siége d'Albit, le roi d'Almérie vint le trouver dans le camp de Lorca, vêtu d'habillemens noirs, pour faire sa cour au monarque

africain, qui avait adopté cette couleur; ce qui donna lieu au roi de Séville de le comparer à un corbeau entouré de colombes, parce que les troupes d'Almérie étaient vêtues de blanc (1). La mésintelligence s'étant mise parmi les princes musulmans qui assiégeaient Albit, le siége fut levé, malgré l'avis de Moezz-eddaulah; et le roi de Castille fit démanteler la place, après en avoir retiré les restes de la garnison qui s'était si vaillamment défendue. Yousouf se rendit à Almérie, où il se rembarqua pour l'Afrique. A sa troisième expédition en Espagne, l'an 483 (1090), ayant été forcé de lever le siége de Tolède, parce qu'aucun des émirs ne lui amena des renforts, il se vengea en s'emparant successivement des états et des personnes des rois de Grenade et de Séville. Le bon roi d'Almérie, malgré ses vertus pacifiques et conciliantes, malgré l'amour de ses sujets et l'estime universelle dont il jouissait dans la Péninsule, ne put échapper à l'ambition du conquérant de l'Afrique. Assiégé dans sa capitale, par une division de l'armée de Yousouf, sous les ordres du général Abou-Zakaria ben Houcein; bloqué étroitement par terre et par mer, sans espoir de secours, et plus affligé des maux dont la famine accablait ses sujets, que de ses propres disgraces, Moezz-eddaulah mourut de douleur le 4 rabi IIe. 484, (26 mai 1091) après un règne de quarante ans, digne d'une meilleure fin.

3e. Abou merwan OBÉID-ALLAH HOSAM-EDDAULAH.

An de l'hég. 484 (de J.-C. 1091). Obéid-Allah fut proclamé roi d'Almérie, le jour même de la mort de son père, qui l'avait déjà déclaré son héritier. Ce prince eut à peine le tems de s'asseoir sur un trône prêt à s'écrouler. Ayant appris la reddition de Séville, la chute et la captivité du roi Motamed ben-Abad, il sentit qu'il était impossible de conserver plus long-tems Almérie. Craignant de retomber entre les mains d'un monarque dont il avait déjà éprouvé la perfidie (2), il traita de la reddition de la place;

(1) Le noir était la couleur des khalifes Abbassides d'Orient. Le roi de Maroc l'avait prise par déférence pour cette maison, dont il affectait de reconnaître la suprématie spirituelle. Les rois d'Almérie, de Valence, et quelques autres émirs d'Espagne, avaient conservé le blanc, couleur des Ommeyades, leurs anciens souverains, et rivaux des Abbassides.

(2) Envoyé peu de tems auparavant en ambassade auprès de Yousouf, qui était alors à Grenade, il avait été arrêté par ordre de ce conquérant, et n'était sorti de prison que par l'adresse du roi son père.

et ayant, par ce moyen, endormi la vigilance des troupes ennemies, qui fermaient l'entrée du port, il équipa secrètement un navire, sur lequel il s'embarque de nuit avec ses femmes, ses enfants, ses trésors, son frère Rafy-eddaulah et la famille de ce prince. Il abandonna ainsi sa capitale et ses états, à la fin de chaban ou dans le courant de ramadhan (septembre ou octobre), environ cinq mois après la mort de son père. Suivant le conseil de ce dernier, il se retira dans les états du roi Al-Mansour, de la dynastie des Hammadides, qui régnait à Begaya (Budjié) en Afrique. Il en obtint le gouvernement de Tenes, où il se livra entièrement aux lettres, et il y composa plusieurs ouvrages. Son frère Rafy-eddaulah, excellent poëte, mourut en 539 (1144-5), à Telemsan (Tremecen); dont Al-Mansour l'avait nommé gouverneur. Ezz-eddaulah, le plus jeune des frères du roi d'Almérie, se retira dans l'Espagne orientale. Ainsi finit la dynastie des Samadahides. Le lendemain de la fuite d'Obéid-Allah, les troupes Al-Moravides entrèrent dans Almérie, et la prise de Montujar et des autres places qui composaient ce petit royaume, suivit de près la conquête de la capitale.

ROYAUME DE BADAJOZ OU D'AL-GARB.

SCHABOUR.

Schabour, persan de nation, et ancien vezir du khalife Al-Hakem II Al-Mostanser, fut wali de l'Al-Garb, c'est-à-dire de l'Estremadure et de la plus grande partie du Portugal, sous le khalifat de Hescham Al-Mowaïad. Ayant pris à son service le jeune Abdallah ben Al-Aftas, il lui accorda toute sa confiance, lui donna le gouvernement de Merida, le combla d'honneurs et de richesses, et ne se conduisit que par ses conseils. Schabour se rendit indépendant, dès les premiers tems des guerres civiles, et mourut avant la fin de la dynastie des Ommeyades; mais aucun auteur ne nous apprend la durée de son règne et l'année de sa mort.

Dynastie des Aftasides.

1er. ABDALLAH BEN AL-AFTAS AL-MANSOUR.

Parvenu, par son courage et son adresse, au plus haut degré d'autorité, et chargé du gouvernement de l'état et

de la tutelle des enfants de Schabour, l'ingrat et ambitieux Abdallah dépouilla ses pupilles, s'empara du trône sans obstacle, et prit le titre d'Al-Mansour. Il était natif de Mekinez dans le Magreb, et avait eu pour père Mohammed ben-Mouslema ben-Al-Aftas, dont sa dynastie a pris le nom. Fier de son élévation, il se crut assez affermi dans son usurpation pour mépriser les lettres de Djahwar, roi de Cordoue, et refusa de le reconnaître. Il établit sa cour à Badajoz, et déclara son fils Mohammed pour son successeur. Uni par les liens du sang avec les Houdides de Saragoce et avec les Tadjibides de Huesca et de Tortose, il fut un des plus puissants princes de l'Espagne, et nul de ses voisins n'osa l'attaquer. Il jouit d'une prospérité si constante, qu'on l'appelait, non pas le favori, mais l'enfant de la fortune. L'année de sa mort est inconnue.

2e. Abou-bekr MOHAMMED AL-MODHAFFER.

Mohammed, fils d'Abdallah, fut un prince illustre par son courage, sa prudence, sa justice, sa loyauté, son éloquence et son érudition. Il composa une histoire universelle en cinquante volumes, intitulée *la Mémoire des événements* (1); et d'autres ouvrages. Il est probable que ce fut lui plutôt que son père qui fut, l'an 443 (1051), le négociateur et l'ame de l'alliance entre les rois de Séville et de Cordoue, et qui fournit ensuite des secours à ce dernier contre le roi de Tolède. On ignore la durée de son règne, et l'on sait seulement qu'il mourut l'an 460 (1068). Ce fut sans doute à ce prince, et non pas au roi de Séville, que Ferdinand Ier., roi de Castille, imposa tribut, après lui avoir enlevé Viseo, Coimbre, etc. Ce fut aussi ce Mohammed, roi de Badajoz, et non pas Mohammed Ben-Abad qui donna asile à Garcie, roi de Galice et de Portugal, dépossédé par son frère Sanche II, roi de Castille. Le royaume de Badajoz, étant limitrophe des états de Léon et de Galice, eut sans doute des guerres et des liaisons avec les chrétiens, et dut prendre peu de part aux affaires des

(1) Casiri rapporte ce fait à l'article du père et à celui du fils, et attribue cet ouvrage à l'un et à l'autre. Il n'est pas vraisemblable que le premier, dévoré d'ambition, ait eu le tems de s'occuper d'un si grand travail, qui n'a pu être exécuté que par son fils, dont le règne paraît avoir été long et pacifique.

Digitized by Google

autres princes musulmans : c'est pourquoi les auteurs arabes parlent si peu de son histoire. Le royaume de Séville, au contraire, long-tems séparé des puissances chrétiennes du nord de l'Espagne, ne put avoir avec elles de relations directes qu'après que l'islamisme eut perdu Tolède. Au reste, il ne paraît pas que Lisbonne ait été, à cette époque, la capitale d'un royaume musulman. Cette ville faisait alors partie des états des rois de Badajoz.

3e. YAHIA AL-MANSOUR.

An de l'hég. 460 (de J.-C. 1068). Yahia, fils d'Al-Modhaffer, succéda à son père. Il eut de longues guerres à soutenir contre son frère Omar, gouverneur de Jabora (1), qui lui disputa le trône. La fortune lui fut contraire suivant Casiri; mais il paraît, d'après Conde, que ces guerres empêchèrent seulement Yahia, comme son père, de prendre part d'abord aux affaires de l'Andalousie. Lorsque Yahia, roi de Tolède, se vit attaqué par Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, le roi de Badajoz vola à son secours, traversa, à marches forcées, les pays arrosés par le Guadiana et par le Tage, et le bruit seul de son arrivée força le monarque chrétien de décamper précipitamment. Au retour de cette glorieuse expédition, qui prouve que le prince Aftaside était digne du surnom d'Al-Mansour, il fut atteint d'une maladie subite à Merida, et y mourut, l'an 474 ou 475 (1081 ou 1082), d'autant plus regretté de ses sujets, qu'il ne laissait aucun héritier direct de ses vertus. Yahia avait régné quatorze à quinze ans.

4e. Abou-Mohammed OMAR AL-MOTAWAKKEL AL-ALLAH.

An de l'hég. 474 ou 475 (de J.-C. 1081 ou 82). Omar, ayant appris à Jabora la mort de son frère, reçut les serments des peuples d'Al-Garb, y laissa pour gouverneur son fils Al-Abbas, et se rendit à Badajoz, où il fut proclamé roi. Omar était un prince savant et sage, qui, dès sa jeunesse, avait montré autant de courage à la tête des ar-

(1) Peut-être Tavora, dans la province de Beira, ou plutôt Tavira, dans l'Algarb. Casiri se trompe, quand il dit qu'Omar avait gouverné Baëça et Tolède; ces deux villes n'ont jamais dû appartenir aux rois de Badajoz.

mées, que de justice et d'humanité au sein de la paix. Son affabilité était extrême, et le dernier de ses sujets pouvait arriver jusqu'à lui. Il donna le gouvernement de Merida à son fils Al-Fadhl, imitateur des exemples de son père et de son frère, et il envoya ce prince au secours de Yahia Al-Dhafer, roi de Tolède; mais Al-Fadhl, après avoir livré plusieurs combats meurtriers au roi Alfonse, et perdu la fleur de sa cavalerie, ne put parvenir à lui faire lever le siége de Tolède, ni à l'empêcher d'en dévaster les campagnes, et revint à Merida. Le cadhi Abou'l Walid de Beja lui prédit alors que la désunion des souverains mahométans de l'Espagne causerait leur perte et la ruine de l'islamisme dans la Péninsule. La prise de Tolède, les conquêtes que le roi de Castille continuait de faire, alarmèrent les princes musulmans du midi de l'Espagne; un intérêt commun les réunit et mit fin à leurs querelles. Le roi de Badajoz, à qui Alfonse venait d'enlever Coria, et demandait tribut et hommage, envoya des députés à la junte qui eut lieu à Cordoue, l'an 478 (1085), pour délibérer sur les mesures à prendre. Il donna une de ses filles en mariage au roi de Séville, et fut chargé, par les autres souverains, d'écrire, au nom de tous, à Yousouf ben Taschfyn, roi de Maroc, de la dynastie des Al-Moravides, pour le prier de passer en Espagne, afin d'arrêter les progrès ambitieux d'Alfonse, et les maux dont il accablait les musulmans. Le monarque africain ayant débarqué en Andalousie, en rabi IIe. 479 (août 1086), Omar, dont il devait traverser les états, en marchant contre les chrétiens, chargea son frère Mostanser de préparer des magasins considérables de vivres et de fourrages, pour l'armée des musulmans d'Afrique et d'Espagne, à laquelle il se joignit lui-même avec ses troupes. La bataille se donna à quatre lieues de sa capitale, dans la plaine de Zallaka, (lieu glissant), près d'un bois qui portait le même nom, et sur les bords de Nahr-hadjir (probablement le Guadiana), qui séparait les deux armées (2). Le roi de Badajoz se distingua peu dans cette

(1) Dans un autre endroit, Conde dit que la lettre à Yousouf fut signée par les rois de Séville, de Badajoz, de Grenade, d'Almérie, de Valence, et par huit autres émirs.

(2) La date précise et le lieu de cet événement fameux ont été, jusqu'à ce moment, un sujet de doute et d'incertitude. Les bénédictins l'ont rapporté à l'année 1086 avec juste raison; mais ils n'ont pas osé en fixer le mois, ni le jour, trompés sans doute par la fausse citation qu'ils ont faite des auteurs arabes, d'après Cardonne, qui met à tort cette bataille

journée, l'une des plus désastreuses qui aient affligé le christianisme (1); mais, après le départ du roi de Maroc, il se joignit aux troupes Al-Moravides, laissées en Espagne par ce monarque, sous les ordres de son parent Schyr ben Abou-bekr; et il recouvra, l'an 480 (1087), les places et les forteresses que les Castillans lui avaient enlevées. Il partagea bientôt les craintes des autres princes musulmans sur l'ascendant qu'Yousouf prenait en Espagne, et se détacha de son alliance. Cependant, lorsque ce conquérant eut dépouillé le roi de Grenade, comme le bruit se répandit qu'il lui cédait, en échange, d'autres provinces en Afrique, le roi de Badajoz et celui de Séville l'envoyèrent complimenter par des ambassadeurs, qu'Yousouf congédia sans leur donner audience. Cette marque de mépris, l'arrestation du roi de Séville, la fuite du roi d'Almérie, et l'occupation de leurs états par les Al-Moravides apprirent bientôt à Omar le sort qui lui était réservé. Une prétendue prophétie avait annoncé la chute inévitable des royaumes d'Espagne et leur envahissement par une puissance africaine. Cette fausse prédiction, adoptée aveuglément par des peuples imbus du préjugé du fatalisme, avait plus contribué que la force des armes, à soumettre l'Andalousie à la domination du roi de Maroc. Aussitôt qu'une forte division de l'armée de ce monarque fut entrée dans les provinces d'Al-Garb, en 486 (1093), sous les ordres de Schyr ben Abou-bekr, le plus astucieux de ses capitaines, Silves, Lisbonne, Santarein, Evora et plusieurs autres villes se rendirent sans résistance. Une armée que le roi de Badajoz voulut opposer aux Africains fut mise en déroute, et deux de ses fils qui la commandaient, Al-Fadhl et Abbas, tombèrent, couverts de blessures, au pouvoir des vainqueurs. Assiégé dans sa capitale, Omar continua de s'y défendre vaillamment : mais les habitants perdirent courage, et l'obligèrent de capituler. Schyr, ayant pris possession de la place, envoya un détache-

---

le 10 ramadhan 480 (9 décembre 1087). Conde lui-même, qui répète au moins quatre fois la date de cette action mémorable, la place deux fois au 14 redjeb 479, et deux fois au 12 du même mois. Cette dernière date est la véritable, et correspond à l'an 23 octobre 1086, que nous avons trouvé dans l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, et dans les *Recherches hist. sur les Maures*, de Chenier.

(1) Les auteurs arabes la comparent aux batailles d'Yarmouk et de Cadesiah, que leurs ancêtres avaient gagnées, dans le premier siècle de l'hégire, l'une sur les Grecs, l'autre sur les Perses.

ment de cavalerie à la poursuite du roi, qui, sur la foi de la capitulation, en était sorti avec sa famille, ses esclaves et ses trésors. On arrêta ce malheureux prince, on le renferma dans la prison publique; ensuite on le conduisit hors de la ville; et, après l'avoir battu de verges, ainsi que ses deux fils, on eut la barbarie de le rendre témoin du supplice de ses enfants; auxquels on trancha la tête, avant de lui faire subir le même sort. Cette horrible tragédie arriva le 7 safar 487 (26 février 1094), et mit fin à la dynastie des Aftasides (1). Nadjm-eddaulah, troisième fils d'Omar, et wali de Santarein, périt en prison dans le plus absolu dénuement. Tous les poëtes contemporains déplorèrent la catastrophe du dernier roi de Badajoz; et l'on a conservé des vers que cet infortuné monarque composa dans sa prison. Il s'était rendu célèbre par ses richesses, sa prospérité, et par son goût pour les lettres et les arts.

ROYAUME DE VALENCE.

Dynastie des Amérides.

1er. Abou'l Haçan ABDEL-AZIZ AL-MANSOUR.

An de l'hég. 412 (de J.-C. 1021). Abdel-aziz, fils d'Abdel-rahman et petit-fils d'Abou-Amer Mohammed Almansour (2), après la mort tragique de son père, se réfugia auprès d'Al-Moundhar, wali de Saragoce; il obtint, peut-être sous le second khalifat de Hescham II Al-Mowaïad, ou plutôt sous celui d'Abdel-rahman IV Al-Morthady, le gouvernement de Valence, et s'y rendit indépendant. Dans la première hypothèse, l'année 412 (1021) peut être regardée comme l'époque de son avènement au trône de Valence. Dans la seconde, cette date serait celle de sa nomination au gouvernement de cette ville, et il n'aurait usurpé le pouvoir suprême qu'après la chute des Ommeyades. Quoi qu'il en soit, soutenu par la faction des Al-Ameris, tous parents ou créatures de sa famille, et surtout par Zohaïr,

(1) Nous avons suivi Casiri pour les détails de la mort d'Omar Al-Motawakkel. Conde se borne à dire que ce prince et ses deux fils furent massacrés par les soldats qui les arrêtèrent.

(2) Voyez l'histoire de ces deux personnages, dans la chronologie historique des rois et khalifes de Cordoue, sous le premier règne de Hescham II.

gouverneur d'Almérie et chef des esclavons, dévoués à la maison d'Abou-Amer, il crut, en raison de son rang et de sa naissance, pouvoir imiter les usurpateurs qui s'étaient élevés en diverses parties de l'Espagne, et prit les titres d'*Emir* et d'*Al-Mansour*. Il possédait aussi Murbiter (1) et Schatibah; et tous les petits princes de l'Espagne orientale, depuis Almérie jusqu'aux bouches de l'Ebre, le regardaient comme leur suzerain; aussi refusa-t-il de se reconnaître vassal de Djahwar, nouveau roi de Cordoue. Ayant hérité, l'an 432 (1041), du royaume d'Almérie, par la mort et le testament de Zohaïr, il y envoya, pour naïb ou lieutenant, son gendre, Abou l Ahwas Maan, qui ne tarda pas à s'y rendre indépendant. Abdel-aziz Al-Mansour fit alliance avec le roi de Tolède, le secourut dans son expédition contre le roi de Cordoue, et mourut à Valence, l'an 452 (1060), après un règne de quarante ans.

2e. ABDEL-MELEK AL-MODHAFFER.

An de l'hég. 452 (de J.-C. 1060). Abdel-melek, fils et successeur d'Abdel-aziz, avait épousé une fille de Yahia Al-Mamoun, roi de Tolède, auquel il fournit des troupes contre le roi de Cordoue. Mais ayant refusé, par l'avis de son vezir, d'envoyer de nouveaux secours à son beau-père dont l'armée avait été battue par celle du roi de Séville; Al-Mamoun, irrité, arrive à Valence, sans y être attendu, surprend le palais, dépose son gendre, et s'empare du trône de Valence, le 9 dzoulhadjah 457 (11 novembre 1065). Toutefois, par égard pour sa fille, épouse d'Al-Modhaffer, il laisse à ce prince le gouvernement de Chelva. Le vezir d'Al-Modhaffer, ne pouvant survivre à la douleur d'avoir, par son imprudent conseil, causé la perte de son maître, se poignarda.

YAHIA Ier. AL-MAMOUN, roi de Tolède.

An de l'hég. 457 (de J.-C. 1065). Al-Mamoun laisse un gouverneur à Valence, et possède ce royaume jusqu'à sa mort, arrivée en 469 (1077). *Voyez ci-dessus, la chronologie des rois de Tolède.*

---

(1) Ou Mourviedro, c'est l'ancienne Sagonte.

ABDEL-MELEK AL-MODHAFFER pour la seconde fois.

An de l'hég. 469 (1077). Al-Modhaffer, informé de la mort de son beau-père par Mohammed ben Omar, général de l'armée du roi de Séville, Al-Motamed, et assuré de la protection de ce dernier, se rendit à Valence à la fin de cette année, et remonta sans obstacle sur le trône dont il était privé depuis douze ans. Il confirma dans leurs gouvernements le wali de Cuenca et les autres qui étaient de son parti, et mit des alcaïds de confiance à Liria, Chelva et Ganda. Il jouit peu des états qu'il avait recouvrés, et mourut en 470 (1078).

3e. ABOU-BEKR.

An de l'hég. 470 (de J.-C. 1078). Abou-bekr, fils ou frère d'Abdel-melek Al-Modhaffer, lui succéda. Les savants Casiri et Conde le nomment à peine, ne donnent point ses titres et ses surnoms, et ne nous apprennent pas quand et comment se termina son règne. On voit seulement qu'il désapprouva les relations du roi de Séville avec les chrétiens, et qu'il facilita relation du vezir Ben-Omar, agent de ces négociations. Il est probable qu'il gouverna Valence jusques vers le milieu de l'an 478 (1085).

YAHIA IIe. AL-DHAFER ou AL-CADHER BILLAH (1).

An de l'hég. 478 (de J.-C. 1085). Yahia II, fils d'Yahia Al-Mamoun, ayant été dépouillé, cette année, du royaume de Tolède par Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, en obtint des secours pour se mettre en possession du trône de Valence, que son père avait occupé. On ignore s'il réussit dans cette entreprise par la force, par la trahison ou par quelque traité avec le roi Abou-bekr; ou si, après la mort de ce prince, il fut appelé par le vœu des habitants. Quoi qu'il en soit, Yahia se fit proclamer sous le titre d'Al-Cadher-Billah, vers le milieu de l'an 478 (1085). Il

(1) Nous ne trouvons d'autre moyen d'expliquer cette incertitude sur les surnoms ou titres donnés à Yahia, qu'en supposant qu'il fut surnommé Al-Dhafer-Billah, en montant sur le trône de Tolède, et qu'il reçut le titre d'Al-Cadher-Billah, en prenant possession de Valence.

s'était reconnu vassal et tributaire du roi de Castille : mais plus sensible à la perte de la couronne qu'Alfonse lui avait enlevée, que reconnaissant d'en avoir obtenu une autre par la protection de ce prince, il entra dans la coalition des souverains musulmans de la péninsule, envoya des députés à la junte de Cordoue, à la fin de la même année, et donna son adhésion à la funeste délibération qu'un zèle inconsidéré pour l'islamisme fit prendre à l'assemblée. L'année suivante, il amena ses troupes au camp du roi de Maroc, et assista en personne à la bataille de Zallaka. Mais, démêlant bientôt les intentions secrètes de ce dangereux auxiliaire, il retourna dans ses états, et resserra son alliance avec le roi de Castille. Le monarque africain ayant successivement réduit sous sa domination les royaumes de Grenade, de Séville, d'Almérie et de Murcie, envoya, l'an 485 (1092), Daoud ben-Aïscha, l'un de ses généraux, qui soumit, sans beaucoup de résistance, Denia, Schatibah et Mourviedro, dont les princes s'étaient aussi ligués avec le roi de Castille, pour tenir tête aux Al Moravides. Réunis sous les drapeaux du fameux Rodrigue Diaz de Bivar, surnommé le Cid, qui commandait les Castillans, ils allèrent se renfermer dans Valence, où le roi Yahia fut bientôt assiégé par Daoud. Après une vigoureuse défense, les chrétiens, voyant que la ville ne pouvait tenir plus long-tems, abandonnèrent leur vassal à ses propres forces. Yahia continua de faire des sorties contre les assiégeants, et leur aurait vendu chèrement la conquête de sa capitale, s'il n'eût pas été trahi. Le cadhi Ahmed ben-Djahaf Al-Moafery, qui était d'intelligence avec les Al-Moravides, leur ouvrit les portes de Valence. Ils s'y précipitèrent, et firent un grand carnage des troupes du roi, qui reçut le coup mortel en combattant comme un lion à la tête de sa garde (1). Yahia avait régné sept ans à Valence, et fut le dernier prince de la dynastie des Dzou'lnounides.

(1) Par une inadvertance bien singulière, Conde ou les éditeurs de son ouvrage, à la page 275 du tome II, font mourir deux fois Yahia, ou plutôt semblent croire qu'il y eut alors deux rois de Valence de ce nom. Ils disent que Yahia ben Dzou'lnoun périt dans une sortie au siege de Valence, et qu'il eut pour successeur Al-Cadher Yahia ben Dzou'lnoun, qui fut tué après la prise de la ville par les Al-Moravides. Il est évident qu'il ne s'agit ici que d'un seul et même Yahia, roi de Valence. Suivant Casiri, ce prince fut assassiné dans son palais par le cadhi, Abou-Ahmed ben Djâfar ben Hadjaf (le même qu'Ahmed ben Djahaf, de Conde, et qu'Ahmaf Ibn-Djahaf d'Abou'lfedha).

AHMED BEN DJAHAF AL-MOAFERY.

An de l'hég. 485 (de J.-C. 1092). Le cadhi Ahmed, comme l'indique son surnom d'Al-Moafery, appartenait à la famille ou du moins à la tribu des princes Amérides, dépouillés du trône de Valence par les Dzou'lnounides de Tolède. Pour prix de sa trahison, il obtint du général Daoud, le titre de wali et le gouvernement de Valence: mais il n'en jouit pas long-tems. L'émir d'Albaracin, Abou-Merwan Abdelmélek ben Houceil, allié et parent du dernier roi de Valence, engagea les walis de Mourviedro, de Sehatibah et de Denia, à former une nouvelle ligue contre les Al-Moravides. Ils se joignirent encore à Rodrigue, qui, sous prétexte de venger la mort d'un prince, ami et vassal du roi de Castille, vint assiéger Valence avec une armée composée d'aventuriers chrétiens et de musulmans. Les habitants, serrés de près, forcèrent leur gouverneur de capituler. Il stipula que les citoyens conserveraient, ainsi que lui, la vie, les biens et la liberté, et qu'il serait maintenu dans sa dignité. Toutes ces conditions ayant été accordées par le Cid, Ahmed rendit la place aux assiégeants, au mois de djoumadi 1er. 487 (avril ou mai 1094).

RODRIGUE DIAZ DE BIVAR, dit le CID.

An de l'hég. 487 (de J.-C. 1094). Rodrigue gouverna Valence avec un pouvoir souverain et une apparente douceur. Il laissa le perfide Ahmed exercer tranquillement ses fonctions de cadhi-al-codhah (suprême cadhi): mais au bout d'un an révolu, il le fit arrêter; et après avoir vainement employé tour-à-tour les prières, les promesses, les menaces, les caresses et les tourments, pour le contraindre à livrer les trésors du roi Yahia, il ordonna qu'un bûcher fût dressé sur la place publique de Valence, et qu'on y brulât le cadhi avec toute sa famille. Cédant néanmoins aux instances unanimes de tous les spectateurs de cette déplorable scène, il pardonna aux innocents; et, ayant fait creuser une fosse sur le même lieu, on y enterra, par son ordre, le malheureux cadhi jusqu'à la ceinture: on environna de bois le reste de son corps, et on le laissa brûler à petit feu. Ahmed, avant d'expirer, prononça au milieu des flammes la profession de foi musulmane. Le supplice d'un

personnage aussi recommandable par sa naissance et par son rang, indisposa la plupart des citoyens contre le Cid. Ce guerrier résolut d'abandonner Valence : il en confia le gouvernement au wali de Mourviedro, Abou-Isa ben Leboun, comme naïb ou lieutenant du wali d'Albaracin, et partit avec ce dernier, laissant des troupes chrétiennes pour soutenir les musulmans, ses alliés (1).

Vers ce tems-là, Schyr ben Abou-bekr, l'un des généraux du roi de Maroc, ayant rassemblé une flotte considérable, soumit, sans coup férir, les Baléares à la domination des Al-Moravides. Ces îles, depuis cinquante-cinq ans, étaient gouvernées, au nom des rois de Valence et de Denia, par les Schohaïdes, qui y maintenaient la paix et la justice, et dont le premier fut le wali Abou'l Abbas Ahmed ben Raschikh, qui avait été secrétaire du fameux Abou-Djaïsch Moudjahed ben Abdallah Al-Ameri. Les habitants de ces îles, informés que toute l'Espagne musulmane obéissait à Yousouf, roi de Maroc, jurèrent volontairement fidélité à ce monarque, et se mirent sous sa protection. Le général africain, au retour de cette expédition, ayant appris par le gouverneur d'Almérie, fils du malheureux cadhi de Valence, que les chrétiens s'étaient emparés de cette dernière ville, vint avec toute sa flotte et de nombreuses troupes de débarquement, arabes et africaines, pour en faire le siége. Après une vive et longue résistance, les chrétiens et les musulmans, leurs alliés, ne recevant aucuns secours et ne pouvant plus se maintenir dans Valence, évacuèrent cette ville, qui rentra sous les lois du coran et sous la domination des Al-Moravides, au mois de redjeb 495 (avril ou mai 1102).

(1) L'histoire du Cid, chez les auteurs espagnols, est presque aussi romanesque que celle du Roland français. Le récit des historiens arabes prouve du moins que si ce héros mourut, l'an 1099, ce n'est point à Valence qu'il termina sa carrière ; qu'il n'y commanda pas jusqu'à sa mort ; qu'il y laissa un gouverneur musulman, et que ce ne fut donc point sa veuve Chimène qui lui succéda, qui défendit Valence contre les Al-Moravides, etc. Au reste, Conde ne parle point du nom de *Cid* (Seid, seigneur), donné à Rodrigue, qui n'est désigné par les historiens maures que par le surnom de *Cambitor* (guerrier illustre), et quelquefois par le titre de roi ou par le sobriquet de Taghi (tyran, usurpateur). Quoiqu'ils ne disent pas quel était le lieu de la résidence habituelle de ce héros, on ne peut douter que ce ne fût Teruel, ville voisine de Sainte-Marie de Ben-Racin (aujourd'hui Albaracin), dont l'émir ou wali était intimement lié avec Rodrigue.

ROYAUME DE SARAGOCE.

Dynastie des Tadjibides.

1er. Abou'l Hakem-AL-MOUNDHAR AL-MANSOUR.

An de l'hég. 405 (de J.-C. 1014). Al-Moundhar ben Yahia, ben Houçein, surnommé Al-Tadjiby (1), à cause de la tribu arabe dont il tirait son origine, était gouverneur de Saragoce, et wali de la frontière où sa valeur et ses exploits contre les chrétiens lui avaient mérité le surnom d'Al-Mansour, et la confiance des khalifes de Cordoue. Plus éloigné de la capitale que les autres ambitieux, il fut probablement le premier qui secoua le joug de la dépendance; car son usurpation paraît dater de l'an 405 (1014). Ses talents politiques et militaires, ses largesses, son alliance avec Khaïran, gouverneur d'Almérie, contre le khalife Soléiman, le rendirent maître absolu de Saragoce et de tout le nord-est de l'Espagne. Quoiqu'il eût servi comme auxiliaire sous les princes chrétiens, il ne laissa pas de leur faire la guerre, dès qu'il se fut déclaré souverain. Il ravagea la Navarre, en 1015; mais il fut repoussé par le roi Sanche le Grand, avec une perte considérable. Il joua un rôle important dans les révolutions du royaume de Cordoue: mais, tandis qu'il était en Andalousie, ses troupes ayant fait une invasion en Catalogne, la régente Ermécinde, mère du comte Bérenger I, appela à son secours, en 1018, Richard II, duc de Normandie, son gendre, qui mit à feu et à sang le territoire de Saragoce, et força Al-Moundhar de demander la paix, et de se rendre tributaire des comtes de Barcelonne (2). Après la chute des Ommeyades, Al-Moundhar se contenta d'envoyer complimenter Djahwar sur son avènement au trône de Cordoue, refusa de se reconnaître vassal de ce prince, et ne s'occupa que de la

(1) Conde s'est trompé dans un endroit de son *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, où il dit qu'Al-Moundhar était de la famille Ben-Houd, et père de Soléiman, en la personne duquel cette race parvint au trône de Saragoce. Dans un autre passage, l'orientaliste espagnol paraît indécis et en contradiction avec lui-même.

(2) Conde ne dit rien de ces guerres d'Al-Moundhar contre les princes chrétiens. Les auteurs arabes, généralement, parlent peu des premiers rois de Saragoce, qui, en raison de leur éloignement, leur ont été moins connus que les divers souverains de l'Andalousie.

défense des frontières. Un de ses parents, Maan, gouverneur de Huesca, épousa une petite-fille du célèbre hadjeb, Abou-Amer Mohammed Al-Mansour, de sorte que toute l'Espagne septentrionale et orientale était soumise aux Tadjibides et aux Amérides, familles puissantes, qui, unies par l'intérêt et par la parenté, formaient une ligue formidable contre les autres souverains musulmans de la Péninsule. Al-Moundhar, l'un des quatre qui aspiraient à la domination de l'Espagne, s'étant rendu à Grenade pour y fortifier son alliance avec le roi Habous ben Maksan, y fut retenu quelque tems, pendant que se rassemblait une armée que devait commander son parent, Abdallah ben Hakem : mais ce général, poussé par quelque motif secret de haine ou de jalousie, assassina Al-Moundhar, le 10 dzoulhadjah 430 (2 septembre 1039). Les auteurs arabes ne sont pas d'accord sur le lieu où ce crime fut commis : les uns disent que ce fut dans le palais de Saragoce, les autres à Grenade (1). Al-Moundhar protégeait les lettres, et cultivait avec succès la poésie.

2e. YAHIA AL-MODHAFER.

Yahia, fils et successeur d'Al-Moundhar, suivant les historiens espagnols, qui placent le commencement de son règne en 1023, et sa mort en 1025, ne put se maintenir sur le trône. Il en fut bientôt chassé par Soléiman ben Houd. Quoique les auteurs arabes, extraits et traduits par Casiri et Conde, ne fassent aucune mention de ce prince, nous n'avons pas cru devoir l'omettre, parce qu'il peut servir à expliquer la contradiction qu'offre le récit de la mort d'Al-Moundhar.

(1) Casiri et Conde rapportent les deux versions, sans discussion et sans critique. Les auteurs arabes, mal instruits des affaires du nord de l'Espagne, ont pu confondre Al-Moundhar avec son fils, qu'ils n'ont pas connu, et dont ils ne font aucune mention. Peut-être que le père fut assassiné à Grenade, et que le fils périt à Saragoce, dans la révolution qui fit passer cette ville au pouvoir de la famille Ben-Houd, et dont aucun historien musulman ou chrétien ne nous a transmis les motifs ni les détails. Au reste, le voyage d'Al-Moundhar à Grenade et l'alliance qui en fut l'objet, nous semblent fort problématiques. L'intimité qui régnait entre les rois de Grenade et les Alides ou Hamoudides, rois de Malaga, devait empêcher les premiers de s'allier avec les Tadjibides, rois de Saragoce, amis et parents des Amérides, qui dominaient à Valence, à Murcie, à Almérie, et qui, dévoués aux Ommeyades, dont ils se regardaient comme les héritiers et les vengeurs, étaient les ennemis irréconciliables des Hamoudides.

Dynastie des Houdi[redacted]

1er. Abou-Ayoub SOLEIMAN AL-MOSTAIN-BILLAH.

An de l'hég. 431 (de J.-C. 1039). Soléiman ben Mohammed, ben Houd Al-Djezamy, émir de Lerida, prince vaillant et d'un mérite supérieur, parvint au trône de Saragoce, au mois de moharrem (octobre), sans que l'on sache si ce fut par la force des armes ou par les vœux des habitants : on le proclama sous le titre d'Al-Mostaïn-Billah. Mais bientôt l'esprit séditieux du peuple de cette capitale l'obligea de se retirer à Roth-al-Yehoud, forteresse inaccessible où il avait renfermé ses trésors. Son palais à Saragoce fut pillé et dévasté par la populace, irritée de son départ. Soléiman retourna, l'année suivante, dans cette ville, et parvint à y rétablir la tranquillité. Il fut presque toujours en guerre avec les chrétiens de Navarre et de Catalogne, leur enleva plusieurs places, et mourut pour la défense de l'islamisme, l'an 438 (1046-7), après un règne de sept à huit ans (1).

2e. Abou-Djafar AHMED Ier. AL-MOCTADER-BILLAH.

An de l'hég. 438 (de J.-C. 1046-7). Ahmed, fils de Soléiman, imita les vertus de son père, et signala son zèle pour le coran dans les guerres continuelles qu'il soutint avec autant de vaillance que de bonheur contre les chrétiens. Dans l'année 460 (1068), il remporta sur eux une victoire mémorable, en fit un grand carnage, et leur reprit l'importante place de Balbastro, ainsi que plusieurs autres forteresses. Pour comble de gloire, il tua, dans la

(1) Les auteurs espagnols disent que les gouverneurs de Tudèle, de Huesca et de Lérida refusèrent de reconnaître l'usurpation de Soléiman, et se rendirent indépendants : mais ils se sont trompés. Le gouverneur de Lérida était Soléiman lui-même, qui se révolta contre les Tadjibides, et se mit à leur place. On a vu que le wali de Huesca, parent de la famille détrônée, fut forcé de se retirer à Valence. Si celui de Tudèle se révolta, il échoua sans doute ; car cette ville, ainsi que Huesca et Lérida, ne cessèrent pas d'appartenir aux rois de Saragoce. Il y a eu beaucoup moins de petits souverains musulmans en Espagne qu'on ne le croit communément, sur la foi des historiens de Castille et d'Aragon, qui, pour exalter la gloire de leurs premiers monarques, ont transformé en royaumes les plus petites bicoques subjuguées par leurs armes. De là, les *quatre* prétendus *rois* maures, pourfendus dans une seule bataille par Pierre Ier. d'Aragon ; de là, la grande victoire gagnée

mêlée, Ramir[illegible] d'Aragon (1). Les intrigues de Mohammed Ben-[illegible] ambassadeur du roi de Séville, Al-Motamed, ayant suscité des troubles et des persécutions contre quelques familles puissantes, de la part du prince Yousouf, fils du roi de Saragoce et gouverneur de Lérida; elles furent forcées de s'expatrier, et trouvèrent un asile auprès du roi de Denia, Abou-Mohammed Aly, fils du fameux Moudjahed. Le roi de Saragoce fit la guerre à ce prince, à l'instigation de Ben-Omar, lui enleva plusieurs places, l'an 468 (1076), et le vainquit dans un combat décisif. Il marchait sur Denia, et menaçait de sa vengeance tous les réfugiés, lorsque, cédant aux représentations et aux instances d'un ambassadeur de Moezz-eddaulah, roi d'Almérie, et beau-frère du roi de Denia, il cessa de répandre le sang des musulmans, revint dans ses états, et tourna de nouveau ses armes contre les ennemis de l'islamisme. Ahmed se préparait à marcher au secours de Yahia II, roi de Tolède, attaqué par Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, lorsqu'il mourut, l'an 474 (1081), après un règne glorieux de trente-six ans. Ahmed fut le plus habile et le plus puissant des rois de Saragoce.

3e. Abou-Amer YOUSOUF AL-MOUTEMIN.

An de l'hég. 474 (1081). Yousouf, fils d'Ahmed, fut proclamé au mois de djoumadi 1er. (octobre). Il se vit d'abord embarrassé dans de longues guerres contre les princes chrétiens de l'Aragon et de la Catalogne. Elles lui donnèrent occasion d'illustrer sa bravoure et son zèle pour sa religion, surtout dans les terribles batailles de Lérida et de Huesca, où il donna à quarante mille hommes le plus affreux spectacle des horreurs de la guerre; et grossit par des flots de sang les rivières d'Hisuera et de Cinga (2). Obligé de se défendre lui-même, il ne put secourir Tolède assiégée par

sur *cinq rois* par Alfonse-Henriquez, comte, et premier roi de Portugal. L'histoire d'Espagne aurait besoin, plus qu'aucune autre, d'être purgée des contes, des exagérations, des erreurs et des puérilités dont elle est remplie, principalement jusqu'au 13e. siècle.

(1) Les historiens espagnols placent la défaite et la mort de Ramire, en 1063. *Voyez* dans la seconde partie de l'Art de vérifier les dates, *la Chronologie des rois d'Aragon.*

(2) Ce fut peut-être dans une de ces batailles, que périt Ermengaud III, comte d'Urgel, dont les auteurs espagnols mettent la mort en 1065.

le roi de Castille, et mourut l'année de la prise de cette ville, 478 (1085). Yousouf Al-Moutemin fut d'ailleurs un prince turbulent et ambitieux, qui sut à propos employer l'artificieux Ben-Omar, pour s'agrandir aux dépens des rois de Valence et de Murcie.

4e. Abou-Djafar AHMED II AL-MOSTAIN-BILLAH.

An de l'hég. 478 (de J.-C. 1085). Ahmed, fils et successeur de Yousouf, était à peine sur le trône, qu'il se vit attaqué par le roi de Castille, Alfonse VI, qui venait d'arracher Tolède à l'islamisme. Alfonse mit le siége devant Saragoce; mais il fut obligé de le lever, pour aller s'opposer à la confédération générale des princes musulmans d'Espagne, dont Ahmed avait réclamé les secours, et qui, de concert avec le roi de Maroc, vainquirent totalement le monarque chrétien dans les plaines de Zallaka, l'an 479 (1086). Cette victoire ne rendit point la paix et la tranquillité au roi de Saragoce. Ses états furent envahis, en 480 (1087), par Sanche-Ramirez, roi d'Aragon. Il marcha contre ce nouvel ennemi qu'il rencontra devant Ben-Hudiel, forteresse voisine de Huesca. Les deux armées, composées l'une et l'autre de vingt mille hommes, combattirent avec autant de bravoure que d'opiniâtreté. Enfin, la victoire se déclara pour les chrétiens, qui emportèrent la place, firent un grand carnage des fuyards, et forcèrent Ahmed de se renfermer dans Huesca. Il y soutint un long siége, pendant lequel Sanche-Ramirez fut blessé mortellement. Sa perte, loin de décourager les assiégeants, redoubla leur courage. Ils reçurent des renforts, et serrèrent de plus près la ville. Cependant les émirs de Sainte-Marie de Ben-Racin (Albaracin), de Schatibah et de Denia, appelés par le roi de Saragoce, s'avançaient pour le délivrer. Pierre I, fils et successeur de Sanche, lève le siége, va combattre les musulmans, les met en déroute près d'Alcoraça (peut-être Alcueçar), et revient devant Huesca (1). Mais Ahmed, renonçant à l'espoir de conserver cette place, l'avait abandonnée, et s'était retiré à Saragoce. Peu de mois après, Huesca se rendit aux chrétiens par capitula-

(1) Il est donc vrai que l'Aragonais vainquit trois émirs dans cette journée; mais Conde ne cite aucun des *quatre rois* tués par la main de ce prince.

tion (1). Malgré la perte de cette ville, il restait encore à ce prince, dans l'Espagne orientale, une assez grande étendue de pays, depuis Guadalajara, Medina-Celi et Tudèle, jusqu'à Balbastro, Lérida, Tarragone et Tortose. Ses états comprenaient les trois quarts au moins de l'Aragon, la Catalogne méridionale et quelques parties de la Navarre et de la Castille. Maître du cours de l'Ebre inférieur, il envoyait en Afrique et en Egypte ses vaisseaux chargés des productions de l'Espagne, et recevait par eux les marchandises de l'Orient. Ahmed passait pour l'un des souverains les plus opulents de la Péninsule. Juste, affable, bienfaisant, il était chéri de ses sujets, respecté de ses voisins, et redouté de ses ennemis. Cependant, lorsqu'il vit le roi de Maroc pousser ses conquêtes jusqu'à Valence, il craignit d'éprouver le sort des autres dynastes musulmans de l'Espagne, et crut devoir se ménager l'amitié et la protection du monarque africain. Il lui envoya son propre fils, Abdel-melek, avec une lettre et de riches présents. Yousouf répondit gracieusement aux avances d'un prince dont les états étaient depuis long-tems le rempart de l'islamisme sur les frontières des chrétiens en Occident, parut flatté de son alliance, et lui envoya six mille arbalétriers et mille cavaliers. Ces secours aidèrent le roi de Saragosce, l'an 486 (1093), à repousser une invasion du roi d'Aragon, qui, à la tête d'une nombreuse armée de Français (2) et d'*Erdo-*

(1) Les auteurs arabes, traduits par Conde, ne lui ont sans doute pas fourni les dates précises de ces événements, qui ont du se passer dans l'intervalle de la première expédition de Yousouf, roi de Maroc, en Andalousie, jusqu'à la conquête qu'il fit de la plupart des états musulmans d'Espagne, en 485 (1092). Il nous semble donc que les historiens espagnols ont trop reculé la mort de Sanche I, roi d'Aragon, qu'ils placent en 1094, et la prise de Huesca, qu'ils rapportent en 1096. Nous croyons aussi que Cardonne s'est trompé de même, en mettant la prise de Huesca par les chrétiens, en 1095 ou 96, et en supposant un Abd-el-rahman, prince de cette ville qui appartenait au roi de Saragosce.

(2) Il est évident que les comtes de Barcelonne, qui ne possédaient une portion de la Catalogne qu'en partage avec les comtes d'Urgel et d'Empurias; que les rois d'Aragon qui ne régnaient que sur quelques châteaux au pied des Pyrénées; que les rois de Navarre même, avant Sanche le Grand, n'auraient jamais pu résister aux Maures, et encore moins profiter de leurs divisions, s'ils n'avaient pas sans cesse reçu des secours des comtes de Bigorre, de Béarn, de Cerdagne, de Roussillon, de Montpellier, des ducs d'Aquitaine et autres seigneurs français. On sait d'ailleurs que les rois de Navarre, d'Ara-

maniens (1), s'était emparé de Fraga, de Balbastro, avait passé au fil de l'épée quarante mille musulmans, enlevé un grand nombre de femmes et d'enfants des deux sexes, et mis tout le pays à feu et à sang. Ahmed, secondé par ses alliés, obtint plusieurs avantages signalés sur les chrétiens, reprit de vive force Balbastro et Fraga dont il fit égorger les garnisons, recouvra toutes les places qu'il avait perdues, porta le ravage sur les terres de l'ennemi, et revint à Saragoce, avec cinq mille captives chrétiennes et un butin considérable, dont il donna une part au roi de Maroc.

La conquête de Valence, en 495 (1102), ayant achevé de soumettre à la domination africaine tous les états qui s'étaient élevés sur les ruines de khalifat d'Occident, à l'exception du royaume de Saragoce, nous pourrions terminer ici la chronologie des princes Houdides qui ont régné dans cette dernière ville. Mais nous n'avons pas cru devoir interrompre la suite de cette dynastie, quoique la fin de son histoire appartienne proprement à la quatrième époque des Maures d'Espagne.

Il paraît qu'Ahmed Al-Mostaïn-Billah, malgré son état continuel de guerre avec les chrétiens, vécut assez tranquille sous la protection d'Yousouf: mais le monarque africain ayant eu pour successeur son fils Aly, l'an 500 (1107), la position du roi de Saragoce devint plus embarrassante. Alfonse I, roi d'Aragon, l'ayant attaqué par l'Ebre supérieur, venait de lui enlever Tauste, Borja et Magalia; et ses troupes légères avaient étendu leurs ravages jusques dans les plaines de Saragoce, lorsqu'en 502 (1109), Mohammed ben Al-hadj, envoyé par Temim, frère du roi de Maroc et gouverneur de Valence, arrive avec une armée, sous prétexte de secourir Ahmed, met en fuite les chrétiens, et entre en vainqueur dans Saragoce. Peu rassuré sur la bonne foi de ces auxiliaires, et craignant d'être déporté en Afrique,

gon, de Castille et de Portugal, qui combattirent si long-tems et si vaillamment les Maures, étaient tous Français d'origine. Ce sont donc les Français qui, après avoir eu seuls la gloire d'arrêter, dans les plaines de Tours, les progrès de l'islamisme, ont le plus contribué à le détruire en Espagne. Si l'on se rappelle que ce sont aussi des Français (Normands), qui ont chassé les musulmans de la Sicile, et que les Français ont joué le premier rôle dans les croisades en Asie et en Afrique, on jugera que le titre de *roi très-chrétien*, donné aux rois de France, est plus juste et plus glorieux que celui de *catholique*, que portent les rois d'Espagne.

(1) Nous n'avons pu deviner quel était ce peuple cité par Conde.

comme les rois de Grenade et de Séville, Ahmed sortit secrètement de sa capitale, et se retira dans une forteresse voisine, avec ses sujets les plus distingués : mais il rentra bientôt dans Saragoce, après le départ du général africain, qui, ayant fait une invasion sur les terres de Barcelonne, périt dans cette expédition. Ahmed marcha ensuite au secours de Tudèle que les chrétiens tenaient assiégée, leur livra bataille, au mois de redjeb 503 (février 1110), et y perdit la vie, après un règne de vingt-cinq ans. Sa mort entraîna la déroute de son armée et la reddition de Tudèle au roi d'Aragon. Il fut porté à Saragoce, où on l'enterra comme martyr, avec ses vêtements et ses armes. Une foule immense accompagna la pompe funèbre de ce vertueux et vaillant prince, qui laissa de longs regrets à ses sujets.

5e. Abou-Merwan ABDEL-MELEK EMAD-ED-DAULAH.

An de l'hég. 503 (de J.-C. 1110). Abdel-melek, fils et successeur d'Ahmed, s'était signalé à la bataille de Huesca et aux combats de Tauste et de Lérida. Mais s'il eut la bravoure de son père, il ne posséda pas ses talents politiques, qui pouvaient seuls le maintenir entre deux voisins puissants et ambitieux. Assiégé dans Saragoce, l'an 510 (1116), par le roi d'Aragon, il fut secouru par les troupes Al-Moravides de Valence, qui, après plusieurs combats, obligèrent les chrétiens à lever le siége. Mais Abdel-melek, se défiant de ses libérateurs, se retira aussitôt avec sa famille et ses trésors, dans la forteresse de Roth-al-Yehoud (Rueda). Là, se voyant dans l'alternative de recourir à la protection des chrétiens, ses ennemis naturels, ou de se mettre entre les mains des Africains, ses auxiliaires, qui suivaient la même croyance que lui, il se détermina imprudemment pour le premier parti, et préféra l'alliance du roi d'Aragon à celle des Al-Moravides. Les habitants de Saragoce, indignés contre leur souverain, s'adressèrent au gouverneur de Valence, qui accourut avec une armée, et vainquit les chrétiens près de Saragoce (1). Alfonse ayant rassemblé des troupes plus nombreuses, revint attaquer les Al-Moravides, et gagna sur eux, dans les environs de cette ville, une sanglante bataille qui coûta la vie

(1) C'est sans doute par erreur que Conde cite ici, comme gouverneur de Valence, Mohammed ben Al-hadj, ce général africain dont nous avons rapporté la mort, d'après lui, en 502 ou 503 (1109).

à leur général, Abdallah ben Mezdeli, et à plusieurs de ses capitaines. Après cette victoire, il s'empara de Lérida et de toutes les places orientales des états de Saragoce. Moyennant ce sacrifice, le faible Abdel-Melek recouvra sa capitale, et crut conserver la protection de son allié : mais Alfonse, contraint de se défendre contre une nouvelle armée africaine, ayant livré un combat meurtrier dont le succès fut indécis, ne ménagea plus le roi de Saragoce, et lui envoya demander la cession de cette place importante. Emad-ed-daulah, victime de sa propre imprudence, ne fit aucune réponse, et ne songea qu'à fortifier et à approvisionner une ville, où il s'attendait bien à être assiégé. En effet, Alfonse, à la tête d'une armée considérable de Navarrois, d'Aragonais et de Français, vint camper devant Saragoce, bloqua étroitement, et disposa des tours de bois et d'autres machines de guerre, qui battirent sans relâche les murs de la place. L'immense population qu'elle renfermait, ayant bientôt épuisé tous les vivres, la famine y exerça d'horribles ravages, et réduisit enfin les habitants à capituler. Ils conservèrent la vie et les biens, avec la liberté de rester à Saragoce ou de se retirer ailleurs. Alfonse y fit son entrée, le 4 ramadhan 512 (19 décembre 1118), et Abdel-melek, accompagné de sa famille, retourna à Rueda, asile ordinaire des princes de sa maison. La ville de Calat-Ayoub tomba au pouvoir du roi d'Aragon, à la suite d'une grande victoire qu'il remporta sur les Maures d'Afrique, près de Cutanda (1), le 19 rabi 1er. 514 (18 juin 1120). Aly, roi de Maroc, voulant punir l'ancien roi de Saragoce de n'avoir pas su défendre sa capitale, de s'être allié avec les chrétiens et de leur payer tribut, chargea un de ses généraux, en 519 (1125), d'enlever à ce prince tout ce qui lui restait. Mais Abdel-melek écrivit au monarque Al-Moravide, et parvint à l'apaiser, en lui rappelant l'ancienne amitié qui avait uni leurs pères, et en lui exposant franchement les motifs qui avaient dicté sa conduite dans des circonstances si difficiles. Ce prince, dépouillé, mourut dans sa retraite de Rueda, au mois de chaban 524 (juillet 1130), méprisé de tous les musulmans et abhorré de ses sujets, parce qu'il payait tribut au roi d'Aragon, et qu'il l'aidait dans ses guerres contre les Al-Moravides.

(1) Cette bataille est probablement la même que celle de Daroca, gagnée par Alfonse sur les infidèles, le 18 décembre 1118, suivant les auteurs chrétiens. Cutanda est située dans le district de Daroca.

6e. Abou-Djafar AHMED III SEIF-ED-DAULAH.

An de l'hég. 524 (de J.-C. 1130). Ahmed, en succédant à son père, adopta entièrement son système politique. Dans l'espace de trois ans, il céda au roi d'Aragon la plupart des places qui lui appartenaient encore sur les frontières orientales de l'Espagne. Aussi, disent les auteurs arabes, quoiqu'il eût pris les titres d'*Al Mostaïn-Billah* et d'*Al-Mostanser-Billah*, Dieu lui retira son secours et ses faveurs, à cause de sa honteuse alliance avec les infidèles. Enfin, au mois de dzoulkadah 527 (septembre 1133), suivant Conde, Alfonse-Raimond, roi de Castille, à force de menaces et de mauvais procédés, parvint à se rendre maître de Roth-al-Yehoud et de quelques autres places moins importantes. Seif-ed-daulah, craignant que ses sujets ne les livrassent aux Al-Moravides, ou que ces derniers ne les lui enlevassent, s'il se brouillait avec le roi de Castille, les céda toutes à ce prince, en échange de la moitié de Tolède et de plusieurs possesions dans les environs de cette ville. Mais comme en cette année, Alfonse I, roi d'Aragon, vivait encore, et que ce ne fut qu'en 528 (1134) qu'il périt devant Fraga, dans une bataille contre les Al-Moravides, qui voulaient l'obliger à lever le siége de cette place, nous pensons que ce ne fut qu'après la mort de ce prince, que Seif-ed-daulah, redoutant la vengeance des Africains, rechercha la protection du roi de Castille, et que l'échange auquel il consentit, n'eut lieu qu'en 534 (1139), comme le dit Casiri. (1) Seif-ed-daulah fut le dernier prince Houdide, qui ait régné dans l'Aragon et le nord-est de l'Espagne, où sa race s'était maintenue plus de cent ans. On le verra, dans la quatrième époque, devenir précairement et successivement roi de Cordone, de Grenade, de Valence et de Murcie, et sa postérité fonder dans cette dernière ville et dans le midi de la Péninsule, une puissance qui jeta un certain éclat.

(1) Cette dernière opinion est d'autant mieux fondée, que les royaumes de Navarre et d'Aragon ayant été séparés, après la mort d'Alfonse I, qui avait possédé l'un et l'autre, Alfonse-Raimond, roi de Castille, pour prix des secours qu'il fournit aux deux nouveaux rois contre les Maures, exigea du premier l'hommage de la Navarre, et du second, la cession de Saragoce, en 1134.

FIN DU TOME SECOND.

641440

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME Ier.

Page 270, ligne 15, *au lieu de* 16 mai, *lisez* 19 mai.

TOME II.

Page 114, ligne 23, *au lieu de* 16 avril, *lisez* 18 avril.

Page 135, note 2, ligne 1, *au lieu de* 7 septembre, *lisez* 12 septembre, et *à la suite du mot* Charles, *ajoutez* Auguste-Théodore.

Page 186, note 1, ligne 10, *au lieu de* 4 janvier, *lisez* 24 janvier.

Page 186, note 1, ligne 19, *au lieu de* 11 juin, *lisez* 21 juin.

Page 297, ligne 4, *au lieu de* Omeyades, *lisez* Ommeyades.

Page 298, ligne 21, *au lieu de* Mohahedoun, *lisez* Mowahedoun.

Page 302, ligne 4 de la note, *supprimez le mot* prétendue.

Page 307, ligne 34, *au lieu de* Morvedro, *lisez* Mourviedro.

Page 310, ligne 11, l'orthographe et l'interprétation d'*Omm-al-hisan*, nom donné par Abd-el-aziz à la veuve du roi Rodrigue, sont un peu arbitraires. Conde écrit ce mot : *Omalisam*, et le traduit par *celle qui a de précieux colliers*. Casiri a écrit ce même nom : *matrem-azemi*, traduction de l'arabe *Omm-al-azem*, qui signifie *la mère du pur*, ou peut-être ici, avec plus de raison, *la mère pure*. Il est difficile de décider la question.

Page 312, ligne 21, *au lieu d'*al-Haour, *lisez* Al-Haour.

Page 315, ligne 18, *au lieu d'*Al-Sameh, *lisez* Al-Samah.

Page 323, ligne 1, *au lieu de* francs et germains, *lisez* Francs et Germains.

Page 325, ligne 27, *après le mot* an, *supprimez* 3.

Page 328, ligne 35, *au lieu de* Omeyah, *lisez* Ommeyah.

Page 328, ligne 38, *au lieu de* dispersés et poursuivis, *lisez* dispersées et poursuivies.

Page 329, ligne 36, *au lieu de* Omeyah, *lisez* Ommeyah.

De même jusqu'à la page 406, *au lieu d'*Omeyah et Omeyades, *lisez partout* Ommeyah et Ommeyades.

Page 330, ligne 17, *au lieu de* THALABA, *lisez* THAALBA.

Page 330, ligne 28, *au lieu de* dépendanc, *lisez* dépendance.

Page 332, ligne 8, *au lieu de* juga, *lisez* jugea.

Page 333, ligne 3 de la note, *au lieu d'*émir, *lisez* émirs.

Page 235, ligne 11, *après* Arabes, au lieu de la virgule, *mettez* point et virgule.

Page 335, ligne 34, *au lieu de* fondit, *lisez* fonda.

Page 336, ligne 3, *après* Asturies, *au lieu de* point et virgule, *mettez* un point; et au lieu de la cinquième, *lisez* la cinquième province.

Page 336, ligne dernière de la note, *au lieu de* dénombrement, *lisez* démembrement.

Page 338, ligne 38, *au lieu de* Hisu, *lisez* Hisn, qui signifie château, forteresse.

Page 339, ligne 3, *après* occident, *mettez* une virgule.

Page 339, ligne 14, *au lieu de* ces, *lisez* les.

Page 341, ligne pénultième, *au lieu de* Hisu, *lisez* Hisn.

Page 342, ligne 22, *au lieu d'*Abmed, *lisez* Ahmed.

Page 343, ligne 28, *au lieu d'*alcaca, *lisez* Alcaçar.

Page 344, ligne 8, *au lieu de* Mouwiah, *lisez* Moawiah.

Page 344, ligne 10, *au lieu de* Cordoue, *lisez* Tolède.

Page 344, ligne 13, *au lieu de* Mectola, *lisez* Mertola ou Mertula.

Page 344, ligne 16, *au lieu de* al-Daghel, *lisez* Al-Daghel.

Page 348, ligne 5 de la note, *au lieu de* Eben, *lisez* Aben.

Page 349, ligne 32, *au lieu de* rabi 1,168, *lisez* rabi 1.er 168.

Page 350, ligne 16, *supprimez* la virgule *après* Yousouf.

Page 351, ligne 9, *au lieu de* rabi 2,172, *lisez* rabi IIe. 172.

Page 351, ligne 16, *au lieu de* miramolin (2): il se contenta de celui d'émir, *lisez* miramolin: il se contenta de celui d'émir (2).

Page 351, (note 1), ligne 6, *au lieu de* partie dc, *lisez* partie de.

Page 351, note 2, ligne 2, *au lieu de* du, *lisez* de.

Page 354, ligne 15, *au lieu de* Merwni, *lisez* Merwani.

Page 354, ligne 21, *au lieu de* continèrent, *lisez* continuèrent.

Page 356, ligne 33, *au lieu de* avec lui; tandis, *lisez* avec lui. Tandis.

Page 360, ligne 17, *au lieu de* A'l-Hakem, *lisez* Al-Hakem.

Page 360, note 1, ligne 2, *au lieu de* Pampelume, *lisez* Pampelune.

Page 360, note 2, ligne 4, *au lieu de* celle-ci ne datait pas plus d'Alfonse Ier., que celui-ci ne remontait à Pelage, *lisez* celle-ci ne remontait peut-être pas plus à Alfonse Ier. que ce prince ne descendait de Pelage.

Page 361, ligne dernière de la note, *au lieu d'*Atbortât, *lisez* Al-bortât.

Page 362, ligne 18, *au lieu d'*ennuques, *lisez* eunuques.

Page 362, ligne 36, *après* populace, *mettez* :

Page 366, ligne 4 de la note, *au lieu de* l'on nomme, *lisez* où l'on nomme.

Page 368, ligne 5, *au lieu de* de siège, *lisez* du siège.

Page 370, ligne 4, *au lieu de* rabi 11,220, *lisez* rabi IIe. 220.

Page 371, ligne 1, *au lieu de* rétablit, *lisez* rétabli.

Page 371, ligne 25, *au lieu de* trois jours, pillèrent, *lisez* trois jours et pillèrent.

Page 375, ligne 5 des notes, *au lieu de* Mohammet, *lisez* Mohammed.

Page 376, lignes 10 et 11, *au lieu de* Ro-tal, *lisez* Roth-al.

Page 376, ligne 15, *au lieu de* Afraga, *lisez* Al-fraga.

Page 377, ligne 21, *au lieu de* Rotal, *lisez* Roth-al.

Page 377, ligne 32, *au lieu de* le, *lisez* la.

Page 378, ligne 24, *au lieu d'*un, *lisez* une.

Page 381, ligne 38, *au lieu d'*Abdel-ziz, *lisez* Abd-el-Aziz.

Page 382, ligne 7 de la note, *au lieu d'*ennuques, *lisez* eunuques.

Page 383, ligne 11, *au lieu de* Huetsca, *lisez* Huesca.

Page 384, ligne 9 de la note, *au lieu de* Mohammet, *lisez* Mohammed.

Page 390, ligne 24, *au lieu de* disparution, *lisez* disparitiou.

Page 391, ligne 1 de la note, *au lieu de* pour leur personne, *lisez* pour la garde de leur personne.

Page 392, ligne dernière du texte, *au lieu de* rahi, *lisez* rabi 1er.

Page 395, ligne 31, *au lieu de* les, *lisez* la.

Page 403, ligne 9, *au lieu de* Saint, *lisez* San.

Page 405, ligne 5 et 6, *au lieu de* prince Edrisside-Aboul-

Aicah-Ahmed-Al-fadhl, *lisez* prince Edrisside ; Abou'l Aïsch Ahmed Al-Fadhl.

Page 411, lignes 27 et 28, *au lieu de* qui le transporta, *lisez* pour le transporter.

Page 422, ligne 31, *au lieu de* la France, et du reste du nord de l'Espagne, *lisez* la France et du nord de l'Espagne.

Page 424, lignes 27 et 28, *au lieu d'* Ab-del-rahman, *lisez* Abd-el-rahman.

Page 425, lignes 1 et 3 de la note, *au lieu d'*Abon, *lisez* Abou.

Page 426, ligne 33, le nom de Mahdy-Billah, suivant M. de Sacy, signifie *dirigé par Dieu*. C'est dans ce sens, auquel il a sans doute donné plus d'extension, que d'Herbelot a traduit ce titre par *Directeur*.

Page 426, ligne 2 de la note, *au lieu d'*iman, *lisez* imam.

Page 430, ligne 27, *au lieu de* méridionale, *lisez* orientale.

Page 436, ligne 3 de la 1re. colonne, et ligne 6 de la 2e. colonne, *au lieu de* rhaman, *lisez* rahman.

Page 439, ligne 26 de la 1re. colonne, *au lieu de* raman, *lisez* rahman.

Page 453, ligne dernière de la note, *au lieu d'*Amrou, *lisez* Abou-Amron.

Page 455, ligne 1 de la note 2e. *au lieu de* voyez note, *lisez* voyez la note 1re.

Page 456, ligne 15, *au lieu de* Cuença, *lisez* Cuenca.

Page 460, lignes 16 et 17, *au lieu d'*Alib, *lisez* Albit.

Page 465, ligne 1 de la note, *au lieu d'*Aboulsedha, *lisez* Abou'lfedha.

466, ligne 20, *au lieu de* Mohammed ben-Yahia, *lisez* Mohammed ben-Cacem, gouverneur d'Algeziras.

Page 472, ligne 17, *au lieu de* provision, *lisez* provisions.

Page 473, ligne 21, *au lieu de* IIe djoumadi, *lisez* 2 djoumadi IIe.

Page 474, ligne 15, *au lieu de* premer, *lisez* premier.

Page 475, ligne 3, *au lieu de* et, *lisez* mais.

Page 478, ligne 2, *au lieu de* Yousouf, *lisez* Ahmed I.

Page 492, ligne 3, *au lieu de* s'embarque, *lisez* s'embarqua.

Page 499, ligne 18, *au lieu de* relation, *lisez* l'arrestation.

Page 511, ligne 15, *au lieu de* bloqua, *lisez* la bloqua.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google